



2011



Bulletin

BULLETIN D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION
GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

[juillet-décembre] 2011

Bulletin d'information et de documentation

GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

IMPRESSUM

TEXTES ET COORDINATION

Service information et presse du gouvernement luxembourgeois,
Département édition

LAYOUT

www.mv-concept.lu

IMPRESSION

Imprimerie Faber

ÉDITEUR

Service information et presse
33, bd Roosevelt
L-2450 Luxembourg
www.gouvernement.lu



À la une

Visite officielle de S.A.R. le Grand-Duc au Vietnam 7-10 novembre 2011	16
Signature d'un accord de coproduction entre le Luxembourg et l'Irlande 9 juillet 2011	22
Jean Asselborn à l'Assemblée générale des Nations unies 25-26 juillet 2011	24
Visite officielle de Jean-Claude Juncker en Turquie 8-9 septembre 2011	28
Oekofoire 2011: ouverture en présence de Claude Wiseler et Marco Schank 16 septembre 2011	30
Luc Frieden présente le projet de budget 2012 5 octobre 2011	32
Marie-Josée Jacobs au sujet de la politique de coopération et d'action humanitaire 2011 12 octobre 2011	34
Déplacement de Jean Asselborn en Afrique occidentale 17-20 octobre 2011	36
S.A.R. le Grand-Duc héritier et le ministre Jeannot Krecké en mission économique en Chine 17-21 octobre 2011	42
Visite de travail au Niger et au Sénégal 24-27 octobre 2011	46
Conseil européen informel et réunion des chefs d'État ou de gouvernement de la zone euro 26 octobre 2011	52
Assermentation des collèges des bourgmestre et échevins 27 octobre-8 décembre 2011	54
Jean Asselborn au sujet de la politique européenne et étrangère 2011 15 novembre 2011	56

Deuxième Sommet de l'agriculture 18 novembre 2011	60
Mission économique aux Émirats arabes unis et au Qatar 20-23 novembre 2011	62
Visite de travail au Luxembourg de Malu Dreyer, ministre du Travail, des Affaires sociales, de la Santé et de la Démographie de Rhénanie-Palatinat 21 novembre 2011	66
Mars Di Bartolomeo présente le Panorama de la santé 2011 23 novembre 2011	68
Octavie Modert à Bruxelles au Conseil des ministres de la Culture de l'Union européenne 29 novembre 2011	70
La réforme de l'enseignement secondaire 5 décembre 2011	72
Bilan de la saison touristique 2011: le secteur renoue avec une tendance ascendante 5 décembre 2011	74
Jean-Claude Juncker au Conseil européen à Bruxelles 8-9 décembre 2011	76

Visites et entrevues au Luxembourg

Visite de travail du ministre des Affaires étrangères du Niger, Mohamed Bazoum 8 juillet 2011	83
Visite de travail de la directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, Josette Sheeran 14-15 septembre 2011	84
Visite du directeur exécutif d'Onusida, Michel Sidibé 13 octobre 2011	84

Visite de travail de la commissaire européenne à la Coopération internationale, l'Aide humanitaire et la Réaction aux crises, Kristalina Georgieva 17 octobre 2011	86
Visite de travail du directeur exécutif du Fonds des Nations unies pour la population, Babatunde Osotimehin 20 octobre 2011	87
Visite de travail de la Première ministre du Danemark, Helle Thorning-Schmidt 28 novembre 2011	87
Visite de travail du président du Conseil régional de Lorraine, Jean-Pierre Masseret 1 ^{er} décembre 2011	88
Visite de travail du ministre des Affaires étrangères de la république de Serbie, Vuk Jeremić 22 décembre 2011	90
Autres visites et entrevues au Luxembourg Juillet-décembre 2011	91

Visites et entrevues à l'étranger

François Biltgen rencontre à Dublin le ministre de la Justice irlandais, Alan Shatter 8 juillet 2011	95
Réunion de travail à Paris entre Françoise Hetto-Gaasch et la ministre française des Solidarités et de la Cohésion sociale, Roselyne Bachelot-Narquin 19 juillet 2011	95
Visite de travail de Luc Frieden à Chypre 19-20 juillet 2011	97
Visite de travail de Marie-Josée Jacobs au Cap-Vert 19-21 juillet 2011	97
Visite de travail de Jean Asselborn en république de Cuba 20 juillet 2011	99

Visite de travail de Jean-Claude Juncker en Bulgarie 7 septembre 2011	100
Réunion de travail de Françoise Hetto-Gaasch avec le ministre néerlandais de la Justice et de la Sécurité, Ivo Opstelten 12-13 septembre 2011	101
Luc Frieden en Asie pour une mission de promotion de la place financière 17-20 octobre 2011	102
Déplacements de Jean Asselborn en Russie et en Finlande 25-27 octobre 2011	104
Visite officielle de Jean-Claude Juncker au Portugal 9-10 novembre 2011	106
Jeannot Krecké à la 8 ^e session de la commission mixte de coopération économique entre la fédération de Russie et l'UEBL 14-16 novembre 2011	107
Luc Frieden à Moscou pour signer l'avenant à la convention de non-double imposition avec la Russie 21 novembre 2011	108
Visite de travail de Jean Asselborn au Koweït 21 novembre 2011	108
Visite de travail de Marie-Josée Jacobs à New York et lancement officiel de la plateforme emergency.lu 7-8 décembre 2011	109
Autres visites et entrevues à l'étranger Juillet-décembre 2011	111

Regard sur les activités gouvernementales

Premier ministre

Jean-Claude Juncker reçoit Andy et Fränk Schleck 28 juillet 2011	115
---	-----

Jean-Claude Juncker reçoit l'ordre du Mérite du land de Rhénanie-Palatinat 21 novembre 2011	115	Romain Schneider à la réunion informelle des ministres européens de l'Agriculture et de la Pêche à Wrocław 11-13 septembre 2011	126
Jean-Claude Juncker reçoit le Prix européen de la culture 2011 12 décembre 2011	115	Jean Asselborn au Conseil «Affaires générales» à Bruxelles 12 septembre 2011	126
Affaires européennes		Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» informel à Wrocław 16-17 septembre 2011	127
Jean-Claude Juncker salue les propositions de la Commission européenne sur le futur cadre financier pluriannuel 7 juillet 2011	116	Jean-Marie Halsdorf à la réunion informelle des ministres de la Défense de l'Union européenne à Wrocław 22-23 septembre 2011	129
Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Affaires économiques et financières» à Bruxelles 11-12 juillet 2011	117	François Biltgen à la réunion du Conseil «Justice et affaires intérieures» à Bruxelles 23 septembre 2011	130
Marie-Josée Jacobs au Conseil informel des ministres de la Coopération au développement à Sopot 14-15 juillet 2011	118	Jean-Claude Juncker au Sommet du Partenariat oriental à Varsovie 29-30 septembre 2011	130
Jean Asselborn aux Conseils «Affaires étrangères» et «Affaires générales» à Bruxelles 18 juillet 2011	119	Nicolas Schmit au Conseil «Emploi, politique sociale, santé et consommateurs» à Luxembourg 3 octobre 2011	131
Romain Schneider au Conseil de l'Union européenne des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Bruxelles 19 juillet 2011	121	Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Affaires économiques et financières» à Luxembourg 3-4 octobre 2011	132
François Biltgen au Conseil «Justice» à Sopot: pour un droit européen des contrats basé sur la confiance et la sécurité juridique 19 juillet 2011	122	Jean-Claude Juncker à Berlin: entrevue avec Angela Merkel et réunion du Conseil des gouverneurs de la BCE 6 octobre 2011	134
Jean-Claude Juncker à la réunion extraordinaire de la zone euro 21 juillet 2011	123	Jean Asselborn aux Conseils «Affaires étrangères» et «Affaires générales» à Luxembourg 10-11 octobre 2011	134
François Biltgen au Conseil «Compétitivité» à Sopot 21 juillet 2011	124	Mady Delvaux-Stehres à la réunion informelle des ministres de l'Enseignement obligatoire à Gdansk 11 octobre 2011	137
Jean Asselborn à la réunion informelle Gymnich des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne 2-3 septembre 2011	125		

Romain Schneider au Conseil de l'Union européenne des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Luxembourg 20-21 octobre 2011	137	Jean Asselborn orateur au Bonner Dialog de la Fondation Friedrich Ebert à Bonn 17 novembre 2011	149
Françoise Hetto-Gaasch à Cracovie pour la réunion informelle des ministres de l'Union européenne en charge de l'Égalité entre hommes et femmes 21 octobre 2011	138	Entrevue de Jean-Claude Juncker avec le Premier ministre de la République hellénique, Lucas Papademos 22 novembre 2011	149
Jean Asselborn au Conseil «Affaires générales» à Bruxelles 22 octobre 2011	139	Romain Schneider au Conseil des ministres des Sports de l'Union européenne à Bruxelles 29 novembre 2011	151
Jean-Claude Juncker au Conseil européen et à la réunion des chefs d'État ou de gouvernement de la zone euro à Bruxelles 23 octobre 2011	139	Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Bruxelles 29-30 novembre 2011	151
Octavie Modert ouvre le 4 ^e dialogue culturel Europe-Chine 26-28 octobre 2011	141	Jean-Marie Halsdorf au Conseil «Affaires étrangères» en formation des ministres de la Défense à Bruxelles 30 novembre 2011	153
Jean-Marie Halsdorf au Conseil «Justice et affaires intérieures» à Luxembourg 27 octobre 2011	142	Jean Asselborn au Conseil «Affaires étrangères» à Bruxelles 1 ^{er} décembre 2011	154
Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Bruxelles 7-8 novembre 2011	143	Jean Asselborn au Conseil «Affaires générales» à Bruxelles 5 décembre 2011	155
Jean-Claude Juncker au sujet du nouveau gouvernement grec 11 novembre 2011	144	Jeannot Krecké au Conseil «Compétitivité» à Bruxelles 5 décembre 2011	156
Jean Asselborn au Conseil «Affaires étrangères» à Bruxelles 14 novembre 2011	145	François Biltgen au Conseil «Compétitivité» et au Conseil «Espace» à Bruxelles 6 décembre 2011	156
Marie-Josée Jacobs au volet Développement du Conseil «Affaires étrangères» à Bruxelles 14 novembre 2011	147	Claude Wiseler au Conseil «Transports» à Bruxelles 12 décembre 2011	157
Romain Schneider au Conseil «Agriculture et pêche» à Bruxelles 14 novembre 2011	147	Jean-Marie Halsdorf au Conseil «Justice et affaires intérieures» à Bruxelles 13 décembre 2011	158
Jean-Claude Juncker participe au Parlement européen à Strasbourg à un débat au sujet de la gouvernance économique 16 novembre 2011	148	François Biltgen défend la neutralité du Net au Conseil «Télécom» à Bruxelles 13 décembre 2011	159

Jean-Claude Juncker à la Chambre des députés au sujet des conclusions du Conseil européen 14 décembre 2011	159	Jean Asselborn participe à une table ronde consacrée à l'avenir du processus de paix au Proche-Orient 6 octobre 2011	173
François Biltgen au Conseil «Justice et affaires intérieures»: «Une meilleure protection des victimes quelque soit le lieu de commission de l'infraction» 14 décembre 2011	161	Jean Asselborn à la cérémonie de commémoration dédiée à Walther Rathenau 10 octobre 2011	174
Romain Schneider au Conseil «Agriculture et pêche» à Bruxelles 15-16 décembre 2011	162	Jean Asselborn au Forum Sir Bani Yas aux Émirats arabes unis 18-20 novembre 2011	175
Entrée de la principauté du Liechtenstein dans l'espace Schengen 20 décembre 2011	163	Inauguration de la nouvelle ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Abu Dhabi 20 novembre 2011	175
Affaires étrangères/ Relations internationales		Rencontres 2011 du Conseil de l'Europe sur la dimension religieuse du dialogue interculturel 28-29 novembre 2011	177
Jean Asselborn à la session de fond du Conseil économique et social des Nations unies à Genève 5 juillet 2011	164	Inauguration de la nouvelle ambassade luxembourgeoise en Turquie 29 novembre 2011	178
Jean Asselborn orateur au 1 ^{er} forum Rhénanie-du-Nord-Westphalie/Israël à Bochum 6 juillet 2011	164	Jean Asselborn à la Conférence internationale sur l'Afghanistan à Bonn 4-5 décembre 2011	180
Jean Asselborn à la réunion des ministres des Affaires étrangères du Benelux avec le représentant du Conseil national de transition de la Libye, Mahmoud Jibril 13 juillet 2011	165	Jean Asselborn au 18 ^e Conseil ministériel de l'OSCE à Vilnius 6 décembre 2011	181
Jean Asselborn au 42 ^e Forum des îles du Pacifique à Auckland 6-8 septembre 2011	166	Jean Asselborn à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à Bruxelles 7-8 décembre 2011	182
Jean Asselborn à la réunion ministérielle Benelux-Pays baltes 9-10 septembre 2011	167	Jean Asselborn à la réunion du Comité des ministres du Benelux 8 décembre 2011	183
Jean Asselborn à la 66 ^e session de l'Assemblée générale des Nations unies 19-24 septembre 2011	167	Jean Asselborn au 4 ^e Forum de l'Alliance des civilisations à Doha 11-12 décembre 2011	183
Jean Asselborn au congrès des jeunes, «Europe: sans valeurs, pas de futur», à Aix-la-Chapelle 5 octobre 2011	173	Cérémonie d'établissement des relations diplomatiques entre le Luxembourg et le Soudan du Sud 14 décembre 2011	185

Jean Asselborn, orateur à l'université de Bayreuth à l'occasion de la «lecture de Noël»
15 décembre 2011 185

Jean Asselborn, orateur et participant à la conférence diplomatique de la république de Lettonie
20 décembre 2011 186

Agriculture/Viticulture/Sylviculture

Romain Schneider à la Foire agricole à Ettelbruck
1^{er}-3 juillet 2011 187

Romain Schneider au traditionnel entretien sur la récolte de 2011
5 août 2011 188

Communes

Les communes limitrophes de l'aéroport réaffirment leur collaboration
14 juillet 2011 189

État d'avancement de la réorganisation territoriale: présentation des conclusions du second tour de consultations avec les communes
8 septembre 2011 190

Requalification et assainissement des friches industrielles de Wiltz
23 septembre 2011 192

Signature de la prolongation de la convention Nordstad
28 septembre 2011 194

Coopération au développement/ Action humanitaire

Édition 2011 des Assises de la coopération luxembourgeoise
14-16 septembre 2011 197

Symposium de haut niveau du Forum des Nations unies sur la coopération pour le développement
18-19 octobre 2011 198

Marie-Josée Jacobs au 4^e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide
29 novembre-1^{er} décembre 2011 199

Culture/Langues

Achèvement des travaux de restauration et de réaménagement de quatre sites historiques liés au château de Clervaux
11 août 2011 199

Inauguration du nouveau Centre de production et de création artistique Bananefabrik par Octavie Modert et Claude Wiseler
11 septembre 2011 200

Journées du patrimoine 2011
12 septembre 2011 201

Présentation du rapport annuel 2010 du Fonds national de soutien à la production audiovisuelle
6 octobre 2011 202

Travail d'information sur les métiers des arts et de la culture à la Foire de l'étudiant 2011
10-11 novembre 2011 203

Des araignées, des hommes et des images uniques – les lauréats du Festival d'art vidéo D'Konschkëscht 2011
11 novembre 2011 204

Mise en ligne du *Dictionnaire des auteurs luxembourgeois*
24 novembre 2011 205

Europeana Licensing Framework: nouveau cadre légal du partage des métadonnées par Europeana
28 novembre 2011 205

Octavie Modert lance un appel au mécénat pour le secteur de l'art contemporain au Luxembourg
1^{er} décembre 2011 206

Dialogue social/Syndicats

Réunion du gouvernement avec l'Union des entreprises luxembourgeoises
6 juillet 2011 207

Entrevue bipartite du gouvernement avec les organisations syndicales
13 juillet 2011 208

Réunion du Comité de coordination tripartite
29 septembre 2011 208

Réunion du Comité de coordination tripartite
1^{er} décembre 2011 210

Réunion du Comité de coordination tripartite «sidérurgie»
14 décembre 2011 210

Intervention de Jean-Claude Juncker à la Chambre des députés: «Avec ou sans Tripartite, les décisions seront prises cette semaine»
14 décembre 2011 211

Présentation des décisions du Conseil de gouvernement pour répondre aux problèmes auxquels le pays est actuellement confronté
16 décembre 2011 211

Économie

Mission de prospection économique au Canada et aux États-Unis
4-13 juillet 2011 213

Jeannot Krecké au Monaco Yacht Show
23-24 septembre 2011 213

Jeannot Krecké à l'Expo Real à Munich
6 octobre 2011 214

Éducation/Formation

Mady Delvaux-Stehres sur le statut de l'art dans la réforme du cycle supérieur de l'enseignement secondaire et secondaire classique
15 juillet 2011 214

Conférence de presse de François Biltgen sur la rentrée académique
7 septembre 2011 215

Rentrée scolaire 2011/2012: «Chancë ginn, Chancen nutzen»
13 septembre 2011 216

François Biltgen rencontre les étudiants luxembourgeois à la REEL à Bruxelles
15 octobre 2011 217

Éducation spécialisée: le Luxembourg et la Communauté germanophone de Belgique coopèrent
17 octobre 2011 217

Réforme du lycée: à l'écoute des jeunes
17 novembre 2011 218

Égalité des chances

Françoise Hetto-Gaasch lance la nouvelle campagne de sensibilisation intitulée «megafamily»
19 octobre 2011 218

Françoise Hetto-Gaasch présente l'étude «Bestandsaufnahme zur geschlechtsreflektierten Jungen- und Männerarbeit in Luxemburg»
9 novembre 2011 219

Élections/Référendums

Bilan final de la campagne de sensibilisation «Je peux voter»
26 septembre 2011 220

Entreprises/Commerce/Industrie/Artisanat

Jean-Claude Juncker à la séance académique célébrant le 100^e anniversaire de la sidérurgie luxembourgeoise
15 septembre 2011 222

Présentation d'un projet dans le domaine des énergies renouvelables de la société Kronospan Luxembourg SA
26 septembre 2011 223

La Centrale des bilans du Luxembourg
25 octobre 2011 224

Le gouvernement soutient la mise en œuvre d'un important projet industriel: signature d'une convention avec Ampacet Luxembourg
1^{er} décembre 2011 224

Innova, une entreprise du *gaming*, choisit le Luxembourg, qui se positionne dans ce secteur en pleine croissance
7 décembre 2011 226

Environnement

Marco Schank présente la campagne de sensibilisation relative au *littering*: «Keen Dreck op d'Strooss»
5 juillet 2011 227

Famille

Marie-Josée Jacobs au sujet des plaintes concernant l'accueil dans les crèches
2 août 2011 228

Un nouveau cadre légal pour l'aide aux enfants en détresse et pour les familles
4 octobre 2011 229

Festivités/Commémorations

Journée de la commémoration nationale 2011
2 octobre 2011 230

Finances/Fiscalité/Trésor/Budget

Une coopération ciblée et efficace de la BEI et du ministère des Finances dans la lutte contre la pauvreté dans les pays ACP
5 juillet 2011 231

Situation des finances publiques au 1^{er} semestre 2011
15 juillet 2011 232

Luc Frieden et Marco Schank détaillent de nouvelles mesures relatives à la fiscalité énergétique
14 septembre 2011 233

La Chambre des députés approuve le projet de loi modifiant la loi relative à l'octroi de la garantie de l'État dans le cadre du FESF
15 septembre 2011 234

Luc Frieden à Bruxelles pour une réunion sur l'avenir de Dexia
9 octobre 2011 235

Luc Frieden annonce qu'un groupe financier du Qatar est prêt à reprendre Dexia BIL
10 octobre 2011 236

Débats parlementaires sur le budget 2012: intervention de Luc Frieden
7 décembre 2011 237

Luc Frieden salue l'accord sur l'acquisition de Dexia BIL
20 décembre 2011 238

Fonction publique

Accord salarial 2011 et accord entre le gouvernement et la CGFP dans le cadre de la réforme de la fonction publique
15 juillet 2011 239

Grande Région

Jean-Claude Juncker et Jean-Marie Halsdorf au sommet informel de la Grande Région à Berlin
7 juillet 2011 243

Immigration/Migrations/Démographie

Lancement du contrat d'accueil et d'intégration
29 septembre 2011 244

Nicolas Schmit s'exprime au sujet de la fermeture du bureau d'accueil pour demandeurs d'asile
14 octobre 2011 245

Statistiques sur les demandes de protection internationale au Luxembourg jusqu'au mois de septembre 2011
14 octobre 2011 246

Marie-Josée Jacobs fournit des précisions sur la répartition actuelle des demandeurs d'asile par communes
25 novembre 2011 247

Nicolas Schmit à la conférence interministérielle du HCR et à la 100^e session du Conseil de l'Organisation internationale pour les migrations à Genève
7 décembre 2011

247

Justice/Droits de l'Homme

François Biltgen présente sa grande réforme pénitentiaire en présence du médiateur Marc Fischbach
22 décembre 2011

248

Justice sociale/Protection et sécurité sociales

Étude sur la satisfaction des bénéficiaires de l'assurance dépendance
16 novembre 2011

249

Logement

Marco Schank présente le monitoring du «pacte logement»
5 décembre 2011

251

Médias/Communication

François Biltgen à la Foire de l'étudiant 2011
10 novembre 2011

252

Modernisation de l'État/ Réforme administrative

Vers une dématérialisation des supports papier au sein de l'État grâce à la gestion électronique des documents
1^{er} août 2011

252

Recherche/Science/Innovation

François Biltgen présente l'évaluation réalisée auprès de certains départements de centres de recherche publics
4 juillet 2011

253

Religion/Cultes

Prestation de serment de l'archevêque désigné, Monseigneur Jean-Claude Hollerich
21 septembre 2011

254

Assermentation du grand rabbin Alain Nacache par François Biltgen
27 octobre 2011

255

Santé

Mars Di Bartolomeo présente l'étude ALBA 2008 sur l'alimentation des bébés
4 octobre 2011

255

Société de l'information/TIC

François Biltgen, Jeannot Krecké et Jean-Marie Halsdorf s'expriment sur les mesures du gouvernement pour lutter contre la cybercriminalité
12 juillet 2011

256

François Biltgen présente les mesures du gouvernement pour renforcer la lutte contre les cyberattaques
18 juillet 2011

257

François Biltgen à une conférence sur la cybersécurité
23 novembre 2011

258

Jeannot Krecké au LU-CIX Online Gaming Forum
13 décembre 2011

259

Sports

Remise de la médaille du mérite sportif en argent à Kim Kirchen, Fränk et Andy Schleck
12 octobre 2011

259

Tourisme/Loisirs

Remise du label touristique «bed and bike»
4 juillet 2011

260

Promotion du Grand-Duché de Luxembourg
comme destination touristique au Japon
28 septembre-2 octobre 2011 261

Remise de l'EcoLabel aux établissements
d'hébergement et touristiques
6 octobre 2011 262

Transports/Mobilité

Deux nouvelles lignes routières transfrontalières
entre le Luxembourg et la Lorraine
5 juillet 2011 263

Claude Wiseler présente le projet de la gare
ferroviaire pont Rouge
12 septembre 2011 263

Précipitations hivernales: coordination
entre le Luxembourg, la France et la Wallonie
30 septembre 2011 264

Présentation du service hivernal 2011/2012
12 octobre 2011 265

Travail/Emploi

Nicolas Schmit présente des pistes pour
lutter contre le chômage des jeunes
20 juillet 2011 266

Nicolas Schmit s'exprime sur l'audit
concernant ProActif
30 septembre 2011 267

Nicolas Schmit au sujet du marché de
l'emploi: «On ne peut pas s'attendre à un
recul drastique du chômage»
24 novembre 2011 267

Discours et déclarations

Discours de Jean Asselborn à l'occasion
de la session de fond du Conseil économique
et social des Nations unies à Genève
5 juillet 2011 273

Discours de Jean Asselborn à l'occasion
du 1^{er} forum Rhénanie-du-Nord-Westphalie/
Israël: «Der Friedensprozess und der
Arabische Frühling»
6 juillet 2011 274

Discours de Jean-Marie Halsdorf à
l'occasion du 25^e anniversaire du Syvicol
11 juillet 2011 277

Discours de Jean Asselborn à l'occasion
de l'Assemblée générale des Nations unies
dans le cadre de la réunion de haut niveau
sur la jeunesse
26 juillet 2011 283

Discours de Luc Frieden à l'occasion de
la session extraordinaire de la Chambre
des députés sur le projet de loi modifiant
la loi relative à l'octroi de la garantie de
l'État dans le cadre du FESF
15 septembre 2011 284

Discours de Jean-Claude Juncker lors de la
séance académique à l'occasion du centenaire
de la sidérurgie au Luxembourg
15 septembre 2011 287

Discours de Jean Asselborn à l'occasion
de la réunion de haut niveau de l'Assemblée
générale des Nations unies sur la prévention et
la maîtrise des maladies non transmissibles
19 septembre 2011 289

Discours de Jean Asselborn à l'occasion
du petit-déjeuner de l'Organisation internationale
de la francophonie: «Accompagnement des
transitions»
20 septembre 2011 290

Discours de Jean Asselborn à l'occasion de
la réunion de haut niveau de l'Assemblée
générale sur la lutte contre la désertification,
la dégradation des sols et la sécheresse
dans le contexte du développement durable
et de l'élimination de la pauvreté
20 septembre 2011 291

Discours de Jean Asselborn lors du Sommet
sur les interventions humanitaires dans la
Corne de l'Afrique
24 septembre 2011 293

Discours de Jean Asselborn à l'occasion du débat général de l'Assemblée générale des Nations unies 24 septembre 2011	296	Discours de Jean-Claude Juncker à la Fondation Calouste Gulbenkian à l'occasion de la visite officielle au Portugal 9 novembre 2011	336
Journée de la commémoration nationale: proclamation du gouvernement 30 septembre 2011	296	Déclaration de politique européenne et étrangère 2011 par Jean Asselborn 15 novembre 2011	344
Discours de Luc Frieden à l'occasion du dépôt du projet de budget 2012 5 octobre 2011	298	Discours de Jean-Claude Juncker à l'occasion d'un débat prioritaire au sujet de la gouvernance économique en séance plénière au Parlement européen à Strasbourg 16 novembre 2011	360
Discours de Jean Asselborn à l'occasion de la cérémonie de commémoration dédiée à Walther Rathenau 10 octobre 2011	304	Discours de Jean Asselborn à l'occasion de la rencontre 2011 du Conseil de l'Europe à l'Abbaye de Neumünster 28 novembre 2011	362
Déclaration de Marie-Josée Jacobs sur la politique de coopération et d'action humanitaire 2011 12 octobre 2011	306	Discours d'Octavie Modert à l'occasion du Conseil des ministres de la Culture à Bruxelles 29 novembre 2011	364
Discours de Jean-Claude Juncker prononcé à l'institution universitaire Management Center Innsbruck 17 octobre 2011	314	Discours de Jean Asselborn à l'occasion de l'inauguration de l'ambassade du Luxembourg en Turquie 29 novembre 2011	365
Discours de Marie-Josée Jacobs à l'occasion du symposium de haut niveau sur la coopération au développement 18 octobre 2011	322	Discours de Jean Asselborn à Vilnius à l'occasion du 18 ^e Conseil ministériel de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe 6 décembre 2011	366
Discours d'Octavie Modert à l'occasion de la conférence: «La BnF et les défis du numérique» 27 octobre 2011	323	Discours de Luc Frieden à l'occasion des débats parlementaires sur le budget 2012 7 décembre 2011	368
Allocution de S.A.R. le Grand-Duc lors du banquet offert en son honneur par S.E.M. Truong Tan Sang, président de la République socialiste du Vietnam 7 novembre 2011	325	Discours de Jean Asselborn à Doha à l'occasion du 4 ^e forum global de l'Alliance des civilisations des Nations unies 12 décembre 2011	378
Discours de Jean Asselborn à l'occasion de la visite officielle de S.A.R. le Grand-Duc à l'Académie diplomatique du Vietnam 8 novembre 2011	326	Déclaration de Jean-Claude Juncker sur les conclusions du Conseil européen des 8 et 9 décembre 2011 14 décembre 2011	380
Discours de Jean-Claude Juncker à l'occasion de la manifestation de la Deutsche Gewerkschaftsbund à Bruxelles: «Europäisches Gespräch – Mitbestimmung für ein demokratisches und soziales Europa» 8 novembre 2011	329		

Réponse de Jean-Claude Juncker à une question parlementaire urgente du député Fernand Etgen au sujet de la Tripartite 14 décembre 2011	390
Discours de Jean Asselborn à l'occasion de la lecture de Noël à l'université de Bayreuth: «Die Zukunft Europas» 15 décembre 2011	391
Discours de Jean Asselborn à l'occasion de la conférence diplomatique de la république de Lettonie 20 décembre 2011	398
Message de Noël de S.A.R. le Grand-Duc 24 décembre 2011	401

La liste chronologique des activités des membres du gouvernement se trouve page 405.



À la une

7-10 novembre 2011

Visite officielle de S.A.R. le Grand-Duc au Vietnam

Sur l'invitation du président de la République socialiste du Vietnam, S.A.R. le Grand-Duc s'est rendu en visite officielle au Vietnam du 7 au 10 novembre 2011. Il était accompagné du Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, de la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, et du ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké.



Cérémonie d'accueil officiel: Trung Tan Sang, président de la République socialiste du Vietnam, et S.A.R. le Grand-Duc (© SIP/Charles Caratini)





Marie-Josée Jacobs, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, et Bui Quang Vinh, ministre du Plan et de l'Investissement du Vietnam, signent le memorandum of understanding dans le domaine financier en présence de S.A.R. le Grand-Duc et Truong Tan Sang, président de la République socialiste du Vietnam (© SIP/Charles Caratini)

Hanoi

Le 7 novembre, à Hanoi, capitale du Vietnam, S.A.R. le Grand-Duc et sa délégation ont été reçus au palais présidentiel par le président de la République socialiste du Vietnam, Truong Tan Sang. Après la cérémonie d'accueil officiel et l'inspection de la garde d'honneur, les deux chefs d'État ont eu un premier échange de vues.

À l'issue de cette entrevue, un *memorandum of understanding* relatif à la fourniture d'expertise et d'assistance technique dans le secteur financier, le développement des capacités et la formation a été signé par la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, et le ministre du Plan et de l'Investissement, Bui Quang Vinh, en présence des deux chefs d'État.

Le programme de S.A.R. le Grand-Duc prévoyait aussi des rencontres avec le Premier ministre Nguyen Tan Dung, le secrétaire général du Parti communiste, Nguyen Phu Trong, et le président de l'Assemblée nationale, Nguyen Sinh Hung.



Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, en compagnie de Bui Quang Vinh, ministre du Plan et de l'Investissement du Vietnam (© Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur)

De leur côté, les membres du gouvernement accompagnant le chef d'État ont également eu des entrevues avec leurs homologues respectifs. À l'ordre du jour de ces rencontres figuraient les relations bilatérales, économiques et financières ainsi que la coopération au développement entre le Vietnam et le Luxembourg.

Depuis 1995, le Vietnam est un pays partenaire de la coopération luxembourgeoise, qui y intervient notamment par le biais de projets bilatéraux et multilatéraux ainsi que de projets mis en œuvre par les ONG luxembourgeoises.

C'est notamment dans ce contexte que S.A.R. le Grand-Duc et sa délégation ont visité le centre de réhabilitation de l'hôpital Bach Mai. Ce projet d'Handicap International

Luxembourg, soutenu par le gouvernement luxembourgeois, vise à renforcer les services de réhabi-



Visite du centre de réhabilitation de l'hôpital Bach Mai, financé par la coopération luxembourgeoise (© SIP/Charles Caratini)

litation pour les personnes victimes de lésions de la moelle épinière.

Ce projet assure la formation de spécialistes affectés à l'unité spinale de l'hôpital, qui deviendront par la suite les formateurs de leurs homologues provinciaux. En tant que centre de référence, cette unité assure ainsi son soutien au développement de centres provinciaux.

La première journée de cette visite officielle s'est clôturée par un dîner officiel offert par le président en l'honneur du chef d'État luxembourgeois.

Lors d'un discours (📄 page 325) à l'occasion du banquet officiel au palais présidentiel à Hanoi, S.A.R. le Grand-Duc a tout d'abord félicité le Vietnam pour son intégration dans l'économie mondiale, et plus particulièrement son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce, «qui a contribué à la croissance économique du pays».



Abordant ensuite l'évolution des relations entre le Vietnam et le Luxembourg, le chef d'État luxembourgeois a mis en exergue le partenariat étroit entre le Vietnam et le Luxembourg, «qui remonte au milieu des années 1990».

Dans ce contexte, le chef d'État luxembourgeois a expliqué que le 3^e programme indicatif de coopération (PIC) 2011-2015, doté d'une enveloppe budgétaire de 42 millions d'euros, «vise à fonder les relations sur une approche d'échanges et d'intérêts mutuels».

«Les relations sont en voie d'évoluer vers un partenariat plus large, plus équilibré et davantage basé sur la coopération économique», a-t-il précisé.

S.A.R. le Grand-Duc, qui a expliqué que les entreprises luxembourgeoises étaient prêtes à intensifier leurs investissements au Vietnam, a précisé que l'ambition du Luxembourg était «de devenir une des plaques tournantes pour la distribution en Europe des produits vietnamiens de haute qualité».

Le 8 novembre, S.A.R. le Grand-Duc a déposé une couronne de fleurs au monument national des Héros et des Martyrs. Il a aussi rendu hommage à Ho Chi Minh à la place Ba Dinh.

De son côté, le chef de la diplomatie luxembourgeoise, Jean Asselborn, s'est prononcé sur les relations Union européenne-Asie à la prestigieuse Académie diplomatique de Hanoi. En introduction à son intervention (📄 page 326), Jean Asselborn a exprimé son souhait que la visite au Vietnam



Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, reçu par Pham Binh Minh, ministre des Affaires étrangères du Vietnam (© Ministère des Affaires étrangères)

«contribue à approfondir encore davantage les relations amicales entre le Vietnam et le Luxembourg».

Le ministre des Affaires étrangères a mis en exergue l'importance des relations entre le Luxembourg et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), d'une part, et entre l'Union européenne (UE) et l'ASEAN, d'autre part. Pour illustrer l'excellence des relations bilatérales entre le Luxembourg et l'ASEAN, il a cité, entre autres, l'accréditation du Luxembourg auprès de sept des dix pays de l'ASEAN, son accréditation auprès du secrétariat de l'ASEAN, et la présence du Luxembourg sur le terrain depuis 1993 par le biais de son aide à la coopération.

Abordant ensuite les relations de l'Europe et de l'Asie du Sud-Est, Jean Asselborn a rappelé que l'UE

était le deuxième marché d'exportation pour les pays de l'ASEAN, et l'UE le troisième partenaire commercial des pays de l'ASEAN, après la Chine et le Japon. À cette occasion, il a souligné la spécificité de cette relation qui va «bien au-delà de la simple dimension économique». Il a estimé qu'il importerait «de développer davantage les relations, de les rendre encore plus concrètes et durables et de coopérer sur des thèmes d'intérêt commun».

Il a salué dans ce contexte la mise en place de plusieurs enceintes au sein de l'ASEAN, dont la Commission intergouvernementale des droits de l'homme ou le Forum régional de l'ASEAN, qui permettent d'améliorer la confiance entre tous les membres et de régler les différends. À l'issue de son exposé, Jean Asselborn a eu l'occasion

d'avoir des échanges de vues avec les professeurs et étudiants de l'Académie diplomatique.

Avant de quitter Hanoi pour la ville de Hué, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, la délégation luxembourgeoise a visité le Temple de la littérature à Hanoi.

Ce temple, construit en 1070 et dédié à Confucius, a abrité la première université du Vietnam chargée d'instruire les princes et fils de mandarins.

Hué

À cause des intempéries, S.A.R. le Grand-Duc n'a pas pu être reçu, comme initialement prévu, au Palais de la suprême harmonie à Hué pour un échange de vues avec le président du Comité populaire de la ville de Hué. Il a donc été reçu au siège du Comité populaire de la province de Hué.

Au cours de la visite, S.A.R. le Grand-Duc a annoncé une aide d'urgence de 100 000 euros pour aider les victimes des inondations de la province de Thua Thien Hué. La ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, a remis ce don au vice-président du Comité populaire de la province de Thua Thien Hué au nom du Grand-Duché de Luxembourg en date du 9 novembre.

La journée du 9 novembre était entièrement consacrée à la visite de deux projets de la coopération luxembourgeoise. Le tourisme, qui est un des domaines



Visite de la Cité interdite de Hué par S.A.R. le Grand-Duc en compagnie de Ngo Hoa, vice-président du Comité populaire de la province Thua Thien Hué (© SIP/Charles Caratini)



Visite de l'École de tourisme de Hué (© SIP/Charles Caratini)



économiques au Vietnam à avoir connu l'expansion la plus rapide ces dernières années, représente un secteur important pour la création d'emplois.

S.A.R. le Grand-Duc a visité en début de matinée la Cité interdite de Hué, où il a été accueilli par des artistes avec la danse traditionnelle de la licorne. Le site est avant tout connu pour son prestigieux Palais de la suprême harmonie. La ville de Hué constitue donc un centre d'intérêt touristique particulier pour le Vietnam.

C'est notamment la raison pour laquelle le programme luxembourgeois de la coopération a appuyé les projets dans le domaine du développement de l'hôtellerie par la construction d'une école hôtelière, le programme de formation ainsi que la mise en place d'un hôtel d'application «Villa Hué». Cet hôtel fonctionne depuis 2007 sous les auspices de l'École de tourisme de Hué et sert à la formation pratique des étudiants.

Un autre projet soutenu par la coopération luxembourgeoise est l'orphelinat de Son Ca, géré par la Congrégation des sœurs de Saint-Paul de Chartres, qui accueille des enfants de la rue, souvent abandonnés par leur famille en raison de leurs infirmités, ainsi que des jeunes filles de familles très pauvres.

Cet orphelinat a entrepris depuis 2004 un projet de construction dont l'appui financier luxembourgeois a été utilisé pour construire le centre de rééducation consacré à l'encadrement, aux soins et à la formation des enfants handicapés.



S.A.R. le Grand-Duc a prononcé un discours lors du séminaire économique et financier à Ho Chi Minh-Ville (© SIP/Charles Caratini)

Un nouveau projet a été initié récemment, qui vise la mise en place d'un centre de formation et d'ateliers de couture pour jeunes filles.

Ho Chi Minh-Ville

Afin de renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux pays, le chef d'État luxembourgeois a eu l'occasion de présenter aux investisseurs vietnamiens les nombreuses opportunités du secteur économique, financier et bancaire luxembourgeois lors d'un séminaire organisé à Ho Chi Minh-Ville le 10 novembre.

Après la visite de la réserve de biosphère de mangrove Can Gio,

reconnue comme première réserve de biosphère mondiale du Vietnam par l'Unesco, S.A.R. le Grand-Duc et sa délégation ont été reçus par le vice-président du Comité populaire de Ho Chi Minh-Ville au Palais de la réunification.

À l'issue de l'entrevue entre le chef d'État luxembourgeois et la présidente du Conseil du peuple de Ho Chi Minh-Ville, Nguyen Thi Quyet Tam, un dîner officiel offert par les autorités de cette ville a clôturé cette visite officielle.

9 juillet 2011

Signature d'un accord de coproduction entre le Luxembourg et l'Irlande

Le 9 juillet 2011, François Biltgen, ministre des Communications et des Médias, et son homologue irlandais Jimmy Deenihan, ministre des Arts, du Patrimoine et des Affaires gaéliques, ont signé un traité bilatéral sur les relations audiovisuelles entre le Luxembourg et l'Irlande.

La cérémonie de signature a eu lieu en Irlande dans le cadre du festival du film Galway Film Fleadh, au Connemara, sur la côte ouest de l'île verte. Un grand nombre de producteurs luxembourgeois s'étaient déplacés pour se joindre aux cinéastes irlandais participant à cette cérémonie. L'acteur irlandais Brendan Gleeson (*Harry Potter; In Bruges*) a rehaussé l'évènement de sa présence et s'est félicité, lors d'une petite intervention, de la conclusion de cet accord dont l'objectif est d'intensifier les relations entre les deux pays. Brendan Gleeson est actuellement en train de préparer *At Swim-Two-Birds*, son premier long métrage en tant que réalisateur et dont le scénario est l'adaptation au grand écran de la célèbre nouvelle éponyme de Flann O'Brien. Ce film sera

coproduit, côté Luxembourg, par le producteur Jani Thiltges de Samsa Film.

Lors de son allocution, Jimmy Deenihan a lu une lettre signée par l'acteur Gabriel Byrne (*The Usual Suspects; Miller's Crossing*), qui est l'actuel ambassadeur irlandais pour les affaires culturelles, et dans laquelle il a félicité les deux pays d'avoir pris l'initiative d'unir leurs compétence et créativité audiovisuelles respectives. François Biltgen s'est montré très satisfait du rapprochement avec l'industrie cinématographique irlandaise: «Les relations que nos deux secteurs et nos professionnels ont développées par le passé représentent une base solide pour générer des projets audiovisuels futurs de grande qualité artistique.»

Accord de coproduction

À la une



De g. à dr.: James Hickey, directeur du Irish Film Board; Jimmy Deenihan, ministre des Arts, du Patrimoine et des Affaires gaéliques de l'Irlande; François Biltgen, ministre des Communications et des Médias; Jani Thiltges de Samsa Film; Brendan Gleeson, acteur et réalisateur; Guy Daleiden, directeur du Fonds national de soutien à la production audiovisuelle (© Film Fund Luxembourg)

Côté festival, trois coproductions luxembourgeoises, *Dernier étage*, *gauche, gauche* d'Iris Productions, *Sans queue ni tête* de Samsa Film et *Anduni* de Paul Thiltges Distributions figuraient à l'affiche de la 23^e édition du Galway Film Fleadh.

Par ailleurs, le festival offrait des *pitching sessions*, qui ont notamment permis aux producteurs luxembourgeois et au Fonds national de soutien à la production audiovisuelle (Fonspa) de s'informer sur des projets audiovisuels futurs et de trouver des producteurs ou distributeurs potentiels.

Les Media Desk luxembourgeois et irlandais avaient organisé une rencontre de coproduction entre producteurs et représentants des instituts publics du film. Ainsi, le directeur du Fonspa, Guy Daleiden, et James Hickey, directeur du Irish Film Board, ont présenté les différents mécanismes de soutien au financement d'œuvres audiovisuelles existants dans les deux pays. À titre d'exemple, le Luxembourgeois Bernard Michaux (Lucil Film) et son collègue irlandais Macdara Kelleher (Fastnet Films) ont à leur tour expliqué comment ils avaient financé et produit le

long métrage *The Runway*, réalisé en 2009 par Ian Power. Ce film d'aventures, qui a remporté le grand prix au festival de Galway en 2010, sera programmé au Luxembourg en octobre 2011.

La société irlandaise Fastnet prépare son deuxième long métrage de fiction au Luxembourg. Il s'agit de *Love Eternal* du réalisateur irlandais Brendan Muldowney, film coproduit par la société de Pol Cruchten de Red Lion. Le tournage débutera au Luxembourg en août 2011.

25-26 juillet 2011

Jean Asselborn à l'Assemblée générale des Nations unies



Le 26 juillet 2011, le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a rencontré le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Ban Ki-moon, au siège des Nations unies à New York.

Entrevue avec Ban Ki-moon

L'entretien a porté sur l'actualité politique internationale et européenne, et plus particulièrement sur les développements en Afrique du Nord et le processus de paix au Proche- et au Moyen-Orient.

Le Vice-Premier ministre a saisi cette occasion pour féliciter Ban Ki-moon pour son deuxième mandat en tant que secrétaire général des Nations unies, une réélection qui témoigne de la confiance de la communauté internationale envers les qualités du secrétaire général.

Les discussions ont débuté par un échange de vues sur les

attentats qui ont eu lieu en Norvège le 22 juillet 2011. Les deux hommes ont condamné vivement ces actes atroces et ont fait part de leurs inquiétudes, notamment face aux tendances extrémistes et nationalistes dans certains pays européens.

Au sujet du processus de paix au Proche- et au Moyen-Orient, les discussions se sont concentrées sur les travaux menés au sein du Quartet ainsi que sur les perspectives d'une reconnaissance d'un État palestinien au mois de septembre 2011 aux Nations unies.

Le chef de la diplomatie luxembourgeoise s'est également entretenu avec le secrétaire général de la situation actuelle en Libye et plus particulièrement des pistes



Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, et Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations unies
(© Ministère des Affaires étrangères)

éventuelles dans la recherche d'une résolution politique du conflit.

Réunion de haut niveau sur la jeunesse

Dans le cadre de la Réunion de haut niveau sur la jeunesse, Jean Asselborn a prononcé un discours (📄 page 283) à l'Assemblée

générale des Nations unies le 26 juillet. Il s'est félicité du document final de la réunion, qui identifie comme priorités notamment l'insertion professionnelle des jeunes, l'accès des jeunes aux services sociaux de base, dont l'éducation et la santé, ainsi que la promotion et la protection efficaces des droits et des libertés fondamentaux des jeunes, y compris dans les situations de conflit. «Le texte [...] encourage à faire plus, pour donner aux jeunes, y compris aux jeunes

femmes, les moyens de bâtir un avenir meilleur», a déclaré Jean Asselborn.

Il a également rappelé que le Luxembourg poursuivrait ses efforts dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle et technique des jeunes, notamment à travers la politique de coopération au développement et d'action humanitaire luxembourgeoise. Le Luxembourg cherche activement à aider ses



Jean Asselborn lors de son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies
(© Ministère des Affaires étrangères)

partenaires à développer des politiques nationales adéquates et à accroître les capacités d'accueil des institutions et centres de formation qui mettent en œuvre les politiques nationales, prônant l'approche de l'apprentissage basé sur les compétences et encourageant le renforcement des liens entre les structures de formation et le secteur privé, a noté Jean Asselborn. Il a illustré par des exemples l'engagement luxembourgeois dans plusieurs pays partenaires, au Cap-Vert, au Sénégal, au Nicaragua ou au Vietnam, ou encore dans les territoires palestiniens occupés.

Deuxième table ronde de la Réunion de haut niveau sur la jeunesse

Lors de son séjour à New York, Jean Asselborn a aussi coprésidé la deuxième table ronde de la Réunion de haut niveau sur la jeunesse à l'Assemblée générale des Nations unies le 25 juillet.

Avec l'autre coprésident, le ministre de la Jeunesse et des Sports de la république du Ghana, Clément Kofi Humado, Jean Asselborn a ouvert

la deuxième table ronde thématique de la réunion de haut niveau, qui était consacrée au thème des «obstacles au développement des jeunes et possibilités qui s'offrent en matière d'éradication de la pauvreté, de création d'emplois et de réalisation d'un développement durable».

Les ministres Asselborn et Humado ont été rejoints par la directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Irina Bokova, le secrétaire général adjoint des Nations unies aux



affaires économiques et sociales, Sha Zukang, le leader de l'organisation Leaders of Tomorrow, Ahmed Al Hindawi, et la première porte-parole des jeunes pour les Nations unies, Monique Coleman.

La table ronde avait pour objectif d'analyser les défis qui se présentent aux jeunes en termes de développement personnel, de conditions de vie, d'environnement, d'accès à l'éducation et à l'emploi. Les discussions ont mis en évidence les enseignements que les participants de la table ronde ainsi que les membres de l'audience à l'Assemblée générale tirent de leur expérience nationale, régionale ou internationale dans ces domaines, permettant de cette façon un échange de vues sur les points pertinents de ces questions, mais aussi d'identifier des solutions innovantes et de définir des mesures concrètes. L'objectif des débats était de dégager des pistes pour trouver des solutions à long terme favorisant le bien-être des jeunes hommes et des jeunes femmes, surtout dans les pays en développement.

Lors de la table ronde, Jean Asselborn a esquissé la situation de la jeunesse au Grand-Duché de Luxembourg. Il a souligné que, sur base d'un rapport rendu en 2010, le gouvernement finalisait actuellement un Plan d'action national pour les jeunes qui se concentrera notamment sur l'accompagnement des jeunes lors des transitions entre le monde de l'éducation et le monde du travail. L'accès à l'emploi représente actuellement l'une des principales préoccupations des jeunes dans le contexte de la crise financière

et économique mondiale. En effet, a constaté Jean Asselborn, le taux moyen de chômage chez les jeunes a augmenté de 7% au niveau mondial et même si les jeunes ont un emploi, ils se voient souvent exposés à des conditions de travail qualifiées de précaires. À travers le monde, ce sont surtout les jeunes femmes qui continuent de souffrir de discriminations dans le monde du travail, l'égalité des sexes n'étant pas toujours garantie, a remarqué le ministre.

Jean Asselborn a par ailleurs rappelé les efforts luxembourgeois en matière d'éducation et de formation professionnelle et technique de jeunes à l'étranger, ceci à travers la politique de coopération au développement et d'action humanitaire luxembourgeoise. «Le Luxembourg a une tradition de solidarité qui s'étend au-delà de nos frontières, et en particulier en direction des pays en développement», a-t-il noté. Depuis 2000, le Luxembourg figure parmi les pays qui consacrent au moins 0,7% de leur revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement (APD). Actuellement, l'APD du Luxembourg s'élève à 1,09% du RNB, plaçant le Luxembourg au second rang mondial derrière la Norvège.

À cette occasion, Jean Asselborn a vivement condamné les attaques qui ont eu lieu en Norvège le 22 juillet 2011, les qualifiant de «barbaries atroces». «Nous partageons aujourd'hui la peine du peuple norvégien et surtout des familles touchées directement», a-t-il dit.

Dans le contexte des efforts fournis sur le plan des Nations unies dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle et technique de jeunes, Jean Asselborn a également appelé tous les États membres des Nations unies à soutenir les initiatives de l'Alliance des civilisations. «Le XXI^e siècle doit être le siècle de la solidarité et de la compréhension, et non de la haine et de l'intolérance», a-t-il souligné.

8-9 septembre 2011



Visite officielle de Jean-Claude Juncker en Turquie

Le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, a effectué une visite officielle en république de Turquie les 8 et 9 septembre 2011.



Recep Tayyip Erdogan, Premier ministre de la république de Turquie, accueille son homologue luxembourgeois Jean-Claude Juncker (© SIP/Charles Caratini)

Le 8 septembre, Jean-Claude Juncker a rencontré le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan pour des discussions politiques qui ont porté essentiellement sur les relations bilatérales entre la Turquie et le Luxembourg ainsi que sur l'état des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.

S'exprimant devant des journalistes lors d'une conférence de presse conjointe, le Premier ministre turc a remercié «mon ami Jean-Claude» pour sa deuxième visite officielle en Turquie. Pour Recep Tayyip Erdogan, cette visite devrait permettre aux deux pays d'intensifier



leurs relations politiques et économiques. Dans ce sens, le Premier ministre turc s'est montré particulièrement heureux de l'ouverture en octobre 2011 de l'ambassade du Luxembourg à Ankara ainsi que d'un consulat luxembourgeois à Istanbul, ville désignée par le gouvernement turc comme futur centre financier du pays.

Jean-Claude Juncker a qualifié les relations bilatérales entre le Luxembourg et la Turquie «d'excellentes», mais a fait remarquer qu'avec un volume d'échanges commerciaux à hauteur de 104 millions de dollars au premier semestre 2011, il y avait un potentiel certain pour un renforcement, notamment dans les domaines de la sidérurgie, des transports aériens et des services financiers et bancaires.

Le ministre des Finances, Luc Frieden, se rendra d'ailleurs avec une délégation économique et financière à Istanbul au printemps 2012, «afin de donner un nouvel élan à nos relations bilatérales dans le domaine des services financiers et bancaires», a annoncé le Premier ministre.

Un autre point positif dans les relations turco-luxembourgeoises à avoir été relevé par Jean-Claude Juncker est l'augmentation du nombre de touristes luxembourgeois ayant visité la Turquie, qui est passé de 11 000 en 2010 à 40 000 en 2011.



Jean-Claude Juncker et Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, à leur arrivée au mausolée de Mustafa Kemal Atatürk (© SIP/Charles Caratini)

Pour ce qui est du processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, le Premier ministre luxembourgeois a émis le souhait que les négociations s'accélérent et ne «soient pas marquées par des pauses provoquées ou décrétoées par les uns ou les autres». Sur la question du régime des visas, Jean-Claude Juncker a demandé «que la Turquie soit au moins aussi bien traitée que d'autres pays candidats».

Le chef du gouvernement luxembourgeois s'est en outre dit «admiratif devant les performances

économiques de la Turquie», qui est aujourd'hui la sixième puissance économique au monde et connaît des taux de croissance «qui laissent rêver».

Jean-Claude Juncker a en outre visité le mausolée de Mustafa Kemal Atatürk et y a déposé une couronne en l'honneur du fondateur de la Turquie moderne.

Enfin, le 9 septembre, le Premier ministre a été reçu par le président de la république de Turquie, Abdullah Gül.

16 septembre 2011

Oekofoire 2011:

ouverture en présence de Claude Wiseler et Marco Schank

Le 16 septembre 2011, le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, et le ministre du Logement, ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures, Marco Schank, ont donné le coup d'envoi de l'Oekofoire, en présence de Blanche Weber, présidente du Mouvement écologique.

La plus grande foire écologique de la Grande Région était organisée par le Mouvement écologique et l'Oekozer Lëtzebuerg, sous le patronage du ministère du Développement durable et des Infrastructures.

Après l'intervention de Blanche Weber, les ministres Marco Schank et Claude Wiseler ont pris la parole. Marco Schank a tout d'abord souligné le bien-fondé de la démarche de concertation avec les différents acteurs – ONG, salariat, patronat –, qui a été choisie pour élaborer le paquet climat. Il a appelé de ses vœux un paquet climat «plus

ambitieux» qui pourrait s'inspirer du modèle finlandais, rassemblant à côté des acteurs traditionnels également des représentants du gouvernement, du Parlement, des communes, de l'Église, de l'éducation et de la recherche.

Marco Schank a réitéré le rôle important qui incombe aux communes. Selon lui, «les communes doivent être un partenaire privilégié» pour la mise en place du pacte climat et du pacte logement. Abordant le principe du développement durable dans le domaine du logement, Marco Schank a souligné le besoin de «traiter les trois

piliers – écologique, économique et social – sur un pied d'égalité». «Je ne veux pas que les gens avec des salaires moins élevés finissent par habiter dans de vieux cartons», a-t-il dit après avoir énuméré les multiples initiatives prises par le gouvernement pour rendre le logement plus abordable (l'éco-prêt, le prêt immobilier à taux zéro, le crédit d'impôt, etc.).

Claude Wiseler, de son côté, a mis en exergue les nombreux avantages qui ont résulté jusqu'à présent de la création d'un grand ministère du Développement durable et des Infrastructures, qui inclut quatre



Claude Wiseler, ministre du Développement durable et des Infrastructures, Blanche Weber, présidente du Mouvement écologique, et Marco Schank, ministre du Logement, ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures, lors de l'ouverture de l'Oekofoire 2011 (© Ministère du Développement durable et des Infrastructures)

anciens ministères au sein d'un seul département, à savoir l'aménagement du territoire, l'environnement, les transports et les travaux publics. Pour illustrer ses propos, il a cité la stratégie intégrée pour une mobilité durable, intitulée MODU, actuellement mise en place par le gouvernement. Cette stratégie permet de mieux adapter l'offre des transports publics aux besoins de la mobilité afin d'atteindre en 2020 une part modale de 25% pour les transports

en commun. «Ce sera la première fois dans l'histoire que tous les aspects et instruments ayant trait à l'environnement et la mobilité seront intégrés dans un concept intégré et cohérent», a-t-il dit, en faisant allusion à la complémentarité accrue qui sera atteinte entre le réseau ferré, le tram et le bus. «Avec le Département de l'environnement et les autres départements, l'environnement dispose désormais de deux voix qui regardent dans

la même direction et qui prennent des décisions coordonnées», a-t-il déclaré.

Claude Wiseler a finalement souligné que le développement du transport public restait une priorité pour le gouvernement. Il a cependant estimé que «l'élaboration d'une politique des transports efficace exige que l'on opère des choix et que l'on fixe des priorités».

5 octobre 2011

Luc Frieden présente le projet de budget 2012

Le 5 octobre 2011, le ministre des Finances, Luc Frieden, a déposé à la Chambre des députés le projet de loi n° 6350 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2012.

Après le dépôt, le ministre des Finances a commenté le projet de budget 2012 (page 298). Il a tout d'abord fait le point sur la situation économique mondiale, en soulignant qu'il s'agissait d'un contexte difficile et volatil, marqué par les conséquences de la crise de la dette souveraine. Luc Frieden a dit que «le principal défi pour le gouvernement est d'esquisser un projet de budget qui soit basé sur un juste équilibre entre, d'une part, la promotion de la vie en société et, d'autre part, le développement de l'économie luxembourgeoise».

Luc Frieden a ensuite passé en revue les chiffres-clés du projet de budget 2012. En se référant aux dernières prévisions de la Commission européenne, il a tablé sur une croissance du PIB de 2% en 2012. «Il s'agit d'une hypothèse de croissance qui est légèrement supérieure aux prévisions pour la

zone euro (1-1,5%), mais inférieure aux performances estimées pour 2011 (3%)», a précisé Luc Frieden. Quant à l'inflation, elle s'élèvera à 2, voire 2,5%.

Luc Frieden a rapporté que le projet de budget 2012 prévoyait un déficit au niveau de l'administration publique de 0,7% du produit intérieur brut (PIB) (330 millions d'euros). Au niveau de l'administration centrale, le déficit est chiffré à 2,6% du PIB, soit 1,14 milliard d'euros, et l'excédent de la Sécurité sociale sera de 1,6%.

C'est à la lumière de ces données et chiffres que Luc Frieden a affirmé que le gouvernement entendait mener une politique budgétaire active, sociale et responsable.

Luc Frieden a tenu à rappeler que le Luxembourg comptait (avec la Finlande et l'Estonie) parmi les



Luc Frieden, ministre des Finances, à la Chambre des députés. (De g. à dr.) Gilles Roth, rapporteur du projet de budget 2012, Laurent Mosar, président de la Chambre des députés, et Michel Wolter, président de la commission des Finances et du Budget (© SIP/Nicolas Bouvy)

rare États membres de la zone euro à ne pas avoir enfreint les dispositions du pacte de stabilité et de croissance. Pour illustrer ses propos, il a rappelé que la dette publique luxembourgeoise, qui se situe autour de 18% du PIB, restait inférieure au seuil fixé d'endettement public de 60% du PIB. Pour procéder au financement de ce déficit, Luc Frieden a annoncé que le gouvernement prévoyait éventuellement de procéder à un emprunt de 500 millions d'euros. À cette occasion, il a également souligné la nécessité de consentir tous les efforts nécessaires pour cantonner le ratio de l'endettement public sur le long terme.

Recettes et dépenses

«Le projet de budget ne se limite pas à des chiffres abstraits, mais est un instrument permettant d'atteindre des objectifs», a déclaré Luc Frieden, avant de souligner qu'il s'articulera autour de deux volets:

- promotion de la vie en société et
- développement de l'économie luxembourgeoise.

Il a souligné que le projet de budget prévoyait des recettes de 12,5 milliards d'euros (+5% par rapport au budget 2011). L'impôt sur les collectivités a été fixé à 1,6 milliard d'euros, l'impôt sur le revenu à 2,6 milliards d'euros, les impôts indirects (TVA) à 2,4 milliards d'euros et la taxe d'abonnement à 630 millions d'euros.

Au total, le projet de budget 2012 prévoit des dépenses de 13,7 milliards d'euros (+6%). Les transferts sociaux et les prestations sociales constituent le plus gros paquet de dépenses (35%), suivis des rémunérations aux salariés de l'État (20%) et des investissements (13%).

Les principales dépenses pour appuyer concrètement la vie en société et le bien-être des citoyens luxembourgeois sont les suivantes:

- la politique familiale (223 millions d'euros);
- la contribution de l'État au financement de l'assurance dépendance (175 millions d'euros);
- le Fonds pour l'emploi (200 millions d'euros).

Les investissements sont maintenus à un niveau élevé (1,8 milliard d'euros).

Les principales dépenses pour soutenir la vie en société et le développement de l'économie luxembourgeoise sont les suivantes:

- infrastructures: 1,8 milliard d'euros;

- recherche: 280 millions d'euros (11%);
- promotion de la place financière: 6 millions d'euros;
- transferts à la Sécurité sociale: 2,2 milliards d'euros;
- transports publics: 700 millions d'euros;
- justice et police: 320 millions d'euros;
- crédits pour l'organisation de cours de langues: 300 000 euros;
- coopération au développement: 314 millions d'euros (= 1% du revenu national brut).

Selon Luc Frieden, le projet de budget «constitue une réponse adéquate aux exigences du contexte actuel».

PROJET DE BUDGET 2012 (selon la loi sur la comptabilité de l'État)	2010 Compte	2011 Budget	2012 Projet	Variations	
				en millions	en %
Budget courant					
Recettes	9 354,8	9 547,2	10 632,5	+1 085,3	+11,4%
Dépenses	8 993,3	9 377,4	10 175,1	+797,7	+8,5%
Excédents	+361,5	+169,9	+457,4	-	-
Budget en capital					
Recettes	69,2	78,9	59,8	-19,1	-24,2%
Dépenses	1 117,4	932,9	913,1	-19,8	-2,1%
Excédents	-1 048,2	-853,9	-853,2	-	-
Budget total					
Recettes	9 424,0	9 626,2	10 692,4	+1 066,2	+11,1%
Dépenses	10 110,7	10 310,2	11 088,2	+777,9	+7,5%
Excédents	-686,7	-684,1	-395,8	-	-

Note: Les chiffres sont exprimés en millions d'euros. Les chiffres du compte de l'exercice 2010 ne tiennent pas compte du produit des emprunts de 2 milliards d'euros.

12 octobre 2011

Marie-Josée Jacobs au sujet de la politique de coopération et d'action humanitaire 2011

En date du 12 octobre 2011, la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, a présenté à la Chambre des députés la déclaration sur la politique de coopération et d'action humanitaire 2011 (📄 page 306).

Marie-Josée Jacobs a d'abord évoqué l'importance du Sommet mondial sur le développement durable qui se tiendra en 2012 à Rio de Janeiro, au Brésil, et qui s'attachera à «trouver des réponses pertinentes aux défis mondiaux du XXI^e siècle». Elle a également rappelé les répercussions positives que le Sommet mondial sur le développement durable de Rio de Janeiro en 1992 a eues au niveau mondial et au Luxembourg.

À l'échelon mondial, le sommet de 1992 a, selon Marie-Josée Jacobs, «permis de fixer les grandes orientations des politiques de développement». Au Luxembourg, l'année 1992 a été marquée par deux

événements qui ont posé «les deux piliers indissociables de la coopération au développement luxembourgeoise», à savoir «la quantité prévisible et la qualité ambitieuse». Il s'agit, d'une part, de l'annonce de l'ancien Premier ministre Jacques Santer de porter l'aide publique au développement à 0,7% du revenu national brut à l'horizon 2000 et, d'autre part, de l'adhésion du Luxembourg au Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Marie-Josée Jacobs a ensuite attiré l'attention sur les accomplissements de la coopération luxembourgeoise dans les pays cibles.

Au Cap-Vert, 573 jeunes ont obtenu en 2011 un stage en entreprise grâce à la formation professionnelle.

Au Sénégal, 642 villages, peuplés de quelque 250 000 habitants, ont été reliés à des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement.

En Namibie, 86 000 personnes bénéficient aujourd'hui d'un aménagement planifié de leurs quartiers d'habitation avec accès à l'eau potable et à l'assainissement, mais aussi aux microcrédits.

Au Vietnam, un système d'irrigation permet d'obtenir une troisième



Marie-Josée Jacobs, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, lors de la déclaration sur la politique de coopération et d'action humanitaire 2011 (© SIP/Nicolas Bouvy)

récolte de riz. Le revenu est ainsi passé de 300 à 1000 dollars par hectare et par an.

Au Niger, dans le district de Dosso, le taux de scolarisation des enfants en âge d'être scolarisés est passé de 67% à 75%.

Marie-Josée Jacobs a annoncé que le gouvernement luxembourgeois avait l'intention d'informer les citoyens luxembourgeois «de manière plus fréquente et plus détaillée des résultats de la coopération luxembourgeoise». Elle a également souligné le besoin d'effectuer des évaluations régulières, tout en expliquant qu'elles serviraient à «orienter la conception de notre politique de coopération». Parmi les nombreuses évaluations auxquelles la coopération luxembourgeoise doit se soumettre,

Marie-Josée Jacobs a cité le cinquième examen par les pairs – un exercice auquel la coopération luxembourgeoise se soumet depuis son adhésion au CAD en 1992 – et le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui se tiendra fin novembre 2011 à Busan, en Corée du Sud.

En abordant ensuite la philosophie de la politique de coopération luxembourgeoise, Marie-Josée Jacobs a estimé que l'aide au développement ne se limitait pas au versement de deniers publics. «La qualité et l'honnêteté de l'effort collectif sont indispensables pour produire les changements», a-t-elle déclaré, avant d'ajouter que «l'investissement dans les capacités humaines et institutionnelles de nos pays partenaires est au moins aussi important que l'investissement

dans des infrastructures et des équipements techniques».

La ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire a également souligné la nécessité d'assurer la durabilité, l'efficacité et la cohérence des politiques mises en œuvre.

Abordant enfin les relations bilatérales avec les pays partenaires, Marie-Josée Jacobs s'est surtout focalisée sur trois pays: le Niger, la Tunisie et la Corne de l'Afrique.

Marie-Josée Jacobs a salué la fin de la crise constitutionnelle au Niger, qui a paralysé le pays, et a annoncé le déplacement d'une délégation luxembourgeoise au Niger pour s'entretenir avec les nouveaux responsables politiques de la manière dont le Luxembourg pourra apporter son soutien.

En Tunisie, le gouvernement luxembourgeois explore, selon Marie-Josée Jacobs, la possibilité de soutenir la Banque européenne d'investissement (BEI) dans son appui au secteur de la microfinance et de renforcer la bonne gouvernance.

Dans la Corne de l'Afrique, où la situation humanitaire demeure dramatique, le gouvernement luxembourgeois entend débloquer, à côté de l'aide luxembourgeoise aux victimes de la crise alimentaire qui se chiffre déjà à 3,5 millions d'euros, 1,5 million d'euros pour la phase de réhabilitation après la crise.

17-20 octobre 2011

Déplacement de **Jean Asselborn** en Afrique occidentale

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a effectué un déplacement en Afrique de l'Ouest du 17 au 20 octobre 2011.

Guinée-Bissau

Côte d'Ivoire

Côte d'Ivoire

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a effectué une visite de travail bilatérale en république de Côte d'Ivoire les 17 et 18 octobre, la première d'un ministre luxembourgeois dans ce pays.

Le 17 octobre, le chef de la diplomatie luxembourgeoise est arrivé à Abidjan, capitale économique et commerciale de la Côte d'Ivoire, et y a rencontré le président de la république de Côte d'Ivoire, Alassane Dramane

Ouattara, le Premier ministre Guillaume Kigbafori Soro ainsi que le ministre des Affaires étrangères, Daniel Kablan Duncan, tout comme d'autres membres du gouvernement ivoirien.

Jean Asselborn a tenu à souligner que le Luxembourg, ainsi que le reste de la communauté internationale, «a souffert avec le peuple ivoirien lors de la période post-électorale difficile en Côte d'Ivoire au début de l'an 2011». Il a exprimé ses vives sympathies pour tous les efforts entrepris depuis ces événements regrettables.

Avec ses différents interlocuteurs, Jean Asselborn a fait le point sur les relations bilatérales entre le Grand-Duché et la Côte d'Ivoire et s'est félicité de l'excellence de celles-ci. En effet, le Luxembourg a financé des projets d'aide humanitaire à hauteur de 662 000 euros à travers l'aide humanitaire et le cofinancement de projets d'organisations non gouvernementales dans le domaine de l'aide humanitaire d'urgence, de la santé et de la formation professionnelle dans le contexte des tensions politiques récentes. En ce qui concerne le domaine de la coopération,



Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, reçu par Alassane Dramane Ouattara, président de la république de Côte d'Ivoire (© Ministère des Affaires étrangères)

le ministre a souligné que le Luxembourg investissait actuellement 1,09% de son revenu national brut (RNB) dans l'aide publique au développement (APD) et qu'une grande partie de ces financements passaient à travers les canaux d'organisations internationales telles que les Nations unies (ONU) ou encore le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). En outre, le Luxembourg est profondément engagé sur le continent africain, notamment dans les domaines du

maintien de la paix et de la sécurité, comme à travers les missions onusiennes en République démocratique du Congo (Monusco) et dans la république du Tchad (Minurcat) ou encore dans les travaux de la Commission de consolidation de la paix au sein de l'ONU, et également à travers les missions de l'Union européenne (UE) en Somalie (EUTM) et Atalanta.

Il a également été question d'un accord aérien entre les deux pays.

Dans ce contexte, la possibilité de développer un *hub* logistique en Côte d'Ivoire, qui pourrait compléter l'important port d'Abidjan, a également été discutée, sachant que le Luxembourg représente justement un *hub* logistique au cœur de l'Europe et qu'un échange de savoir-faire pourrait être développé. Un autre domaine abordé par Jean Asselborn était la possibilité d'élargir un réseau satellitaire.

Le ministre s'est intéressé plus particulièrement à la situation politique, économique et sociale de la Côte d'Ivoire suite aux événements début 2011 dans le contexte des élections présidentielles. En effet, les membres du gouvernement ivoirien ont précisé que trois domaines prioritaires avaient été déterminés, à savoir la sécurité, la réconciliation nationale et la reconstruction.

En ce qui concerne la sécurité, un premier défi représente le désarmement en vue de stabiliser le pays. Ensuite, l'intégration des différentes forces armées en un corps républicain ainsi que la question des mercenaires encore présents sur le territoire ivoirien suite à la crise postélectorale représentent deux autres domaines importants de la réforme du secteur de la sécurité dans le pays.

Au sujet de la réconciliation, les interlocuteurs ont mentionné la mise en place de la commission Dialogue, vérité et réconciliation, qui est composée de 11 membres et possède un mandat de deux ans pour ressouder la société civile, pour rétablir la confiance dans les institutions de l'État ainsi que pour identifier les coupables et auteurs de crimes. La lutte contre l'impunité tout comme les actes de vengeance sont des domaines d'action prioritaires. La question des réfugiés dans les pays voisins de la Côte d'Ivoire suite à la crise politique récente représente également un élément-clé dans les efforts de réconciliation. Enfin, le rôle de la Cour pénale internationale a été évoqué dans le contexte des crimes contre l'humanité commis lors des violences.



Jean Asselborn rencontre Guillaume Kigbafori Soro, Premier ministre de la république de Côte d'Ivoire (© Ministère des Affaires étrangères)

Dans ce contexte, Jean Asselborn a constaté que la relance du processus démocratique, et notamment l'organisation prochaine des élections législatives, représentaient une opportunité pour garantir la bonne gouvernance et stabiliser le pays. «Le Luxembourg se fera l'avocat, au sein de la communauté internationale et plus particulièrement au sein de l'Union européenne, d'une Côte d'Ivoire stable et prospère», a-t-il déclaré devant la presse locale.

Dans le domaine de la reconstruction, les membres du gouvernement ivoirien ont fourni des explications sur le plan de relance de l'économie ivoirienne, qui comprend 14 axes stratégiques particuliers dont, entre autres, les secteurs de la sécurité, de l'emploi,

des infrastructures, tout comme celui de l'agriculture et des ressources minières et pétrolières. À ce sujet, les grands défis du gouvernement représentent la lutte contre la pauvreté, la volonté d'attirer des investissements étrangers et un renforcement soutenu du secteur privé.

Enfin, le Vice-Premier ministre a également eu un échange de vues sur l'actualité politique européenne, et notamment sur la crise de la dette souveraine au sein de la zone euro. À ce sujet, il a noté l'importance de la réunion du Conseil européen et du Sommet de l'euro qui auront lieu à Bruxelles le 23 octobre 2011.

Le 18 octobre, la délégation luxembourgeoise a eu une entrevue avec



le président de la Commission électorale indépendante (CEI), Youssouf Bakayoko, et des membres de cette commission. Le président Bakayoko a donné des explications détaillées sur le système électoral et présenté les défis actuels dans le contexte de l'organisation des élections législatives devant avoir lieu le 11 décembre 2011.

Le chef de la diplomatie luxembourgeoise a ensuite visité le quartier général de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et a rencontré le représentant spécial adjoint du secrétaire général des Nations unies pour la Côte d'Ivoire, Arnaud Akodjenou. Ce dernier a présenté le rôle et les responsabilités de l'ONUCI, soulignant plus précisément le maintien de la sécurité en Côte d'Ivoire, le soutien du processus démocratique, la consolidation de l'autorité de l'État ainsi que la réconciliation nationale et le renforcement de la plate-forme pour le développement économique.

À la fin de son séjour en Côte d'Ivoire, Jean Asselborn a eu une entrevue avec le président de la commission Dialogue, vérité et réconciliation, Charles Konan Banny. L'entretien s'est concentré plus particulièrement sur le mandat de la commission et sur la concordance des travaux de la justice ivoirienne avec la commission. Lors d'une intervention devant la presse locale, Jean Asselborn a salué le courage et la bonne orientation du travail de la commission, soulignant que le but ultime de ces efforts de réconciliation devait être d'éviter que de tels développements ne se reproduisent.

Guinée-Bissau

Le 19 octobre, le chef de la diplomatie luxembourgeoise est arrivé à Bissau, la capitale de la Guinée-Bissau, et y a rencontré le ministre des Affaires étrangères, Mamadu Saliu Djalo Pires.

Les ministres ont fait le point sur les relations bilatérales entre le Grand-Duché et la république de Guinée-Bissau et se sont félicités de l'excellence de celles-ci, en faisant notamment référence à la présence d'une communauté bissau-guinéenne au Grand-Duché. Dans le domaine de la coopération au développement, le Luxembourg

a cofinancé des projets dans le domaine de la santé et des services sociaux de base à hauteur de 171 884 euros en 2011 à travers les activités d'organisations non gouvernementales luxembourgeoises actives en Guinée-Bissau.

À cette occasion, Jean Asselborn a expliqué que le Grand-Duché de Luxembourg tenait à diversifier ses relations avec le continent africain au-delà de la coopération au développement, en incluant également un volet politique, économique et culturel. Le Luxembourg est engagé au niveau de l'ONU au sein de la Commission de consolidation de la paix et, plus spécifiquement,



Jean Asselborn avec Mamadu Saliu Djalo Pires, ministre des Affaires étrangères de Guinée-Bissau (© Ministère des Affaires étrangères)

il est membre de la configuration Guinée-Bissau de ladite commission depuis juillet 2010. Le Luxembourg exerce également la présidence au sein de la configuration Guinée de la Commission de consolidation de la paix. Jean Asselborn a également noté que dans le cadre du renforcement de ses relations avec les pays lusophones, le Luxembourg avait désigné un envoyé spécial auprès de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) et mené récemment une mission économique en Angola.

Le ministre Djalo Pires a ensuite donné des précisions sur les

relations de la Guinée-Bissau avec, d'une part, l'UE et, d'autre part, avec l'ONU. Ces deux organisations internationales sont présentes dans le pays et soutiennent les autorités locales dans leurs efforts visant à stabiliser le pays qui a longtemps souffert de troubles internes, notamment d'une lourde guerre civile entre 1998 et 1999, mais aussi de coups d'État.

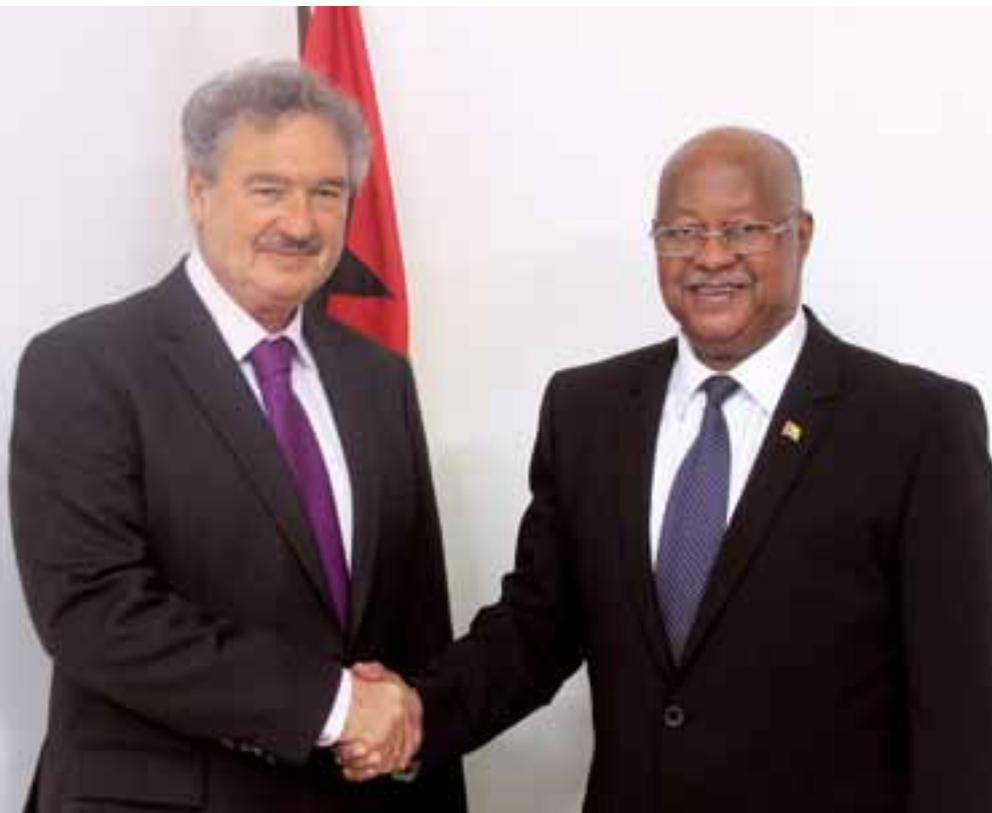
Les discussions se sont ensuite concentrées sur la situation interne du pays. Actuellement, le gouvernement bissau-guinéen mène une réforme importante dans le secteur de la sécurité, et plus spécifiquement au sein de l'armée pour

stabiliser le pays. Une autre priorité du gouvernement bissau-guinéen est la lutte contre le trafic de drogue, le pays souffrant actuellement du transit de drogues et de stupéfiants en provenance de pays tiers et manquant de moyens pour contrôler ses frontières afin d'arrêter et de poursuivre les trafiquants. Le pays doit également faire face au développement de la pêche illégale. Dans ce contexte, ainsi que dans la recherche de nouveaux projets de coopération en vue d'approfondir les relations bilatérales, les ministres ont discuté du lancement éventuel d'une coopération dans le domaine de la surveillance côtière, qui pourrait soutenir les autorités bissau-guinéennes dans leurs efforts pour sécuriser leurs côtes. La lutte contre l'impunité représente un autre domaine prioritaire sur lequel le gouvernement se concentre actuellement, menant des efforts importants en ce qui concerne le renforcement de l'État de droit et la consolidation de l'administration du système judiciaire.

Le chef de la diplomatie luxembourgeoise a également eu une rencontre avec le chef de la délégation de l'UE, Joaquin Gonzalez-Ducay, ainsi qu'avec les ambassadeurs européens résidant en Guinée-Bissau. Il a eu un échange de vues sur la situation générale dans le pays ainsi que sur les progrès réalisés récemment en ce qui concerne la stabilisation, la réforme du secteur de sécurité et les travaux de l'UE dans le pays. Plus particulièrement, Joaquin Gonzalez-Ducay a donné des explications sur les recommandations de l'UE et sur les avancées de la mise en œuvre de celles-ci.



Jean Asselborn avec Malam Bacai Sanha, président de la république de Guinée-Bissau
(© Ministère des Affaires étrangères)



Jean Asselborn et Carlos Gomes junior, Premier ministre de Guinée-Bissau
(© Ministère des Affaires étrangères)

La délégation luxembourgeoise a eu en outre une entrevue avec le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, Joseph Mutaboba. Ce dernier a expliqué les différents aspects de sa mission en Guinée-Bissau et a fait part de son appréciation de la situation actuelle dans le pays, notamment en ce qui concerne la réforme du secteur de sécurité.

Le 20 octobre, le Vice-Premier ministre luxembourgeois a rencontré le président de la république de Guinée-Bissau, Malam Bacã Sanha, ainsi que le Premier ministre Carlos Gomes junior. Les discussions ont porté plus

particulièrement sur les relations de la Guinée-Bissau avec, d'un côté, l'UE, et, de l'autre, l'ONU. En outre, Jean Asselborn a fait le point sur la situation actuelle au sein de l'UE dans le contexte de la crise financière et de la dette souveraine, notamment sur les pays membres de la zone euro. Il a surtout souligné l'importance du prochain Conseil européen qui aura lieu le 23 octobre 2011 à Bruxelles et se concentrera sur la gouvernance économique dans l'UE.

17-21 octobre 2011

S.A.R. le Grand-Duc héritier et le ministre Jeannot Krecké en mission économique en Chine

Du 17 au 21 octobre 2011, S.A.R. le Grand-Duc héritier a présidé une mission économique en Chine, dirigée par le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké.



Une trentaine d'entreprises faisaient partie de la mission. Celles-ci proviennent de divers domaines tels que le secteur financier, la logistique, les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'industrie automobile, le tourisme, l'industrie et les services aux entreprises.

Après un bref séjour à Hong Kong, connu notamment pour son développement important dans le secteur de la logistique, la délégation s'est rendue à Shenzhen et à Chongqing, où S.A.R. le Grand-Duc héritier et le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, ont eu plusieurs entrevues avec des entreprises.



Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Chen Lifang, vice-présidente de Huawei, et S.A.R. le Grand-Duc héritier lors de la visite des installations de l'entreprise Huawei Technology (© SIP/Charles Caratini)



Chine

À la une



Visite de l'entreprise BYD: (de g. à dr.) Henry Z. Li, directeur général de BYD Auto Export Trade Division, Jeannot Krecké et S.A.R. le Grand-Duc héritier (© SIP/Charles Caratini)

Shenzhen

À Shenzhen, la première visite a eu lieu auprès de Huawei, présente au Luxembourg depuis 2008 et employant environ 50 personnes. Ses principaux clients au Luxembourg sont Vodafone, Millicom, EPT et Tango. Au total, Huawei emploie environ 110 000 personnes, dont environ 46% travaillent dans la recherche et développement (R & D) dans un des nombreux instituts établis notamment en Chine, en Russie, en Suède et aux États-

Unis. En 2010, Huawei a comptabilisé un revenu de 28 milliards de dollars US.

Cette visite visait à remercier la société pour sa bonne collaboration avec le Luxembourg et à analyser un possible développement commercial de son site au Grand-Duché. Lors de l'entrevue, S.A.R. le Grand-Duc héritier a surtout souligné les opportunités que le Luxembourg pouvait offrir dans différents domaines, notamment la logistique, la propriété intellectuelle et la R & D.

La délégation a également eu une entrevue auprès de BYD Automobile, qui fait partie de BYD Co. Ltd, et dont la production se base essentiellement sur les batteries rechargeables. Lors de l'entrevue, BYD a mis en évidence son intérêt à intégrer les marchés européen et américain, en profitant des opportunités découlant des politiques environnementales. Ainsi, leur objectif est de développer essentiellement des e-bus ainsi que des voitures à émission zéro.

Le 18 octobre, S.A.R. le Grand-Duc héritier et le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur ont visité le Shenzhen High-Tech Industrial Park (SHIP). Cette zone industrielle, créée en 1996, couvre une surface d'environ 11,5 km². Les activités de ce parc sont le fruit de synergies entre le gouvernement, l'industrie, les universités, les institutions de recherche ainsi que des services financiers et intermédiaires. Le parc se concentre sur quatre pôles thématiques: le développement de brevets et des produits high-tech qui en découlent, l'amélioration de la chaîne industrielle high-tech, la diversification spécifique et interactive des incubateurs ainsi que l'accompagnement de groupes de recherche de diverses universités.

Au SHIP, la délégation officielle a visité la société Mindray, dont les équipements médicaux sont

vendus dans plus de 190 pays. Mindray est installée dans plusieurs pays émergents, mais aussi européens tels que l'Allemagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas et l'Espagne.

Chongqing

La délégation officielle s'est ensuite rendue à Chongqing, municipalité centrale dans la politique de développement régional de la Chine. Son économie se base sur des secteurs tels que l'industrie, les technologies de l'information et la logistique. Dans ce contexte, Cargolux a reçu des signaux positifs des autorités locales concernant les droits d'atterrissage à Chongqing. En outre, des négociations avec une banque de Chongqing sont en cours.

En marge de la visite officielle, la Chambre de commerce a organisé un *business matching* entre des entreprises chinoises et luxembourgeoises.

Jeannot Krecké a mentionné l'importance de Chongqing, en rappelant que «l'Expo Shanghai a été une excellente opportunité pour le Luxembourg de se présenter à la Chine, toutefois il y a un grand intérêt de la part du Luxembourg de se présenter également à d'autres régions chinoises, telles que Chongqing».

Shanghai

S.A.R. le Grand-Duc héritier et le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, se sont rendus en mission économique à Shanghai du 19 au 21 octobre.

Le 19 octobre, la délégation officielle a eu une entrevue avec différentes entreprises provenant de divers domaines, telles que Wahaha, Fosun Group, Broad et Chint. L'entrevue visait à revoir les chefs d'entreprise qui avaient participé au Global China Business Meeting à Luxembourg en 2010.

Les entreprises présentes ont montré leur intérêt pour intégrer le marché européen, voire pour poursuivre le développement de leur marché respectif en Europe ainsi que pour coopérer avec des entreprises provenant d'Europe.

Le 20 octobre a eu lieu la signature de l'accord de transmission du pavillon luxembourgeois de



Visite des installations aéroportuaires de Chongqing (© SIP/Charles Caratini)



Visite de Shanghai Volkswagen Automotive Co.: S.A.R. le Grand-Duc héritier, Hu Maoyuan, directeur de Shanghai Volkswagen Automotive Co., et Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur (© SIP/Charles Caratini)

l'Expo Shanghai 2010 au gouvernement chinois. Jeannot Krecké a mis en évidence l'importance de la participation du Luxembourg à l'Expo Shanghai 2010 dans le développement de la coopération sino-luxembourgeoise ainsi que dans l'intensification de l'amitié entre ces deux peuples. Le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur a mentionné qu'il y avait déjà quelques projets de la part du gouvernement chinois concernant la future utilisation du pavillon.

Au cours de cette journée, la délégation officielle a eu une entrevue avec deux banques chinoises, Bank of Communication et Shanghai

Pudong Development Bank, la dernière ayant montré de l'intérêt pour s'établir au Grand-Duché.

En outre, S.A.R. le Grand-Duc héritier et Jeannot Krecké ont visité les installations de Shanghai Volkswagen Automotive Co., qui est une *joint venture* entre le groupe Volkswagen et Shanghai Automotive Industry Corporation (SAIC) existant depuis 1985. En 2010, celle-ci a eu une production annuelle d'environ 1 000 000 véhicules.

Lors de la rencontre avec Catarc (China Automotive Technology & Research Center), Luxcontrol a

remis le premier diplôme autorisant un expert de Catarc à effectuer des tests au nom de Luxcontrol dans le domaine automobile pour les normes EC et ECE en Chine. Luxcontrol est en charge du service technique (standard de sécurité des véhicules) approuvé par la Société nationale de certification et d'homologation (SNCH) concernant les tests de sécurité en accord avec les directives en vigueur au niveau européen. La coopération entre la SNCH, Luxcontrol et Catarc s'accroît, vu que le Luxembourg a une bonne réputation en Chine pour ce qui est de son activité dans le domaine de la certification et de l'homologation.

Le 21 octobre a eu lieu le séminaire de Luxembourg for Finance, auquel ont participé S.A.R. le Grand-Duc héritier et le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur. La délégation officielle a également eu une entrevue avec le vice-maire de Shanghai, qui a souligné le rôle important du Luxembourg dans le développement de la place financière de Shanghai, vu son expérience dans ce domaine en tant que place financière d'envergure mondiale.

24-27 octobre 2011

Visite de travail au Niger et au Sénégal

La ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, a effectué une visite de travail au Niger le 24 octobre, puis au Sénégal du 24 au 27 octobre 2011.



Marie-Josée Jacobs, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, reçue par Mohamed Bazoum, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur (© SIP/Nicolas Bouvy)

Niger

La ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, et le ministre des Finances, Luc Frieden, ont effectué une visite de travail au Niger à l'occasion de la tenue, le 24 octobre 2011, de la 6^e commission de partenariat entre le Luxembourg et le Niger.

La commission de partenariat a permis aux délégations de faire le point sur la mise en œuvre du programme indicatif de coopération (PIC) qui régit les relations de coopération entre les deux pays partenaires pour les années 2008 à 2012 et d'avoir un échange de vues sur les orientations et concentrations sectorielles du programme.



Rencontre de Marie-Josée Jacobs, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, et de Luc Frieden, ministre des Finances, avec Brigi Rafini, Premier ministre du Niger (© SIP/Nicolas Bouvy)

Signé en janvier 2009 et doté d'une enveloppe indicative de 60 millions d'euros, ce PIC de 2^e génération (PIC II) se concentre principalement sur les secteurs de la formation professionnelle et technique, de l'éducation de base ainsi que du développement rural et de la sécurité alimentaire.

Après avoir passé en revue l'historique des relations entre la république du Niger et le Grand-Duché de Luxembourg, le ministre d'État,

ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur, Mohamed Bazoum, s'est félicité de la reprise et de la redynamisation de la coopération entre les deux pays dès la fin de la crise politique qui a secoué le Niger en 2009 et 2010. Il a souligné que le Luxembourg jouait un rôle important pour aider le Niger à relever les multiples et complexes défis qui se posent à lui en matière de développement.

Marie-Josée Jacobs s'est également réjouie de la reprise des relations de coopération entre le Niger et le Luxembourg et elle a félicité les autorités nigériennes «pour le rétablissement de la démocratie et de l'État de droit, qui sont la base pour tout développement économique et social». Marie-Josée Jacobs s'est ensuite penchée sur les secteurs auxquels le Luxembourg apporte son appui, notamment en matière de formation professionnelle, ceci afin



Rencontre de Marie-Josée Jacobs avec Mahamadou Issoufou, président de la république du Niger
(© SIP/Nicolas Bouvy)

En marge de la commission de partenariat, les membres de la délégation luxembourgeoise ont eu l'occasion d'effectuer des visites sur le terrain, notamment dans la région de Dosso, au sud du Niger. Ils y ont visité le site maraîcher de Kara, la banque céréalière et les infrastructures de marché et de stockage de Koygorou. Ils se sont ensuite rendus au village de l'organisation non gouvernementale Villages d'enfants SOS de Dosso, avant de visiter l'institution de microfinance Asusu Ciigaba et le Centre technique de formation professionnelle et technique.

Des entrevues politiques, notamment avec le président du Niger, Mahamadou Issoufou, avec le Premier ministre Brigi Rafini ainsi qu'avec le ministre d'État, ministre

de donner des perspectives aux jeunes, et dans le domaine de la sécurité alimentaire et du développement local. Elle a terminé son intervention en insistant sur l'importance du partenariat entre les gouvernements, d'une part, et les organisations du système des Nations unies et les ONG, d'autre part.

Deux protocoles d'accord ont également été signés pendant la visite des ministres au Niger, portant, d'un côté, sur un appui du Luxembourg à la mise en œuvre du Plan d'action régional de la stratégie de développement rural et de l'initiative 3N – «Les Nigériens nourrissent les Nigériens» – et, de l'autre, au dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires.



Visite du site maraîcher du village de Kara: Kané Aichatou Boulama, gouverneure de la région de Niamey; Marie-Josée Jacobs, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire; Marjolijne Frieden, présidente du conseil d'administration de SOS Villages d'enfants Monde Luxembourg; Luc Frieden, ministre des Finances; Babalé Amadou, gouverneur de la région de Dosso
(© SIP/Nicolas Bouvy)



des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur, Mohamed Bazoum, ont clôturé la visite des ministres Jacobs et Frieden au Niger.

Le ministre des Finances, Luc Frieden, a participé à la première partie de la visite au Niger. Il a notamment assisté à Dosso à la présentation d'une institution de microfinance, Asusu SA, appuyée par le Luxembourg Microfinance and Development Fund (LMDF). À Niamey, Luc Frieden et Mohamed Bazoum ont convenu que le Luxembourg et le Niger négocieraient une convention de non-double

imposition. À Dakar, Luc Frieden a rencontré le nouveau gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Tiémoko Meyliet Koné, avant de rentrer à Luxembourg.

Sénégal

À la suite de son déplacement au Niger, la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, s'est rendue au Sénégal pour une visite de travail de trois jours, du 24 au 27 octobre, dans le cadre de la 8^e commission

de partenariat et de la signature du 3^e PIC (PIC III) entre le Grand-Duché de Luxembourg et la république du Sénégal.

Présidée par la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire luxembourgeoise et le ministre de l'Économie et des Finances sénégalais, Abdoulaye Diop, la commission de partenariat a permis aux délégations des deux pays d'échanger leurs vues sur leur coopération en matière de développement.

Les délégations ont dans un premier temps dressé le bilan de l'état d'exécution du 2^e PIC (PIC II), lequel vient à terme fin 2011.



Marie-Josée Jacobs, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, et Abdoulaye Diop, ministre de l'Économie et des Finances de la République du Sénégal, lors de la signature de la 8^e commission de partenariat entre le Luxembourg et le Sénégal (© SIP/Nicolas Bouvy)



Pose de la première pierre de la maternité de Ngallèle par, entre autres personnalités, Mouhamadou Moustapha Ndao, gouverneur de Saint-Louis, et Marie-Josée Jacobs (© SIP/Nicolas Bouvy)

Doté d'une enveloppe indicative de 53,3 millions d'euros, ce PIC de 2^e génération couvre la période 2007-2011 et intervient dans les secteurs suivants: éducation, formation professionnelle et intégration socioprofessionnelle; santé de base, eau et assainissement ainsi que bonne gouvernance.

Suite aux présentations des différents intervenants des parties sénégalaise et luxembourgeoise, les deux ministres ont salué le fait que la mise en œuvre du PIC II se soit déroulée de manière réellement partenariale et que le choix des secteurs comme des zones d'intervention réponde de manière

adéquate aux besoins, demandes et priorités du Sénégal.

Les ministres Jacobs et Diop se sont ensuite penchés sur les leçons tirées de l'exécution du PIC II, en soulignant que celles-ci avaient alimenté la préparation commune du PIC III. Comme l'ont rappelé les deux ministres, celui-ci a pour objectif principal de consolider les acquis du PIC II dans les secteurs de la santé, de l'enseignement technique et de la formation et insertion professionnelles ainsi que de la décentralisation et de l'éducation citoyenne. Il couvre la période 2012-2016 et bénéficie

d'une dotation nouvelle indicative de 56,4 millions d'euros.

Assistant à la commission de partenariat à l'instar d'autres représentants d'agences multilatérales présentes à Dakar et impliquées dans les activités de la coopération luxembourgeoise au Sénégal, la coordinatrice résidente du système des Nations unies a confirmé la pertinence du choix des priorités stratégiques retenues pour le PIC III, en ce qu'elles correspondent aux priorités définies dans le document de politique économique et sociale du gouvernement sénégalais.



La commission de partenariat s'est achevée avec la signature officielle par les ministres Diop et Jacobs du PIC III. Dans le cadre de sa visite dans la capitale sénégalaise, Marie-Josée Jacobs a également été reçue par le Premier ministre de la république du Sénégal, Souleymane Ndéné Ndiaye. Il a été question des objectifs de développement économique et social du Sénégal et de la contribution luxembourgeoise à cet effort. Entre autres sujets abordés figuraient la situation politique dans la sous-région, notamment les développements politiques en Côte d'Ivoire, en Guinée et en Guinée-Bissau, ainsi que les questions du changement climatique et du développement durable.

La délégation luxembourgeoise a profité de son séjour au Sénégal pour visiter plusieurs projets de la coopération luxembourgeoise au Sénégal. Après la visite du village d'enfants de Dakar, soutenu par SOS Villages d'enfants Monde Luxembourg, la délégation s'est rendue à Saint-Louis, l'ancienne capitale du Sénégal. Marie-Josée Jacobs y a procédé à la pose de la première pierre de la maternité de Ngallèle, avant de rencontrer l'équipe du projet du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) proposant, comme projet pilote, une formation qualifiante à une cinquantaine de jeunes filles défavorisées de la commune de Saint-Louis. Une visite du chantier du nouveau Centre régional

d'enseignement technique féminin ainsi que du service d'urgences de l'hôpital de Saint-Louis a clôturé le déplacement dans la région.

À noter enfin que la visite au Sénégal a été l'occasion de faire un test grandeur nature de la plateforme emergency.lu en présence de nombreux acteurs internationaux humanitaires. L'exercice a permis de vérifier la pertinence et l'efficacité sur le terrain de ce dispositif de télécommunication par satellite développé par le ministère et les sociétés HITEC et SES Astra TechCom et dont le déploiement rapide est assuré par Luxembourg Air Ambulance.



Visite du service d'urgence de l'hôpital régional de Saint-Louis (© SIP/Nicolas Bouvy)

26 octobre 2011

Conseil européen informel et réunion des chefs d'État ou de gouvernement de la zone euro



En date du 26 octobre 2011, le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, a participé à Bruxelles au Conseil européen informel et à la réunion des chefs d'État ou de gouvernement des pays membres de la zone euro.

Les chefs d'État ou de gouvernement des 27 pays membres de l'Union européenne d'abord et ceux des 17 pays membres de la zone euro ensuite, ont réussi, après presque dix heures de négociations, à adopter un paquet global devant permettre à la zone euro d'augmenter sa résistance face à la crise de la dette souveraine et à finaliser un deuxième programme d'aide à la Grèce axé principalement sur des mesures permettant de ramener la dette grecque à un niveau soutenable, c'est-à-dire

à 120% du produit intérieur brut à l'horizon 2020. Pour cela, un accord de dernière minute négocié par Jean-Claude Juncker, la chancelière allemande Angela Merkel, le président français Nicolas Sarkozy, le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, ainsi que la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, avec les représentants de l'Institute of International Finance,

prévoit une décote de 50% sur les titres obligataires grecs.

La zone euro s'engage à participer avec un maximum de 30 milliards d'euros à cet effort et décidera, avant la fin de l'année 2011, d'un nouveau programme d'assistance à la Grèce d'un volume de 100 milliards d'euros, cofinancé par le Fonds européen de stabilité financière (FESF) et le FMI.

Afin de garantir que les créanciers de la Grèce puissent absorber



cette perte, il a également été décidé que les fonds propres des institutions financières devraient s'élever à 9% à partir de juillet 2012. Les établissements financiers devront ainsi se recapitaliser avec des moyens privés. Si cela s'avérait impossible, les États pourront intervenir dans la recapitalisation, et si ceux-ci n'étaient pas en mesure de le faire, le FESF pourra intervenir en dernier ressort.

Le sommet a décidé d'augmenter le pare-feu financier de la zone euro en permettant au FESF d'optimiser ses ressources, ce qui devrait permettre un effet de levier de quatre, voire cinq, générant un volume total se situant aux environs d'un billion d'euros.

Les chefs d'État ou de gouvernement ont rappelé leur attachement à une discipline budgétaire stricte et aux réformes structurelles. Dans ce contexte, ils ont salué les efforts entrepris en Espagne et les engagements pris par l'Italie.

Le sommet a adopté des mesures de renforcement de la coordination et de la surveillance économique et budgétaire. À cet effet, un paquet de mesures spécifiques sera mis sur pied dans les mois à venir.

Ont également été adoptées dix mesures tendant à renforcer la gouvernance de la zone euro.

Finalement, le président du Conseil européen, en étroite collaboration



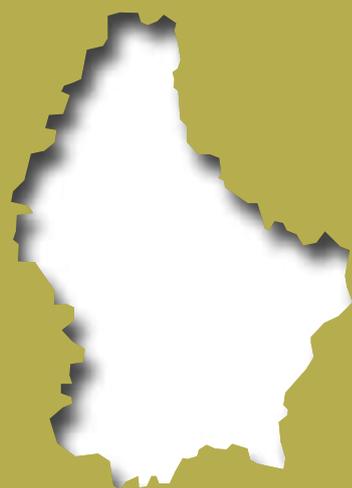
Jean-Claude Juncker, président de l'Eurogroupe, en conversation avec Nicolas Sarkozy, président de la République française, à Bruxelles le 26 octobre (© SIP/Jock Fistic)

avec le président de la Commission européenne et le président de l'Eurogroupe, a reçu un mandat pour identifier des pistes pour renforcer l'union économique et explorer la possibilité de modifications limitées du traité. Un rapport intérimaire sera présenté à cet effet en décembre 2011, un rapport final sur la mise en œuvre des mesures décidées sera soumis aux chefs d'État ou de gouvernement de la zone euro en mars 2012.

S'exprimant devant la presse à l'issue de la réunion, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a salué les décisions prises qui, selon lui, «garantiront la stabilité financière dans la zone euro tout entière. Les marchés financiers verront que nous sommes déterminés à endiguer la contagion dans la zone euro et à tout faire pour garantir la stabilité financière».

27 octobre-8 décembre 2011

Assermentation des collèges des bourgmestres et échevins



Du 27 octobre au 8 décembre 2011, le ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, Jean-Marie Halsdorf, a procédé à l'assermentation des collèges des bourgmestres et échevins des communes du Grand-Duché de Luxembourg.

Les nouveaux bourgmestres et échevins issus des élections communales du 9 octobre 2011 ont prêté entre les mains de Jean-Marie Halsdorf le serment prescrit par l'article 6 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, dont la formule est la suivante: «Je jure fidélité au Grand-Duc, d'observer la Constitution et les lois du pays, et de remplir avec zèle, exactitude, intégrité et impartialité les fonctions qui me sont confiées.»

Ont prêté serment le 27 octobre 17 nouveaux bourgmestres et 35 échevins de: Beaufort, Bertrange, Bissen, Boevange/Attert, Colmar-Berg, Consdorf, Contern, Fischbach, Flaxweiler, Koerich, Larochette, Mertert, Pétange, Reckange-sur-Mess, Sandweiler, Steinfort et Weiler-la-Tour.

Ont prêté serment le 7 novembre 17 nouveaux bourgmestres et 34 échevins de: Bech, Beckerich, Berdorf, Betzdorf, Biwer, Bous, Dalheim, Ettelbruck, Garnich, Grevenmacher, Junglinster, Kopstal, Lenningen, Lintgen, Lorentzweiler, Mondorf-les-Bains et Steinsel.

Ont prêté serment le 10 novembre 16 nouveaux bourgmestres et 36 échevins de: Diekirch, Dippach, Dudelange, Hesperange, Mamer, Manternach, Mertzig, Mondercange, Préizerdaul, Putscheid, Remich, Roeser, Rosport, Schengen, Schuttrange et Vallée de l'Ernz.

Ont prêté serment le 14 novembre 13 nouveaux bourgmestres et 26 échevins de: Bettembourg, Ell, Septfontaines, Stadtbredimus, Strassen, Tuntange, Useldange,



Assermentation

À la une



Assermentation du collège des bourgmestres et échevins de la Ville de Luxembourg le 24 novembre: (de g. à dr.) Colette Mart et Simone Beissel, échevines; François Bausch, échevin; Jean-Marie Halsdorf, ministre de l'Intérieur et à la Grande Région; Xavier Bettel, bourgmestre de la Ville de Luxembourg; Lydie Polfer et Viviane Loschetter, échevines (© SIP/Nicolas Bouvy)

Vianden, Wahl, Waldbillig, Waldbredimus, Wincrange et Wormeldange.

Ont prêté serment le 17 novembre 13 nouveaux bourgmestres et 30 échevins de: Bourscheid, Differdange, Esch-sur-Alzette, Feulen, Frisange, Goesdorf, Grosbous, Hobscheid, Leudelange, Mompach, Rambrouch, Redange-sur-Attert et Weiswampach.

Ont prêté serment le 21 novembre 13 nouveaux bourgmestres et 27 échevins de: Bettendorf, Boulaide, Erpeldange, Heffingen, Kehlen, Kiischpelt, Lac de la Haute-Sûre, Reisdorf, Rumelange, Sanem, Troisvierges, Vichten et Winseler.

Ont prêté serment le 24 novembre 12 nouveaux bourgmestres et 30 échevins de: Clervaux, Esch-sur-Sûre, Eschweiler, Luxembourg,

Mersch, Niederanven, Nommern, Saeul, Schieren, Schifflange, Tandel et Walferdange.

Ont prêté serment le 8 décembre 5 nouveaux bourgmestres et 12 échevins de: Echternach, Käerjeng, Kayl, Parc Hosingen et Wiltz.

15 novembre 2011

Jean Asselborn au sujet de la politique européenne et étrangère 2011

Le 15 novembre 2011, le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a présenté la déclaration sur la politique européenne et étrangère 2011 (📄 page 344) à la Chambre des députés.

La déclaration sur la politique européenne et étrangère a surtout porté sur les valeurs et intérêts fondamentaux sur lesquels est basée la politique européenne et étrangère du Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que sur les nombreux domaines où le Luxembourg entend défendre ceux-ci.

Jean Asselborn a débuté son intervention en constatant, d'une part, l'état de paralysie dans lequel se trouve l'Europe sous les effets incontrôlables de la crise de la dette souveraine et, d'autre part, la levée des peuples d'Afrique du Nord engagés dans la lutte pour la liberté et prenant par là en main leur propre avenir.

Au sujet de la crise de la dette souveraine et des tensions politico-sociales en Europe, le chef de la diplomatie a souligné la concordance entre les intérêts nationaux du Grand-Duché et ceux de l'Europe. Il a notamment mis l'accent sur la solidarité comme principe fondamental de la politique étrangère luxembourgeoise au sein de l'Union européenne (UE). L'État de droit tout comme les droits humains représentent deux autres variables essentielles dans le développement et l'expression de la politique étrangère du Grand-Duché de Luxembourg.

Jean Asselborn a résumé les enjeux actuels de la crise de la dette souveraine au sein de l'UE,

la qualifiant de sans pareille et de très complexe, et a présenté les différentes mesures prises au niveau européen pour la contre-carrer. Dans ce contexte, il a notamment cité la réforme du pacte de stabilité, le «semestre européen», l'établissement du Fonds européen de stabilité financière (FESF) et le Mécanisme européen de stabilité (MES) ou encore les différents plans de réformes et d'austérité au niveau des États membres.

«L'euro est irremplaçable», a déclaré le ministre, en ajoutant: «On ne peut pas exclure des membres de la zone euro [...]; au contraire, il faut faire preuve de solidarité politique, surtout en temps de crise.»



Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères (© SIP/Charles Caratini)

Il a aussi mis en évidence le rôle trop important des agences de notation, déclarant qu'il était inacceptable qu'elles se prononcent sur la qualité du processus démocratique d'un pays. Il a salué les propositions de la Commission européenne sur une nouvelle régulation des agences de notation.

Au sujet des perspectives futures de l'UE dans le contexte de la crise, Jean Asselborn s'est félicité des acquis du processus d'intégration au niveau européen, évoquant plus particulièrement l'espace Schengen. Il a enchaîné pour faire le point sur les derniers développements en la matière,

notamment dans le contexte des flux migratoires, des candidatures de la Bulgarie et de la Roumanie ainsi que de la fermeture unilatérale des frontières par le précédent gouvernement danois. Sur un plan plus général, il a regretté que les fondements de plusieurs politiques communes au niveau européen aient été remis en question.

Jean Asselborn a ensuite évoqué les progrès de la mise en œuvre du traité de Lisbonne. Il a mis en lumière les changements nécessaires en vue de la mise en œuvre des dispositions pour contrecarrer la crise de la dette souveraine. En outre, il a salué les travaux qui se

poursuivent pour mettre en place le Service européen pour l'action extérieure (SEAE). Ce service contribuera à accroître la visibilité et l'efficacité de l'UE à l'étranger. Son action est susceptible de bénéficier particulièrement aux États membres dont le réseau diplomatique est de dimension modeste. Enfin, il a abordé l'initiative citoyenne, qu'il a saluée comme un premier élément de démocratie directe en Europe.

Toujours dans le contexte du rôle important de l'UE pour le Grand-Duché, Jean Asselborn a évoqué les efforts luxembourgeois dans le domaine de la politique du siège

du Luxembourg. Il a souligné que le Grand-Duché maintiendrait ses efforts pour améliorer les conditions de travail au Luxembourg et continuerait à agrandir et à moderniser les infrastructures. Une nouvelle carte de légitimation est également en voie de développement.

Malgré les perspectives sombres et les tendances peu prometteuses au sein de l'UE, et plus particulièrement de la zone euro, Jean Asselborn a conclu en lançant que, au cours de l'histoire du processus d'intégration, l'Europe avait toujours pu surmonter les crises en portant son regard résolument vers l'avant et en poursuivant l'approfondissement du processus d'intégration. «S'engager, avec responsabilité et solidarité, pour le renforcement de l'UE, c'est aussi s'engager pour notre pays. Il n'y a pas d'alternative», a-t-il déclaré.

La politique étrangère reste également fortement attachée au multilatéralisme, notamment dans le domaine du commerce international, où il importe plus que jamais, surtout en temps de crise, de résister aux tendances protectionnistes et de lutter contre des barrières enfreignant le commerce international, ceci pour favoriser le développement économique des pays les moins développés. Jean Asselborn a salué l'adhésion prochaine de la Russie à l'Organisation mondiale du commerce et a également relevé l'engagement de l'UE à établir davantage d'accords de libre-échange à travers le monde.

Dans le domaine du changement climatique, l'UE a pris des engagements forts pour réduire les émissions de CO₂ et a également établi

un mécanisme de financement au bénéfice des pays pauvres affectés par le phénomène. «Le Luxembourg et l'UE ne peuvent pas se replier sur eux-mêmes, mais doivent au contraire rester un élément de la solution», a rappelé le ministre.

Jean Asselborn s'est ensuite tourné vers le processus d'élargissement de l'UE, faisant le point sur les différents dossiers. Au sujet des Balkans occidentaux, il a souligné que les problèmes structurels des Balkans ne pouvaient être résolus que par l'intermédiaire de l'UE, renforçant leur perspective européenne. Le chef de la diplomatie luxembourgeoise a également exprimé ses vives félicitations au sujet du travail des forces de la police et de l'armée luxembourgeoise dans les Balkans occidentaux. Il a par ailleurs encouragé la poursuite du processus de négociation d'adhésion de l'UE avec la Turquie ainsi qu'avec l'Islande. Il s'est félicité de la conclusion des négociations d'adhésion de la Croatie. En outre, Jean Asselborn a salué la libéralisation des visas pour accroître les contacts directs entre les citoyens, tout en mettant en garde contre les abus.

En ce qui concerne le partenariat oriental de l'UE, il a constaté que la réalisation des objectifs fixés était importante pour le Luxembourg, mais que les partenaires devaient respecter des engagements dans les domaines de la démocratie et de l'État de droit, éléments nécessaires pour la construction de l'Europe.

Jean Asselborn a ensuite fait un tour d'horizon du voisinage méridional de l'UE suite aux

bouleversements survenus dans cette région au cours du Printemps arabe. Le Vice-Premier ministre a rappelé que ces événements avaient été provoqués par la volonté des peuples d'acquiescer des valeurs comme la liberté, l'État de droit ou encore les droits humains et s'est dit convaincu que l'Europe avait joué un rôle important dans ces développements, ayant été une source d'inspiration pour les peuples d'Afrique du Nord. Néanmoins, «il appartient maintenant aux peuples d'accomplir les prochains pas et l'UE doit les soutenir dans leur quête de liberté et de stabilité, ceci dans le cadre de la politique européenne de voisinage qui représente l'instrument de choix pour l'établissement d'accords ambitieux de coopération et de libre-échange avec les différents pays», a-t-il dit, faisant également le point sur les événements récents et les situations respectives en Tunisie, Égypte, Libye et Syrie.

Jean Asselborn a ensuite abordé le rôle de l'Iran dans cette région du monde. Il a annoncé qu'à la lumière des récentes conclusions de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et aussi longtemps que l'Iran refusait de négocier avec l'AIEA et les UE3+3 (États-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne), l'imposition de nouvelles sanctions ne pouvait être exclue. Jean Asselborn a ajouté que l'option militaire risquait d'être contre-productive.

Au sujet du processus de paix au Proche-Orient, Jean Asselborn a fortement déploré l'intensification journalière de la haine entre Israéliens et Palestiniens. Le chef de la diplomatie luxembourgeoise



a rappelé la position du gouvernement luxembourgeois en faveur de la solution à deux États sur base des frontières de 1967 et d'une reprise immédiate des négociations directes entre Israéliens et Palestiniens. La politique de colonisation du gouvernement Nétanyahou, qui représente le principal obstacle aux efforts entrepris en vue d'une reprise des négociations, a été fortement condamnée. Au sujet de la demande de reconnaissance d'un État palestinien au niveau des Nations unies, Jean Asselborn a formulé l'espoir que l'UE arrive à maintenir une position commune des 27 États membres.

En ce qui concerne les relations du Luxembourg avec d'autres pays de la région, il a noté que celles-ci continuaient à se diversifier, surtout au niveau économique et commercial, et notamment dans la région du Golfe. À cet effet, une ambassade sera inaugurée prochainement à Abu Dhabi.

Au sujet des relations du Luxembourg avec le continent africain, le Vice-Premier ministre a déclaré que, malgré le contexte actuel difficile, le futur appartiendrait au continent africain. Il a fait allusion aux développements positifs, en rappelant notamment que le nombre de conflits en Afrique étaient en baisse, mais aussi en mettant en évidence l'engagement luxembourgeois au sein de la Commission de consolidation de la paix au niveau des Nations unies, ainsi que dans les missions au niveau de l'UE (EUTM Somalia et EU Navfor Atalanta). Jean Asselborn a expliqué que le Luxembourg s'engageait pleinement pour approfondir davantage les relations avec les

pays du continent africain, en combinant les niveaux politique, diplomatique et de la coopération aux volets économique et culturel. À cet effet, une ambassade sera inaugurée prochainement à Addis Abeba et plusieurs missions économiques ont déjà été effectuées, notamment en Algérie et en Angola.

Jean Asselborn s'est ensuite concentré sur les partenaires stratégiques les plus importants du Luxembourg et de l'UE. Évoquant tout d'abord la relation transatlantique, il a expliqué l'importance des relations avec les États-Unis, «parce que nous défendons les mêmes valeurs». La Russie et la Chine sont deux autres partenaires stratégiques importants, aussi bien sur le plan économique et commercial que politique, a observé le Vice-Premier ministre. Enfin, il a également abordé les graves événements au Japon suite au séisme du mois de mars 2011.

Au sujet de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Jean Asselborn a réitéré que le Luxembourg devait affronter les défis actuels avec ses partenaires et œuvrer à rester un membre engagé et crédible au sein de l'Alliance. Le Luxembourg s'est engagé depuis longtemps pour la défense de sa sécurité, et ceci au sein de nombreuses missions de l'OTAN, notamment la Force internationale de sécurité (KFOR) au Kosovo et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan. À ce sujet, Jean Asselborn a fait le point sur la situation en Afghanistan et les progrès réalisés dans le processus de transition. Il a exposé l'engagement à long terme de la communauté

internationale dans le pays en vue de sa stabilisation. Au sujet de la défense antimissile, il a rappelé que ce projet n'était possible qu'en coopération avec la Russie.

Enfin, il a donné encore des précisions sur les efforts luxembourgeois entrepris en vue d'un monde sans armes de destruction massive ainsi que dans le domaine de la non-prolifération et de la réduction des armements en général. Le Luxembourg appelle de ses vœux l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) et soutient pleinement la Convention sur les armes à sous-munition, ou encore la lutte contre les mines.

Jean Asselborn a conclu son intervention en évoquant la candidature luxembourgeoise pour un siège non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, qui est l'expression par excellence de l'engagement luxembourgeois au sein de la communauté internationale.

18 novembre 2011

Deuxième Sommet de l'agriculture

Le deuxième Sommet de l'agriculture a eu lieu le 18 novembre 2011 sous la présidence de Romain Schneider, ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural.

Le secteur agricole était représenté par le bureau de la Chambre d'agriculture et les délégués des syndicats professionnels. Du côté du gouvernement ont participé Jean-Marie Halsdorf, ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, Marco Schank, ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures, et Romain Schneider, ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural.



Romain Schneider, ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural (© SIP/Éric Chenal)

Autorisations de construction pour les exploitations agricoles dans les zones vertes

Les représentants du milieu agricole et du gouvernement ont convenu des procédures suivantes:

L'ensemble des services compétents du ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, du ministère du Développement durable et des Infrastructures, du ministère de l'Intérieur et à la Grande Région ainsi que la Chambre d'agriculture participeront activement à l'élaboration du guide d'instruction en matière de constructions agricoles en zone verte. Le document *Leitfaden zum naturschutzrechtlichen Genehmigungsverfahren für landwirtschaftliche Gebäude in der Grünzone*, présenté par le ministère du Développement durable et des

Infrastructures, constitue la base de discussion pour cette élaboration. La finalisation du guide précité se fera au plus tard au courant du 2^e semestre de l'année 2012.

Les services précités et la Chambre d'agriculture seront également représentés au sein du comité de suivi chargé d'examiner les demandes en cours d'autorisation.

L'agriculteur maître d'ouvrage sera associé au processus d'évaluation du projet par les autorités étatiques. Il sera notamment associé à la phase de la prédéfinition du projet et recevra dans ce cadre un conseil en matière économique, procédurale et de gestion de l'exploitation.

La situation en matière de taxes d'eau et de canalisation pour les exploitations agricoles

Les services du ministère de l'Intérieur et à la Grande Région ont présenté une synthèse sur la situation en matière d'application des redevances communales sur l'eau et la canalisation pour les exploitations agricoles. L'analyse de ces tableaux a permis de constater que la majorité des administrations communales n'avaient pas encore suivi le schéma qui leur a été soumis par les services compétents du ministère. Ce schéma se proposait de faire, lors de la fixation



de ces redevances, une distinction entre le secteur des ménages, le secteur industriel et le secteur agricole. Le ministère de l'Intérieur et à la Grande Région va poursuivre l'effort commencé et continuer à sensibiliser les administrations communales dans le sens indiqué.

Il est rappelé que le secteur agricole préconise une redevance harmonisée dans tout le pays, qui devrait se rapprocher d'un montant de 1 euro/m³ d'eau potable. Ce montant s'explique par le fait que l'eau est un facteur de production important et que, par conséquent, ces redevances constituent un coût de production non négligeable pour le secteur agricole.

Les effets de la sécheresse sur le revenu des agriculteurs

La sécheresse des mois de mars à juin 2011 a eu des conséquences très négatives sur la production agricole. Les exploitations pratiquant l'élevage de ruminants subissent de manière particulièrement forte les effets de la sécheresse du fait d'une production fourragère au cours de la première moitié de l'année 2011 nettement inférieure à celle d'une année normale. Les conditions météorologiques au cours de l'été et de l'automne n'ont pas permis de résorber le déficit de fourrages subi au printemps.

La valeur de la perte de production en prairies et pâturages permanents et temporaires calculée s'élève à 35 millions d'euros.

Une première tranche de l'indemnisation pour pertes dues à la sécheresse a été allouée aux agriculteurs en juillet 2011 sur base des résultats de la première coupe d'herbe. L'enveloppe de l'indemnisation s'élevait à 4,8 millions d'euros. Celle-ci a été répartie pour moitié en fonction de la surface en prairies et pâturages et pour moitié en fonction du cheptel bovin, ovin, caprin et cervidés détenu. Les taux d'aide ont été de 33 euros par hectare de prairies et pâturages, et de 18 euros par unité gros bétail (UGB).

Par ailleurs, un seuil minimal de dimension économique des exploitations à indemniser (9600 euros de marge brute standard) et un montant maximal d'indemnisation par hectare indemnisé (correspondant à une charge de bétail maximale de 2 UGB/ha) ont été appliqués.

Le gouvernement a retenu comme enveloppe pour le solde de l'indemnisation 5 millions d'euros. Le montant global s'élèvera ainsi à presque 10 millions d'euros. Ce montant a été calculé de manière à faire prendre en charge par le producteur une partie de la perte de production survenue et éviter tout risque de surcompensation. Le schéma d'indemnisation couvre environ 1300 à 1400 exploitations avec élevage de ruminants.

Le montant maximal d'indemnisation total par exploitation pour les deux tranches est de 20000 euros et les montants d'indemnisation par unité de surface et par UGB détenue seront adaptés en conséquence.

Dans ce cadre, les services du ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural ainsi que le secteur agricole vont également examiner la possibilité de définir des critères pour venir en aide aux exploitations présentant des cas de force majeure.

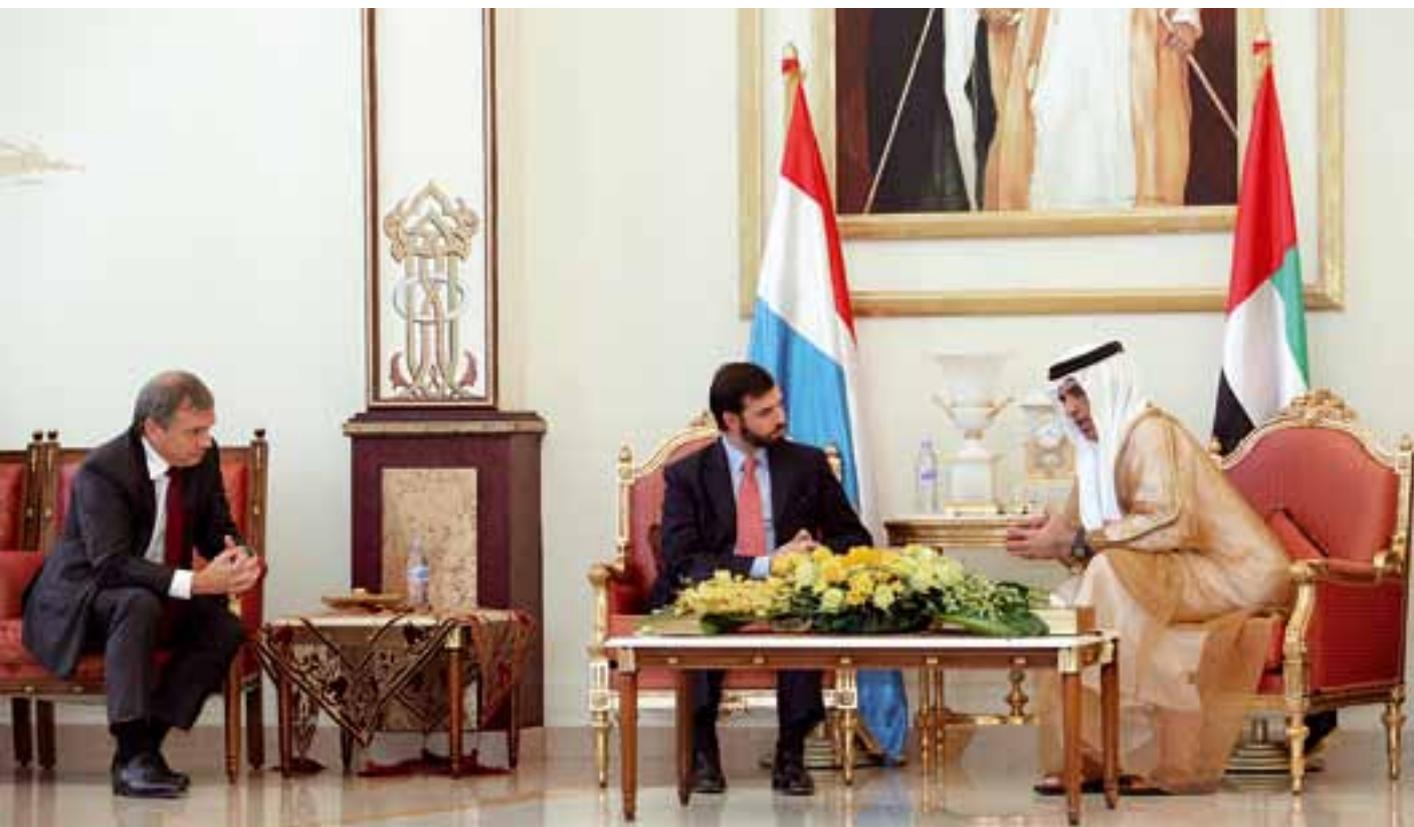
Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural s'engage à analyser avec le secteur agricole et le secteur des assurances intéressé les possibilités pour offrir à la profession agricole des régimes d'assurance mieux ciblés par rapport aux risques encourus par les exploitations agricoles en ce qui concerne les catastrophes multi-risques récoltes.

Finalement, le secteur agricole et le ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural ont convenu de se rencontrer au courant du premier semestre de l'année 2012 pour faire le point sur la situation dans le secteur laitier ainsi que pour examiner les propositions de la Commission européenne dans le cadre de la réforme de la politique agricole commune.

20-23 novembre 2011

Mission économique aux Émirats arabes unis et au Qatar

S.A.R. le Grand-Duc héritier a présidé une mission économique, dirigée par le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, aux Émirats arabes unis et au Qatar du 20 au 23 novembre 2011.



Entrevue à Ras Al Khaimah de S.A.R. le Grand-Duc héritier et Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, avec Sheikh Saud Bin Saqr Al Qasimi, l'émir de Ras Al Khaimah (© SIP/Luc Deflorenne)

Une vingtaine d'entreprises faisaient partie de la mission. Elles provenaient de divers domaines, tels que le secteur financier, les services aux entreprises, la logistique, les écotecnologies, l'industrie, la construction ainsi que les technologies de l'information et de la communication.

Émirats arabes unis

La délégation s'est rendue d'abord à Abu Dhabi, où elle a rejoint le ministre des Affaires étrangères,

Jean Asselborn, pour procéder à l'ouverture officielle de l'ambassade du Grand-Duché de Luxembourg auprès des Émirats arabes unis.

À Abu Dhabi, S.A.R. le Grand-Duc héritier et le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, ont évoqué les relations économiques et commerciales bilatérales lors d'un entretien avec la ministre du Commerce extérieur des Émirats arabes unis, Sheikha Loubna Bin Khaled Al Qassimi, qui a également participé à l'ouverture officielle de l'ambassade et du

Luxembourg Trade and Investment Office.

Ils ont également eu une entrevue avec le ministre de l'Économie des Émirats arabes unis, Sultan Bin Said Al Mansouri, lors de laquelle la situation économique mondiale a été abordée.

Finalement, ils ont été reçus par le prince héritier d'Abu Dhabi, Sheikh Mohammed Bin Zayed Al Nahyan.

La délégation s'est ensuite rendue à Dubai. S.A.R. le Grand-Duc héritier et Jeannot Krecké ont eu



Visite de la foire internationale du bâtiment et de la construction, The Big 5, par (de g. à dr.) Pierre-Nicolas Werner, head of business development d'ArcelorMittal; Jacques Braun, executive sales manager d'ArcelorMittal; Georges Faber, ambassadeur du Luxembourg aux Émirats arabes unis; S.A.R. le Grand-Duc héritier; Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur (© SIP/Luc Delflorenne)

une entrevue avec un membre de la famille royale de Dubai, Sheikh Juma Bin Maktoum Al Maktoum.

Ensuite, ils ont visité le stand commun mis en place chaque année depuis 2004 par le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur et la Chambre de commerce à l'occasion de la foire internationale du bâtiment et de la construction, The Big 5. Une dizaine d'entreprises luxembourgeoises de divers domaines y ont présenté leurs produits aux

nombreux visiteurs, au nombre de 48 000 en 2010.

Le 22 novembre, plusieurs représentants d'institutions financières des Émirats arabes unis ont participé à une réunion de travail avec S.A.R. le Grand-Duc héritier et Jeannot Krecké.

Par après, la délégation s'est rendue dans l'émirat de Ras Al Khaimah pour visiter RAK Ceramics/ RAK Porcelain, dont le centre européen est établi à Luxembourg

(Windhof), ainsi qu'une filiale de la société Guardian implantée à Ras Al Khaimah. Ils ont également eu une entrevue avec l'émir de Ras Al Khaimah, Sheikh Saud Bin Saqr Al Qasimi.

À cette occasion, la Chambre de commerce a signé un accord de coopération avec la Chambre de commerce et de l'industrie de Ras Al Khaimah, dont l'objectif est de contribuer à promouvoir les relations économiques et commerciales bilatérales.

Qatar

Suite à son séjour aux Émirats arabes unis du 20 au 22 novembre, la mission économique présidée par S.A.R. le Grand-Duc héritier et dirigée par le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, s'est rendue au Qatar le 23 novembre.

La vingtaine d'entreprises participant à la mission aux Émirats arabes unis faisaient également partie de cette visite.

S.A.R. le Grand-Duc héritier et Jeannot Krecké ont eu une entrevue avec le ministre de l'Énergie et de l'Industrie du Qatar, Mohammed Saleh Al-Sada. Les discussions ont porté principalement sur des possibilités de coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie et de l'industrie. Ils ont également été reçus en audience par le prince héritier du Qatar, Sheikh Tamin Bin Hamad Al-Thani.

En présence de S.A.R. le Grand-Duc héritier et Jeannot Krecké, le gouverneur de la Banque centrale du Luxembourg, Yves Mersch, a signé un accord de coopération avec son homologue de la Banque centrale du Qatar, Sheikh Abdullah Bin Saud Al-Thani. Une réunion de travail a eu lieu ensuite, à laquelle le ministre de l'Économie et des Finances du Qatar, Youssef Hussein Kamal, a également assisté.

Finalement, la délégation a procédé à une visite du chantier du nouvel aéroport de Doha, qui devrait être opérationnel d'ici un an.



Entrevue de S.A.R. le Grand-Duc héritier et Jeannot Krecké avec Mohammed Saleh Al-Sada, ministre de l'Énergie et de l'Industrie du Qatar (© SIP/Luc Delflorenne)



Signature d'un memorandum of understanding entre la Banque centrale du Luxembourg et la Banque centrale de l'État du Qatar: (1^{re} rangée, de g. à dr.) Yves Mersch, gouverneur de la Banque centrale du Luxembourg, Cheikh Sheikh Abdullah Bin Saud Al-Thani, gouverneur de la Banque centrale du Qatar, (2^{de} rangée, de g. à dr.) Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, et S.A.R. le Grand-Duc héritier (© SIP/Luc Delflorenne)

21 novembre 2011

Visite de travail au Luxembourg de Malu Dreyer,

ministre du Travail, des Affaires sociales, de la Santé
et de la Démographie de Rhénanie-Palatinat



Le 21 novembre 2011, la ministre du Travail, des Affaires sociales, de la Santé et de la Démographie de Rhénanie-Palatinat, Malu Dreyer, était en visite de travail à Luxembourg. À cette occasion, elle a eu une entrevue avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration, Nicolas Schmit.

Nicolas Schmit et Malu Dreyer ont eu un échange de vues sur la situation de l'emploi au Luxembourg et en Rhénanie-Palatinat, et en particulier sur deux grands sujets:

- la question des différentes mesures qui peuvent être mises en œuvre afin de lutter contre le chômage des jeunes très défavorisés;
- la formation professionnelle.

À l'issue de l'entrevue, Nicolas Schmit a déclaré «que les deux ministres ont constaté des similitudes importantes entre les problèmes qui se posent des deux côtés de la frontière». Il a souligné le besoin «de discuter non seulement des problèmes, mais également d'esquisser des solutions», avant de mettre en exergue le danger que le chômage recelait

«pour le parcours professionnel et la vie des jeunes adultes». D'autant plus que ces problèmes vont, selon le ministre du Travail et de l'Emploi, souvent de pair avec d'autres problèmes d'ordre social ou familial.

Nicolas Schmit a ensuite expliqué que la Rhénanie-Palatinat, qui connaît un taux de chômage des jeunes moins élevé que dans d'autres régions d'Europe, avait accumulé des expériences très positives «qui vont dans la direction des solutions que le ministère du Travail et de l'Emploi souhaite élaborer».

Malu Dreyer a présenté deux instruments importants pour appuyer

Malu Dreyer

À la une



Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration, a reçu Malu Dreyer, ministre du Travail, des Affaires sociales, de la Santé et de la Démographie de Rhénanie-Palatinat (© SIP)

les jeunes défavorisés ayant connu un grand succès en Allemagne. Elle a tout d'abord attiré l'attention sur l'initiative Job Fux qui est proposée aux jeunes dans les lycées en Rhénanie-Palatinat et qui permet de faciliter le passage de l'école à la vie professionnelle. Les services Job Fux sont implantés dans les établissements scolaires et servent de points de contact pour les jeunes désireux de s'informer auprès d'un assistant social sur la formation professionnelle et les différents métiers. Malu Dreyer a ensuite présenté l'initiative Job Coach, qui prévoit un encadrement personnalisé par un assistant

social à la fois des adolescents défavorisés et des entreprises.

Nicolas Schmit et Malu Dreyer ont en outre annoncé qu'ils allaient élaborer conjointement un projet transfrontalier pour combattre le chômage des jeunes, projet qui pourrait bénéficier d'un cofinancement du Fonds social européen.

Parallèlement à ces mesures de lutte contre le chômage, les ministres ont convenu de s'attacher à un problème qui se pose des deux côtés de la frontière, à savoir le manque de personnel qualifié dans le domaine des soins à apporter aux personnes âgées.

Les deux ministres ont souligné leur volonté commune de se réunir début 2012 avec les ministres de la Santé et de l'Éducation des deux pays ainsi qu'avec des représentants des universités de Trèves et de Luxembourg pour élaborer un programme commun de formation ciblée sur ces métiers. «Il s'agit d'un projet commun qui se base sur un intérêt réciproque et devrait déboucher sur des solutions communes», a tenu à préciser Nicolas Schmit.

23 novembre 2011

Mars Di Bartolomeo présente le

Panorama de la santé 2011

Le 23 novembre 2011, le ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, Mars Di Bartolomeo, a présenté les grandes lignes du Panorama de la santé 2011 de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Publiée tous les deux ans et basée sur les données de l'OCDE, d'Eurostat et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la publication présente les tendances clés dans le domaine de la santé dans les 27 États membres de l'Union européenne, les trois pays de l'Association européenne de libre-échange (Islande, Norvège et Suisse) et la Turquie. Elle permet aux pays de se positionner dans un contexte international, de mettre en lumière les points forts des systèmes de santé et d'identifier les domaines où des efforts supplémentaires sont nécessaires pour devenir plus performants.

La publication est divisée en huit chapitres qui concernent:

- l'état de santé;
- les déterminants non médicaux de la santé;
- le personnel de santé;
- les services de santé;

- la qualité des soins;
- l'accès aux soins;
- les dépenses de santé et le financement;
- les soins de longue durée (chapitre nouveau par rapport à l'édition 2009).

Trois tendances générales à l'échelon international

Selon Mars Di Bartolomeo, trois tendances majeures se dégagent de l'analyse des résultats des systèmes de santé aux cours des dernières décennies:

- 1) un gain significatif de l'espérance de vie: au sein de l'OCDE, l'espérance de vie a, en moyenne, augmenté de plus de 11 ans depuis 1960, pour atteindre près de 80 ans en 2009;

- 2) une modification des facteurs de risque: une grande part des problèmes de santé dans les pays de l'OCDE est imputable aujourd'hui à des facteurs liés au mode de vie;
- 3) une augmentation croissante des dépenses de la santé: en 1960, les dépenses de santé représentaient en moyenne moins de 4% du produit intérieur brut dans les pays de l'OCDE. En 2009, cette proportion avait atteint 9,6%, pour dépasser 10% dans une douzaine de pays.

Les atouts du système luxembourgeois

L'étude de l'OCDE brosse un tableau nuancé des soins de santé prodigués au Luxembourg. «Les



Mars Di Bartolomeo, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, lors de la présentation du Panorama de la santé 2011 (© SIP)

indicateurs de l'étude montrent qu'un bon travail a été effectué dans certains domaines. D'autres domaines par contre sont davantage sujets à amélioration», a noté Mars Di Bartolomeo. Selon lui, le Luxembourg se démarque des autres pays en matière d'accessibilité des soins de santé prodigués. Pour illustrer ses propos, il a cité l'importante couverture de l'assurance maladie (98%), le mode de financement basé sur des moyens publics et l'accessibilité aux soins pour tous, quel que soit le niveau de revenu des citoyens.

Après l'Islande, le Japon et la Slovénie, le Luxembourg est le quatrième pays à afficher le taux de mortalité infantile le plus bas. «Ce taux n'est pas une performance isolée, mais confirme et corrobore les résultats du Panorama de la santé de 2009, qui avait placé le

Luxembourg en tête des pays où le taux de mortalité infantile est le plus bas», a commenté la docteure Françoise Berthet.

Lorsque l'étude analyse les années potentielles de vie perdues, le Luxembourg se classe également en peloton de tête des pays où la proportion des personnes ayant la perspective de mener une vie saine après l'âge de 70 ans est la plus forte. Le Luxembourg s'y classe en deuxième position après l'Islande. Parmi les points forts du système de santé luxembourgeois, Mars Di Bartolomeo a également cité le recul important de la mortalité due aux maladies chroniques, comme par exemple celle due au cancer.

Les points faibles du système luxembourgeois

Bien que l'augmentation de la longévité s'explique en partie par la diminution de ces grands facteurs de risque, une grande part des problèmes de santé dans les pays de l'OCDE et au Luxembourg est imputable à des facteurs liés au mode de vie.

Au Luxembourg comme dans d'autres pays de l'OCDE, des efforts supplémentaires doivent être consentis en ce qui concerne les déterminants non médicaux de la santé. Françoise Berthet a surtout mis en exergue la prévalence de l'obésité, qui est en progression dans presque tous les pays de l'OCDE et qui est passée

au Luxembourg de 17,2% en 2000 à 22,1% en 2009. Les pays ayant en 2009 le taux d'obésité de la population le plus important étaient les États-Unis (34%), talonnés du Mexique (30%). Le pourcentage des fumeurs a par contre tendance à reculer au Luxembourg et est passé de 30% en 2001 à 19% en 2009.

Françoise Berthet a également attiré l'attention sur la fréquence des examens d'imagerie au Luxembourg. Le Luxembourg est en troisième position (derrière la Grèce et les États-Unis) des pays recourant le plus souvent à ces examens qui recèlent un risque de radiations ionisantes pour la population. Des efforts doivent également être faits pour étoffer la documentation des indicateurs de qualité et de sécurité des patients (hospitalisations évitables, complications opératoires et obstétricales, réhospitalisations pour maladies mentales, survie en cas de maladie cancéreuse), ceci pour réduire le prix élevé du système, accélérer le virage ambulatoire et garantir la transparence du système.

La consommation importante d'antibiotiques reste également une préoccupation majeure du ministre de la Santé, qui a regretté «qu'on n'ait pas abouti à une diminution de la consommation d'antibiotiques, malgré les recommandations émises par les autorités de la santé». D'après les résultats de l'étude de l'OCDE, la Grèce est le pays ayant le plus tendance à recourir aux antibiotiques, suivie de la France, de l'Italie et du Luxembourg.

29 novembre 2011

Octavie Modert à Bruxelles au Conseil des ministres de la Culture de l'Union européenne

La ministre de la Culture, Octavie Modert, a assisté au Conseil des ministres de la Culture de l'Union européenne, qui s'est tenu sous présidence polonaise à Bruxelles en date du 29 novembre 2011.

Les ministres ont eu un débat d'orientation au sujet du développement des données chiffrées disponibles sur la contribution du secteur culturel à la croissance économique, à la création d'emplois et au développement social en Europe. Des études récentes ont révélé que la culture constituait non seulement un moteur important de la croissance et de l'emploi (3% dans le volume d'emploi total de l'Union européenne en 2008), mais aussi et surtout une source majeure de créativité et d'innovation ainsi qu'un contributeur essentiel à la cohésion sociale et au bien-être, concourant ainsi à la réalisation

des objectifs de la stratégie Europe 2020.

Pour Octavie Modert (page 364), les statistiques sont «un outil pour convaincre», car elles représentent un «moyen pour mesurer l'existence d'une réalité culturelle tangible. En tant que tel, ce moyen peut servir à favoriser le développement d'une vision proprement culturelle du rapport entre économie, commerce et culture et peut également faire ressortir les besoins encore existants. Il s'agit donc d'un instrument de politique», et plus particulièrement d'un «instrument de soutien et d'orientation

de la politique, mais non pas d'une fin en soi».

Néanmoins, au niveau européen, «la culture accuse aujourd'hui toujours un retard important en termes de développement de statistiques», notamment pour «démontrer noir sur blanc le poids, économique et autre, de la culture dans son ensemble ainsi que son évolution fulgurante». Octavie Modert a également souligné que «développer des statistiques culturelles n'est pas seulement une affaire de chiffres et de tableaux», mais servait aussi à décrire la diversité culturelle européenne, chose si importante à une époque où l'«esprit de Colpach»



Octavie Modert, ministre de la Culture, et Bernd Neumann, délégué du gouvernement fédéral allemand à la Culture et aux Médias (© Conseil de l'Union européenne)

est supplanté par un langage de crise qui oublie trop souvent ce sur quoi se base le projet européen.

C'est pour ces raisons que le ministère de la Culture a été le chef de file du projet ESSnet-culture, réseau qui, à la demande du Conseil des ministres, a élaboré ces deux dernières années un cadre méthodologique pour la collecte de données relatives à la culture. Un objectif essentiel est de pouvoir disposer non seulement de données fiables, mais surtout comparables. Dans son rapport final rendu à Luxembourg les 17 et

18 octobre 2011, ESSnet-culture a démontré qu'il était possible d'améliorer sensiblement l'information statistique sur la contribution de la culture, en apportant aux systèmes statistiques existants des ajustements mineurs et peu onéreux. Il convient désormais pour la Commission européenne et Eurostat ainsi que pour les États membres de ne pas seulement prendre en compte le système élaboré par ESSnet-culture en vue de la production de données comparables dans un délai raisonnable, mais aussi de suivre la question de près, conformément à ce qui est

prévu dans le plan de travail 2011-2014 du Conseil.

Les ministres ont en outre adopté des conclusions sur les compétences culturelles et créatives ainsi que sur leur rôle dans le développement du capital intellectuel de l'Europe – somme de ressources intangibles au sein d'une société –, que l'on considère de plus en plus comme une nouvelle source de croissance et de compétitivité. Le texte esquisse des synergies entre différents secteurs et des partenariats créatifs possibles, pour que cette contribution puisse se manifester et permettre le transfert de compétences créatives entre secteurs.

Couvrant également le volet audiovisuel du Conseil des ministres, Octavie Modert y a adopté avec ses collègues une décision relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de la Convention européenne sur la protection juridique des services à accès conditionnel et des services d'accès conditionnel, instrument du Conseil de l'Europe visant à fournir une protection juridique contre le piratage des systèmes technologiques de télévision payante, de *video on demand*, etc. Finalement, le Conseil a encore adopté des conclusions sur la protection des enfants dans le monde numérique qui soulignent notamment la nécessité d'enseigner aux enfants ainsi qu'à leurs parents et à leurs professeurs les dispositifs de sécurité en ligne.

5 décembre 2011

La réforme de l'enseignement secondaire

Face à des environnements social, culturel et économique à la fois extrêmement divers et changeants ainsi qu'aux exigences des universités, l'enseignement secondaire luxembourgeois, principalement conçu en 1968, doit s'adapter. Il y va de l'avenir des jeunes et de la cohésion sociale du pays.

Le but général de la réforme de l'enseignement secondaire est de mieux préparer les jeunes aux études supérieures et à la vie adulte. Pour atteindre ce but, il est nécessaire d'assurer un meilleur encadrement et de permettre une orientation plus efficace des classes inférieures et de développer chez les élèves des classes supérieures une vaste culture générale, tout en offrant une spécialisation progressive avec plus de choix. Pour ce faire, les lycées et leurs acteurs ont besoin d'un cadre clair, avec des responsabilités mieux définies et des procédures précises.

Les prochaines étapes de concertation

Lors des consultations sur les documents préparatoires, qui se sont déroulées à partir de mars 2010, le ministère a été à l'écoute des différents acteurs. Le 5 décembre 2011 a été publiée une proposition de texte de loi, dont la vocation est de fournir le cadre général de la réforme du lycée. Les nombreuses mesures d'application seront décrites dans des règlements grand-ducaux. Des propositions pour ces règlements, dont



*Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
(© SIP/Eric Chena)*

notamment celui sur les critères de promotion, seront soumises à l'avis des partenaires dès fin janvier 2012.

Le ministère s'engage à discuter l'ensemble des mesures proposées avec tous les partenaires. Les prochaines étapes comprennent donc une nouvelle phase d'échanges avec les enseignants, élèves, représentants des parents, institutions et associations représentatives du pays...

Ce n'est qu'après ces consultations qu'un avant-projet de loi sera finalisé, puis soumis au Conseil



de gouvernement et déposé à la Chambre des députés.

Les principales mesures proposées

Dans les classes inférieures, le tutorat est une mesure phare pour accompagner les élèves. Il est complété par l'instauration d'un bloc 7^e-6^e: deux années continues pour atteindre les socles de compétences. Ceux-ci sont des savoirs, savoir-faire et attitudes que chaque élève doit nécessairement acquérir, tout en étant encouragé à atteindre un niveau avancé. Au cours de ces deux années et en classe de 5^e, l'orientation est soigneusement préparée en vue des choix de spécialisation à faire dans les classes supérieures.

Dans les classes supérieures, la spécialisation se fait progressivement, avec plus de flexibilité pour le choix de certaines disciplines ou le niveau des cours de langue.

L'enseignement secondaire général (ESG) comme l'enseignement secondaire technique (EST) sont organisés en deux grandes dominantes:

- ESG: dominante «lettres, arts et sciences humaines» et dominante «sciences économiques et sciences naturelles»;
- EST: dominante «commerce et communication» et dominante «sciences et technologies».

En classe de 2^e générale et technique, l'élève réalise un travail personnel. Grâce à ce travail, il montre qu'il a développé, de la 7^e à la 2^e, les compétences nécessaires

et acquis les méthodes indispensables à sa réussite à l'université: gestion du temps, endurance, interdisciplinarité, critique des sources...

Enfin, seule l'implication de tous les acteurs du lycée peut garantir le succès de ces mesures. Le ministère propose donc un cadre dans lequel l'autonomie de chaque communauté scolaire pourra s'exercer. Il comprend notamment:

- le profil du lycée, lequel décrit ses particularités;
- le plan de développement scolaire, conçu sur trois ans par le lycée et fixant des objectifs de qualité scolaire;
- la cellule de développement scolaire, équipe au sein de chaque lycée chargée de coordonner le plan de développement scolaire.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL	
Dominante lettres, arts et sciences humaines	Dominante sciences économiques et sciences naturelles
1 ^{re}	1 ^{re}
2 ^e *	2 ^e *
3 ^e	3 ^e
4 ^e Cours d'approfondissement français et/ou mathématiques	
5 ^e	
7 ^e /6 ^e	Bloc, tutorat

* Travail personnel

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE				
Dominante commerce et communication			Dominante sciences et technologie	
commu- nication	comm. visuelle	écono- mie	ingénierie	sc. naturelles
1 ^{re}	1 ^{re}	1 ^{re}	1 ^{re}	1 ^{re}
2 ^e	2 ^e	2 ^e *	2 ^e *	2 ^e
3 ^e			3 ^e	
4 ^e			4 ^e	
Tutorat			5 ^e Cours avancé, cours de base en maths et langues	
			7 ^e /6 ^e	Bloc

* Travail personnel

5 décembre 2011

Bilan de la saison touristique 2011:

le secteur renoue avec une tendance ascendante

Le 5 décembre 2011, la ministre des Classes moyennes et du Tourisme, Françoise Hetto-Gaasch, a présenté les conclusions des réunions organisées dans le cadre de la randonnée ministérielle annuelle et le bilan de la saison touristique 2011.

Après quelques saisons difficiles, le secteur touristique au Luxembourg renoue de nouveau avec une tendance ascendante. «En dépit du climat maussade, le secteur a connu une saison positive», a déclaré Françoise Hetto-Gaasch, qui s'est référée aux derniers résultats d'une étude de l'Office national du tourisme.

La fréquentation hôtelière est repartie à la hausse en 2011: elle a augmenté de 7,3% par rapport à 2010 (-8% en 2009). La tendance positive se reflète surtout au niveau de l'hôtellerie de la capitale, qui a pu enregistrer une hausse du volume des nuitées de 11,6%, de la région centre/sud (+4,2%) et des Ardennes (+4,1%), voire une stabilisation pour la région de la Moselle (+0,1%). La région Mullerthal-

Petite Suisse luxembourgeoise, par contre, a connu une baisse (-5%). Une tendance similaire se profile en ce qui concerne le tourisme d'affaires et de congrès, qui réalise de nouveau un résultat positif en générant 60,1% des nuitées au niveau national.

Le secteur du camping, victime de la météo

Le temps maussade a surtout eu des répercussions négatives sur le secteur du camping, qui a connu une saison difficile. À l'échelon national, les nuitées dans l'hôtellerie de plein air ont reculé (-2,7%). Françoise Hetto-Gaasch,

qui s'est référée à une étude de Camprilux, a également expliqué que la demande pour le locatif tout comme celle pour les emplacements destinés aux caravanes restait en hausse.

Saison étonnante pour les auberges de jeunesse

Dans le domaine des gîtes et locations de vacances, une augmentation des nuitées de 6,3% a pu être notée en 2011.

L'année a surtout été marquée par la hausse des touristes ayant fréquenté des auberges de jeunesse. Après un très mauvais début de



Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme, et Pierre Barthelmé, conseiller de gouvernement 1^{re} classe, au ministère du Tourisme (© SIP)

saison, le résultat au cours de l'été a été exceptionnel. Le nombre de nuitées au niveau national a augmenté de 4,7% par rapport à l'année 2010 et a atteint le niveau de l'année 2008.

L'origine des touristes

Quant à l'origine des touristes, force est de constater que la fréquentation de la clientèle traditionnelle néerlandaise (hôtellerie: -5,8%, camping: -6,0%) est en recul, toutes régions et tous secteurs confondus. La clientèle belge reste plutôt stable (hôtellerie: +8,8%, camping: -5,1%), tandis que le marché allemand poursuit

sa progression (hôtellerie: +5 %, camping: +0,6%). Une hausse considérable a, en revanche, pu être constatée au niveau des clients français (hôtellerie: +8,5%, camping: +15%) et anglais (hôtellerie: +16,1%, camping: +13,5%).

Françoise Hetto-Gaasch a également attiré l'attention sur le potentiel de développement des nouveaux marchés, comme par exemple l'Asie et l'Europe de l'Est. Pour illustrer ses propos, elle a expliqué que 79% des nuitées dans la capitale étaient générés par les cinq marchés phares (Belgique, Pays-Bas, Allemagne, France, Royaume-Uni) et que 20% des clients étaient originaires d'autres marchés.

Besoins et perspectives d'avenir

La ministre des Classes moyennes et du Tourisme a relevé que les acteurs touristiques s'étaient exprimés en faveur d'une collaboration accrue entre les acteurs touristiques, une commercialisation plus poussée de packages attrayants, l'amélioration et la diversification de l'offre récréative au niveau local et régional, la limitation de la baisse des prix, l'utilisation accrue des médias sociaux pour la promotion et l'ouverture de l'aéroport national à une compagnie low-cost.

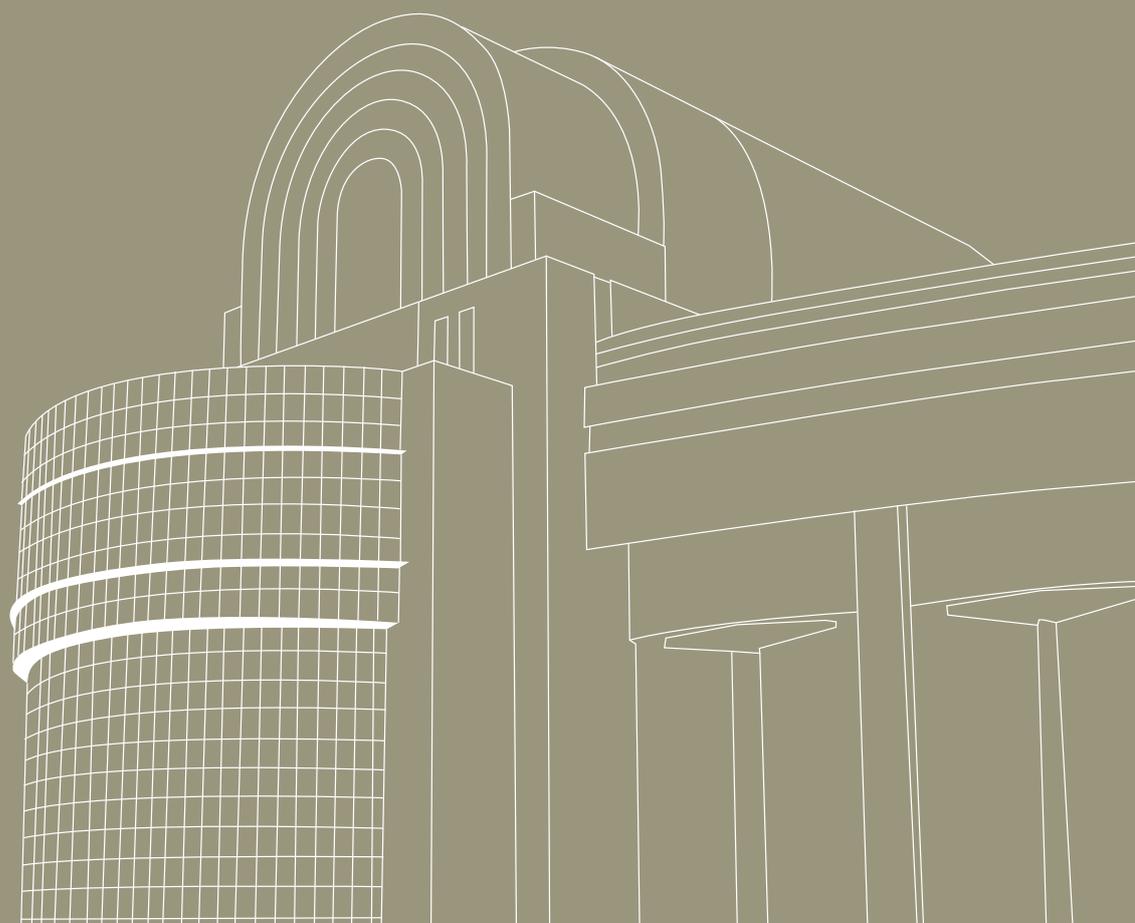
Poids du tourisme au Luxembourg et dans le monde

Françoise Hetto-Gaasch a également mis en exergue le poids qui revenait au tourisme dans l'économie luxembourgeoise et mondiale. Elle a expliqué que le Conseil mondial du voyage et du tourisme estimait l'impact du secteur à 4,6% du produit intérieur brut luxembourgeois (année 2010) et que plus de 14 000 emplois étaient liés au secteur, soit 6,3% de l'emploi total. À l'échelon international, la croissance du marché est estimée par l'Organisation mondiale du tourisme à 4,5% en 2011, l'Europe étant l'un des moteurs de cette croissance (de +5% à +6%).

8-9 décembre 2011

Jean-Claude Juncker au Conseil européen à Bruxelles

Le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, a participé au Conseil européen des chefs d'État ou de gouvernement, qui s'est tenu à Bruxelles les 8 et 9 décembre 2011.





De g. à dr.: Elena Salgado, ministre de l'Économie et des Finances de l'Espagne, Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Nicolas Sarkozy, président de la République française, et Pedro Passos Coelho, Premier ministre du Portugal, au Conseil européen du 9 décembre (© SIP/Jock Fistick)

Les chefs d'État ou de gouvernement des 27 États membres de l'Union européenne (UE) ont mené un large débat sur la crise économique et financière ainsi que sur la manière dont les politiques économiques peuvent sortir l'Europe de la crise. Le Conseil européen a également débattu des questions de l'énergie et de celles liées à l'élargissement.

Le traité d'adhésion de la Croatie à l'UE a été signé lors du Conseil européen du 9 décembre 2011, avec la perspective d'accueillir

la Croatie comme nouvel État membre à partir du 1^{er} juillet 2013.

Politique économique

Le Conseil européen a convenu que la priorité devait être accordée aux mesures les plus susceptibles de stimuler la croissance et l'emploi. Les États membres participant au pacte pour l'euro plus ont convenu de prendre des

engagements plus précis et mesurables, et en particulier de faire avancer les travaux en ce qui concerne l'emploi et la fiscalité.

De nouvelles initiatives ont été décidées pour la zone euro, en vue d'en renforcer la coordination et la convergence économiques, de mettre en place un nouveau pacte budgétaire, de progresser sur la voie d'une union économique plus étroite au sein de la zone euro et de renforcer les mécanismes de gestion des crises.

Énergie

Le Conseil européen a défini des orientations pour les étapes ultérieures de la politique énergétique en ce qui concerne l'achèvement du marché intérieur, le renforcement de l'efficacité énergétique, le développement des infrastructures, la cohérence à assurer dans les relations extérieures de l'UE, ainsi que le renforcement de la sûreté et de la sécurité nucléaires.

Élargissement

Le Conseil européen s'est félicité de la signature du traité d'adhésion de la Croatie. Il a pris des décisions sur le processus d'élargissement de l'UE concernant la Serbie et le Monténégro.

Déclaration des chefs d'État ou de gouvernement de la zone euro

En annexe aux conclusions du Conseil européen, les chefs d'État ou de gouvernement de la zone euro ont adopté une déclaration afin de progresser sur la voie d'une union économique plus forte, en impliquant, d'un côté, un nouveau pacte budgétaire et une coordination accrue des politiques économiques et, de l'autre, le développement des instruments de stabilisation pour faire face aux problèmes à court terme.

Dans leur déclaration commune, les chefs d'État ou de gouvernement de la zone euro ont fait état de leur volonté d'aller vers une «union de stabilité budgétaire» au sein de la zone euro, en prenant pour base ce qui a été réalisé au cours des 18 derniers mois. Les chefs d'État ou de gouvernement de la zone euro s'engagent à mettre en place une nouvelle règle budgétaire qui sera introduite dans les systèmes juridiques nationaux des États membres au niveau constitutionnel ou équivalent. Les règles régissant la procédure pour déficit excessif seront renforcées dans les États membres de la zone euro.

Les chefs d'État ou de gouvernement de la zone euro ont également convenu d'accélérer l'entrée en vigueur du traité instituant le Mécanisme européen de stabilité (MES), avec comme objectif une entrée en vigueur en juillet 2012.

Certaines des mesures décrites dans la déclaration des chefs d'État ou de gouvernement de la zone euro peuvent faire l'objet de décisions relevant du droit dérivé, tandis que d'autres devraient figurer dans le droit primaire. En l'absence d'unanimité parmi les États membres de l'UE, ils ont décidé de les adopter au moyen d'un accord international à signer en mars 2012 ou à une date antérieure.

Neuf des dix États non-membres de la zone euro, à l'exception du Royaume-Uni, ont signalé vouloir se joindre à cet accord international après consultation de leurs parlements respectifs.

Lors de sa conférence de presse à l'issue du Conseil européen,

le Premier ministre Jean-Claude Juncker a fait part de sa déception de ne pas avoir réussi à négocier un changement de traité à 27 États membres, mais «les revendications du gouvernement britannique étaient inacceptables. Je ne pouvais pas accepter que la place financière du Luxembourg fonctionne selon d'autres règles que la place financière de Londres et j'ai donc fait partie de ceux qui ont rejeté les revendications britanniques».

À la question d'un journaliste s'il n'y avait pas un danger que la Grande-Bretagne ait à l'avenir des avantages par rapport aux autres places financières européennes, le Premier ministre a répondu: «Je ne vois pas de danger que la Grande-Bretagne puisse bénéficier de dispositions spéciales, car l'application des règles restera exactement celle prévue actuellement par les traités. Nous avons souligné qu'il n'y aurait pas de solutions spécifiques selon les pays; il n'y aura donc pas de traitement spécial pour la place financière de Londres.»

«En résumé», a déclaré le Premier ministre luxembourgeois, «je suis satisfait de la substance des décisions, mais je suis malheureux en ce qui concerne la configuration et la géométrie des décisions, parce que la Grande-Bretagne n'est pas à bord.»

Parmi les éléments satisfaisants et les progrès atteints lors du sommet, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a annoncé que «nous avons réussi à ce qu'il y ait un maximum d'automatisme dans les sanctions à l'encontre

d'un État membre qui enfreint la règle des 3% maximum de déficit autorisés. Les sanctions proposées par la Commission européenne ne peuvent être bloquées qu'à une majorité qualifiée». Répondant à la question d'un journaliste de savoir quelle était la plus-value de ce système par rapport aux dispositions du pacte de stabilité réformé, qui doit entrer en vigueur le 13 décembre 2011, Jean-Claude Juncker a déclaré: «La plus-value consiste dans le fait qu'il ne sera plus possible de former une majorité politique de circonstance contre les propositions de la Commission, en l'occurrence par les grands États membres.»

Le Premier ministre luxembourgeois s'est en outre félicité que «toutes les mesures que nous venons d'adopter afin de renforcer la discipline budgétaire en zone euro sont telles que nous les avons souhaitées». Et de continuer: «Les budgets nationaux, avant d'être introduits aux parlements nationaux, doivent être soumis à l'Eurogroupe, munis d'un avis de la Commission européenne. Ni l'Eurogroupe ni la Commission n'auront le droit de bloquer un projet de budget national, car il ne sera pas touché au pouvoir souverain des parlements nationaux. Mais les observations que la Commission fera seront transmises aux parlements nationaux respectifs, qui devront examiner les projets de budget à travers une grille de lecture européenne, ce qui n'est que le reflet du bon sens.» Il a poursuivi en affirmant: «Je crois que la Commission européenne fait partie de ceux qui sortent gagnants de ce sommet, et j'ai voulu exactement ce résultat.»

Concernant le nouvel accord international, qui devra être signé au plus tard en mars 2012, le Premier ministre a précisé: «En l'absence d'unanimité, nous avons décidé de conclure un contrat intergouvernemental. Je pars du principe que les arrangements sur lesquels nous allons nous mettre d'accord seront plus tard intégrés dans les traités de l'Union européenne, à l'instar de ce qui a été fait pour les accords de Schengen.»

En ce qui concerne les discussions autour d'une éventuelle introduction d'obligations communes de la zone euro, Jean-Claude Juncker a tenu à préciser: «Je suis satisfait que le sujet des euro-bonds [ne soit] pas définitivement écarté, même si un certain nombre d'États y reste opposé. Les présidents Herman Van Rompuy, José Manuel

Barroso et moi-même [en tant que président de l'Eurogroupe] sommes chargés de présenter en mars un nouveau rapport, notamment sur le rôle des euro-bonds.»

Et le Premier ministre Jean-Claude Juncker de conclure: «En somme, nous aurons une union de stabilité beaucoup plus forte, car les règles seront plus contraignantes. Un pays comme le Luxembourg n'en a rien à craindre, mais tout à y gagner. Car il est de notre intérêt absolu qu'il y ait une consolidation budgétaire substantielle et durable dans tous les pays.» «Cependant», a-t-il enchaîné, «non seulement le thème de la consolidation budgétaire est important, mais également celui de la croissance et de l'emploi. Il faudra, au sein des sommets de la zone euro, discuter des stratégies de croissance en Europe.»



Jean-Claude Juncker, Premier ministre et président de l'Eurogroupe (© SIP/Jock Fistick)



Visites et entrevues au Luxembourg

Visite de travail du ministre des Affaires étrangères du Niger, Mohamed Bazoum

8 juillet 2011

Le 8 juillet 2011, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur de la république du Niger, Mohamed Bazoum, a effectué une visite de travail à Luxembourg, où il a été reçu par le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, ainsi que par la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs.

Au cours d'une réunion de travail les ministres Bazoum et Jacobs se sont entretenus des programmes et projets de la coopération luxembourgeoise au Niger.

Marie-Josée Jacobs a félicité les autorités nigériennes pour la transition réussie et pour le rétablissement de la démocratie et de l'État de droit après les événements de 2009. Elle a rappelé qu'à l'époque, en raison de la crise institutionnelle qui avait éclaté en août 2009, le Luxembourg s'était vu contraint de suspendre la signature de protocoles d'accord relatifs à l'exécution des activités financées par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg. En revanche, cette décision n'avait pas affecté les projets en cours d'exécution, ni les projets des ONG, et encore moins l'aide alimentaire.

Aujourd'hui, compte tenu du bon déroulement de ces élections et du rétablissement de la démocratie



Marie-Josée Jacobs, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, et Mohamed Bazoum, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur de la république du Niger, signent les protocoles d'accord
(© Ministère des Affaires étrangères, Direction de la coopération au développement)

au Niger, Marie-Josée Jacobs a pu informer Mohamed Bazoum du rétablissement complet de tous les financements contenus dans le programme indicatif de coopération (PIC) signé en janvier 2009, et dont les secteurs de concentration sont la formation professionnelle et technique, l'éducation, le développement rural et la sécurité alimentaire.

Mohamed Bazoum a, quant à lui, remercié le Luxembourg pour son soutien, qu'il a qualifié de «coopération dont on peut rêver» et qui prend son expression dans le PIC en cours. Il est également revenu sur les événements de 2009 qui ont rendu nécessaire un «coup d'État salvateur». Il a tenu à confirmer que la transition s'était faite de manière exemplaire, permettant la mise en place d'institutions crédibles et légitimes, bénéficiant du soutien tant de la population nigérienne que

de la communauté internationale. Il a également esquissé les grandes lignes du programme du président et de son gouvernement, à savoir notamment le renforcement des institutions démocratiques, la réforme de la politique agricole pour assurer la sécurité alimentaire, la santé et la formation professionnelle.

Dans ce contexte, les ministres Jacobs et Bazoum ont procédé à la signature de deux protocoles d'accord, portant l'un sur un projet d'appui à la formation professionnelle et technique au niveau national et l'autre sur un projet d'appui à l'éducation de base dans la région de Dosso.

Visite de travail de la directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, Josette Sheeran

14-15 septembre 2011

À l'occasion des Assises de la coopération luxembourgeoise, la directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), Josette Sheeran, a effectué, les 14 et 15 septembre 2011, une visite de travail à Luxembourg à l'invitation de Marie-Josée Jacobs, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire.

La réunion entre Josette Sheeran et Marie-Josée Jacobs a porté sur les relations du Luxembourg avec le PAM, un partenaire de longue date de la coopération luxembourgeoise, ainsi que sur la lutte contre l'insé-

curité alimentaire et le rôle du PAM en tant que chef de file des Nations unies pour les télécommunications dans l'urgence humanitaire.

Dans le cadre de ces assises, la directrice exécutive a approfondi ces sujets, d'une part, pendant une table ronde consacrée à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition et, d'autre part, à l'occasion d'une conférence intitulée «La réponse du Programme alimentaire mondial aux catastrophes humanitaires, y compris en matière de télécommunications».

Dans ce contexte, Josette Sheeran a également assisté à la présentation de la plateforme de télécommunications à déploiement rapide, *emergency.lu*, le PAM étant devenu un partenaire de tous les jours lors de la mise au point de cette plateforme.

Au cours de sa visite à Luxembourg, Josette Sheeran a également été reçue par S.A.R. le Grand-Duc. Elle a en outre eu un entretien avec le Premier ministre Jean-Claude Juncker ainsi qu'avec le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn. Enfin, elle a rencontré les membres de la commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration de la Chambre des députés.

Visite du directeur exécutif d'Onusida, Michel Sidibé

13 octobre 2011

Le 13 octobre 2011, Michel Sidibé, le directeur exécutif du Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (Onusida), a effectué une visite de travail à Luxembourg, où il a été reçu par la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs.

La ministre a rappelé au cours de la conférence de presse que l'année 2011 marquait le 30^e anniversaire de la découverte du virus du sida. Pourtant, et malgré les progrès qui ont pu être faits dans la lutte contre la pandémie, le VIH/sida continue à tuer et demeure un frein énorme au développement de nombreux pays qui ont perdu et continuent à perdre de précieuses vies, puisque souvent les personnes atteintes et victimes du sida appartiennent à la classe d'âge qui devrait en fait être la plus productive et devrait donc être au centre de l'effort de développement d'un pays. Elle a souligné que c'est la raison pour



Le Premier ministre Jean-Claude Juncker et Josette Sheeran, directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (© SIP/Charles Caratini)



Marie-Josée Jacobs, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, avec Michel Sidibé, directeur exécutif d'Onusida (© Ministère des Affaires étrangères, Direction de la coopération au développement)

laquelle la coopération luxembourgeoise considérait la lutte contre le VIH/sida comme un vecteur d'action essentiel de sa stratégie sectorielle «Santé» et s'associait aux autres partenaires du développement et, en premier lieu, à Onusida dans la lutte contre le VIH/sida. Créée en 1995, il s'agit de l'organisation au sein de l'ONU qui a pour mandat de coordonner les efforts de la communauté internationale contre la pandémie.

Rendant hommage à Michel Sidibé comme à son prédécesseur, Peter Piot, pour leur engagement et leur dynamisme dans cette lutte commune, Marie-Josée Jacobs a tenu à remercier tout particulièrement Michel Sidibé pour son infatigable effort destiné à rappeler à la communauté internationale l'urgence qu'il y a à agir, ainsi que pour son

action caractérisée surtout par la volonté continue de travailler en vue de résultats concrets, en impliquant tout le monde et en travaillant simultanément sur tous les fronts: la prévention, le traitement et la recherche. Elle a également loué le courage de son interlocuteur, qui «n'a pas non plus peur des sujets qui risquent de fâcher ça et là», et qui «dénonce la discrimination des populations marginalisées qui sont souvent particulièrement exposées à la maladie, les populations masculines homosexuelles, les consommateurs de drogues injectables et les personnes qui se prostituent. Il épingle également les cas où des barrières prétendument culturelles gênent ou bloquent les bons réflexes de la prévention».

Enfin, Marie-Josée Jacobs a souligné que la coopération luxembour-

geoise était un partenaire constant d'Onusida. Entre 2005 et 2011, les contributions luxembourgeoises à l'action d'Onusida se sont chiffrées à 32,8 millions d'euros.

Michel Sidibé, après avoir remercié le Luxembourg pour son engagement généreux et fiable, a fait remarquer que la lutte contre le VIH/sida était en train de produire des résultats. Il y a dix ans encore, on ne disposait «ni de médicaments ni d'espoir», aujourd'hui, «on a brisé la conspiration du silence». À l'heure actuelle, sept millions de personnes sont sous traitement. Des progrès ont également été réalisés dans le domaine de la prévention: 56 pays ont stabilisé le nombre d'infections et dans bon nombre de pays, les nouvelles infections ont pu être réduites. Dans ce contexte, le directeur exécutif d'Onusida a souligné le rôle primordial des jeunes, qui se révèlent de véritables acteurs du changement.

Michel Sidibé a également insisté sur le fait que le sida ne pouvait être combattu de façon isolée et que les progrès qui avaient pu être réalisés n'avaient été rendus possibles que grâce à la solidarité globale, la naissance d'un mouvement social et une société civile très active.

Avant de conclure, Michel Sidibé a résumé les trois défis majeurs d'Onusida:

- L'espoir que les bébés ne viennent plus au monde avec le sida, que les mères soient mieux protégées, notamment contre les violences, et qu'il y ait moins d'orphelins du sida.

- La réduction de 50% du nombre de nouvelles infections, une lutte qui ne peut être remportée sans prévention.
- La lutte contre la co-infection tuberculose-sida qui continue à faire de nombreuses victimes.

En guise de conclusion, Michel Sidibé a tenu à remercier le Luxembourg pour «son combat pour les sans-voix».

À noter qu'en marge de sa réunion de travail à la Direction de la coopération au développement, Michel Sidibé a également eu une entrevue avec les membres de la commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration ainsi qu'avec les membres de la commission de la Santé et de la Sécurité sociale de la Chambre des députés, en présence notamment du ministre de la Santé, Mars Di Bartolomeo.

Michel Sidibé a également profité de son passage à Luxembourg pour rencontrer des représentants de plusieurs groupements nationaux de jeunes, avec qui il a eu un échange nourri sur la problématique du VIH/sida.

Visite de travail de la commissaire européenne à la Coopération internationale, l'Aide humanitaire et la Réaction aux crises, Kristalina Georgieva

17 octobre 2011

À l'occasion de sa visite à Luxembourg, la commissaire européenne en charge de la Coopération internationale, de l'Aide humanitaire et de la Réaction aux crises, Kristalina Georgieva, a été reçue par la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs.

Au cours de leur réunion de travail, Marie-Josée Jacobs et Kristalina Georgieva ont abordé notamment le sujet des crises humanitaires, telles que la famine dans la Corne

de l'Afrique, les inondations qui ont frappé l'Asie et l'Amérique latine ou encore les situations de conflits de par le monde. La mise en œuvre du consensus européen sur l'aide humanitaire figurait également à l'ordre du jour.

Kristalina Georgieva a ensuite assisté à une présentation de la plateforme emergency.lu à Betzdorf. Comme elle l'a précisé au cours de la conférence de presse conjointe avec Marie-Josée Jacobs, la commissaire s'est dit impressionnée par ce dispositif qu'elle considère comme un «grand projet» appelé à «rendre d'importants services à la communauté humanitaire». En effet, emergency.lu permettra de coordonner rapidement les efforts des acteurs humanitaires, une coordination qui s'avère vitale en cas de catastrophe humanitaire.



Marie-Josée Jacobs, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, avec Kristalina Georgieva, commissaire européenne à la Coopération internationale, l'Aide humanitaire et la Réaction aux crises
(© Ministère des Affaires étrangères, Direction de la coopération au développement)

Kristalina Georgieva a également eu une entrevue avec le ministre de l'Intérieur, Jean-Marie Halsdorf, avec qui elle s'est entretenue des services de protection civile en Europe. Elle a par ailleurs rencontré les membres de la commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration de la Chambre des députés.

Visite de travail du directeur exécutif du Fonds des Nations unies pour la population, Babatunde Osotimehin

20 octobre 2011

Le 20 octobre 2011, le docteur Babatunde Osotimehin, directeur exécutif du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), a effectué une visite de travail au Luxembourg, où il a rencontré la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs.

Au cours d'une conférence de presse, la ministre a évoqué quelques priorités de l'action de l'UNFPA, comme la santé des femmes qui ont des enfants à un âge très jeune, la lutte contre l'excision et la fistule obstétrique. Elle a également rappelé qu'avec une contribution annuelle de 5,2 millions d'euros en 2011, le Luxembourg se situait à la 14^e place des bailleurs de fonds du Fonds.

Le docteur Osotimehin a tenu à se rendre au Luxembourg dès la première année de son mandat afin de remercier le gouvernement



Marie-Josée Jacobs, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, et Babatunde Osotimehin, directeur exécutif du Fonds des Nations unies pour la population (© Ministère des Affaires étrangères, Direction de la coopération au développement)

luxembourgeois pour son soutien concernant l'amélioration de la situation des femmes, en leur fournissant des services et des droits liés à la santé procréative. «Ce que nous avons pu faire jusqu'à présent constitue une réussite énorme», a-t-il ajouté. Ainsi, quelque 6000 communautés ont aboli l'excision. D'un autre côté, 215 millions de femmes n'ont toujours pas accès à des services de planification familiale, même si l'UNFPA a constaté que le pourcentage de femmes au Niger utilisant des moyens de contraception avait augmenté, entre 2006 et 2011, de 5 à 20%.

Le directeur exécutif de l'UNFPA a relevé que le 31 octobre 2011, la population mondiale dépassera le cap des 7 milliards. Parmi ceux-ci il y a 1,8 milliard de jeunes âgés entre 10 et 24 ans, représentant plus d'un quart de la population

mondiale et dont près de 90% vivent dans les pays en développement. «Nous voulons leur donner la possibilité de faire des choix dans leur vie. Si nous réussissons, nous aurons un monde meilleur», a conclu Babatunde Osotimehin.

Visite de travail de la Première ministre du Danemark, Helle Thorning-Schmidt

28 novembre 2011

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker a reçu la Première ministre du royaume de Danemark, Helle Thorning-Schmidt, pour une entrevue à Luxembourg le 28 novembre 2011.



Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe, et Helle Thorning-Schmidt, Première ministre du Danemark (© SIP/Nicolas Bouvy)

L'entrevue entre les deux chefs de gouvernement a porté essentiellement sur les dossiers d'actualité européenne, notamment la crise de la dette, le Conseil européen des 8 et 9 décembre 2011 et la Présidence danoise du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2012.

S'exprimant devant la presse à l'issue de la réunion, Jean-Claude Juncker a expliqué qu'il avait informé la Première ministre danoise des travaux actuellement en cours au sein de l'Eurogroupe, qui se rencontrera le 29 novembre 2011. Il a également relevé les défis que rencontrera la Présidence danoise du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2012, et

notamment les discussions sur le futur cadre financier pluriannuel de l'Union européenne ainsi que les discussions et négociations sur une éventuelle modification limitée du traité.

«J'ai assuré la Première ministre danoise que le gouvernement luxembourgeois est prêt à travailler de manière aussi étroite que possible avec la Présidence danoise du Conseil», a dit Jean-Claude Juncker, qui a en outre souligné «que la Présidence danoise sera une présidence immensément difficile», en raison du fait que l'Europe se trouve «à l'épicentre de la crise financière et économique globale» qui affecte non seulement les pays membres de

la zone euro, mais également les pays non-membres. Jean-Claude Juncker a d'ailleurs dit sa conviction qu'il ne fallait «en aucun cas approfondir les différences entre les 17 membres de la zone euro et les 10 non-membres. L'Union européenne doit être considérée comme une famille de 27 et ne doit pas être artificiellement divisée en deux groupes».

Les deux chefs de gouvernement ont d'ailleurs relevé ne pas avoir évoqué les problèmes bilatéraux entre le Luxembourg et le Danemark, «parce qu'il n'y a pas de problèmes bilatéraux».

Visite de travail du président du Conseil régional de Lorraine, Jean-Pierre Masseret

1^{er} décembre 2011

Le président du Conseil régional de Lorraine et président en exercice du sommet de la Grande Région, Jean-Pierre Masseret, s'est rendu le 1^{er} décembre 2011 pour une visite de travail à Luxembourg.

Il a été reçu par le Premier ministre Jean-Claude Juncker pour une entrevue à l'Hôtel de Bourgogne. Il a également eu l'occasion de s'entretenir avec le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, ainsi qu'avec le ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, Jean-Marie Halsdorf.

Les discussions ont porté essentiellement sur les grands thèmes de la présidence lorraine des chefs des

exécutifs de la Grande Région. Ont également été évoqués des sujets relatifs au domaine du transport.

Jean-Claude Juncker et Jean-Pierre Masseret ont convenu après leur rencontre de poursuivre la démarche décidée et engagée à Berlin le 7 juillet 2011, qui donne à la Grande Région un niveau accru de visibilité et de compétitivité européenne, en l'organisant en région métropolitaine polycentrique transfrontalière (RMPT).

Cela signifie une meilleure identification et la mise en réseau de toutes les fonctions de centralités nécessaires au développement social et économique de l'ensemble du territoire constituant la Grande Région. La démarche qui en découle se traduira par un schéma de développement présentant l'articulation territoriale de ces fonctions de cen-

tralités et les relations des territoires les uns avec les autres. Cet objectif implique d'associer tous les territoires supports de ces fonctions: c'est-à-dire d'organiser le polycentrisme et, par conséquent, la coopération transfrontalière.

Il sera adossé à une véritable charte de la Grande Région exposant une vision de l'avenir de la Grande Région, tant sur le plan du renforcement de sa cohésion interne que sur le plan du renforcement de ses liens avec l'espace européen.

Cette charte sera déclinée en un programme intégré d'actions, soucieux de rechercher le soutien technique et financier de l'Union européenne au titre de la politique de cohésion 2014-2020, et ce, dès l'année 2012.

En outre, Jean-Claude Juncker et Jean-Pierre Masseret ont convenu, au regard de cette ambition, de faire évoluer la gouvernance de la Grande Région, en élargissant notamment les compétences du Groupement européen de coopération transfrontalière (GECT) actuellement en cours de constitution, pour en faire l'outil efficace et nécessaire à la mise en œuvre des objectifs arrêtés dans le programme intégré d'actions. Il en sera naturellement débattu lors du prochain sommet de la Grande Région.

Ils soulignent de ce point de vue l'absolue nécessité d'entretenir la volonté politique de chaque membre du sommet, facteur indispensable à la réussite de ce projet ambitieux, tant pour la Grande Région en soi que pour sa contribution à un renouvellement du projet européen.



Claude Wiseler, ministre du Développement durable et des Infrastructures, et Jean-Pierre Masseret, président du Conseil régional de Lorraine
(© SIP/Charles Caratini)

Visite de travail du ministre des Affaires étrangères de la république de Serbie, Vuk Jeremić

22 décembre 2011

Sur l'invitation du Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, le ministre des Affaires étrangères de la république de Serbie, Vuk Jeremić, a effectué une visite de travail au Luxembourg le 22 décembre 2011.

Lors de sa visite, Vuk Jeremić a été reçu par son homologue luxembourgeois au ministère des Affaires étrangères pour une entrevue bilatérale. Les ministres se sont félicités

de l'excellence des relations bilatérales. Ils ont fait le point sur plusieurs projets de coopération bilatérale et ont exploré d'éventuelles pistes en vue d'améliorer celle-ci. Jean Asselborn a exprimé l'espoir que le Luxembourg contribuera, par le biais des nombreux projets d'assistance, à préparer la Serbie à son adhésion à l'Union européenne (UE).

Les discussions ont brièvement abordé la question concernant les flux migratoires de la Serbie vers le Luxembourg. Vuk Jeremić a promis que son gouvernement entreprendrait tous les efforts possibles pour remédier à la situation actuelle.

Les ministres se sont ensuite penchés sur l'état des relations entre la Serbie et l'UE. En ce qui concerne

la position actuelle, tout comme la perspective de la Serbie dans le processus d'intégration européenne suite aux décisions du Conseil européen des 8 et 9 décembre 2011, Jean Asselborn a souligné le fait que la Serbie avait fait beaucoup de progrès en 2011 au niveau des réformes demandées par l'Accord de stabilisation et d'association, mais aussi en matière de coopération avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Le chef de la diplomatie luxembourgeoise a confirmé le soutien du Luxembourg pour que la Serbie obtienne le statut de pays candidat à l'adhésion à l'UE, mais il a aussi rappelé que le dialogue entre la Serbie et le Kosovo, sous les auspices de l'UE à Bruxelles, devrait continuer afin de convaincre tous les pays de l'UE de la bonne volonté du gouvernement serbe.

Finalement, les ministres ont eu un échange de vues sur la situation interne en Serbie ainsi que sur la situation politique régionale dans les Balkans occidentaux. À ce sujet, Vuk Jeremić a informé son homologue des développements récents en Serbie et dans les pays avoisinants.

L'après-midi, Vuk Jeremić a également été reçu par le ministre du Travail et de l'Immigration, Nicolas Schmit. Les ministres ont fait le point sur la question des demandeurs d'asile en provenance de la Serbie. Le ministre des Affaires étrangères de la république de Serbie a exposé les mesures pratiques et structurelles entreprises par le gouvernement serbe pour améliorer les conditions de vie des populations vulnérables et pour mieux gérer les flux migratoires.



Jean Asselborn, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, et Vuk Jeremić, ministre des Affaires étrangères de la république de Serbie (© SIP/Charles Caratini)

Autres visites et entrevues au Luxembourg

Juillet-décembre 2011

14 juillet 2011

Entrevue de Jean-Claude Juncker avec Josef Ackermann, président du comité de direction de la Deutsche Bank

27 juillet 2011

Jean-Marie Halsdorf et Claude Wiseler rencontrent une délégation de la Province de Luxembourg

28 juillet 2011

Jean-Marie Halsdorf accueille le président du Conseil général de la Moselle, Patrick Weiten

3 août 2011

Entrevue de Jean-Claude Juncker avec Giulio Tremonti, ministre de l'Économie et des Finances de la République italienne

29 août 2011

Jean-Claude Juncker reçoit François Bayrou, président du parti Mouvement démocrate, ancien ministre français et actuel député à l'Assemblée nationale

31 août 2011

Visite de travail de Rudy Demotte, ministre-président du gouvernement wallon et de la Communauté française

14 septembre 2011

Entrevue de Jean-Claude Juncker avec Werner Hoyer, ministre d'État allemand au ministère des Affaires étrangères

3 octobre 2011

Entrevue de Jean-Claude Juncker avec Stéphane Hessel, ancien déporté, ancien ambassadeur de France, écrivain et poète, corédacteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme et auteur de l'ouvrage *Indignez-vous!*

4 octobre 2011

Visite de Christian Schmidt, secrétaire d'État à la Défense allemand, et rencontre avec Jean-Marie Halsdorf

10 octobre 2011

Jean-Claude Juncker reçoit Gregor Gysi, président du groupe parlementaire de Die Linke au Bundestag

13 octobre 2011

Jean-Claude Juncker rencontre Olli Rehn, commissaire européen chargé des Affaires économiques et monétaires

28 octobre 2011

Jean Asselborn rencontre le Dr. Prof. Ekmeleddin Ihsanoglu, secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique

28 novembre 2011

Entrevue de Jean-Claude Juncker avec Thorbjørn Jagland, secrétaire général du Conseil de l'Europe

6 décembre 2011

Visite du général Stéphane Abrial, Supreme Allied Commander Transformation (SACT) de l'OTAN

8 décembre 2011

Visite de travail de Suleman Ugljanin, ministre sans portefeuille de la république de Serbie



Visites et entrevues à l'étranger

François Biltgen rencontre à Dublin le ministre de la Justice irlandais, Alan Shatter

8 juillet 2011

Le ministre de la Justice, François Biltgen, a rencontré le 8 juillet 2011 son homologue irlandais, Alan Shatter, dans le cadre d'une réunion bilatérale sur des sujets européens en relation avec le Conseil «Justice et affaires intérieures». Suite aux modifications apportées par le traité de Lisbonne, l'Irlande peut opter pour une non-participation à toutes les mesures mises en place au niveau de l'Espace européen de liberté, de justice et de sécurité.

En vue de la prochaine réunion informelle des ministres de la Justice à Sopot, en Pologne, les deux ministres ont eu des échanges de vues, notamment sur les problèmes juridiques et pratiques liés à la suppression de l'exequatur dans le contexte de la révision du règlement Bruxelles I. Cette suppression est soutenue par le Luxembourg, à condition qu'elle s'accompagne, à côté de l'objectif de rationalisation des procédures, de garanties procédurales suffisantes assurant une protection adéquate des défendeurs défaillants.

Les ministres se sont concertés en outre sur la feuille de route que l'Union européenne est en train de réaliser sur les garanties

procédurales en matière pénale. Comme les négociations au niveau de l'Union viennent tout juste de démarrer, la directive relative à l'accès à un avocat figurait au centre des discussions.

Vu que l'Irlande insiste à ce sujet sur le fait qu'il y a lieu de prendre en considération aussi les spécificités des systèmes de droit commun nationaux, les ministres se sont informés mutuellement des législations respectives en la matière, applicables dans leurs pays respectifs.

Réunion de travail à Paris entre Françoise Hetto-Gaasch et la ministre française des Solidarités et de la Cohésion sociale, Roselyne Bachelot-Narquin

19 juillet 2011

Le 19 juillet 2011, la ministre de l'Égalité des chances, Françoise Hetto-Gaasch, s'est rendue à Paris dans le cadre d'une visite de travail auprès de la ministre française des Solidarités et de la Cohésion sociale, Roselyne Bachelot-Narquin.

Françoise Hetto-Gaasch s'est informée sur les dossiers prioritaires du programme politique de la ministre française, notamment en matière d'égalité des chances entre hommes et femmes. Elle a constaté que certains aspects de la politique luxembourgeoise en la matière ne sont pas entièrement identiques aux points de vue français. Ceci concerne notamment la question des inégalités et les discriminations subies par les garçons et les



François Biltgen, ministre de la Justice, avec son homologue irlandais Alan Shatter
(© Film Fund Luxembourg)



Françoise Hetto-Gaasch, ministre de l'Égalité des chances, et Roselyne Bachelot-Narquin, ministre française des Solidarités et de la Cohésion sociale (© Ministère de l'Égalité des chances)

hommes ainsi que celle relative à la réglementation de la prostitution.

Les deux ministres ont également évoqué la question du congé parental pour les hommes. Dans ce contexte, Roselyne Bachelot-Narquin a souligné qu'il importait d'envisager des mesures à la fois incitatives et coercitives pour que les hommes puissent recourir davantage au congé parental.

En ce qui concerne l'introduction des quotas pour femmes dans les directions et les conseils d'administration des entreprises, Françoise Hetto-Gaasch a expliqué qu'elle entendait faire d'abord un effort de sensibilisation auprès des entreprises pour légiférer par la suite si les entreprises restent inactives. Roselyne Bachelot-Narquin a expliqué qu'elle avait choisi une autre

approche, en misant davantage sur une législation avec des quotas contraignants. «Je ne vois pas de difficulté technique pour trouver et imposer des femmes dans les conseils d'administration», a-t-elle encore souligné dans ce contexte.

Françoise Hetto-Gaasch a ensuite évoqué le sujet de la prostitution et expliqué que l'exiguïté du territoire luxembourgeois et l'intégration du pays dans la Grande Région faisaient que le gouvernement luxembourgeois devait s'informer sur les divers modèles de réglementation appliqués et prochainement envisagés dans les pays voisins. Dans un même ordre d'idées, elle a voulu savoir si le gouvernement français avait évalué l'impact sur la prostitution dans les pays voisins si la France poursuit dans la voie d'une pénalisation du client, telle

qu'actuellement discutée dans l'Hexagone.

Roselyne Bachelot-Narquin a d'abord renvoyé à la mission d'information de l'Assemblée nationale, qui a élaboré un rapport exhaustif avec une trentaine de propositions, parmi celles-ci la pénalisation du client. Sans vouloir donner un calendrier précis, la ministre a expliqué que le gouvernement français entendait suivre cette recommandation, qui a d'ailleurs fait l'objet d'un large consensus au sein de la classe politique française. Elle a estimé que la pénalisation du client aurait avant tout un effet éducatif en vue d'une plus grande responsabilisation de la société.

La délégation luxembourgeoise a également rencontré des représentant(e)s de diverses associations actives dans le domaine de la prostitution, à savoir le Mouvement du nid, dont les actions principales sont la rencontre et l'accompagnement des personnes en situation de prostitution, la prévention auprès des jeunes et la sensibilisation des acteurs sociaux et du grand public, l'association Les Amis du bus des femmes, notamment active dans la prévention du sida et qui œuvre comme passerelle entre le trottoir et les services médicaux, sociaux et administratifs, et le Syndicat du travail sexuel (Strass), qui est un syndicat autogéré qui défend les droits des travailleurs du sexe. L'échange de vues a permis de se faire une idée du travail quotidien de ces associations ainsi que des discussions controversées menées actuellement en France sur l'encadrement du phénomène de la prostitution.

Visite de travail de Luc Frieden à Chypre

19-20 juillet 2011

Le 19 juillet 2011, le ministre des Finances, Luc Frieden, a effectué une visite de travail à Nicosie, à Chypre, à l'invitation de son homologue chypriote Charilaos Stavarakis.

Les ministres ont discuté de la situation en Grèce et dans la zone euro. Ils ont estimé qu'il convenait de décider rapidement au niveau européen d'une solution qui assure durablement la stabilité de la zone et qui n'entraîne pas d'effet de contagion.

Les ministres luxembourgeois et chypriote ont également eu un échange de vues sur le développement de leurs secteurs financiers respectifs et des législations européenne et nationale en la matière. Chypre et Luxembourg ont convenu d'entamer des négociations en vue de la conclusion d'une convention de non-double imposition afin de renforcer la coopération entre les deux places financières.

Au cours de son séjour, le ministre Luc Frieden a également été reçu par le gouverneur de la Banque centrale, le président de la Commission de surveillance des marchés financiers et s'est entretenu avec des dirigeants d'entreprises privées.

Visite de travail de Marie-Josée Jacobs au Cap-Vert

19-21 juillet 2011

La ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, a effectué une visite de travail au Cap-Vert du 19 au 21 juillet 2011 dans le cadre de la 12^e commission de partenariat entre le Luxembourg et le Cap-Vert.

12^e commission de partenariat

La commission de partenariat, qui s'est tenue le 20 juillet à Praia sous la présidence du secrétaire d'État aux Affaires étrangères, José Luis Rocha, et de Marie-Josée Jacobs, a permis de faire le point sur les relations de coopération entre le Luxembourg et le Cap-Vert.

Les ministres ont, d'une part, dressé le bilan des activités du 2^e programme indicatif de coopération (PIC II 2006-2010) et se sont assurés, d'autre part, du bon démarrage du PIC III, signé en juillet 2010.

Le PIC III est doté d'une enveloppe indicative de 60 millions d'euros et couvre la période 2011-2015.

Les secteurs prioritaires en sont:

- l'éducation, la formation et l'emploi;
- l'eau et l'assainissement;
- la santé;
- l'aide alimentaire.

Ce PIC, qui s'inscrit dans la continuité des deux programmes, comporte également un fonds d'étude et d'assistance technique pour



Luc Frieden, ministre des Finances, en compagnie de son homologue chypriote Charilaos Stavarakis (© Ministère des Finances)



Marie-Josée Jacobs, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, et José Maria Neves, Premier ministre du Cap-Vert, lors de la pose de la première pierre du Centre de formation professionnel de transformation alimentaire à São Jorge (© SIP/Luc Defflorenne)

développer les relations économiques entre le Cap-Vert et le Luxembourg.

En conclusion et pour résumer les travaux de la commission de partenariat, les deux ministres se sont félicités des excellentes relations qui unissent leurs deux pays. Pour José-Luis Rocha, ces relations «vont au-delà de l'excellence». Marie-Josée Jacobs a, quant à elle, souligné que «notre coopération constitue un partenariat véritable».

Au terme de la réunion, les deux ministres ont signé un accord bilatéral

relatif à l'aide budgétaire sectorielle dans le domaine de l'enseignement, de la formation professionnelle et de l'emploi. Ils se sont félicités de la signature de cet accord, qui constitue un nouveau pas dans les relations de coopération entre le Cap-Vert et le Luxembourg.

Marie-Josée Jacobs et José-Luis Rocha ont par ailleurs signé un accord bilatéral relatif au secteur aérien, qui devrait permettre de renforcer la coopération économique entre les deux pays, notamment les liaisons aériennes entre Luxembourg et Sal/Boa Vista opérées par Luxair,

celles-ci bénéficiant également au secteur touristique cap-verdien.

Visites

Dans le cadre de son déplacement au Cap-Vert, la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire a également effectué plusieurs visites sur le terrain.

Avec le Premier ministre José Maria Neves, Marie-Josée Jacobs a notamment inauguré l'École d'hôtellerie et de tourisme du Cap-Vert. Cette école, unique au Cap-Vert, est fonctionnelle depuis mars 2011

et permet la formation théorique et pratique de 300 étudiants par an dans les filières cuisine/pâtisserie, restaurant/bar, réception hôtelière, guide touristiques et agence de voyages.

Les deux ministres ont également posé la première pierre du Centre de formation professionnelle de transformation alimentaire à São Jorge ainsi que la première pierre du Centre national de formation professionnelle des énergies renouvelables et de maintenance industrielle.

Enfin, Marie-Josée Jacobs a inauguré deux marchés à Tarrafal, en présence du ministre de la Culture du Cap-Vert, Mario Lucio Sousa.

Visite de travail de Jean Asselborn en république de Cuba

20 juillet 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a effectué une visite de travail à La Havane le 20 juillet 2011.

Jean Asselborn a d'abord visité le mémorial José Martí à la place de la Révolution à La Havane et y a déposé une gerbe de fleurs.

Suite à la cérémonie officielle au mémorial José Martí, le Vice-Premier ministre du Luxembourg a rencontré le Premier vice-président des Conseils d'État et des ministres de la république de Cuba, José Ramón Machado Ventura.

Les discussions ont porté sur les relations bilatérales, sur les relations entre l'Union européenne (UE) et Cuba, ainsi que sur le processus de réformes économiques lancé par les autorités depuis le dernier congrès du parti communiste cubain, qui a eu lieu du 16 au 19 avril 2011. Les pourparlers se sont également concentrés sur l'embargo américain, en place depuis 1961, et les conséquences de celui-ci.

Le chef de la diplomatie luxembourgeoise a ensuite rencontré son homologue Bruno Eduardo Rodríguez Parrilla. Les ministres ont fait le point sur les relations bilatérales et ont eu un échange de vues sur l'actualité politique européenne et internationale.

Au sujet des relations bilatérales, les ministres se sont concentrés plus particulièrement sur le renforcement de celles-ci, notamment dans les domaines mutuellement avantageux et bénéfiques. À cet

effet, ils ont signé une déclaration conjointe sur le renforcement des relations bilatérales entre les deux pays, visant au développement économique, culturel, scientifique et technique dans des domaines jugés prioritaires en fonction des priorités et intérêts mutuels. Jean Asselborn s'est félicité de la signature de cette déclaration, saluant les efforts vers davantage d'ouverture de la république de Cuba.

La situation des droits humains dans le pays ainsi que le processus de réformes économiques ont également été évoqués. Jean Asselborn a salué les libérations récentes des prisonniers politiques arrêtés en 2003 ainsi que de plusieurs autres prisonniers de conscience, tout comme la suspension de la peine de mort, soulignant que ces progrès représentaient un pas important vers l'amélioration de la situation des droits humains dans le pays. Il a encouragé son homologue à poursuivre la politique cubaine



Jean Asselborn, ministre des Affaires étrangères, avec Bruno Eduardo Rodríguez Parrilla, son homologue cubain (© Ministère des Affaires étrangères)

d'ouverture en la matière. Jean Asselborn a en outre rappelé qu'il serait très positif si Cuba pouvait ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) ainsi que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (Pidesc) trois ans après les avoir signés, ces pactes représentant des documents-clés au niveau des Nations unies dans leurs domaines respectifs.

En ce qui concerne les réformes économiques, les ministres se sont entretenus des progrès réalisés depuis l'accès au pouvoir du président Raúl Castro en 2008, progrès confirmés par le congrès du parti communiste cubain des 16 au 19 avril 2011, ainsi que des différents défis auxquels la société cubaine fait actuellement face. Jean Asselborn a félicité son homologue de l'introduction de ces réformes qui visent à ouvrir progressivement l'économie cubaine en encourageant l'initiative privée. Il a constaté qu'il s'agissait d'un processus nécessaire, duquel le pays sortirait sans doute renforcé.

Dans le contexte de la situation économique au Cuba, les ministres se sont également entretenus de l'embargo imposé par les États-Unis en 1961 et des conséquences de ce dernier. Bruno Eduardo Rodríguez Parrilla a expliqué les implications de l'embargo et a remercié le Grand-Duché de Luxembourg de son soutien exprimé au niveau des Nations unies lors du vote d'une résolution sur l'abolition de l'embargo.

Les relations entre l'UE et la république de Cuba ont également été abordées. Cette dernière est actuel-

lement le seul pays des Caraïbes à ne pas avoir signé l'accord de Cotonou et ne dispose ainsi d'aucun accord contractuel avec l'UE. Néanmoins, les ministres se sont entretenus des efforts récents en vue de renforcer les relations avec l'UE et ses États membres.

Les ministres se sont également entretenus de la situation régionale dans les Caraïbes, des relations entre Cuba et ses voisins, ainsi que de l'actualité politique internationale. La situation politique et économique actuelle au sein de l'UE a également été évoquée par Jean Asselborn.

Après la visite auprès de son homologue, le Vice-Premier ministre a également rencontré le vicaire général de La Havane, Carlos Manuel de Céspedes. Les discussions ont porté sur la situation interne de Cuba et notamment sur le processus de réformes lancé sous le président Raúl Castro depuis 2008.

Visite de travail de Jean-Claude Juncker en Bulgarie

7 septembre 2011

Le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, a effectué une visite de travail en Bulgarie le 7 septembre 2011.

Il a rencontré le Premier ministre bulgare, Boïko Borissov, ainsi que le Vice-Premier ministre, ministre des Finances, Siméon Diankov. Les discussions ont essentiellement porté sur les relations bilatérales ainsi que sur les dossiers de l'actualité européenne et internationale.

S'exprimant au cours d'une conférence de presse conjointe avec le Premier ministre bulgare à Varna, Jean-Claude Juncker s'est dit «heureux» de donner suite à l'invitation de Boïko Borissov de visiter son pays. Jean-Claude Juncker a mis en évidence les efforts de la Bulgarie en tant que «jeune» membre de l'Union européenne, efforts qui ont «connu des succès». «La Bulgarie est un pays en marche», a dit le Premier ministre luxembourgeois, et de préciser que la Bulgarie était «un des pays en Europe dans lequel les finances publiques sont les mieux tenues», au point d'en faire un exemple pour les États membres de la zone euro.

Boïko Borissov s'est dit heureux de pouvoir accueillir Jean-Claude Juncker en Bulgarie, qu'il a remercié «pour tous les conseils qu'il m'a donnés au fil des années. Je le considère comme un homme politique éminent, non seulement au Luxembourg, mais surtout à l'échelle européenne».

Pour ce qui est de l'adhésion de la Bulgarie à l'espace Schengen, Jean-Claude Juncker a attesté la Bulgarie «des efforts énormes pour faire en sorte que les frontières extérieures de l'Union européenne soient protégées». Partant, Jean-Claude Juncker a estimé que la «vocation de la Bulgarie est de rejoindre l'espace Schengen dans les meilleurs délais».

En ce qui concerne les relations bilatérales entre la Bulgarie et le Luxembourg, les deux Premiers ministres ont estimé qu'elles étaient «au beau fixe», des relations qui s'illustrent également par des



Jean-Claude Juncker, Premier ministre, reçu par Boiko Borissov, son homologue bulgare
(© SIP/Charles Caratini)

échanges réguliers entre les autorités bulgares et luxembourgeoises.

Jean-Claude Juncker a également soutenu les efforts de la Bulgarie en ce qui concerne le partenariat de l'Union européenne avec ses voisins orientaux, qui «revêt la même importance que le partenariat avec les voisins de la rive sud de la Méditerranée».

Répondant à la question d'un journaliste sur la situation en Grèce, le Premier ministre, président de l'Eurogroupe a insisté sur le fait que la Grèce, «malgré d'énormes efforts», devait savoir qu'elle doit respecter les objectifs définis par la zone euro. «La conditionnalité est de toute première importance et avant de décider du prochain déboursement de prêts à la Grèce à la mi-septembre, il faut que toutes les conditions définies par l'Eurogroupe soient respectées. Si tel n'est pas le cas, il n'est pas acquis que le versement de la prochaine tranche de prêts puisse avoir lieu.»

Réunion de travail de Françoise Hetto-Gaasch avec le ministre néerlandais de la Justice et de la Sécurité, Ivo Opstelten

12-13 septembre 2011

Le 12 septembre 2011, la ministre de l'Égalité des chances, Françoise Hetto-Gaasch, s'est rendue à La Haye, à Rotterdam et à Amsterdam dans le cadre d'une visite de travail auprès du ministre néerlandais de la Justice et de la Sécurité, Ivo Opstelten. Cette visite fait partie de consultations bilatérales en matière de réglementation et d'encadrement du phénomène de la prostitution dans nos pays voisins.

Françoise Hetto-Gaasch a expliqué que l'exiguïté de son territoire et l'intégration du pays dans la Grande Région faisaient que le gouvernement luxembourgeois devait s'informer sur les divers modèles de réglementation appli-

qués et prochainement envisagés dans les pays voisins, tout en avouant qu'il n'y avait pas de modèle universel en la matière.

Dans ce contexte, Ivo Opstelten a expliqué que la prostitution était intimement liée au phénomène de la traite des êtres humains et qu'il importait de trouver un juste équilibre entre un dispositif législatif qui, d'une part, défend les droits des prostitué(e)s et les protège contre toute forme d'exploitation et, d'autre part, constitue un moyen de lutte efficace contre la traite des êtres humains. Le ministère de la Justice a effectué deux évaluations en 2002 et 2007 de la législation introduite en 2000 qui, à l'époque, avait levé l'interdiction du proxénétisme et des maisons closes. Ivo Opstelten a expliqué que le gouvernement entendait apporter des modifications à la loi, la nouveauté majeure étant une disposition qui prévoit l'inscription obligatoire des prostitué(e)s dans un registre national afin de pouvoir exercer le métier de la prostitution. Dès lors, les opérations commerciales de toutes formes de services de prostitution, comme par exemple les agences d'escortes, doivent faire l'objet de licences. Cette réforme est également à voir dans le contexte de la lutte contre le trafic des êtres humains.

Les deux ministres sont d'avis que toute législation doit être accompagnée d'un encadrement efficace prévoyant des programmes sociaux qui permettent notamment aux prostitué(e)s de quitter le métier pour se réorienter professionnellement. Aux Pays-Bas, ces programmes (*Uitstapprogramma*) tombent entre autres dans la compétence du ministère

de la Justice, en coopération avec d'autres ministères.

Afin de pouvoir se faire une image concrète de ces programmes de sortie, la ministre de l'Égalité des chances s'est rendue à Rotterdam pour effectuer une visite auprès de l'organisation PWM Humanitas. Ces programmes constituent un élément important de la politique municipale en matière de prostitution. À travers des exemples de personnes ayant quitté le milieu de la prostitution, Françoise Hetto-Gaasch a pu avoir un aperçu exhaustif sur l'organisation de ces programmes qui, depuis un nombre d'années, connaissent une augmentation importante de demandes.

Le 13 septembre, Françoise Hetto-Gaasch s'est rendue au Prostitutie en Gezondheidscentrum de la Ville

d'Amsterdam afin de s'informer sur la mise en œuvre pratique de la politique municipale en matière de prostitution. Cette visite a notamment permis de discuter des aspects d'organisation d'un tel centre et de l'encadrement sanitaire et social des prostitué(e)s. Les responsables du centre ont souligné l'importance d'une collaboration étroite entre les autorités policières, les travailleurs sociaux du centre et les responsables de l'administration de la Ville d'Amsterdam, ceci afin de créer un climat basé sur les valeurs de confiance et de coopération dans un milieu difficile. Les responsables de la Ville d'Amsterdam ont expliqué que le quartier rouge 1012 faisait actuellement l'objet d'un projet prévoyant une amélioration de la qualité de vie des habitants, avec notamment l'instauration

d'un meilleur équilibre entre les établissements de prostitution et d'autres activités commerciales.

Françoise Hetto-Gaasch s'est finalement rendue dans un refuge pour hommes en situation de détresse dans les environs de Rotterdam. Ce projet pilote a débuté en 2008 et s'adresse avant tout à des victimes de violence et de trafic d'êtres humains. Les responsables du centre ont expliqué qu'il existait aux Pays-Bas quatre centres similaires à La Haye, Amsterdam, Rotterdam et Utrecht. Ceci reflète l'évolution préoccupante d'une augmentation des demandes de la part d'hommes se trouvant en situation de détresse, majoritairement due à leur origine ethnique ou leur orientation sexuelle.



Ivo Opstelten, ministre de la Justice et de la Sécurité des Pays-Bas, reçoit Françoise Hetto-Gaasch, ministre de l'Égalité des chances (© Ministère de l'Égalité des chances)

Luc Frieden en Asie pour une mission de promotion de la place financière

17-20 octobre 2011

Afin de renforcer la place financière sur les marchés qui connaissent une forte croissance économique, le ministre des Finances, Luc Frieden, a dirigé du 17 au 20 octobre 2011 une mission de promotion de la place financière en Asie. Il était accompagné d'une importante délégation de représentants de la place financière luxembourgeoise.

La mission s'est rendue à Singapour, en Malaisie et en Chine. Elle avait pour objet de développer la présence de la place financière dans la région et de renforcer les relations politiques et économiques avec cette partie du monde. Dans chacun des pays visités, Luc



Luc Frieden, ministre des Finances, et Tharman Shanmugaratnam, Vice-Premier ministre, ministre des Finances de Singapour (© Ministère des Finances)

Frieden a rencontré des dirigeants politiques et économiques pour des entretiens. Il est intervenu par ailleurs au cours de séminaires consacrés à la place financière du Luxembourg. Ces séminaires étaient organisés par Luxembourg for Finance, l'agence de développement pour la place financière.

Luc Frieden a débuté sa mission de promotion de la place financière le 17 octobre à Singapour. Dans le cadre du séminaire organisé par Luxembourg for Finance, fréquenté par plus de 250 acteurs de la place financière de Singapour, il a souligné l'importance qu'il attachait à cette mission en Asie, surtout en ces temps de crise en Europe.

Rétablir la confiance des investisseurs asiatiques dans les produits financiers européens et attirer au

Luxembourg de nouveaux acteurs étaient les objectifs ayant motivé le ministre à faire ce déplacement en Asie en plein milieu de la crise dans la zone euro. Dans son discours, il a ensuite relevé les atouts de la place financière du Luxembourg, qui se distingue par son caractère diversifié et international. C'est dans ce contexte qu'il a introduit sa conception de la concurrence dans un environnement de plus en plus globalisé. Être concurrents ne signifie pas se combattre l'un l'autre. Il s'agit plutôt de développer un partenariat entre les deux places, permettant à l'une et à l'autre de développer leurs avantages comparatifs et d'exceller davantage dans un esprit de complémentarité.

Au cours de sa visite à Singapour, Luc Frieden a aussi eu des entre-

vues avec le Vice-Premier ministre, ministre des Finances, Tharman Shanmugaratnam, et avec le directeur général de la Monetary Authority of Singapore, Ravi Menon. Lors de ces entretiens, l'idée d'un partenariat entre les deux places financières a été lancée. D'autres sujets ayant trait à la supervision et à la stratégie de la place financière ainsi que ceux relatifs à la crise dans la zone euro ont été discutés.

La visite à Singapour a pris fin avec une visite de la zone franche qui a été construite récemment et qui inspire le projet actuellement en cours de réalisation au Luxembourg.

À Kuala Lumpur, deuxième étape de son voyage de promotion du secteur financier en Asie, Luc Frieden a ouvert le 19 octobre un des plus prestigieux événements annuels dans le domaine des finances islamiques, l'Islamic Finance News Asia Forum.

Dans son discours, il a tout d'abord souligné l'importance qu'il attachait à une bonne entente entre les différentes cultures. Cela exige entre autres une meilleure connaissance des instruments économiques d'autres régions du monde. L'Europe peut en effet beaucoup apprendre de la finance islamique par ses principes de partenariat financier entre le créancier et le débiteur, l'absence de spéculation et le respect de principes éthiques. Il a ensuite confirmé la volonté du gouvernement luxembourgeois de développer les finances islamiques dans le contexte général de la stratégie de diversification et d'internationalisation de la place financière du Luxembourg. La finance

islamique présente un intérêt croissant pour la communauté financière internationale, principalement en raison de la stabilité qu'elle a présentée tout au long de la crise financière. La finance islamique est aujourd'hui une composante de plus en plus importante dans un portefeuille d'actifs diversifié.

Luc Frieden a mis en avant l'offre diversifiée de produits et services financiers conformes aux principes de la finance islamique déjà disponibles sur la place. Le Luxembourg est aujourd'hui le premier centre européen pour les fonds d'investissement islamiques et près de 20 obligations sont cotées à la Bourse du Luxembourg. Il a rappelé que le Luxembourg, dont les avantages comparatifs se situent essentiellement dans le contexte européen et international, s'était établi très tôt comme le premier centre européen pour la finance islamique. «Travaillons ensemble en nous enrichissant de nos cultures et utilisons nos différents produits financiers pour contribuer à la prospérité de l'humanité tout entière», a conclu le ministre devant un auditoire d'investisseurs asiatiques et du monde arabe.

En marge du forum, Luc Frieden a également rencontré le ministre des Finances de la Malaisie, Y.A.B. Dato' Sri Hj. Mohd. Najib Bin Tun Haji Abdul Razak, pour un entretien portant sur les développements internationaux en matière économique et financière.

Déplacements de Jean Asselborn en Russie et en Finlande

25-27 octobre 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a effectué des déplacements à Moscou et à Helsinki du 25 au 27 octobre 2011.

Moscou

À Moscou, le chef de la diplomatie luxembourgeoise a rencontré son homologue russe Sergueï Lavrov pour une entrevue bilatérale, suivie d'un déjeuner de travail. Les discussions ont porté sur les relations bilatérales, les relations entre l'Union européenne (UE) et la Russie ainsi que plusieurs autres sujets de l'actualité politique internationale et européenne.

Les ministres ont débuté leur entretien en faisant le point sur les

relations bilatérales entre les deux pays et se sont félicités de l'excellence de celles-ci. En effet, le Luxembourg finalise actuellement les travaux de rénovation des locaux de l'ambassade luxembourgeoise auprès de la fédération de Russie, qui est logée dans un bâtiment historique et qui sera inaugurée par Jean Asselborn au printemps 2012. En outre, un monument du Souvenir à Tambov, en mémoire des Luxembourgeois tombés en Russie lors de la Seconde Guerre mondiale, sera érigé à l'initiative du gouvernement luxembourgeois. Sergueï Lavrov a déclaré qu'il offrait l'entière coopération du gouvernement russe pour ce faire.

Dans le domaine économique et commercial, le Luxembourg figure parmi les dix plus grands investisseurs en Russie grâce aux différentes activités de la place financière luxembourgeoise. La totalité des investissements financiers en provenance du Luxembourg se situait à 19,7 milliards de dollars



Jean Asselborn, ministre des Affaires étrangères, et Sergueï Lavrov, son homologue russe
(© Ministère des Affaires étrangères)

US en 2010, selon des indications russes. Les échanges de services avec la Russie représentaient 210,3 millions d'euros en 2010 et ont repris des couleurs après la crise économique et financière de 2008.

Plusieurs entreprises luxembourgeoises actives en Russie jouissent d'un succès considérable, tels que Luxlait qui exporte 18 tonnes de produits laitiers toutes les deux semaines à Moscou, ou encore Paul Wurth, qui a été associé à la construction à Lipetsk d'un des hauts-fourneaux les plus hauts de toute l'Europe. Ce haut-fourneau permettra à la société NLMKL d'accroître sa capacité en acier de 36% à 12,4 millions de tonnes. Bernard-Massard étudie actuellement la possibilité d'exporter ses produits en Russie. En outre, le groupe sidérurgique mondial ArcelorMittal et la société de fret aérien Cargolux continuent d'opérer sur les différents marchés russes. À ce sujet, Jean Asselborn a évoqué le besoin de revoir l'accord relatif au transport aérien entre le Grand-Duché et la fédération de Russie.

Jean Asselborn a ensuite attiré l'attention de son interlocuteur sur la conclusion des négociations sur la convention de non-double imposition entre les deux pays, convention qui sera signée par le ministre des Finances, Luc Frieden, à Moscou en novembre 2011. Les deux homologues ont par ailleurs salué la conclusion récente de deux autres accords entre les deux pays, à savoir un protocole d'application de l'accord de réadmission entre la fédération de Russie et l'UE, ainsi qu'un accord de coopération entre le ministère luxembourgeois de la

Justice et le Parquet général de la fédération de Russie, qui envisage de renforcer et de développer la coopération mutuelle en matière de lutte contre la criminalité.

Les relations entre l'UE et la Russie ont également été abordées lors des discussions. Les ministres ont noté avec satisfaction les progrès récents réalisés dans le cadre du dialogue sur la libéralisation des visas. Dans ce contexte, Jean Asselborn a informé son homologue russe du caractère sensible de cette question au Luxembourg. Les travaux dans le cadre du nouveau partenariat pour la modernisation entre l'UE et la Russie, qui a été conclu en décembre 2010, ont également fait l'objet d'échanges, la Russie étant l'un des partenaires stratégiques de l'UE.

Il a ensuite exprimé l'espoir que la Russie pourra adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) avant la fin 2011, après 17 années de négociations. À ce sujet, Sergueï Lavrov a confirmé la disponibilité russe à y adhérer, mais a souligné que cette adhésion ne pouvait se faire à «n'importe quel prix».

Le déjeuner de travail a permis de passer en revue les grands dossiers de la politique internationale. Concernant les conséquences de la crise financière et économique, Jean Asselborn a fait part de ses attentes pour ce qui est des efforts actuels au sein de l'UE concernant de nouvelles mesures destinées à contrecarrer la crise de la dette souveraine et à stabiliser la zone euro. Le rôle des agences de notation, la situation de la Grèce et les mesures de renforcement du Fonds européen de stabilité financière

(FESF) ainsi que la question de la gouvernance économique de l'UE ont fait l'objet d'explications de la part du Vice-Premier ministre. Sergueï Lavrov a réitéré le fort intérêt russe de voir la zone euro sortir stabilisée et renforcée de la crise actuelle de la dette souveraine.

Les discussions ont ensuite porté sur le Proche- et le Moyen-Orient ainsi que sur l'Afrique du Nord et les suites du Printemps arabe en Tunisie, en Égypte et en Libye. Les ministres se sont également concentrés sur les événements en Syrie. Ils ont ensuite eu un échange de vues sur l'état actuel des efforts de la communauté internationale en vue d'une reprise des négociations directes entre Israël et l'Autorité palestinienne.

Finlande

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a effectué une visite de travail bilatérale à Helsinki le 27 octobre.

Le chef de la diplomatie luxembourgeoise a rencontré son homologue finlandais Erkki Tuomioja et s'est entretenu avec lui des relations bilatérales, de l'état de plusieurs dossiers de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE, ainsi que de la situation au Proche- et au Moyen-Orient.

Les ministres ont fait le point sur les relations bilatérales entre les deux pays et se sont félicités de l'excellence de celles-ci, avant d'avoir un échange de vues approfondi sur les efforts au sein de l'UE pour contrecarrer la crise de la dette souveraine en Europe.



Jean Asselborn rencontre Erkki Tuomioja, ministre des Affaires étrangères de la Finlande
 (© Ministère des Affaires étrangères)

Ils ont évoqué les différents points figurant à l'ordre du jour du Conseil européen extraordinaire et du Sommet des chefs d'État ou de gouvernement des pays membres de la zone euro du 26 octobre 2011 à Bruxelles, notamment l'accord sur la recapitalisation des banques, la décote de la dette souveraine de la Grèce ainsi que les mesures de renforcement du FESF. Les deux ministres ont salué les résultats des travaux et ont exprimé leur conviction que, grâce à ces pas décisifs, la zone euro était désormais stabilisée.

Les deux homologues ont poursuivi leurs échanges en faisant un large tour d'horizon de plusieurs dossiers de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'UE et ont constaté une très forte concordance des vues finlandaise et luxembourgeoise sur

pratiquement tous les points. Tout d'abord, ils ont dressé le bilan des innovations du traité de Lisbonne dans ce domaine. À ce sujet, ils ont constaté que malgré l'établissement du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), les méthodes de travail et le processus de prise de décisions sont devenus plus compliqués, menant à une voix souvent trop faible de l'Europe sur le plan international.

Ensuite, la situation actuelle dans les Balkans occidentaux et plus particulièrement les relations entre la Serbie et le Kosovo ont été analysées, tout comme la situation en Albanie, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, au Monténégro et en Bosnie-Herzégovine. En outre, les deux ministres se sont félicités de l'adhésion prochaine de la Croatie à l'UE. Dans le contexte du pro-

cessus d'élargissement de l'UE, les ministres ont eu un échange de vues sur les relations entre l'UE et la Turquie. À ce sujet, Jean Asselborn a réitéré sa conviction que «l'Union européenne serait plus forte avec la Turquie parmi ses membres», surtout au vu du rôle important que joue la Turquie dans la région du Proche-Orient.

Enfin, les discussions se sont concentrées sur la situation au Proche- et au Moyen-Orient ainsi qu'en Afrique du Nord dans le contexte du Printemps arabe. Les ministres se sont entretenus des derniers développements dans le processus de paix au Proche-Orient et des efforts de la communauté internationale, par l'intermédiaire du Quartet, pour relancer les négociations directes entre Israël et l'Autorité palestinienne.

Visite officielle de Jean-Claude Juncker au Portugal

9-10 novembre 2011

Les 9 et 10 novembre 2011, le Premier ministre Jean-Claude Juncker s'est rendu au Portugal pour une visite officielle. À Lisbonne, Jean-Claude Juncker a eu une entrevue avec son homologue portugais Pedro Passos Coelho.

Au centre des discussions de cette entrevue figuraient, à côté des relations bilatérales, des sujets d'actualité politique européenne, notamment le suivi des derniers Conseils européens et de la dernière réunion de l'Eurogroupe, ainsi que la question de la gouvernance économique de la zone euro.

Le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, a également eu une réunion avec le ministre des Finances portugais, Vítor Gaspar. Cette entrevue s'inscrivait plus particulièrement dans le contexte de la crise de la dette publique dans la zone euro et de la situation financière et budgétaire du Portugal.

Au programme de la visite figurait également une entrevue avec la présidente de l'Assemblée de la république, Maria da Assunção

Andrade Esteves, ainsi que des rencontres avec les anciens présidents du Portugal, Mario Soares (président de 1986 à 1996) et Jorge Sampaio (président de 1996 à 2006).

Dans le cadre d'une conférence à la Fondation Calouste Gulbenkian, Jean-Claude Juncker a prononcé le 9 novembre 2011 un discours (page 336) sur le thème «Quel modèle de gouvernance économique pour une union monétaire? Leçons d'une crise».

Jeannot Krecké à la 8^e session de la commission mixte de coopération économique entre la fédération de Russie et l'UEBL

14-16 novembre 2011

Le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, s'est rendu à Moscou du 14 au 16 novembre 2011 afin de participer à la 8^e session de la commission mixte de coopération économique entre la fédération de Russie et l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL).

Lors de la commission, le point a été fait sur l'état actuel de la coopération commerciale et économique bilatérale, ainsi que sur la coopération en matière d'investissements. De plus, ont également été abordées les perspectives d'évolution de la coopération entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Russie concernant le secteur des finances, de la sidérurgie, de l'innovation et de l'industrie automobile.

Une déclaration commune entre le Luxembourg et la Russie relative au «partenariat pour la modernisation» de la Russie, suivie de l'élaboration du plan d'action y relatif, a également été signée.

Lors de son séjour à Moscou, Jeannot Krecké a eu plusieurs entrevues avec des entreprises provenant du secteur des technologies de l'information et de la communication.



Entrevue du Premier ministre Jean-Claude Juncker avec Pedro Passos Coelho, son homologue portugais (© SIP/Jock Fistick)

Luc Frieden à Moscou pour signer l'avenant à la convention de non-double imposition avec la Russie

21 novembre 2011

Le ministre des Finances, Luc Frieden, s'est rendu à Moscou le 21 novembre 2011 pour signer avec le ministre des Finances de la fédération de Russie, Anton Silouanov, l'avenant à la convention entre le Luxembourg et la Russie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, convention signée à Moscou le 28 juin 1993.

À cette occasion, Luc Frieden a eu une entrevue avec son homologue Anton Silouanov ainsi qu'avec le

vice-ministre des Finances de la fédération de Russie, Sergeï Shatalov.

L'avenant fait suite aux efforts du Luxembourg pour améliorer les dispositions conventionnelles dans l'intérêt économique et porte en particulier sur l'imposition des dividendes qui passe désormais de 10% à 5%. L'accord politique avait été conclu lors d'une entrevue à Sochi en août 2010 entre le Premier ministre, ministre d'État, Jean-Claude Juncker, et le président de la fédération de Russie, Dmitri Medvedev, à laquelle Luc Frieden avait également participé.

Ce dernier a également rencontré le président de la Banque centrale de la fédération de Russie, Sergeï Ignatiev, ainsi que des dirigeants d'entreprises privées.

Visite de travail de Jean Asselborn au Koweït

21 novembre 2011

Suite à l'inauguration de la première ambassade du Luxembourg dans un pays arabe, à Abu Dhabi, le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a effectué une visite de travail au Koweït le 21 novembre 2011.

Sur l'invitation du ministre des Affaires étrangères du Koweït, Cheikh Mohamed Sabah Al Salem Al-Sabah, Jean Asselborn a participé au 9^e Forum pour l'avenir, qui a eu lieu à Koweït City les 21 et 22 novembre 2011, en présence notamment du ministre des Affaires étrangères de la France, Alain Juppé. Ce forum est une initiative conjointe entre le Groupe des Huit (G8), l'Afrique du Nord et le Grand Moyen-Orient, qui vise à promouvoir la réforme dans la région et à soutenir les efforts pour établir un environnement propice à un dialogue ouvert.

Les travaux du Forum pour l'avenir 2011 se sont concentrés sur le soutien à la démocratie, sur la participation de la société civile et le développement de la formation, ainsi que sur la promotion de la croissance économique et d'une meilleure intégration de l'économie koweïtienne dans l'économie mondiale.

En marge du forum, le Vice-Premier ministre luxembourgeois a été reçu en audience par l'émir du Koweït, Cheikh Sabah Al Ahmad Al Jaber Al-Sabah. Le chef de la diplomatie



Luc Frieden, ministre des Finances, et Anton Silouanov, ministre faisant fonction des Finances de la fédération de Russie, signent l'avenant à la convention entre le Luxembourg et la Russie (© Ministère des Finances)



Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, avec Cheikh Sabah Al Ahmad Al Jaber Al-Sabah, émir du Koweït (© Ministère des Affaires étrangères)

luxembourgeoise a ensuite rencontré le Premier ministre koweïtien, Cheikh Nasser Al Mohamed Al Ahmad Al-Sabah. Les pourparlers ont porté sur la situation dans la région du Moyen-Orient au vu notamment des développements actuels en Syrie, en Libye et en Tunisie, ainsi que sur la situation en Iran suite aux conclusions du rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Jean Asselborn a exprimé sa vive préoccupation quant aux événements en Syrie et a souligné le besoin d'augmenter la pression sur le régime syrien afin d'obtenir l'arrêt immédiat des violences contre le peuple syrien, ceci dans le but d'éviter une guerre civile dans ce pays. Il a également déclaré que la communauté internationale ne devait plus tarder à réagir de manière déterminée suite aux révélations du rapport de l'AIEA, pour éviter que l'Iran ne quitte la piste du développement de l'énergie nucléaire

civile. La situation au sein de l'Union européenne et plus particulièrement l'instabilité au sein de la zone euro dans le contexte de la crise de la dette souveraine ont également été abordées lors de l'échange de vues.

Jean Asselborn a ensuite eu une entrevue bilatérale avec son homologue Cheikh Mohamed Sabah Al Salem Al-Sabah. Les ministres se sont félicités de l'excellence des relations bilatérales et ont évoqué plusieurs pistes possibles en vue de renforcer celles-ci. Les discussions ont également porté sur les développements actuels en Égypte.

En fin de journée, Jean Asselborn a visité le Kuwait Investment Authority, le fonds souverain du Koweït. Lors d'une rencontre avec le directeur exécutif, Bader Mohammad al-Sa'ad, il s'est intéressé plus particulièrement aux domaines d'intérêt mutuels entre le Koweït et le Grand-Duché en ce

qui concerne le placement de fonds dans la perspective de dénicher des opportunités de coopération bilatérale.

Le déplacement au Koweït témoigne de la volonté du Grand-Duché de Luxembourg d'approfondir les relations avec le Koweït et de renforcer sa présence dans la région du Golfe.

Visite de travail de Marie-Josée Jacobs à New York et lancement officiel de la plateforme emergency.lu

7-8 décembre 2011

Les 7 et 8 décembre 2011, la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, a participé au siège de l'Organisation des Nations unies (ONU) à New York au 5^e dialogue de haut niveau sur le financement du développement ainsi qu'à la réunion d'annonce des contributions financières des États membres à l'Office de secours et des travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).

En marge des réunions, Marie-Josée Jacobs a procédé au lancement d'emergency.lu, l'initiative luxembourgeoise pour rétablir les services de télécommunications en cas d'urgence humanitaire. Elle a également eu l'occasion de s'entretenir avec un groupe d'ambassadeurs de pays en développement francophones.



Marie-Josée Jacobs, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, lance la plateforme emergency.lu en présence de représentants des Nations unies et des États membres (© Ministère des Affaires étrangères, Direction de la coopération au développement)

Financement du développement

Le 5^e dialogue de haut niveau sur le financement du développement s'est tenu pour apprécier le niveau de réalisation des engagements pris par la communauté internationale lors de la Conférence internationale sur le financement du développement de 2002 qui a eu lieu à Monterrey (Mexique) et de la conférence de suivi de 2008 à Doha (Qatar).

Lors de ces conférences, les États participants avaient fait le constat que le financement du développement nécessitait, à côté de l'aide publique au développement, d'autres sources de financement telles que la mobilisation des ressources nationales, les

revenus du commerce international, les transferts des migrants et l'investissement étranger direct.

Lors de son intervention, Marie-Josée Jacobs a précisé qu'en dépit de son effort en matière d'aide au développement (0,7% du revenu national brut en 2000, 1,05% de celui-ci en 2010), le Luxembourg ne s'était pas soustrait à la responsabilité d'identifier des sources de financement alternatives pour le développement. Elle a surtout mis en exergue les initiatives de la coopération luxembourgeoise en matière de microfinance et de partenariats privés-publics.

Face aux importants besoins de financement pour combattre la pauvreté, elle a souligné qu'il

n'y aurait «pas de développement durable sans financement durable du développement».

Appui à l'UNRWA

L'UNRWA assiste quelque 4,8 millions de réfugiés palestiniens dans 58 camps de réfugiés, dans la bande de Gaza, en Cisjordanie, au Liban, en Syrie et en Jordanie. La réunion annuelle pour l'annonce des contributions financières des donateurs a été l'occasion pour la commissaire générale adjointe de l'UNRWA de partager avec la communauté des donateurs une information détaillée sur la situation financière difficile de l'organisation.

Le Luxembourg vient de rejoindre les membres de la commission consultative de l'UNRWA et contribuera en 2012 avec un montant de 3 750 000 d'euros en vue d'alléger au quotidien le sort des réfugiés palestiniens, notamment par des programmes de santé, d'éducation et de microfinance.

Lancement d'emergency.lu

Après une entrevue avec Valerie Amos, secrétaire générale adjointe des Nations unies aux affaires humanitaires et coordinatrice des secours d'urgence du système de l'ONU, Marie-Josée Jacobs a donné le coup d'envoi de la phase opérationnelle d'emergency.lu en présence des représentants de l'ONU (Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Union internationale des télécommunications, Programme alimentaire mondial, Programme des Nations unies pour le développement, Fonds des Nations unies pour l'enfance, Fonds des Nations unies pour la

population), de la Commission européenne et des représentations permanentes des États membres.

Emergency.lu est une initiative luxembourgeoise qui vise en premier lieu à rétablir d'urgence les services de télécommunications suite à une catastrophe humanitaire en vue d'une meilleure coordination et d'une intervention plus efficace de l'aide humanitaire.

Cette plateforme de télécommunications par satellite à déploiement rapide a été conçue et développée conjointement par la Direction de la coopération au développement du ministère des Affaires étrangères et les acteurs du secteur privé, HITEC Luxembourg, SES TechCom et Luxembourg Air Ambulance, ainsi qu'en coopération étroite avec le Programme alimentaire mondial

(PAM) dans sa fonction de coordinateur du Emergency Telecommunications Cluster de l'ONU. Le gouvernement luxembourgeois a décidé de mettre emergency.lu comme bien public global à disposition de la communauté humanitaire internationale, avec le but d'aider à sauver des vies humaines dans les premières heures après une catastrophe humanitaire.

Lors de la séance de lancement, Catherine Bragg, coordinatrice adjointe des secours d'urgence, a confirmé qu'emergency.lu «will be linking humanitarian staff in an unprecedented manner».

Échanges bilatéraux

Sur l'invitation de l'ambassadrice Sylvie Lucas, représentante perma-

nente du Luxembourg auprès des Nations unies, Marie-Josée Jacobs a rencontré lors d'un déjeuner un groupe d'ambassadeurs de pays en développement francophones (Burundi, Guinée, Guinée-Bissau, Comores, Tunisie, Laos, Bénin, Haïti, Côte d'Ivoire). L'échange de vues a notamment porté sur les résultats du récent Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui s'est tenu à Busan, les situations de fragilité et les mesures à prendre contre la fragmentation de l'aide.

Autres visites et entrevues à l'étranger

Juillet-décembre 2011

12 août 2011

Luc Frieden rencontre Jan Kees de Jager, ministre des Finances des Pays-Bas

9 septembre 2011

Jean-Claude Juncker à Marseille pour la réunion des ministres des Finances du G7

27 septembre 2011

Jean-Claude Juncker à Strasbourg pour une heure de questions au Parlement européen

13 octobre 2011

Jean-Claude Juncker rencontre Herman Van Rompuy, président du Conseil européen, et Georges Papandréou, Premier ministre grec

29 novembre 2011

Jean-Claude Juncker rencontre Mario Monti, Premier ministre et ministre de l'Économie et des Finances italien, Herman Van Rompuy, président du Conseil européen, et José Manuel Barroso, président de la Commission européenne

5-9 décembre 2011

Participation de Marco Schank à la conférence de Durban sur le changement climatique



Regard sur les activités gouvernementales

|

|

|

|

PREMIER MINISTRE

Jean-Claude Juncker reçoit Andy et Fränk Schleck

28 juillet 2011

Le 28 juillet 2011, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a accueilli Andy et Fränk Schleck à l'Hôtel de Bourgogne.

Après leurs performances extraordinaires lors du Tour de France 2011 et en amont du Gala Tour de France qui a eu lieu le même jour dans les rues de la capitale, le Premier ministre a tenu à rencontrer personnellement les deux coureurs cyclistes afin de les féliciter pour leurs exploits sportifs et les remercier pour l'image sympathique et positive qu'ils ont su donner du Luxembourg au cours des trois semaines de la Grande Boucle.

Deux Luxembourgeois sur le podium

En effet, pour la première fois depuis la création du Tour de France en 1903, deux Luxembourgeois, deux frères de surcroît, se sont retrouvés sur le podium à Paris. Andy Schleck termine le Tour à la 2^e place, derrière l' Australien Cadel Evans. Fränk Schleck occupe la 3^e marche du podium.

Fränk Schleck synthétise le Tour de France 2011 ainsi: «Si je devais résumer cette expérience en un mot, je dirais fierté. [...] Pour notre pays, c'est aussi une grande journée, deux Luxembourgeois sur le podium, c'est exceptionnel!»



Le Premier ministre Jean-Claude Juncker entouré d'Andy Schleck et de Fränk Schleck du team Leopard-Trek (© SIP/Nicolas Bouvy)

Jean-Claude Juncker reçoit l'ordre du Mérite du land de Rhénanie-Palatinat

21 novembre 2011

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker a reçu l'ordre du Mérite du land de Rhénanie-Palatinat (Verdienstorden des Landes Rheinland-Pfalz) à Mayence le 21 novembre 2011.

L'ordre, qui a été remis par le ministre-président de Rhénanie-Palatinat, Kurt Beck, lui a été décerné pour son engagement en faveur de l'intégration européenne en général et son dévouement au développement de la Grande Région en particulier.

Jean-Claude Juncker reçoit le Prix européen de la culture 2011

12 décembre 2011

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker s'est vu décerner le Prix européen de la culture 2011 du Forum européen de la culture Strasbourg/Baden-Baden à Strasbourg le 12 décembre 2011.

D'après le Forum européen de la culture Strasbourg/Baden-Baden, ce prix «honore l'homme d'État, éminent dirigeant de son pays et premier président de l'Eurogroupe. Son engagement européen sans faille et son courage lui ont permis d'acquérir, dans les nombreuses

hautes fonctions qu'il a exercées, le respect et l'estime de ses partenaires».

La cérémonie de la remise de prix a eu lieu à l'université de Strasbourg, en présence de son président Alain Beretz.

Le discours élogieux en l'honneur du lauréat a été prononcé par Jean-Claude Trichet, ancien président de la Banque centrale européenne.

AFFAIRES EUROPEENNES

Jean-Claude Juncker salue les propositions de la Commission européenne sur le futur cadre financier pluriannuel

7 juillet 2011

Le 7 juillet 2011, le Premier ministre Jean-Claude Juncker et le ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, Jean-Marie Halsdorf, ont assisté à Berlin à la manifestation intitulée: «Europas Regionen: Zusammenwachsen ohne Grenzen. Kohäsionspolitik im neuen Finanzrahmen.»

À cette occasion, ils ont participé avec les dirigeants de la Grande Région, le commissaire en charge de la Programmation financière et du Budget, Janusz Lewandowski, et des représentants du gouvernement fédéral allemand à une table ronde consacrée au thème de la cohésion en Europe et au rôle qui incombe aux régions transfrontalières.



Jean-Claude Juncker à la manifestation intitulée: «Europas Regionen: Zusammenwachsen ohne Grenzen. Kohäsionspolitik im neuen Finanzrahmen.» (© Marc Darchinger)

En guise d'introduction, le commissaire Lewandowski a passé en revue les principales propositions de la Commission européenne sur le futur cadre financier pluriannuel 2014-2020. À côté de l'introduction de nouvelles orientations prioritaires et de ressources propres, celles-ci comptent consolider les dépenses publiques en prévoyant un niveau de crédits de paiement en recul, à 1% du revenu national brut de l'Union européenne, contre 1,06% sur la période 2007-2013.

Lors de son intervention à Berlin, Jean-Claude Juncker a salué l'architecture et les orientations des propositions de la Commission sur le futur cadre financier pluriannuel 2014-2020, en soulignant qu'elles constituaient une base très solide pour le processus de négociation à venir au sein du Conseil et du Parlement européen. Jean-Claude Juncker a jugé «qu'il va falloir discuter de la portée des réformes pour la PAC et la politique

de cohésion afin de nous assurer de leur solidité».

Jean-Claude Juncker a également accueilli favorablement les propositions de la Commission européenne en matière de financement du budget européen. À l'instar de la Commission européenne, il a plaidé pour l'introduction d'une taxe sur les transactions financières, sous réserve d'un examen approfondi des modalités qui encadreront l'introduction de ces taxes. Il a estimé que cette mesure permettrait de doter l'Union européenne de recettes durables propres et pourrait mettre un terme «aux tractations des États membres lorsqu'ils sont amenés à négocier leurs contributions financières pour la prochaine période de programmation financière».

Le Premier ministre s'est également exprimé en faveur d'une suspension temporaire des règles de cofinancement dans le cadre des

programmes européens pour la Grèce. «À l'heure actuelle où la Grèce fait des efforts considérables pour consolider ses finances publiques, je voudrais que nous développions également, en tant qu'Europe, une articulation économique-politique qui redonne espoir aux Grecs», a-t-il déclaré, avant de plaider en faveur de l'instauration d'une nouvelle philosophie de cohésion qui n'insistera plus sur l'obligation pour la Grèce de cofinancer ces programmes européens.

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Affaires économiques et financières» à Bruxelles

11-12 juillet 2011

Le Premier ministre, ministre du Trésor, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, et le ministre des Finances, Luc Frieden, ont participé aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Affaires économiques et financières» qui ont eu lieu à Bruxelles les 11 et 12 juillet 2011.

Jean-Claude Juncker a présidé la réunion de l'Eurogroupe, Luc Frieden y a représenté le gouvernement luxembourgeois.

Les ministres des Finances des 17 pays membres de la zone euro ont consacré l'essentiel de leurs travaux à la situation budgétaire et financière de la Grèce, notamment en ce qui concerne la participation des créanciers privés à un nouveau plan d'aide pour ce pays.

Dans le même contexte, l'Eurogroupe a examiné de très près les récents développements sur les marchés financiers et a adopté une déclaration dans laquelle les ministres rappellent leur «engagement absolu» à sauvegarder la stabilité financière dans la zone euro et qu'ils se tiennent prêts «à adopter des mesures supplémentaires qui amélioreront la capacité systémique de la zone euro à résister au risque de contagion». Ces mesures comprendront un renforcement de la flexibilité et de l'ampleur du Fonds européen de stabilité financière (FESF), l'allongement des maturités des prêts et la baisse des taux d'intérêt.

Les ministres ont chargé le groupe de travail Eurogroupe de proposer des mesures pour renforcer la réponse politique à la crise actuelle en Grèce. Le groupe de travail

explorera notamment les modalités de financement d'un nouveau programme d'ajustement plurianuel. Cette stratégie renforcée devrait fournir la base d'un accord de l'Eurogroupe sur les principaux éléments et le financement dans les meilleurs délais d'un deuxième programme pour la Grèce.

Les ministres ont décidé de proposer au Conseil «Affaires économiques et financières» l'abrogation de la procédure pour déficit excessif à l'encontre de la Finlande.

Ils ont finalement examiné le programme de travail de l'Eurogroupe pour le 2^e semestre 2011.

En amont de leurs travaux, les ministres des Finances des pays membres de la zone euro ont signé le traité établissant le Mécanisme européen de stabilité (MES), qui



Luc Frieden, ministre des Finances, en conversation avec François Baroin, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie de la France, lors de la réunion de l'Eurogroupe du 11 juillet (© SIP/Jock Fistick)



Signature du traité établissant le Mécanisme européen de stabilité: (de g. à dr.) Elena Salgado Méndez, ministre des Finances de l'Espagne; François Baroin, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie de la France; Jutta Urpilainen, ministre des Finances de la Finlande; Jean-Claude Juncker, président de l'Eurogroupe (© SIP/Jock Fistick)

remplacera la structure provisoire actuelle, le FESF, à partir de la mi-2013.

Pour le président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, «cette cérémonie de signature marque l'engagement de tous les États membres à assurer la stabilité financière de la zone euro à travers un mécanisme permanent qui ait la puissance financière et l'assise d'une institution financière internationale de premier rang, avec notamment 700 milliards d'euros de capital et 500 milliards de capacité de prêt, et qui puisse coopérer pleinement avec le FMI. Une fois les procédures nationales de ratification achevées, le Mécanisme européen de stabilité entrera dans une phase de montée en puissance visant à ce qu'il soit pleinement opérationnel à la mi-2013 au

moment de prendre la relève du Fonds européen de stabilité financière et du Mécanisme européen de stabilisation financière. Dans l'attente, les moyens du Fonds européen de stabilité financière vont être grandement renforcés et il sera doté de la capacité d'intervenir sur les marchés primaires, suite à l'accord intervenu lors de la dernière réunion de l'Eurogroupe».

Marie-Josée Jacobs au Conseil informel des ministres de la Coopération au développement à Sopot

14-15 juillet 2011

Les 14 et 15 juillet 2011, la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs,

a pris part au Conseil informel des ministres de la Coopération au développement de l'Union européenne (UE) à Sopot, en Pologne.

Les ministres ont eu un premier échange de vues sur les propositions de la Commission européenne concernant les perspectives financières 2014-2020 et ont exprimé en grande majorité leur soutien au renforcement prévu des moyens mis à disposition pour l'action extérieure, dont la coopération au développement. Pour rappel, le Conseil européen de juin 2011 a confirmé l'engagement de l'UE de consacrer 0,7% du revenu national brut à l'aide publique au développement à l'échéance 2015.

L'Asie centrale et la région du Pacifique ont fait l'objet d'un débat sur une stratégie renforcée de l'UE. Le Luxembourg s'est exprimé en faveur d'une approche coordonnée de l'UE à l'échelle régionale et s'est déclaré prêt à participer à un tel effort dans la région du Pacifique.

En vue du Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Busan en novembre 2011, les ministres ont eu un échange de vues sur les enjeux et les objectifs de l'UE. Face à un constat mitigé sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des engagements pris précédemment à Paris et à Accra, les ministres ont confirmé l'intention de l'UE et de ses États membres de continuer leurs efforts en faveur d'une coopération au développement plus efficace. Une meilleure transparence, davantage de prévisibilité et l'inclusion d'autres acteurs du développement ont été les sujets dominants du débat.

Au moment d'aborder la question de la programmation conjointe au niveau de l'UE et avec d'autres bailleurs, certains États membres ont exprimé des inquiétudes quant à des pertes de souveraineté nationale dans leur action extérieure. Marie-Josée Jacobs a soutenu le commissaire au Développement, Andris Piebalgs, dans son plaidoyer en faveur d'une approche pragmatique définissant au cas par cas la meilleure approche, et ce, avec les autorités des pays partenaires concernés.

En marge des débats, les ministres ont eu un échange de vues informel avec la ministre de la Santé et de l'Assainissement de la Sierra Leone, Zainab Hawa Bangura, au sujet des défis particuliers que doivent surmonter les pays en situation de fragilité.

Jean Asselborn aux Conseils «Affaires étrangères» et «Affaires générales» à Bruxelles

18 juillet 2011

Le 18 juillet 2011, le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé aux Conseils «Affaires étrangères» et «Affaires générales» de l'Union européenne (UE) à Bruxelles.

Conseil «Affaires étrangères»

Les 27 ministres des Affaires étrangères de l'UE ont débuté leurs travaux au sein du Conseil «Affaires étrangères» sous la présidence de la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la

politique de sécurité, Catherine Ashton.

Les discussions ont porté tout d'abord sur l'initiative dans le domaine de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Catherine Ashton a présenté un rapport sur cette question basé sur l'échange de vues des ministres lors du Conseil «Affaires étrangères» du mois de décembre 2010. Le rapport porte sur trois aspects, à savoir les capacités civiles et militaires de l'UE, la gestion de crise et la coopération avec les partenaires de l'UE. La discussion s'est concentrée sur le futur de la PSDC et sur ses rapports avec la politique étrangère et de sécurité commune.

Les ministres ont ensuite mené un débat sur le processus de paix au Proche-Orient. Dans le contexte de la dernière réunion du Quartet, les ministres ont fait le point sur la situation. Le Conseil a réitéré son opinion qu'une solution de deux États restait la voie vers une résolution du conflit israélo-palestinien et a renouvelé son appel à une reprise des négociations entre les deux parties, rappelant le rôle central du Quartet.

Les travaux du Conseil ont également porté sur la situation actuelle dans le «voisinage sud» de l'UE, se concentrant plus particulièrement sur la situation en Libye. Les ministres ont fait le point sur la situation suite à la dernière réunion du groupe de contact à Istanbul le 15 juillet. Ils ont évoqué le processus de transition politique en Libye et l'aide de l'UE à moyen et à long terme. Rappelant son attachement aux résolutions 1970 et 1973 du Conseil de sécurité des



Marie-Josée Jacobs au Conseil informel des ministres de la Coopération au développement de l'Union européenne (© Ministère des Affaires étrangères, Direction de la coopération au développement)

Nations unies, le Conseil a souligné son intention de continuer ses efforts en vue de protéger la population civile libyenne, de fournir l'aide humanitaire et d'isoler davantage le régime du colonel Kadhafi, qui a perdu toute légitimité. Les ministres ont confirmé leur soutien au Conseil national de transition (CNT) lors de cette phase de transition, dans son effort d'établir un État stable, souverain et démocratique.

Les ministres ont eu un échange de vues sur les événements récents en Syrie et la position de l'UE à l'égard de ce pays. Le Conseil a renouvelé son appel au lancement d'un processus politique qui doit mener vers des réformes substantielles, prenant en compte les revendications du peuple syrien. Malgré le lancement d'un dialogue national, les ministres ont réitéré la condamnation du régime du président Assad qui continue sa répression violente contre les manifestants. En outre, le Conseil a exprimé sa vive préoccupation quant à la situation humanitaire qui empire chaque jour et aux conséquences pour la stabilité de la région.

Le Conseil a également débattu de la situation au Liban. Les ministres ont salué l'établissement d'un nouveau gouvernement au Liban et l'ont exhorté à mettre en œuvre les réformes politiques, économiques et sociales nécessaires en vue de renforcer la stabilité, l'unité et l'indépendance du Liban.

Les ministres se sont aussi penchés sur l'utilisation efficace de la diplomatie climatique en ce qui concerne les problèmes de sécurité liés au changement climatique.

Les débats ont porté surtout sur la question du rôle du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) dans ce domaine.

Les ministres ont en outre évoqué la situation actuelle en Afghanistan et au Pakistan.

Conseil «Affaires générales»

La session du Conseil «Affaires étrangères» a été suivie de celle du Conseil «Affaires générales», présidée par le ministre des Affaires étrangères de la Pologne, Radoslaw Sikorski.

Le Conseil a écouté d'abord une présentation du ministre polonais des Affaires étrangères sur les priorités de la présidence hongroise, qui se concentre notamment sur trois «piliers», celui de la sécurité, de la croissance économique et de l'ouverture de l'Europe. En ce qui concerne le premier pilier, la présidence compte se concentrer sur la sécurité des marchés financiers et des finances publiques, la sécurité d'approvisionnement de matières premières et la sécurité d'énergie. Le deuxième pilier met l'accent sur le marché intérieur et la nécessité de supprimer les obstacles, et indique qu'il souhaite faire avancer les dossiers concernant «l'agenda numérique, le brevet et le système juridictionnel». Finalement, le troisième pilier utilise en particulier les instruments de la politique d'élargissement, l'adhésion de la Croatie étant un grand objectif de la présidence polonaise.

Ensuite, le Conseil a écouté une présentation du commissaire en charge de la Programmation financière et du Budget, Janusz

Lewandowski, sur le cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2014-2020. Le CFP plafonne les dépenses de l'UE pendant une période déterminée, en fixant les montants annuels maximum pour chaque rubrique (c'est-à-dire pour chaque catégorie) de dépenses en termes d'engagements, ainsi que les montants annuels totaux des dépenses d'engagements et de paiements. Il impose donc une discipline budgétaire à l'UE en faisant en sorte que le budget annuel de l'UE ne dépasse pas les plafonds convenus et facilite ainsi chaque année l'adoption du budget. En même temps, il traduit en chiffres les priorités politiques de l'UE. Il est également prévu que les ministres chargés des Affaires européennes procéderont à un échange de vues sur le nouveau cadre financier pluriannuel lors d'une réunion informelle qui aura lieu les 28 et 29 juillet à Sopot, en Pologne.

Les ministres ont également eu un échange de vues sur la réforme des statuts de la Cour de justice de l'Union européenne. La réforme proposée vise à renforcer l'efficacité du travail des trois juridictions qui composent la Cour de justice et à limiter la durée de la procédure. Les projets des modifications demandées par la Cour ont trait à la composition de la Grande Chambre et à l'institution de la fonction de vice-président de la Cour, à l'augmentation du nombre des juges du tribunal, qui passerait de 27 à 39, et à la possibilité d'adjoindre des juges par intérim au Tribunal de la fonction publique. Dans sa demande, la Cour fait valoir que la forte augmentation de la charge de travail du tribunal et la nature complexe des affaires dont

il est saisi ont eu pour effet un allongement excessif de la procédure devant le tribunal et que l'arriéré continue d'augmenter rapidement. L'article 281 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne prévoit que le Parlement européen et le Conseil peuvent modifier les dispositions du statut de la Cour, soit sur demande de celle-ci, soit sur proposition de la Commission.

Enfin, les ministres ont procédé au suivi du Conseil européen des 23 et 24 juin 2011.

Romain Schneider au Conseil de l'Union européenne des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Bruxelles

19 juillet 2011

Le 19 juillet 2011, Romain Schneider a assisté à la réunion des ministres européens de l'Agriculture et de la Pêche à Bruxelles. Il s'agissait de la première réunion du Conseil des ministres européens de l'Agriculture et de la Pêche sous présidence polonaise. Le président en exercice, Marek Sawicki, a présenté le programme pour les six prochains mois.

Il a notamment expliqué que les débats dans le domaine de l'agriculture se focaliseraient sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) post-2013, dont les textes législatifs seront présentés par la Commission en octobre 2011. Dans ce contexte, une attention particulière sera également accordée aux énergies renouvelables. D'après Marek

Sawicki, la présidence polonaise entend également poursuivre les discussions autour du paquet relatif à la qualité des produits agricoles et sur le dossier de la contractualisation dans la filière laitière. Continueront également les travaux relatifs à l'adaptation de la législation agricole au traité de Lisbonne. La promotion des produits agricoles sera le sujet principal de la réunion informelle des ministres de l'Agriculture du 11 au 13 septembre 2011 à Wrocław.

Dans le domaine vétérinaire et phytosanitaire, la présidence a l'intention de se pencher sur la proposition de l'introduction d'une identification électronique des bovins ainsi que sur la stratégie phytosanitaire européenne.

Dans le domaine de la pêche, la présidence polonaise entamera les discussions sur la réforme en profondeur de la politique commune de la pêche. La commissaire en charge de la Pêche et des Affaires maritimes, Maria Damanaki, a ainsi présenté un large paquet législatif. Cette réforme est basée sur trois piliers: la durabilité, l'efficacité et la cohérence des politiques.

La durabilité sera basée notamment sur la généralisation du concept de rendement maximal durable dès 2015 et de l'abolition du rejet en mer. La régionalisation de la gestion de la pêche et le fait de rendre prioritaires les plans de gestion pluriannuels devront améliorer l'efficacité de la politique commune de la pêche. En même temps, une approche cohérente est envisagée en ce qui concerne les aspects relatifs aux accords sur

les activités de la pêche dans les eaux des pays tiers.

Comme première réaction, les États membres ont soutenu l'approche générale de la Commission consistant à rendre la pêche plus durable. Dans ce contexte, l'importance de l'aquaculture a été soulignée, conformément à la déclaration sur le rôle futur de la pisciculture en eaux douces, présentée en avril dernier par la République tchèque, l'Autriche, la Hongrie, le Luxembourg et la Slovaquie.

Romain Schneider est intervenu pour remercier la Commission pour cette réforme ambitieuse. Il a souligné qu'il était urgent de rendre la pêche européenne plus durable, aussi bien au niveau environnemental, économique que social. À son avis, les propositions de la Commission constitueront une bonne base de discussion. Ainsi, l'approche écosystémique permettra une meilleure protection des ressources. Il a également soutenu l'idée qu'une solution réaliste pour le problème primordial des rejets en mer devrait être trouvée et que les pêcheries artisanales côtières devraient être soutenues de manière ciblée; ces pêcheries pourraient jouer un rôle important au niveau social et culturel pour beaucoup de régions en Europe.

Après ce débat, la Commission a présenté le livre vert sur la promotion des produits agricoles. Ce document entend ouvrir le débat en donnant la possibilité à toutes les parties intéressées d'exprimer leur avis. Ces parties (consommateurs, producteurs, distributeurs et autorités publiques) sont invitées à formuler des observations et des suggestions jusqu'au 30 septembre

2011. La Commission envisage de prendre en compte ces réponses pour établir une communication qui sera publiée en 2012 et devrait ensuite donner lieu à des propositions législatives.

Dans son intervention, Romain Schneider a remercié et appuyé le commissaire en charge de l'Agriculture et du Développement rural, Dacian Cioloș, dans son intention d'améliorer la promotion des produits agricoles de l'Union et du modèle agricole européen. Il serait en effet nécessaire de rendre plus visibles les efforts que font les agriculteurs européens pour fournir des aliments sains et de qualité, tout en respectant l'environnement et le bien-être des animaux.

Romain Schneider a également souligné la nécessité de simplifier les procédures, de raccourcir les délais et de rendre les programmes plus flexibles pour pouvoir les adapter lors d'événements imprévus sur les marchés. Il a également exprimé le souhait d'améliorer la coordination entre les acteurs afin d'encourager les synergies et il a soutenu la création d'une plateforme européenne d'échange de bonnes pratiques. Ce livre vert sur la promotion des produits agricoles sera à l'ordre du jour du Conseil informel des ministres à Wrocław en septembre 2011.

Sous le point «divers» de l'ordre du jour, le commissaire Dacian Cioloș a présenté le rapport sur les conclusions du groupe de réflexion sur la viande bovine. Il a souligné que l'augmentation des coûts de production et la diminution des marges avaient conduit à une situation difficile. Selon son avis, la PAC

n'aurait pas suffisamment d'instruments adéquats pour réagir à cette nouvelle conjoncture sur les marchés. Il a également insisté sur le fait que les aides directes étaient essentielles pour la durabilité du secteur de la viande bovine. Les résultats de ce groupe de réflexion alimenteront la préparation de réponses adaptées pour le secteur dans le cadre de la réforme de la PAC.

Par la suite, le Royaume-Uni a présenté une étude relative à la simplification de la réglementation de la PAC. La Commission a fait rapport, sur demande de la Belgique et des Pays-Bas, de la mise en œuvre des mesures prises dans le cadre de la récente crise sur le marché des légumes due à l'épidémie *Escherichia coli* en Allemagne. Un comité de gestion extraordinaire finalisera le niveau de paiements par les États membres, le dernier délai pour la notification des demandes d'aides par les États membres ayant été le 18 juillet 2011.

Finalement, le ministre français de l'Agriculture, Bruno Lemaire, a lancé un appel au Conseil pour se mobiliser afin de venir en aide aux victimes de la famine catastrophique qui sévit actuellement dans la Corne de l'Afrique.

François Biltgen au Conseil «Justice» à Sopot: pour un droit européen des contrats basé sur la confiance et la sécurité juridique

19 juillet 2011

Le 19 juillet 2011, le ministre de la Justice, François Biltgen, a participé à la réunion informelle des ministres de la Justice qui s'est tenue à Sopot, en Pologne, sous présidence polonaise. Les ministres ont eu un très large échange de vues au sujet du droit européen des contrats, qui pourra être un instrument au développement du marché intérieur.

Dans ce contexte, François Biltgen s'est prononcé en faveur de la mise en place d'un régime européen optionnel des contrats que les professionnels et les consommateurs peuvent choisir librement dans leurs transactions transfrontalières et qui leur apportera confiance et sécurité juridique.



François Biltgen, ministre de la Justice, lors de son intervention au Conseil informel des ministres de la Justice de l'Union européenne à Sopot (© Ministère de la Justice)

Les actions possibles pour soutenir les victimes de la criminalité ont été un autre sujet à l'ordre du jour. Il s'agissait de discuter le «paquet victimes» présenté par la Commission le 18 mai 2011, paquet qui comprend notamment un règlement relatif à la reconnaissance mutuelle des mesures de protection prises en matière civile, notamment en faveur des personnes victimes de violence domestique. Il comprend, en outre, une proposition de directive visant à ce que les victimes soient traitées avec respect et bénéficient de droits particuliers dans l'ensemble des 27 États membres.

François Biltgen a insisté sur l'égalité des armes dans les procès pénaux et invité dès lors ses collègues à traiter parallèlement des initiatives de la Commission en matière de droits des inculpés et celles en matière de droits des victimes.

Des droits particuliers sont prévus pour les victimes vulnérables, comme les enfants, les victimes de viols et les personnes présentant un handicap. La proposition de directive prévoit à cet effet qu'elles bénéficient d'une protection spécifique pendant l'enquête de police et la procédure judiciaire.

Jean-Claude Juncker à la réunion extraordinaire de la zone euro

21 juillet 2011

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker a participé à la réunion extraordinaire des chefs d'État



Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe (© SIP/Jock Fistick)

ou de gouvernement des pays membres de la zone euro à Bruxelles le 21 juillet 2011.

Au bout de plus de huit heures de discussions, les chefs d'État ou de gouvernement ont pu se mettre d'accord sur les modalités d'un nouveau programme d'aide à la Grèce ainsi que sur certaines mesures permettant à l'avenir d'endiguer les risques de contagion à l'intérieur de la zone euro.

Pour la période allant de mi-2011 à mi-2014, le secteur public (zone euro et Fonds monétaire international) participera au financement du 2^e programme d'aide, avec un montant estimé à 109 milliards d'euros, le secteur privé assumera pour sa part une participation de 37 milliards d'euros au cours de la même période. De plus, un programme de rachat de la dette contribuera à hauteur de 12,6 mil-

liards d'euros, portant le total à 50 milliards d'euros. Pour la période 2011-2019, la contribution nette totale de la participation du secteur privée est estimée à 106 milliards d'euros.

Les chefs d'État ou de gouvernement ont en outre décidé de prolonger le délai de remboursement des futurs prêts consentis par le Fonds européen de stabilité financière (FESF) à la Grèce, en le portant des sept années et demi actuelles à un minimum de quinze ans, et jusqu'à trente ans avec un délai de grâce de dix ans. Dans le cadre du FESF, des prêts seront accordés à des taux d'intérêt équivalents à ceux prévus par le mécanisme de soutien à la balance des paiements (environ 3,5% actuellement), proches du coût de financement du FESF, sans descendre en dessous.

Afin d'aider la Grèce à retrouver le chemin de la croissance, les dirigeants de la zone euro ont adopté une stratégie globale pour la croissance et l'investissement en Grèce, dont l'objectif sera de mobiliser des fonds et des institutions de l'Union européenne, comme la Banque européenne d'investissement, pour relancer l'économie grecque. Les États membres et la Commission mobiliseront en outre immédiatement toutes les ressources nécessaires pour apporter une assistance technique exceptionnelle en vue d'aider la Grèce à mettre en œuvre ses réformes.

Pour Jean-Claude Juncker, s'exprimant devant la presse à l'issue de la réunion, «l'accord est bon pour la Grèce et il est bon pour la zone euro dans son ensemble». Le chef du gouvernement luxembourgeois a surtout relevé que la participation volontaire des créanciers privés au 2^e programme d'aide était «très substantielle et importante», tout comme les décisions permettant une plus grande flexibilité d'intervention du FESF, qui pourra dorénavant «intervenir sur la base d'un programme établi à titre de précaution, financer la recapitalisation des établissements financiers par des prêts aux gouvernements, y compris dans les pays ne bénéficiant pas d'un programme, et intervenir sur les marchés secondaires sur la base d'une analyse de la BCE constatant l'existence d'une situation exceptionnelle sur les marchés financiers et de risques pour la stabilité financière, et sur la base d'une décision prise d'un commun accord par les États participant au FESF/MES, afin d'éviter la contagion».

Finalement, les chefs d'État ou de gouvernement ont chargé le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, et le président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, de présenter au courant du mois d'octobre 2011 des propositions concrètes sur la manière d'améliorer les méthodes de travail et de renforcer la gestion des crises dans la zone euro.

François Biltgen au Conseil «Compétitivité» à Sopot

21 juillet 2011

Le 21 juillet 2011, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen, a assisté à la réunion informelle du Conseil «Compétitivité» qui s'est tenue à Sopot, en Pologne, sous présidence polonaise.

Les ministres de la Recherche ont eu un échange de vues au sujet du futur programme «Horizon 2020, le programme-cadre pour la recherche et l'innovation». Dans son livre vert, la Commission propose ces trois aspects essentiels:

- doter l'Union européenne d'une base scientifique du meilleur niveau mondial et stimuler la compétitivité dans tous les domaines;
- rendre le financement par l'Union européenne plus intéressant et l'accès plus facile aux participants;
- simplifier et rendre plus cohérentes les procédures et le *reporting* pour l'utilisation des fonds reçus.

Les discussions ont notamment porté sur les mesures nécessaires en vue d'une meilleure participation de certains États membres sous-représentés dans le 7^e programme-cadre de recherche (2007-2013) ainsi que sur une meilleure synergie entre les fonds structurels et les fonds du futur programme Horizon 2020.

Dans ce contexte, François Biltgen s'est prononcé en faveur d'un renforcement du cofinancement pour la coordination et la mise en réseau des programmes nationaux, en particulier à travers les instruments existants. Il a souligné qu'il s'agissait de favoriser l'avènement surtout de jeunes et brillants chercheurs, et que dans ce contexte, les actions «Marie Curie» pouvaient constituer une première étape prometteuse pour ce groupe cible, avant que ceux-ci ne postulent pour un cofinancement par le Conseil européen de la recherche.

François Biltgen a insisté sur une simplification et harmonisation plus poussée au niveau des instruments, procédures et règles, ainsi que sur un meilleur accès pour les petites entités dans le futur programme Horizon 2020.

Les ministres européens de la Recherche ont aussi abordé les mesures pour mieux couvrir le cycle entier de l'innovation ainsi qu'une meilleure contribution au triangle de la connaissance.

Jean Asselborn à la réunion informelle Gymnich des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne

2-3 septembre 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à la réunion informelle Gymnich des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) à Sopot, en Pologne, les 2 et 3 septembre 2011.

La réunion a débuté le 2 septembre par un déjeuner de travail consacré aux relations de l'UE avec certains de ses partenaires stratégiques, le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud. Dans ce contexte, les ministres ont préparé les débats sur les partenaires stratégiques de l'UE, qui sont prévus pour le Conseil européen des 17 et 18 octobre 2011. Les ministres ont reconnu le rôle important et grandissant de ces trois partenaires dynamiques, qui représentent des acteurs puissants sur les plans régional et global. La promotion des valeurs communes tout comme le renforcement d'un dialogue politique intense et soutenu sur toutes les questions d'intérêt commun ont été étudiés lors des discussions.

Lors d'une première session de travail, le ministre des Affaires étrangères de la Norvège, Jonas Gahr Støre, qui préside actuellement le comité de liaison *ad hoc* pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens au niveau des Nations unies, a rejoint ses collègues pour lancer les dis-

cussions sur le processus de paix au Proche-Orient. Les échanges de vues ont porté sur l'état actuel du processus de paix au Proche-Orient ainsi que sur les différents scénarios qui se présentent à la communauté internationale dans le contexte des attentes du peuple palestinien en vue de la reconnaissance d'un État palestinien lors de la 66^e session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York au mois de septembre 2011. Les discussions sur l'élaboration d'une position commune de l'UE ont également été entamées. En marge de la réunion, Jean Asselborn a estimé qu'on ne pouvait pas «ne rien donner aux Palestiniens», plaidant pour une solution «médiane» qui puisse donner «de la dignité» au peuple palestinien.

La deuxième session était dédiée à une évaluation notamment de la situation en Libye, mais également aux développements dans les autres pays du voisinage sud de l'UE.

Le 3 septembre, les ministres se sont entretenus de la mise en œuvre de la politique européenne de voisinage révisée et plus particulièrement du Partenariat oriental de l'UE. Suite à la publication d'une communication conjointe de la Commission européenne et du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) du 25 mai 2011 portant sur «Une nouvelle réponse à un voisinage en mouvement», les ministres ont évoqué différentes voies possibles d'association politique plus étroite et d'intégration économique progressive dans le marché intérieur de l'UE aux pays



Jean Asselborn, ministre des Affaires étrangères, Catherine Ashton, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, et Radosław Sikorski, ministre des Affaires étrangères de la Pologne, à la réunion Gymnich à Sopot (© Ministère des Affaires étrangères)

voisins qui souhaitent approfondir leurs relations avec l'UE. La consolidation de la démocratie tout comme le développement économique inclusif ont été déterminés comme éléments fondamentaux des relations de l'UE avec ses voisins. En ce qui concerne plus particulièrement le Partenariat oriental, dimension régionale de la politique européenne de voisinage, les ministres ont abordé la préparation du Sommet du Partenariat oriental à Varsovie des 29 et 30 septembre 2011.

Les ministres se sont également penchés sur la situation interne actuelle au Belarus ainsi que sur les relations de l'UE avec l'Ukraine dans le contexte, entre autres, des négociations sur une «zone de libre-échange complète et approfondie» et de la situation politique interne actuelle dans le pays.

Lors de la dernière session de travail, les ministres se sont réunis avec leurs homologues des pays candidats et ont eu un échange de vues sur les initiatives de l'UE à l'égard de son voisinage sud et oriental. Dans ce contexte, les discussions ont également porté sur les développements actuels en Syrie. Les ministres se sont entretenus des derniers développements dans le pays et se sont concertés sur les prochaines mesures communes de l'UE à l'égard du régime syrien.

Romain Schneider à la réunion informelle des ministres européens de l'Agriculture et de la Pêche à Wrocław

11-13 septembre 2011

Les ministres européens se sont réunis à Wrocław, à l'ouest de la Pologne, pour échanger leurs vues sur la promotion des produits agroalimentaires européens sur les marchés mondiaux et européens.

Ce débat s'est articulé autour du livre vert sur la promotion et l'information en faveur des produits agricoles, présenté par la Commission européenne lors du Conseil «Agriculture» du 19 juillet 2011, dans le but de donner la possibilité à toutes les parties intéressées d'exprimer leurs avis.

La création de mesures d'information et de promotion appropriées du secteur agroalimentaire, pour mieux faire connaître l'agriculture européenne sur les marchés tant intérieurs qu'extérieurs, est d'autant plus importante dans un contexte de libéralisation du commerce international.

Le commissaire en charge de l'Agriculture et du Développement rural, Dacian Cioloș, a ainsi souligné que le débat autour de la future politique agricole commune devrait être une occasion pour revoir la politique de promotion des produits agricoles ou transformés. L'objectif recherché est de conquérir des parts de marché aussi bien de l'Union que dans les pays tiers.

Dans le cadre du programme d'accompagnement de cette réunion informelle, les participants ont eu l'occasion de prendre part à la foire Polagra Food de Poznań, un des plus grands événements du secteur alimentaire en Europe centrale et orientale. Par ailleurs, lors d'une visite des zones rurales de la voïvodie de Basse-Silésie, ils ont eu l'occasion de se familiariser avec l'agriculture de cette région polonaise.

Jean Asselborn au Conseil «Affaires générales» à Bruxelles

12 septembre 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé au Conseil «Affaires générales» de l'Union européenne (UE) à Bruxelles le 12 septembre 2011.

La session du Conseil «Affaires générales» s'est concentrée sur le cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2014-2020. Les questions sur la durée, la structure et la flexibilité du nouveau CFP ont fait l'objet de discussions.

Le CFP constitue la traduction en termes financiers des priorités politiques de l'UE, et le prochain CFP présentera donc les priorités budgétaires de l'UE pour les années 2014-2020.

En ce qui concerne les dépenses, la Commission européenne propose actuellement de stabiliser le budget européen au niveau actuel de 1,05% du revenu national brut

de l'UE. Le montant global proposé pour les sept années à venir s'établit à 1 025 milliards d'euros en crédits d'engagement (soit 1,05% du RNB de l'UE) et à 972 milliards d'euros (soit 1% du RNB de l'UE) en crédits de paiement. L'enveloppe de 1 025 milliards d'euros sur la période 2014-2020, contre 975 milliards d'euros entre 2007 et 2013, présente une hausse de 5% en valeur absolue par rapport à l'actuel cadre financier pluriannuel.

En ce qui concerne les ressources propres de l'UE, la Commission européenne a proposé, d'un côté, de simplifier la contribution des États membres en supprimant, à partir de 2014, la complexe ressource TVA (part des recettes nationales de TVA perçues par les États membres au niveau national) existante afin de rendre le système des contributions plus simple et

plus transparent. De l'autre, elle a proposé d'introduire deux nouvelles ressources propres, à savoir une taxe sur les transactions financières (TTF) et une TVA modernisée et européenne. Enfin, une réforme des mécanismes de correction sera introduite, remplaçant l'ensemble des corrections existantes par un système simple et transparent de montants forfaitaires lié à la prospérité relative à la contribution des États membres.

Jean Asselborn a soutenu la proposition de la Commission européenne de maintenir la durée du prochain cadre financier sur une période de sept ans et a salué les changements limités proposés par la Commission, qui paraissent «justifiés en vue de permettre à l'Union européenne de réaliser ses aspirations, notamment en ce qui concerne la stratégie Europe 2020». Au sujet de la flexibilité du cadre

financier, il a souligné l'importance de trouver un point d'équilibre entre la discipline budgétaire et la capacité de s'adapter rapidement à des circonstances nouvelles et imprévisibles.

Suite aux discussions sur le CFP, les ministres ont également lancé les préparations pour le prochain Conseil européen qui aura lieu les 17 et 18 octobre 2011 à Bruxelles et qui sera consacré à la gouvernance économique de l'UE et plus particulièrement de la zone euro. En outre, les chefs d'État ou de gouvernement fixeront la position commune de l'UE en vue du sommet du G20 à Cannes et de la conférence de Durban sur le changement climatique.

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» informel à Wrocław

16-17 septembre 2011

Le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, et le ministre des Finances, Luc Frieden, ont participé aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» informel qui ont eu lieu à Wrocław, en Pologne, les 16 et 17 septembre 2011.

Eurogroupe

Jean-Claude Juncker a présidé la réunion de l'Eurogroupe, Luc Frieden y a représenté le gouvernement luxembourgeois.

Les ministres des Finances des États membres de la zone euro ont



Jean Asselborn, ministre des Affaires étrangères, avec Werner Hoyer, secrétaire d'État aux Affaires européennes de l'Allemagne (© Ministère des Affaires étrangères)

fait le point sur la situation économique et financière internationale en général et dans la zone euro en particulier. Sur l'invitation du président Jean-Claude Juncker, le secrétaire au Trésor des États-Unis d'Amérique, Timothy Geithner, a participé à ce débat.

S'exprimant au cours d'une conférence de presse, le président de l'Eurogroupe a constaté une large convergence de vues entre les membres de l'Eurogroupe et Timothy Geithner concernant des «signaux clairs d'un ralentissement de l'économie mondiale». Les turbulences sur les marchés financiers pèsent sur l'économie réelle dans plusieurs parties du monde et cela constitue «un défi significatif pour l'économie mondiale, en particulier des défis concernant la dette souveraine dans la zone euro et le rétablissement de la soutenabilité des finances publiques des deux côtés de l'Atlantique». Pour y faire face, les membres de la zone euro et les États-Unis s'engagent à formuler «une réponse internationale forte et coordonnée et à restaurer la confiance par des actions fortes en faveur de la stabilité financière».

Au sujet de la conjoncture dans la zone euro, l'Eurogroupe a discuté du rapport intérimaire de la Commission européenne sur le développement économique et financier de la zone euro. Le ralentissement de l'activité économique au 2^e trimestre 2011 s'est confirmé et donne lieu à des prévisions conjoncturelles revues à la baisse par rapport aux prévisions publiées au printemps 2011. En dépit de ce ralentissement, Jean-Claude Juncker a souligné que «la consolidation financière et budgétaire



Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe, et Timothy Geithner, secrétaire au Trésor des États-Unis, lors de la réunion de l'Eurogroupe du 16 septembre (© Rafal Klimkiewicz/EDYTOR.net)

reste la priorité absolue des États membres de la zone euro». Dans le contexte des turbulences actuelles sur les marchés financiers, l'Eurogroupe a reconfirmé «son engagement à mettre en œuvre les décisions prises par les chefs d'État ou de gouvernement de la zone euro le 21 juillet 2011».

L'Eurogroupe a fait siennes les conclusions de la troïka, constituée de la Commission européenne, du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque centrale européenne (BCE), constatant que les programmes d'ajustement irlandais et portugais se déroulent comme prévu. Les deux pays ont été félicités pour les progrès obtenus en matière de consolidation financière ainsi que pour les réformes des marchés finan-

ciers respectifs et les réformes structurelles.

L'Eurogroupe a discuté de la situation en Grèce, notamment en ce qui concerne l'état d'avancement du programme d'ajustement grec, condition préalable au versement de la prochaine tranche d'aide à la Grèce. Jean-Claude Juncker a relevé que l'Eurogroupe «reconnaît les efforts significatifs faits par les autorités grecques au cours des douze derniers mois». Selon le président Juncker, «la mise en œuvre continue et complète du programme d'ajustement reste cruciale pour garantir la soutenabilité des finances publiques, sauvegarder la stabilité financière et relancer la compétitivité de l'économie grecque». Dans ce sens, «les ministres ont salué l'engagement

renouvelé des autorités grecques de mettre en œuvre le programme d'ajustement de façon complète et décisive». En particulier, l'Eurogroupe a salué les mesures additionnelles récemment annoncées par le gouvernement grec et a pris note de l'intention du gouvernement de prendre des mesures de consolidation supplémentaires dans les semaines à venir pour atteindre les objectifs budgétaires pour 2011 et 2012.

«Sur base d'un examen approfondi par la Commission européenne, en liaison avec le FMI et la BCE, sur le respect de la conditionnalité politique acceptée par la Grèce, l'Eurogroupe décidera du versement de la prochaine tranche du programme pour la Grèce début octobre», a précisé Jean-Claude Juncker.

Dans la foulée des décisions prises par les chefs d'État ou de gouvernement des pays membres de la zone euro le 21 juillet 2011, l'Eurogroupe a fait le point sur les progrès entrepris dans les États membres en vue de l'adoption de ces décisions dans les pays respectifs, notamment en ce qui concerne l'accord-cadre pour le renforcement du Fonds européen de stabilité financière (FESF). Dans ce contexte, l'Eurogroupe s'est félicité du fait que tous les pays aient signé l'accord d'amendement du FESF, qui portera sa capacité financière effective à 440 milliards d'euros et ajoutera plusieurs instruments à son arsenal actuel, tels que la possibilité de recapitaliser des institutions financières en difficulté même dans des pays non soumis à un programme d'ajustement, la possibilité d'avoir des

lignes de crédit préventives, comme le FMI, la faculté d'intervenir sur le marché primaire et sur le marché secondaire dans des circonstances de marché exceptionnelles. Jean-Claude Juncker a souligné que le processus de ratification de cet amendement dans les États membres était «bien engagé». Quatre pays, l'Espagne, la France, la Belgique et le Luxembourg, l'ont déjà ratifié et il est «attendu que les autres États membres ratifient avant mi-octobre».

Jean-Claude Juncker a également fait état de progrès dans les discussions sur les garanties demandées par un pays en particulier en contrepartie de sa participation au nouveau programme grec. «Nous avons conclu que si garantie il y aura, cela ne pourra se faire qu'à un prix approprié.»

L'Eurogroupe a finalement lancé l'appel à candidatures pour le remplacement de Jürgen Stark en tant que membre du directoire de la BCE.

Conseil «Ecofin» informel

Les ministres des Finances des 27 États membres de l'Union européenne sont parvenus à un accord avec le Parlement européen sur les six propositions législatives destinées à renforcer la gouvernance économique. Ils ont en outre discuté des points suivants:

- impact économique de la législation communautaire;
- développements économiques internationaux ainsi que sur les marchés de la dette souveraine;
- préparation des réunions annuelles du FMI et du G20;

- examen de la stabilité financière dans l'Union européenne.

Jean-Marie Halsdorf à la réunion informelle des ministres de la Défense de l'Union européenne à Wrocław

22-23 septembre 2011

Jean-Marie Halsdorf a participé à la réunion informelle des ministres de la Défense de l'Union européenne (UE) à Wrocław, en Pologne, les 22 et 23 septembre 2011.

À cette occasion, les ministres ont fait le point sur les missions en cours (opération Atalanta de lutte contre la piraterie, opération Althea en Bosnie-Herzégovine, EUTM Somalia) ainsi que sur la situation en Libye.

Ils ont discuté du partenariat UE-Organisation du traité de l'Atlantique Nord, de la coopération entre l'UE et l'Organisation des Nations unies dans le domaine de la défense ainsi que du dialogue que l'UE entretient avec des pays tiers dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD).

Dans le cadre du renforcement des capacités militaires européennes, les ministres ont également examiné les possibilités offertes par l'initiative «pooling and sharing» qui vise à améliorer la coopération entre les États membres dans le domaine de la défense moyennant des projets multinationaux.

François Biltgen à la réunion du Conseil «Justice et affaires intérieures» à Bruxelles

23 septembre 2011

Le ministre de la Justice, François Biltgen, a participé à la réunion du Conseil «Justice et affaires intérieures» à Bruxelles le 23 septembre 2011.

En marge du Conseil, le ministre a eu une réunion de concertation bilatérale avec son homologue français Michel Mercier. Les deux délégations se sont d'abord concertées sur le droit européen des contrats. Ils ont ensuite eu un échange de vues au sujet de la formation judiciaire. La Commission a présenté au Conseil une communication pour assurer que davantage de professionnels de la justice puissent se voir offrir des programmes de formation européenne.

Un autre sujet de concertation était la directive «accès à un avocat». Cette proposition fixe des normes minimales communes, applicables partout dans l'Union européenne, concernant les droits des personnes soupçonnées ou poursuivies dans le cadre de procédures pénales d'avoir notamment accès à un avocat.

Cette proposition de directive était le principal sujet à l'ordre du jour du Conseil «Justice et affaires intérieures». Il s'agit pour l'Union d'harmoniser les garanties procédurales minimales en matière pénale et de transcrire dans le droit de l'Union européenne la jurisprudence dite

Salduz de la Cour européenne des droits de l'homme.

Selon François Biltgen, il est essentiel que les citoyens puissent circuler librement en sachant que leurs garanties procédurales soient respectées partout dans l'Union. Il faut un niveau d'ambition élevé et à l'image de celui retenu par la Commission dans sa proposition, même si sur certains aspects, la proposition mérite d'être retouchée pour mieux tenir compte des contraintes de la pratique.

En parallèle aux travaux en cours au niveau européen, François Biltgen a chargé un groupe de travail au Luxembourg de la rédaction d'un avant-projet de loi. Ce groupe de travail réunit toutes les parties prenantes, à savoir les autorités judiciaires, la police judiciaire et les avocats pénalistes. L'objectif des travaux est d'aboutir sous peu à une proposition de réforme de l'instruction criminelle qui garantisse en particulier aux personnes privées de liberté un accès à un avocat dès les débuts de l'enquête pénale.

Lors de la réunion du Conseil, les ministres ont constaté être d'accord sur le projet de directive relative à la décision de protection européenne en matière pénale qui porte sur la reconnaissance mutuelle des décisions nationales prises afin de protéger les victimes d'infractions. Le but de la directive est de continuer à protéger des personnes qui bénéficient d'une telle protection dans leur pays d'origine lorsqu'elles se déplacent vers d'autres États membres.

Les ministres ont en outre été informés sur une proposition de

règlement portant création d'une ordonnance européenne de saisie conservatoire des comptes bancaires, destinée à faciliter le recouvrement transfrontière de créances en matière civile et commerciale.

Jean-Claude Juncker au Sommet du Partenariat oriental à Varsovie

29-30 septembre 2011

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker a participé au Sommet du Partenariat oriental à Varsovie les 29 et 30 septembre 2011. Il s'agissait du deuxième rendez-vous au plus haut niveau de ce partenariat qui regroupe les 27 États membres et les six pays partenaires (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie, Ukraine et Belarus).

Les chefs d'État ou de gouvernement de ces 33 pays ont pu adopter une déclaration conjointe qui présente en détail les réalisations de cette initiative lancée en mai 2009. La déclaration conjointe insiste sur les fondements de cette relation que constituent le respect des droits humains, le processus démocratique et l'État de droit. C'est dans ce contexte que la situation en Ukraine et en Biélorussie a été discutée.

À noter que Minsk avait décidé de ne plus envoyer de représentant à la session plénière du 30 septembre.

Les 27 États membres ont adopté une déclaration dans laquelle ils expriment leur profonde préoccu-

pation quant à la détérioration de la situation politique en Biélorussie.

En attendant le prochain sommet, prévu en 2013, le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et la Commission européenne proposeront une feuille de route qui guidera la mise en œuvre du Partenariat oriental, cette dimension orientale spécifique de la politique européenne de voisinage.

Nicolas Schmit au Conseil «Emploi, politique sociale, santé et consommateurs» à Luxembourg

3 octobre 2011

Le 3 octobre 2011, le ministre du Travail et de l'Immigration, Nicolas Schmit, a participé au Conseil «Emploi, politique sociale, santé et consommateurs» qui s'est réuni à Luxembourg.

Le rôle du Fonds social européen dans la stratégie Europe 2020

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur l'avenir du Fonds social européen (FSE) et son rôle dans la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020. Lors de sa conférence de presse, Nicolas Schmit a mis en exergue l'importance du FSE depuis les traités de Rome pour la dimension sociale de l'Union européenne (UE). Pour illustrer ses propos, il a rappelé que 75 milliards d'euros provenant du FSE avaient été mis à disposition des autorités nationales et régionales au cours de la période de programmation 2007-2013. Environ 20 milliards d'euros ont été affectés

au renforcement de l'accès à l'emploi et à la prévention du chômage, et près de 10 milliards d'euros ont été alloués pour favoriser l'inclusion sociale de groupes vulnérables. Les États membres ont également eu largement recours aux fonds du FSE pour amortir les répercussions de la crise économique.

Finalement, Nicolas Schmit a mis en évidence le rôle du FSE dans la mise en œuvre des objectifs de la stratégie 2020. Le FSE devrait être un des leviers essentiels pour faire de la stratégie Europe 2020 une réalité sur le terrain, à condition qu'il bénéficie d'un financement important dans le cadre du prochain budget de l'UE. La Commission propose d'ailleurs une augmentation de 10% des fonds alloués au FSE par rapport à la période 2007-2013, soit un montant total de 84 milliards d'euros. Nicolas Schmit a cependant regretté le fonctionnement trop bureaucratique du FSE.

La polémique autour du Programme européen d'aide aux plus démunis

Le débat sur le 8^e Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD), qui avait déjà été à l'ordre du jour du Conseil «Agriculture» du 20 septembre 2011, a aussi été mené au Conseil «EPSCO». Ce programme, dont le financement sur le budget de la politique agricole commune est mis en cause par plusieurs pays – l'Allemagne, la Suède, le Danemark, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la République tchèque –, pays dont la position a été consolidée par un arrêt récent de la Cour de justice de l'Union européenne, vient en

aide à 18 millions de personnes sur les 43 millions de citoyens de l'UE qui ne disposent que d'un minimum vital. Ces pays pensent que ce type d'aide relève des États membres et non pas de l'UE.

Pour Nicolas Schmit, il ne faut néanmoins pas oublier que «les politiques de consolidation budgétaire poussent des milliers et des milliers de gens dans la pauvreté». La Commission a soumis des propositions de compromis qui ont été rejetées. Si l'UE devait malgré tout s'approprier à supprimer une grande partie de ce programme, «il y aura problème», selon Nicolas Schmit, car «c'est envoyer un très mauvais message de la part de l'UE».

Coordination des ministres socialistes du Travail et de l'Emploi de l'UE pour lutter contre le chômage des jeunes

Nicolas Schmit a ensuite annoncé que les ministres européens du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration affiliés à un parti membre du Parti socialiste européen (PSE) ont décidé de se rencontrer avant les sessions de leur Conseil, ce qui se fait sous sa présidence. Une première initiative a été lancée suite à une idée du ministre des Affaires sociales de l'Autriche, Rudolf Hundstorfer, de demander à la Commission européenne de proposer le plus rapidement possible un programme «ambitieux et non bureaucratique» doté d'un milliard d'euros pour lutter contre le chômage des jeunes, programme qui miserait sur leur qualification et un meilleur placement. Un groupe de travail de haut niveau du PSE sur le chômage des jeunes se

réunira pour la première fois le 13 octobre 2011.

Un autre volet est la gouvernance économique de l'UE qui doit, selon Nicolas Schmit, être renforcée dans la mesure où «la zone euro repose sur des assises fragiles pour affronter les marchés». Cette gouvernance mise sur les politiques budgétaires et la compétitivité. Mais elle ne devrait pas faire abstraction d'une autre dimension: l'emploi. Et, là aussi, le PSE devrait avancer d'ici peu des propositions pour une gouvernance à la fois économique et sociale de l'UE.

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Affaires économiques et financières» à Luxembourg

3-4 octobre 2011

Le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, et le ministre des Finances, Luc Frieden, ont participé aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Affaires économiques et financières» à Luxembourg les 3 et 4 octobre 2011.

Jean-Claude Juncker a présidé la réunion de l'Eurogroupe, Luc Frieden y a représenté le gouvernement luxembourgeois.

Les ministres des Finances des 17 pays membres de la zone euro ont fait le point sur la mise en œuvre du programme d'ajustement grec. S'exprimant au cours d'une conférence de presse, Jean-Claude

Juncker a déclaré que l'Eurogroupe «a salué les mesures additionnelles et courageuses annoncées récemment par la Grèce. Ces mesures contribueront à ce que les objectifs budgétaires pour 2011 et 2012 pourront être atteints». Néanmoins, l'Eurogroupe a exhorté la Grèce à «rapidement adopter ces nouvelles mesures par voie législative et les mettre en œuvre dans les meilleurs délais».

L'Eurogroupe a également insisté sur le fait «que la Grèce, de concert avec la troïka de la Commission européenne, du Fonds monétaire international et de la Banque centrale européenne, décide des mesures de consolidation supplémentaires afin de combler d'éventuels besoins de financement restants dans les années 2013 et 2014». Le gouvernement grec est également appelé à accélérer les projets de privatisation dans divers domaines.

La troïka étant toujours sur place à Athènes, l'Eurogroupe a décidé d'attendre le rapport final des experts avant de se prononcer sur le versement de la prochaine tranche d'aide à la Grèce. Le rapport ne pouvant pas être prêt pour le 13 octobre 2011, le président Jean-Claude Juncker a décidé de reporter à fin octobre une réunion prévue ce jour. En dépit de cela, Jean-Claude Juncker a assuré «que la Grèce sera en mesure d'honorer ses obligations financières jusqu'en novembre».

Commentant certaines rumeurs récentes, le président de l'Eurogroupe a insisté sur le fait que «personne n'a plaidé en faveur d'un défaut de paiement de la Grèce, mais qu'au contraire tout

sera fait pour l'éviter et il sera évité». Et de continuer: «Personne n'a d'ailleurs suggéré une sortie de la Grèce de la zone euro non plus. Je dois catégoriquement démentir toutes ces rumeurs.»

Dans le contexte des décisions prises par les chefs d'État ou de gouvernement de la zone euro le 21 juillet 2011, le président de l'Eurogroupe s'est réjoui «des progrès rapides», notamment au niveau des ratifications par les États membres. Le processus de ratification devrait être finalisé avant mi-octobre, permettant ainsi l'entrée en vigueur du nouveau Fonds européen de stabilité financière (FESF) avant le prochain Conseil européen des 17 et 18 octobre 2011.

Les ministres se sont ensuite longuement penchés sur les nouveaux instruments mis à disposition du FESF par les décisions du 21 juillet 2011. Jean-Claude Juncker a relevé «des progrès importants, notamment en ce qui concerne la recapitalisation des institutions financières en difficulté». D'autres discussions concernaient l'optimisation de l'efficacité des instruments du FESF, dossier que le président Juncker compte clôturer lors de la prochaine rencontre de l'Eurogroupe.

L'Eurogroupe est également parvenu à un accord sur des garanties dont peuvent bénéficier les États membres en échange des aides consenties à la Grèce.

Finalement, l'Eurogroupe a décidé de proposer au Conseil européen la nomination de l'actuel secrétaire d'État aux Finances de l'Allemagne, Jörg Asmussen, comme membre

du directoire de la Banque centrale européenne.

Conseil «Affaires économiques et financières»

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden ont participé au Conseil «Affaires économiques et financières» du 4 octobre 2011.

Lors d'une conférence de presse, Luc Frieden a fait le point sur les réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Affaires économiques et financières», au cours desquelles il a représenté le Luxembourg. C'est en évoquant des «temps difficiles» qu'il a introduit son propos, évoquant, d'une part, un ralentissement économique et, d'autre part, le double défi posé par la crise de

la dette dans la zone euro et les difficultés en termes de confiance qui se font sentir dans le système financier.

Luc Frieden a ainsi rappelé les chiffres donnés par la Commission européenne le 15 septembre 2011 dans ses prévisions intermédiaires: la croissance de la zone euro a en effet été revue à la baisse pour atteindre +1,6% sur l'année et +0,1% pour le 4^e trimestre (contre les +0,4% de croissance envisagés pour le même trimestre au mois de mai 2011). Du fait de ce ralentissement économique, «la croissance est faible», a-t-il constaté, «mais elle reste de la croissance». La récession n'est donc pas d'actualité.

Ce ralentissement entrevu pendant l'été, qui est lié à la crise de la dette, mais aussi à un ralentissement du commerce mondial, touche aussi l'économie luxembourgeoise, a expliqué Luc Frieden, soulignant que la croissance du produit intérieur brut du Grand-Duché avait aussi été revue à la baisse et devrait être de l'ordre de +2 % en 2012. Et cette croissance freinée ne sera pas sans conséquence pour les gouvernements européens, a d'ores et déjà prévenu le ministre des Finances, qui a annoncé qu'il conviendrait de voir «comment réagir de façon responsable et adéquate».

Luc Frieden s'est félicité de l'accord formel trouvé lors du Conseil sur le paquet sur la gouvernance économique, un paquet législatif adopté le 28 septembre 2011 après de longues négociations par le Parlement européen, qui va permettre de «s'assurer que chacun mène des politiques budgétaires et économiques dans le respect des règles communes». Ce paquet offre un cadre budgétaire aux États membres, mais aussi de meilleures règles préventives et la possibilité d'introduire des sanctions à un stade plus précoce afin de prévenir, plutôt que d'avoir ensuite à guérir. Luc Frieden a aussi vanté la meilleure coordination des politiques économiques qu'offre ce paquet législatif, ainsi que le système de surveillance des déséquilibres macroéconomiques qu'il met en place.

Pour Luc Frieden, il n'y a là aucune perte de souveraineté pour les États qui vont coordonner leurs politiques économiques et budgétaires, mais plutôt «une mutualisation de



Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe, et Ivan Mikloš, Vice-Premier ministre, ministre des Finances de la Slovaquie, à Luxembourg le 3 octobre (© SIP/Charles Caratini)

leurs souverainetés». Ces textes vont offrir un meilleur cadre budgétaire, s'est réjoui le ministre, qui a annoncé que dans le cadre d'une prochaine réforme budgétaire qu'il entendait proposer, il faudrait intégrer la mise en œuvre de ces nouvelles règles de façon à ce que le budget luxembourgeois respecte bien les règles européennes.

Luc Frieden a aussi évoqué le risque que la dette souveraine ait des conséquences sur le système financier et sur les banques. Aussi a-t-il rappelé la nécessité de réguler ce système, tout en mettant en place des mesures pour intervenir en cas de besoin. «Nous sommes mieux outillés qu'en 2008», s'est félicité Luc Frieden, qui a évoqué notamment une meilleure capacité d'analyse et le fait que l'on soit désormais sorti d'une approche purement nationale.

Les ministres des Finances de l'Union européenne ont d'ailleurs eu un débat d'orientation sur une proposition de règlement sur l'infrastructure des marchés européens et ils ont trouvé un accord politique général concernant ce texte qui vise à mieux réguler le marché des produits dérivés de gré à gré.

Pour ce qui est des banques, Luc Frieden a consacré un certain temps à faire le point sur la situation de la Dexia-BIL, filiale luxembourgeoise du groupe Dexia dont le conseil d'administration réuni la veille à Bruxelles a évoqué des «problèmes structurels» qui vont nécessiter une restructuration, ainsi que l'apport de garanties de la part de la Belgique et de la France.

La branche luxembourgeoise, qui fait essentiellement de la banque de dépôt, est «autonome» et «rentable», a expliqué Luc Frieden, qui a souligné que le Luxembourg tenait à ce que cet acteur important sur le marché financier reste au Luxembourg. Le gouvernement «accompagne» donc «activement» l'actionnariat du groupe pour que, dans le cadre de cette restructuration, «une solution durable» soit trouvée, qui offre à Dexia BIL «une bonne perspective».

«Les clients et le personnel doivent savoir que la Dexia-BIL est une banque solide et qu'elle le restera», a assuré Luc Frieden, répétant à plusieurs reprises que les dépôts étaient garantis. Selon lui, la situation est bien meilleure qu'en 2008, où le groupe avait dû faire face à un problème urgent de liquidités. La solution recherchée devrait relever du droit privé, et elle devrait être présentée «rapidement».

Jean-Claude Juncker à Berlin: entrevue avec Angela Merkel et réunion du Conseil des gouverneurs de la BCE

6 octobre 2011

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker s'est rendu à Berlin le 6 octobre 2011. Il y a rencontré la chancelière fédérale Angela Merkel pour des discussions qui ont porté essentiellement sur la préparation du Conseil européen du 17 octobre 2011 et la réunion des chefs d'État ou de gouvernement de la zone euro du 18 octobre 2011.

En sa fonction de président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker a participé à la réunion du Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne, qui a eu lieu dans les locaux de la Bundesbank à Berlin. Il y a exposé l'analyse de l'Eurogroupe sur la situation économique et financière dans la zone euro.

Le Premier ministre a en outre eu une entrevue avec l'ancien chancelier fédéral Gerhard Schröder sur divers sujets de l'actualité européenne et internationale.

Finalement, Jean-Claude Juncker a été l'invité de l'émission «Unter den Linden Spezial», où il a répondu aux questions concernant la situation économique et financière dans le monde en général et en Europe en particulier, la crise de la dette souveraine en Europe et les moyens d'y faire face ainsi que la gouvernance de la zone euro.

Jean Asselborn aux Conseils «Affaires étrangères» et «Affaires générales» à Luxembourg

10-11 octobre 2011

Conseil «Affaires étrangères»

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé au Conseil «Affaires étrangères» de l'Union européenne (UE) à Luxembourg le 10 octobre 2011.

Les 27 ministres des Affaires étrangères de l'UE ont débuté leurs travaux au sein du Conseil «Affaires

étrangères», présidé par la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton.

Les discussions ont tout d'abord porté sur l'Ukraine et la Biélorussie, à la suite du sommet que l'UE a tenu récemment avec les pays du Partenariat oriental. Catherine Ashton a ouvert le débat en informant les ministres des progrès réalisés et des développements intervenus lors du Sommet du Partenariat oriental, qui s'est tenu à Varsovie les 29 et 30 septembre 2011.

En ce qui concerne la Biélorussie, le Conseil a examiné la situation actuelle du pays, surtout suite à la libération d'un certain nombre de prisonniers politiques. Le Conseil a réitéré sa position à l'égard du pays, rappelant que tous les prisonniers politiques devaient être libérés. Le Conseil a prolongé les mesures restrictives en place jusqu'au 31 octobre 2012 et les ministres se sont prononcés en faveur de mesures restrictives additionnelles, sanctionnant les violations des droits humains perpétrées par le régime.

Au sujet de l'Ukraine, le Conseil a procédé à une analyse des relations entre l'UE et l'Ukraine dans le contexte du procès contre l'ancienne Première ministre Yulia Tymochenko ainsi que des développements dans le domaine de l'État de droit. Les ministres ont eu un échange de vues sur l'attitude à adopter suite à ces évolutions dans le pays, surtout dans le contexte des négociations d'un accord de libre-échange appro-

fondi et complet ainsi que d'un accord d'association.

Les ministres ont ensuite mené un débat sur les préparatifs en vue du sommet UE-Chine. L'échange de vues a surtout porté sur le partenariat stratégique entre l'UE et la Chine. Le 14^e sommet UE-Chine se tiendra à Tianjin le 25 octobre 2011 et portera notamment sur la coopération bilatérale, sur la gouvernance économique mondiale et sur le changement climatique. Des discussions sur des questions liées à la paix et à la sécurité mondiales et régionales figureront également à l'ordre du jour.

Les travaux du Conseil se sont concentrés également sur la situation actuelle dans le «voisinage méridional» de l'UE, et plus particulièrement sur la Libye, la Syrie, la Tunisie, l'Égypte et le Yémen.

Les ministres ont fait le point sur le processus de transition politique en Libye et l'aide de l'UE à moyen et à long terme, ainsi que sur le risque de prolifération des armes conventionnelles, sur les graves violations des droits humains qui ont eu lieu au cours du conflit et la nécessité de protéger les minorités vulnérables. Le Conseil a renouvelé son soutien au Conseil national de transition, son appel à la réconciliation nationale et au colonel Kadhafi de se rendre.

Ensuite, le Conseil a examiné la situation en Syrie et les dernières évolutions intervenues au sein des Nations unies. Le Conseil a condamné la répression brutale par le régime syrien contre son peuple et a appelé à la fin des violences dans le pays, tout comme

au départ du président Bachar Al-Assad. Les ministres ont salué les efforts du peuple syrien en vue de réunir un front commun contre le régime ainsi que la création du Conseil national syrien.

Au sujet du Yémen, les ministres ont évalué la situation actuelle, marquée par des violences exercées à l'encontre des manifestants pacifiques. Le besoin d'une transition politique, d'une fin des violences et de la mise en œuvre immédiate de l'initiative du Conseil de coopération du Golfe ont été soulignés par le Conseil.

En ce qui concerne la situation en Tunisie, le Conseil a étudié les informations les plus récentes sur l'évolution de la situation dans le pays et sur la première réunion de la *task force* Tunisie-UE, qui s'est tenue à Tunis les 28 et 29 septembre 2011 et qui s'est concentrée sur le processus de transition démocratique et la situation économique du pays.

Enfin, les ministres ont évoqué les derniers événements en Égypte et ont exprimé leur souci au sujet de la protection des minorités religieuses dans le pays suite aux récentes violences.

Lors du déjeuner de travail, les ministres se sont penchés plus particulièrement sur le processus de paix au Proche-Orient dans le contexte des développements intervenus durant la semaine d'ouverture de la 66^e session de l'Assemblée générale des Nations unies et de l'adoption de la déclaration du Quartet du 23 septembre 2011. Les ministres se sont félicités des efforts de Catherine Ashton



Jean Asselborn, ministre des Affaires étrangères, en compagnie de Lucinda Creighton, ministre des Affaires européennes de l'Irlande, lors du Conseil «Affaires étrangères» à Luxembourg le 10 octobre (© Ministère des Affaires étrangères)

et de l'état d'avancement des travaux du Quartet en vue d'une reprise prochaine des négociations, le calendrier et les modalités prévues dans la déclaration du 23 septembre représentant une bonne base. Les ministres ont appelé les deux parties à s'abstenir d'actions provocatrices, d'éviter des démarches qui vont à l'encontre des efforts du Quartet et de respecter leurs engagements selon les dispositions de la «feuille de route».

La représentation extérieure de l'UE dans les organisations internationales a également figuré à l'ordre du jour du déjeuner.

La session du Conseil «Affaires étrangères» s'est ensuite poursuivie par une discussion sur la situation des droits humains en Iran, lors de laquelle les ministres ont abordé la détérioration de la situation dans ce contexte, notamment en

ce qui concerne l'augmentation du nombre d'exécutions, y compris de mineurs. Le Conseil a appelé les autorités iraniennes à garantir la liberté d'expression, à mettre fin à la répression de l'opposition politique et à lever les restrictions en matière de liberté de circulation dont ses membres font l'objet. Dans le contexte de la Journée européenne et mondiale contre la peine de mort, le Conseil a appelé l'Iran à instaurer un moratoire contre la peine de mort et à libérer les prisonniers politiques. Un renforcement des mesures restrictives prises par l'UE à l'encontre des personnes responsables de graves violations des droits humains en Iran a été décidé par le Conseil. Néanmoins, selon la «double approche» de l'UE à l'égard de l'Iran dans le domaine des droits humains, les ministres ont rappelé que l'UE restait disposée à discuter

de ces questions avec les autorités iraniennes.

En marge des Conseils, Jean Asselborn a rencontré le ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni, William Hague, pour un échange de vues sur les relations bilatérales ainsi que sur les sujets d'actualité politique européenne et internationale. Les deux homologues ont évoqué la crise de la dette souveraine en Europe ainsi que la situation actuelle en Libye.

Conseil «Affaires générales»

Le 11 octobre, le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé au Conseil «Affaires générales» de l'UE à Luxembourg.

Le Conseil était présidé par le secrétaire d'État polonais, Mikolaj Dowgielewicz. Les travaux ont débuté par un petit-déjeuner avec le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, pour faire le point sur la préparation de la réunion du Conseil européen d'octobre 2011. Les échanges ont porté sur la préparation du sommet de la zone euro, du prochain Conseil européen et du sommet G20 à Cannes.

La session de travail du Conseil «Affaires générales» s'est ensuite concentrée sur les questions de la politique économique de l'UE, notamment les aspects extérieurs en vue de renforcer sa compétitivité et sa croissance économique. Ensuite, les ministres ont préparé la position commune de l'UE pour le prochain sommet du G20, qui se tiendra à Cannes les 3 et 4 novembre 2011. Enfin, le Conseil

a préparé la position commune de l'UE en vue de la conférence sur le changement climatique des Nations unies qui aura lieu à Durban, en Afrique du Sud, du 28 novembre au 9 décembre 2011.

Mady Delvaux-Stehres à la réunion informelle des ministres de l'Enseignement obligatoire à Gdansk

11 octobre 2011

Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, a assisté à la réunion informelle des ministres de l'Enseignement obligatoire à Gdansk, en Pologne, le 11 octobre 2011.

Les principaux thèmes de la réunion étaient les suivants:

- les compétences linguistiques dans la perspective de l'apprentissage permanent et de la future employabilité;
- la diversité des systèmes éducatifs destinés à obtenir les meilleures performances sur le plan de l'acquisition des connaissances, des capacités et des compétences.

Mady Delvaux-Stehres a notamment souligné que l'anglais devenait de plus en plus important au niveau de l'enseignement supérieur et dans le domaine de la recherche, et qu'il fallait adapter les exigences en langues aux besoins des différentes voies de formation.

Dans le cadre de la mondialisation, il faut également tenir compte d'autres langues qui gagnent de

plus en plus de terrain, comme par exemple le chinois ou les langues arabes.

Par ailleurs, lors de la discussion sur une meilleure prise en compte de la diversité croissante des systèmes éducatifs, Mady Delvaux-Stehres a pu exposer les nombreuses initiatives poursuivies par la politique luxembourgeoise en la matière.

Romain Schneider au Conseil de l'Union européenne des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Luxembourg

20-21 octobre 2011

Le ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, Romain Schneider, a participé au Conseil de l'Union européenne des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Luxembourg les 20 et 21 octobre 2011.

Les ministres européens de l'Agriculture et de la Pêche ont eu un premier échange de vues sur le paquet législatif relatif à la réforme de la politique agricole commune (PAC) et ont ainsi lancé le débat sur la future politique agricole.

Une grande majorité des délégations ont exprimé leurs craintes que la proposition de la Commission soit contraire à l'objectif principal d'une simplification globale du dispositif réglementaire. Notamment la proposition du *greening* dans le premier pilier de la PAC soulève de nombreuses questions.

En outre, bon nombre de délégations ont abordé la question très sensible de la redistribution des fonds entre les États membres dans le prochain cadre financier pluriannuel.

Concernant les mesures de marché, le Conseil a notamment exprimé un certain intérêt par rapport à l'introduction d'une clause de sauvegarde pour prendre des mesures d'urgence en cas de crise. Dans son intervention, Romain Schneider a indiqué que la PAC devait évoluer pour s'adapter aux nouveaux défis et être davantage justifiée auprès des citoyens européens. Il a souligné que la sécurité alimentaire européenne et mondiale devait rester l'objectif prioritaire de la PAC. À son avis, l'allocation budgétaire devra être faite en intégrant les enveloppes nationales du premier et du deuxième pilier. À propos du paiement direct, Romain Schneider a salué l'idée de cibler les aides sur les agriculteurs actifs et a soutenu la proposition d'un mécanisme d'aide spécifique pour les jeunes agriculteurs. Par contre, il a indiqué que les mesures environnementales spécifiques du deuxième pilier seraient, à son avis, plus efficaces qu'un paiement écologique dans le cadre du premier pilier. En effet, le système tel que proposé par la Commission risque non seulement d'alourdir les charges administratives, mais peut également créer des incohérences avec les mesures du développement rural. Il a insisté sur le fait que les agriculteurs, qui ont fait de grands efforts par le passé pour mettre en œuvre des mesures agro-environnementales, ne devraient en aucun cas être pénalisés.

Romain Schneider a regretté que la proposition de la Commission ne comporte aucune évolution vers plus de proportionnalité entre les efforts de programmation, de monitoring ou d'évaluation et l'envergure des mesures. Il a en outre rappelé la question de la délimitation des zones défavorisées. À ce stade, les critères et les valeurs-seuils retenus ne sont pas satisfaisants pour prendre en compte correctement tous les handicaps auxquels les agriculteurs doivent faire face. Par ailleurs, le ministre s'est exprimé en faveur du maintien des principales mesures de gestion des marchés, dont l'intervention ou le stockage privé, comme filet de sécurité.

Cependant, Romain Schneider a regretté qu'il n'y ait toujours pas de propositions pour «l'atterrissage en douceur» dans le cadre de la suppression des quotas laitiers en 2015.

En réponse aux interventions des ministres, le commissaire en charge de l'Agriculture et du Développement rural, Dacian Cioloș, a fait part de son intention d'envoyer, dans un bref délai, une lettre aux États membres afin d'expliquer les mesures de simplification introduites dans son paquet législatif. Il a exprimé son ouverture à de nouvelles idées, mais a souligné que la simplification devrait aller de pair avec un système de monitoring approprié.

Après ce premier débat plus général, la présidence polonaise envisage deux discussions, l'une sur le paiement direct au Conseil de novembre 2011 et l'autre sur le développement rural au Conseil de décembre 2011.

Par la suite, les ministres ont entendu le rapport du commissaire en charge de la Santé et de la Politique des consommateurs, John Dalli, sur la mise en œuvre de la directive relative aux poules pondeuses. Il a vivement critiqué les États membres qui ne sont toujours pas en règle en ce qui concerne l'interdiction des batteries d'élevage avec des cages non aménagées. Un groupe d'experts des États membres se réunira le 28 octobre 2011 pour trouver une solution politique à ce sujet.

Malheureusement, le Conseil n'a pas pu dégager un accord sur le dossier concernant la distribution de l'aide aux plus démunis. Le Luxembourg appuie cette proposition qui vise à garantir un fonctionnement approprié du programme en 2012 et 2013. La présidence a indiqué qu'elle entendait continuer

les discussions afin de trouver une solution d'ici la fin de l'année.

La seconde journée du Conseil a été consacrée à la discussion sur les points relatifs à la politique de la pêche, dont notamment la fixation des quotas de pêche 2012 pour la mer Baltique et les consultations 2012 relatives à l'accord de pêche UE-Norvège.

Françoise Hetto-Gaasch à Cracovie pour la réunion informelle des ministres de l'Union européenne en charge de l'Égalité entre hommes et femmes

21 octobre 2011

Le 21 octobre 2011, Françoise Hetto-Gaasch, ministre de



Françoise Hetto-Gaasch à la réunion informelle des ministres de l'Union européenne en charge de l'Égalité entre hommes et femmes (© Ministère de l'Égalité des chances)

l'Égalité des chances, s'est déplacée à Cracovie pour assister à une réunion informelle des ministres de l'Union européenne en charge de l'Égalité entre hommes et femmes.

Les discussions ont porté, d'une part, sur les stratégies visant à promouvoir une participation équilibrée des femmes et des hommes sur le marché du travail et, d'autre part, sur la conciliation entre travail, vie privée et vie familiale, avec un accent particulier sur la directive «congé de maternité».

Dans son intervention, Françoise Hetto-Gaasch a insisté sur le fait que combiner travail et vie familiale était un défi pour les hommes et pour les femmes en constatant que, aussi longtemps que seules les femmes considèrent les responsabilités familiales comme un frein à l'exercice d'une activité salariale, à la prise de responsabilité dans les entreprises ou encore à l'entrepreneuriat, les meilleures stratégies politiques resteront lettre morte.

Elle a également souligné la responsabilité des partenaires sociaux et plus particulièrement des employeurs dans ce domaine, en citant comme bonne pratique luxembourgeoise le programme d'actions positives par lequel l'État subventionne des entreprises qui élaborent un plan d'action en faveur de l'égalité des femmes et des hommes, couvrant obligatoirement les volets de l'égalité de traitement, de l'égalité dans la prise de décision et justement la conciliation entre vie professionnelle et familiale.

Attirer davantage de femmes et d'hommes sur le marché du travail

est un élément faisant partie d'une approche globale, dans laquelle il faut également thématiser des aspects comme les écarts de salaire subsistant entre hommes et femmes, la diversification des choix professionnels, la ségrégation professionnelle et la répartition des postes à responsabilité.

La déclaration de la troïka de la présidence (Pologne, Danemark et Chypre) a entre autres rappelé l'impact positif de l'égalité entre hommes et femmes sur le développement économique, la compétitivité et la cohésion sociale.

Jean Asselborn au Conseil «Affaires générales» à Bruxelles

22 octobre 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé au Conseil «Affaires générales» de l'Union européenne (UE) à Bruxelles le 22 octobre 2011. Les travaux du Conseil ont porté sur la préparation de la réunion du Conseil européen du 23 octobre.

Le Conseil «Affaires générales» s'est concentré sur la politique économique de l'UE, les aspects extérieurs en vue de renforcer la compétitivité et la croissance économique de l'UE, ainsi que la gouvernance économique.

Les ministres se sont entretenus des mesures à prendre pour garantir la stabilité économique, financière et monétaire au sein de l'UE.

Jean-Claude Juncker au Conseil européen et à la réunion des chefs d'État ou de gouvernement de la zone euro à Bruxelles

23 octobre 2011

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker a participé au Conseil européen et au sommet de la zone euro qui se sont tenus à Bruxelles le 23 octobre 2011.

Conseil européen

Lors du Conseil européen, les chefs d'État ou de gouvernement des 27 États membres de l'Union européenne (UE) ont fait le point sur la situation économique en Europe et dans le monde, en se concentrant notamment sur le sujet de la croissance et la préparation du sommet du G20. D'autres points à l'ordre du jour étaient des questions de politique étrangère et le changement climatique.

Politique économique

Le Conseil européen a réservé une large partie de ses conclusions au sujet de la croissance, en fixant, pour la politique économique intérieure, un nombre limité de priorités essentielles auxquelles il convient de donner suite à court terme afin d'atteindre l'objectif d'une croissance intelligente, durable, inclusive et écologiquement viable. Ensuite, les chefs d'État ou de gouvernement ont tenu à rappeler le cadre d'instruments destinés à renforcer la gouvernance économique de l'UE – à savoir la stratégie Europe 2020, le «semestre européen», le pacte

pour l'euro plus ainsi que le paquet des six actes législatifs sur la gouvernance économique – et ont souligné leur détermination à suivre de près leur mise en œuvre.

Le Conseil européen a confirmé que le renforcement de la réglementation du secteur financier restait une priorité. Dans ce contexte, il a salué l'accord intervenu sur les ventes à découvert et demandé que d'autres propositions législatives importantes soient rapidement adoptées.

Concernant les sommets de la zone euro des 23 et 26 octobre 2011, le président du Conseil européen a informé sur l'état d'avancement des préparatifs. Le Conseil européen a convenu qu'il fallait veiller à la cohérence entre la zone euro et l'UE, dans le respect de l'intégrité et du fonctionnement de l'UE dans son ensemble.

Le président du sommet de la zone euro sera désigné par les chefs d'État ou de gouvernement de la zone euro lors de l'élection du président du Conseil européen. En attendant, les sommets de la zone euro seront présidés par l'actuel président du Conseil européen.

Ce dernier a rappelé que toute modification du traité – dans le but de renforcer la convergence économique au sein de la zone euro – devait être décidée par les 27 États membres.

G20

Le Conseil européen a débattu de la préparation du sommet du G20 qui se tiendra à Cannes en novembre 2011 et a confirmé les



Jean-Claude Trichet, président de la Banque centrale européenne, José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, et Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe, à Bruxelles le 23 octobre (© SIP/Jock Fistick)

orientations arrêtées par le Conseil. Le G20 devrait approuver un plan d'action ambitieux en vue de faire face aux graves problèmes qu'entraîne le ralentissement économique actuel et d'assurer une croissance forte, durable et équilibrée, tout en mettant en œuvre une stratégie d'assainissement budgétaire crédible.

Les 27 chefs d'État ou de gouvernement ont rappelé les principaux domaines pour lesquels de réels progrès devaient être accomplis lors du sommet du G20, à savoir la réforme du système monétaire international, le renforcement de la réglementation et de la surveillance du secteur financier, la

lutte contre la volatilité excessive des cours des produits de base, l'action en faveur de la reprise économique mondiale et d'une croissance durable et inclusive, ainsi que la lutte contre le changement climatique.

Changement climatique

Le Conseil européen a souligné sa volonté d'obtenir un résultat ambitieux et équilibré lors de la conférence de Durban, et il a insisté sur l'urgence de se mettre d'accord sur un processus visant à établir un cadre complet juridiquement contraignant, accompagné d'un calendrier clair.

Politique étrangère

L'UE demeure résolue à apporter son soutien à la transformation démocratique dans les pays dans son voisinage méridional.

Dans ce contexte, le Conseil européen a rendu hommage au courage et à la détermination du peuple libyen, et il attend avec intérêt la formation d'un gouvernement d'union doté d'une large assise, le lancement d'un processus de transition démocratique et la préparation d'élections libres.

Le Conseil européen s'est félicité de la tenue des premières élections libres et régulières en Tunisie. En ce qui concerne l'Égypte, le Conseil européen a rappelé qu'il soutenait une Égypte démocratique, pluraliste et stable. Il a souligné l'importance de promouvoir et de protéger la liberté de religion et d'expression.

Le Conseil européen demeure vivement préoccupé par la situation actuelle en Syrie. Dans ce contexte, il a salué les efforts menés par l'opposition politique syrienne pour créer une plateforme unie, et considère que la formation du Conseil national syrien constitue un progrès encourageant. Le Conseil européen a condamné avec la plus grande fermeté la répression brutale que mène le régime syrien contre son peuple et il a décidé d'instituer des mesures restrictives qui visent les responsables de la répression violente.

Le Conseil européen s'est félicité du renforcement des mesures restrictives adoptées par l'UE à l'égard de l'Iran, ceci à la suite de

violations inacceptables des droits humains. Le Conseil européen s'est félicité de la tenue du deuxième Sommet du Partenariat oriental.

Sommet de la zone euro

Le sommet de la zone euro, auquel ont également participé le président de la Banque centrale européenne et la directrice générale du Fonds monétaire international, Christine Lagarde, était consacré aux travaux préparatoires en vue des prochaines réunions du Conseil européen et du sommet de la zone euro du 26 octobre 2011.

À noter qu'en guise de préparation des réunions du 23 octobre 2011, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a présidé une réunion de l'Eurogroupe le 21 octobre et a participé à une réunion du Conseil «Ecofin» le 22 octobre 2011.

Octavie Modert ouvre le 4^e dialogue culturel Europe-Chine

26-28 octobre 2011

Après Beijing en 2008, Copenhague en 2009 et Shanghai en 2010, le Luxembourg a organisé le 4^e dialogue culturel Europe-Chine, qui a eu lieu du 26 au 28 octobre 2011.

Un échange d'expériences entre quelque 130 experts et participants venant des pays de l'Union européenne et de la République populaire de Chine était au centre de cette rencontre. Des conférences et ateliers ont permis un échange approfondi autour du thème fédérateur: la protection

du patrimoine culturel et l'implication des artistes dans la construction de la ville moderne. Ce thème fédérateur a été transversalement étudié à travers trois sujets distincts: les industries créatives, véhicules de stratégies urbaines durables; le rôle des centres culturels dans la régénération urbaine; art et finances.

L'ouverture officielle du 4^e dialogue culturel Europe-Chine par la ministre de la Culture, Octavie Modert, a eu lieu au Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster, membre du Réseau européen des instituts culturels nationaux (EUNIC) et espace propice de rencontres permettant le dialogue des cultures et la culture du dialogue.

De nombreuses personnalités chinoises, luxembourgeoises et européennes – dont le vice-président de l'Académie nationale des arts de Chine, Nengxian Wang, et le ministre d'État honoraire et président honoraire de la Commission européenne, Jacques Santer – ont assisté aux discours d'ouverture du président du conseil d'administration du Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster, Guy Dockendorf, du vice-président de l'Académie nationale des arts de Chine, Nengxian Wang, du vice-président de l'EUNIC, Charles-Étienne Lagasse, et de la ministre de la Culture, Octavie Modert.

La ministre était à l'origine de cette initiative qui s'insère également dans le cadre de la célébration du 30^e anniversaire de la signature des accords culturels bilatéraux entre la République populaire de Chine et le Luxembourg en 2011.

Le Luxembourg étant un pays qui met la diversité culturelle au centre de ses réflexions politiques et sociales, elle a souligné l'importance de la participation luxembourgeoise à un tel dialogue qui place la culture et l'échange en son centre, alors que c'est par la culture, langage universel, que se fait la connaissance de l'autre. La culture est le dialogue de la paix et de la liberté.

Dans leurs discours respectifs, les orateurs ont élargi entre autres leurs attentes quant à cette 4^e rencontre devant permettre une meilleure perception de la collaboration en matière d'industries culturelles. Mettre en exergue nos diversités culturelles respectives permettra un échange fructueux relatif aux différentes approches en matière de soutien de l'innovation et des industries créatives en Europe et en Chine. Ce 4^e dialogue culturel devrait notamment permettre de développer des méthodes de communication basées sur un dialogue réel, capables de franchir les barrières linguistiques. L'accent sera mis sur les relations directes entre les artistes européens et chinois.

Octavie Modert, de son côté, a placé l'organisation par le Luxembourg de ce dialogue culturel dans le contexte de la continuité des relations et collaborations artistiques/culturelles entre le Luxembourg et la Chine. Il a pris pour la première fois une dimension réelle et durable de par le programme artistique du Luxembourg à l'Exposition universelle à Shanghai en 2010. Depuis, plusieurs artistes luxembourgeois se sont à nouveau rendus en Chine en 2011 pour

intensifier les relations artistiques nouées dans le cadre de Shanghai 2010. Par ailleurs, le Luxembourg vient d'accueillir en résidence des artistes chinois en préparation de ce 4^e dialogue culturel Europe-Chine.

Cette rencontre entre des acteurs et officiels culturels et économiques chinois et européens au sein de ce 4^e dialogue culturel est, selon Octavie Modert, une démarche importante pour ancrer les arts et la culture en tant qu'instruments de dialogue essentiels entre nos deux continents. L'Année européenne du dialogue interculturel entre la Chine et l'Europe en 2012 soulignera cette démarche.

Jean-Marie Halsdorf au Conseil «Justice et affaires intérieures» à Luxembourg

27 octobre 2011

Le 27 octobre 2011, le ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, Jean-Marie Halsdorf, a participé à la 3121^e session du Conseil de l'Union européenne (UE), dans sa formation «Justice et affaires intérieures», qui s'est déroulée à Luxembourg au Centre de conférences de la Foire internationale.

En marge de la session du Conseil, le comité mixte (UE-Norvège/Islande/Liechtenstein/Suisse) a fait le point sur la situation du système d'information Schengen de deuxième génération (SIS II) pour vérifier si le déroulement des tests opérationnels du système se situe toujours en phase avec le calendrier dont l'échéance est fixée

en 2013. Ce système intégrera les données biométriques dans les fiches de signalement SIS, à la disposition de tous les services policiers en Europe. Lors du comité mixte, la France est intervenue pour soulever le problème de la lutte contre la criminalité itinérante qui, avec l'accroissement des facilités de circulation, peut devenir un phénomène préoccupant. Le ministre de l'Intérieur français a cité une enquête judiciaire récente sur une série de cambriolages à grande échelle qui, en coopération avec l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, la Suisse, la France et l'Italie, a permis d'élucider notamment 108 cambriolages en France et 400 cambriolages en Allemagne.

En matière de politique de lutte contre la drogue, le Conseil a adopté un Pacte européen pour la lutte contre les drogues de synthèse. Il a aussi examiné le rapport annuel 2011 de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) ainsi que la communication de la Commission européenne portant sur une action renforcée de l'UE en matière de lutte contre la drogue.

La Commission européenne a informé les ministres de l'Intérieur sur les progrès réalisés dans deux séries de négociations avec les États-Unis: la première concernant un accord UE - États-Unis relatif à la protection des données, fixant des standards communs à respecter, et la seconde concernant un accord UE - États-Unis sur les données PNR (accord sur les dossiers passagers), en vue d'échanger des données sur les passagers de vols aériens dans

le cadre de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

Les ministres ont également eu un débat d'orientation sur la récente communication de la Commission concernant les options envisageables pour la création d'un système européen de surveillance du financement du terrorisme, tel que demandé par le Parlement européen en contrepartie de la mise en place d'un programme géré par les autorités américaines.

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Bruxelles

7-8 novembre 2011

Le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, et le ministre des Finances, Luc Frieden, ont participé aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» qui ont eu lieu à Bruxelles les 7 et 8 septembre 2011.

Jean-Claude Juncker a présidé la réunion de l'Eurogroupe. Luc Frieden y a représenté le gouvernement luxembourgeois.

Les ministres des Finances des pays membres de la zone euro ont discuté de la situation en Grèce. Selon Jean-Claude Juncker, s'exprimant à l'issue de la réunion au cours d'une conférence de presse conjointe avec le commissaire européen en charge des Affaires économiques et monétaires, Olli Rehn, et le directeur général du Fonds européen de stabilité financière (FESF), Klaus Regling,

«l'Eurogroupe a salué la décision de la Grèce de former un gouvernement d'union nationale». Les ministres ont également apprécié l'engagement renouvelé du gouvernement grec concernant la mise en œuvre du programme d'ajustement actuel ainsi que la volonté de demander un deuxième programme d'assistance, tel qu'il a été décidé par les chefs d'État ou de gouvernement de la zone euro lors de leur sommet des 26 et 27 octobre 2011 et incluant une composante concernant la participation du secteur privé. «Nous avons souligné l'importance d'un soutien ferme des principales formations politiques grecques à ce

programme», a expliqué le président de l'Eurogroupe, «et nous avons appelé toutes les parties impliquées à assumer leurs responsabilités.» Dans ce contexte, l'Eurogroupe a demandé au futur gouvernement grec d'envoyer une lettre aux autorités européennes, cosignée par les présidents des partis politiques qui feront partie de la nouvelle coalition gouvernementale et «reconfirmant leur engagement total à l'accord obtenu lors du sommet de l'euro les 26 et 27 octobre 2011».

Toujours dans le même contexte, l'Eurogroupe a confirmé son engagement de décider d'un nouveau



Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe, avec Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne, à Bruxelles le 7 novembre (© SIP/Jock Fistick)

programme d'ajustement plurianuel UE-Fonds monétaire international (FMI) durable et crédible avant la fin de l'année, y inclus une offre d'échange pour la participation volontaire du secteur privé. Le gouvernement grec a d'ailleurs reçu un mandat pour mener ces négociations en collaboration étroite avec la troïka composée de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne et du FMI.

L'Eurogroupe a ensuite discuté de l'effet de levier à utiliser par le FESF, notamment les deux options retenues par le sommet de l'euro les 26 et 27 octobre 2011. Les discussions y relatives continueront dans les semaines à venir et des consultations seront menées avec des acteurs du marché afin de pouvoir finaliser le dispositif au mois de décembre.

L'Eurogroupe continuera également ses travaux sur la mise en place des pare-feux visant à endiguer la contagion dans la zone euro, en renforçant les ressources du FMI, sa capacité de prêts aux États membres de la zone euro et le potentiel de levier du FESF. Les travaux y relatifs sont censés être terminés pour février 2012.

Les ministres ont convenu qu'une surveillance renforcée des pays membres vulnérables était «un aspect fondamental des pare-feux à mettre en place pour endiguer la crise». L'Eurogroupe a rappelé ainsi la nécessité pour tous les pays membres de la zone euro de poursuivre leurs politiques de consolidation financière et de réformes structurelles, mais «qu'un effort particulier sera exigé de la

part des pays membres éprouvant des tensions sur les marchés de la dette souveraine».

L'Eurogroupe a ainsi salué les mesures récemment annoncées par le gouvernement italien, y inclus un budget en équilibre en 2013, la volonté d'approuver des mesures supplémentaires si nécessaire, la réforme du système des pensions et du marché du travail. Les ministres se sont également dit satisfaits de la décision de la Commission européenne d'intensifier sa surveillance de l'économie italienne, en collaboration avec la Banque centrale européenne. L'Eurogroupe a également salué la décision du gouvernement italien de demander au FMI de vérifier trimestriellement la mise en œuvre des mesures annoncées.

Le Premier ministre de la Grèce, Georges Papandréou, a contacté le matin du 7 novembre 2011 le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, pour l'informer de la situation actuelle en Grèce et notamment des pourparlers en cours en vue de la formation d'un nouveau gouvernement d'union nationale.

Jean-Claude Juncker a tenu, pour sa part, à remercier Georges Papandréou pour les efforts fournis par la Grèce en général et le gouvernement grec en particulier au cours des deux dernières années. Jean-Claude Juncker a particulièrement relevé son admiration pour le courage et l'intégrité avec lesquels Georges Papandréou a fait face à la crise qui a si durement frappé son pays.

Jean-Claude Juncker au sujet du nouveau gouvernement grec

11 novembre 2011

Suite à la prestation de serment du nouveau gouvernement grec, le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, s'est dit satisfait que le gouvernement d'union nationale ait pu entrer rapidement en fonction.

«Je suis très satisfait que la Grèce dispose maintenant d'un gouvernement d'union nationale stable. Je suis particulièrement heureux de la désignation de M. Lucas Papademos au poste de Premier ministre et de la confirmation de M. Evangelos Venizelos comme Vice-Premier ministre et ministre des Finances. Les capacités de M. Papademos en matière économique et financière ne sont plus à démontrer, ni d'ailleurs celles de M. Venizelos, qui a su gérer la très difficile situation en Grèce et dans la zone euro avec compétence et courage.

Je suis persuadé que le nouveau gouvernement grec, qui dispose d'une large majorité au Parlement, ne laissera pas planer l'ombre d'un doute sur son engagement résolu à sortir la Grèce de la situation grave dans laquelle elle se trouve et qu'il honorera la totalité de ses engagements envers la zone euro. La constitution du nouveau gouvernement d'union nationale est un premier pas sur une longue route, les autres pas, c'est-à-dire la mise en œuvre méticuleuse du programme d'ajustement, devront suivre rapidement. En tant que

Premier ministre du Luxembourg et président de l'Eurogroupe, je voudrais assurer le gouvernement grec de toute ma solidarité et de tout mon soutien.»

Jean Asselborn au Conseil «Affaires étrangères» à Bruxelles

14 novembre 2011

Le Conseil «Affaires étrangères» a été précédé le 13 novembre 2011 d'un dîner de travail informel. Sur l'invitation de la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, les 27 ministres des Affaires étrangères se sont penchés sur la préparation du sommet UE-Russie des 14 et 15 décembre 2011 à Bruxelles ainsi que sur le Conseil permanent de partenariat UE-Russie des 17 et 18 novembre 2011 à Moscou. Les ministres ont fait le point sur les relations stratégiques de l'Union européenne (UE) avec la Russie, notamment dans le contexte de l'adhésion prochaine de la Russie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), mais aussi en considérant des questions impliquant le voisinage commun et les grands dossiers de l'actualité politique internationale, notamment la situation en Iran et en Syrie.

Le 14 novembre 2011, les 27 ministres des Affaires étrangères de l'UE ont débuté leurs travaux au sein du Conseil «Affaires étrangères» présidé par Catherine Ashton.

Les discussions ont porté tout d'abord sur la préparation de la

conférence sur l'Afghanistan, qui aura lieu le 5 décembre 2011 à Bonn et lors de laquelle la communauté internationale se prononcera sur son engagement à long terme en Afghanistan. Le Conseil a préparé la position de l'UE afin d'envoyer un signal positif en vue de la conférence, menant des discussions notamment sur la prolongation du mandat de la mission de police de l'EUPOL Afghanistan jusqu'à fin 2014 ainsi que sur l'engagement de l'UE au-delà de 2014. Les ministres ont procédé à une analyse des derniers développements dans ce pays et ont mandaté la Commission européenne pour lancer des négociations avec le gouvernement afghan sur un accord de coopération et de partenariat UE-Afghanistan.

Le Conseil a eu un échange de vues sur les récents développements dans la Corne de l'Afrique tout comme en Somalie, pays gravement touchés par la sécheresse et la famine et dont la situation politique et sécuritaire reste préoccupante. Les ministres ont adopté la stratégie de l'UE pour la Corne de l'Afrique, dont l'objectif est de renforcer la cohérence de l'engagement de l'UE dans la région par des plans d'action spécifiques. Le Conseil a également abordé la question de l'extension du mandat EU Navfor Atalanta jusqu'en 2014. Au sujet de la Somalie, les ministres ont souligné que l'UE continuait à atténuer les conséquences de la dégradation de la situation humanitaire, à rétablir la sécurité et à contribuer à la paix, au développement et à la réconciliation à l'intérieur du pays. Les ministres ont également réaffirmé leur détermination à continuer

d'appuyer la mission de l'Union africaine en Somalie (Amisom) et à soutenir l'action menée par l'Union africaine. Le Conseil a également décidé la prorogation de la mission de l'UE visant à contribuer à la formation militaire des forces de sécurité nationales somaliennes (EUTM Somalie), mettant l'accent sur le renforcement de leur chaîne de commandement et de leurs capacités d'autoformation.

Les travaux du Conseil se sont ensuite concentrés sur la situation actuelle dans le «voisinage méridional» de l'UE, et plus particulièrement sur la Libye, la Syrie et la Tunisie.

Dans le contexte de la fin de l'opération Unified Protector, les ministres ont fait le point sur le processus de transition politique en Libye et l'aide de l'UE à moyen et à long terme, ainsi que sur le risque de prolifération des armes conventionnelles, sur les graves violations des droits humains qui ont eu lieu au cours du conflit et la nécessité de protéger les minorités vulnérables. Les ministres ont encouragé la poursuite du processus de réconciliation, soulignant que ce processus de transition devait être inclusif et préparer la voie vers l'établissement d'un État basé sur l'État de droit et des principes démocratiques. Ils ont également exprimé leur intention de continuer à soulager les différentes sanctions imposées à la Libye, notamment concernant les avoirs gelés à travers le monde d'après les résolutions respectives du Conseil de sécurité des Nations unies.

Le Conseil a examiné la situation en Syrie, qui reste très préoccupante

malgré l'élaboration récente du plan de sortie de crise par la Ligue arabe et les dernières évolutions intervenues au sein des Nations unies. Jean Asselborn a salué la position courageuse de la Ligue arabe sur la possibilité d'une suspension prochaine de la Syrie de la Ligue arabe si le régime du président Assad continue la répression violente contre la population civile, refuse de libérer des prisonniers et de donner accès à des observateurs indépendants des agences humanitaires et aux médias internationaux. Le Conseil a imposé de nouvelles mesures restrictives contre le régime syrien en suspendant le décaissement de prêts de la Banque européenne d'investissement et en élargissant le nombre de personnes responsables ou associées à la répression, soutenant le régime syrien ou bénéficiant de celui-ci. Les ministres ont souligné qu'en ligne avec les conclusions du 23 octobre 2011, l'UE continuerait à imposer de nouvelles mesures plus complètes contre le régime aussi longtemps que se poursuivrait la répression contre la population civile.

En ce qui concerne la Tunisie, le Conseil a étudié les informations les plus récentes sur l'évolution de la situation dans ce pays suite aux élections du 23 octobre 2011 pour une assemblée constituante. Les ministres se sont également penchés sur le rapprochement de l'UE avec la Tunisie dans le cadre de la politique européenne de voisinage révisée. Les ministres ont ainsi approuvé une nouvelle approche, plus ambitieuse, de la politique de voisinage afin d'apporter un soutien plus important à tous les pays de la région engagés dans



Catherine Ashton, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères de la France, et Jean Asselborn, ministre des Affaires étrangères, à Bruxelles le 14 novembre (© Ministère des Affaires étrangères)

une période de transition, dont la Tunisie. Le Conseil a confirmé son engagement de lancer des négociations sur un accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA), visant à améliorer les possibilités d'accès aux marchés en vue de parvenir à une intégration économique progressive dans le marché intérieur de l'UE.

Lors du déjeuner de travail, les ministres se sont concentrés plus particulièrement sur la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Les ministres ont abordé les missions EU Navfor Atalanta et Althea en Bosnie. Ils ont discuté également de l'initiative de Weimar. Catherine Ashton a concentré les débats notamment sur le renfor-

cement des capacités maritimes. Les situations au Sahel, en Côte d'Ivoire et en Libye, ainsi que la question de la sécurisation de l'aéroport de Juba, au Sud-Soudan, ont également été évoquées. Les ministres ont mené une réflexion sur les capacités de l'UE, notamment dans la perspective du sommet OTAN à Chicago en 2012, ainsi que sur l'amélioration des structures existantes et l'efficacité des méthodes de travail.

Enfin, les ministres se sont penchés sur la situation en Iran. Les échanges ont porté sur la situation interne en Iran, la situation des droits humains ainsi que le rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur l'Iran.

Le rapport suscite des inquiétudes du côté de l'agence onusienne concernant un nombre d'indications sur des intentions militaires du programme nucléaire iranien. À ce sujet, Jean Asselborn a dit comprendre les inquiétudes de la part du peuple israélien et d'autres populations dans la région. Il a constaté que l'imposition de nouvelles sanctions serait probablement inévitable, et ceci malgré les lourdes conséquences de celles-ci pour le peuple iranien. Il a rappelé qu'«un Iran en possession de l'arme nucléaire n'est dans l'intérêt d'aucun membre de la communauté internationale» et qu'une opération militaire n'était pas une option envisageable, puisqu'elle n'atteindrait pas le but désiré et risquerait également de déstabiliser la région entière du Moyen-Orient. «Actuellement, une discussion sur une éventuelle opération militaire contre l'Iran renforcerait le régime plutôt que de le menacer véritablement», a conclu Jean Asselborn.

Marie-Josée Jacobs au volet Développement du Conseil «Affaires étrangères» à Bruxelles

14 novembre 2011

La ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, a participé au volet Développement du Conseil «Affaires étrangères» de l'Union européenne à Bruxelles le 14 novembre 2011.

Les ministres ont eu un premier échange de vues sur les récentes propositions de la Commission

européenne visant à moderniser la politique européenne de développement («un programme pour le changement») et l'aide budgétaire.

Marie-Josée Jacobs a déclaré partager l'orientation générale prônée et a salué l'initiative de la Commission visant à concentrer l'aide publique au développement sur les pays les moins avancés, en se focalisant sur trois secteurs en vue d'en améliorer l'efficacité. En ce qui concerne le choix des secteurs, celui de la croissance inclusive, avec son accent sur le volet social (santé, éducation) et l'agriculture (sécurité alimentaire), a été salué. Marie-Josée Jacobs a par ailleurs soutenu la Commission dans sa démarche visant à orienter une partie significative de l'aide européenne vers les États en situation de fragilité. Enfin, elle a exprimé le soutien du gouvernement luxembourgeois à la programmation conjointe entre Commission et États membres.

Les discussions ont également porté sur la situation dans la Corne de l'Afrique, et plus particulièrement sur la question de savoir comment les politiques de développement contribueront à l'approche globale de l'Union européenne. L'importance de l'agriculture ainsi que la sécurité alimentaire à long terme, surtout dans les régions les plus affectées par la sécheresse, ont été soulignées.

La préparation du 4^e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Busan, en Corée du Sud, qui aura lieu fin novembre 2011, a également figuré à l'ordre du jour.

Romain Schneider au Conseil «Agriculture et pêche» à Bruxelles

14 novembre 2011

Le ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, Romain Schneider, a participé au Conseil «Agriculture et pêche» de l'Union européenne à Bruxelles le 14 novembre 2011.

Les ministres européens de l'Agriculture et de la Pêche ont eu un échange de vues concernant la communication de la Commission relative à la dimension externe de la politique commune de la pêche.

Par la suite, le commissaire en charge de la Santé et de la Politique des consommateurs, John Dalli, a informé les délégations sur la mise en œuvre de la directive 1999/74/CE établissant les normes minimales relatives à la protection des poules. Cette directive prévoit l'interdiction des batteries de cages conventionnelles pour les poules à partir du 1^{er} janvier 2012. Or, à ce stade, un certain nombre d'États membres n'ont toujours pas mis intégralement en œuvre cette directive. La Commission a confirmé son intention d'agir fermement contre les cas de non-conformité. Au Grand-Duché de Luxembourg, la stabulation de poules en batterie est interdite depuis de nombreuses années.

Après un déjeuner de travail, pendant lequel les ministres européens de l'Agriculture ont approfondi la discussion sur certains aspects de la réforme de la PAC, notamment la proposition de la Commission

d'une prime écologique dans le premier pilier, la Présidence polonaise du Conseil de l'Union européenne a indiqué qu'une majorité qualifiée était en faveur d'une continuation du programme de distribution alimentaire aux plus démunis. Cette mesure sera ainsi pleinement opérationnelle pour 2012 et 2013. Un compromis sera présenté aux instances préparatoires du Conseil, afin que ce texte puisse être adopté dans les meilleurs délais.

Les ministres ont poursuivi leurs discussions sur la proposition de règlement relatif aux paiements directs, qui est un des éléments fondamentaux du paquet législatif présenté en octobre 2011. La nouvelle structure des paiements directs, telle que proposée par la Commission, pose bon nombre de questions, notamment celle de la mise en place d'un élément d'écologisation ou *greening* à hauteur de 30% des enveloppes nationales du premier pilier. Une grande majorité des États membres ont insisté sur le fait que les nouvelles procédures risquaient de miner tout effort de simplification, qui est pourtant un objectif primordial de la réforme. En outre, la redistribution des fonds entre États membres, telle que proposée par la Commission, pose un grand problème à bon nombre de délégations. Dans son intervention, Romain Schneider a rappelé que le *greening* n'avait pas sa place dans le premier pilier. Il risque d'y avoir une incohérence entre le paiement écologique proposé par la Commission et les mesures du deuxième pilier. Par ailleurs, les grands efforts des agriculteurs pour mettre en application les mesures agro-environnementales devraient

être pris en considération dans le cadre d'un éventuel *greening* du premier pilier, ceci afin d'exclure des conséquences négatives pour les agriculteurs qui mettent en œuvre ces instruments.

De plus, le Luxembourg soutient l'idée d'un paiement spécifique pour jeunes agriculteurs. La mise en place d'un système de paiement direct simplifié pour les très petites exploitations devra rester toutefois volontaire.

Concernant la distribution des fonds budgétaires entre États membres, Romain Schneider a insisté sur le fait que cette question devrait être tranchée en prenant les enveloppes du premier pilier et celles du développement rural dans leur ensemble.

Sous le point «divers» de l'ordre du jour, le Conseil a pris note des rapports de la présidence sur la conférence sur la forêt et le climat, laquelle a eu lieu à Ryn, en Pologne, les 28 et 29 septembre 2011, et sur la réunion des directeurs des agences de paiement, qui s'est déroulée à Sopot, en Pologne, du 21 au 23 septembre 2011. En outre, les ministres européens de l'Agriculture ont pris note de la demande de la délégation hongroise, soutenue par d'autres délégations, relative à une prolongation du régime des quotas de sucre jusqu'en 2020. Cette question fait également partie du paquet de réforme relatif à la politique agricole commune post-2013.

Jean-Claude Juncker participe au Parlement européen à Strasbourg à un débat au sujet de la gouvernance économique

16 novembre 2011

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker, en sa qualité de président de l'Eurogroupe, a participé à un débat prioritaire au sujet de la gouvernance économique en séance plénière au Parlement européen à Strasbourg le 16 novembre 2011.

Le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, et le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, se sont également exprimés lors de ce débat.

Au cours de son intervention ( page 360), Jean-Claude Juncker a livré ses réflexions sur la gouvernance économique et plus particulièrement sur l'efficacité et l'articulation des méthodes de travail au sein de l'Union européenne.

Tout en s'abstenant de «tirer des conclusions définitives», Jean-Claude Juncker a tout d'abord déclaré «qu'il n'était pas déçu par le premier semestre européen», mais qu'il estimait «que les résultats sont améliorables». Une évaluation définitive de la coordination *ex ante* des politiques économiques et budgétaires de la zone euro pourra, selon le Premier ministre, être faite au plus tôt en 2012, lorsque l'évaluation de la Commission montrera si les États membres ont effectivement suivi les recommandations élaborées par le Conseil.

Le chef de file de l'Eurogroupe a ensuite exprimé le souhait que le nouvel outil de coordination des politiques économiques et budgétaires «devienne plus politique, plus inclusif et moins technique». «Je ne pense pas que le gouvernement économique doit seulement être concentré entre les mains des ministres des Finances», a-t-il déclaré, avant de s'exprimer en faveur d'une implication accrue des autres formations du Conseil, telles que la formation «Emploi, politique sociale, santé et consommateurs» ou la formation «Transports, télécommunications et énergie» dans l'exercice gravitant autour du semestre européen.

Jean-Claude Juncker, qui a estimé que les méthodes de travail devaient devenir plus politiques, a regretté «qu'au niveau des ministres des Finances, parfois au niveau des Premiers ministres, des textes soient avalisés sans avoir été préalablement discutés et préparés». Il a en outre exprimé le souhait que le Parlement européen soit davantage impliqué dans les débats avec les autres acteurs sur la surveillance et le dialogue économique. «Je pense que tous les États membres qui sont confrontés à de grandes difficultés économiques et subissent des pressions extérieures importantes devraient avoir la possibilité de s'exprimer au Parlement», a-t-il déclaré.

Quant à l'architecture de la gouvernance économique dans la zone euro, le président de l'Eurogroupe a tenu à préciser qu'il n'existait «pas de compétition» entre la présidence du Conseil européen d'Herman Van Rompuy et l'Eurogroupe. Il a précisé, dans ce contexte, que les

décisions concernant le futur fonctionnement de l'Eurogroupe seront prises le 30 juin 2012. «Il est essentiel, ne fût-ce que pour organiser le quotidien des relations entre la Commission et les directions générales et l'Eurogroupe, qu'un président du Eurogroup Working Group soit installé définitivement et d'une façon permanente à Bruxelles», a-t-il jugé, en arguant que cela était «essentiel pour organiser le quotidien des relations entre la Commission et les directions générales et l'Eurogroupe».

Jean Asselborn orateur au Bonner Dialog de la Fondation Friedrich Ebert à Bonn

17 novembre 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, était l'invité de la Fondation Friedrich Ebert à l'occasion du Bonner Dialog à Bonn, le 17 novembre 2011.

Sur l'invitation du président du conseil d'administration de la Fondation Friedrich Ebert, Peter Struck, Jean Asselborn a prononcé un discours qui s'est concentré sur la situation politique actuelle au sein de l'Union européenne (UE) dans le contexte de la crise de confiance que traverse actuellement le «projet européen», ainsi que le rôle de l'UE dans le monde, notamment concernant les bouleversements provoqués par le phénomène du Printemps arabe et la situation au Proche- et au Moyen-Orient en général.

Jean Asselborn a fait une analyse critique des grandes avancées tout comme des défis persistants du processus de l'intégration européenne au vu des conséquences complexes de la crise de la dette souveraine et des tensions politico-sociales qui ont vu le jour en Europe au cours des trois dernières années. En outre, il a fait un tour d'horizon des principaux dossiers de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE, tels que les bouleversements provoqués par le phénomène du Printemps arabe, les derniers développements en Iran et l'état du processus de paix au Proche-Orient.

Le discours a été suivi d'une session de questions-réponses. Le public s'est surtout intéressé aux possibles issues de la crise de la dette souveraine au sein de l'UE ainsi qu'aux perspectives du processus d'intégration et du «projet européen».

Organisé par la Fondation Friedrich Ebert, l'événement visait à réunir des leaders du monde politique, académique et économique en vue de déterminer les tendances et perspectives en Europe.

Entrevue de Jean-Claude Juncker avec le Premier ministre de la République hellénique, Lucas Papademos

22 novembre 2011

Le Premier ministre grec, Lucas Papademos, s'est rendu à Luxembourg le 22 novembre 2011 pour une entrevue avec le Premier

ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker. Le ministre des Finances, Luc Frieden, a également assisté à l'entretien.

S'exprimant au cours d'une conférence de presse conjointe à l'issue de la réunion, Jean-Claude Juncker s'est dit enchanté d'accueillir «mon nouveau collègue, mais vieil ami grec», et a rappelé qu'il connaissait Lucas Papademos depuis l'époque où celui-ci occupait le poste de vice-président de la Banque centrale européenne. Les deux Premiers ministres ont discuté d'une «large panoplie de problèmes», pas exclusivement en relation avec la Grèce, «mais également en relation avec la zone euro tout entière». Jean-Claude Juncker s'est dit «rassuré» par les engagements du nouveau gouvernement grec à honorer les décisions prises au niveau de la zone euro. L'Eurogroupe en tant que tel

«est plus que satisfait qu'un gouvernement d'union nationale ait pris ses fonctions en Grèce et nous sommes très confiants que le nouveau gouvernement grec fera tout ce qui est à faire pour contribuer à garantir la stabilité financière dans la zone euro».

Pour ce qui est des décisions des 26 et 27 octobre 2011, «nous nous attendons à ce que toutes les mesures décidées par le sommet de l'euro seront mises en œuvre par le nouveau gouvernement», a déclaré Jean-Claude Juncker. Au cours de la réunion de l'Eurogroupe du 29 novembre 2011, les ministres des Finances des 17 pays membres de la zone euro devront décider définitivement du versement de la 6^e tranche d'aide à la Grèce.

Le président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, s'est dit «optimiste que d'ici là, nous serons en

mesure de répondre favorablement au déboursement de la 6^e tranche». Jean-Claude Juncker a rappelé que l'Eurogroupe du 7 novembre 2011 avait exprimé son souhait de recevoir une lettre du nouveau gouvernement grec «nous assurant que tous les engagements seront respectés». Afin d'être rassuré que les principaux partis politiques partagent totalement cet engagement, l'Eurogroupe avait demandé à ce que les présidents des trois partis de la coalition gouvernementale confirment également leur engagement par écrit. «Je suis certain», a dit Jean-Claude Juncker, «que cela sera fait par écrit d'ici le 29 novembre [...]. Nous devons être certains que le respect des engagements pris par le gouvernement grec est partagé par les présidents des trois partis de la coalition gouvernementale. Sans cette certitude, il n'y aura pas de déboursement de la 6^e tranche. Mais je suis optimiste et la raison en est ma pleine confiance que le Premier ministre grec saura faire en sorte que cet accord multipartisan soit trouvé.»

Interrogé sur les propositions de la Commission européenne sur l'opportunité d'introduire des euro-obligations, Jean-Claude Juncker a dit que les propositions de la Commission devraient être examinées et que toutes les parties impliquées devraient y consacrer une «méditation sans idées préconçues». Personnellement, le chef du gouvernement luxembourgeois a estimé «qu'il y a des arguments qui plaident en faveur d'une forme spécifique d'euro-obligations, mais même en cas d'accord, ces euro-obligations ne pourraient être mises en œuvre à court terme. Donc, je



Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe, et Lucas Papademos, Premier ministre de République hellénique (© SIP/Nicolas Bouvy)

considère que les propositions de la Commission européenne ne peuvent être considérées comme une réponse éventuelle à nos problèmes immédiats».

Romain Schneider au Conseil des ministres des Sports de l'Union européenne à Bruxelles

29 novembre 2011

Le ministre des Sports, Romain Schneider, a participé au Conseil des ministres des Sports de l'Union européenne (UE) sous présidence polonaise à Bruxelles le 29 novembre 2011.

À cette occasion, les ministres des Sports de l'UE ont adopté:

- la résolution du Conseil concernant la représentation des États membres de l'UE au sein de l'Agence mondiale antidopage (AMA);
- les conclusions du Conseil sur le rôle joué par le volontariat dans le sport pour promouvoir la citoyenneté active;
- les conclusions du Conseil sur la lutte contre le trucage des matches.

Les ministres ont procédé à un débat d'orientation sur le thème de la bonne gouvernance dans le sport en se basant sur un document de réflexion élaboré par la présidence polonaise. «La nature même du sport, fondée sur l'esprit sportif, la compétition équitable et le fair-play, exigent de combattre avec fermeté et efficacité toutes les pratiques et attitudes contraires à l'éthique», a fait valoir

Romain Schneider à cet égard. «Cependant, je pense que c'est d'abord au sein même de sa sphère d'autonomie que le mouvement sportif doit déterminer ses règles de conduite et promouvoir sa bonne gouvernance. Notre rôle d'autorité publique doit avant tout viser à encourager les initiatives autorégulatrices et à mettre en place des coopérations lorsqu'elles s'avèrent nécessaires, comme, par exemple, en matière de lutte contre le dopage et les matches truqués, qui sont des préoccupations particulièrement urgentes, et au final à créer les conditions les plus favorables pour une large participation de la population aux activités sportives», a poursuivi le ministre.

Évoquant des exemples de bonnes pratiques dans ce contexte, Romain Schneider a cité notamment certaines démarches autorégulatrices, encouragées et soutenues par les autorités publiques comme la lutte antidopage menée par l'AMA et son code mondial, des initiatives récentes de l'Union européenne des associations de football (UEFA) en matière de saine gestion financière des clubs ou les initiatives de plusieurs fédérations sportives visant, en coopération avec les opérateurs de paris et les autorités publiques, à lutter contre le phénomène des matches truqués.

La commissaire en charge de l'Éducation, de la Culture, du Multilinguisme et de la Jeunesse, Androulla Vassiliou, a présenté par ailleurs les bases du futur programme de l'UE en faveur du sport. Sur base de l'évaluation des actions préparatoires, la Commission propose à cet égard un budget annuel de 34 millions d'euros,

soit 238 millions d'euros sur sept années, budget censé servir prioritairement des actions ayant une dimension européenne.

Finalement, la future présidence danoise a présenté ses priorités en matière de sport pour le premier semestre 2012: la partie sport du programme Erasmus pour tous, la coordination de l'UE avant la réunion de l'AMA de mai 2012, la lutte contre les matches truqués ainsi que le bénévolat et le volontariat, avec un accent particulier mis sur les sports non-professionnels.

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Bruxelles

29-30 novembre 2011

Le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, et le ministre des Finances, Luc Frieden, ont participé aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» qui ont eu lieu à Bruxelles les 29 et 30 novembre 2011.

Eurogroupe

Jean-Claude Juncker a présidé la réunion de l'Eurogroupe. Luc Frieden y a représenté le gouvernement luxembourgeois.

Les ministres des Finances des 17 pays membres de la zone euro ont donné leur feu vert au déboursement de la 4^e tranche d'aide à l'Irlande. S'exprimant devant la presse à l'issue de la réunion de l'Eurogroupe, le président Jean-Claude Juncker a salué «la mise en

œuvre rigoureuse du programme d'ajustement irlandais», notamment au niveau de la réduction conséquente du déficit public ainsi que de la poursuite des réformes structurelles en vue de promouvoir la croissance et l'emploi.

L'Eurogroupe a ensuite accepté le versement de la 6^e tranche d'aide à la Grèce. Jean-Claude Juncker a expliqué qu'il allait répondre par écrit aux lettres signées par les présidents des partis politiques représentés dans la nouvelle coalition gouvernementale. Dans sa lettre, Jean-Claude Juncker exprimera sa «satisfaction que le gouvernement grec et les dirigeants des principaux partis aient confirmé leur engagement de respecter les objectifs du programme d'ajustement et de mettre en œuvre les décisions du sommet de l'euro des 26 et 27 octobre 2011, qui sont cruciales pour le succès du programme». Le versement de la 6^e tranche sera effectué dès la décision y relative du comité de direction du Fonds monétaire international début décembre, de manière à ce que les fonds soient disponibles à la mi-décembre.

Pour ce qui est de l'implication du secteur privé dans le programme d'ajustement grec, l'Eurogroupe a appelé les autorités grecques et leurs créanciers à accélérer les négociations afin qu'elles puissent être conclues en janvier 2012, tout en assurant une participation élevée du secteur privé et en respectant les paramètres clés décidés lors du sommet de l'euro des 26 et 27 octobre 2011.

L'Eurogroupe a ensuite entendu les explications du nouveau Premier

ministre et ministre de l'Économie et des Finances italien, Mario Monti, sur les priorités politiques de son nouveau gouvernement. Selon Jean-Claude Juncker, «nous avons salué que les progrès récents, notamment le retour anticipé vers un budget équilibré en 2013 au lieu de 2014, ainsi que l'adoption de deux paquets qui augmentent l'équilibre primaire de 3,5% en 2014 et la proposition d'un amendement constitutionnel introduisant l'obligation d'un budget équilibré vers la mi-2012, sont un bon point de départ pour un programme de réformes ambitieux, nécessaire pour garantir le respect des objectifs de déficit annoncés et pour promouvoir la croissance écono-

mique tout en respectant l'équité sociale».

L'Eurogroupe a donné un avis positif concernant les récents développements en Belgique, notamment en ce qui concerne l'élaboration du projet de budget pour 2012 et la mise en œuvre des réformes structurelles. «Nous sommes contents», a expliqué Jean-Claude Juncker, «d'avoir la perspective de voir la Belgique être dotée d'un gouvernement.»

Pour ce qui est de la mise en place d'un pare-feu destiné à circonscrire la contagion dans la zone euro, beaucoup de progrès ont été réalisés afin de mettre en place le paquet décidé par les chefs d'État



Luc Frieden, ministre des Finances, en conversation avec Mario Monti, Premier ministre de la République italienne (© SIP/Jock Fistick)

ou de gouvernement des pays membres de la zone euro les 26 et 27 octobre 2011. «Ceci montre notre détermination commune de faire tout ce qui est nécessaire pour sauvegarder la stabilité financière de la zone euro», a expliqué Jean-Claude Juncker.

L'Eurogroupe a donné son feu vert aux deux options de levier du Fonds européen de stabilité financière (FESF), les certificats de protection partielle avec une protection de 20 à 30% et les fonds d'investissement commun, ainsi qu'aux lignes directrices modifiées pour des programmes de précaution et les interventions sur les marchés obligataires primaire et secondaire.

Les consultations menées par le FESF et la Commission européenne ont montré un vif intérêt de la part des investisseurs dans le monde entier. Avec le cadre mis en place, le FESF sera en mesure de mettre en œuvre l'option 1 à partir de décembre 2011 et l'option 2 à partir de janvier 2012.

D'après le président Jean-Claude Juncker, l'Eurogroupe «continuera à explorer d'autres options de levier pour le FESF à la lumière des développements sur les marchés et l'intérêt des investisseurs».

En plus, l'Eurogroupe analysera dans les meilleurs délais une augmentation des ressources du Fonds monétaire international (FMI) via des prêts bilatéraux, suivant en cela le mandat du sommet du G20 à Cannes en novembre 2011 et permettant au FMI de disposer d'une force de frappe correspondant à celle du FESF et de coopé-

rer avec lui de manière encore plus étroite.

Finalement, l'Eurogroupe a salué les propositions récentes de la Commission européenne concernant un renforcement supplémentaire du cadre de la gouvernance financière et budgétaire. Il a décidé de lancer le travail législatif y relatif dès que possible.

Jean-Claude Juncker a d'ailleurs rappelé que le président du Conseil européen, le président de la Commission européenne et lui-même allaient présenter un rapport intérimaire au Conseil européen des 8 et 9 décembre 2011 avec des propositions pour renforcer l'union économique, y inclus par des modifications limitées du traité.

«Je suis confiant que nous pourrions présenter un paquet ambitieux qui montre que la zone euro a une vision commune pour son avenir, qui regarde au-delà de la crise et qui s'attaque aux causes à la base de celle-ci afin de garantir une croissance durable et la stabilité financière», a conclu le président de l'Eurogroupe.

Conseil «Ecofin»

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden ont participé au Conseil «Ecofin» du 30 novembre 2011.

Le Conseil «Ecofin» a discuté des points suivants:

- Présentation par la Commission européenne des propositions visant à renforcer la gouvernance financière et économique dans la zone euro.

- Impact économique et financier de la législation communautaire.
- Rapport annuel de la Cour des comptes de l'Union européenne.
- Statistiques dans l'Union européenne.
- Code de conduite en matière de fiscalité des entreprises.

Jean-Marie Halsdorf au Conseil «Affaires étrangères» en formation des ministres de la Défense à Bruxelles

30 novembre 2011

Jean-Marie Halsdorf a participé à la réunion des ministres de la Défense de l'Union européenne (UE) à Bruxelles le 30 novembre 2011.

Dans le cadre du renforcement des capacités militaires européennes, l'initiative «pooling and sharing» – qui vise à améliorer la coopération entre les États membres dans le domaine de la défense moyennant des projets multinationaux – a été au centre des débats.

Les ministres ont également fait le point sur les missions en cours (opération Atalanta de lutte contre la piraterie, opération Althea en Bosnie-Herzégovine, EUTM Somalia). Ils ont discuté de même du partenariat UE-Organisation du traité de l'Atlantique Nord, de la coopération entre l'UE et l'Organisation des Nations unies dans le domaine de la défense ainsi que du dialogue que l'UE entretient avec des pays tiers dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD).

Jean Asselborn au Conseil «Affaires étrangères» à Bruxelles

1^{er} décembre 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé au Conseil «Affaires étrangères» de l'Union européenne (UE) à Bruxelles le 1^{er} décembre 2011.

Le Conseil a été précédé le 30 novembre d'un dîner de travail informel conjoint de la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, avec les 27 ministres des Affaires étrangères et les 27 ministres de la Défense.

À l'ordre du jour figurait la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'UE. Les ministres ont finalisé leurs discussions sur les orientations et les capacités pour les opérations PSDC, notamment les missions EU Navfor Atalanta (lutte contre la piraterie dans la région de la Corne de l'Afrique) et Althea en Bosnie, ainsi que sur les partenariats et la coopération de l'UE dans ce domaine avec des pays tiers ou encore avec l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord. L'amélioration des structures existantes et l'efficacité des méthodes de travail ont également été abordées.

Le 1^{er} décembre, les 27 ministres des Affaires étrangères de l'UE ont débuté leurs travaux dans le Conseil «Affaires étrangères» présidé par Catherine Ashton.

En vue des discussions sur l'élargissement qui auront lieu au



Jean Asselborn, ministre des Affaires étrangères, et Giulio Terzi di Sant'Agata, ministre des Affaires étrangères de l'Italie, à Bruxelles le 1^{er} décembre (© Ministère des Affaires étrangères)

Conseil «Affaires générales» du 5 décembre 2011, les ministres ont eu tout d'abord un échange de vues sur la situation dans les Balkans occidentaux, et plus particulièrement sur le dialogue entre le Kosovo et la Serbie, tout comme sur la situation en Bosnie-Herzégovine.

Les ministres se sont ensuite penchés sur la situation en Iran et ont dressé un état des lieux suite à l'attaque contre l'ambassade du Royaume-Uni à Téhéran par des manifestants le 29 novembre 2011. Les échanges ont porté également sur la situation interne en Iran, dont la situation des droits humains, ainsi que sur le rapport du directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur l'Iran, rapport qui fait apparaître clairement l'inquiétude de l'agence sur la question du programme nucléaire iranien. Le Conseil a réitéré sa préoccupation croissante concernant la nature du programme nucléaire iranien. Dans

ce contexte, le Conseil a décidé d'élargir les sanctions existantes, imposant des mesures supplémentaires visant à affecter notamment le système financier, les secteurs des transports et de l'énergie, ainsi que des mesures à l'encontre du Corps des gardiens de la révolution islamique. Le Conseil se réserve de renforcer encore les sanctions au cas où les autorités iraniennes continuaient à ne pas respecter leurs obligations internationales.

Catherine Ashton a fait le point sur la situation du camp Ashraf que les autorités irakiennes entendent fermer fin décembre 2011. Les ministres ont exprimé leur intention de continuer à tout faire pour que les problèmes posés soient résolus dans des conditions acceptables, notamment en proche collaboration avec les Nations unies.

Les travaux du Conseil se sont également concentrés sur la situation actuelle dans le «voisinage

méridional» de l'UE, et plus particulièrement sur la Syrie, l'Égypte et le Yémen.

Pour ce qui est de la situation en Syrie, qui reste très préoccupante malgré les sanctions imposées par la Ligue arabe le 27 novembre et la décision de déployer une mission d'observation sur le terrain, le Conseil a étudié la mise en place de nouvelles mesures restrictives visant la capacité du régime à poursuivre sa répression brutale. Le Conseil a exprimé son soutien aux initiatives de la Ligue arabe, notamment au projet de déploiement d'observateurs civils, ainsi qu'à la décision d'imposer des sanctions économiques contre le régime syrien. Le Conseil a décidé de renforcer un large éventail de mesures restrictives de l'UE à l'encontre du régime syrien, afin de mettre à mal sa capacité à poursuivre la répression.

En ce qui concerne la situation en Égypte, le Conseil a étudié les derniers développements dans le pays suite aux élections parlementaires des 28 et 29 novembre 2011. Les ministres se sont également concentrés sur les relations de l'UE avec l'Égypte dans le contexte de la phase de transition dans le pays. Les ministres ont salué le bon déroulement des élections depuis le 28 novembre, mais ont exprimé leurs inquiétudes concernant la détérioration de la situation économique dans le pays et ont réitéré leur soutien à une Égypte démocratique, pluraliste et stable.

Au sujet de la situation au Yémen, le Conseil s'est félicité de la signature, le 23 novembre, de l'accord sur la transition politique et son

mécanisme de mise en œuvre, suite à l'initiative du Conseil de coopération du Golfe. Le Conseil a appelé toutes les parties concernées à respecter les engagements pour un processus de transition pacifique et inclusif. Les ministres ont également étudié la mise en œuvre d'une assistance humanitaire ainsi que d'une aide au développement dont le pays a un besoin urgent.

Les ministres ont fait le point sur le processus de paix au Proche-Orient et plus précisément sur le processus de réconciliation interpalestinienne.

Lors du déjeuner de travail, les ministres ont été rejoints par le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil al-Arabi. Les discussions se sont concentrées sur la situation actuelle en Syrie, les développements dans la région du Proche- et du Moyen-Orient, ainsi que sur les moyens de renforcer les relations entre l'UE et la Ligue arabe.

Jean Asselborn au Conseil «Affaires générales» à Bruxelles

5 décembre 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé au Conseil «Affaires générales» de l'Union européenne (UE) à Bruxelles le 5 décembre 2011.

En vue de finaliser les préparations pour la réunion du Conseil européen du 9 décembre 2011,

Jean Asselborn a participé à un déjeuner de travail avec le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy. Les discussions ont porté plus particulièrement sur la réforme de la gouvernance de l'UE.

Les discussions se sont concentrées sur les différentes mesures proposées dans le cadre de la réforme de la gouvernance de l'UE. Les ministres ont mené des discussions sur le renforcement de la convergence des politiques économiques et financières des États membres, au sein de la zone euro et au-delà, en vue de corriger les déséquilibres macroéconomiques. Ils ont également fait le point sur les pistes envisageables en vue d'améliorer la discipline budgétaire, d'approfondir davantage l'union économique en améliorant la surveillance des politiques économiques, sociales et de l'emploi. Un élément essentiel des échanges a été l'établissement d'une gouvernance cohérente et inclusive pour l'UE tout entière, en évitant d'aggraver les disparités structurelles existantes parmi les États membres.

Jean Asselborn a souligné que «le but des efforts actuels doit être d'éviter l'écroulement de la zone euro ainsi que de l'Union européenne entière».

Le Conseil «Affaires générales», qui était présidé par le secrétaire d'État polonais, Mikolaj Dowgielewicz, a débuté ses travaux par une discussion sur le cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2014-2020. Les ministres ont finalisé leurs échanges de vues sur la durée, la structure et la flexibilité du nouveau CFP. Les ministres ont également abordé la question de

l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'espace Schengen.

Le Conseil a fait le point sur le processus d'élargissement. À ce sujet, les ministres ont terminé les derniers préparatifs en vue de la signature du traité d'adhésion de la Croatie. Ensuite, ils ont fait le point sur la situation des pays des Balkans occidentaux et de l'Islande.

En marge du Conseil, Jean Asselborn a rencontré le nouveau ministre des Affaires européennes du Danemark, Nicolai Wammen.

Jeannot Krecké au Conseil «Compétitivité» à Bruxelles

5 décembre 2011

Le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, a participé au Conseil «Compétitivité» qui s'est réuni à Bruxelles le 5 décembre 2011.

Les ministres ont d'abord discuté des politiques pour améliorer le marché intérieur, et notamment d'une série de nouvelles réglementations en matière de normalisation afin de faciliter les prestations transfrontalières. Ils ont également décidé d'interconnecter progressivement les registres de commerce des différents États membres à travers une plate-forme européenne.

Par la suite, les ministres ont discuté de l'établissement d'un brevet européen unitaire. La présidence polonaise a longuement négocié en vue d'obtenir un accord concernant l'établissement des nouvelles

institutions qui y sont liées, à savoir une juridiction de première instance, une cour d'appel, un centre de médiation et d'arbitrage et un centre de formation des juges. Les ministres ont également discuté de la répartition des frais des brevets à charge des entreprises et des coûts à supporter par les États membres qui accueilleront les nouvelles institutions.

Jeannot Krecké a vivement plaidé pour que la cour d'appel du nouveau brevet européen unitaire soit établie au Luxembourg, en invoquant la proximité avec la Cour de justice de l'Union européenne et la localisation centrale du Luxembourg en tant que siège de nombreuses institutions communautaires.

Le compromis proposé par le ministre de l'Économie polonais, Waldemar Pawlak, n'a malheureusement pas pu aboutir à un consensus, car plusieurs États membres s'y sont opposés. Le compromis de la présidence sera maintenant soumis aux chefs d'État ou de gouvernement afin de trouver une solution et de mettre définitivement le projet de création d'un brevet européen unique sur les rails.

François Biltgen au Conseil «Compétitivité» et au Conseil «Espace» à Bruxelles

6 décembre 2011

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen, a assisté au

Conseil «Compétitivité» et au 8^e Conseil «Espace» à Bruxelles le 6 décembre 2011.

La commissaire chargée de la Recherche, de l'Innovation et de la Science, Maire Geoghegan-Quinn, a présenté le programme-cadre de recherche et d'innovation, «Horizon 2020», d'un budget de 87,7 milliards d'euros, en soulignant: «Une nouvelle vision de la recherche et de l'innovation en Europe est nécessaire en ces temps de profonds changements économiques. Horizon 2020 stimule directement l'économie et préserve notre base scientifique et technologique et notre compétitivité industrielle pour le futur, avec la promesse d'une société plus intelligente, plus durable et plus inclusive.»

Les ministres en charge de la Recherche ont procédé à un échange de vues sur le programme-cadre Horizon 2020. Dans son intervention, François Biltgen a insisté sur le fait que «le programme Horizon 2020 s'attache à transformer les résultats de la recherche en produits et services innovants qui créent des débouchés commerciaux et apportent des améliorations à la vie quotidienne des citoyens. Parallèlement, Horizon 2020 devrait considérablement simplifier et harmoniser les instruments, procédures et règles administratives, dans le but d'attirer davantage de chercheurs de haut niveau et un éventail plus large d'entreprises dans le domaine de l'innovation».

Au cours du 8^e Conseil «Espace», qui s'est réuni en marge du Conseil «Compétitivité» en tant que formation conjointe et concomitante

du Conseil de l'UE et du Conseil de l'Agence spatiale européenne au niveau ministériel, les ministres en charge de l'Espace et de la Recherche ont procédé à un échange de vues sur les bénéfices de la politique spatiale pour la sécurité des citoyens européens. À cet égard, François Biltgen a souligné dans son intervention le projet luxembourgeois emergency.lu développé en partenariat public-privé, basé sur un projet de recherche européen coordonné par l'uni.lu et qui constitue la fourniture au niveau mondial d'un système de communication satellitaire à réaction rapide en cas de catastrophes naturelles et pour les besoins de missions humanitaires.

Claude Wiseler au Conseil «Transports» à Bruxelles

12 décembre 2011

Le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, a participé à une réunion des ministres des Transports à Bruxelles le 12 décembre 2011.

Refonte du premier paquet ferroviaire

Le point le plus sensible à l'ordre du jour pour le Luxembourg portait sur une proposition de directive ayant pour objet la refonte du cadre réglementaire créé par le «premier paquet ferroviaire» qui est composé de trois directives concernant respectivement le développement des chemins de fer européens, les licences des entreprises ferroviaires et la gestion de l'infrastructure fer-

roviaire. L'objectif est de promouvoir les principes de libre concurrence sur le marché des transports ferroviaires. La Commission veut rendre ce secteur plus compétitif grâce à une concurrence accrue sur les rails. Cette approche suscite de fortes critiques de la part du Luxembourg. Au cours des négociations préalables, le Luxembourg avait pris des positions très claires contre les délégations de pouvoir à la Commission, les critères d'indépendance du régulateur et l'extension de ses missions, les exigences d'indépendance liées aux fonctions essentielles et l'accès forcé aux services et infrastructures. La décision politique sur le fond du dossier avait déjà été prise en juin. Cette décision a été formalisée le 12 décembre 2011 par l'adoption d'un accord politique. Le Luxembourg et l'Autriche ont voté contre ce texte, alors que l'Estonie s'est abstenue.

Dans un discours remarqué, Claude Wiseler a confirmé l'engagement très clair du Luxembourg en faveur du transport ferroviaire de voyageurs et de fret. Il a exposé les succès dégagés grâce à une politique des transports résolue et volontariste et aux investissements consentis pour garantir une connexion adéquate des lignes nationales aux réseaux importants de nos voisins.

Claude Wiseler a appelé ses collègues à une coopération constructive pour arriver à un compromis qui permet de tenir compte des différentes situations dans les États membres au cours des négociations sur ce dossier avec le Parlement européen au courant du premier semestre de 2012.

Règlement sur le tachygraphe numérique

Le Conseil est parvenu à un accord sur une orientation générale partielle concernant un projet de règlement sur le tachygraphe numérique. Il s'agit de l'appareil dans les poids lourds qui permet le contrôle du respect par les chauffeurs professionnels de leurs temps réglementaires de conduite et de repos.

Le texte qui a pu être entériné par les ministres prévoit des améliorations et des innovations techniques du tachygraphe actuel, mais aussi des simplifications administratives dont l'objectif est de réaliser des économies.

Le Luxembourg a soutenu cette initiative. Un élément de la proposition n'a pas encore pu être discuté, à savoir l'intégration de la carte de conducteur dans le permis de conduire du chauffeur. Cet aspect sera examiné en 2012 sous présidence danoise.

Réseau transeuropéen de transport

Ce dossier constitue la véritable priorité de la présidence polonaise dans le domaine des transports. Malgré les efforts considérables qui ont été consentis aux négociations sur la proposition de règlement concernant la révision des lignes directrices pour établir le réseau transeuropéen de transport, la présidence n'a pas réussi à esquisser un texte suffisamment élaboré pour déboucher à un accord au sein du Conseil. Elle a donc simplement présenté un rapport sur l'état des travaux qui seront poursuivis par

le Danemark dès le début de l'année 2012.

Paquet de propositions concernant les aéroports

La Commission a présenté, entre autres, un paquet de propositions qui portent sur les aéroports dans l'Union européenne. Elle vise à revoir la réglementation sur les services d'assistance en escale, le cadre applicable aux restrictions d'exploitation liées au bruit et l'attribution des créneaux horaires.

L'application de certaines des mesures proposées pourraient s'avérer problématiques au Luxembourg. Pour cette raison, Claude Wiseler entend suivre ce dossier avec une attention particulière. Les travaux sur les aspects des services d'assistance en escale débiteront en 2012.

Jean-Marie Halsdorf au Conseil «Justice et affaires intérieures» à Bruxelles

13 décembre 2011

Le 13 décembre 2011, le ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, Jean-Marie Halsdorf, a participé à la 3135^e session du Conseil de l'Union européenne (UE), dans sa session «Justice et affaires intérieures» qui s'est déroulée à Bruxelles.

En marge de la session du Conseil, le comité mixte (UE-Norvège/Islande/Liechtenstein/Suisse) a fait le point sur la situation du système d'information Schengen de

deuxième génération (SIS II) pour vérifier si le déroulement des tests opérationnels du système se situe toujours en phase avec le calendrier dont l'échéance est fixée à 2013.

La France est intervenue pour soulever le problème de la lutte contre la criminalité itinérante qui, avec l'accroissement des facilités de circulation, peut devenir un phénomène préoccupant. Le ministre de l'Intérieur français s'est référé à une enquête judiciaire récente sur une série de cambriolages à grande échelle qui, en coopération avec l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, la Suisse, la France et l'Italie, a permis d'élucider notamment 108 cambriolages en France et 400 cambriolages en Allemagne. Les ministres ont discuté d'une panoplie de mesures à prendre, aussi bien d'ordre législatif qu'opérationnel.

En matière de gouvernance politique de l'espace Schengen, le Conseil a examiné un certain nombre de questions relatives aux deux propositions législatives en faveur d'un renforcement de la gouvernance de Schengen. Concernant l'application d'une clause de sauvegarde dans le cas où un État membre s'avérait incapable d'appliquer correctement l'acquis Schengen aux frontières extérieures, les ministres se sont concentrés sur la question de l'organe responsable de la décision de la réintroduction temporaire des contrôles aux frontières intérieures.

L'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'espace Schengen a de nouveau été discutée par le Conseil. L'unanimité requise pour

une telle décision n'a jusqu'ici pas encore été obtenue.

Le Conseil a donné son feu vert pour la signature d'un nouvel accord sur les dossiers passagers (PNR) entre l'UE et les États-Unis, qui remplacera l'accord existant, provisoirement appliqué depuis 2007. Par la suite, le Parlement européen sera amené à donner son consentement nécessaire avant l'adoption de l'accord par le Conseil.

En matière de terrorisme, le coordinateur de l'UE a fixé cinq priorités et fait un certain nombre de recommandations en vue de la mise en œuvre de la stratégie de l'UE visant à lutter contre le terrorisme (adoptée en décembre 2005). Le rapport sur le plan d'action pour la lutte contre le terrorisme offre une vue d'ensemble des derniers résultats au niveau des quatre piliers de la stratégie (prévention, protection, poursuite et réponse) et reprend les domaines où des mesures doivent être prises. Par ailleurs, le rapport sur la mise en œuvre de la stratégie révisée visant à lutter contre le financement du terrorisme, rédigé en coopération avec la Commission européenne, souligne les récentes tendances du financement du terrorisme.

Finalement, la Commission propose de simplifier la structure des programmes de financement en matière d'affaires intérieures, réduisant à deux le nombre de fonds: le Fonds asile et migration et le Fonds pour la sécurité intérieure. Ce dernier est subdivisé en deux parties, l'une relevant de l'acquis Schengen et l'autre étant consacrée à la coopération policière, la prévention

de la criminalité et la lutte contre ce phénomène, ainsi qu'à la gestion des situations de crise. Le Fonds pour la sécurité intérieure est doté de 4,6 milliards d'euros.

François Biltgen défend la neutralité du Net au Conseil «Télécom» à Bruxelles

13 décembre 2011

Le ministre des Communications et des Médias, François Biltgen, a participé à la réunion du Conseil «Télécom» à Bruxelles le 13 décembre 2011.

La neutralité du Net était un des principaux sujets à l'ordre du jour de ce Conseil. François Biltgen a souligné l'attachement du Luxembourg à ce principe – garant d'un Internet ouvert, neutre et non discriminatoire nécessaire à l'innovation –, et dont le Conseil vient de faire un objectif politique. Insistant sur le fait qu'Internet devait son succès précisément à des principes fondamentaux comme la neutralité du Net, le ministre des Communications et des Médias a rappelé la dimension éminemment européenne du dossier: «Je plaide pour une action européenne concertée. Il y a ici une valeur ajoutée européenne indéniable et un rôle manifeste pour la Commission européenne.» L'enjeu est en effet de taille, car seules des règles claires par rapport à un Internet ouvert et neutre permettent de réaliser le potentiel du marché unique numérique; le coût de ce marché numérique inachevé étant estimé à au moins 4,1% du produit intérieur brut d'ici à 2020.

La Chambre des députés a adopté à ce sujet une motion en date du 17 novembre 2011, dans laquelle elle invite le gouvernement à défendre le principe de la neutralité du Net et à s'engager pour celui-ci. François Biltgen, lors des débats au Conseil «Télécom», n'a d'ailleurs pas exclu de légiférer au Luxembourg si la situation le nécessitait.

Les ministres du Conseil «Télécom» ont également procédé à un échange de vues concernant la proposition de règlement relatif à l'itinérance sur les réseaux publics de communications mobiles (*roaming*). Les législateurs européens sont appelés à s'entendre sur cette proposition d'ici juin 2012, lorsque le règlement actuellement en vigueur vient à échéance. La Commission européenne souhaite abandonner l'approche purement réglementaire et introduire des changements structurels visant à encourager la concurrence. Ainsi, le consommateur pourrait, à côté de son prestataire pour les services domestiques, choisir séparément le fournisseur qui lui offre les conditions les plus intéressantes pour le *roaming*.

François Biltgen a rappelé, lors de discussions, la particularité du Luxembourg dans la mesure où son territoire exigu expose ses résidents luxembourgeois davantage au *roaming*. «Toute solution structurelle en matière d'itinérance trouvée au niveau européen doit permettre une facilité d'usage maximale pour l'utilisateur», a-t-il affirmé, tout en soulignant la nécessité d'assurer le maximum de sécurité juridique possible pour les opérateurs.

Jean-Claude Juncker à la Chambre des députés au sujet des conclusions du Conseil européen

14 décembre 2011

Le 14 décembre 2011, le Premier ministre, président de l'Euro-groupe s'est exprimé à la Chambre des députés sur les conclusions du Conseil européen des 8 et 9 décembre 2011 (page 380).

Le Premier ministre a signalé d'emblée qu'il ne s'agissait pas d'une crise de l'euro – «notre monnaie n'est pas en danger!» –, mais d'une crise de la dette souveraine dans certains pays de la zone euro. Au-delà de la nécessité de regagner la confiance des marchés financiers, il importe à l'heure actuelle de reconquérir la confiance des citoyens pour le projet européen et pour la monnaie unique, a dit Jean-Claude Juncker.

«La solution qui a été esquissée au Conseil européen des 8 et 9 décembre 2011 n'est pas une solution définitive, mais a permis de mettre en place les conditions indispensables pour résoudre la crise dans le cadre d'un long processus», a résumé Jean-Claude Juncker. «C'est un pas dans la bonne direction», a-t-il enchaîné, en ajoutant «que nous pourrions sortir de cette crise si nous ne commettons pas d'erreurs».

Abordant l'attitude de la Grande-Bretagne lors du sommet européen, Jean-Claude Juncker a expliqué qu'il aurait préféré une approche communautaire et un accord à 27 États membres. «Cette



Déclaration devant la Chambre des députés du Premier ministre Jean-Claude Juncker relative aux conclusions du Conseil européen (© SIP/Charles Caratini)

division n'est bonne ni pour la Grande-Bretagne ni pour la zone euro», a-t-il dit, en regrettant que l'accord de nature intergouvernementale entraîne des problèmes à la fois juridiques et politiques.

Jean-Claude Juncker a ensuite livré ses commentaires sur les principales décisions prises lors du Conseil européen des 8 et 9 décembre 2011.

Parmi les principales avancées de ce Conseil, Jean-Claude Juncker a cité le renforcement de la procédure de déficit excessif. À ses yeux, cette décision représente «un renforcement de la gouvernance économique de l'UE», qui «permettra d'encadrer non seule-

ment les règles régissant la procédure pour déficit excessif dans les États membres de la zone euro, mais également d'endiguer les distorsions macroéconomiques». «Plus préventif, plus efficace», il permettra de répondre aux défis posés par la crise en termes de gouvernance économique. Le Premier ministre a surtout relevé l'efficacité renforcée du processus décisionnel. «Dès que la Commission constate qu'un État membre enfreint la règle du plafond des 3%, il y aura des conséquences automatiques pour les États, à moins que les États s'y opposent à la majorité qualifiée», a-t-il souligné, estimant que cette prise de décision était plus efficace que par le passé. Dans

son analyse, «l'entrée en vigueur du six-pack et de la nouvelle disposition en matière de déficit excessif va de pair avec un renforcement du poids des petits et moyens États», qui ne seront plus «confrontés aux blocages minoritaires des grands États» et cela «évitera que ces derniers seront punis pour des erreurs commises par les grands États». Jean-Claude Juncker a tenu à préciser que les décisions portant sur la mise en place de sanctions plus automatiques dans le cadre de la procédure de déficit excessif portaient la marque des gouvernements du Benelux.

Jean-Claude Juncker, qui a rappelé que la participation des créanciers privés constituait «un précédent exceptionnel lié au cas de la Grèce», a également plaidé «pour une implication accrue du secteur bancaire dans la résolution des crises». Il s'est en outre félicité de l'accord trouvé sur l'activation rapide de l'effet de levier du Fonds européen de stabilité financière (FESF), qui «permettra d'éviter une contagion d'un État membre au reste de la zone euro». Il a ajouté que la Banque centrale européenne interviendrait comme agent du FESF dans le cadre de ses opérations de marché.

Jean-Claude Juncker a salué l'accélération de l'entrée en vigueur du traité sur le Mécanisme européen de stabilité (MES).

Le chef de file de l'Eurogroupe s'est ensuite focalisé sur la nouvelle règle budgétaire appelée «règle d'or», qui sera inscrite dans les juridictions nationales des États membres au niveau constitutionnel ou équivalent. À cette occasion,

il a annoncé qu'il ne souhaitait pas que cette règle soit inscrite dans la Constitution luxembourgeoise, mais dans un texte de loi spécial qui ne pourrait être modifié qu'à la majorité des deux tiers à la Chambre des députés.

Jean-Claude Juncker a salué le fait qu'un débat soit mené sur une coordination plus étroite des politiques économiques. «Cette coordination plus étroite est dans l'intérêt du Luxembourg», a-t-il ajouté. Pour illustrer ses propos, il a cité les distorsions de concurrence qui ont résulté d'une décision unilatérale de l'Allemagne en 2005 de porter son taux de TVA de 16% à 19%.

Le Premier ministre a finalement estimé qu'une consolidation budgétaire devait aller de pair avec une stratégie permettant de générer de la croissance, «qui est tout aussi importante» et devrait, selon lui, être au centre des prochaines réunions des chefs d'État ou de gouvernement. Il a estimé «que l'introduction d'eurobonds aurait pu faire partie de la solution», tout en rappelant «qu'une telle introduction n'aurait pas été accompagnée d'un taux d'intérêt unique pour toute la zone euro».

Jean-Claude Juncker a finalement estimé qu'il «s'agit de l'avenir de l'euro et de voir si la monnaie unique pourra affronter l'avenir en bonne ou mauvaise santé». «Si l'euro tombe, alors l'intégration européenne tout entière sera compromise», a-t-il averti, en ajoutant que l'Europe, dont le poids démographique a fortement diminué, aurait tout intérêt à être solidaire et éviter les séparations.

François Biltgen au Conseil «Justice et affaires intérieures»: «Une meilleure protection des victimes quelque soit le lieu de commission de l'infraction»

14 décembre 2011

Le ministre de la Justice, François Biltgen, a participé à la réunion du Conseil «Justice et affaires intérieures» à Bruxelles le 14 décembre 2011.

Les ministres ont arrêté une position commune en vue des négociations à venir avec le Parlement européen sur un projet de directive concernant la décision d'enquête européenne qui vise une simplification de la procédure d'enquête par la création d'un instrument unique applicable dans les différents États membres. Elle vise une simplification du régime fragmenté actuel de l'entraide judiciaire.

La proposition de directive établissant des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité était un autre point à l'ordre du jour des ministres de la Justice. La directive définit le cadre général de la protection des droits des victimes en vue de garantir une prise en compte efficace de leurs besoins multiples. Ici encore, les ministres ont pu s'accorder sur une base de négociation en vue des discussions à venir avec le Parlement européen. François Biltgen a salué ces avancées au niveau européen, qui permettront de garantir une meilleure protection aux victimes quelque soit l'État membre où l'infraction a été commise. Dans ce contexte, le ministre de la Justice a annoncé une révision de la législation luxembourgeoise, révision qui permettra de prendre pleinement en compte les évolutions du droit européen.

Les ministres se sont penchés ensuite sur la proposition de règlement



François Biltgen, ministre de la Justice, et Beatrix Karl, son homologue autrichienne, au Conseil «Justice et affaires intérieures» du 14 décembre (© Ministère de la Justice)

relatif à la compétence, à la loi applicable, à la reconnaissance et à l'exécution des décisions et des actes authentiques en matière de successions, ainsi qu'à la création d'un certificat successoral européen. Cette proposition vise la mise en place d'un instrument complet régissant les aspects de droit international privé en matière de successions transfrontalières.

L'objectif est de simplifier et d'accélérer le règlement des successions internationales et d'en réduire les frais pour les particuliers. L'idée du certificat successoral européen est de permettre à un héritier ou légataire de prouver facilement et hors contentieux sa qualité au sein de l'Union européenne. Ainsi, il devrait être possible à l'avenir que l'ensemble d'une succession internationale soit réglé par une seule autorité et régi par une seule et même loi.

Les discussions au Conseil se sont avérées particulièrement difficiles en raison notamment des positions du Royaume-Uni et de l'Irlande qui veulent limiter l'application de la loi successorale et remettre ainsi en question le principe de la reconnaissance mutuelle. Le Luxembourg tout comme bon nombre d'autres États membres veulent limiter autant que possible les exceptions à l'application de la loi successorale.

La reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale, tout comme la mise en place d'un droit commun européen de la vente et le droit d'accès à un avocat dans le cadre des procédures pénales étaient d'autres sujets abordés par les ministres de la Justice.

Romain Schneider au Conseil «Agriculture et pêche» à Bruxelles

15-16 décembre 2011

Cette session marque la fin de la Présidence polonaise du Conseil de l'Union européenne (UE) et était consacrée en grande partie aux négociations relatives à la pêche.

Ainsi, sur base d'un compromis de la présidence, en accord avec la Commission européenne, les ministres sont arrivés à un accord politique sur les totaux admissibles de captures (TAC), les quotas pour l'année 2012 et sur les possibilités de pêche pour certains stocks de poisson en mer Noire.

En outre, quatre propositions de décision visant l'autorisation de la mise sur le marché de variétés d'organismes génétiquement modifiés (OGM) (trois types de maïs et une variété de coton) ont été présentées au Conseil pour adoption. Comme aucune majorité qualifiée pour ou contre ces décisions n'a pu être obtenue, la décision finale dans le processus de décision reviendra à la Commission. Le Luxembourg a voté contre ces quatre propositions. Dans ce contexte, la délégation hongroise, soutenue par l'Autriche, Chypre, le Luxembourg, la Slovénie et la Grèce, a exprimé ses préoccupations quant au fait qu'une analyse des risques était effectuée pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux, alors qu'aucune analyse semblable n'est réalisée pour «tout autre usage» d'OGM. En effet, les évaluations des risques en question se limitent

en pratique au domaine de l'alimentation. La Commission et le service juridique du Conseil vont maintenant vérifier les aspects légaux de la formulation actuelle des textes relatifs aux autorisations d'OGM.

Par ailleurs, les ministres européens de l'Agriculture ont mené un large débat d'orientation en ce qui concerne les propositions de réforme relatives à la réglementation sur le développement rural. Pendant le déjeuner, les ministres européens de l'Agriculture ont abordé en particulier les aspects de la gestion des risques et de l'innovation. Par la suite, la présidence polonaise a proposé d'approfondir, en débat public, l'analyse du dispositif de mesures proposées par la Commission. Dans son intervention, Romain Schneider a indiqué que la proposition de la Commission offrait un nombre important d'instruments pour relever les nouveaux défis et assurer un meilleur alignement sur la stratégie 2020.

Toutefois, il s'est interrogé sur les procédures de programmation proposées, tout en regrettant le manque d'ambition de la Commission en ce qui concerne la simplification administrative.

Ainsi, la programmation commune envisagée des fonds de l'UE suscite les plus vives préoccupations. Elle prévoit de réunir tous les fonds structurels dans un cadre stratégique commun au niveau de l'UE, lequel devra être transposé dans des contrats de partenariat au niveau national, avec des règles et objectifs communs relatifs à leur fonctionnement. Selon Romain

Schneider, ces dispositions pourraient prolonger sensiblement les procédures de programmation. En plus, les spécificités de la politique agricole commune risqueraient, à son avis, de ne pas être prises en compte. Il s'est ainsi prononcé contre cette étape commune de programmation supplémentaire.

Par ailleurs, l'introduction du concept de la conditionnalité *ex ante* ne devrait pas nuire à l'objectif de la simplification. En tout cas, l'évaluation en question devrait être limitée aux seules conditions qui présentent un lien direct avec les mesures définies dans le cadre de la politique de développement rural.

Concernant la délimitation des zones soumises à des contraintes naturelles, Romain Schneider a exprimé ses doutes quant au nouveau modèle de délimitation proposé dans le texte sous analyse, qui apporterait des améliorations notables quant à la consistance, à l'homogénéité et à la transparence de la délimitation des zones soumises à des contraintes naturelles, notamment au regard des fortes différences dans les bases de données disponibles dans les États membres.

Le commissaire en charge de l'Agriculture et du Développement rural, Dacian Cioloș, a souligné que le deuxième pilier de la PAC devrait proposer un menu «à la carte» pour répondre de manière ciblée aux besoins régionaux et sectoriels d'une agriculture durable. L'amélioration de la compétitivité devrait, à son avis, faire partie intégrante du soutien au développement rural. Lors de la prochaine

réunion du Conseil, les ministres européens de l'Agriculture aborderont la proposition relative à l'organisation commune des marchés, le troisième grand volet du paquet de réforme.

Sous le point «divers» de l'ordre du jour, les ministres ont notamment pris note du rapport de la Commission relatif à l'impact du règlement sur la protection des animaux durant les transports. Ce rapport identifie certains problèmes nécessitant une mise en œuvre correcte et harmonisée des mesures en question au niveau européen. La délégation danoise, assurant la prochaine présidence, a indiqué que ce sujet serait une de ses priorités.

Finalement, le Conseil a su entériner l'accord politique sur l'extension jusqu'en 2013 du programme de distribution de denrées alimentaires aux personnes les plus démunies de l'UE.

Entrée de la principauté du Liechtenstein dans l'espace Schengen

20 décembre 2011

Le ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, Jean-Marie Halsdorf, a représenté le Grand-Duché de Luxembourg à la cérémonie d'entrée de la principauté du Liechtenstein dans l'espace Schengen.

Le Conseil «Justice et affaires intérieures» a conclu le 13 décembre 2011 en son comité mixte que la principauté du Liechtenstein remplissait les conditions nécessaires à l'application de l'acquis Schengen. Le 19 décembre 2011, le Liechtenstein a supprimé ses frontières terrestres intérieures et mis en place le système d'information Schengen (SIS).

Jean-Marie Halsdorf a souligné l'acquis considérable de la libre



Jean-Marie Halsdorf, ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, à la cérémonie d'entrée de la principauté du Liechtenstein dans l'espace Schengen (© Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région)

circulation des citoyens à l'intérieur de la zone Schengen, qui compte dorénavant 26 pays membres, et il a souligné l'indispensabilité d'une coopération policière exemplaire ainsi que le respect des standards communs de Schengen.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES/ RELATIONS INTERNATIONALES

Jean Asselborn à la session de fond du Conseil économique et social des Nations unies à Genève

5 juillet 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à la session de fond du Conseil économique et social des Nations unies au Palais des Nations à Genève le 5 juillet 2011.

Jean Asselborn est intervenu (📄 page 273) lors du débat général de la session de l'examen ministériel annuel et s'est concentré sur le thème de la «mise en œuvre des objectifs convenus et les engagements pris au niveau international dans le domaine de l'éducation».

Le chef de la diplomatie luxembourgeoise a fait le point sur la promotion et la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement, et plus particulièrement le droit à l'éducation et les efforts récents réalisés dans ce domaine dans le monde entier.

Jean Asselborn orateur au 1^{er} forum Rhénanie-du-Nord-Westphalie/Israël à Bochum

6 juillet 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé au 1^{er} forum Rhénanie-du-Nord-Westphalie/Israël à Bochum le 6 juillet 2011.

Sur l'invitation de l'initiative Herausforderung Zukunft, Jean Asselborn a prononcé un discours (📄 page 274) sur le rôle actuel de l'Union européenne dans le processus de paix au Proche-Orient, ceci également dans le contexte des développements des derniers mois en Afrique du Nord.

Le discours a été précédé d'une intervention du vice-ministre des Affaires étrangères d'Israël, Daniel Ayalon, et suivi d'une séance de débat sur l'actualité politique dans la région du Proche- et du Moyen-Orient ainsi que sur le processus de paix.

Cet événement était organisé conjointement par la ville de Bochum et par l'initiative Herausforderung Zukunft, qui est un projet non lucratif établi en 2007 dans le cadre d'une conférence internationale à Bochum et se trouve placé depuis sous les auspices des Prix Nobel de la paix Shimon Peres et l'archevêque Desmond Tutu, ainsi que de la maire de la ville de Bochum, Dr Ottilie Scholz.



Discours de Jean Asselborn au 1^{er} forum Rhénanie-du-Nord-Westphalie/Israël
(© Guido Frebel 7 hellen Medien Projekte)

Jean Asselborn à la réunion des ministres des Affaires étrangères du Benelux avec le représentant du Conseil national de transition de la Libye, Mahmoud Jibril

13 juillet 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à la réunion des ministres des Affaires étrangères du Benelux avec le représentant du Conseil national de transition (CNT) de la Libye, Mahmoud Jibril, à Bruxelles le 13 juillet 2011.

Les ministres Steven Vanackere, Uri Rosenthal et Jean Asselborn ont accueilli Mahmoud Jibril au palais d'Egmont et ont mené des discussions sur la situation actuelle en Libye ainsi que sur les perspectives en vue d'une fin du conflit.

Ils ont constaté que la situation en Libye restait très préoccupante, y compris dans le domaine humanitaire. Les trois ministres ont annoncé la reconnaissance par les partenaires du Benelux du CNT comme le représentant légitime du peuple de la Libye pendant cette phase de transition, qui doit aboutir à une Libye libre et démocratique.

Dans le contexte de la recherche d'une résolution politique au conflit, les ministres ont rappelé que le colonel Kadhafi avait perdu toute légitimité et ne pourrait pas faire partie d'un futur gouvernement libyen. Ils ont souligné que c'était aux Nations unies de mener des efforts en vue de la résolution du conflit. Sur le plan militaire, les ministres



Uri Rosenthal, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas; Steven Vanackere, ministre des Affaires étrangères de la Belgique; Mahmoud Jibril, chef du bureau exécutif, responsable des relations extérieures du Conseil national de transition de la Libye; Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères (© SIP/Charles Caratini)

ont souligné que l'intervention militaire de la communauté internationale s'inscrivait dans le cadre des dispositions prévues par les résolutions 1970 et 1973 du Conseil de sécurité des Nations unies, avec pour objectif principal la protection de la population civile et des vies humaines.

En matière d'aide humanitaire, les ministres ont rappelé les efforts réalisés, soulignant la contribution d'un total de 7,2 millions d'euros (dont 1,8 million d'euros de la part du Luxembourg), ainsi que le soutien fourni aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur de la Libye à travers les agences du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et du Comité international de la Croix-Rouge.

En ce qui concerne la situation financière du CNT, les partenaires du Benelux, tout en rappelant les contraintes juridiques existantes concernant les avoirs libyens gelés, ont indiqué étudier des pistes éventuelles pour assister le peuple libyen par l'intermédiaire des agences des Nations unies. En outre, les ministres ont évoqué le mécanisme financier temporaire établi par le groupe de contact, permettant aux États souhaitant de soutenir le CNT de mettre à disposition des fonds.

Jean Asselborn a salué la concertation au niveau des ministres des Affaires étrangères du Benelux. Il s'est félicité de la volonté des trois États de soutenir les efforts du CNT sur leur chemin vers la paix, la liberté et la démocratie.

Jean Asselborn au 42^e Forum des îles du Pacifique à Auckland

6-8 septembre 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, s'est déplacé à Auckland, en Nouvelle-Zélande, du 6 au 8 septembre 2011 pour participer à la 42^e réunion des chefs d'État ou de gouvernement des États membres du Forum des îles du Pacifique (Pacific Islands Forum).

Le Forum des îles du Pacifique est une organisation politique internationale de coopération régionale, qui réunit les 16 pays indépendants et territoires associés de l'Océanie. La création du forum date du 5 août 1971 à Wellington (Nouvelle-Zélande), sous le nom de Forum du Pacifique Sud. Le siège de son secrétariat est à Suva (Fidji). Son se-

crétaire général est Tuiloma Neroni Slade depuis le 21 août 2008. Le forum a accédé en 1994 au statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations unies. L'organisation se réunit chaque année au niveau des chefs d'État ou de gouvernement pour déterminer par consensus les positions d'une communauté océanienne très composite.

Dans le contexte du 40^e anniversaire du forum, Jean Asselborn a suivi les débats à l'ordre du jour de la réunion ministérielle. Cette participation ministérielle a témoigné de la forte volonté politique du Grand-Duché de Luxembourg de développer et d'intensifier ses relations avec la région du Pacifique et de l'Océanie.

En marge de la réunion ministérielle, le chef de la diplomatie luxembourgeoise a rencontré son homologue néo-zélandais Murray McCully pour une entrevue bilaté-

rale. Les discussions ont porté sur les relations bilatérales, la situation actuelle dans la région du Pacifique ainsi que sur les grands dossiers de l'actualité politique internationale.

Soulignant que ce déplacement représentait en effet la première visite d'un ministre luxembourgeois en Nouvelle-Zélande, Jean Asselborn s'est félicité de l'excellence des relations bilatérales. Dans ce contexte, il a également fait le point sur les discussions en cours concernant la signature d'une convention de non-double imposition, ainsi que d'un Working Holiday Scheme, un accord permettant à des ressortissants néo-zélandais d'obtenir un visa tout en ayant le droit d'exercer un emploi rémunéré pendant leur séjour au Grand-Duché.

Les deux homologues ont ensuite eu un échange de vues sur l'état actuel du processus de paix au Proche-Orient ainsi que sur les différents scénarios qui se présentent à la communauté internationale dans le contexte des attentes du peuple palestinien en vue de la reconnaissance d'un État palestinien lors de la 66^e session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York au mois de septembre.

En outre, Jean Asselborn a également eu des entrevues bilatérales avec tous les pays membres du Forum des îles du Pacifique. Il a surtout essayé de discerner d'éventuelles voies en vue de renforcer la coopération avec les différents pays du Pacifique.



Jean Asselborn, ministre des Affaires étrangères, et son homologue néo-zélandais Murray McCully
(© Ministère des Affaires étrangères)

Jean Asselborn à la réunion ministérielle Benelux-Pays baltes

9-10 septembre 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à la réunion des ministres des Affaires étrangères du Benelux et des pays baltes à Kuressaare, en Estonie, les 9 et 10 septembre 2011.

Les ministres ont mené une discussion sur l'état actuel du processus de paix au Proche-Orient et les différents scénarios qui se présentent à la communauté internationale dans le contexte des attentes du peuple palestinien en vue de la reconnaissance d'un État palestinien lors de la 66^e session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York au mois de septembre. Les ministres ont partagé l'opinion qu'indépendamment du résultat des démarches palestiniennes au sein de l'Assemblée générale des Nations unies au mois de septembre, il importait d'améliorer la situation sur le terrain, soulignant que le *statu quo* actuel n'était bénéfique à aucune des parties, ni aux autres pays de la région.

Les discussions ont également porté sur les relations de l'Union européenne avec la Russie. Dans ce contexte, les ministres se sont entretenus de la situation politique interne du pays, notamment en vue des élections législatives qui se tiendront le 4 décembre 2011 ainsi que des élections présidentielles qui auront lieu le 4 mars 2012. À ce sujet, les ministres ont exprimé leurs préoccupations en

ce qui concerne le déploiement de missions d'observation des élections, tout comme sur les modalités d'enregistrement de nouveaux partis d'opposition en vue de participer aux élections.

Les ministres ont également eu un échange de vues sur les préparations du Sommet du Partenariat oriental de fin septembre 2011 à Varsovie. Les discussions se sont concentrées plus particulièrement sur la situation interne au Belarus et les derniers développements en Ukraine. Dans ce contexte, les ministres ont rappelé que l'Union européenne devait continuer ses efforts en vue de promouvoir ses valeurs fondamentales dans ses relations avec les pays partenaires, à savoir la consolidation de la démocratie, le respect des droits humains et le renforcement de l'État de droit. L'approfondissement des relations économiques et commerciales ainsi que le lancement de partenariats pour la mobilité ont également été évoqués lors des débats. Enfin, certains des conflits dits «gelés» dans la région du Caucase ont également été abordés lors des discussions.

Les ministres se sont ensuite penchés sur l'état actuel des travaux en cours en vue de finaliser l'établissement du Service européen pour l'action extérieure (SEAE). Figurait également à l'ordre du jour une discussion sur le processus d'élargissement de l'Union européenne et les différentes candidatures d'adhésion actuellement posées.

Jean Asselborn à la 66^e session de l'Assemblée générale des Nations unies

19-24 septembre 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à la semaine ministérielle de la 66^e session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, qui s'est tenue du 19 au 24 septembre 2011.

Le 19 septembre, Jean Asselborn est intervenu (📄 page 289) lors de la première réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles. Cette réunion remonte à une initiative des pays de la Communauté des Caraïbes.

Les maladies non transmissibles, qui coûtent quelque 36 millions de vies par an, portent aussi un double coup au développement socioéconomique, provoquant d'importantes pertes au niveau du revenu national et entraînant des millions de personnes en dessous du seuil de pauvreté, a constaté Jean Asselborn lors de son intervention. «La réponse à ce défi ne peut être que globale et universelle», a-t-il lancé, «et requiert un engagement politique sans pareil. Il est donc crucial de mettre ce sujet à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies.» Jean Asselborn a salué l'adoption de la déclaration politique qui trace la voie à un engagement national, régional et international coordonné et dont le Luxembourg a eu l'honneur de cofaciliter la négociation.

Soulignant le besoin de mettre l'accent sur la prévention des maladies non transmissibles, le chef de la diplomatie luxembourgeoise a insisté sur la nécessité d'une approche multisectorielle, englobant les politiques des domaines non seulement de la santé, mais aussi entre autres de l'agriculture, de l'éducation, du sport, de l'environnement, du commerce et de l'industrie. Des systèmes de santé durables qui puissent assurer un financement soutenu, une bonne gouvernance ainsi qu'une formation adéquate du personnel de santé et une couverture universelle des plans de santé, tout comme l'accès aux médicaments essentiels doivent être établis, a indiqué Jean Asselborn.

«Le Luxembourg répond d'ores et déjà à l'appel contenu dans la déclaration politique, les maladies non transmissibles étant incluses dans la stratégie sectorielle "santé" de notre politique de coopération au développement», a-t-il rappelé, en expliquant que «la santé est une priorité de la coopération luxembourgeoise».

Le soir, Jean Asselborn a été le co-hôte d'un dîner à l'International Peace Institute (IPI), rassemblant plusieurs ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne et de pays arabes, ainsi que des représentants du domaine académique et de la société civile. Les discussions ont porté sur le processus de paix au Proche-Orient et sur les initiatives en cours quant à une reconnaissance d'un État palestinien. Les développements dans la région du Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et plus particulièrement en Tunisie, Libye, Égypte et Syrie ont également été abordés.



Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, à l'Assemblée générale des Nations unies lors de son discours sur les maladies non transmissibles
(© Ministère des Affaires étrangères)

Le 20 septembre, le chef de la diplomatie luxembourgeoise a participé à un petit-déjeuner de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), qui était concentré sur l'accompagnement de transitions politiques dans différentes régions du monde. Jean Asselborn s'est félicité dans son discours (page 290) de l'action renforcée de l'OIF pour contribuer à la prévention et au règlement pacifique des conflits et des crises politiques, se référant à la panoplie d'instruments d'alerte précoce et de réaction rapide dont dispose la francophonie, ainsi que de l'expertise et du savoir-faire qui sont complémentaires aux activités menées par les autres organisations régionales et internationales, au service de la démocratie et de l'ordre constitutionnel. Dans le contexte du Printemps arabe, Jean Asselborn a salué l'engagement de l'OIF en Tunisie pour le renforcement des capacités des structures

électorales, pour la formation des forces qui doivent sécuriser les élections et pour le traitement du contentieux électoral.

«Nous devons tout particulièrement soutenir notre organisation dans ses efforts pour accompagner les processus électoraux. La tenue d'élections libres et transparentes constitue une étape décisive en vue du retour à l'ordre constitutionnel», a constaté Jean Asselborn, évoquant plus particulièrement l'exemple de la Guinée, où l'OIF a mis à disposition des experts francophones dans le but de renforcer les capacités des institutions électorales et de les accompagner dans la planification et l'exécution des différentes tâches afférentes au processus électoral. Il a exhorté l'OIF à poursuivre son engagement en vue des prochaines élections législatives, y compris en tant que membre de la Formation

Guinée de la Commission de consolidation de la paix des Nations unies que le Luxembourg préside.

Jean Asselborn a ensuite coprésidé la première table ronde de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies sur la désertification.

Avec le président du Nigeria, Goodluck Jonathan, le chef de la diplomatie luxembourgeoise a ouvert la table ronde dont l'objectif est de trouver des solutions aux problèmes de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté.

Jean Asselborn a rappelé dans son intervention (page 291) que toute l'ampleur des effets néfastes de la désertification extrême et de la dégradation des sols n'avait pas encore été reconnue et que face à l'ampleur des dégâts humains dus à la désertification et à la sécheresse, il fallait agir rapidement pour venir en aide aux plus vulnérables des vulnérables. Plus de 12 millions d'hectares de terres sont perdus chaque année à cause de la désertification, ce qui correspond sur une période de dix ans à la surface de l'Amérique du Sud.

La désertification, la dégradation des terres et la sécheresse sont des problèmes qui affectent la planète entière, directement ou indirectement. Dans l'esprit du partenariat mondial pour le développement, le besoin de trouver ensemble des solutions durables et cohérentes à ces problèmes d'envergure globale est urgent. Dans ce contexte, Jean Asselborn a évoqué la Convention

des Nations unies sur la lutte contre la désertification de 1994, la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique comme le meilleur cadre en vue de trouver des solutions au niveau des Nations unies.

Jean Asselborn a également assisté au déjeuner de travail des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne avec leur homologue de la fédération de Russie, Sergueï Lavrov. Les discussions ont porté sur l'actualité politique internationale et européenne, et plus particulièrement sur la situation au Proche- et au Moyen-Orient.

Le 21 septembre, le débat général de la 66^e session de l'Assemblée générale des Nations unies s'est ouvert en présence d'un nombre important de chefs d'État ou de gouvernement des États membres des Nations unies.

Jean Asselborn a participé au déjeuner offert à cette occasion par le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, et a eu plusieurs rencontres bilatérales en marge du débat général.

Le soir, le Vice-Premier ministre a été invité à la réception du président des États-Unis, Barack Obama, et de la première dame Michelle Obama.

Le 22 septembre, Jean Asselborn a assisté à la réunion ministérielle de haut niveau sur la sécurité et la sûreté nucléaire à l'Assemblée générale des Nations unies, ainsi qu'à l'ouverture de la conférence Durban III, réunion de haut niveau

pour le 10^e anniversaire de la déclaration de Durban et du plan d'action établis en 2001 dans le cadre de la lutte contre le racisme et la discrimination.

Le chef de la diplomatie luxembourgeoise a rencontré son homologue tunisien Mohamed Moulfi Kefi. Les ministres se sont félicités de l'excellence des relations bilatérales. Les discussions se sont concentrées plus particulièrement sur la situation interne actuelle dans le pays suite aux bouleversements politiques et sociaux après le départ du président Ben Ali, notamment dans le contexte des élections d'une assemblée constituante, prévues le 23 octobre 2011. À ce sujet, Jean Asselborn a signalé la volonté de l'Union européenne d'assister et d'accompagner la Tunisie sur son chemin vers la consolidation de la démocratie et de l'État de droit. Il a souligné l'intention du Grand-Duché de Luxembourg de soutenir ce processus et a annoncé la disposition du gouvernement luxembourgeois à étudier de nouvelles opportunités de coopération, notamment dans le domaine de la formation technique et professionnelle. En effet, un séminaire pour journalistes sera organisé prochainement en Tunisie dans le contexte des efforts de renforcement de la société civile dans le pays. Enfin, les ministres ont fait le point sur la situation actuelle dans la région, notamment en Libye, pays voisin de la Tunisie.

Le Vice-Premier ministre a également rencontré le président de la République démocratique du Congo, Joseph Kabila. L'entretien s'est concentré tout d'abord sur les relations bilatérales, qui ont été



Jean Asselborn et Joseph Kabila, président de la République démocratique du Congo
(© Ministère des Affaires étrangères)

qualifiées d'excellentes de part et d'autre. Jean Asselborn a ensuite souligné l'engagement luxembourgeois de longue date envers la République démocratique du Congo dans les domaines de la coopération au développement et surtout de la consolidation de la paix et de la sécurité. Dans ce contexte, il a notamment rappelé le soutien luxembourgeois à la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), ainsi qu'à la mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo (EUSEC RD Congo), initiatives qui continuent à porter leurs fruits. Jean Asselborn s'est également intéressé à la situation actuelle au Congo et a évoqué l'importance du processus électoral pour la stabilité du pays, tout comme pour la région des Grands Lacs dans son ensemble.

Le chef de la diplomatie luxembourgeoise a aussi participé à la réunion annuelle des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne avec la secrétaire d'État des États-Unis, Hillary Clinton. Les discussions ont porté sur le processus de paix au Proche-Orient ainsi que sur les différents scénarios qui se présentent actuellement à la communauté internationale dans le contexte des attentes du peuple palestinien en vue de la reconnaissance d'un État palestinien. En outre, les ministres ont eu un échange de vues sur le Printemps arabe et les situations respectives en Tunisie, en Égypte et en Libye.

Suite à la réunion ministérielle, les États membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) se sont réunis pour le traditionnel «dîner transatlantique». Les pourparlers ont porté notamment sur l'extension de la mission de l'OTAN en Libye et les développements dans la région.

Le 23 septembre, Jean Asselborn est intervenu lors de la 7^e conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Il a souligné que ce traité constituait un des éléments-clés du régime de désarmement et de non-prolifération nucléaires, constatant que 155 des 182 pays signataires l'avaient déjà ratifié, ce qui témoigne de l'appui solide apporté par la grande majorité de la communauté internationale au traité.

Néanmoins, Jean Asselborn a rappelé que «le test nucléaire effectué par la Corée du Nord en 2009 ne cesse de nous rappeler qu'il faut redoubler d'efforts pour mettre en œuvre les dispositions du traité d'interdiction dans les meilleurs délais, et en particulier son régime de vérification». Enfin, et notamment dans le contexte du tsunami dévastateur et de l'accident nucléaire qui ont touché le Japon en mars 2011, Jean Asselborn a salué les progrès considérables réalisés durant l'année écoulée par la commission préparatoire dans la mise en place du système de vérification, système qui possède les capacités nécessaires pour effectuer un contrôle indépendant et efficace des dispositions du traité, et qui par là même sert à dissuader toute violation.

Le chef de la diplomatie a ensuite participé à la réunion du Groupe des amis de l'Alliance des civilisations en marge de la 66^e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Lors de sa prise de parole, il a surtout relevé le rôle crucial que jouait l'Alliance actuellement au vu de plusieurs événements marquants de ce XXI^e siècle. Ainsi, il a souligné que les attaques

terroristes du 11 septembre 2001 ou plus récemment les attentats en Norvège avaient démontré l'importance de lutter contre les extrémismes de tous bords et de promouvoir le dialogue entre les cultures. L'Alliance des civilisations est une organisation «à la pointe de ces efforts, que le Luxembourg soutient pleinement depuis sa création en 2005», s'est-il félicité.

Jean Asselborn a vivement salué des événements porteurs d'avenir, et notamment celui du Printemps arabe, mouvement qui démontre qu'indépendamment de toute origine culturelle, tous les peuples partagent les mêmes aspirations élémentaires de liberté et de justice. Dans ce contexte, il a félicité

le haut représentant de l'Alliance des civilisations, Jorge Sampaio, de l'établissement de la stratégie régionale de l'Alliance des civilisations, adoptée en novembre 2010, et le plan d'action 2011-2015 subséquent en vue de contribuer de manière décisive à la promotion et au respect des droits humains, ainsi qu'à la consolidation d'un meilleur dialogue transméditerranéen.

En outre, Jean Asselborn a, d'une part, annoncé sa participation au 4^e Forum mondial de l'Alliance des civilisations, qui se tiendra à Doha du 11 au 13 décembre 2011, et, d'autre part, informé l'audience que le Luxembourg organisait avec le Conseil de l'Europe les Rencontres 2011 du Conseil de l'Europe sur la

dimension religieuse du dialogue interculturel, ceci dans le but de promouvoir les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe que sont les droits humains, la démocratie et l'État de droit. Enfin, Jean Asselborn a évoqué les difficultés financières auxquelles est confrontée l'Alliance, assurant le maintien du soutien financier luxembourgeois au même niveau que les années précédentes.

Le Vice-Premier ministre et la délégation luxembourgeoise ont ensuite suivi les interventions du président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, intervention très attendue dans le contexte des attentes du peuple palestinien en vue de la reconnaissance d'un État palestinien aux Nations unies, ainsi que le discours du Premier ministre d'Israël, Benyamin Nétanyahou.

Le 24 septembre, Jean Asselborn a participé au Sommet sur les interventions humanitaires dans la Corne de l'Afrique au siège des Nations unies. Suite à deux saisons des pluies déficientes consécutives, la Corne de l'Afrique fait actuellement face à la pire sécheresse depuis 60 ans. Il a rappelé (page 293) qu'en réponse à cette catastrophe, le Luxembourg avait apporté depuis le mois de mars 2011 des contributions d'un total de 3,5 millions d'euros et a annoncé une contribution additionnelle de 1,5 million d'euros en vue de la mise en œuvre de programmes de réhabilitation dans le domaine de l'agriculture, des services de base et de la lutte contre la malnutrition. Ces contributions dans le domaine de la réhabilitation portent ainsi l'effort global du Luxembourg à 5 millions d'euros.



Jean Asselborn en conversation avec Anders Fogh Rasmussen, secrétaire général de l'OTAN
(© Ministère des Affaires étrangères)

À la fin de son séjour aux Nations unies à New York, le chef de la diplomatie luxembourgeoise est intervenu au débat général de l'Assemblée générale. Dans son discours (page 296), Jean Asselborn a qualifié la première décennie du XXI^e siècle comme «une période de grandes turbulences [...], lourde de difficultés, mais aussi riche d'opportunités pour le progrès de l'humanité». Il a salué le Sud-Soudan comme 193^e État membre des Nations unies et félicité le peuple sud-soudanais pour son accession à l'indépendance.

Le Vice-Premier ministre s'est réjoui de la consécration officielle de la fin du régime dictatorial du colonel Kadhafi à travers la reconnaissance des pleins pouvoirs du Conseil national de transition. Il a rappelé que la communauté internationale se devait de prendre ses responsabilités pour protéger le peuple libyen. «Ensemble avec nos partenaires de l'Union européenne, nous nous tenons prêts à accompagner la Libye sur le chemin de la démocratisation et à assister le Conseil national de transition dans sa tâche gigantesque de mettre en place un nouvel État respectueux des droits de l'Homme.»

Il a également évoqué les bouleversements politico-sociaux importants qui ont eu lieu au nord de l'Afrique et au Proche-Orient au cours des derniers mois. Il a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à assumer ses responsabilités dans le cas de la Syrie, en augmentant la pression sur ce régime qui ignore les appels à mettre un terme à la violence et à la répression.

Au sujet du processus de paix au Proche-Orient, Jean Asselborn a vivement salué le discours prononcé le 23 septembre à l'Assemblée générale des Nations unies par le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, en vue d'une reconnaissance du droit légitime du peuple palestinien à un État, et a souligné la nécessité de la reconnaissance du droit des deux parties, et non pas d'une seule, à vivre dans un État souverain et viable en vue d'une résolution du conflit israélo-palestinien. Dans ce contexte, il a condamné l'implantation illégale des colonies de peuplement ainsi que le bouclage continu de la bande de Gaza. Il a souscrit pleinement à la proposition du Quartet établissant un calendrier strict pour la reprise de négociations directes et la conclusion d'un accord global d'ici la fin 2012.

Sur un plan plus général, Jean Asselborn a souligné que les événements récents avaient une fois de plus illustré l'importance d'une organisation dotée de moyens de prévention et de médiation solides, de maintien et de consolidation de la paix, tels que la Commission de consolidation de la paix, à laquelle le Luxembourg contribue en présidant sa formation consacrée à la république de Guinée.

La sécurité n'est toutefois concevable que si des conditions économiques, sociales et environnementales sont remplies, d'où la priorité accordée à l'éradication de la pauvreté, au développement durable et à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement.

Il a mis en exergue l'engagement du Luxembourg dans ce domaine, rappelant notamment que le pays avait maintenu et même accru son aide au développement, qui a atteint 1,09% du revenu national brut en 2010.

Se référant au lien entre sécurité, développement et changement climatique, il a rappelé l'importance de l'engagement du Luxembourg dans ce dernier domaine, que ce soit par des objectifs juridiquement contraignants en matière de réduction d'émissions, sa contribution au financement accéléré en vue de faire face au changement climatique ou encore son assistance technique aux États insulaires en voie de développement, notamment dans le Pacifique.

Jean Asselborn a en outre évoqué la lutte contre les maladies non transmissibles, défi croissant pour tous les États membres de l'organisation.

En conclusion, Jean Asselborn a souligné, dix ans après le 11-Septembre, que le terrorisme devait être combattu en prenant appui sur les idéaux et les valeurs de l'ONU et de sa charte. La mise en œuvre de celle-ci suppose l'engagement de tous. Le Luxembourg est prêt à continuer à apporter sa contribution, notamment par sa candidature à un poste de membre non permanent du Conseil de sécurité.

Tout au long de la semaine, Jean Asselborn a profité de sa présence aux Nations unies pour mener un nombre d'entrevues bilatérales avec des homologues de diverses régions du monde.

Jean Asselborn au congrès des jeunes, «Europe: sans valeurs, pas de futur», à Aix-la-Chapelle

5 octobre 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé au congrès des jeunes, «Europe: sans valeurs, pas de futur», à Aix-la-Chapelle le 5 octobre 2011.

Le congrès des jeunes, organisé par la Fondation Konrad Adenauer, est un événement annuel qui a lieu dans une ville allemande différente à chaque occasion. Le congrès des jeunes se déroule tout au long de la journée et est suivi par près de 250 jeunes élèves et étudiants, provenant également des pays voisins, des Pays-Bas, de la France et de la Belgique, ainsi que du Luxembourg. Sur l'invitation de la fondation, Jean Asselborn a participé à une table ronde consacrée à la question du rôle central des valeurs dans le processus d'intégration européenne et dans la défense des intérêts européens dans le monde.

Les discussions se sont concentrées sur la richesse des valeurs communes et partagées désormais en Europe, tels que les droits humains, les droits fondamentaux, l'égalité et la dignité humaine, la démocratie et l'État de droit. Jean Asselborn a rappelé que «l'Europe représentait beaucoup plus qu'une simple communauté économique et monétaire, mais bel et bien une communauté de valeurs et de culture dont l'Europe peut se vanter

et qu'il faut défendre à tout prix, avec confiance et conviction».

Dans le contexte actuel de la crise financière et économique mondiale et plus particulièrement de la crise de la dette souveraine au sein de l'Union européenne (UE), le chef de la diplomatie luxembourgeoise a tenu à rappeler que l'Europe était avant tout un projet fondé sur le désir des pères fondateurs de consolider la paix sur le continent européen, projet qui d'ailleurs est loin d'être finalisé, mais qui néanmoins est envié par le monde entier pour ses acquis basés justement sur les valeurs européennes précitées.

En ce qui concerne l'impact de la mondialisation sur le processus d'intégration ainsi que la défense des valeurs européennes dans le monde, le débat s'est tourné vers la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE et des efforts entamés par les 27 États membres grâce à la mise en œuvre du traité de Lisbonne qui parle d'une seule voix. À ce sujet, Jean Asselborn a évoqué le processus de paix au Proche-Orient et la demande palestinienne de l'adhésion d'un État palestinien aux Nations unies. Il a maintenu que l'UE devait consolider le consensus parmi ses États membres et ne devait en aucun cas altérer le pilier principal de la politique étrangère de l'UE qu'est la solution des deux États. Il s'est dit confiant que sur la base de la déclaration du Quartet du 23 septembre 2011, le processus de paix pourrait être relancé grâce à une reprise prochaine des négociations entre Palestiniens et Israéliens.

Jean Asselborn participe à une table ronde consacrée à l'avenir du processus de paix au Proche-Orient

6 octobre 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à une table ronde intitulée «Ein Staat Namens Palästina: Handeln oder Verhandeln?» à Berlin le 6 octobre 2011.

Organisée par la Deutsche Initiative für den Nahen Osten, en collaboration avec la DBB Beamtenbund und Tarifunion, la table ronde a réuni, outre Jean Asselborn, l'ancien ministre des Affaires étrangères de l'Allemagne et actuel président de la fraction du Parti social-démocrate (SPD) allemand, Frank-Walter Steinmeier, le délégué général de l'autorité palestinienne en Allemagne, Salah Abdel Shafi, le député au Parlement européen et porte-parole pour les Affaires étrangères du Parti populaire européen (PPE), Elmar Brok, la rédactrice en chef du magazine spécialisé *Internationale Politik*, Dr Sylke Tempel, et l'ancien ambassadeur allemand auprès des Nations unies, Tono Eitel.

Le débat a été précédé d'un mot de bienvenue de la députée du SPD et vice-présidente de la DBB Beamtenbund und Tarifunion, Kirsten Lühmann, de remarques introductives de Christoph Heusgen, conseiller de politique étrangère et de sécurité de la chancelière allemande, et présenté par le porte-parole de la Deutsche Initiative für den Nahen Osten, Manfred Erdenberger.

Les discussions ont porté sur les perspectives du processus de paix au Proche-Orient suite à la demande formelle de l'Autorité palestinienne auprès du Conseil de sécurité des Nations unies en vue d'obtenir la reconnaissance d'un État palestinien et à la lumière de l'éventuelle reprise prochaine des négociations directes entre Israël et l'Autorité palestinienne.

Les participants ont planché sur la question du choix de la meilleure piste au vu de l'état actuel des relations entre l'Autorité palestinienne et le gouvernement israélien depuis le dépôt au Conseil de sécurité de la demande d'adhésion palestinienne aux Nations unies, et depuis la déclaration du Quartet pour le Proche-Orient du 23 septembre 2011.

Les participants sont d'ailleurs tombés d'accord sur le fait que la paix au Proche-Orient ne pouvait être établie que par le biais de négociations directes entre Palestiniens et Israéliens. Or, la poursuite de la politique de colonisation du gouvernement israélien dans les territoires palestiniens occupés représente actuellement l'obstacle principal empêchant la reprise immédiate de négociations directes entre les deux parties, sachant surtout que les deux côtés ont signalé être disposés à relancer les négociations. «Une fois cette question résolue, sans toutefois remettre en question la sécurité de l'État israélien, les autres questions épineuses pourraient être abordées, comme celle des frontières des deux États sur la base des tracés de 1967 en considérant des échanges de territoires, celle du droit de retour des réfugiés ou encore celle du statut

de la ville de Jérusalem», a noté le chef de la diplomatie luxembourgeoise. En outre, Jean Asselborn a rappelé que critiquer le gouvernement israélien actuel ne constituait pas une critique à l'égard du peuple israélien, voire du droit d'Israël d'exister. «Je suis d'avis que pour garantir la sécurité de l'État d'Israël, l'établissement d'un État palestinien est nécessaire», a-t-il constaté.

Les discussions se sont également concentrées sur la position commune de l'Union européenne (UE) à l'égard de l'état actuel du processus de paix. Jean Asselborn a signalé que la position commune de l'UE serait débattue à nouveau lors de la rencontre des 27 ministres des Affaires étrangères de l'UE au Conseil «Affaires étrangères» à Luxembourg le 10 octobre 2011. Il a insisté sur le fait que les 27 États membres de l'UE devaient tout faire pour maintenir le consensus établi au sein de l'UE depuis l'adoption des conclusions du 13 décembre 2010 et protéger le pilier central de la politique étrangère commune de l'UE au Proche-Orient, qui est fermement fondée sur la recherche d'une solution de deux États, basée sur les frontières de 1967.

Jean Asselborn à la cérémonie de commémoration dédiée à Walther Rathenau

10 octobre 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a pris part à la cérémonie de commémoration dédiée à Walther Rathenau (📄 page 304) à Luxembourg le 10 octobre 2011.

Sur l'invitation de l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne auprès du Luxembourg, Jean Asselborn et son homologue allemand Guido Westerwelle ont assisté à la cérémonie de commémoration qui a eu lieu dans la salle des fêtes du siège principal d'Arcelor Mittal, et ont prononcé des mots de bienvenue à cette occasion.

Les deux interventions ont été suivies d'une allocution de Germaine Goetzinger, directrice du Centre national de la littérature, sur la relation de Walther Rathenau avec la famille Mayrisch du Luxembourg et les liens étroits entre Walther Rathenau et l'écrivain français André Gide. Michael Stürmer, historien allemand, a par la suite présenté différentes étapes significatives dans la vie de Walther Rathenau, tout en soulignant le contexte historique dans lequel a vécu cet homme visionnaire.

Walther Rathenau, industriel, écrivain et homme politique libéral allemand, a été ministre des Affaires étrangères allemand entre février et juin 1922 sous la république de Weimar, après avoir revêtu le poste de ministre de la Reconstruction entre mai et octobre 1921.

Jean Asselborn au Forum Sir Bani Yas aux Émirats arabes unis

18-20 novembre 2011

Sur l'invitation du ministre des Affaires étrangères des Émirats arabes unis, Cheikh Abdullah bin Zayed Al Nahyan, le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à la deuxième réunion du Forum Sir Bani Yas du 18 au 20 novembre 2011.

Ce forum, organisé en coopération avec l'Institut international de la paix (International Peace Institute) à Qasr Al Sarab, aux Émirats arabes unis, se place dans le contexte des multiples efforts entrepris au sein de la communauté internationale en vue de la résolution de conflits et du dialogue interculturel. Cette initiative vise à favoriser des échanges informels à haut niveau entre représentants de gouvernements et experts du monde commercial et académique, et se concentre sur les questions de la sécurité et de la paix au Proche- et au Moyen-Orient.

En présence de quelques ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne, des États membres de la Ligue arabe et du Conseil de coopération du golfe (CCG), les discussions, réparties sur plusieurs tables rondes interactives, ont porté plus particulièrement sur la situation dans la région en son entièreté suite aux bouleversements qui ont eu lieu depuis début 2011 dans le contexte du Printemps arabe, et sur les événements actuels en Syrie et le rôle de l'Iran.

Au sujet du Printemps arabe, les participants ont étudié le rôle important des réseaux des médias sociaux au cours des événements en Tunisie, en Égypte et en Libye lors des soulèvements populaires dans les pays respectifs. Ils ont fait le point sur la situation dans chacun de ces pays en route vers l'établissement d'un système de gouvernance basé sur des principes démocratiques, de l'État de droit et des droits humains. Jean Asselborn a souligné que dans la situation actuelle, l'Union européenne devait jouer un rôle actif dans le processus, en vue de consolider la stabilité dans son voisinage.

Les discussions se sont concentrées aussi sur la situation en Iran ainsi que sur son rôle dans la région du Moyen-Orient. Il y a eu un large consensus parmi les participants que le régime iranien représente actuellement un facteur d'instabilité, surtout suite aux conclusions publiées dans le rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) concernant le programme nucléaire mené par le régime.

Les participants ont également fait le point sur le processus de paix au Proche-Orient. Ils ont dressé un état des lieux des derniers développements dans ce dossier, à savoir les efforts palestiniens au sein du Conseil de sécurité des Nations unies en vue de la reconnaissance d'un État palestinien, l'échange de prisonniers, les progrès réalisés pour établir des structures étatiques à Ramallah ou encore la poursuite de la colonisation par le gouvernement israélien. Les participants

ont évoqué différents scénarios en vue d'une relance des négociations directes entre Palestiniens et Israéliens, mais ont également souligné le grand nombre d'obstacles. Jean Asselborn a rappelé qu'une solution négociée restait la seule option pour résoudre le conflit, mais a fermement condamné la poursuite de la politique de colonisation du gouvernement du Premier ministre Nétanyahou. Il a conclu en soulignant que le peuple palestinien méritait un État pour vivre en dignité.

Inauguration de la nouvelle ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Abu Dhabi

20 novembre 2011

Le 20 novembre 2011, la nouvelle ambassade du Grand-Duché de Luxembourg ainsi que le Luxembourg Trade and Investment Office ont été officiellement inaugurés à Abu Dhabi par S.A.R. le Grand-Duc héritier de Luxembourg et le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, en présence du ministre des Affaires étrangères des Émirats arabes unis, S.A.R. Cheikh Abdullah bin Zayed Al Nahyan, du ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, ainsi que de la ministre du Commerce extérieur des Émirats arabes unis, Cheikha Lubna Al Qasimi.

Cette ambassade, la première ambassade luxembourgeoise dans un pays arabe, aura à sa tête un ambassadeur non résident en la personne de Georges Faber. Le chargé



Inauguration de l'ambassade du Grand-Duché de Luxembourg auprès des Émirats arabes unis: (de g. à dr.) Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur; S.A.R. le Grand-Duc héritier; Cheikh Abdullah bin Zayed Al Nahyan, ministre des Affaires étrangères des Émirats arabes unis; Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères (© SIP/Luc Deflorenne)

d'affaires, Marc Scheer, présent sur place depuis le début de l'année 2011, conduit les affaires au jour le jour. L'ouverture de l'ambassade se place dans le contexte d'une réorganisation à court et à moyen terme du réseau diplomatique luxembourgeois afin de mieux représenter les intérêts du pays dans un contexte international changeant. Elle témoigne également de l'engagement luxembourgeois dans ses efforts pour approfondir les relations avec les Émirats arabes unis et renforcer sa présence plus particulièrement dans la région du Golfe.

Jean Asselborn a souligné qu'il s'attendait à ce que l'ambassade joue un rôle actif dans la promotion des liens entre le peuple luxem-

bourgeois et le peuple émirati dans un esprit de partenariat et d'amitié. «Les Émirats arabes unis ont le potentiel pour devenir un pont pour le Luxembourg vers la région du Golfe, alors que le Luxembourg pourrait très bien servir de passerelle aux Émirats arabes unis vers l'Union européenne, et ce, dans de nombreux domaines», a constaté le ministre.

Les Émirats arabes unis et la région du Golfe jouent un rôle important pour le Grand-Duché de Luxembourg. L'intégration du Luxembourg Trade and Investment Office à la nouvelle ambassade fournira une ouverture permanente à des entreprises locales intéressées à nouer des contacts avec le Grand-Duché ou à y investir.

Marc Scheer est aussi le directeur exécutif du Luxembourg Trade and Investment Office. «Le Luxembourg représente un choix attrayant pour la communauté d'affaires émiratie, qui recherche les meilleures opportunités pour pénétrer le marché européen», a estimé Jeannot Krecké.

En marge de la cérémonie d'inauguration, Jean Asselborn a eu un entretien avec le ministre des Affaires étrangères des Émirats arabes unis, Cheikh Abdullah bin Zayed Al Nahyan, pour faire le point sur les relations bilatérales.

Les ministres se sont félicités de l'excellence de celles-ci et se sont réjouis du nouvel élan apporté à l'approfondissement des relations grâce à l'ouverture de l'ambassade luxembourgeoise. Les discussions ont également porté sur la situation actuelle au Proche- et au Moyen-Orient, notamment concernant des bouleversements ayant eu lieu dans la région depuis début 2011 dans le contexte du Printemps arabe. En outre, les deux homologues ont eu un échange de vues sur l'état du processus de paix au Proche-Orient.

Suite à l'entrevue, le chef de la diplomatie luxembourgeoise a procédé à la signature formelle d'un accord aérien entre les deux pays. Cet accord a été paraphé le 21 mai 2008 entre le Luxembourg et les Émirats arabes unis. Il vise à favoriser davantage les échanges commerciaux entre les deux pays, levant toutes les restrictions sur la capacité, la fréquence des vols et le type d'avions entre le Luxembourg et les Émirats arabes unis.

Rencontres 2011 du Conseil de l'Europe sur la dimension religieuse du dialogue interculturel

28-29 novembre 2011

La 4^e édition des Rencontres du Conseil de l'Europe, organisée les 28 et 29 novembre 2011 conjointement par le Comité des ministres et le ministère des Affaires étrangères du Luxembourg, a concentré ses travaux sur la dimension religieuse du dialogue interculturel et plus particulièrement sur «Le rôle des médias dans la promotion du dialogue interculturel, la tolérance et la compréhension mutuelle: la liberté d'expression des médias et le respect envers la diversité culturelle et religieuse», thème lancé en 2010 à Ohrid, ancienne République yougoslave de Macédoine.

L'événement a réuni des représentants des communautés religieuses et de conviction non religieuse, professionnels des médias traditionnels ainsi que des experts, des universitaires et des représentants d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales.

Le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Thorbjørn Jagland, et le ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn (page 362) ont tenu des discours d'ouverture en présence de tous les participants. Jean Asselborn a souligné à cette occasion le rôle central du Conseil de l'Europe comme le gardien et le garant des valeurs fondamentales communes à tous en Europe.

Plus particulièrement, «au Luxembourg, nous croyons profondément

aux vertus du dialogue interculturel [...] et nous partageons la volonté de faire progresser notre Europe, la grande Europe, sur le chemin semé d'embûches d'un véritable vivre ensemble». Concernant le rôle des médias, le ministre a constaté qu'ils étaient «des vecteurs de toute première importance, qui peuvent agir pour le meilleur et pour le pire. La liberté d'expression dont fait partie la liberté des médias est une liberté fondamentale».

Lors d'une conférence de presse, le secrétaire général a présenté le rapport sur le «vivre ensemble», rédigé par un groupe des sages, présidé par Joschka Fischer. Le rapport sur le «vivre ensemble, conjuguer diversité et liberté dans l'Europe du XXI^e siècle» recueille les réflexions d'un groupe d'éminentes personnalités, agissant en leur nom propre dans des domaines-clés où davantage d'efforts des États membres seront nécessaires pour concevoir un cadre favorable permettant aux acteurs compétents sur le terrain de développer une vision objective de l'importance des migrants et du vivre ensemble en Europe.

À la fin de la conférence de presse, Thorbjørn Jagland et Jean Asselborn ont signé l'accord de siège instituant l'établissement à Luxembourg, l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels. Les itinéraires culturels constituent un outil idéal pour favoriser l'échange et l'enrichissement des cultures coexistant en Europe par-delà les frontières et les siècles.

Alors que le programme des itinéraires culturels existe depuis 1987, un accord politique bilatéral entre



Signature de l'accord de siège sur les itinéraires culturels par Thorbjørn Jagland, secrétaire général du Conseil de l'Europe, et Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères (© SIP/Charles Caratini)

le Conseil de l'Europe et le Grand-Duché de Luxembourg a officiellement confié en 1997 le développement de ce programme à l'Institut européen des itinéraires culturels, installé au Luxembourg. Le 8 décembre 2010, un accord partiel élargi du Conseil de l'Europe sur les itinéraires culturels a vu le jour, permettant la participation d'États membres du Conseil de l'Europe ou d'États tiers. À ce jour, 14 États sont membres: Autriche, Azerbaïdjan, Bulgarie, Chypre, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Monténégro, Norvège, Portugal, Russie, Slovaquie et Espagne. L'objectif de 20 États membres fixé pour 2012 pourrait être atteint avec l'intérêt déjà manifesté par la Serbie, l'Allemagne, Saint-Marin, le Saint-Siège et la Roumanie.

La mention d'itinéraire culturel a dès lors été octroyée à 29 routes, dont, entre autres, les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, la Via Francigena ainsi que les itinéraires Vauban et Wenzel, ou encore Transromanica et l'itinéraire européen du patrimoine juif.

Inauguration de la nouvelle ambassade luxembourgeoise en Turquie

29 novembre 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a effectué une visite de travail en Turquie le 29 novembre 2011. À cette occasion, le chef de la diplomatie luxembourgeoise a procédé à l'inauguration de l'ambassade luxembourgeoise à Ankara.

Jean Asselborn a visité les locaux de la nouvelle chancellerie de l'ambassade, situés dans le quartier Gaziosmanpaşa. L'ambassade est opérationnelle depuis le mois de septembre 2011.

Jean Asselborn s'est ensuite rendu au ministère des Affaires étrangères pour une entrevue bilatérale avec son homologue turc Ahmet Davutoglu. Les ministres ont fait le point sur les relations bilatérales et se sont félicités de l'excellence de celles-ci, rappelant notamment la dernière visite de Jean Asselborn au mois de février 2011.

Les discussions ont porté sur un large éventail d'aspects des relations bilatérales, à commencer par les relations commerciales. Avec ses 78 millions d'habitants, la Turquie représente un marché important et un excellent point d'accès aux marchés d'Asie centrale et du Proche- et du Moyen-Orient, a constaté Jean Asselborn. Il existe désormais un fort potentiel de croissance dans le commerce bilatéral entre la Turquie et le Luxembourg, surtout dans le contexte du rapprochement de la Turquie à l'Union européenne (UE). Au cours de l'année 2010, le montant enregistré au niveau des exportations luxembourgeoises a fortement augmenté. Des marchandises pour un montant de 99,2 millions d'euros ont été exportées à destination de la Turquie, provenant notamment du secteur des métaux communs (32,3 millions d'euros en 2010) et de celui des machines et appareils (21,7 millions d'euros).

Jean Asselborn s'est réjoui du développement positif de l'évolution des relations aériennes entre

les deux pays, plus particulièrement des vols touristiques opérés du Luxembourg vers la Turquie, qui connaissent un succès croissant auprès d'une clientèle en expansion au cours des dernières années. Il a estimé qu'il y avait lieu de développer également les relations dans les deux directions, en promouvant l'aéroport du Luxembourg comme destination, ce qui pourrait s'avérer mutuellement bénéfique.

Les ministres ont également fait le point sur la situation humanitaire suite au tremblement de terre qui a frappé la province de Van le 23 octobre 2011. Ahmet Davutoglu a remercié à cette occasion le Luxembourg pour son soutien dans le domaine de l'assistance humanitaire. Suite au séisme d'une magnitude de 7,2 sur l'échelle de Richter, le Luxembourg a alloué un total de 198 592 euros par le biais de la Croix-Rouge luxembourgeoise.

En ce qui concerne le domaine de l'assistance technique, le gouvernement luxembourgeois finance depuis 2007 des formations organisées par l'antenne luxembourgeoise de l'Institut européen d'administration publique (IEAP) portant sur deux volets. Le premier vise à familiariser l'administration turque avec le processus d'intégration européenne, le deuxième à développer auprès des membres du système judiciaire turc les connaissances en matière de droit européen. Par ailleurs, l'European Journalism Centre a organisé pour le compte du ministère des Affaires étrangères des formations pour des journalistes turcs afin de les familiariser avec le fonctionnement et

les institutions de l'UE situées à Luxembourg.

Après un bref état des lieux sur la situation politique interne en Turquie suite aux élections législatives du 12 juin 2011, les ministres se sont penchés sur les relations entre l'UE et la Turquie. Jean Asselborn, tout en regrettant l'absence de progrès dans les négociations d'adhésion, s'est prononcé en faveur de la poursuite des négociations ainsi que de la mise en place d'un agenda positif entre l'UE et la Turquie portant sur des sujets d'intérêt commun. «En conséquence, ce serait une grave erreur d'arrêter le processus de négociations, surtout pour les générations futures», a constaté Jean Asselborn, rappelant à cette occasion également que l'UE avait besoin de la Turquie si elle comptait réaliser ses aspirations de devenir un acteur global sur la scène internationale. Par ailleurs, il s'est exprimé en faveur du lancement du dialogue sur la libéralisation des visas entre l'UE et la Turquie.

Toujours sur le sujet de l'UE, Ahmet Davutoglu a exprimé son intérêt pour la situation actuelle au sein de l'UE dans le contexte de la crise de la dette souveraine dont souffrent plusieurs États membres de la zone euro.

Les ministres ont également eu un échange de vues sur plusieurs dossiers de l'actualité politique internationale. Plus particulièrement, les discussions se sont concentrées sur la situation actuelle dans la région du Proche- et du Moyen-Orient suite aux événements des derniers mois dans le contexte du Printemps arabe. Les ministres se



Arlette Conzemius, ambassadrice luxembourgeoise en Turquie, Ahmet Davutoglu, ministre des Affaires étrangères de la Turquie, et Jean Asselborn, ministre des Affaires étrangères, lors de l'inauguration de l'ambassade du Grand-Duché de Luxembourg en Turquie
(© Ministère des Affaires étrangères)

sont entretenus des développements en Syrie suite aux sanctions imposées par la Ligue arabe. À ce sujet, Jean Asselborn a salué la prise de position claire de la Ligue arabe et a souligné le besoin de maintenir la pression sur le régime syrien.

En ce qui concerne la situation actuelle en Égypte, les prochaines étapes à franchir par le peuple égyptien suite aux élections parlementaires ont également fait l'objet de discussions. Jean Asselborn a félicité son homologue de la prise de position courageuse du Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, lors de sa dernière visite en Égypte en faveur de l'établissement d'une constitution séculaire.

La situation actuelle en Iran suite aux conclusions du rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique concernant le programme nucléaire du pays ainsi que les derniers développements dans le processus de réconcilia-

tion intra-palestinienne entre les factions du Hamas et du Fatah ont également été abordés lors des discussions.

Par la suite, le Vice-Premier ministre a été reçu en audience auprès du président de la république de Turquie, Abdullah Gül.

Jean Asselborn a également rencontré le président du principal parti d'opposition CHP, Kemal Kiliçdaroglu. L'entretien s'est concentré surtout sur la situation politique interne en Turquie suite aux élections parlementaires qui ont eu lieu dans le pays en juin 2011.

En présence d'Ahmet Davutoglu, Jean Asselborn a ensuite procédé à l'inauguration de l'ambassade bilatérale en Turquie, témoignant de l'engagement luxembourgeois d'approfondir les relations avec ce pays ainsi que de renforcer sa présence dans cette région stratégiquement importante.

À l'occasion de l'inauguration, le chef de la diplomatie luxembourgeoise s'est adressé aux invités d'honneur au cours d'une allocution (page 365) qui s'est concentrée non seulement sur l'évolution des relations bilatérales entre le Grand-Duché de Luxembourg et la république de Turquie, mais également sur l'importance de la Turquie pour l'Europe et pour la région du Proche- et du Moyen-Orient.

L'ouverture de cette ambassade, dont l'ambassadrice résidente est Arlette Conzemius, se place également dans le contexte d'une réorganisation à court et moyen terme du réseau diplomatique luxembourgeois afin de mieux représenter les intérêts du pays dans un contexte international changeant.

Jean Asselborn à la Conférence internationale sur l'Afghanistan à Bonn

4-5 décembre 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à la Conférence internationale sur l'Afghanistan à Bonn les 4 et 5 décembre 2011.

La Conférence internationale sur l'Afghanistan, qui fait suite à celle ayant eu lieu dans la capitale afghane à Kaboul en juillet 2010, a été ouverte par le président de la République islamique d'Afghanistan, Hamid Karzaï, la chancelière allemande Angela Merkel ainsi que par le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, en

présence du ministre des Affaires étrangères de l'Afghanistan, Zalmay Rassoul, et de son homologue allemand Guido Westerwelle. En tout, plus de 80 délégations ont participé à cette conférence, dont notamment les 49 États qui, comme le Luxembourg, contribuent à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS).

La conférence a fait le point sur les progrès réalisés depuis la dernière Conférence internationale sur l'Afghanistan. Les discussions ont porté sur l'engagement à long terme de la communauté internationale en Afghanistan dans une perspective de reconstruction du pays. Les participants et l'Afghanistan se sont engagés pour un partenariat durable au-delà de 2014 dans les domaines de la gouvernance, de la sécurité, du développement économique et de la coopération régionale. Le besoin d'investissements étrangers a été particulièrement souligné lors des

discussions, notamment en vue de la consolidation du développement économique du pays.

Les participants ont également procédé à l'analyse des aspects civils du processus de transfert des responsabilités au gouvernement afghan jusqu'en 2014. Ce processus de transition, qui a pour but de faire évoluer à terme le soutien international d'une implication directe à un rôle qui serait davantage d'accompagnement et de facilitation, s'achèvera par la prise en charge totale du pays par les autorités afghanes elles-mêmes. Les discussions ont porté sur les missions d'entraînement des forces de sécurité afghanes ainsi que sur le processus de renforcement de l'État de droit, notamment en vue d'accroître la confiance du peuple afghan dans les institutions et les organes de l'État.

Enfin, le processus politique menant à la réconciliation nationale et



De g. à dr.: Giulio Terzi di Sant'Agata, ministre des Affaires étrangères de l'Italie; Karel Schwarzenberg, ministre des Affaires étrangères de la République tchèque; Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères; Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations unies; Trinidad Jimenez, ministre des Affaires étrangères de l'Espagne (© Ministère des Affaires étrangères)

à la stabilisation durable du pays a également été évoqué. Les participants ont examiné les conditions nécessaires en vue de garantir le succès du processus politique, qui se base notamment sur la réconciliation des différents groupes de population dans le pays ainsi que sur le soutien des pays voisins de l'Afghanistan et des puissances régionales au processus. Jean Asselborn a souligné l'importance de ce processus, soulignant les conséquences des 30 dernières années du conflit armé dans le pays, l'élément crucial étant de créer de meilleures perspectives de vie pour le peuple afghan.

Depuis l'année 2000, le Luxembourg finance des activités de coopération au développement et d'action humanitaire en Afghanistan. En l'espace de 10 ans (de 2000 à 2009), le gouvernement luxembourgeois a contribué à hauteur de 24 816 298 euros à divers programmes en Afghanistan. À partir de 2008, il a été décidé de porter l'aide du Luxembourg à 2,5 millions d'euros par an. Selon les prévisions actuelles, l'aide publique au développement consacrée à l'Afghanistan en 2011 devrait s'élever à 2 497 121 euros.

À l'heure actuelle, le Luxembourg concentre ses activités sur la reconstruction et la sécurité alimentaire. Les principaux partenaires sur place sont l'Afghanistan Reconstruction Trust Fund (ARTF), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'organisation non gouvernementale Caritas ainsi, qu'à partir de

2011, la fondation allemande Patrip (Pakistan-Afghanistan-Tadschikistan Regional Integration Programme), un fonds créé par le ministère des Affaires étrangères allemand avec la KfW Entwicklungsbank.

En ce qui concerne le domaine de la défense, le Luxembourg a versé 2,4 millions d'euros au Afghan National Army (ANA) Trust Fund pour la formation et l'équipement de l'armée afghane au cours de l'année 2011, ce qui place le Grand-Duché parmi les plus importants contributeurs à ce fonds. Le Luxembourg a également contribué à hauteur de 200 000 euros à la coopération OTAN-Russie dans la lutte contre les stupéfiants. Au niveau des Nations unies, le Luxembourg a contribué à hauteur de 200 000 euros aux efforts de déminage entrepris par l'United Nations Mine Action Service (UNMAS) en Afghanistan.

Jean Asselborn au 18^e Conseil ministériel de l'OSCE à Vilnius

6 décembre 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à la réunion du 18^e Conseil ministériel de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Vilnius, en Lituanie, le 6 décembre 2011.

La réunion du Conseil ministériel de l'OSCE a réuni les 56 États membres de l'organisation. Le Conseil a salué l'élection du nouveau secrétaire général de l'OSCE,

Lamberto Zannier, qui a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2011, ainsi que la reconduction du mandat du directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), Janez Lenarčič, pour une nouvelle période de trois ans (jusqu'en juin 2014).

Les travaux de la réunion ministérielle se sont concentrés sur les principaux défis de la sécurité euro-atlantique et euro-asiatique. Une année après le sommet d'As-tana, qui a abouti à une déclaration contenant une vision pour l'avenir de l'OSCE, le Conseil ministériel de Vilnius a eu pour objet de mettre en œuvre cette vision par la prise de décisions concrètes pour affronter les nouveaux défis de sécurité au XXI^e siècle.

Dans son intervention (page 366), Jean Asselborn a plus particulièrement souligné l'importance de prendre de nouveaux engagements pour renforcer la liberté d'expression dans le domaine des médias numériques. «Chaque individu a le droit d'obtenir des informations de sources différentes et d'exprimer librement son opinion, et sans entraves. La liberté de l'information ne souffre pas de filtrage», a dit le ministre.

Il a ensuite déploré que dans la région de l'OSCE, des journalistes continuaient à être persécutés, poursuivis, menacés, maltraités et même assassinés quotidiennement à cause de l'exercice de leur profession. Il a plaidé en faveur de l'adoption d'engagements visant à protéger la personne et l'intégrité des journalistes ainsi que des professionnels des médias.



Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Guido Westerwelle, ministre des Affaires étrangères de l'Allemagne, et Hillary Clinton, secrétaire d'État des États-Unis (© Ministère des Affaires étrangères)

Les ministres ont encore fait le point sur les conflits gelés en Géorgie, au Haut-Karabakh et en Transnistrie. Dans ce contexte, Jean Asselborn s'est félicité de la reprise des négociations formelles sur le règlement du conflit transnistrien et du fait que ce processus ait été remis sur les rails. Il a encore exprimé l'espoir que la reprise de ces négociations aboutira rapidement à des résultats concrets. Il a également plaidé en faveur d'un renforcement des capacités de l'OSCE afin de permettre à cette dernière de réagir de manière plus rapide et plus efficace à une crise ou à une situation de conflit.

Dans le contexte des développements récents dans le sud de la Méditerranée (Printemps arabe), le Conseil a également mené des discussions sur le renforcement de l'engagement de l'OSCE avec ses partenaires de la coopération. À ce sujet, les ministres ont évoqué plus particulièrement d'éventuels

moyens de soutien de l'OSCE à la transition démocratique en Afrique du Nord ainsi que le renforcement de l'engagement et des projets avec l'Afghanistan.

Enfin, les ministres ont évoqué la demande de la Mongolie de devenir le 57^e membre de l'OSCE. Jean Asselborn a appuyé cette candidature. En marge du Conseil ministériel, il a eu plusieurs entrevues bilatérales.

Jean Asselborn à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à Bruxelles

7-8 décembre 2011

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation du traité

de l'Atlantique Nord (OTAN) à Bruxelles les 7 et 8 décembre 2011.

Sous la présidence du secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, les ministres se sont réunis le 7 décembre pour lancer les préparations en vue du prochain sommet de l'OTAN, qui aura lieu à Chicago les 20 et 21 mai 2012. En présence de la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, le Conseil de l'Atlantique Nord a fait le point sur la situation actuelle au Kosovo, notamment suite aux événements préoccupants qui ont eu lieu depuis le mois de juillet dans le nord du Kosovo. Les ministres ont eu un échange de vues sur l'engagement continu de l'Alliance pour un Kosovo stable et pacifique et le rôle important de la KFOR dans ce contexte.

Le Conseil de l'Atlantique Nord a ensuite préparé la réunion du Conseil OTAN-Russie du 8 décembre. La discussion s'est concentrée sur la coopération OTAN-Russie. Les ministres se sont exprimés sur l'engagement de l'OTAN envers la Russie, malgré certains différends, en rappelant que cette coopération revêtait une importance stratégique et que l'Alliance et la Russie partageaient des intérêts de sécurité et des défis communs. Dans ce contexte, le Conseil a rappelé que la défense antimissile n'est pas tournée contre la Russie, mais vise au contraire des menaces d'autres acteurs dans la région.

Lors d'un dîner de travail en présence de Catherine Ashton, les ministres se sont penchés sur les conséquences du Printemps

arabe, à la lumière notamment de l'opération de l'OTAN en Libye. Les ministres ont procédé à une analyse des possibilités de soutien aux transitions en cours dans la région pour relever les défis de sécurité communs.

Le 8 décembre a eu lieu une réunion du Conseil OTAN-Russie en présence du ministre des Affaires étrangères de la Russie, Sergueï Lavrov. Les discussions ont porté sur les relations entre l'OTAN et la Russie, sur les différents domaines de coopération ainsi que sur la défense antimissile.

Suite à la réunion du Conseil OTAN-Russie, les ministres ont été rejoints par les pays non-membres de l'OTAN contributeurs à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan, ainsi que par la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, le ministre des Affaires étrangères de l'Afghanistan, Zalmay Rassoul, tout comme le ministre des Affaires étrangères du Japon, Koichiro Gamba. Ils ont fait le point sur la conférence de Bonn et le processus de transition, ainsi que sur le «partenariat durable» lancé lors du sommet de Lisbonne en novembre 2010 en soutien au processus de transition. Les ministres ont mené des réflexions sur des mesures à prendre d'ici la fin 2014 et au-delà pour faire évoluer ce partenariat. Ils ont également eu un débat politique sur le plan stratégique de l'OTAN pour l'Afghanistan et ont évoqué la soutenabilité des forces de sécurité nationales afghanes après 2014.

Jean Asselborn à la réunion du Comité des ministres du Benelux

8 décembre 2011

En marge des réunions à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à la réunion du Comité des ministres du Benelux le 8 décembre 2011.

En présence du ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, Uri Rosenthal, ainsi que du secrétaire général et des secrétaires généraux adjoints du secrétariat général du Benelux, les ministres ont fait le point sur les principaux travaux sous présidence néerlandaise.

Les ministres se sont félicités de l'entrée en vigueur du nouveau traité Benelux au 1^{er} janvier 2012, qui apporte quelques modifications fondamentales au plan du secrétariat de l'instance. Ainsi, il est prévu, entre autres, que dorénavant, l'exercice de la fonction de secrétaire général incombera, à tour de rôle, à un représentant des trois États membres et non plus, comme c'était le cas jusqu'à présent, au représentant des seuls Pays-Bas.

Les ministres ont endossé le budget du secrétariat général du Benelux pour l'année 2012 et son programme de travail pour les douze mois à venir. Ils ont fait le point sur plusieurs domaines particuliers de la coopération entre les trois pays, dont la politique étrangère. Dans ce contexte, les ministres ont exprimé leur satisfaction quant aux efforts communs réalisés, entre autres,

lors de la reconnaissance du Conseil national de transition libyen en date du 13 juillet 2011 à Bruxelles, ou encore les entretiens Benelux-Pays baltes (10 septembre 2011) et Benelux-Visegrad (24 octobre 2010), tout comme d'autres initiatives conjointes lancées au sein de l'Union européenne. Enfin, les discussions ont porté sur les priorités de la présidence belge pour l'année 2012.

Tout en se réjouissant des nouvelles perspectives de coopération qu'offre l'entrée en vigueur prochaine du traité Benelux, Jean Asselborn a remercié ses deux homologues pour la confiance faite au Luxembourg en tant que futur hôte de la Cour de justice Benelux.

Jean Asselborn au 4^e Forum de l'Alliance des civilisations à Doha

11-12 décembre 2011

Les 11 et 12 décembre 2011, le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé au 4^e Forum de l'Alliance des civilisations, établi par l'Organisation des Nations unies, à Doha, au Qatar.

Ce forum, placé sous le thème «dialogue interculturel pour le renforcement du développement», faisait suite au forum de Rio de Janeiro du mois de mai 2010. L'événement, qui a eu lieu à Doha sous le patronage de l'épouse de l'émir du Qatar, Cheikha Mozah bint Nasser Al-Misnad, a été ouvert, entre autres, par le secrétaire général des Nations unies,

Ban Ki-moon, par le président de la République fédérale d'Allemagne, Christian Wulff, ainsi que par le haut représentant pour l'Alliance des civilisations et ancien président de la République portugaise, Jorge Sampaio.

Les travaux du forum se sont concentrés sur la meilleure manière de réaliser des progrès dans le dialogue interculturel mondial afin de soutenir le développement, la paix et la sécurité. Lors de son intervention (page 378), Jean Asselborn s'est penché en particulier sur le Printemps arabe, ou le «réveil arabe» comme le qualifie le secrétaire général des Nations unies. Le printemps étant déjà passé, le mouvement, toujours en évolution, persiste et influe profondément sur les relations internationales. «En effet, il illustre que quelles que soient leurs origines culturelles, tous les peuples partagent les mêmes aspirations élémentaires de liberté et de justice», a souligné Jean Asselborn. Le mouvement a illustré l'importance des droits humains, qui «sont universels et indivisibles – qu'ils soient de nature politique, économique, sociale ou culturelle», a conclu le ministre.

Face aux défis mondiaux et interdépendants que sont la pauvreté, le changement climatique, les conflits, l'insécurité, les pandémies, les crises économiques et les migrations, le Luxembourg œuvre pour le développement durable comme cause globale commune, a expliqué le chef de la diplomatie luxembourgeoise. Les actions de la politique de coopération luxembourgeoise s'inscrivent prioritairement dans la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le

développement. Avec un pourcentage d'aide publique au développement (APD) de 1,05% du revenu national brut en 2010, le Luxembourg compte parmi les rares pays au monde à respecter et à dépasser les objectifs fixés d'un commun accord.

L'Alliance des civilisations, établie en 2005 par les gouvernements turc et espagnol sous l'égide des Nations unies, a pour objectif d'améliorer la compréhension et l'entente entre les peuples de cultures et de religions différentes afin de contrer la polarisation et les extrémismes.

Le forum global vise à contribuer à résoudre les tensions et divisions qui existent entre les différentes cultures et religions à travers le monde, en examinant les défis d'une gouvernance stable de la

diversité des cultures dans le contexte du processus de la globalisation. Il rassemble des leaders politiques du monde entier, des dirigeants d'organisations internationales, des représentants du monde des affaires, des médias et de la société civile, en vue de promouvoir le dialogue, de créer des partenariats, des échanges et des liens forts entre des communautés très diverses, ainsi que de renforcer la confiance entre différentes cultures.



Jean Asselborn, ministre des Affaires étrangères, et Nabil al-Arabi, secrétaire général de la Ligue arabe, à Doha le 12 décembre (© Ministère des Affaires étrangères)

Cérémonie d'établissement des relations diplomatiques entre le Luxembourg et le Soudan du Sud

14 décembre 2011

Le 14 décembre 2011, le Luxembourg et le Soudan du Sud ont établi des relations diplomatiques au ministère des Affaires étrangères à Luxembourg.

L'établissement des relations diplomatiques intervient moins de six mois après la reconnaissance par le Luxembourg du Soudan du Sud, le Luxembourg l'ayant reconnu le jour même de son indépendance, le 9 juillet 2011. L'établissement des relations diplomatiques revêt un caractère symbolique fort et fournit le cadre approprié au développement de relations solides et durables entre les deux pays.

Le communiqué conjoint d'établissement des relations diplomatiques a été signé par le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, et par le chargé d'affaires de l'ambassade du Soudan du Sud auprès du royaume de Belgique et de l'Union européenne à Bruxelles, Francis Nazario.

Lors de la signature, le chef de la diplomatie a souligné que le Luxembourg avait suivi avec attention la marche du Soudan du Sud vers son indépendance, «de l'accord de paix global en 2005 à la tenue du référendum sur l'autodétermination en janvier 2011 et, finalement, à l'indépendance du Soudan du Sud en juillet 2011». Maintenant que le pays est établi comme un



Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, et Francis Nazario, chargé d'affaires de l'ambassade du Soudan du Sud à Bruxelles (© Ministère des Affaires étrangères)

État indépendant et souverain, le Grand-Duché souhaite construire une relation solide avec le Soudan du Sud, a signalé Jean Asselborn, évoquant plusieurs initiatives actuelles du gouvernement luxembourgeois pour soutenir le pays:

- formation de membres du personnel de l'autorité de l'aviation civile sud-soudanaise en matière de sécurité aérienne, ceci à travers l'Agence luxembourgeoise pour la sécurité aérienne (ALSA);
- contribution à hauteur de 250 000 euros en 2011 au Service de l'action antimines des Nations unies (UNMAS) pour des activités au Soudan du Sud visant à soutenir le déminage dans trois provinces (Jonglei, Upper Nile et Unity) et à renforcer les capacités de déminage du Soudan du Sud;
- activités sur le plan humanitaire, notamment par le biais de la contribution globale du Luxembourg en faveur de la Corne de l'Afrique;
- déploiement en 2012 de la plateforme de télécommunications emergency.lu au Soudan du Sud.

Jean Asselborn, orateur à l'université de Bayreuth à l'occasion de la «lecture de Noël»

15 décembre 2011

Sur l'invitation du directeur de l'Institut de gestion médicale et des sciences médicales à l'université de Bayreuth, le professeur Dr Dr Dr h.c. Eckhard Nagel, le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a prononcé en date du 15 décembre 2011 le discours annuel (page 391) dans le cadre de la «lecture de Noël» de l'université à Bayreuth.

La «lecture de Noël» de la Faculté de droit et des sciences économiques est un élément central du calendrier étudiant à l'université de Bayreuth. La lecture est l'occasion de passer en revue les événements-clés des mois précédents et de mener une discussion sur les questions politiques et socioéconomiques.

Le discours de Jean Asselborn se plaçait dans le contexte des multiples crises traversées par le continent européen au cours de l'année 2011. Il s'est concentré plus particulièrement sur les défis et les opportunités politiques et sociales qui se présentent en temps de crise pour progresser vers un avenir commun en Europe.

Jean Asselborn, orateur et participant à la conférence diplomatique de la république de Lettonie

20 décembre 2011

Sur l'invitation du ministre des Affaires étrangères de la Lettonie, Edgars Rinkevics, le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à la conférence diplomatique annuelle de la république de Lettonie le 20 décembre 2011.

Cette dernière réunit l'ensemble des ambassadeurs lettons en poste à l'étranger pour des consultations. Le chef de la diplomatie luxembourgeoise, avec ses homologues letton, Edgars Rinkevics, et finlandais, Erkki Tuomioja, a participé à une réunion avec l'ensemble des ambassadeurs lettons, qui a porté sur l'actualité politique au sein de l'Union européenne (UE).

Jean Asselborn a prononcé un discours (📄 page 398) lors de l'ouverture de la réunion qui a porté plus précisément sur les défis politiques, institutionnels et économiques qui se posent à l'UE dans le contexte de la crise de la dette souveraine persistante. Il s'est



Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, et Andris Berzins, président de la république de Lettonie (© Ministère des Affaires étrangères)

penché sur la question centrale «comment rester ensemble» au sein de l'UE, suite notamment au Conseil européen des 8 et 9 décembre 2011.

Suite aux discours des ministres Asselborn et Tuomioja, les ministres ont eu un échange de vues avec les ambassadeurs sur les défis concernant la mise en œuvre des décisions du Conseil européen des 8 et 9 décembre, les perspectives économiques à court et à moyen terme de la zone euro au vu des différentes pressions externes, ainsi que les points de vue complémentaires des pays baltes,

nordiques et du Benelux sur ces questions. En ce qui concerne la mise en œuvre des décisions du dernier Conseil européen, Jean Asselborn a souligné qu'il importait de mener une réflexion sur la portée de ces décisions ainsi que sur la nécessité d'insérer cet accord dans le traité de Lisbonne afin d'éviter le morcellement de l'UE.

«Dans l'immédiat, il faut mettre en œuvre les décisions afin de contrecarrer la spéculation sur les marchés financiers. En même temps, il faut éviter de créer l'impression que l'Union européenne

se concentre uniquement sur des mesures d'austérité», a constaté Jean Asselborn.

L'intention de la république de Lettonie de rejoindre l'union monétaire a également été évoquée, élément qui prouve que l'union monétaire reste un projet important et attrayant pour les États membres de l'UE à l'extérieur de la zone euro.

Un autre sujet abordé a été la mise en œuvre des dispositions du traité de Lisbonne dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE ainsi que l'établissement du Service européen pour l'action extérieure (SEAE). À ce sujet, Jean Asselborn a rappelé que le Luxembourg souhaitait fortement, avec ses partenaires du Benelux, des pays baltes, la Suède et la Finlande, que les délégations de l'UE puissent à l'avenir se voir confier également des tâches consulaires.

Dans le cadre de sa participation à la conférence diplomatique annuelle, Jean Asselborn a également rencontré le président de la république de Lettonie, Andris Berzins, ainsi que la présidente de la commission parlementaire des Affaires européennes, Zanda Kalnina-Lukasevica. Les discussions ont porté sur les dossiers de l'actualité politique européenne, notamment les décisions du Conseil européen des 8 et 9 décembre 2011.

AGRICULTURE/ VITICULTURE/ SYLVICULTURE

Romain Schneider à la Foire agricole à Ettelbruck

1^{er}-3 juillet 2011

Au cours du week-end du 1^{er} au 3 juillet 2011, le ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, Romain Schneider, s'est rendu à la Foire agricole à Ettelbruck.

Le 1^{er} juillet, il a assisté à l'ouverture officielle de la Foire agricole, en présence de son homologue de Rhénanie-Palatinat, Ulrike Hoefken, du représentant du ministre de l'Agriculture de la Wallonie, Jean Marot, et du ministre délégué Marco Schank.

Lors de son discours, Romain Schneider a mis en avant le fait que les tâches des agriculteurs devenaient de plus en plus diversifiées et qu'une telle Foire agricole était le terrain idéal permettant à la profession de montrer au grand public, c'est-à-dire aux consommateurs, tout leur savoir-faire. Des remerciements ont été adressés par Romain Schneider à la Ville d'Ettelbruck et aux organisateurs de la Foire agricole pour tout le travail fourni afin que cette dernière soit chaque année un succès.

Après les discours d'ouverture, les ministres se sont rendus en calèche aux différents stands de la Foire agricole.

Lors de ses visites à la Foire agricole, Romain Schneider a visité notamment les stands suivants: Convis, Leader, «Esou schmaacht



De g. à dr.: Marie-Josée Franck, députée-maire de la commune de Betzdorf; Romain Schneider, ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural; Jean-Paul Schaaf, bourgmestre de la Ville d'Ettelbruck; Marco Schank, ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures (© Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement durable)

Lëtzebuerg», Marques nationales, Internationale Grünlandtage et Haflinger Club Luxembourg, qui fête en 2011 ses 30 années d'existence.

Romain Schneider au traditionnel entretien sur la récolte de 2011

5 août 2011

Sur l'invitation de la Lëtzebuenger Saatbaugenossenschaft (LSG) et de Versis, le ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, Romain Schneider, a participé au traditionnel entretien sur la récolte (*Erntegespräch*).

Le tour de table sur la récolte de 2011, qui a eu lieu dans les locaux de l'Agrocenter à Mersch, était précédé d'une inspection des graines délivrées par les agriculteurs.

Après avoir remercié la LSG et Versis pour l'invitation, Romain Schneider a rappelé que ce rendez-vous traditionnel permettait aux responsables politiques, aux intéressés, aux agriculteurs et aux sociétés LSG et Versis de se faire une première idée de la récolte annuelle et de dégager les tendances pour les semaines à venir.

Il a expliqué qu'à cause d'un temps capricieux, la chaleur et la pluie n'étaient pas présentes au bon moment, l'année 2011 ayant donc été une année très difficile pour les

producteurs de grains. Les statistiques et les constats sur place indiquent que le temps était même très varié au sein d'une même région, voire au sein d'une même commune. Toutefois, Romain Schneider a exprimé l'espoir que le beau temps serait au rendez-vous dans les jours à venir, de sorte que les agriculteurs puissent rentrer le restant des graines dans de bonnes conditions climatiques.

Romain Schneider a indiqué que l'aide à la sécheresse, accordée par le Conseil de gouvernement le 22 juin 2011, était en train d'être versée aux agriculteurs. Il a salué l'initiative des groupements LSG et Versis d'envoyer des courriers aux agriculteurs, les invitant à moissonner leurs champs. Selon lui, à la vue des résultats présentés lors de la table ronde, cette initiative démontre clairement l'importance et l'utilité de faire une bonne consultation dans ce domaine. Romain Schneider a encouragé les intéressés à continuer sur cette voie et à aider les agriculteurs à trouver des plantes mieux adaptées aux conditions climatiques actuelles, compatibles avec les différents sols luxembourgeois.

Romain Schneider a enfin confirmé les propos des représentants de la LSG et de Versis que le site actuel de l'Agrocenter était trop vieux. À cela s'ajoute qu'à l'heure actuelle, plusieurs rencontres avec les acteurs dans ce dossier ont eu lieu et que le gouvernement fera tout son possible. Romain Schneider a indiqué que dans quelques semaines allait avoir lieu une nouvelle entrevue entre des membres du gouvernement et les intéressés dans ce dossier.



Romain Schneider, ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, lors de son déplacement à l'Agrocenter de Mersch
(© Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural)

COMMUNES

Les communes limitrophes de l'aéroport réaffirment leur collaboration

14 juillet 2011

Le 14 juillet 2011, les responsables politiques des communes de Sandweiler, Contern, Niederanven, Schuttrange ainsi que de la Ville de Luxembourg et de l'État, représenté par le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, ont signé l'avenant à la convention pour un développement intercommunal coordonné et intégratif des communes limitrophes de l'aéroport de Luxembourg.

La convention, signée le 21 juillet 2008, a pour objectifs:

- d'assurer la cohérence spatiale et urbanistique entre le plan d'occupation du sol (POS) «Aéroport et environs» et les plans d'aménagement général des communes respectives;
- d'aboutir à une approche régionale en ce qui concerne le développement de nouvelles zones d'activité économique et l'extension des zones existantes;
- de mettre en place une structure spatiale définissant une localisation et une densité d'occupation des fonctions, des infrastructures de transports, ainsi qu'un aménagement et un maillage des espaces verts qui soutiennent la réduction du trafic motorisé individuel et la promotion des modes de transport en commun et non motorisé.



Claude Wiseler, ministre du Développement durable et des Infrastructures, Raymond Weydert, bourgmestre de la commune de Niederanven, et Simone Beissel, échevine de la Ville de Luxembourg (© Ministère du Développement durable et des Infrastructures)

Depuis la signature de la convention, quatre groupes de travail se sont consacrés aux thèmes «développement économique et urbain», «paysage et tourisme», «coopération intercommunale» et «mobilité», et ils ont réalisé des interactions entre les différents domaines.

Avec la signature de l'avenant à la convention le 14 juillet 2011 au ministère du Développement durable et des Infrastructures, les parties réaffirment leur volonté d'une collaboration étroite en matière de développement spatial jusqu'au 31 décembre 2013. Plus particulièrement, le ministère et les communes s'engagent, premièrement, à développer des projets qui visent directement l'amélioration de la qualité de vie des habitants de l'AirRegion. Deuxièmement, des mesures concrètes et des accords basés sur les discussions, les études et les accords antérieurs vont être mis en œuvre, même sur les questions difficiles telles que

la coordination du développement économique et résidentiel ainsi que le transport. Dans le cas présent, on s'appuiera sur une analyse des zones d'activité existantes, déjà réalisée dans la première phase de la convention, ainsi que sur l'étude de mobilité actuellement effectuée par un bureau spécialisé. Le développement de l'habitat devra être coordonné étroitement avec les transports publics.

Des principes directeurs ainsi qu'un inventaire et une analyse des besoins et de la demande en termes de logement et de zones résidentielles seront élaborés afin d'estimer les surfaces nécessaires. Sur la base de cette analyse, des concepts seront développés pour établir où et comment les surfaces et logements nécessaires seront intégrés dans un contexte régional. Après la première phase, qui s'attachait à la spécification des objectifs communs et à la création d'une base de confiance, mais aussi à

la mise au point des formes de coopération appropriées entre les communes et leurs administrations, la suite de la convention prévoit désormais de placer davantage au premier plan la participation des citoyens et des représentants politiques. Des ateliers publics et un bulletin d'information sont prévus, en plus des groupes de travail existants et des ateliers politiques.

Les bases d'un développement réussi sont posées pour l'Air-Regioun en tant que partie intégrante de l'agglomération de Luxembourg-Ville. Il s'agit à présent de pousser ce travail plus loin et de le concrétiser dans tous les domaines de la vie quotidienne.

État d'avancement de la réorganisation territoriale: présentation des conclusions du second tour de consultations avec les communes

8 septembre 2011

Le 8 septembre 2011, le ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, Jean-Marie Halsdorf, a présenté le bilan du second tour de consultations avec les communes visées par le projet de réorganisation territoriale repris dans le rapport final de la commission spéciale «Réorganisation territoriale du Luxembourg» de la Chambre des députés ainsi que la démarche future en matière de fusions de communes.

De février à juin 2011, le ministre de l'Intérieur et à la Grande Région a rencontré les élus de 48 communes visées par le projet de réorganisa-

tion territoriale, mais n'ayant pas entamé de démarches en vue d'un projet de fusion. L'objet principal de ces entretiens était de connaître les difficultés et obstacles à la réalisation des fusions proposées.

Jean-Marie Halsdorf a d'abord passé en revue les observations formulées par ses interlocuteurs au cours de 13 réunions à travers le pays, réunions qu'il a qualifiées de «constructives et riches d'enseignements», pour dresser ensuite la liste des conclusions de ces réunions.

En général, les méthodes et les instruments actuels de la mise en œuvre de la réorganisation territoriale sont insuffisants pour mener à bien le projet tel que prévu dans le rapport de la commission spéciale «Réorganisation territoriale du Luxembourg».

Rôle de l'État et du ministère de l'Intérieur

1) Dans l'ensemble, les participants ont salué l'initiative de Jean-Marie Halsdorf d'avoir lancé le débat sur la réorganisation territoriale. Il existe un réel besoin de discussions non seulement au sein des conseils communaux, mais également parmi la population. Il s'agit de permettre à ce débat de s'installer de manière ouverte et transparente.

2) L'État, et plus particulièrement le ministère, s'impliquera davantage sur le terrain, notamment en ce qui concerne la sensibilisation de la population aux objectifs de la réorganisation territoriale et pour garantir qu'un débat objectif s'installe. L'avenir des communes

est une question qui concerne toute la population. Il est donc indispensable qu'un débat public implique l'ensemble des habitants des communes. S'appuyant sur une approche de démocratie de base, le ministère encouragera et soutiendra l'initiative citoyenne dans le cadre de la réorganisation territoriale.

3) De même, l'État devra accompagner de plus près, par un *coaching* adapté, la mise en œuvre des projets de fusion, notamment en standardisant les procédures et en aidant les communes à dresser un projet clair et identifiable qui soit partagé par le plus grand nombre. Le succès d'une fusion exige que les communes développent une vision bien définie du fonctionnement de la commune après la fusion (question du *Leitbild*) pour mener à bien le projet de fusion. À défaut de projet clairement défini, le référendum qui doit légitimer le projet sera voué à l'échec.

4) Pour mieux accompagner le processus de gestation et de mise en œuvre des projets de fusion, une *task force* «fusions» sera mise en place. Cette *task force* facilitera le dialogue permanent avec les élus locaux, dont elle sera un interlocuteur et conseiller permanent, visible et identifiable.

5) La mise en œuvre du programme de réorganisation réclame des outils de travail, dont un document de synthèse regroupant des informations techniques et pratiques couvrant toutes les phases d'un projet de fusion. Ce guide à l'attention des communes se basera sur l'expérience pratique



Jean-Marie Halsdorf, ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, présente le bilan du second tour de consultations avec les communes visées par le projet de réorganisation territoriale (© Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région)

des fusions ayant été réalisées avec succès et illustrées par des exemples concrets.

- 6) Un nouveau bilan sera dressé à la fin de 2013. Les conclusions tirées lors de cet exercice permettront entre autres de décider s'il y a lieu de recourir à un référendum dans les communes qui ne se seront pas prononcées sur la fusion d'ici les prochaines élections législatives comme prévu par le programme gouvernemental.

Implication des corps communaux

- 7) Positionnement des nouveaux conseils communaux: 2017 approche à grands pas, il s'agit donc de mettre au point les choses sans tarder. Les conseils communaux sortant des élec-

tions du 9 octobre 2011 seront donc invités à engager une réflexion approfondie dans la foulée de leur installation et de rendre un avis motivé. De même, les collègues nouvellement nommés seront conviés à incorporer la question de la réorganisation territoriale dans leur déclaration politique de début de mandat.

Finances communales

- 8) L'encadrement financier demeure une nécessité en vue de la réalisation d'un projet de fusion. L'aide spéciale sera donc maintenue, mais adaptée à la taille des fusions par une application dégressive de l'aide spéciale au-delà du seuil de la taille critique des 3 000 habitants retenue dans le projet de réorganisation territoriale.
- 9) La situation financière et budgétaire des communes est souvent utilisée comme un argument faisant obstacle aux fusions. Les grandes lignes du projet de réforme des finances communales actuellement en cours d'élaboration (état des lieux dressé en collaboration avec la Banque centrale, *benchmarking*) seront finalisées pour la fin de l'année 2011, permettant d'enlever toute ambiguïté sur la situation financière actuelle et future des communes luxembourgeoises.

Congé politique

- 10) La question du temps disponible pour les élus locaux afin de s'impliquer dans le projet de fusion sera pris en considération dans un projet de réadaptation du congé poli-

tique des élus communaux, en attribuant un quota de congé politique supplémentaire durant la phase de mise en place du projet de fusion, sur une durée à déterminer.

Transposition et échéancier

- 11) Pour renforcer la dynamique du programme de réorganisation territoriale, les projets de fusions pourront se réaliser au cours du mandat électoral des conseils communaux sans attendre le renouvellement intégral ordinaire des conseils communaux.
- 12) La phase transitoire des lois de fusion sera limitée à une période électorale. En cas de fusion intervenant en cours de mandat, la phase transitoire pourra couvrir une période couvrant le terme du mandat en cours et le mandat du premier conseil communal élu de la commune fusionnée.

Ouvertures ponctuelles dans la cartographie proposée

- 13) Les discussions menées avec les élus locaux ont fait apparaître des regroupements non prévus par la cartographie proposée, mais susceptibles de produire les résultats escomptés d'une organisation territoriale cohérente avec des communes à fort potentiel d'autonomie. Par conséquent, des ouvertures ponctuelles seront faites pour:
- des fusions entre communes débouchant sur une configuration divergente des regroupements retenus dans la

cartographie du programme de réorganisation territoriale;

- l'adhésion de communes qui ne sont pas concernées par ladite cartographie;
- la séparation de certaines sections de communes lorsque ce découpage se fait dans l'intérêt de la bonne réalisation de la fusion et des habitants de la section concernée.

Requalification et assainissement des friches industrielles de Wiltz

23 septembre 2011

À l'occasion d'une visite à Wiltz le 23 septembre 2011, le ministre des Finances, Luc Frieden, le ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures, ministre du Logement, Marco Schank, et les autorités communales de la Ville de Wiltz, Frank Arndt, bourgmestre, Pierre Koppes, premier échevin, et Raymond Shinn, deuxième échevin, ont communiqué les résultats des études techniques et urbanistiques en ce qui concerne la requalification et l'assainissement des friches industrielles de Wiltz ainsi que les modalités de financement retenues par le gouvernement en conseil afin de permettre l'initiation concrète du projet.

Résumé

Dans le cadre du renforcement de Wiltz en tant que centre de développement et d'attraction régional de première importance pour l'Oesling, le projet de la requalification des friches est indispensable. Étant donné que la Ville de

Wiltz ne dispose pas des moyens humains et financiers adéquats pour pourvoir à la réalisation du projet, le gouvernement est d'accord pour intervenir dans le cadre de sa politique active de l'aménagement du territoire et du logement.

En conséquence, le gouvernement en conseil a reconnu l'intérêt public majeur et l'importance régionale du projet de réurbanisation des friches de Wiltz et surtout le renforcement fonctionnel du centre de développement et d'attraction de Wiltz. Il prévoit dès lors une participation étatique qui permet la création d'un nouveau quartier de ville en plein centre de Wiltz.

Wiltz en tant que centre de développement et d'attraction régional

À l'heure actuelle, la Ville de Wiltz n'arrive que difficilement à assumer son rôle de centre de développement et d'attraction régional.

Les éléments suivants sont notamment en cause:

- La ville est déconnectée des grands axes routiers et est desservie par une gare en tête. Ainsi, l'accessibilité et l'attractivité situationnelle de la ville ne sont pas garanties en l'état actuel des choses.
- Le développement de nouveaux quartiers d'habitation et d'activités bien connectés au centre n'a pas eu lieu. Les friches sous objet constituent le seul terrain d'envergure qui permettrait un tel développement.
- Jusqu'en 2010, la requalification des friches n'a pas démarré vu la complexité technique du dossier.

Les friches

Depuis environ 15 ans, la Ville de Wiltz a tenté d'initier ce projet fort complexe avec des moyens financiers et humains considérables. La grande envergure du projet et la complexité exceptionnelle du volet assainissement n'ont pas permis l'initiation du projet avec les moyens disponibles au niveau communal.

En 2010 et 2011, le Département de l'aménagement du territoire a initié avec les autorités communales et les administrations concernées une étude technique très poussée ainsi qu'un plan directeur urbanistique en phase avec l'élaboration du plan d'aménagement général de la Ville de Wiltz.

L'ensemble des terrains a une surface brute de 26 hectares et ils se situent de part et d'autre de la gare. L'étude urbanistique concerne les terrains situés au nord et au sud de la gare de Wiltz. En effet, la requalification urbaine des friches ne s'arrête pas à ses limites, mais influence le quartier de la gare dans sa globalité. Le résultat de cette étude est un schéma directeur qui permet de définir les principes, les données structurelles et les fonctions (logement, activités, infrastructures...). Le schéma directeur est un instrument de planification récemment introduit par la refonte de la loi concernant l'aménagement communal et le développement urbain, qui permet à un stade précoce d'une étude d'évaluer la faisabilité et les potentialités, tout en préconisant des principes d'urbanisation et de qualité. C'est sur ce site que l'instrument a été utilisé

Regard

sur les activités
gouvernementales

pour la première fois à grande échelle.

À partir de ce projet urbanistique a été élaboré un concept d'assainissement ainsi qu'un concept de reprofilage des berges de la Wiltz. Le concept d'assainissement était basé sur un ensemble d'analyses du sol.

Les terrains qui font l'objet d'études approfondies se trouvent au nord du chemin de fer regroupant les sites Eurofloor, Baumaself et Geetz, les actuels terrains de football. Il s'agit d'une surface brute de quelque 15 hectares. Les propriétaires actuels sont la Ville de Wiltz et l'entreprise Tarkett. Les négociations concernant la responsabilité du propriétaire privé (Tarkett) en

relation avec les pollutions et une cession de ses terrains au Fonds pour le développement du logement et de l'habitat sont en cours de finalisation.

Le Fonds pour le développement du logement et de l'habitat

Il a été convenu avec les autorités communales et la direction du Fonds pour le développement du logement et de l'habitat que celui-ci jouerait le rôle de développeur pour la totalité du site. La Ville de Wiltz n'est pas outillée pour mener un tel projet. En outre, l'option de vendre les terrains à un développeur privé n'a pas été retenue. Les autorités publiques souhaitent jouer un rôle actif et volontariste dans le développement urbain de la ville.

Le schéma directeur et les études techniques

L'étude urbanistique concerne le quartier de la gare dans sa totalité. Le potentiel (densité) du projet tient compte de la structure urbaine de Wiltz ainsi que du potentiel de trafic du réseau routier (optimisé dans le futur) de la ville.

En considérant la totalité du projet, jusqu'à 730 logements et 550 emplois pourraient voir le jour sur les 26 hectares. Cette première estimation permet de juger de l'importance du site pour le développement futur de Wiltz. Il importe également de rendre attentif au fait que tous ces logements et emplois seront situés à proximité immédiate de la gare.

L'étude urbanistique a été réalisée en étroite collaboration avec les bureaux en charge de l'élaboration du plan d'aménagement général de la commune.

Les fonds Eurofloor, Baumaself & Geetz permettent de prévoir 470 logements et 130 emplois sur cette partie du projet.

Les études techniques ont été poussées aussi loin que possible pour estimer l'envergure des coûts d'assainissement et de reconstruction des berges de la Wiltz. Ces études ont été réalisées en collaboration étroite avec les administrations concernées (environnement, eau, santé). Étant donné la présence d'activités industrielles sur le site depuis environ 1870, la pollution y est considérable. De nos jours, seulement une entreprise (à savoir Tarkett) peut encore être responsabilisée en ce qui concerne un pourcentage très réduit du coût



De g. à dr.: Raymond Shinn, deuxième échevin de la Ville de Wiltz; Pierre Koppes, premier échevin de la Ville de Wiltz; Frank Arndt, bourgmestre de la Ville de Wiltz; Luc Frieden, ministre des Finances; Marco Schank, ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures, ministre du Logement (© Ministère du Développement durable et des Infrastructures)

total d'assainissement. Dans cette situation, les autorités publiques estiment nécessaires d'intervenir financièrement afin de faire avancer le dossier.

Il importe aussi de rendre attentif au fait que la dépollution et le réaménagement des berges de la Wiltz ne peuvent être considérés de manière dissociée. Ce réaménagement fait partie intégrante du projet d'assainissement et permettra de créer une artère récréative verte très attrayante dans le centre de Wiltz. Jusqu'à présent, la rivière n'était pas accessible au grand public.

L'estimation des coûts

Sur base du schéma directeur et des études techniques, une étude de faisabilité a été réalisée. Il a été convenu que la Ville de Wiltz et Tarkett cèdent les terrains gratuitement au Fonds pour le développement du logement et de l'habitat. Sur base de cette prémisse, et en considérant que ce dernier devra réaliser un projet sans perte, des moyens supplémentaires sont requis. La totalité des frais d'assainissement ainsi que le réaménagement des berges génèrent en effet un surcoût.

En cas d'un niveau de participation usuel de l'État via le Fonds pour la gestion de l'eau et le Fonds pour la protection de l'environnement aux coûts des travaux pour le réaménagement des berges de la Wiltz ainsi que l'assainissement du sol, il demeurera un montant de coûts non couvert variant entre 4 165 000 et 13 630 000 euros, représentant les variantes «*worst et best case*».

Cette fourchette est le résultat d'études avec variantes poussées aussi loin que possible à ce stade du projet. Les analyses et les forages y relatifs ont été faits selon une trame fine, mais les imprévus ne sont jamais exclus. Ce n'est qu'une fois le chantier entamé que l'envergure exacte de la pollution sera connue.

Afin de réaliser ce projet dans un délai raisonnable, le gouvernement a décidé une augmentation des taux de participation des deux fonds étatiques concernés et plus particulièrement du Fonds pour la protection de l'environnement.

Partant, et en vue:

- du renforcement des centres de développement et d'attraction, statué comme volonté politique nationale dans le Programme directeur d'aménagement du territoire arrêté en 2003 par le gouvernement en conseil;
- d'opérer la déconcentration concentrée – également préconisée par le Programme directeur – de manière équilibrée en ce qui concerne les différentes régions du pays;
- de réduire la dépendance du nord du pays par rapport à la capitale et son agglomération;

le gouvernement en conseil a reconnu d'intérêt national le projet de reconversion des friches de Wiltz et surtout le renforcement fonctionnel du centre de développement et d'attraction de Wiltz, et prévu une participation pouvant aller jusqu'à concurrence de 100% du Fonds pour la protection de l'environnement.

Avec la certitude que le projet des friches est techniquement fai-

sable et que désormais le financement est garanti, les autorités communales pourront finaliser leur plan d'aménagement général en tant qu'instrument stratégique permettant de considérablement renforcer du point de vue structurel la ville de Wiltz.

Signature de la prolongation de la convention Nordstad

28 septembre 2011

À l'occasion de la signature de la prolongation de la convention Nordstad le 28 septembre 2011, le comité de pilotage politique Nordstad, à savoir le ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures, Marco Schank, et les bourgmestres et échevins des six communes de la Nordstad, ont présenté un état des lieux et notamment les faits marquants de l'année 2011 ainsi que les prochaines étapes à suivre.

La plateforme publique en relation avec l'élaboration du concept de mobilité a été officiellement instituée. En outre, deux projets ont été présentés: eMovin, qui est un système de location pour vélos et voitures électriques adapté aux caractéristiques de la Nordstad ainsi qu'un Businessclub Nordstad, dont le lancement est prévu pour début 2012. Une consultation concernant la palette complète des thèmes en relation avec l'énergie a été instituée. L'ensemble des autres travaux en cours vise principalement l'analyse de la faisabilité technique et financière des projets initiés par le Masterplan Nordstad 2008 et l'élaboration

du plan d'aménagement général intercommunal.

La réunion d'information pour les conseils communaux et les candidats aux élections communales

Le comité de pilotage politique Nordstad a invité tous les conseillers communaux ainsi que les candidats aux élections communales à une séance d'information. Tous les projets en cours ont été présentés. Après les élections, un ensemble de *workshops* était prévu avec les nouvelles équipes pour affiner les orientations politiques et techniques concernant les projets en cours, qui se basent tous sur le Masterplan Nordstad 2008. Il est prévu d'assurer la continuité du processus grâce à cette séance d'information et aux *workshops*. Un des thèmes à traiter de manière prioritaire est le concept de mobilité.

La convention

Le comité de pilotage politique Nordstad a décidé d'un commun accord de prolonger jusqu'en décembre 2012 la Convention pour un développement intercommunal coordonné et intégratif des communes de la Nordstad, signée le 24 avril 2006. Les travaux menés dans le cadre de la convention ont réussi à fédérer les six communes sur base du Masterplan Nordstad voté avec la déclaration Nordstad en mai 2008. En 2011, un ensemble de projets initiés par le masterplan sont en cours. En conséquence, le ministère du Développement durable et des Infrastructures a décidé de prolonger sa participation financière jusqu'en 2012.

Il a été retenu d'un commun accord qu'en vue des modalités de collaboration instituées en cours de route des travaux depuis 2006, la convention devrait être adaptée. Le comité de pilotage politique a décidé de proposer aux prochaines équipes politiques des six communes le projet d'une future convention par le biais d'un premier projet de texte annexé à la présente prolongation.

Les modalités de la convention à élaborer par le prochain comité politique devront permettre d'aller plus loin dans la concrétisation des projets ainsi que dans la coordination intercommunale en vue de la future communauté Nordstad ou d'une structure similaire.

Les travaux en cours

Suite au vote du Masterplan Nordstad 2008, un ensemble de projets stratégiques, techniques, étatiques, intercommunaux et communaux a été initié. Tous les projets ont été initiés sur base des éléments du masterplan.

Il importe de noter que suite à la récente refonte des législations concernant l'aménagement communal et le développement urbain ainsi que la législation concernant la gestion de l'eau, les travaux en relation avec le plan d'aménagement général sont entrés dans une phase concrète. En 2012, tous les éléments indispensables à une finalisation réaliste du plan d'aménagement général intercommunal et du concept urbanistique pour l'axe central Ettelbruck-Erpeldange-Diekirch seront prêts.

Le projet de l'axe central est et sera actualisé et précisé en fonction des résultats du concept de mobilité et de gestion des eaux ainsi qu'en fonction de tous les projets privés et étatiques en cours, notamment la requalification du quartier de la gare d'Ettelbruck.

Le volet financier est plus particulièrement visé. L'ensemble des projets sera systématiquement analysé en fonction des coûts induits. Un concept concernant une mixité urbaine fonctionnelle optimale et durable est en cours d'élaboration.

Le Zentrenkonzept Einzelhandel, retenu d'un commun accord, constitue le fil conducteur pour la localisation des activités futures, en synergie avec les centres historiques des deux villes.

Finalement, les objectifs qualitatifs ne seront pas garantis uniquement par le biais de textes ou plans réglementaires. Une collaboration étroite avec les initiateurs, auteurs et investisseurs des projets urbanistiques ou projets de construction est indispensable. À cet effet est élaboré un guide pratique qui précise de manière concrète les objectifs qualitatifs du Masterplan Nordstad 2008. Ce document sera une aide précieuse pour les services communaux des six communes, depuis peu regroupés en comité technique.

Les projets initiés par l'État concernent principalement les grandes infrastructures. L'accès au Fridhaff est en cours d'élaboration. La requalification du quartier de la gare à Ettelbruck en pôle multimodal a été présentée cette année. Le projet d'exécution est en cours

d'élaboration. Un meilleur accès sécurisé au Walebroch, à Ingeldorf, sera réalisé à court terme.

Les faits marquants

La création du syndicat ZANO (Syndicat intercommunal pour la création, l'aménagement, la promotion et l'exploitation de zones d'activités économiques) a eu lieu en 2011.

La mission du syndicat concerne la promotion économique de l'ensemble de la Nordstad. Fédérer toutes les activités économiques et commerciales de la Nordstad est indispensable à un positionnement fort par rapport aux autres pôles de développement nationaux et étrangers. Dorénavant, l'entreprise (grande ou petite) et tous les types d'activités, situés aussi bien dans les zones piétonnes que dans les zones d'activités, n'auront qu'une seule adresse de contact pour les six communes. À cet effet, un registre de toutes les surfaces commerciales occupées et libres sera élaboré. Grâce à ce syndicat, les ressources humaines de la Nordstad seront renforcées. En ce qui concerne en particulier le Fridhaff, tous les terrains ont été acquis par le syndicat. Un bureau expérimenté a été chargé d'élaborer un concept urbanistique performant et en phase avec les objectifs qualitatifs du Masterplan Nordstad 2008. Le projet d'exécution des infrastructures requises sur la N7 (financé par l'État) est en cours d'élaboration.

Durant les mois à venir, dans le cadre de l'élaboration du concept de mobilité, le public et les forces vives seront en outre invités à parti-

ciper par le biais d'un blog accessible sur www.nordstad.lu.

La mobilité doit être considérée comme un système qui regroupe tous les modes de transport, organisé de manière adaptée aux particularités de la Nordstad et de sa région. Pour élaborer ce système et pour ses mises à jour futures, la collaboration des utilisateurs est indispensable au travail des bureaux spécialisés. Un concept de mobilité moderne vise l'augmentation du confort et de la qualité de vie des utilisateurs. En conséquence, il importe d'associer tous les acteurs concernés au processus.

Finalement, il importe de rappeler que la Nordstad se prête parfaitement à la mobilité douce vu son étendue et sa topographie.

En collaboration avec l'Institut de recherche Henri Tudor et le Département de l'environnement du ministère du Développement durable et des Infrastructures a été élaboré un concept de mobilité électrique pour la région rurale et urbaine de la Nordstad. eMovin est un système de location de vélos et de voitures électriques. Des bornes pour le chargement (vélo et voiture) sont prévues. Les particuliers ainsi que les services communaux pourront profiter de ces véhicules qui permettent, de par leur performance, de desservir tout le territoire de la Nordstad. Une participation financière par le ministère du Développement durable et des Infrastructures (30%) ainsi que par l'Union européenne (25%) est prévue. Ce système innovant permettra d'augmenter la visibilité

de la Nordstad au niveau national, voire même international.

Consultation en matière d'énergie

Le paquet qu'offrira la consultation en énergie à l'adresse des particuliers est très complet. Par le biais de la collaboration étroite de my energy et de l'Energieagence, il est possible d'offrir un éventail complet recouvrant une consultation initiale plus générale, les subventions et le passeport énergétique. Notamment le bâti existant constituera un volet important en considérant le tissu urbain de la Nordstad.

En complément aux subventions étatiques, les communes de la Nordstad ont retenu de subventionner elles aussi les technologies relatives aux énergies renouvelables et l'adaptation du bâti existant.

Le Businessclub Nordstad

Le Businessclub Nordstad sera le premier projet concret initié par l'étude marketing. Une première rencontre est prévue début 2012. Il a été constaté que les acteurs économiques et commerciaux de la Nordstad n'étaient pas fédérés de manière efficace en comparaison avec d'autres pôles nationaux ou internationaux. L'objectif du Businessclub Nordstad est de regrouper les acteurs afin d'élaborer avec eux le renforcement de l'identité de la Nordstad et les outils requis pour augmenter substantiellement son attractivité. Il a en effet été constaté qu'une professionnalisation des structures de marketing et de communication était indispensable.

Conclusion

Avec la certitude que la Nordstad deviendra progressivement réalité par le biais, d'une part, des instruments de planification indispensables (notamment le plan d'aménagement intercommunal) et, d'autre part, la participation directe de la population et des forces vives à la conception de leur futur espace de vie, le comité politique Nordstad est confiant de pouvoir passer le flambeau dans de bonnes conditions à la prochaine équipe issue des élections.

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT/ ACTION HUMANITAIRE

Édition 2011 des Assises de la coopération luxembourgeoise

14-16 septembre 2011

La 6^e édition des Assises de la coopération luxembourgeoise s'est tenue du 14 au 16 septembre 2011, en présence et avec la participation active de nombreux acteurs de la coopération: députés, membres de la commission des Affaires étrangères de la Chambre des députés, ambassadeurs du Luxembourg auprès des institutions internationales, responsables de la Direction de la coopération et des bureaux de la coopération luxembourgeoise dans les pays en développement, responsables de l'agence d'exécution Lux-Development, représentants des pays partenaires et des organisations non gouvernemen-



Marie-Josée Jacobs, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, et Josette Sheeran, directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, lors des Assises de la coopération (© Ministère des Affaires étrangères, Direction de la coopération au développement)

tales (ONG) de développement luxembourgeoises.

À l'instar des éditions précédentes, l'ordre du jour de ce rendez-vous annuel s'est inspiré de l'actualité dans le domaine tant de la coopération au développement que de l'action humanitaire. Deux invités d'honneur ont ainsi rehaussé les débats de leur présence et de leur expertise dans leurs domaines de responsabilité respectifs.

À la faveur d'une conférence qui s'est tenue à la Médiathèque de la Ville de Luxembourg, la directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), Josette Sheeran, a partagé avec l'assistance les défis que son organisation rencontre en tant que chef de file des Nations unies dans le domaine des télécommunications en cas d'urgence humanitaire.

La table ronde consacrée à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition a donné l'occasion à Josette Sheeran de présenter l'autre champ d'intervention du PAM, à savoir la lutte contre l'insécurité alimentaire, tant dans l'urgence que dans le cadre des efforts internationaux visant à réaliser le premier Objectif du millénaire pour le développement, la réduction de moitié du nombre de personnes vivant dans la pauvreté et souffrant de la faim. Josette Sheeran a ainsi évoqué les moyens et méthodes à la disposition du PAM pour lutter contre l'adversité au quotidien en matière alimentaire, notamment dans des contextes géographiques et politiques souvent très compliqués.

Avec le président du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, Brian Atwood,

les participants se sont penchés sur les travaux préparatoires en vue du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui se tiendra fin novembre 2011 à Busan, en Corée du Sud. Cette table ronde, intitulée «Efficacité de l'aide – en route pour Busan», a été complétée de manière utile et intéressante par la discussion animée par le Cercle des ONG luxembourgeoises sur l'efficacité du développement.

Par ailleurs, l'European Centre for Development Policy Management (ECDPM) a tracé le cadre pour une discussion au sujet des implications du traité de Lisbonne sur les relations entre l'Union européenne et le groupe des pays ACP (États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique).

Outre les tables rondes et séances de discussions, deux événements ont ponctué l'édition 2011 des Assises.

Ainsi, la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, et la directrice exécutive du PAM, Josette Sheeran, ont signé un accord de partenariat stratégique portant sur des contributions humanitaires et multilatérales du gouvernement luxembourgeois d'un montant total de 30,8 millions d'euros pour les années 2012 à 2015.

C'est également en présence de Marie-Josée Jacobs et Josette Sheeran qu'a eu lieu, le 15 septembre 2011, la présentation et la démonstration du projet *emergency.lu*, une plateforme de télécommunication par satellites et à déploiement rapide en

cas d'urgence humanitaire, dans la mise au point de laquelle le PAM, à côté des opérateurs HITEC Luxembourg, SES Astra TechCom et Luxembourg Air Ambulance, est devenu un partenaire au quotidien.

Symposium de haut niveau du Forum des Nations unies sur la coopération pour le développement

18-19 octobre 2011

Plus de 150 représentants de gouvernements, d'organisations internationales et régionales, des Nations unies, de la société civile, du monde de la recherche et du secteur privé se sont réunis à Luxembourg les 18 et 19 octobre 2011 pour le Symposium de haut

niveau du Forum des Nations unies sur la coopération pour le développement sur le thème «Travailler ensemble pour renforcer l'impact de l'aide au développement».

Le symposium avait pour mission de débattre des stratégies les plus efficaces pour mobiliser les flux financiers tels l'investissement, le commerce et les ressources nationales pour maximiser l'impact de l'aide au développement. Le symposium a exploré comment l'effort international pourrait aider les pays en développement à mobiliser des investissements et autres types de ressources pour le développement. L'objectif est d'accélérer les progrès en vue de la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et de s'engager dans la voie du développement durable.



Marie-Josée Jacobs, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, lors de son discours au symposium (© Ministère des Affaires étrangères, Direction de la coopération au développement)

Ce symposium de deux jours a été le second événement d'une série de réunions de haut niveau organisées dans le cadre de la préparation du Forum des Nations unies sur la coopération au développement qui se tiendra à New York à la fin du mois de juin 2012. Il vise à promouvoir la coopération au développement et son impact sur l'amélioration des conditions de vie et des droits humains, la promotion du développement durable et la réduction des inégalités entre et à l'intérieur des pays.

Le 18 octobre, la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, a prononcé le discours d'ouverture de la réunion (📄 page 322). Le président du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations unies, Lazarous Kapambwe, et la vice-secrétaire générale des Nations unies, Asha-Rose Migiro, ont ensuite pris la parole.

Des sessions avec des *panels* et des discussions interactifs ont permis aux participants d'échanger leurs vues sur les sujets suivants:

- comment maximiser l'impact de l'aide au développement: mobiliser des ressources pour atteindre les OMD;
- comment catalyser les ressources internes et externes: leçons apprises;
- renforcer la coordination et la responsabilité mutuelle au niveau national: comment tous les acteurs peuvent mieux travailler ensemble;
- messages clés du symposium de Luxembourg en vue du Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, en novembre 2011, à Busan.

Marie-Josée Jacobs au 4^e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide

29 novembre-1^{er} décembre 2011

La ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, a participé aux travaux du 4^e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui a été organisé par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de la coopération et du développement économiques du 29 novembre au 1^{er} décembre 2011 à Busan, en Corée du Sud.

L'Union européenne a joué un rôle clé dans les négociations qui ont abouti à la mise en place d'un «nouveau partenariat pour une coopération efficace au service du développement». Ce partenariat englobera pour la première fois les nouveaux bailleurs – le Brésil, l'Inde et surtout la Chine – autour d'objectifs communs et de principes partagés pour une plus grande efficacité du développement.

Devant le constat que les engagements pris en matière d'efficacité de l'aide en 2005 à Paris et précisés en 2008 à Accra n'ont été réalisés que partiellement, le Luxembourg, avec toutes les autres parties prenantes (bailleurs de fonds, pays en développement, organisations de la société civile), s'est engagé à Busan à redoubler d'efforts en vue de la mise en œuvre de ces engagements, en mettant un accent particulier sur l'appropriation par les pays en développement, sur l'orientation vers les résultats, sur des partenariats ouverts à tous ainsi que sur

la transparence et la redevabilité réciproques.

Des mois de travaux préparatoires ont été couronnés de succès par l'adoption du document final «Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement».

CULTURE/LANGUES

Achèvement des travaux de restauration et de réaménagement de quatre sites historiques liés au château de Clervaux

11 août 2011

Le 11 août 2011, la ministre de la Culture, Octavie Modert, a visité, en présence du collège échevinal de la commune de Clervaux, de représentants du ministère du Tourisme et de l'Office national du tourisme, de maints acteurs régionaux ainsi que de représentants de corps de métiers et de la presse écrite, quatre sites historiques liés au château de Clervaux, réaménagés par le Service des sites et monuments nationaux: la chapelle de Notre-Dame de Lorette, l'ermitage de Notre-Dame de Lorette, le Musée des maquettes et la brasserie du château.

Issus d'un besoin de conservation, d'une part, et d'une rencontre de volontés du ministère de la Culture, du Service des sites et monuments nationaux et des partenaires locaux et régionaux, d'autre part, ces travaux de restauration s'inscrivaient dans une démarche de mise en



Yves Arendt, bourgmestre de la commune de Clervaux, Octavie Modert, ministre de la Culture, et Patrick Sanavia, directeur du Service des sites et monuments nationaux (© John Lamberty)

valeur culturelle et touristique de sites historiques.

Pour son 250^e anniversaire, la chapelle de Notre-Dame de Lorette brille ainsi d'un nouvel éclat. La restauration effectuée sous la houlette du Service des sites et monuments nationaux comprenait la réfection de la toiture et du clocher, une remise en peinture, la restauration du mobilier et des images sacrées, l'installation d'un nouveau chauffage central, et, tout récemment, la réfection des vitraux et la sécurisation des fenêtres de la tour.

Ayant subi des interventions douces de reconduction à une fonction de logement, l'ermitage permettra désormais d'accueillir des artistes, étudiants et chercheurs en résidence dans le cadre de projets précis ayant trait à la mise en valeur artistique, scientifique et touristique

du patrimoine culturel de Clervaux et de toute la région du nord du Luxembourg. Une chambre servira également de pied-à-terre au Centre national de l'audiovisuel et au Service des sites et monuments nationaux. Ce dernier envisage des visites guidées de cette maison témoin d'une restauration soignée et exemplaire.

Au Musée des maquettes, qui abrite une collection exceptionnelle de maquettes de châteaux-forts du Luxembourg, la scénographie a été revue et redéfinie. Elle répond désormais aux exigences d'un public éclairé et la réadaptation de la didactique de l'exposition permet au visiteur de s'informer sur l'histoire des différents lieux féodaux exposés. Des calicots flottants rehaussent l'architecture du lieu et des stations interactives incitent jeunes et moins jeunes à

découvrir de manière ludique toute sorte de matériel intéressant lié au patrimoine féodal luxembourgeois. Le Musée des maquettes fait partie des musées Luxembourg, un réseau qui se distingue par un souci constant d'amélioration des services proposés aux visiteurs et d'une professionnalisation des conditions de travail.

Dans un objectif de mise en réseau et d'harmonisation avec l'identité culturelle de la ville de Clervaux, il a été décidé de réanimer et revitaliser la brasserie du château, élément incontournable de ce joyau de notre patrimoine féodal. Le concept de réaménagement de la brasserie, en relation avec l'exposition «Family of Man» d'Edward Steichen, est contemporain, tout en respectant et en conservant le caractère et l'âme du site féodal.

Inauguration du nouveau Centre de production et de création artistique Bananefabrik par Octavie Modert et Claude Wiseler

11 septembre 2011

Le nouveau Centre de production et de création artistique Bananefabrik, ancien dépôt pour fruits et légumes à Bonnevoie, a célébré son ouverture officielle le 11 septembre 2011 en présence des ministres Octavie Modert et Claude Wiseler avec un programme artistique savoureux autour du thème de la banane.

Sur l'initiative de l'ASBL États d'urgence, un collectif d'artistes, et grâce aux interventions con-

jointes de la ministre de la Culture ainsi que du ministre du Développement durable et des Infrastructures, un lieu désaffecté a pu être transformé en un espace artistique unique: centre de création, de rencontre, d'échange et de formation ouvert à toutes formes d'expression artistique du spectacle vivant.

Plateforme de rencontre et d'échange, la Banannefabrik va à l'encontre du public, une stratégie ayant déjà connu du succès à l'occasion de Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture 2007, où la Banannefabrik a accueilli Dance Palace. Cinq institutions culturelles luxembourgeoises occupent désormais les lieux et forment le Centre de production et de création artistique Banannefabrik: le centre de création chorégraphique luxembourgeois Trois C-L, l'association d'artistes Maskénada, les administrations du Théâtre des casemates et du Théâtre du Centaure ainsi que la Theaterfederatioun.

Dans leurs discours d'ouverture respectifs, Octavie Modert et Claude Wiseler ont souligné leur bonne collaboration sur ce projet s'inscrivant dans une politique conséquente de réaffectation de lieux. À une architecture contemporaine sachant s'effacer tout en préservant l'authenticité du lieu et s'intégrant parfaitement dans le quartier, s'ajoute un concept artistique unique dans la Grande Région, qui reflète les efforts inlassables en matière de politique culturelle: soutenir l'excellence et la renommée internationale de nos artistes, faire reconnaître la culture en tant que vecteur d'intégration et élément essentiel de la cohésion

sociale, œuvrer pour affirmer le rôle de cheville ouvrière du secteur des arts du spectacle en matière de création contemporaine au niveau de la Grande Région et au-delà.

Journées du patrimoine 2011

12 septembre 2011

Le 12 septembre 2011, la ministre de la Culture, Octavie Modert, a présenté en présence des directeurs du Service des sites et monuments nationaux et du Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster le programme des Journées du patrimoine 2011.

Les Journées du patrimoine, qui auront lieu les 17 et 18 septembre 2011, sont l'occasion de présenter des biens culturels inédits et d'ou-

vrir exceptionnellement les portes d'édifices historiques normalement inaccessibles au public:

- le château et le parc d'Ansembourg;
- le château de Beaufort;
- le moulin de Beckerich;
- le château de Brandenburg;
- la chapelle Loretto et l'ermitage de Clervaux;
- l'ancienne abbaye bénédictine – Lycée classique d'Echternach;
- l'église Saint-Martin de Junglinster;
- le château de Larochette avec accès aux caves de la maison de Hombourg;
- les ardoisières de Martelange;
- la gare de Noertzange;
- la Maison forestière de Stafelter;
- la Maison Victor Hugo à Vianden;
- l'église de Walferdange;
- de même que des maisons récemment restaurées dans le respect du patrimoine bâti et de l'efficacité énergétique.



Maison Victor Hugo à Vianden (© Christof Weber/SIP)

Instaurées en 1991 à l'initiative du Conseil de l'Europe, les Journées du patrimoine sont organisées dans une cinquantaine de pays. Elles ont pour but de sensibiliser davantage les citoyens européens à la richesse et à la diversité culturelles de l'Europe.

Le thème choisi pour 2011

Chaque année, les manifestations sont organisées autour d'un thème spécial. L'édition 2011 est placée sous le thème de Romantisme, (R)évolution et Littérature. Par ce thème, le gouvernement souhaite mettre en valeur le patrimoine féodal du Luxembourg: les grands auteurs et les édifices historiques.

Présentation du rapport annuel 2010 du Fonds national de soutien à la production audiovisuelle

6 octobre 2011

Le 6 octobre 2011, le ministre des Communications et des Médias, François Biltgen, et la ministre de la Culture, Octavie Modert, ont présenté le rapport annuel 2010 du Fonds national de soutien à la production audiovisuelle. À cette occasion, les deux ministres ont également abordé les perspectives pour 2011 et 2012.

Octavie Modert a tout d'abord dressé le bilan de l'année 2010 du Fonds national de soutien à la production audiovisuelle. Elle a expliqué que 23 projets audiovisuels avaient bénéficié d'une aide financière sélective pour un montant total de 4 684 497 euros, dont

192 000 euros pour l'écriture et/ou le développement, et 4 492 497 euros pour la production. Dix-sept projets ont trouvé un complément de financement à travers le régime des certificats d'investissement audiovisuel pour un montant net de 9 507 926 euros.

Durant l'année écoulée, le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle a accordé des subventions au secteur pour un montant de 34 467 euros ainsi que des aides à la promotion pour un montant de 86 000 euros.

La ministre de la Culture a mis en exergue l'importance d'appuyer la création culturelle et de guider les jeunes créateurs dans leurs démarches artistiques. «L'objectif n'est pas uniquement d'appuyer les cinéastes financièrement, mais il s'agit également de les orienter, de les encadrer afin de maximiser la qualité et la professionnalisation

des projets», a-t-elle tenu à souligner. Octavie Modert a en outre attiré l'attention sur les nouvelles initiatives qu'elle a prises en 2011 avec le Centre national de l'audiovisuel pour mieux encadrer et former les jeunes réalisateurs. Elle a expliqué que l'objectif était de proposer des formations très ponctuelles et ciblées sur la demande.

François Biltgen, de son côté, a rappelé le succès qu'a rencontré la première édition du festival Discovery Zone grâce à la participation des professionnels luxembourgeois. Il a annoncé que la 5^e édition du Lëtzebuerger Filmpräis, cérémonie qui célèbre les meilleures contributions artistiques, aura lieu en mars 2012 et sera clôturée par le festival Discovery Zone.

François Biltgen a par ailleurs informé que le gouvernement luxembourgeois avait décidé d'abolir au fur et à mesure le régime des



Octavie Modert, ministre de la Culture, et François Biltgen, ministre des Communications et des Médias, lors de la présentation du rapport 2010 du Fonds national de soutien à la production audiovisuelle (© SIP)

certificats d'investissements audiovisuels, en arguant qu'ils «ne constituent plus une réponse adéquate au contexte actuel du marché. [...] Le soutien accordé au secteur à travers ce mécanisme fiscal sera dorénavant compensé par une augmentation de la dotation annuelle du Film Fund», a-t-il souligné.

«Devant une situation préjudiciable, nous avons, comme par le passé, réussi à réagir de manière rapide et constructive, ceci afin de garantir la continuité des activités du secteur et de son attractivité. Cette modification assurera la stabilité de notre industrie audiovisuelle», a commenté François Biltgen.

Travail d'information sur les métiers des arts et de la culture à la Foire de l'étudiant 2011

10-11 novembre 2011

Le ministère de la Culture se félicite de la participation de nombre de ses instituts culturels et d'autres institutions culturelles à la Foire de l'étudiant 2011, qui s'est déroulée du 10 au 11 novembre 2011. La participation du groupe Lëtzebuenger Online Dictionnaire (www.lod.lu) du ministère de la Culture, de la Bibliothèque nationale de Luxembourg, du Centre national de l'audiovisuel (CNA) et d'autres acteurs culturels, tels que D'Stater Muséeën, la Rockhal et le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle, soulignent la détermination du secteur culturel au Luxembourg de sensibiliser et d'informer les

jeunes sur les métiers des arts et de la culture.

La représentation des instituts culturels de l'État et du groupe lod.lu du ministère de la Culture par le biais d'un stand à la Foire de l'étudiant 2011 a permis notamment aux jeunes visiteurs de découvrir la diversité de certains métiers de la culture peu ou mal connus.

Ainsi, la Bibliothèque nationale de Luxembourg a conseillé les intéressés sur les différents parcours académiques internationaux possibles et a pu munir les étudiants de documents axés sur la spécificité de leurs centres d'intérêt. La présence de la Bibliothèque nationale de Luxembourg à la Foire de l'étudiant confirme les importantes missions de l'institution en sa qualité de plate-forme documentaire nationale à l'ère du numérique. La Bibliothèque nationale de Luxembourg a ainsi assuré la promotion du portail findit, anciennement bnu, portail donnant accès à la plus grande bibliothèque numérique du Luxembourg. www.findit.lu est un service offert par le consortium Luxembourg, dont la Bibliothèque nationale de Luxembourg assure la gestion. Le consortium, qui regroupe la Bibliothèque nationale de Luxembourg et l'Université du Luxembourg, auxquels se sont joints les trois centres de recherche publics (Lippmann, Tudor et Santé), offre aujourd'hui au public luxembourgeois environ 45 000 titres de revues et 40 000 livres numériques en texte intégral, couvrant tous les champs des savoirs.

Le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle et le CNA étaient présents pour la deuxième

fois consécutive à la Foire de l'étudiant avec un stand commun pour informer les jeunes sur les différentes opportunités professionnelles dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma au Luxembourg et les orienter vers les formations postsecondaires spécialisées en la matière. La distribution de la nouvelle brochure «Métiers de l'audiovisuel et du cinéma», éditée par le CNA, le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle et le Cedies, permettait de répondre aux demandes des étudiants. Une trentaine de jeunes se sont inscrits par la même occasion aux modules de formation organisés par le CNA, dont notamment la journée d'information sur les métiers du cinéma le 3 mars 2012 au Cercle-Cité (dans le cadre du Discovery Zone Film Festival). Les associations professionnelles de la production audiovisuelle comme l'ULPA (Union de la production audiovisuelle), l'ARS (Association des réalisateurs et des scénaristes), l'ALTA (Association luxembourgeoise des techniciens de l'audiovisuel) ainsi que actors.lu étaient également présents afin de faire part de leurs expériences aux jeunes visiteurs du stand.

Suite au grand succès rencontré lors de la Foire de printemps 2011, où le groupe Lëtzebuenger Online Dictionnaire du ministère de la Culture, en collaboration avec le Département des transports du ministère du Développement durable et des Infrastructures et avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, a présenté une version luxembourgeoise de l'épreuve théorique du permis de conduire, la même équipe a pu également toucher le jeune public à l'occasion

de la Foire de l'étudiant 2011. Deux jours durant, le stand du lod.lu n'a pas désempli, accueillant des centaines de personnes. Les jeunes gens ayant réussi sur place l'examen théorique sont repartis avec un petit cadeau gourmand, offert par le ministère du Développement durable et des Infrastructures. Ce grand succès montre que les travaux réalisés par le groupe lod.lu trouvent également un accueil favorable auprès des jeunes.

Des araignées, des hommes et des images uniques – les lauréats du Festival d'art vidéo D'Konschkëscht 2011

11 novembre 2011

En présence de la ministre de la Culture, Octavie Modert, Archipel ASBL, en partenariat avec le Centre national audiovisuel (CNA) de Dudelange, a accueilli le 11 novembre 2011 plus d'une centaine de spectateurs et participants de la Grande Région au Festival d'art vidéo D'Konschkëscht.

Le jury, composé de professionnels de l'audiovisuel, s'est concerté pour récompenser la meilleure vidéo d'art: «Après toute une après-midi de projections, de discussions et d'échanges, le jury a décidé de récompenser non pas une, mais trois vidéos parmi les vingt nommées, toutes réalisées par des artistes de la Grande Région», a déclaré le membre du jury Klaus Reeh (président du conseil d'administration, TUFA Trèves).

Les lauréats: une fable et une vidéo expérimentale

Le premier prix du Festival a été décerné à Frank Hansen pour sa vidéo *Mr. Knitty and the Cardboard House*. Cette fable de sept minutes, dont l'actrice principale est une vraie araignée, relate l'histoire d'une famille démunie. Les parents de Jack n'ont pas assez d'argent pour lui offrir un cadeau d'anniversaire, ils lui donnent une peluche nommée Mr. Knitty et lui bricolent une maison en carton. Dans cette maison, une araignée est née et commence à découvrir son monde.

Beryl Koltz (cinéaste, Luxembourg) et Nathalie Bachmann (artiste, Lorraine) justifient leur décision comme suit: «Nous avons apprécié cette vidéo grâce à son originalité, sa fraîcheur et sa poésie. On a été notamment touché par l'imaginaire suggéré dans le hors-champ du film.» Frank Hansen est intéressé par le cinéma depuis sa tendre enfance. Depuis plus de dix ans, l'informaticien collabore à KLM (Koler Movies Lëtzebuerg) sur de grandes et petites productions cinématographiques.

Thierry Besseling et sa vidéo expérimentale intitulée *Catharsis* ont reçu le deuxième prix du jury, attribué par Mert Akbal (artiste, Sarre), «à cause de sa chorégraphie exceptionnelle, ses métaphores convaincantes et sa réalisation inattendue d'une narration autobiographique». L'artiste, lui-même présent dans la vidéo, raconte son parcours de manière chorégraphique, rencontrant continuellement des personnes présentes dans sa vie réelle. Besseling habite et travaille au Luxembourg.

En 2009, il a obtenu un master en scénario de fictions, documentaires et réalisations à l'université Paris I-Sorbonne.

Mention spéciale du jury pour *Déshabitation*

À ces deux prix sponsorisés par ArcelorMittal a été ajouté un troisième avec mention spéciale, attribué à Zhenqian Huang, vidéaste diplômé né en Chine et vivant depuis 2004 en Lorraine.

Vito Labalestra, cinéaste autodidacte à Luxembourg, explique pourquoi cette vidéo intitulée *Déshabitation* a été mise en avant par le jury: «La vidéo se distingue par l'intelligence de sa narration, sa fluidité et la force énorme de son caractère visuel.» Elle parle de la démolition de l'habitat au lieu de naissance de l'artiste (à Canton, en Chine); entre réalité et fiction, Huang construit des panoramas uniques par des fragments d'images.

Attribution du Medienkunstpreis du Saarländischer Rundfunk

Le réseau D'Konschkëscht avait lui aussi des raisons de se réjouir: après un panégyrique par le critique d'art Rainer B. Schossig (Deutschlandfunk), le Medienkunstpreis a été attribué par Frank Johannsen, intendant radiodiffusion du Saarländischer Rundfunk.

En décernant ce prix, initié en 1999 par SR2 KulturRadio et le magazine télévisé «SR Kulturspiegel», le Saarländischer Rundfunk veut mettre en avant les médias audiovisuels dans l'art et la société ainsi que promouvoir et renforcer les

artistes et relais médias. Le président du Centre d'initiative et de gestion sectoriel Archipel ASBL, Romain Binsfeld, a eu l'honneur de recevoir une distinction pour le réseau D'Konschkëscht.

Le favori du public: le clip vidéo *The Key*

Le public a également eu l'occasion de choisir son favori du festival: il a été féru du clip vidéo *The Key* du cinéaste luxembourgeois Jeff Desom. Un *aftershow party* avec les DJ Mark Netty et Dr gonZo a permis à la fois de clôturer la cérémonie de remises de prix, mais aussi de faire la fête entre spectateurs, participants et organisateurs.

D'Konschkëscht

Le Festival d'art vidéo D'Konschkëscht 2011 était organisé par Archipel ASBL et le CNA. Le projet D'Konschkëscht (boîte à images), cofinancé de 2011 à 2013 par le Fonds européen de développement régional (FEDER) dans le cadre du programme Interreg IV A Grande Région, est un réseau qui promeut l'art vidéo dans la Grande Région par son Festival d'art vidéo, ayant lieu une fois par an, par les *workshops* d'art vidéo pour débutants et par la diffusion de vidéos dans des lieux publics par l'intermédiaire des Konschkëschten. Archipel ASBL, porteur du projet, met en œuvre D'Konschkëscht en étroite collaboration avec ses partenaires de la Grande Région: CIGL Esch (L), CNA (L), TUFA Trier (Rhénanie-Palatinat), Les Yeux de l'ouïe (Lorraine) et le Saarländisches Filmbüro (Sarre).

Mise en ligne du *Dictionnaire des auteurs luxembourgeois*

24 novembre 2011

La ministre de la Culture, Octavie Modert, et la directrice du Centre national de littérature, Germaine Goetzinger, ont donné une conférence de presse le 24 novembre 2011 à l'occasion de la mise en ligne du *Dictionnaire des auteurs luxembourgeois (Luxemburger Autorenlexikon)*.

Dès maintenant, une édition augmentée et bilingue de cet ouvrage de référence paru en langue allemande en 2007 et en langue française en 2010 est disponible sous www.autorenlexikon.lu, répondant ainsi aux exigences et aux attentes de la société d'information.

À tout moment et de partout, l'utilisateur pourra accéder gratuitement aux informations sur la vie et l'œuvre des auteurs qui, depuis 1815, ont marqué la vie littéraire au Luxembourg. La nouvelle base de données sur Internet sera facile à élargir et à tenir à jour. Elle offre de nombreux outils de recherche rapide ou avancée.

Le dictionnaire des auteurs luxembourgeois s'adresse à la fois au grand public et aux chercheurs spécialisés. Il présente un aperçu aussi complet que possible du champ littéraire luxembourgeois. Y sont répertoriés plus de 1 000 auteurs ainsi que quelque 6 000 œuvres en 12 langues. Pour chaque auteur, la base de données en ligne propose des indications biographiques, bibliographiques et

archivistiques, et place l'auteur en question dans le cadre plus élargi de l'histoire de la littérature. En outre, les articles contiennent des informations sur les prix littéraires, les traductions, les mises en musique ou adaptations audiovisuelles ainsi qu'une photo ou un portrait de l'auteur.

Europeana Licensing Framework: nouveau cadre légal du partage des métadonnées par Europeana

28 novembre 2011

La conférence de presse Europeana Licensing Framework a eu lieu en présence de la ministre de la Culture, Octavie Modert, le 28 novembre 2011. L'Europeana Licensing Framework définit le nouveau cadre légal du partage des métadonnées par Europeana, la grande bibliothèque numérique européenne. Ce cadre légal se compose de quatre éléments-clés:

- l'Europeana Data Exchange Agreement;
- le Creative Commons Zero Universal Public Domain Dedication et ses guidelines;
- les Europeana Terms for User Contributions;
- l'Europeana Data Model.

Ces éléments-clés sont présentés et expliqués dans la brochure informative présentée à l'occasion de la conférence de presse. L'Europeana Licensing Framework sera mis en place par Europeana à partir du 1^{er} janvier 2012.

Le volet des droits d'auteur du projet «Europeana Connect» (2009-2011), duquel résulte cette nouvelle publication, a été géré par la Bibliothèque nationale de Luxembourg, en collaboration avec Kennisland d'Amsterdam et l'Institute for Information Law de l'université d'Amsterdam.

L'évènement marque deux moments forts du contexte Europeana: l'aboutissement d'un projet commun et l'avènement d'un engagement futur pour une meilleure accessibilité du patrimoine culturel européen.

L'enjeu stratégique de l'Europeana Licensing Framework a été présenté par Octavie Modert, ministre de la Culture, Jill Cousins, directrice d'Europeana, Richard Swetenham, chef de service Access to Information à la Commission européenne, Patrick Peiffer, Workpackage leader de l'Europeana Licensing Framework et chef de la section du Consortium Luxembourg à la Bibliothèque nationale de Luxembourg, Paul Keller, chef de projet «senior» chez Kennisland.

La conférence a été ouverte par Octavie Modert, qui a exprimé son soutien au projet de bibliothèque numérique européenne Europeana que le ministère de la Culture et le gouvernement luxembourgeois encouragent dès ses débuts. Elle a également félicité la Bibliothèque nationale de Luxembourg pour sa contribution à ce projet européen et a réitéré son soutien au projet de numérisation de la Bibliothèque nationale de Luxembourg et des autres instituts culturels de l'État.

Elle a souligné que la maîtrise du défi numérique était un défi essentiel, non seulement pour le secteur public, mais aussi pour le secteur privé. Il s'agit d'un enjeu particulièrement important pour la compétitivité de tous les États européens. Elle a rappelé que le programme de gouvernement mobilisait des efforts accrus en faveur de la numérisation de masse et la mise en place d'une politique nationale d'archivage numérique. Par ailleurs, les activités numériques de la Bibliothèque nationale de Luxembourg font partie intégrante du programme de modernisation du Luxembourg dans le cadre de la stratégie Europe 2020.

Qu'est-ce qu'Europeana?

Europeana est la grande bibliothèque numérique européenne qui regroupe et donne accès à des œuvres numérisées par des bibliothèques, archives, archives audiovisuelles et musées européens. Europeana compte plus de 15 000 institutions collaboratrices telles que la Bibliothèque nationale de France, la British Library à Londres ou le Rijksmuseum à Amsterdam. Europeana permet au public de découvrir et d'explorer le patrimoine culturel et intellectuel de l'Europe. Europeana a été officiellement lancée en novembre 2008 par la Commission européenne, qui en assure une grande partie du financement.

La Bibliothèque nationale de Luxembourg et Europeana

La Bibliothèque nationale de Luxembourg était *workpackage leader* du volet «contrats et licences» d'Europeana dans le ca-

dre du projet «Europeana Connect» de 2009 à 2011.

Comme l'engagement de la Bibliothèque nationale de Luxembourg a été couronné de succès, la Fondation Europeana a demandé à cette même équipe de continuer à assurer le volet «propriété intellectuelle» dans le futur projet «Europeana Awareness» de 2012 à 2014.

Fin 2011, la Bibliothèque nationale de Luxembourg aura doublé ses objets numérisés disponibles dans Europeana de 20 000 à 40 000 fascicules de quotidiens. D'autres types de contenu y seront ajoutés ultérieurement.

Octavie Modert lance un appel au mécénat pour le secteur de l'art contemporain au Luxembourg

1^{er} décembre 2011

Dans le cadre de la conférence de presse sur la présentation de la nouvelle saison artistique 2012 du Musée d'art moderne Grand-Duc Jean (MUDAM), la ministre de la Culture, Octavie Modert, a souligné l'importance de l'art contemporain pour le développement culturel, social et économique du Luxembourg face aux défis du XXI^e siècle.

Dans notre société du savoir et de la connaissance, la création et l'innovation sont des moteurs de développement d'un pays, et le rôle de la culture dans les stratégies de développement y occupe une place de choix, car la création est source et vecteur d'innovation.

Le Luxembourg, dans sa volonté de positionnement international global, dépend largement du capital créatif et d'innovation de ses citoyens. Investir dans le développement de l'art contemporain est donc également un investissement dans la compétitivité durable du pays et une manière importante de répondre à des besoins culturels et sociaux de ce dernier.

Au cours de la conférence de presse au MUDAM, Octavie Modert a souligné l'importance d'investir dans la capacité d'innovation du pays en soutenant l'art contemporain au Luxembourg. Par la même occasion, elle a encouragé le MUDAM à développer de nouvelles formes de partenariat à l'égard des mécènes. Elle a estimé que, à l'instar du gouvernement, le secteur privé devrait reconnaître la force que représente la créativité et l'innovation et en soutenir la dynamique.

Octavie Modert a attiré l'attention sur l'opportunité, à côté du financement public, de dessiner des voies de financement novatrices et de développement. Elle n'a de ce fait pas hésité à s'engager dès la première heure pour la réalisation du projet «port franc», en l'inscrivant au programme gouvernemental, convaincue de son importance pour la promotion artistique et le positionnement du Luxembourg en tant que «hub créatif et culturel» en Europe. Véritable *art cluster* pour les galeries, artistes, salles de vente internationales et foires d'art internationales, un tel port franc permettra non seulement des collaborations singulières avec les musées, mais également la mise en œuvre de nouveaux moyens de financement et d'activité autour de

la culture. Une collaboration entre les institutions muséales et le port franc permettrait de développer l'activité de prêt d'œuvres d'art au Luxembourg. De nouveaux métiers et activités pourront ainsi se développer et s'établir au Luxembourg, qui pourrait de cette manière se positionner à moyen terme comme centre d'expertise international en matière d'art.

Octavie Modert a félicité le MUDAM pour sa programmation artistique de haut niveau et engagée par rapport à la valorisation et la promotion des artistes luxembourgeois, et la promotion de l'art contemporain en général.

Véritables pépinières pour jeunes talents, les structures d'art contemporain au Luxembourg bénéficient d'une grande renommée internationale et entretiennent des relations privilégiées avec des musées d'art contemporain les plus réputés de par le monde. Elles contribuent ainsi largement à la reconnaissance du Luxembourg en tant que centre artistique et créatif dans la Grande Région et en Europe.

DIALOGUE SOCIAL/ SYNDICATS

Réunion du gouvernement avec l'Union des entreprises luxembourgeoises

6 juillet 2011

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker et les ministres Luc Frieden, Mady Delvaux-Stehres, Mars Di Bartolomeo, Nicolas Schmit et Françoise Hetto-Gaasch ont rencontré le 6 juillet 2011 les représentants de l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) pour dresser un premier bilan de l'accord du 15 décembre 2010 entre le gouvernement et l'organisation patronale.

Fin décembre 2010, le gouvernement et l'UEL s'étaient mis d'accord sur une série de mesures afin d'améliorer la compétitivité de l'économie luxembourgeoise et de maintenir la création d'emplois au Luxembourg à un niveau élevé.

Gouvernement et patronat ont ainsi eu des échanges sur la situation économique du pays, la réforme du système de pension et la situation sur le marché de l'emploi. Le chômage des jeunes a aussi été évoqué, tout comme les adaptations relatives à la formation professionnelle. Dans ce contexte, le gouvernement a appelé le patronat à la création de plusieurs centaines de places supplémentaires pour apprentis.

Le gouvernement a en outre entendu les revendications du patronat concernant le système de l'indexation automatique des salaires. Le Premier ministre a dit à

ce sujet qu'il souhaitait encore rencontrer les organisations syndicales avant les vacances d'été et convoquer une nouvelle réunion tripartite en automne.

Rappelons qu'en septembre 2010, le gouvernement et les syndicats s'étaient mis d'accord pour ne pas procéder avant le 1^{er} octobre 2011 au versement de la prochaine tranche indiciaire et, au cas où une nouvelle tranche indiciaire devait s'appliquer par la suite endéans douze mois, de réunir de nouveau les organisations syndicales et patronales pour discuter s'il faut ou non procéder à un report.

Entrevue bipartite du gouvernement avec les organisations syndicales

13 juillet 2011

Après l'entrevue bipartite du gouvernement avec l'organisation patronale Union des entreprises luxembourgeoises (UEL), le Premier ministre Jean-Claude Juncker, le ministre des Finances, Luc Frieden, le ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, Mars Di Bartolomeo, et le ministre du Travail et de l'Emploi, Nicolas Schmit, ont rencontré le 13 juillet 2011 les représentants des organisations syndicales LCGB, OGBL et CGFP.

Gouvernement et syndicats ont eu un échange sur la situation économique du pays et notamment l'évolution des recettes de l'État, les planifications budgétaires pour 2012 et l'indexation automatique des salaires. Selon Jean-Claude Juncker, il importait pour le gou-

vernement de recueillir une «impression générale» des syndicats relative à ces sujets.

Concernant la reprise économique, le Premier ministre a dit à l'issue de la réunion que «l'enthousiasme du gouvernement n'est pas aussi grand que celui des syndicats», étant donné que la puissance économique du Luxembourg à la fin de l'année 2010 a été inférieure à celle de l'année 2008. Néanmoins, les perspectives pour 2011 peuvent inciter à l'optimisme, «même si la croissance au 1^{er} trimestre 2011 n'a été que de 0,1% au Luxembourg, contre 0,8% pour l'ensemble de la zone euro».

Cette évolution économique n'est pas sans incidence sur les recettes de l'État, a précisé Jean-Claude Juncker. «Contrairement à certaines affirmations, les recettes de l'État n'augmentent pas de manière exceptionnelle, mais au rythme de ce qui est prévu dans le budget 2011.» Alors que l'augmentation des recettes a été estimée à 13% dans le cadre du budget 2011, elles ont augmenté de 14,7% au cours des six premiers mois de l'année 2011. «L'évolution des recettes est donc supérieure à ce qui a été estimé – ce qui est bien –, mais elle n'est pas pour autant tellement meilleure que prévue.»

Concernant le projet de budget pour 2012, le Premier ministre compte réunir les partenaires sociaux dans le cadre d'une nouvelle réunion tripartite en septembre 2011. Il a rappelé dans ce contexte qu'un certain nombre de priorités avaient déjà été annoncées dans le cadre du discours sur l'état de la nation, comme la lutte contre

le chômage, la politique de l'emploi, l'augmentation du nombre des structures d'accueil pour enfants ou encore divers problèmes sociaux (lutte contre le décrochage scolaire, encadrement des enfants souffrant de troubles du comportement extrêmement graves, assistance éducative aux parents, situation des sans-abris).

Pour ce qui est de l'indexation des salaires, Jean-Claude Juncker a expliqué que la position des syndicats restait inchangée et que le gouvernement respectait son engagement de réunir le Comité de coordination tripartite au cas où une nouvelle tranche indiciaire (après celle d'octobre 2011) devait s'appliquer entre octobre 2011 et octobre 2012.

Au sujet de la demande des syndicats de supprimer la contribution de crise, introduite en 2010 dans le cadre des efforts du gouvernement visant à réduire le déficit des finances publiques, le Premier ministre a dit que «le gouvernement y réfléchit».

Répondant à la question d'un journaliste sur la situation générale des finances publiques, le Premier ministre a rappelé l'objectif du gouvernement de présenter un budget équilibré pour 2014.

Réunion du Comité de coordination tripartite

29 septembre 2011

Le Comité de coordination tripartite s'est réuni le 29 septembre 2011 sous la présidence du Premier

ministre Jean-Claude Juncker. Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, le ministre des Finances, Luc Frieden, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, et le ministre du Travail et de l'Emploi, Nicolas Schmit, ont également participé aux travaux qui ont porté essentiellement sur la situation économique, sociale et financière du pays.

Les directeurs de la Banque centrale du Luxembourg, du Statec et du Trésor ont ainsi présenté leur analyse de la situation. Les ministres de l'Économie, des Finances et du Travail se sont également prononcés sur la situation actuelle. Selon le Premier ministre Jean-Claude Juncker, qui s'est adressé à la presse à l'issue de la réunion, toutes les interventions ont montré que la situation économique avait tendance à se détériorer et que les perspectives de croissance pour 2011 et 2012 devraient être revues à la baisse. De plus, «la situation qui nous entoure nous pose aussi souci», a-t-il noté, avant d'ajouter que la situation dans la zone euro est «extrêmement grave». Dès lors, «la politique financière et budgétaire doit s'adapter à cette situation qui s'est aggravée», a-t-il dit. Et d'ajouter que le projet de budget pour 2012 en tiendrait compte.

Afin de soutenir la conjoncture, les partenaires sont d'accord pour maintenir les investissements de l'État à un niveau élevé. De plus, les instruments relatifs au marché de l'emploi et mis en place au début de la crise économique et financière, notamment les adaptations opérées sur le plan du chômage partiel, seront reconduits en 2012.



Réunion du Comité de coordination tripartite le 29 septembre (© SIP/Luc Defflorenne)

Après avoir souligné la bonne atmosphère qui a dominé les travaux de la Tripartite, Jean-Claude Juncker s'est réjoui du fait que les partenaires sociaux partagent l'analyse de la situation. «Personne ne peut contester qu'il y a effectivement une dégradation de la situation économique. Mais ceci ne veut pas dire que tout le monde en tire les mêmes conclusions. En tout cas, personne n'a dit aujourd'hui que nous nous trouvons dans une situation où il ne faut pas se faire de souci.» Quoiqu'il en soit, il ne faut pas profiter de cette situation difficile pour mener une politique d'austérité sociale radicale, averti Jean-Claude Juncker.

Bien que le sujet ne figurait pas au centre des discussions, l'indexation des salaires a également été abordée lors de la Tripartite

et chaque partenaire a exposé sa position. Jean-Claude Juncker a clairement signalé qu'il ne voulait pas de réunion tripartite consacrée uniquement à ce sujet. Selon lui, «ce sujet difficile ne peut pas être abordé de façon isolée, mais doit être analysé en prenant en compte le contexte économique dans son ensemble et notamment la compétitivité de l'économie». Au sujet de cette compétitivité, Jean-Claude Juncker a d'ailleurs dit qu'il y avait «nécessité d'agir».

Une nouvelle séance plénière de la Tripartite sera organisée fin octobre 2011. Entretemps, les ministres des Finances, de l'Économie et du Travail, de même que les ministres en charge de la Formation professionnelle et de la Famille se réuniront en groupes de travail plus restreints avec les partenaires sociaux.

Réunion du Comité de coordination tripartite

1^{er} décembre 2011

Les membres du gouvernement et les représentants des organisations syndicales et patronales se sont réunis le 1^{er} décembre 2011 sous la présidence du Premier ministre Jean-Claude Juncker pour une réunion du Comité de coordination tripartite. Au centre des discussions figuraient l'emploi et la situation sur le marché du travail luxembourgeois.

Le ministre du Travail et de l'Emploi, Nicolas Schmit, qui a expliqué que les partenaires sociaux s'étaient livrés à une analyse détaillée de la situation sur le marché de l'emploi, a déclaré après l'entrevue que «les avis ont divergé sur certains éléments de l'analyse». Il a néanmoins estimé «qu'une prise de conscience commune s'est profilée sur l'importance accrue de la question de l'emploi dans un contexte marqué par la crise de la dette publique dans la zone euro» et il s'est montré optimiste «qu'un consensus entre les partenaires sociaux pourra être dégagé».

Dans son analyse, la principale raison de la recrudescence du chômage au Luxembourg réside dans un problème de qualification et résulte de la spécificité du marché de l'emploi luxembourgeois qui se caractérise, d'une part, par un nombre important de nouvelles offres d'emploi et, d'autre part, par une hausse de personnes à la recherche d'un emploi.

Nicolas Schmit a précisé qu'un premier accord avait pu être dégagé

pour prolonger et flexibiliser davantage les conditions pour bénéficiaire du chômage partiel. Il s'est montré optimiste quant au fait qu'une position commune pourrait également être dégagée quant à la problématique des salariés plus âgés qui sont confrontés à beaucoup de difficultés pour rester sur le marché de l'emploi, voire pour réintégrer le marché de l'emploi après la perte d'un emploi.

Pour ce qui est du chômage des jeunes, Nicolas Schmit a annoncé «la tenue d'un groupe de travail qui tentera d'esquisser des propositions» et a lancé un appel aux «entreprises pour qu'elles contribuent à donner une réelle chance à ces jeunes».

Nicolas Schmit a enfin souligné le besoin de se pencher sur le fonctionnement du marché de l'emploi. Il a prôné la libération de certaines rigidités du marché et l'accroissement de la flexibilité. Il a cité la problématique des contrats à durée déterminée, des contrats «dont l'usage est juridiquement très encadré au Luxembourg», mais qui «constituent un levier important pour intégrer le marché de l'emploi».

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker a déclaré après la rencontre qu'il avait «offert 43 heures de discussion aux partenaires sociaux» pour entendre leurs revendications. Il a annoncé la tenue d'une rencontre avec les représentants syndicaux le 3 décembre 2011, suivie d'une rencontre avec les représentants patronaux le 5 ou 6 décembre 2011. Parallèlement, le ministre du Travail et de l'Emploi, Nicolas Schmit, mènera des con-

sultations avec les partenaires sociaux pour qu'une dernière réunion de la Tripartite puisse se dérouler le 15 ou 16 décembre 2011.

Réunion du Comité de coordination tripartite «sidérurgie»

14 décembre 2011

En septembre 2011, face aux difficultés conjoncturelles, le groupe ArcelorMittal a décidé de procéder à un réajustement des capacités de production en Europe. Au Luxembourg, ArcelorMittal a décidé d'arrêter temporairement les activités sidérurgiques sur les sites de Rodange et Schiffange au cours du dernier trimestre 2011.

L'aciérie électrique de Schiffange a été complètement mise à l'arrêt. L'activité à Rodange a été fortement réduite.

Lors de la réunion du Comité de coordination tripartite «sidérurgie» du 14 décembre 2011, le groupe ArcelorMittal a confirmé la continuation des mesures prises et le prolongement de l'arrêt provisoire jusqu'en mars 2012.

Afin de pouvoir faire face aux sureffectifs engendrés, gérés par ArcelorMittal dans le cadre de la cellule de reclassement (CDR), la nécessité de continuer l'application de mesures d'accompagnement sociales a été reconnue par les partenaires sociaux et le gouvernement.

Les partenaires sociaux ont dès lors convenu de prolonger les accords LUX 2011 de trois mois, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 2012.

Les mesures d'accompagnement sociales applicables dans le cadre du plan prolongé LUX 2011 sont celles du droit commun, notamment le régime de chômage, la pré-retraite ajustement ou encore le prêt temporaire de main-d'œuvre. Les personnes en sureffectif inscrites en CDR seront également dirigées vers des postes vacants sur d'autres sites ou entités du groupe, ou affectées à des travaux de fortune.

Les parties se sont engagées à mettre en œuvre tous leurs efforts afin de terminer l'élaboration du futur plan industriel avant le 31 mars 2012, rendez-vous de la prochaine réunion du Comité de coordination tripartite «sidérurgie».

Intervention de Jean-Claude Juncker à la Chambre des députés: «Avec ou sans Tripartite, les décisions seront prises cette semaine»

14 décembre 2011

En date du 14 décembre 2011, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a répondu (page 390) en séance plénière de la Chambre des députés à une question urgente du député Fernand Etgen concernant la position du gouvernement à l'égard de l'annonce des syndicats de ne pas participer à la prochaine réunion du Comité de coordination tripartite, fixée au 16 décembre 2011, au cas où les

organisations patronales ne renonceraient pas à leurs revendications.

Le Premier ministre a tout d'abord indiqué qu'il avait amplement discuté avec les organisations patronales et syndicales depuis le dernier rendez-vous de la Tripartite. «Ces discussions m'ont permis de déterminer les points sur lesquels on peut trouver un accord ainsi que les points sur lesquels on ne pourra pas s'accorder.»

Selon le Premier ministre, les syndicats lui ont signalé qu'ils avaient pu avancer dans les discussions avec le gouvernement, tandis que les organisations patronales «n'ont pas non plus déploré un manque de dialogue de la part du gouvernement». Soulignant que la situation actuelle ne le rendait guère optimiste, Jean-Claude Juncker a estimé qu'il s'agissait donc d'un conflit entre les syndicats et les organisations patronales.

Concernant les catalogues de revendications des uns et des autres, Jean-Claude Juncker a dit qu'il y avait des éléments avec lesquels le gouvernement pouvait être d'accord ainsi que des éléments avec lesquels il ne pouvait pas être d'accord. À l'adresse des syndicats, il a dit qu'aucune mesure ne pourrait être retenue si elle se traduisait par des dépenses budgétaires supplémentaires. Pour ce qui est des revendications des organisations patronales, comme l'accroissement de la flexibilité de certaines parties du droit du travail, le Premier ministre a noté qu'elles faisaient l'objet d'une réflexion de la part du gouvernement. Une désindexation du salaire social minimum ne pourra par contre pas être retenue.

En conclusion, le Premier ministre a dit: «Si nous ne parvenons pas à nous réunir dans le cadre de la Tripartite, nous ne pouvons pas discuter de ces revendications. Mais avec ou sans Tripartite, les décisions seront prises cette semaine. S'il n'y a pas de Tripartite, le Conseil de gouvernement prendra vendredi matin les décisions qui doivent être prises dans l'intérêt du pays.»

Présentation des décisions du Conseil de gouvernement pour répondre aux problèmes auxquels le pays est actuellement confronté

16 décembre 2011

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker a présenté le 16 décembre 2011 les décisions prises par le Conseil de gouvernement le même jour pour répondre aux problèmes auxquels le pays est actuellement confronté. Le 14 décembre 2011, il avait en effet annoncé que le gouvernement prendrait les décisions qui s'imposaient en cas d'annulation de la réunion du Comité de coordination tripartite.

Jean-Claude Juncker a d'abord regretté qu'il n'ait pas été possible de réunir les partenaires sociaux autour de la table du Comité de coordination tripartite. Malgré les entrevues intenses et bilatérales avec les représentants des syndicats et des organisations patronales au cours des semaines précédentes, «un accord au sein de la Tripartite n'a pas été possible», a-t-il dit, avant d'ajouter que la «Tripartite a la grippe». Néanmoins,

le Premier ministre refuse d'accepter que le dialogue social au Luxembourg touche à sa fin et a parlé d'un «désaccord temporaire entre les partenaires sociaux», avant d'appeler à la poursuite du dialogue social «à tous les niveaux».

Le gouvernement a décidé une modulation de l'indexation automatique des salaires. Pendant les trois années à venir – 2012, 2013 et 2014 –, il ne sera procédé qu'au paiement d'une seule tranche indiciaire par an. De plus, un intervalle de 12 mois devra être respecté entre chaque tranche. La tranche qui devait arriver en principe en mars 2012 sera reportée à octobre 2012. «Les prochaines tranches seront donc payées en octobre 2012, octobre 2013 et octobre 2014, dans l'hypothèse évidemment qu'une tranche incombera effectivement.» À partir de 2015, il est prévu de revenir au système normal, a dit le Premier ministre, qui refuse catégoriquement de renoncer au principe même de l'indexation automatique des salaires ou d'instaurer un moratoire tel que revendiqué par le patronat.

Cette modulation augmentera la prévisibilité au niveau de l'évolution des salaires pour les entreprises. De plus, le report de la prochaine tranche de mars à octobre 2012 engendrera des économies de 225 millions d'euros pour le secteur privé et de 50 millions d'euros pour l'État, a indiqué le Premier ministre.

Le gouvernement a en outre décidé de retirer l'alcool et le tabac du panier des produits, pris en considération pour le calcul de l'indexation. Pour ce qui est des produits pétroliers, à l'exception du mazout

de chauffage, le gouvernement a proposé d'instaurer un seuil à partir duquel l'augmentation des prix n'aurait plus d'effet sur l'indexation des salaires. Selon le Premier ministre, ce seuil devra faire l'objet de discussions avec les partenaires sociaux. Faute d'un accord, le gouvernement prendra une décision à ce sujet au plus tard en mars 2012.

À côté de la modulation de l'indexation des salaires, le gouvernement a décidé d'un ensemble de mesures sociales qui devront surtout bénéficier aux personnes les plus nécessiteuses. Une meilleure sélectivité sociale est le mot d'ordre du Premier ministre.

À l'instar de ce qu'il a fait en 2006, le gouvernement poursuivra une politique prudente au niveau de l'adaptation des prix administrés.

Concernant le prix de l'eau, le gouvernement est en faveur d'une gradation sociale dans toutes les communes et entamera les discussions y relatives avec le Syndicat des villes et communes luxembourgeoises (Syvicol).

Dans le cadre de ses efforts pour soutenir les familles aux revenus modestes, le gouvernement émettra, sur demande, des bons d'une valeur de 300 euros par enfant et par an pour l'achat de livres scolaires, ainsi qu'une prime unique de 500 euros par enfant et par an. Ces aides s'appliqueront par exemple à un couple avec deux enfants à charge âgés de 12 ans et plus, dont les revenus nets sont inférieurs à 32 000 euros par an.

Le gouvernement se déclare également en faveur de l'extension de la

nomenclature des actes médicaux remboursables par les caisses de maladie pour ce qui est des prestations dentaires onéreuses à partir du 1^{er} janvier 2013.

Dans le cadre du statut unique des salariés, le Premier ministre a rappelé que la surprime pour les cotisations des salariés en provenance de l'ancien statut d'ouvrier serait abaissée, ce qui devrait baisser la charge de cotisation des personnes concernées de 20 millions d'euros en 2012. La surprime, qui passera de 2,1% en 2011 à 1% en 2012, sera en outre abolie en 2013 au lieu de 2014, a annoncé Jean-Claude Juncker.



Jean-Claude Juncker présente les décisions du Conseil de gouvernement pour répondre aux problèmes auxquels le pays est confronté (© SIP/Zineb Ruppert)

Le gouvernement ne se ralliera pas aux revendications du patronat pour geler la progression du salaire social minimum. Celui-ci sera donc augmenté comme prévu à partir du 1^{er} janvier 2013. Par contre, le gouvernement est d'accord pour payer la partie du salaire qui dépasse le salaire social minimum en cas d'embauche par les entreprises d'une personne déclarée auprès de l'ADEM. Seule condition: un engagement ferme de la part du patronat pour que ces personnes puissent bénéficier d'un emploi durable.

Pour ce qui est du droit du travail, le gouvernement est prêt à discuter d'une flexibilité accrue et à faciliter la voie vers les contrats à durée déterminée dans certains cas, notamment pour les revenus élevés, même si le contrat à durée indéterminée devrait rester, aux yeux du Premier ministre, la relation contractuelle normale.

Concernant la durée de travail, le gouvernement comprend les revendications de certains secteurs et notamment de celui de la construction. Le Premier ministre a ainsi appelé les partenaires sociaux à se mettre d'accord sur cette question. Selon lui, le gouvernement est prêt à légiférer en cas de besoin.

Le gouvernement proposera en outre aux syndicats et aux organisations patronales de conclure un pacte pour l'emploi des travailleurs âgés, afin de maintenir ces derniers plus longtemps en activité.

Dans le domaine du logement, le gouvernement augmentera le nombre de logements subventionnés et surtout le nombre de logements sociaux en location.

Concernant les infrastructures pour les sans-abris, le gouvernement mettra en place quatre nouveaux centres régionaux afin d'augmenter le nombre de lits à leur disposition et de décentraliser l'offre.

ÉCONOMIE

Mission de prospection économique au Canada et aux États-Unis

4-13 juillet 2011

Le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, a effectué une mission de prospection économique au Canada et aux États-Unis d'Amérique du 4 au 13 juillet 2011.

La délégation, qui s'est rendue successivement à Montréal, Toronto, New York et Houston, a été rejointe par S.A.R. le Grand-Duc héritier à San Francisco pour la dernière étape de cette mission pendant laquelle des réunions avec plusieurs dirigeants d'entreprises manifestant un intérêt pour le Luxembourg ont eu lieu.

Jeannot Krecké a présenté les avantages du site luxembourgeois comme lieu d'implantation et d'accès aux marchés européens à plusieurs sociétés actives dans les secteurs des technologies de la santé, des technologies de l'information et de la communication (TIC), de la sous-traitance automobile et des matières plastiques.

Afin de soigner les bonnes relations avec un certain nombre d'entre-

prises américaines déjà établies au Luxembourg, la délégation luxembourgeoise a rendu visite aux directions générales de Husky, Biocardel, eBay et PayPal.

Lors de l'escale à San Francisco, S.A.R. le Grand-Duc héritier et le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur ont rendu visite à l'accélérateur d'entreprises Plug and Play Tech Center, avec lequel le gouvernement vient de conclure un partenariat afin d'aider les jeunes entreprises technologiques et innovantes du Grand-Duché à accéder au marché américain.

Jeannot Krecké au Monaco Yacht Show

23-24 septembre 2011

Les 23 et 24 septembre 2011, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, a effectué une visite au Monaco Yacht Show, salon phare de la grande plaisance commerciale qui a réuni du 21 au 24 septembre plus de 500 sociétés reconnues par les professionnels du marché pour y présenter leurs services et produits de qualité.

La grande plaisance fait partie intégrante du secteur maritime luxembourgeois et, de par les interactions commerciales avec d'autres secteurs économiques, s'intègre parfaitement à la politique de diversification économique poursuivie par le gouvernement.

Ceci est notamment illustré par la diversité des dix entreprises luxembourgeoises participant au

stand commun coordonné par le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur. À côté d'entreprises maritimes traditionnelles (A7 Rent SA, GES Maritime SA, Luxembourg Marine Services LMS, That's It SA), d'autres secteurs comme les services financiers (Dexia Private Banking, Manaco SA, Société générale Bank & Trust), les communications (Astra Broadband Services SA), l'aviation (Luxaviation SA) et l'artisanat (Menuiserie Kraemer SARL) y étaient représentés.

Lors de la traditionnelle Journée luxembourgeoise, rendez-vous apprécié des différents acteurs du secteur, Jeannot Krecké a annoncé la sortie prochaine d'un nouveau règlement technique relatif aux navires de plaisance commerciale intégrant certains éléments de la Convention du travail maritime, dont les instruments de ratification ont été déposés le 20 septembre 2011 à l'Organisation internationale du travail à Genève.

Par ailleurs, le ministre a présenté le nouveau site Internet destiné à la promotion du secteur maritime luxembourgeois, www.maritime.lu.

Jeannot Krecké à l'Expo Real à Munich

6 octobre 2011

Le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, s'est rendu le 6 octobre 2011 à l'Expo Real à Munich.

Initiée en 1998, l'Expo Real s'est rapidement établie comme une plateforme incontournable pour les acteurs du secteur de l'immobilier. Ce salon a réuni cette année environ 1 610 exposants provenant de 34 pays.

Le Grand-Duché du Luxembourg était représenté par le biais d'un stand collectif qui était organisé par la Chambre de commerce. Onze sociétés étaient présentes sur le pavillon luxembourgeois, à savoir Agora, Grossfeld PAP SA, Groupe Guy Rollinger, Hochtief Luxembourg, LRI Invest, Property Partners, Reviva Capital, Sanne Group (Luxembourg) et Somaco – Findel Golf Office Park. L'Association luxembourgeoise des fonds d'investissement, le Campus Contern et Luxembourg for Finance agissaient comme sponsors de l'initiative.

Jeannot Krecké a profité de sa visite pour féliciter la société Agora ainsi que la société de développement Grossfeld PAP SA pour l'obtention d'un certificat pour leurs efforts fournis dans le domaine de la planification et de la construction durable remis par la Deutsche Gesellschaft für Nachhaltiges Bauen.

En outre, Jeannot Krecké a eu une entrevue avec le directeur de la Messe München, Eugen Egetenmeir.

ÉDUCATION/ FORMATION

Mady Delvaux-Stehres sur le statut de l'art dans la réforme du cycle supérieur de l'enseignement secondaire et secondaire classique

15 juillet 2011

Dans une réponse à une question parlementaire du député Marc Spautz du 13 juillet 2011, la ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Mady Delvaux-Stehres, a fourni des précisions sur le statut de l'enseignement artistique dans la réforme du cycle supérieur de l'enseignement secondaire et secondaire classique.

Mady Delvaux-Stehres est revenue tout d'abord sur les objectifs fondamentaux (préparer les jeunes aux études supérieures et leur transmettre une large culture générale) de la réorganisation des classes supérieures de l'enseignement postprimaire, en expliquant «qu'il s'agira de maintenir les points forts du système tout en remédiant aux désavantages qu'ils entraînent». Elle a ensuite expliqué qu'il s'agirait «d'implémenter un système plus flexible et une formation générale plus étendue en même temps qu'une spécialisation exigeante qui permettra aux élèves d'acquérir des connaissances et compétences approfondies dans certaines matières».

En se référant à un complément au document d'orientation qui a été présenté en avril 2011 aux acteurs scolaires dans le cadre de la réforme des classes supérieures



de l'enseignement secondaire dit «classique», Mady Delvaux-Stehres a précisé que la nouvelle structure de la grille horaire des classes de 2^e et 1^{re} se caractérisait par une subdivision en trois volets à l'intérieur desquels certaines matières sont obligatoires et d'autres au choix de l'élève:

- volet langues et mathématiques, où figurent les trois langues de base du système scolaire luxembourgeois (allemand, français et anglais) ainsi que les mathématiques;
- volet spécialisation, où sont regroupées les branches qui correspondent au profil de la dominante, au moins trois matières sont à choisir;
- volet formation générale, où figurent les branches qui ne font partie ni du volet spécialisation ni du volet langues et mathématiques, mais qui sont complémentaires, de façon à ce que chaque élève dispose d'une culture générale la plus étendue possible.

La ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle a expliqué que le système des nombreuses sections au sein desquelles il n'y avait pas de possibilités de choix serait abandonné au profit de deux dominantes avec un large éventail de choix de cours.

En comparant l'ancien système avec le nouveau, Mady Delvaux-Stehres a démontré que le nouveau système permettrait à un plus grand nombre d'élèves d'avoir accès à des cours de spécialisation et, à l'instar de l'ancien système des sections, de se préparer aux études supérieures en beaux-arts et en musique.

Pour illustrer ses propos, Mady Delvaux-Stehres a rappelé que l'ancien système avait permis à environ 10% des élèves inscrits en section artistique ou en section musicale de suivre des cours de spécialisation dans une de ces deux branches, tandis que le nouveau système permettrait à tous les élèves de la classe de 2^e de suivre des cours de spécialisation dans le domaine des arts. (En dominante «sciences humaines», les élèves pourront choisir en classe de 2^e jusqu'à neuf leçons de cours de spécialisation par semaine, et en dominante «sciences naturelles», ils pourront fréquenter trois leçons de cours de spécialisation en éducation artistique par semaine. En classe de 1^{re}, il s'agira de douze leçons en dominante «sciences humaines», voire de quatre leçons de spécialisation en éducation artistique en dominante «sciences naturelles».) Mady Delvaux-Stehres a ajouté que les élèves qui ne choisiraient pas de cours de spécialisation en éducation artistique ou musicale suivraient obligatoirement des cours relevant à la fois de l'éducation artistique et musicale dans le volet de la formation générale.

Mady Delvaux-Stehres a estimé enfin que l'augmentation des élèves ayant accès à des cours, soit de spécialisation, soit de formation générale dans le domaine des arts, «ne compromet aucune-ment le statut des arts au sein de l'école luxembourgeoise, et que, bien au contraire, elle permet de trouver un équilibre plus harmonieux entre une spécialisation choisie pour certains et une formation artistique de base pour les autres».

Conférence de presse de François Biltgen sur la rentrée académique

7 septembre 2011

Le 7 septembre 2011, François Biltgen, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a dressé au cours d'une conférence de presse un premier bilan de la mise en œuvre de la loi de 2010 sur les aides financières.

C'est avec satisfaction qu'il a constaté que le nombre de bénéficiaires de l'aide financière ne cessait de croître. Ainsi, pour l'année académique 2010/2011, quelque 4 700 étudiants de plus que l'année précédente ont pu bénéficier du financement étatique de leurs études supérieures. «Les étudiants apprécient la nouvelle aide qui est mise à leur disposition par l'État luxembourgeois et les chiffres montrent qu'ils en saisissent l'opportunité pour poursuivre des études supérieures», s'est félicité François Biltgen.

Pour ce qui est des pays d'études préférés des étudiants, il a été constaté que pour l'année académique 2010/2011, le Luxembourg avait ravi la première place à l'Allemagne. Par contre, fait constant, les villes universitaires les plus recherchées des étudiants luxembourgeois se situent, à quelques exceptions près, toutes dans un rayon de quelque 300 kilomètres autour de Luxembourg. Pour ce qui est des domaines d'étude, l'économie ainsi que les sciences humaines et sociales restent les matières de prédilection des étudiants.



Conférence de rentrée académique: (de g. à dr.) Dominique Faber du Cedies, François Biltgen, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Germain Dondelinger, premier conseiller de gouvernement au ministère de l'Éducation nationale (© Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)

François Biltgen a en outre annoncé que depuis le 1^{er} septembre 2011, l'aide financière pouvait être demandée intégralement par voie électronique, à l'aide de la signature électronique Luxtrust, via le guichet unique de l'État.

Il a aussi présenté les chiffres clés de l'enseignement supérieur luxembourgeois, à savoir les formations au brevet de technicien supérieur (BTS) et l'Université du Luxembourg. Ainsi, 14 formations au BTS sont proposées aux étudiants à partir de cette rentrée académique avec, comme nouvelle formation à partir de septembre 2011, le BTS de réseaux de télécommunications organisé par le Lycée technique d'Esch-sur-Alzette.

Pour ce qui est de l'Université du Luxembourg, François Biltgen a souligné que les chiffres présentés «témoignent du dynamisme et de la croissance de l'Université du Luxembourg». Il a constaté que le développement de l'Université était tel qu'elle était à même de démontrer qu'elle satisfaisait aux critères de performance retenus dans le contrat d'établissement pluriannuel 2010-2013, signé entre le gouvernement et l'université; ceci notamment pour la mobilité obligatoire des étudiants inscrits dans des formations *bachelor* qui bénéficient d'une reconnaissance de 28,7 crédits ECTS (unités du système européen de transfert et d'accumulation de crédits) en moyenne sur les 30 crédits possibles.

Rentrée scolaire 2011/2012: «Chancë ginn, Chancen notzen»

13 septembre 2011

La conférence de presse de la rentrée scolaire a eu lieu le 13 septembre 2011 dans le tout nouveau Lycée Bel-Val qui ouvre ses portes le 16 septembre.

Après le mot d'accueil de la directrice Astrid Schuller, la ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Mady Delvaux-Stehres, a rappelé le pourquoi du mouvement actuel des réformes: l'école luxembourgeoise doit s'adapter au XXI^e siècle. Elle se doit d'apporter aux jeunes la plus haute qualification possible et des compétences sociales indispensables, telles que l'autonomie et la possibilité de progresser, et ce, tout au long de la vie.

Si la société et les jeunes ont changé, c'est aussi le cas du métier d'enseignant, devenu beaucoup plus exigeant. Le travail en équipe dans les écoles et les lycées est l'une des réponses à ce défi, avec la formation continue, en forte croissance en 2010-2011.

Mady Delvaux-Stehres a commenté la devise de la rentrée 2011/2012: «Chancë ginn, Chancen notzen» (Créer et saisir des opportunités). En effet, si le système éducatif a pour mission d'offrir aux élèves et aux enseignants le meilleur cadre possible, chacun doit s'engager activement. La réorganisation des écoles fondamentales et des lycées, la concertation, le *coaching* proposé, les formations d'individus et

d'équipes: autant d'opportunités que le personnel de l'Éducation nationale peut saisir pour avancer dans la pratique.

Mady Delvaux-Stehres a également présenté les principaux chantiers 2011-2012. Les travaux du ministère viseront tout particulièrement à:

- consolider la réforme de l'enseignement fondamental en vigueur depuis 2009;
- généraliser la nouvelle formation professionnelle, mise en œuvre par étapes depuis 2010;
- préparer la réforme des lycées, suite logique de celle de l'enseignement fondamental.

François Biltgen rencontre les étudiants luxembourgeois à la REEL à Bruxelles

15 octobre 2011

Le 15 octobre 2011, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen, a assisté à la traditionnelle journée officielle de la Réunion européenne des étudiants luxembourgeois (REEL) qui s'est déroulée dans le cadre prestigieux de l'École royale militaire de Bruxelles. Comme à l'accoutumée, il a discuté à bâtons rompus avec les représentants de l'Association des cercles d'étudiants luxembourgeois (ACEL) et les nombreux étudiants présents dans l'auditoire.

En ouverture de la session, l'ACEL a dressé un bilan très positif de la première année de mise en œuvre de la nouvelle loi sur les aides financières de l'État pour études supérieures. François Biltgen s'en

est félicité: «L'engouement des étudiants pour la nouvelle aide financière me conforte et confirme que le choix fait par le gouvernement était le bon; je reste persuadé que c'est en donnant les moyens aux jeunes et en les responsabilisant que nous réussirons à augmenter le nombre de ceux qui entament et qui terminent avec succès des études supérieures.»

C'est l'orientation scolaire et professionnelle des lycéens qui a ensuite fait l'objet de débats. Les représentants de l'ACEL et le public ont surtout plaidé pour des séances d'orientation obligatoires, en groupe et individuelles, pendant les heures de cours, dans tous les lycées et lycées techniques et ce, à partir des classes de 9^e et de 5^e. François Biltgen a partagé ces considérations; il a aussi insisté sur la nécessité de faire connaître aux jeunes les réalités des différents métiers et il a plaidé pour une généralisation des stages en entreprise dans le contexte de l'enseignement secondaire.

Le troisième point mis à l'ordre du jour par l'ACEL avait trait au projet de loi modifiant la loi de 2003 sur l'Université du Luxembourg. Les représentants des étudiants ont noté avec satisfaction que ce projet de loi donnait une plus grande autonomie à l'université. Ils ont surtout approuvé la création d'une véritable délégation étudiante à l'Université du Luxembourg (UNILU). «La délégation étudiante de l'UNILU sera le porte-parole officiel des étudiants; c'est elle qui délèguera ses représentants aux différents conseils. Ce sera aussi cette délégation qui aura des responsabilités dans l'organisation et dans la gestion

de la future Maison de l'étudiant à Belval», a commenté François Biltgen.

Éducation spécialisée: le Luxembourg et la Communauté germanophone de Belgique coopèrent

17 octobre 2011

Le 17 octobre 2011, la ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Mady Delvaux-Stehres, a reçu le ministre de l'Enseignement commun, de la Formation et de l'Emploi de la Communauté germanophone de Belgique, Oliver Paasch, pour un échange sur les possibilités de coopération dans le domaine de l'éducation spécialisée.

Les deux ministres ont décidé de proposer à leurs enseignants une formation commune en éducation spécialisée. Organisée en collaboration avec la Hochschule für Heilpädagogik Zürich, cette formation de 230 à 300 heures donnera droit à 10 ECTS (unités du système européen de transfert et d'accumulation de crédits). Elle sera mise en œuvre par l'Institut de formation continue du Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (Script) pour le Luxembourg et la Haute École autonome de la Communauté germanophone de Belgique.

Les deux ministres ont profité de leur rencontre pour décider de la participation commune au programme GLOBE (Global Learning and Observations to Benefit the



Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, et Oliver Paasch, ministre de l'Enseignement commun, de la Formation et de l'Emploi de la Communauté germanophone de Belgique, entourés de collaborateurs de leurs ministères respectifs (© Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle)

Environnement) qui sensibilise les jeunes à l'environnement. Le Luxembourg sera représenté par trois enseignants et trois élèves. Cette participation s'inscrit dans le cadre du plan d'action «Éducation au développement durable».

Réforme du lycée: à l'écoute des jeunes

17 novembre 2011

Plus de 1 200 élèves ont répondu à l'invitation de la ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Mady Delvaux-Stehres, et ont eu un échange avec la ministre et ses collaborateurs au Forum Geesseknäppchen, sur le

projet de réforme du lycée en date du 17 novembre 2011.

Pendant plus de quatre heures, dans une ambiance animée, ouverte et constructive, Mady Delvaux-Stehres a répondu aux très nombreuses questions et interrogations des élèves.

Mady Delvaux-Stehres a réitéré sa volonté de dialogue avec tous les partenaires. Parce qu'il faut du temps pour expliquer et répondre aux préoccupations de chacun, la ministre et/ou ses collaborateurs se rendront dans les établissements scolaires à la demande des lycéens. Ils se sont également engagés à répondre à toutes les questions des jeunes sur le site www.reformelycee.lu, en ligne à

partir du 5 décembre 2011. La consultation officielle des jeunes va également continuer dans le cadre de la Conférence nationale des élèves et du Parlement des jeunes.

La concertation sur la proposition de l'avant-projet de loi débutera avec les parents d'élèves après sa publication le 5 décembre 2011. Elle se fera dans le cadre de réunions régionales des comités des parents des lycées.

ÉGALITÉ DES CHANCES

Françoise Hetto-Gaasch lance la nouvelle campagne de sensibilisation intitulée «megafamily»

19 octobre 2011

Le 19 octobre 2011, la ministre de l'Égalité des chances, Françoise Hetto-Gaasch, a donné le coup d'envoi d'une nouvelle campagne de sensibilisation intitulée «megafamily».

Au Luxembourg, l'inégalité salariale est de 10%, le taux d'emploi des femmes (57%) est inférieur à celui des hommes (73%) et il n'y a que 16% de femmes siégeant dans les conseils d'administration des entreprises. Ces données de l'enquête Comed et TNS ILRES de 2010 illustrent, selon Françoise Hetto-Gaasch, que l'égalité des femmes et des hommes est loin d'être atteinte au Luxembourg. «Les mentalités et l'organisation du monde du travail sont encore largement influencées par des schémas

Regard

sur les activités
gouvernementales

traditionnels. Alors que les hommes sont plus présents dans le monde du travail, les femmes s'occupent davantage de l'éducation des enfants», a-t-elle rappelé.

Pour contrer cette tendance, Françoise Hetto-Gaasch veut encourager, d'une part, les hommes à s'impliquer davantage dans la vie familiale, et, d'autre part, les femmes à s'engager davantage dans la vie professionnelle et politique. «Le gouvernement veut atteindre une représentation plus équilibrée des hommes et des femmes dans les domaines du travail, de la politique et de la famille», a-t-elle déclaré, en soulignant «qu'il ne s'agit pas d'inciter les femmes à se soulever contre les hommes, mais de mettre à profit la diversité des compétences des hommes et des femmes, qui sont complémentaires».

Pour sensibiliser à la dimension de l'égalité des femmes et des hommes, le ministère de l'Égalité des chances a lancé la campagne de sensibilisation «megafamily», qui s'inscrit dans une suite logique des campagnes de sensibilisation: «Ech si MEGA» (jeunes), «megapower» (la prise de décision) et «la violence domestique».

Son objectif est d'informer et de sensibiliser les familles et les couples à la dimension de l'égalité des femmes et des hommes dans la sphère familiale, en abordant notamment le sujet de la conciliation entre vie familiale et professionnelle. L'objectif poursuivi est de mobiliser également le grand public. «Le gouvernement adopte un rôle de coordination en informant et en sensibilisant le grand

public», a tenu à préciser Françoise Hetto-Gaasch, avant d'ajouter «que la participation de tous les acteurs est néanmoins nécessaire pour déboucher sur des résultats durables».

Site Internet megafamily

L'organisation du site s'articule autour de deux espaces: celui de la famille et celui des entreprises. La participation des utilisateurs est suscitée par l'apparition en tête de page d'un questionnaire permettant d'effectuer une autoévaluation. Tandis que les couples peuvent analyser si les tâches ménagères sont réparties équitablement au sein du couple en comparant les heures que chacun y consacre au quotidien, les chefs d'entreprise peuvent voir si leur entreprise est un environnement favorable à la dimension de l'égalité des femmes et des hommes.

Sous l'onglet «Coup de pouce», le navigateur trouve une liste exhaustive de prestataires pouvant aider les couples à mieux concilier vie familiale et professionnelle, et les chefs d'entreprise à se familiariser avec les différentes possibilités qui existent pour faciliter la vie de leurs salariés (listes des maisons relais, listes de baby-sitters, informations sur les congés extraordinaires, le congé d'accueil, le congé parental, etc.).

Dans la rubrique «Dossier», le navigateur peut approfondir ses connaissances sur un thème déterminé lié à l'égalité des chances.

À côté d'une rubrique dédiée aux actions positives, le site Internet comprend la rubrique «Votre témoignage nous intéresse», dans

laquelle le ministère encourage les chefs d'entreprise à envoyer des témoignages concernant les mesures de conciliation entre vie familiale et professionnelle pour les salariés.

Il s'agit d'un site évolutif qui sera alimenté au fur et à mesure avec de nouveaux articles et de nouvelles références.



Françoise Hetto-Gaasch présente l'étude «Bestandsaufnahme zur geschlechtsreflektierten Jungen- und Männerarbeit in Luxemburg»

9 novembre 2011

Le 9 novembre 2011, la ministre de l'Égalité des chances, Françoise Hetto-Gaasch, a présenté les conclusions d'une étude intitulée «Bestandsaufnahme zur geschlechtsreflektierten Jungen- und Männerarbeit in Luxemburg».

L'étude, commanditée par la ministre de l'Égalité des chances, a été menée entre décembre 2010

et juillet 2011 par la pédagogue diplômée Beate Stoff du Büro Plan B et les représentants de l'Initiativ fir Jongen a Männer, Alexander Kries et Georges Haan. L'objectif était d'identifier et d'analyser l'offre des services adaptés aux besoins d'écoute et d'aide des hommes.

«Si on effectue une analyse de la situation au Luxembourg, on constate rapidement qu'il existe une panoplie de services qui s'adressent aux femmes, mais qu'il existe très peu de prestataires qui offrent des services adaptés aux besoins des hommes en difficulté», a regretté Françoise Hetto-Gaasch en guise d'introduction. L'étude révèle que le Luxembourg compte une quarantaine de prestataires ou de projets ciblés sur les besoins des adolescents de sexe masculin et des hommes adultes. À côté de ces prestataires à orientation très spécialisée, il existe également une kyrielle de services accessibles aux hommes, mais qui ne sont pas spécifiquement ciblés sur le genre masculin. Le ministère de l'Égalité des chances a également pu constater qu'il existait une série de prestataires qui ont montré un intérêt marqué pour la thématique et souhaitent développer leur offre.

Parmi les 40 prestataires existant au Luxembourg, 18 proposent des services pour des adolescents de sexe masculin et 19 pour les hommes âgés. Même si le nombre de services est à peu près identique pour les deux catégories, force est de constater qu'une majorité d'offres individuelles s'adressent aux adolescents de sexe masculin. Les thèmes le plus souvent proposés aux adolescents de sexe masculin sont l'école, la formation,

la profession, le suivi de la violence, les conseils de vie, l'identité et la planification. Quant aux formations ciblées sur les hommes âgés, il s'agit des thèmes de la famille et de la violence.

Françoise Hetto-Gaasch a également souligné l'absence au Luxembourg d'un service doté d'une stratégie globale ciblée sur le genre masculin, tel qu'il existe pour le genre féminin.

Pour la ministre, les résultats de l'étude illustrent «qu'il existe au Luxembourg de bonnes dispositions pour développer les services adaptés aux besoins des hommes, mais qu'ils sont encore à leurs balbutiements». Pour étendre l'offre de services, le ministère de l'Égalité des chances veut miser davantage sur l'information et la sensibilisation, le développement de la formation continue, l'échange de bonnes pratiques ainsi que la coopération et l'interconnexion entre les différentes associations œuvrant dans le domaine des hommes.

ÉLECTIONS/ RÉFÉRENDUMS

Bilan final de la campagne de sensibilisation «Je peux voter»

26 septembre 2011

Le 26 septembre 2011, la ministre de la Famille et de l'Intégration, Marie-Josée Jacobs, et le ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, Jean-Marie Halsdorf, ont dressé le bilan final de la campagne d'in-

formation et de sensibilisation «Je peux voter», à l'attention des étrangers en vue de leur inscription sur les listes électorales.

Après avoir passé en revue les nombreux projets lancés dans la foulée de la campagne «Je peux voter», Marie-Josée Jacobs a tenu à remercier les nombreux partenaires et associations qui ont participé au succès et au bon déroulement de la campagne.

L'étude de la campagne de sensibilisation «Je peux voter» a été menée par le Centre d'étude et de formation interculturelles et sociales (CEFIS) sur demande de l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration (OLAI). Elle révèle que 30 937 personnes de nationalité étrangère se sont inscrites sur les listes électorales communales, soit un taux d'inscription «approché» de 16,9%. Pour les élections communales de 2005, ce taux était de 15%. À noter qu'il s'agit d'un taux approximatif calculé sur base de la population des étrangers âgés de 18 ans et plus, qui ne prend pas en considération la condition de la durée de résidence de cinq ans, donnée qui n'est pas disponible au niveau des communes.

Le taux d'inscription des ressortissants de l'Union européenne est de 18% (soit 28 341 personnes) et de 12% (2 596 personnes) pour les ressortissants non communautaires.

De grandes disparités peuvent être observées en analysant les résultats en fonction de la nationalité des personnes inscrites. Parmi les ressortissants communau-

Regard

sur les activités
gouvernementales

taires, force est de constater que les ressortissants néerlandais (taux d'inscription de 26%) sont les plus enclins à aller voter aux élections communales, suivis des Italiens (23%), des Autrichiens (21%) et des Allemands (20%).

Parmi les ressortissants non communautaires et les groupes nationaux comportant un électorat potentiel d'au moins 100 électeurs, la communauté péruvienne affiche avec 26% le taux d'inscription le plus élevé. Il faut en outre relever le taux d'inscription assez important et au-dessus de la moyenne nationale des ressortissants monténégrins (25%), bosniaques (18%) et de la «Yougoslavie» (17%). Marie-Josée Jacobs a également attiré l'attention sur la bonne progression du taux d'inscription des ressortissants cap-verdiens, qui est passé de 8% à 13% entre 2005 et 2011.

Les chiffres récoltés sur le taux d'inscription montrent que les femmes étrangères (17%) ont

davantage tendance à aller exprimer leur vote que les hommes (16%). Le phénomène pourrait s'expliquer par un plus fort ancrage des femmes étrangères à l'échelon communal.

La ventilation des résultats en fonction du type d'élection illustre que la participation des étrangers aux élections européennes est systématiquement inférieure à celle observée pour les élections communales.

Les facteurs sociodémographiques ont également une influence sur le taux de participation.

L'âge avancé est un facteur qui a une incidence positive sur le taux de participation des électeurs. Le taux d'inscription augmente sensiblement à partir de 45 ans pour atteindre un pic dans la tranche d'âge de 65 ans et plus (30%). La communauté portugaise constitue cependant une exception à cette règle. À la différence des

autres nationalités, le taux d'inscription des Portugais a tendance à diminuer fortement à partir de 65 ans.

Des variations apparaissent également lorsqu'on compare les données aux taux de participation ventilés par communes. En effet, ce taux varie selon les communes entre 10% et 43%. Les meilleurs résultats ont été enregistrés dans la commune de Reisdorf (43%), suivie de Tandel (32%), de Rosport (32%) et de Vianden (31%).

Quant aux actions de sensibilisation menées par les communes en matière de sensibilisation et d'information de leurs résidents de nationalité étrangère, l'étude montre que 109 communes ont mis en place au moins une action (94%), 81% des communes ont mis en place trois actions ou plus (70%) et 79 communes ont participé à la Journée nationale d'inscription (68%).

La campagne «Je peux voter» a mobilisé de nombreux partenaires et associations. Quinze projets ont été soutenus suite à deux appels à projets. Une formation de «multiplicateurs» a également eu lieu ainsi qu'une campagne médiatique. Il s'agit de la première campagne à être suivie par un comité composé à la fois de représentants des partis politiques, des syndicats, des associations œuvrant en faveur de l'intégration ainsi que de représentants des ministères de l'Intérieur, du Service information et presse du gouvernement et du ministère de la Famille et de l'Intégration/OLAI.



Marie-Josée Jacobs, ministre de la Famille et de l'Intégration, et Jean Halsdorf, ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, lors de la présentation du bilan final de la campagne de sensibilisation «Je peux voter» (© SIP)

ENTREPRISES/ COMMERCE/ INDUSTRIE/ ARTISANAT

Jean-Claude Juncker à la séance académique célébrant le 100^e anni- versaire de la sidérurgie luxembourgeoise

15 septembre 2011

Le 15 septembre 2011, la société ArcelorMittal a convié à une séance académique célébrant le 100^e anniversaire de la sidérurgie luxembourgeoise en présence de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, du Premier ministre Jean-Claude Juncker, d'une grande partie des membres du gouvernement et de nombreux acteurs issus du monde économique-politique.

Lors de son intervention (page 287), Jean-Claude Juncker a tout d'abord porté un regard sur les origines d'un développement industriel qui a connu une nette accélération avec l'établissement de la société ARBED au Luxembourg en 1911. Selon le Premier ministre, cette implantation est «entrée avec justesse dans les annales de l'Histoire comme étant le point de départ de l'essor de l'industrie sidérurgique au Luxembourg».

Jean-Claude Juncker a ensuite mis en exergue les apports de l'ARBED à l'économie luxembourgeoise, en soulignant que le destin du Luxembourg et de la sidérurgie étaient intrinsèquement liés: «Le Luxembourg doit beaucoup à la sidérurgie luxembourgeoise. Ses

apports, ses succès ont contribué au bien-être des Luxembourgeois. Mais, en revanche, la sidérurgie doit également beaucoup au Luxembourg.» «Lorsque l'ARBED allait bien, le pays allait également bien», a-t-il ajouté avant de poursuivre, en soulignant que cette interdépendance faisait que les «Luxembourgeois ont appréhendé la sidérurgie sous l'angle d'une quatrième couleur nationale».

Retracer ces 100 années fut également l'occasion de mettre en lumière les crises qui ont émaillé l'histoire de la sidérurgie luxembourgeoise, notamment les deux guerres mondiales et les restructurations douloureuses effectuées à la suite de la crise dans les années 1970 et 1980. Jean-Claude Juncker a rappelé les efforts consentis

dans ce contexte par la population luxembourgeoise pour redresser l'entreprise sidérurgique.

Jean-Claude Juncker a également tenu à rendre hommage à tous ceux qui ont durement travaillé durant le centenaire écoulé. «On peut être fier de ces travailleurs qui ont contribué à construire ce pays. Seul celui qui est familiarisé avec le passé et le futur est capable de cerner le présent», a-t-il ajouté.

«Belval n'est pas un lieu neutre», a-t-il finalement déclaré, en faisant référence au passé, au présent et à l'avenir. «Ce lieu a abrité la première aciérie, aujourd'hui on y produit toujours de l'acier et c'est également ici que se construit une nouvelle partie du Luxembourg.»



Le Premier ministre Jean-Claude Juncker lors de son intervention à la séance académique célébrant le 100^e anniversaire de la sidérurgie luxembourgeoise (© Sébastien Goossens)

Présentation d'un projet dans le domaine des énergies renouvelables de la société Kronospan Luxembourg SA

26 septembre 2011

Le 26 septembre 2011, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, a présenté le projet Ecogen conjointement avec les représentants des porteurs, Kronospan Luxembourg SA et Enovos Luxembourg SA, et en présence du bourgmestre de la commune de Sanem, Georges Engel.

Le projet Ecogen porte sur l'installation et l'exploitation d'une centrale de cogénération à biomasse (bois naturel non traité) sur le site de Kronospan Luxembourg SA à Sanem et qui sera la plus grande centrale de ce type au Luxembourg.

Une nouvelle société sera créée aux fins de la planification détaillée, de la mise en œuvre et de l'exploitation de la centrale. Le coût total du projet est chiffré à 33,5 millions d'euros. Le gouvernement soutient ce projet par les instruments prévus par la loi du 18 février 2010 relative à un régime d'aides à la protection de l'environnement et à l'utilisation rationnelle de ressources naturelles.

Il s'agit d'une unité de cogénération utilisant du bois non traité d'une puissance combustible de 23,3 MW. La puissance électrique installée sera de 5 MW et la production annuelle d'électricité, injectée dans le réseau électrique, s'élèvera à 38 GWh/a, soit l'équivalent



De g. à dr.: Gilles Breuer de Kronospan; Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur; Georges Engel, bourgmestre de la commune de Sanem; Daniel Christnach, responsable du Département énergies renouvelables d'Enovos
(© Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur)

de la consommation électrique annuelle de quelque 7 500 ménages au Luxembourg. Une quantité de chaleur de 108 GWh/a sera valorisée au sein de la production de panneaux de bois (OSB et MDF) de Kronospan et renforcera le caractère durable des produits de Kronospan.

L'installation permettra de valoriser annuellement quelque 40 000 tonnes de biomasse sous forme de bois non traité et de réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) de 54 500 tonnes par an par le biais de la substitution d'énergies renouvelables par les énergies fossiles.

L'objectif national d'une couverture de 11% d'énergies renouvelables de la consommation d'énergie nationale en 2020 est précisé par le

Plan d'action national en matière d'énergies renouvelables, qui présente, entre autres, un objectif à réaliser sur le territoire national s'élevant à 2 034 GWh/a. Le projet Ecogen, opérationnel dès la fin 2013, pourra contribuer à cet objectif à raison de quelque 8,9% en 2020.

«Cet investissement s'inscrit parfaitement dans notre stratégie de développement et d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables en Europe», a souligné Daniel Christnach, responsable du Département énergies renouvelables d'Enovos Luxembourg.

Par le biais de ses participations à des centrales de production sur base d'énergies renouvelables au Luxembourg et à l'étranger, Enovos

dispose désormais d'une capacité de plus de 200 MW produisant chaque année 400 GWh d'électricité et de biogaz, évitant ainsi 190 000 tonnes de CO₂ par an.

«Le projet contribue à la fois à atteindre les objectifs du gouvernement en matière de développement et de diversification économiques, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et en matière d'augmentation de la production d'énergies renouvelables sur le territoire national», a souligné Jeannot Krecké.

La Centrale des bilans du Luxembourg

25 octobre 2011

Le 25 octobre 2011, le Statec (Institut national de la statistique et des études économiques) a présenté conjointement avec le ministre de la Justice et le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur le rôle et les avantages d'une Centrale des bilans du Luxembourg.

Lors de la conférence de presse, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, a brièvement retracé l'histoire de la centrale. Le ministre de la Justice, François Biltgen, a exposé le cadre légal qui entoure le dépôt électronique des comptes annuels.

Contexte

La loi du 19 décembre 2002 concernant le Registre de commerce et des sociétés ainsi que

la comptabilité et les comptes annuels prévoit la mise en place d'une Centrale des bilans auprès du Statec. La gestion d'une Centrale des bilans est aussi une des missions définies par la loi du 10 juillet 2011 portant organisation du Statec. Le rôle d'une telle centrale est d'abord de centraliser sous format électronique les informations comptables des entreprises – le bilan, le compte de pertes et profits ainsi que le solde des comptes d'un plan comptable normalisé (PCN) – et ensuite de diffuser cette information financière dans le respect des conditions de publication prévues par la loi.

Pour les entreprises, la Centrale des bilans éliminera les demandes d'informations redondantes des différentes administrations. À l'avenir, les entreprises ne déposeront qu'une seule fois leurs comptes annuels et ceci par une procédure électronique. Avec le solde des comptes du PCN, ceci conduira également à une réduction des données demandées et des questionnaires envoyés aux entreprises par les administrations. La Centrale des bilans se chargera de la diffusion de ces informations auprès des administrations et du public.

Pour les administrations telles que l'Administration de l'enregistrement et des domaines, l'Administration des contributions directes ou le Statec, la Centrale des bilans contribuera à l'allègement de leurs tâches par la mise à disposition de données électroniques. Ces informations seront plus fiables qu'aujourd'hui, car soumises à une série de contrôles arithmétiques et logiques, et elles seront informatiquement exploitables.

Le gouvernement soutient la mise en œuvre d'un important projet industriel: signature d'une convention avec Ampacet Luxembourg

1^{er} décembre 2011

Une convention portant sur un projet d'investissement a été signée le 1^{er} décembre 2011 entre le gouvernement, représenté par le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, et la société Ampacet Luxembourg SARL, représentée par son directeur général Giuseppe Giusto, en présence du bourgmestre de la ville de Dudelange, Alex Bodry.

Le gouvernement soutient Ampacet Luxembourg par le biais des mesures financières indiquées dans la loi du 15 juillet 2008 ayant pour objet le développement économique de certaines régions du pays.

Ampacet Luxembourg, entreprise nouvellement créée qui détiendra et gèrera le site de production au Luxembourg, prévoit un investissement initial d'un montant total d'environ 25 millions d'euros dans la zone industrielle Riedgen de Dudelange.

L'entreprise se portera acquéreur d'un hall industriel exploité jusqu'en 2009 par Husky Injection Molding Systems SA. Ce bâtiment est resté vide depuis la restructuration de Husky en 2009 et le gouvernement se félicite de voir une nouvelle activité industrielle d'envergure s'y implanter.

Ampacet Luxembourg installera dans ce hall industriel une impor-

Regard

sur les activités
gouvernementales

tante nouvelle ligne de production pour la fabrication de ses mélanges maîtres, représentant une augmentation de 60% de la capacité installée en Europe pour les gammes de produit concernées. Une cinquantaine de personnes additionnelles travailleront sur le site de production lorsqu'il sera opérationnel en continu. Ampacet Luxembourg a d'ores et déjà pris contact avec l'ADEM afin d'entamer le recrutement et la formation de ce personnel supplémentaire.

La société établira également à Dudelange un nouveau centre d'innovation qui sera mis à la disposition de ses clients. En outre, les quartiers généraux européens d'Ampacet actuellement situés à Windhof seront transférés dans les nouveaux locaux, ce qui représentera un effectif total de 125 personnes sur le site de Dudelange.

La décision d'implanter un site de production au Luxembourg fait

écho à la demande croissante en mélanges maîtres de la part des clients européens d'Ampacet. Grâce à l'envergure du site dans la zone industrielle Riedgen, Ampacet garde la possibilité d'installer des lignes de production supplémentaires dans l'usine luxembourgeoise en fonction de l'évolution de ses besoins au cours des prochaines années.

Cette nouvelle activité industrielle est créatrice de richesses et d'emplois; elle contribue en outre à la diversification de l'activité économique et industrielle du pays. L'implantation au Luxembourg du leader mondial dans le domaine des mélanges maîtres est une grande opportunité pour l'économie luxembourgeoise et le gouvernement se félicite de voir se réaliser un projet industriel aussi ambitieux à un moment où d'autres acteurs économiques préfèrent jouer la carte de la prudence.

Ampacet, dont la création remonte à 1937, est le leader mondial pour le développement, la production et la commercialisation de mélanges maîtres. La maison mère d'Ampacet, Ampacet Corporation, est un groupe américain spécialisé dans la production de mélanges maîtres pour l'industrie plastique.

Les mélanges maîtres sont utilisés dans la fabrication d'une grande variété de produits de consommation, notamment dans les domaines de l'alimentation, de la santé, de la construction, des infrastructures en général, etc. Le plastique fait aujourd'hui partie de notre vie quotidienne de manière irremplaçable, grâce à ses excellentes propriétés et à sa capacité d'adaptation à nos besoins. Les mélanges maîtres permettent de donner vie à la matière plastique en modifiant ses propriétés, ses qualités (résistance UV, protection des aliments, propriétés ignifuges, traçabilité, recyclabilité...) ou tout simplement en améliorant et façonnant à souhait ses propriétés esthétiques. Les produits phares d'Ampacet comprennent l'ensemble de la gamme avec des mélanges maîtres blancs et noirs, mais aussi une large palette de mélanges maîtres de couleur ainsi que des solutions additivées qui permettent d'adapter les propriétés du plastique à ses diverses utilisations spécifiques.

Outre ses implantations en Amérique du Nord, au Canada, en Amérique latine et en Asie-Pacifique, Ampacet dispose de plusieurs autres sites de production en Europe: Belgique, Italie, Royaume-Uni, Pologne et Russie.



Alex Bodry, bourgmestre de la Ville de Dudelange, Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, et Giuseppe Giusto, directeur général d'Ampacet Luxembourg SARL (© Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur)

Ampacet – dont le quartier général européen se trouve au Luxembourg – gère à partir de ce siège régional l'ensemble de ses activités pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique (EMEA) et fournit également une large gamme de services à ses diverses filiales et succursales européennes. En 2010, Ampacet Europe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de plus de 330 millions d'euros.

Innova, une entreprise du gaming, choisit le Luxembourg, qui se positionne dans ce secteur en pleine croissance

7 décembre 2011

Le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, et le ministre des Communications et des Médias, François Biltgen, ont annoncé lors d'une conférence de presse l'établissement au Luxembourg de la société Innova.

Innova, société d'origine russe, est spécialisée dans l'édition et la distribution de jeux en ligne multi-joueurs (MMO = massively multi-player online games). Elle dispose d'un portefeuille de jeux importants, tels qu'Aion, Lineage II, Atlantica Online et autres titres appréciés et joués par des invités du gaming, qu'elle opère via sa plateforme «4game» en Russie.

Dès à présent, Innova vise à adapter les jeux en ligne selon les besoins et les goûts des joueurs européens afin de prendre en compte notamment les différentes



*Gevork Sarkisyan, président directeur général d'Innova, Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, et François Biltgen, ministre des Communications et des Médias
(© Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur)*

langues utilisées en Europe. Elle a choisi le Luxembourg comme pays d'établissement à partir duquel elle veut désormais desservir le marché européen tant d'un point de vue commercial pour l'adaptation régionale que d'un point de vue technologique pour la *hosting* de ses serveurs européens. Elle commencera par le jeu «Lineage II: Goddess of Destruction», développé par la société coréenne NCSOFT.

Innova, en partenariat avec le développeur sud-coréen NCSOFT, un des développeurs de renom de jeux en ligne en Corée du Sud, vise à l'avenir à façonner le marché des jeux en ligne en Europe.

Jeannot Krecké a précisé que «si la diversification géographique de notre promotion était longtemps axée sur les États-Unis,

les efforts de promotion des TIC dans d'autres pays commencent désormais à avoir des retombées positives notamment en Russie et en Corée du Sud».

En améliorant l'infrastructure du réseau du marché local et en développant des services supplémentaires, tels que la plateforme globale «4game» ou le bouclier de sécurité «Frost», Innova amène les normes des services à un niveau sans précédent.

Après plusieurs années à la recherche de conditions taillées sur mesure et à la hauteur de leurs exigences dans le domaine des TIC, Innova a décidé non seulement de former une nouvelle société en Europe, mais de localiser les opérations réelles au Luxembourg.

Le PDG d'Innova, Gevork Sarkisyan, a déclaré qu'«Innova a fait le bon choix. Ce qui nous a convaincu, c'est le nombre d'initiatives du gouvernement luxembourgeois, tels que les réseaux de fibres optiques, l'éventail en centres de données hautement sécurisés, combinés aux avantages perçus par la situation géographique du pays et l'accès facile aux décideurs politiques, caractérisant le Luxembourg d'excellent endroit pour une entreprise provenant du secteur des TIC. En outre, la présence des leaders mondiaux comme Skype, PayPal et eBay n'est pas à sous-estimer».

François Biltgen a souhaité la bienvenue à Innova, en soulignant le dynamisme que «connaît actuellement le secteur des TIC au Luxembourg suite aux investissements dans les infrastructures selon les besoins de ces sociétés».

Jeannot Krecké a insisté sur le fait que «ce n'est pas uniquement le volet multiculturel permettant de décliner les jeux en fonction des différents marchés européens, mais un faisceau d'arguments qui a finalement convaincu Innova à venir au Luxembourg. La collaboration étroite entre les deux ministères, par des stratégies horizontales et des missions communes, a de nouveau porté ses fruits».

ENVIRONNEMENT

Marco Schank présente la campagne de sensibilisation relative au *littering*: «Keen Dreck op d'Strooss»

5 juillet 2011

Le 5 juillet 2011, le ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures, Marco Schank, a présenté la campagne de sensibilisation relative au *littering*: «Keen Dreck op d'Strooss».

En guise d'introduction, Marco Schank est brièvement revenu sur la définition de l'expression anglaise *littering*, en rappelant qu'elle «caractérise le dépôt inattendu de déchets en dehors des contenants réservés à cet effet. Il peut avoir lieu aussi bien dans la nature que sur le bord des routes ou dans des espaces publics».

Le *littering* est, d'après Marco Schank, un phénomène difficile à appréhender et qui ne saurait s'expliquer par l'absence de poubelles. Pour étayer ses propos, il a précisé que plus de 50% des actes de *littering* se situent à moins de 5 mètres d'une poubelle et 10% à moins d'un mètre d'une poubelle. Le ministre délégué a donc conclu que le *littering* ne pouvait pas être résolu uniquement par l'introduction de plus de poubelles ou par des nettoyages plus fréquents.

Pour illustrer l'ampleur du phénomène, Marco Schank a présenté les résultats d'une étude sur le *littering* réalisée par la société Éco-Conseil sur demande de l'Administration de l'environnement, en collaboration avec l'Administration des ponts et chaussées. L'enquête se base à la fois sur les données recensées par 66 communes luxembourgeoises lors de leurs actions Aktioun Ouschterbotz ou Aktioun Fréijoersbotz ainsi que sur



© Ministère du Développement durable et des Infrastructures

une analyse effectuée le long des routes nationales et des autoroutes.

Les résultats révèlent que 0,2 à 2,5 tonnes de déchets ont été collectées par commune et que le volume de déchets par kilomètre le long des routes nationales atteint 89 kilogrammes, voire 309 kilogrammes par kilomètre le long des autoroutes. Le coût annuel pour le nettoyage le long des routes nationales et des autoroutes est estimé à 996 000 euros, a ajouté Marco Schank, et ce, sans prendre en compte le nettoyage effectué par les services communaux.

La plupart des déchets collectés sont des emballages. Quant à la nature des déchets, 49% sont en plastique et 18% en métal (dont 50% sont des canettes de bière et des alcopops). Les boîtes de cigarettes prédominent dans la catégorie des emballages composites.

Pour combattre ce phénomène qui semble s'aggraver avec l'essor du *convenience food*, le ministère du Développement durable et des Infrastructures a lancé la campagne de sensibilisation relative au *littering*: «Keen Dreck op d'Strooss».

Marco Schank a expliqué que l'objectif de cette campagne était de sensibiliser les utilisateurs des réseaux routiers au *littering* et de les encourager à adopter une attitude plus respectueuse de l'environnement. La campagne a été réalisée en coopération avec la Sécurité routière, l'Automobile Club Luxembourg, la Société nationale de contrôle technique et le Syvicol.

La campagne comprend de l'affichage sur les autoroutes et les

routes nationales, à l'intérieur des autobus, dans les lieux publics et sur les bus, ainsi que des concours de jeux et une installation (cage en plexi contenant 12 m³ de déchets) sur l'aire de Berchem.

FAMILLE

Marie-Josée Jacobs au sujet des plaintes concernant l'accueil dans les crèches

2 août 2011

Dans sa réponse à une question parlementaire du député Jean Colombera concernant les crèches, la ministre de la Famille et de l'Intégration, Marie-Josée Jacobs, a expliqué que l'augmentation à hauteur de 34% de l'offre des places en services d'éducation et d'accueil pour enfants de 0 à 12 ans entre 2009 et 2010 s'était accompagnée d'une augmentation de plaintes relatives à ces structures.

Marie-Josée Jacobs a informé que le gouvernement avait reçu 17 plaintes pour le 1^{er} semestre de l'année 2011 concernant l'alimentation, le ratio d'encadrement (nombre d'enfants par professionnel) ou la facturation.

Procédure au niveau des parents souhaitant porter plainte

La ministre de la Famille et de l'Intégration a expliqué que les parents souhaitant déposer une plainte pouvaient s'adresser à la direction ou au propriétaire de la crèche commerciale. Au-delà de ce type de recours, les parents ont égale-

ment la possibilité de contacter la cellule Plainte et réclamation du Service conciliation vie familiale-vie professionnelle du ministère de la Famille et de l'Intégration, qui assure le suivi des plaintes.

Marie-Josée Jacobs a souligné que des visites d'inspection étaient organisées par les agents du ministère pour déterminer les mesures à prendre en fonction de la gravité de la situation.

En cas de risque imminent pour la santé physique ou morale de l'utilisateur d'un service, le ministre compétent ou le fonctionnaire délégué à cet effet peut prendre toute mesure appropriée ou saisir l'autorité compétente en vue de la protection de l'utilisateur concerné. S'il s'agit d'une situation portant atteinte à la santé physique ou psychique d'un enfant, le plaignant est informé de la possibilité de déposer une plainte auprès de la police. Parallèlement, une visite d'inspection est organisée par les agents du ministère, si nécessaire en collaboration avec la police ou tout autre service concerné.

Au cas où la plainte avait trait à une situation où les conditions légales ou réglementaires ne seraient pas ou plus remplies, le ministre a la possibilité de prendre une décision de refus ou de retrait de l'agrément en vertu d'un arrêté dûment motivé. Dans ce cas, une mise en demeure sera prononcée. Pendant la période de mise en demeure, la structure a la possibilité de se conformer aux exigences de la loi. En cas de non-respect, l'agrément peut lui être retiré.

Démarches faites au niveau du ministère consécutives au dépôt d'une plainte

Marie-Josée Jacobs a expliqué que les parents pouvaient vérifier dans le *Mémorial* tout retrait d'agrément et obtenir sur demande expresse des renseignements généraux concernant les retraits. Marie-Josée Jacobs a rappelé que plusieurs mises en demeure avaient été prononcées depuis 2001 à l'égard d'infrastructures non conformes au règlement en vigueur, dans le cas d'une gestion irresponsable de la nutrition des enfants ou du nombre d'enfants accueillis dépassant le nombre d'enfants agréés. Marie-Josée Jacobs a précisé par ailleurs qu'un suivi régulier des crèches conventionnées existait sous forme de réunions d'échange et d'information ayant lieu trimestriellement et que les conditions d'agrément étaient vérifiées régulièrement.

Mesures du gouvernement pour assurer la qualité de l'accueil des enfants

Marie-Josée Jacobs a souligné par ailleurs que des efforts étaient entrepris pour améliorer la qualité des services d'éducation et d'accueil des enfants, grâce à:

- la publication d'une liste actualisée de tous les services d'éducation et d'accueil agréés sur le site du ministère de la Famille;
- la mise en place d'un portail accueil enfance qui permet aux parents de se renseigner sur l'offre des crèches commerciales (www.kannerbetreuung.lu);
- l'élaboration, en collaboration avec l'Université du Luxembourg, des experts internationaux ainsi que des communes et des

organisations œuvrant dans ce domaine, d'un cadre de référence national qui précise les objectifs d'une éducation de qualité;

- la publication d'un manuel sur l'assurance de qualité: *Pädagogische Qualität von Anfang an. Leitfäden für Fachkräfte zur Konzeptentwicklung in Kinderbetreuungssstrukturen*;
- la mise en place du site www.enfancejeunesse.lu fournissant une vue d'ensemble de la formation continue et s'adressant au personnel de l'éducation non formelle des enfants et des jeunes;
- la mise en valeur et la publication des «modèles de bonne pratique».

Un nouveau cadre légal pour l'aide aux enfants en détresse et pour les familles

4 octobre 2011

Le 4 octobre 2011, la ministre de la Famille et de l'Intégration, Marie-Josée Jacobs, a tenu une conférence de presse au sujet du nouveau cadre légal pour l'aide aux enfants en difficulté ou en détresse et pour leurs familles.

La loi du 16 décembre 2008 relative à l'aide à l'enfance et à la famille avait introduit un nouveau cadre légal pour l'aide aux enfants en difficulté ou en détresse et pour leurs familles. Elle a créé un droit à la demande d'aide psychosociale. Cette loi a mis l'accent sur la prévention et la prise en charge précoce de situations de détresse. La mise en œuvre de la loi est dorénavant confiée à l'Office national de l'enfance (ONE), administration

publique du ministère de la Famille et de l'Intégration créée suite à la mise en vigueur de la loi du 16 décembre 2008.

Avec la mise en vigueur de la loi et des règlements grand-ducaux du 17 août 2011, l'Office national de l'enfance a pris ses fonctions définitives et vise à garantir l'aide et la qualité de l'aide prestée en faveur d'un enfant et de sa famille. Ses principales missions sont:

- examiner toute demande d'aide quant à son éligibilité dans le cadre de la loi ONE;
- vérifier pour toute demande d'aide la nécessité de désigner un service de coordination du projet d'intervention;
- valider tous les projets d'intervention;
- financer les prestations d'aide prévues par les projets d'intervention ainsi que la prestation d'orientation, d'évaluation et de coordination attribuée au coordinateur du projet d'intervention;
- fonctionner comme guichet unique pour l'information et l'orientation des usagers et des prestataires d'aide s'adressant à lui;
- gérer la banque de données à caractère personnel prévue par l'article 7 de la loi;
- dresser chaque semestre la liste des enfants vivant au Luxembourg, qui aux dates des 1^{er} avril et 1^{er} octobre sont accueillis ou placés en institution ou en famille d'accueil au Luxembourg ou à l'étranger.

L'intervention de la loi ONE est guidée par le souci constant de la meilleure adéquation entre les besoins de l'enfant et de la famille et les interventions proposées.

FESTIVITÉS/ COMMÉMORATIONS

Journée de la commémoration nationale 2011

2 octobre 2011

En présence de S.A.R. le Grand-Duc, un service religieux a été célébré en la cathédrale de Luxembourg par Monseigneur Fernand Franck, archevêque de Luxembourg. Le programme musical a été exécuté par la maîtrise de la cathédrale et la Musique militaire.

Après le service religieux, une cérémonie s'est déroulée au monument national de la Solidarité. Ont été invités à participer à cette cérémonie les ambassadeurs résidant à Luxembourg, les autorités, les membres du Comité directeur pour

le souvenir de la Résistance, les membres du Comité directeur pour le souvenir de l'enrôlement forcé, les représentants des associations des anciens combattants, de la résistance et des enrôlés de force, un groupe de jeunes porteurs d'histoire et de mémoire.

À son arrivée au boulevard Roosevelt, au pied du monument, S.A.R. le Grand-Duc a été accueilli par le ministre des Finances, Luc Frieden, et le chef d'état-major. À son arrivée au Kanounenhiwwel, le souverain a déposé une couronne de fleurs devant le monument, puis a ranimé la flamme du souvenir. Ensuite, le Grand-Duc s'est rendu à l'intérieur du monument pour signer le livre d'or.

À la sortie du monument, le Grand-Duc a salué les porte-drapeaux, les présidents des comités directeurs

du souvenir, les représentants des mouvements et des associations patriotiques, les représentants du corps diplomatique, les représentants des autorités politiques et le groupe de jeunes porteurs d'histoire et de mémoire.

À l'issue de la cérémonie devant le monument national de la Solidarité, des couronnes de fleurs ont été déposées au pied du monument du Souvenir par Luc Frieden et un représentant de la Ville de Luxembourg.

Un cortège a ensuite été formé en face de la chapelle des Glacis au Limpertsberg. Le cortège, précédé de la Musique militaire et d'un détachement de l'armée, s'est rendu à la croix de Hinzert, monument national de la Résistance et de la Déportation, où s'est déroulée la cérémonie suivante:

- chorale des martyrs luxembourgeois (Albert Thorn);
- bénédiction de la tombe par Monseigneur Fernand Franck;
- dépôts de couronnes de fleurs par la Chambre des députés, le ministre des Finances, la Ville de Luxembourg, le Comité directeur pour le souvenir de la Résistance et les mouvements de la Résistance.

Des couronnes de fleurs ont également été déposées par le ministre des Classes moyennes et du Tourisme, ministre de l'Égalité des chances, Françoise Hetto-Gaasch, et par la Ville de Luxembourg devant le mémorial de la Déportation.

Voir  page 296 pour la proclamation du gouvernement à l'occasion de la Journée de la commémoration nationale.



Cérémonie au monument national de la Solidarité: S.A.R. le Grand-Duc ranime la flamme du souvenir (© SIP/Luc Defforenne)

FINANCES/FISCALITÉ/ TRÉSOR/BUDGET

Une coopération ciblée et efficace de la BEI et du ministère des Finances dans la lutte contre la pauvreté dans les pays ACP

5 juillet 2011

Le Grand-Duché de Luxembourg et la Banque européenne d'investissement (BEI) s'engagent dans une troisième opération commune d'assistance technique à la microfinance.

Le ministre des Finances, Luc Frieden, et le président de la BEI, Philippe Maystadt, ont signé le 5 juillet 2011 un nouvel accord de coopération permettant de conjuguer l'expertise, les réseaux et les moyens de la BEI et du ministère des Finances pour le développement de la microfinance et du secteur privé dans les pays ACP (États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique).

Le ministère des Finances du Grand-Duché de Luxembourg s'engage à consacrer une nouvelle enveloppe de 3 millions d'euros (1 million par an d'ici à 2013) à des projets d'assistance technique venant en appui aux investissements de la BEI dans des sociétés et institutions de microfinance, ces intermédiaires qui offrent des services financiers de proximité aux petites ou microentreprises. L'assistance technique prend la forme d'un soutien et d'une formation en matière de comptabilité, d'administration, de gestion des risques et de bonne gouvernance de ces institutions.



Philippe Maystadt, président de la Banque européenne d'investissement, et Luc Frieden, ministre des Finances, signent un nouvel accord de coopération en matière de microfinance (© Ministère des Finances)

Par leur accord de coopération, la BEI, à travers sa participation dans les fonds d'investissement qu'elle soutient, identifie pour le Grand-Duché de Luxembourg les projets d'assistance technique qui méritent un financement. Sur base de la recommandation de la BEI, et après examen, le ministère des Finances finance alors directement l'opération d'assistance technique. Le suivi et l'évaluation se font ensuite de façon commune.

Au cours des cinq dernières années, sur base des deux accords précédents, 15 projets de microfinance ont bénéficié d'aide et d'assistance technique pour un montant total de 5 millions d'euros dans neuf pays: Cameroun, Ouganda, Tchad, Ghana, République démocratique du Congo, Sénégal, Tanzanie, Namibie et Afghanistan.

Le gouvernement luxembourgeois a reconnu très tôt le potentiel de la microfinance dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. Luc Frieden a déclaré lors de la signature: «C'est à ce titre qu'elle constitue un élément important de la politique de coopération au développement du gouvernement luxembourgeois. Pourtant, nous avons observé les développements récents dans le secteur et en tirons les conclusions qui s'imposent. Le troisième accord de coopération avec la BEI met ainsi un accent particulier sur les performances sociales des institutions de microfinance. Dans ce contexte, nous sommes ravis de compter sur l'expertise, l'expérience et les réseaux de la BEI.»

Philippe Maystadt, le président de la BEI, a exprimé sa satisfaction

quant à la pertinence de ces accords, qui s'appuient sur la longue expérience de la BEI et sur sa connaissance de ce secteur. En commentant les résultats des opérations précédentes, il a déclaré: «Les investissements du gouvernement luxembourgeois, venant en complément des engagements financiers de la BEI, ont été déterminants dans les opérations réalisées conjointement. Bien que la BEI dispose aujourd'hui également de ressources à allouer à l'assistance technique, elles sont loin de répondre à l'ensemble des besoins. La demande venant des milieux de la microfinance pour cette assistance est très forte, le besoin est réel et cet accord de coopération permettra de poursuivre sur le terrain l'action commune entreprise ces cinq dernières années.»

La microfinance se définit comme la prestation de services financiers à petite échelle, tels que l'épargne, le crédit, l'assurance ou d'autres services financiers de base, à des personnes sans ou à faible revenu exclues du système bancaire traditionnel. Ces services financiers de taille modeste permettent à leurs bénéficiaires d'exercer des activités leur assurant un revenu journalier, de réaliser des projets productifs et si possible de constituer une épargne, et ainsi de se construire un avenir.

La BEI soutient activement le secteur de la microfinance et celui des petites et moyennes entreprises dans les pays ACP depuis plus de 40 ans. Elle est active dans ce secteur également dans les pays du sud de la Méditerranée ainsi qu'au sein même de l'Union européenne.

Parmi ses interventions, elle prend des participations dans des sociétés de portefeuille ayant pour objet de créer ou de développer des institutions de microfinance, ces intermédiaires formels ou semi-formels qui offrent des services financiers de proximité aux petites ou microentreprises. Ces investissements ont un effet stimulateur important sur le développement du secteur privé et la croissance économique en général. Cependant, afin d'assurer la durabilité des investissements et d'aider les institutions de microfinance à devenir autonomes sur le plan commercial et financier, il est indispensable de les accompagner en parallèle par des projets d'assistance technique et de formation permettant de renforcer leurs capacités institutionnelles et de gestion.

Situation des finances publiques au 1^{er} semestre 2011

15 juillet 2011

Le ministre des Finances, Luc Frieden, a présenté le 15 juillet 2011 la situation des finances publiques au 1^{er} semestre 2011.

Au cours des six premiers mois de l'année 2011, les dépenses de l'administration centrale ont augmenté de 8,3% pour s'élever à 6,11 milliards d'euros. Les recettes se sont élevées à 6,19 milliards d'euros, ce qui correspond à une augmentation de 13,8% par rapport à la même période de l'année 2010. Il en résulte un solde positif de 77,9 millions d'euros pour la période de janvier à juin 2011.



Luc Frieden, ministre des Finances, s'est réjoui de l'amélioration de la situation des finances publiques au 1^{er} semestre 2011 (© Ministère des Finances)

Le ministre des Finances s'est montré satisfait de la bonne évolution des recettes. Parmi les recettes, l'impôt sur les collectivités (+165 millions d'euros entre juin 2010 et juin 2011) ainsi que l'impôt sur les salaires et les traitements (+132 millions d'euros) ont enregistré une augmentation importante. Les recettes (brutes) de TVA se sont élevées à 1,46 milliard d'euros (+183 millions d'euros), résultat dû à l'évolution exceptionnelle du commerce électronique en 2011, mais aussi à un retard au niveau du remboursement de la TVA à des entreprises non luxembourgeoises.

Du point de vue des dépenses, Luc Frieden n'a constaté aucun mouvement exceptionnel au cours

des six derniers mois, de sorte que «les dépenses de l'État sont sous contrôle».

Malgré le solde positif (+77 millions d'euros) au niveau de l'administration centrale au 1^{er} semestre 2011, le ministre des Finances ne compte pas sur un budget en équilibre à la fin de l'exercice. En effet, une simple extrapolation des chiffres des six premiers mois sur l'ensemble de l'année n'est pas appropriée, car les recettes et les dépenses n'évoluent pas de manière linéaire. De plus, les dépenses peuvent être réalisées sur une période de 15 mois (jusqu'en mars de l'exercice suivant), contre 12 mois pour les recettes.

Tout en se réjouissant de l'amélioration de la situation des finances publiques, Luc Frieden a aussi expliqué que cette situation se caractérisait par une grande volatilité. Il a par ailleurs précisé qu'en dépit d'une meilleure conjoncture, la situation économique restait fragile, notamment au niveau du secteur financier. De plus, «l'épée de Damoclès pèse sur ce secteur avec la crise de la dette souveraine en Europe».

Dès lors, Luc Frieden a plaidé pour la poursuite de la discipline budgétaire et a rappelé l'objectif du gouvernement de maintenir le niveau de la dette publique en dessous de 25% du PIB. Pour le reste, le gouvernement veut parvenir à un équilibre budgétaire au niveau de l'administration publique (administration centrale + communes + Sécurité sociale) jusqu'en 2014 au plus tard.

Luc Frieden et Marco Schank détaillent de nouvelles mesures relatives à la fiscalité énergétique

14 septembre 2011

Le 14 septembre 2011, le ministre des Finances, Luc Frieden, et le ministre du Logement, Marco Schank, ont détaillé les grandes lignes de la nouvelle réglementation relative à la fiscalité énergétique.

Première mesure: réforme de la réglementation du crédit d'impôt

Lors de la conférence de presse, Luc Frieden a présenté la nouvelle réglementation déterminant différentes mesures fiscales destinées à encourager l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le domaine du logement. «Suite à différentes critiques, le gouvernement s'est attaché à réformer la réglementa-

tion du crédit d'impôt tout en veillant à assurer une cohérence accrue avec la politique en matière de logement», a-t-il déclaré, avant de souligner que la finalité de la réglementation était écologique, économique et sociale.

Le ministre des Finances a tout d'abord esquissé la finalité écologique du crédit d'impôt. «Dans un monde où chacun doit assumer une responsabilité pour autrui et où les ressources sont très rares et précieuses, il importe de promouvoir l'efficacité énergétique et de protéger l'environnement en liant davantage les régimes fiscaux à des critères d'efficacité énergétique», a-t-il dit.

Par ailleurs, l'assainissement des maisons existantes se traduira, selon lui, par des emplois supplémentaires et comportera donc une dimension économique.



Luc Frieden, ministre des Finances, et Marco Schank, ministre du Logement, lors de la présentation des nouvelles mesures relatives à la fiscalité énergétique (© SIP)

Abordant enfin la dimension sociale du crédit d'impôt, Luc Frieden a tenu à souligner que «l'octroi de la deuxième tranche du crédit d'impôt n'est pas conditionné aux critères d'efficience les plus élevés» et que «le gouvernement souhaite que chacun puisse bénéficier de cette mesure fiscale, quels que soient ses revenus».

Marco Schank, de son côté, a rappelé que le crédit d'impôt de 20 000 euros était scindé en deux tranches de 10 000 euros et que l'acquéreur pouvait bénéficier de la première tranche de 10 000 euros en dehors de toute conditionnalité. La deuxième tranche de 10 000 euros se trouve, en revanche, soumise à des conditions relatives à la performance énergétique de l'immeuble acquis.

Dans ce cas de figure, trois hypothèses peuvent se présenter:

- l'acquéreur a un droit au crédit d'impôt supplémentaire énergétique lorsque l'immeuble est classifié comme A (maison passive) ou B (maison à basse consommation d'énergie);
- l'acquéreur d'un immeuble existant a droit au crédit d'impôt supplémentaire énergétique à condition de procéder dans un délai de trois ans à l'assainissement énergétique de l'immeuble en vue de la classification de ce dernier en tant que A ou B, C ou D;
- l'acquéreur d'un immeuble existant d'une classe inférieure à D a droit au crédit d'impôt supplémentaire énergétique à condition de procéder dans un délai de trois ans à l'assainissement énergétique de l'immeuble en vue de la classification de ce dernier en tant que A, B, C ou D.

Parallèlement à cette mesure, le gouvernement vient d'approuver deux nouvelles mesures fiscales dont les conditions d'octroi ont été détaillées par Luc Frieden.

Deuxième mesure: amortissement accéléré lié à un assainissement énergétique

Afin d'encourager les propriétaires de logements anciens à procéder à l'assainissement énergétique de leurs immeubles donnés en location, le projet de loi prévoit que le coût de cet assainissement pourra être amorti de manière accélérée dans le chef des propriétaires. Les dépenses d'investissement découlant de l'assainissement énergétique seront amorties au taux de 10% par an au cours des huit premières années. Ainsi, 80% du coût de l'assainissement sera fiscalement déductible au cours des huit premières années calculées à partir du mois qui suit l'achèvement des travaux.

Troisième mesure: réduction du taux de la TVA

Le projet de règlement grand-ducal prévoit une réduction du taux de la TVA de 15% à 3% pour la rénovation énergétique de logements.

La Chambre des députés approuve le projet de loi modifiant la loi relative à l'octroi de la garantie de l'État dans le cadre du FESF

15 septembre 2011

Le 15 septembre 2011, la Chambre des députés a donné son appro-

bation, par 54 voix contre 5, au projet de loi modifiant la loi du 9 juillet 2010 relative à l'octroi de la garantie de l'État dans le cadre de l'instrument européen de stabilisation de la zone euro.

Ce projet de loi a été adopté le 29 juillet 2011 par le Conseil de gouvernement suite à l'accord trouvé à ce sujet lors du Conseil européen et de la réunion de l'Eurogroupe de juin 2011.

Résumé du projet de loi

Le projet de loi n° 6314 adapte le cadre législatif en vigueur afin de tenir compte de la modification de l'accord concernant le Fonds européen de stabilité financière (FESF). La modification vise à renforcer la capacité de prêt effective du FESF. Dans ce mécanisme, la garantie du Luxembourg au sein du FESF est portée de 1,15 à 2 milliards d'euros. Au total, les garanties apportées par les pays membres de la zone euro passeront de 440 milliards à 780 milliards d'euros.

Soulignons que la garantie accordée par l'État luxembourgeois restera sans impact budgétaire tant que les États bénéficiaires d'aides du FESF s'avèrent capables de rembourser les prêts contractés.

Intervention de Luc Frieden

Le ministre des Finances, Luc Frieden, a pris la parole à la fin du débat en déclarant (🗨️ page 284): «Ceci n'est pas une jolie loi, ceci n'est pas une loi que l'on adopte avec une grande joie, mais c'est une loi nécessaire.» Il a ensuite tenu à rappeler que la mise en place du marché intérieur, «incon-

testé à l'époque», a entraîné la création d'une Union économique et monétaire qui s'est accompagnée de nombreux avantages pour les citoyens. «L'euro a permis de cantonner l'inflation, de réduire les coûts des transactions financières et de comparer les prix des biens et services», a-t-il poursuivi.

Si l'Europe est aujourd'hui confrontée à des difficultés majeures, c'est selon Luc Frieden pour deux raisons essentielles: d'une part, parce que le projet d'union monétaire n'a pas été accompagné d'une union économique, et, d'autre part, parce que les États membres ont enfreint les règles du pacte de stabilité et de croissance. Le ministre des Finances a estimé que «les États qui sont aujourd'hui confrontés à des difficultés financières majeures doivent être aidés temporairement, à condition d'opérer substantiellement des efforts pour réduire leur dette publique qui s'est amplifiée avec la crise économique-financière». «Le chemin est semé d'embûches. Dans la situation actuelle, il n'existe pas de solution évidente et facile, sinon, on l'aurait déjà mise en œuvre», a-t-il enchaîné.

Luc Frieden a estimé qu'il était logique qu'il y ait des propos contradictoires sur la vitesse de la réduction des dettes, tout en mettant en garde contre le risque de récession. Il a estimé qu'il fallait «tout faire pour traduire dans les faits les décisions du 21 juillet 2011». Dans son analyse, il s'agit d'une condition nécessaire pour réunir l'ensemble des instruments permettant de faire avancer l'Union économique et monétaire. Il a tenu à rappeler que le vote relatif

à l'octroi de la garantie de l'État dans le cadre du FESF n'était pas lié à la Grèce. «Nous allons approuver un instrument qui nous permettra d'apporter la preuve que la politique est plus forte que les marchés financiers. En cas d'accident majeur au sein de la zone euro, on disposera d'un fonds monétaire européen qui nous permettra de prêter de l'argent.»

Luc Frieden a souligné le besoin d'agir aujourd'hui, tout en mettant en garde contre «le risque d'un chaos et d'une contagion vers d'autres pays de la zone euro».

Après avoir exclu l'hypothèse d'une sortie de la Grèce de la zone euro, Luc Frieden a souligné que «l'euro est une partie de l'Europe et la plupart des grands défis d'aujourd'hui (tels que le changement climatique, les questions énergétiques, les guerres, ainsi que les questions économiques et sociales) ne peuvent être résolus que collectivement».

Luc Frieden à Bruxelles pour une réunion sur l'avenir de Dexia

9 octobre 2011

Une réunion sur l'avenir de Dexia a eu lieu à Bruxelles le 9 octobre 2011 avec le Premier ministre français, François Fillon, le Premier ministre belge, Yves Leterme, ainsi qu'avec le ministre des Finances belge, Didier Reynders, et le ministre des Finances luxembourgeois, Luc Frieden.

Les ministres se sont félicités de l'engagement de Dexia à mettre en

œuvre un plan de restructuration ordonnée, dont le principe a été arrêté ce jour par le conseil d'administration de Dexia SA et qui prévoit une accélération des cessions d'actifs par le groupe.

Ils saluent les trois opérations d'envergure:

- le projet d'adossement de Dexia Municipal Agency à la Caisse des dépôts et consignations ainsi que celui de la création d'un consortium formé par la Caisse des dépôts et consignations et la Banque postale en vue d'assurer l'activité de financement des collectivités locales françaises;
- l'offre de rachat de Dexia Banque Belgique par le gouvernement belge;
- l'entrée en négociations exclusives avec un investisseur international et l'État luxembourgeois en vue de la cession de la Banque internationale à Luxembourg (BIL).

Dans ce cadre, les gouvernements confirment leur intention d'accorder une garantie de financement à Dexia pour un montant maximum de 90 milliards d'euros et une durée de dix ans, portant sur des financements, obligations et titres dont la maturité pourra atteindre dix ans. Les États ont convenu de se répartir cette garantie dans des proportions identiques à celles de 2008, soit 60,5% pour la Belgique, 36,5% pour la France et 3% pour le Luxembourg. Cette garantie sera rémunérée conformément aux exigences européennes. Elle témoigne des efforts importants déployés par les gouvernements belge, français et luxembourgeois en faveur de la stabilité financière au sein de la zone euro.

L'octroi de cette garantie de refinancement et la réalisation de ces trois opérations permettront de conforter la sécurité des dépôts, de redonner des marges de manœuvre au groupe Dexia en termes de liquidité et de réduire son exposition.

Les trois gouvernements ont confirmé qu'ils prendraient toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des déposants et des créanciers.

Ils seront particulièrement attentifs à ce que les droits et les intérêts des employés du groupe et de ses filiales soient préservés.

Ce nouveau plan sera soumis à la Commission européenne et aux instances compétentes afin de permettre sa mise en œuvre dans les plus brefs délais.

Luc Frieden annonce qu'un groupe financier du Qatar est prêt à reprendre Dexia BIL

10 octobre 2011

Le 10 octobre 2011, le ministre des Finances, Luc Frieden, a donné une conférence de presse sur la situation de Dexia BIL et a annoncé qu'un groupe financier du Qatar était prêt à reprendre la filiale luxembourgeoise du groupe Dexia, Banque internationale à Luxembourg (Dexia BIL).

Luc Frieden a rappelé qu'il avait participé la veille à Bruxelles à une réunion sur l'avenir du groupe Dexia avec le Premier ministre français, François Fillon, le Premier

ministre belge, Yves Leterme, et le ministre des Finances belge, Didier Reynders. Pour le gouvernement luxembourgeois, le but était d'assurer la sortie de Dexia BIL du groupe Dexia. «Et ce but, nous l'avons atteint!», s'est-il réjoui.

Mais pour atteindre ce but, le Luxembourg a d'abord dû régler avec la France et la Belgique la question du refinancement du portefeuille d'obligations et de prêts existants du groupe Dexia. Dans ce cadre, les trois gouvernements se sont dit prêts à accorder une garantie de financement à Dexia pour ses engagements existants et ont convenu de répartir cette garantie dans des proportions identiques à celles de 2008, soit 60,5% pour la Belgique, 36,5% pour la France et 3% pour le Luxembourg. «Contrairement à certains propos, il ne s'agit pas d'une *bad bank*, mais d'une banque résiduelle dont le refinancement bénéficie d'une garantie des trois États», a expliqué Luc Frieden. Pour le Luxembourg, la garantie s'élèvera à 2,7 milliards d'euros (contre 4,5 milliards d'euros en 2008). Le ministre luxembourgeois a ajouté que les garanties accordées en 2008 n'avaient pas été invoquées, mais que l'État avait perçu des rémunérations à hauteur de 30 millions d'euros sur ces garanties.

Pour ce qui est donc de l'avenir de Dexia BIL, Luc Frieden a annoncé qu'un groupe financier du Qatar, proche de la famille royale, était prêt à reprendre Dexia BIL. «C'est dans le cadre de notre partenariat renforcé ces derniers mois avec le Qatar que nous avons identifié ce groupe», a-t-il précisé. L'État luxembourgeois accompagnera ce

processus en prenant une participation minoritaire dans la banque, dont le volume se situera autour de 150 millions d'euros.

«La solution trouvée est dans l'intérêt du pays, car Dexia BIL constitue une banque systémique au Luxembourg qui représente un tiers du marché local. D'où aussi la nécessité d'assurer durablement sa stabilité et son développement», a dit Luc Frieden, avant de préciser que cette solution était neutre pour le contribuable et que les dépôts auprès de Dexia BIL étaient sûrs.

Selon Luc Frieden, la recherche d'un investisseur qui reprend la banque et contribue à la diversification de la place financière de Luxembourg était la seule option possible. «Vu le caractère systémique de Dexia BIL, le gouvernement ne pouvait pas rester inactif! Et à cause des participations de l'État dans la BCEE et la BGL, nous ne pouvions pas non plus acheter Dexia BIL et la nationaliser, à l'instar de ce que le gouvernement belge est en train de faire avec Dexia Banque Belgique.»

Le ministre des Finances a ensuite donné des précisions sur l'investissement du Qatar. «Lors de nos récentes visites au Qatar, nous avons toujours dit que nous entamerons, dans le cadre du partenariat avec le Qatar, différentes opérations dans le secteur de l'aviation, dans le domaine des finances, en matière de satellites et dans l'industrie.» Luc Frieden a aussi noté que le Qatar et le Luxembourg, pays à taille plutôt réduite, avaient certains points en commun, dont l'orientation internationale de leur économie.

Lors de la conférence de presse, Luc Frieden a aussi informé que ce même investisseur qatari venait d'annoncer le rachat de la KBL du groupe KBC: «C'est une bonne nouvelle pour notre place financière, car les deux entités sont complémentaires. KBL European Private Bankers est une banque privée spécialisée, tandis que Dexia BIL est une banque de détail.»

«Cet investissement du monde arabe répond à notre objectif de diversifier la place financière et d'augmenter le nombre de clients, tout en assurant durablement le développement international de la place financière. Par ce biais, la sécurité des dépôts et la stabilité du système financier continueront à être garantis», a conclu Luc Frieden.

Débats parlementaires sur le budget 2012: intervention de Luc Frieden

7 décembre 2011

Dans le cadre des débats parlementaires sur le projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2012, le ministre des Finances, Luc Frieden, est intervenu (page 368) à la Chambre des députés le 7 décembre 2011. La veille, le rapporteur Gilles Roth avait présenté le rapport de la commission des Finances et du Budget.

Luc Frieden a d'abord présenté le contexte dans lequel s'inscrit le budget 2012, en soulignant que la situation actuelle au Luxembourg, en Europe et dans le monde sou-

levait beaucoup d'incertitudes. Le ralentissement de l'économie mondiale, la nervosité des marchés financiers, la crise de confiance et de la dette souveraine, la délocalisation de la croissance vers d'autres régions du monde et une nouvelle interdépendance entre les États en Europe et entre les continents illustrent, selon lui, que le monde est entré dans une ère de grands changements qui ne sont pas sans incidence sur le Luxembourg.

L'Europe et l'euro

Luc Frieden a averti que «personne ne peut ignorer ces incertitudes» et que le Luxembourg devait s'adapter à ce nouvel environnement. Malgré les problèmes actuels, «le Luxembourg a besoin de l'Europe, sur les plans politique et économique, et l'euro constitue un instrument très important pour notre pays», a-t-il dit, avant de passer en revue les nombreux avantages qui découlent de la monnaie unique européenne. Mais celle-ci implique aussi que «tout ne peut pas rester entre les mains des États nationaux», a-t-il continué. Il ne s'agit pas de céder la souveraineté, mais de la partager avec les autres. Ainsi, solidarité et responsabilité sont selon lui les mots d'ordre pour sortir de la crise de confiance et de la dette publique.

À court terme, il faut être solidaire avec les pays en difficulté comme la Grèce, l'Irlande ou le Portugal et renforcer les mécanismes d'aide par le biais du Fonds européen de stabilité financière (FESF) et du Fonds monétaire international (FMI). À moyen et à long terme, il faut mettre en place le plus rapide-

ment possible le Mécanisme européen de stabilité (MES) et parvenir à des finances publiques saines dans la zone euro, «seule recette pour augmenter la confiance et la stabilité». Dans ce contexte, Luc Frieden s'est prononcé en faveur d'une coordination plus étroite des politiques budgétaires et d'un renforcement des mécanismes de contrôle et de sanction. L'adoption récente d'une série de mesures, dites six-pack, constitue un pas important dans cette direction et sa mise en œuvre une priorité absolue. Luc Frieden a écarté l'hypothèse du retour à une monnaie nationale, ajoutant qu'un tel scénario «n'était souhaitable ni politiquement ni économiquement». Il a au contraire souligné le besoin de tout mettre en œuvre pour assurer le fonctionnement de la zone euro, indiquant tout de même «qu'il ne s'agit pas d'une seule décision, mais d'un long processus en plusieurs étapes».

Face au rôle de l'Europe qui diminue sur la scène internationale, Luc Frieden a prôné de s'ouvrir à cette réalité et de mener une politique active de promotion sur les marchés émergents. Il a défendu les investissements étrangers au Luxembourg. «Des solutions luxembourgeoises sont souvent une illusion.» Et l'installation de la plus grande banque chinoise au Luxembourg est, selon Luc Frieden, la preuve que les relations économiques avec les marchés émergents «fonctionnent dans les deux sens».

La reprise de la BIL a également été expliquée. Au moment où les difficultés du groupe Dexia sont devenues insurmontables et que la

restructuration du groupe a eu lieu, Luc Frieden a dû s'interroger sur le rôle de l'État dans cette situation. Face à l'importance systémique de la BIL sur la place financière, notamment comme banque de détail, et afin de garantir la stabilité économique et sociale, le ministre a opté pour une participation de 10%, ce qui correspond à un investissement d'environ 100 millions d'euros. L'acceptation des garanties, avec la France et la Belgique selon la même clé de répartition qu'en 2008 et sous réserve de l'accord de la Commission européenne, était la contrepartie attendue pour séparer la BIL du groupe Dexia.

Estimant par ailleurs que l'année 2012 serait une année difficile pour les banques en Europe, le ministre des Finances a également annoncé que le capital de la Banque centrale du Luxembourg serait augmenté afin qu'elle puisse exercer au mieux ses obligations dans le cadre de la crise de l'euro pour garantir la stabilité financière et respecter les obligations par rapport au FMI.

Le budget 2012

Face aux prévisions de croissance très volatiles, Luc Frieden a souligné le fait qu'il était très difficile, voire impossible de déterminer si le budget 2012 était trop optimiste ou non. Tout dépendra de l'évolution économique: «Ce budget est optimiste si la crise continue, mais il est réaliste si on parvient à endiguer la crise à court terme.» Luc Frieden a refusé toute modification du projet de budget, signe plutôt d'une «politique en zigzag». De plus, la plupart des principales recettes de l'État sont encaissées

avec un certain décalage, de sorte que la situation actuelle affectera plutôt les budgets 2013 et 2014.

Le budget 2012 doit être vu dans une perspective à plus long terme, qui vise à stimuler la croissance et à augmenter le pouvoir d'achat par des investissements élevés et une politique sociale responsable, a dit Luc Frieden, pour qui le présent projet n'a rien d'une politique financière aventuriste. Il a souligné que le budget 2012 reflétait, d'une part, l'effort qui a été entrepris pour contenir une augmentation trop importante des dépenses et, d'autre part, une volonté affirmée d'investir dans l'avenir du pays.

Il a mis en exergue certaines catégories de dépenses qui sont en augmentation: les transferts en faveur des caisses de pension et de maladie ainsi que de l'accueil des enfants, la recherche publique et la formation professionnelle. Ces croissances sont le résultat d'ajustements automatiques et d'engagements politiques antérieurs. Les seuls frais de fonctionnement de l'État n'ont presque pas augmenté. Le budget 2012 restera déficitaire avec un déficit de 0,7%. Le gouvernement demandera aussi l'accord de la Chambre des députés pour contracter un emprunt de 500 millions d'euros.

Côté recettes, l'imposition des entreprises et des personnes physiques reste inchangée, tandis que la contribution de crise sera supprimée. Une politique fiscale attrayante est le credo de Luc Frieden, qui a précisé que le taux de TVA de 3% applicable sur les livres vendus sur Internet serait

appliqué à tous les livres, qu'ils soient vendus en ligne ou non.

Le ministre des Finances a réaffirmé l'objectif du gouvernement d'atteindre un budget équilibré en 2014. Pour 2015-2016, il vise un surplus, reflétant le «medium term objective» (MTO). En parallèle, il entend réduire à un strict minimum le déficit au niveau de l'administration centrale.

Le ministre des Finances a annoncé qu'il souhaitait entamer, sur une base informelle, un dialogue national avec toutes les fractions parlementaires, les partenaires sociaux ainsi que d'autres mouvements organisés, dont les jeunes, sur les défis qui se posent au pays au niveau des finances publiques. En lançant un appel à tous pour dépasser les divisions partisans et les vues trop sectorielles, il a proposé d'adopter une approche axée sur l'intérêt général et une prise en compte des défis dans leur ensemble. L'objectif est de discuter de l'avenir du pays pour créer un environnement favorable pour les années à venir, avec croissance économique, création d'emplois et surtout finances publiques saines, qui sont la base pour garantir stabilité et confiance.

Luc Frieden salue l'accord sur l'acquisition de Dexia BIL

20 décembre 2011

Le ministre des Finances, Luc Frieden, s'est déclaré satisfait de l'accord qui a été conclu entre Dexia, un groupe d'investissement

du Qatar (Precision Capital), et l'État du Grand-Duché de Luxembourg sur l'acquisition de Dexia Banque internationale à Luxembourg SA (BIL).

Selon cet accord, le groupe d'investissement du Qatar a participé à 90% à cette acquisition; les 10% qui restent ont été acquis par l'État du Grand-Duché de Luxembourg. Le montant total de la transaction s'élève à 730 millions d'euros.

Cet accord constitue une étape importante dans le développement stratégique de la BIL pour ce qui est des perspectives nationales et internationales qui s'offrent désormais à elle et consolide son importance systémique sur la place financière du Luxembourg.

FONCTION PUBLIQUE

Accord salarial 2011 et accord entre le gouvernement et la CGFP dans le cadre de la réforme de la fonction publique

15 juillet 2011

Le gouvernement, représenté par les ministres Octavie Modert et François Biltgen, ainsi que la Confédération générale de la fonction publique (CGFP), représentée par Émile Haag, président, et Romain Wolff, secrétaire général, ont signé deux accords pour la fonction publique le 15 juillet 2011.

Le gouvernement et la CGFP ont convenu dans un accord des réformes en matière salariale et

statutaire, s'appliquant en particulier au fonctionnement des administrations et services, à la structure, à l'agencement et à l'évolution des différentes carrières, au mécanisme des avancements des agents de l'État, avec un certain nombre d'autres mesures d'ordre salarial et statutaire proprement dites.

Un deuxième accord comprend un certain nombre de mesures à caractère salarial et autres. Il porte sur trois années, à savoir les années 2011, 2012 et 2013. Il est rappelé que le dernier accord salarial avait été signé le 14 juillet 2010 pour l'année 2010 et ne prévoyait pas d'allocation financière. Le nouvel accord porte sur trois années et ne prévoit une nouvelle fois pas d'allocation financière pour 2011, pour 2012 une prime unique et pour 2013 une augmentation du point indiciaire.

Les négociations sur le renouvellement de l'accord salarial ont commencé dès le début de l'année 2011, après la remise du catalogue des revendications de la CGFP au gouvernement suite à l'échéance intervenue. Les travaux relatifs au dossier des réformes, annoncés dans le programme gouvernemental, furent entamés dès fin 2009. Une première phase d'information fut suivie d'une phase de discussion, et au cours des trois derniers mois, de la phase de négociations proprement dite avec la CGFP, autant sur le dossier des réformes que celui du renouvellement de l'accord salarial.

Toutes les réunions se sont déroulées dans un bon climat de travail marqué par la franchise et la com-

préhension réciproques. Elles ont abouti à un accord dans les deux dossiers, signé le 15 juillet 2011. La mise en œuvre des réformes tout comme des mesures inscrites dans l'accord salarial proprement dit se concrétiseront dans un paquet de nouveaux textes législatifs et réglementaires sous forme d'avant-projets de lois et d'avant-projets de règlements grand-ducaux dont le gouvernement entend saisir la Chambre des députés en automne 2011.

L'accord salarial s'applique directement à plus de 24 000 agents de l'État, fonctionnaires, employés et ouvriers, ainsi qu'indirectement, compte tenu du mécanisme d'assimilation et des négociations sectorielles, à plus de 30 000 autres agents dans le secteur public élargi.

Les mesures des deux accords sont les suivantes:

Réforme de la fonction publique

Nouvelle structuration des carrières

Le système actuel des carrières sera simplifié par la création de quatre catégories de traitement, avec groupes et sous-groupes, dans les barèmes respectifs (administration générale, police et inspection générale de la police, armée, enseignement).

Pour assurer une évolution cohérente et uniforme des carrières, il sera introduit un niveau général, en remplacement de l'actuel cadre ouvert, et un niveau supérieur, en remplacement de l'actuel cadre fermé.

Les principes traditionnels de la classification initiale selon le niveau de formation et l'avancement par

l'ancienneté seront complétés par une meilleure prise en compte de l'expérience, de la formation tout au long de la vie ainsi que de l'engagement et de la responsabilité. La mobilité interne dans la fonction publique sera accrue: dans le cadre du régime actuel du changement de carrière, un nouveau mécanisme de l'accès à un groupe de traitement supérieur sera mis en place, avec une formation complémentaire personnalisée ainsi qu'un système pour la validation des acquis de l'expérience.

Il sera procédé à une harmonisation des avancements et des délais de promotion. Cette harmonisation comprendra des délais d'avancement sur trois ans au niveau général et au niveau supérieur. L'admission au niveau supérieur se fera après un délai minimum de douze ans passé au niveau général. Le délai minimum pour une nomination au dernier grade de la catégorie de traitement respective sera de vingt ans.

Ces principes seront appliqués à l'évolution de toutes les carrières, tout en tenant compte de leurs caractéristiques propres.

Les grades de substitution seront supprimés et remplacés par une deuxième filière de la majoration d'échelon pour les titulaires de postes à responsabilités particulières définis dans les organigrammes respectifs et classés dans les grades du niveau supérieur.

Réforme du stage

La réforme du stage sera axée sur les éléments suivants: la durée du

stage sera augmentée à trois ans, avec un réagencement parallèle de la formation du stagiaire et une période de mobilité interne au secteur de la fonction publique. Elle pourra être raccourcie d'un an dans les cas prévus actuellement (expérience ou diplômes). Le rôle du patron de stage sera renforcé.

L'indemnité de stage sera fixée en principe respectivement à 80% pour les deux premières années et à 90% pour la troisième année, indemnité calculée à chaque fois par rapport au 3^e échelon du grade de début des carrières respectives. La réduction de l'indemnité de stage sera néanmoins fonction des différentes carrières et ne sera jamais fixée en-deçà du salaire social minimum qualifié.

Gestion par objectifs

Dans les services et administrations, la gestion par objectifs sera introduite sur des périodes de trois ans, comprenant la définition d'organigrammes, de descriptions de postes, d'objectifs par service et d'objectifs personnels.

Elle sera menée de façon collégiale tous les trois ans et comprendra des entretiens annuels de progression fixés par écrit. Les objectifs seront décidés par le chef d'administration et validés par le ministre.

Système d'appréciation des compétences personnelles et professionnelles

Il sera introduit un système d'appréciation objective équitable, standardisé, transparent et traçable, qui sera exclusivement appliqué lors

des phases clés du déroulement de la carrière du fonctionnaire, à savoir pendant le stage, d'une part, ainsi qu'à l'accès au niveau supérieur et pour les promotions aux différents grades dans le niveau supérieur, d'autre part.

Il sera basé sur la qualité du travail, sur la prise en compte des objectifs personnels, ainsi que sur l'assiduité et la valeur relationnelle et personnelle. Le système comprendra une autoévaluation, les entretiens annuels de progression des trois dernières années, une validation par le chef d'administration de la proposition du supérieur hiérarchique, ainsi que la possibilité d'un recours interne devant une commission paritaire présidée par le médiateur au sein de la fonction publique, fonction nouvellement créée.

Les résultats obtenus lors des différentes appréciations peuvent faire bénéficier l'agent d'une augmentation d'échelon ou entraîner le retard du bénéfice d'une promotion. L'agent pourra donc être récompensé dans ses avancements pour une période maximum de six mois, ou encore être retardé de six mois.

Procédure d'amélioration des prestations professionnelles et procédure d'insuffisance professionnelle

Une procédure d'insuffisance professionnelle sera mise en place, dont l'objectif primordial consistera en une phase d'accompagnement que sera la procédure d'amélioration des prestations professionnelles. Elle sera déclenchée soit par le chef d'administration, soit dans le contexte de la procédure d'appréciation.

À la fin de la procédure d'amélioration des prestations professionnelles, soit l'agent aura réussi à améliorer ses compétences, soit la procédure d'insuffisance professionnelle proprement dite sera déclenchée, qui pourra déboucher sur des mesures telles que le déplacement, la rétrogradation ou la révocation dans les délais légaux de préavis.

Création de la fonction de médiateur au sein de la fonction publique

La fonction de médiateur au sein de la fonction publique sera créée afin que les agents de l'État, s'ils le désirent, puissent avoir recours à une instance tierce susceptible d'intervenir pour améliorer le dialogue dans le cadre des relations de travail. Sont visés les problèmes pouvant survenir entre des agents ou entre un agent et son supérieur hiérarchique.

S'agissant de la nomination du médiateur au sein de la fonction publique, la Chambre des fonctionnaires et employés publics sera entendue en son avis sur les candidats à cette fonction.

Autres mesures de réformes

a) Les dispositions actuelles en matière de grève seront précisées en ce qui concerne la notion de litige collectif et les délais suivant lesquels les procédures de conciliation et de médiation se dérouleront. En cas d'échec de la conciliation et, le cas échéant, de la médiation, un délai limité à six mois sera prévu, pendant lequel le ou les syndicats en litige devront décider s'ils souhaitent déclencher une grève.



François Biltgen, ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, et Octavie Modert, ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative, lors de la présentation des accords obtenus dans le cadre de la réforme de la fonction publique (© Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative)

Dans le cadre de la procédure de grève, la personne du médiateur sera le président de la future Cour suprême, en attendant le président de la Cour supérieure de justice.

b) Les titulaires d'une fonction dirigeante au sens de la loi du 9 décembre 2005 pourront être démis de cette fonction s'il existe un désaccord fondamental et persistant avec le gouvernement sur l'exécution de leurs missions ou s'ils se trouvent dans une incapacité durable de l'exercer, les recours contre cette démission étant ceux de droit commun. Ce mécanisme coexistera avec la disposition concernant le mandat renouvelable après une période de sept ans et une procédure *ad hoc* sera introduite pour les titulaires

occupant les trois postes de sécurité nationale.

c) Un certain nombre de nouvelles mesures concernant la structure et l'agencement des carrières seront introduites, à savoir:

- Les carrières planes actuelles seront réaménagées en groupes de traitement hiérarchisés avec maintien du principe actuel des carrières planes dans l'enseignement pour les agents en fonction, sans que ce réaménagement ne soit globalement moins favorable.
- Les avancements automatiques au sein du niveau général resteront acquis.
- Sera supprimée la majoration de l'indice.
- Le mécanisme de la computation de la bonification d'ancienneté de service sera

- réagencé, notamment au niveau de la période de stage et des périodes d'occupation antérieures, compte tenu de l'abolition du mécanisme de l'âge fictif.
- Le niveau des rémunérations de début de toutes les catégories de traitement sera harmonisé au troisième échelon, avec introduction d'un mécanisme correcteur destiné à compenser une perte éventuelle suite à la suppression de l'âge fictif.
 - Le système de l'allocation de famille sera adapté sous forme d'un montant unique de 27 p.i. indépendant du niveau de traitement, lié à la charge effective d'un ou de plusieurs enfants, avec maintien du régime de l'allocation de famille actuelle pour les bénéficiaires actuels.
 - Une étude générale sur tous les accessoires de traitements sera finalisée pour la fin de la période législative 2009-2014.
- d) Le système des examens-concours d'admission pour toutes les carrières étatiques sera réaménagé pour comporter deux étapes, comprenant des épreuves générales et des épreuves spéciales, tout en garantissant une prise de décision transparente entre les trois candidats les mieux classés à l'épreuve spéciale.
- e) Un mécanisme permettant la fonctionnarisation des employés de l'État, à des conditions déterminées (en particulier 15 ans de service, réussite à l'examen de carrière...), sera inscrit au statut général.
- f) Le principe du *life-long learning* et la possibilité d'acquérir un diplôme de niveau supérieur avec dispense de service partielle et validation des acquis de l'expérience professionnelle (indépendamment de l'envergure de la tâche), et parallèlement un réagencement du système de la carrière ouverte, seront pris en compte.
- g) La procédure de changement d'administration existant dans le secteur étatique sera étendue au secteur communal, après un examen détaillé des modalités techniques à la base et après concertation avec les concernés.
- h) Le congé linguistique prévu au Code du travail sera introduit en faveur des agents de l'État.
- i) La possibilité de bénéficier d'un congé thérapeutique à temps partiel sera introduite.
- j) Les règles déontologiques dans la fonction publique seront précisées.
- k) Le texte définitif du règlement grand-ducal portant fixation de la durée normale de travail et des modalités de l'horaire mobile dans les administrations de l'État prendra en considération les remarques fondamentales quant à la plage fixe contenues dans l'avis y relatif du 6 avril 2011 de la Chambre des fonctionnaires et employés publics.
- l) Une réflexion entre parties et avec les départements ministériels concernés sera engagée en vue d'une harmonisation des procédures, des normes existantes et des différents services de prévention en matière de sécurité et de santé.
- m) Les réformes permettront aussi une sortie progressive de la vie active, en cumulant travail à temps partiel avec pension partielle.
- n) Un rapport de fin d'activités, avec un entretien de départ, sera rédigé par les agents quittant provisoirement ou définitivement le service de l'État. Le paiement du trimestre de faveur sera réduit à deux mois au moment du départ à la retraite en cas de non-remise de ce rapport.
- o) La mise en commun dans le régime spécial transitoire des trois régimes de pension (État, communes, CFL) sera traitée séparément par le gouvernement.
- p) Le statut général sera précisé en ce sens que les retraités de l'État continueront à être considérés comme fonctionnaires, avec application des mêmes droits et devoirs, selon le principe de la nomination à vie.

Aspects sectoriels

Toutes les mesures à caractère général s'appliquant à l'ensemble de la fonction publique retenues dans le présent accord seront transposées dans un paquet de textes législatifs et réglementaires que le gouvernement finalisera pour le mois de septembre 2011.

Pour les autres questions, pour autant qu'elles les concernent spécifiquement, une prise de position écrite de la part des associations

professionnelles sectorielles sera demandée en vue d'un dialogue social avant l'introduction du paquet dans la procédure législative.

Accord salarial

Année 2011

Le gouvernement s'engage à réaliser les mesures suivantes:

- création de deux crèches/gardieries supplémentaires au profit du personnel de l'État gérées par CGFP-Services;
- harmonisation des modèles de fonctionnement et de financement des crèches sur la base de la loi du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'État et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique;
- augmentation du congé social de quatre à huit heures par mois pour raisons familiales et de santé dûment motivées par certificat médical en faveur des agents travaillant respectivement à temps plein et occupant une tâche partielle supérieure ou égale à 50% d'une tâche complète;
- augmentation du congé social de deux à quatre heures par mois pour raisons familiales et de santé dûment motivées par certificat médical en faveur des agents occupés à une tâche partielle correspondant à moins de 50% d'une tâche complète;
- mise en place d'un groupe de travail en vue d'un soutien de l'action sociale de l'Association CGFP de formation et d'appui scolaires.

Année 2012

Le gouvernement prendra les dispositions nécessaires pour faire voter par la Chambre des députés une loi prévoyant les mesures suivantes:

- suppression à partir du 1^{er} janvier 2012 de la contribution de crise de 0,8%, telle que définie à l'article 4 de la loi du 17 décembre 2010 portant introduction des mesures fiscales relatives à la crise financière et économique;
- allocation à tous les agents de l'État d'une prime unique de 0,9% du traitement barémique versé avec la rémunération du mois de juillet 2012.

Année 2013

Le gouvernement prendra les dispositions nécessaires pour faire voter par la Chambre des députés une loi portant augmentation de l'indice de base des rémunérations des agents de l'État de 2,2% avec effet au 1^{er} janvier 2013.

Toutes les mesures énumérées ci-dessus seront appliquées *mutatis mutandis* aux employés de l'État, aux stagiaires, aux volontaires de l'armée ainsi qu'aux volontaires de police, compte tenu du caractère particulier de l'engagement contractuel.

Le présent accord salarial porte sur les années 2011, 2012 et 2013.

GRANDE RÉGION

Jean-Claude Juncker et Jean-Marie Halsdorf au sommet informel de la Grande Région à Berlin

7 juillet 2011

Le 7 juillet 2011, le Premier ministre Jean-Claude Juncker et le ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, Jean-Marie Halsdorf, étaient en déplacement à Berlin pour assister à un sommet informel de la Grande Région qui s'est déroulé à la Landesvertretung des Saarlandes, dans la capitale fédérale allemande.

Le sommet informel sous présidence lorraine s'est achevé par l'adoption d'une déclaration commune, intitulée déclaration de Berlin, dans laquelle les exécutifs de la Grande Région ont formulé leur volonté d'œuvrer en faveur d'une Grande Région métropolitaine européenne.

Le document pose les bases d'une coopération institutionnelle renforcée entre les différentes entités composant la Grande Région. Les membres du 13^e sommet de la Grande Région proposent d'exploiter le potentiel de développement élevé de la Grande Région en surmontant «dans l'esprit de Schengen, les frontières qui entravent la coopération des acteurs».

La déclaration de Berlin, qui s'inspire des enseignements tirés de l'étude de recherche appliquée Metroborder, lancée sous la

présidence luxembourgeoise du 11^e sommet de la Grande Région, préconise de promouvoir «un processus de métropolisation ambiteux, territorialement cohérent et équilibré» au sein de la Grande Région par la mise en œuvre progressive d'une région métropolitaine polycentrique transfrontalière (RMPT) basée sur quatre piliers:

- le pilier de l'économie: pour un espace économique compétitif et durable;
- le pilier des hommes: pour un espace de vie au quotidien;
- le pilier des territoires: pour un espace attractif et équilibré;
- le pilier de la gouvernance: pour un espace de responsabilités politiques partagées.

Les autorités partenaires de la Grande Région réaffirment leur détermination à œuvrer en faveur d'une Grande Région qui serait un espace de coopération de référence en Europe. Elles formulent

leur volonté de promouvoir un développement intégré de leur espace de coopération au travers d'une démarche de mutualisation des fonctions métropolitaines à l'échelle de leur territoire et de consolider la cohésion territoriale conformément au traité de Lisbonne.

En marge du sommet informel, Jean-Claude Juncker et Jean-Marie Halsdorf ont participé à la manifestation «Europas Regionen: Zusammenwachsen ohne Grenzen – Kohäsionspolitik im neuen Finanzrahmen», qui s'est déroulée dans le cadre du forum de la Grande Région et a été initiée par le ministre-président de la Sarre, Peter Müller, et le ministre-président de Rhénanie-Palatinat, Kurt Beck. Ils ont eu l'occasion de participer à une table ronde qui a réuni les membres du 13^e sommet de la Grande Région, le commissaire européen en charge de la

Programmation financière et du Budget, Janusz Lewandowski, et des représentants du gouvernement fédéral allemand.

IMMIGRATION/ MIGRATIONS/ DÉMOGRAPHIE

Lancement du contrat d'accueil et d'intégration

29 septembre 2011

Le 29 septembre 2011, la ministre de la Famille et de l'Intégration, Marie-Josée Jacobs, et la ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Mady Devaux-Stehres, ont lancé officiellement le contrat d'accueil et d'intégration (CAI).

Pour favoriser l'intégration d'une population étrangère de 43% qui se compose de 107 nationalités, le gouvernement s'est doté d'un nouvel instrument. «Il s'agit d'un moyen supplémentaire pour favoriser l'intégration des étrangers au Luxembourg», a déclaré Marie-Josée Jacobs, en ajoutant «que l'objectif est de donner la possibilité aux étrangers qui le souhaitent de mieux s'intégrer dans la société d'accueil». La mise en œuvre du CAI incombe à l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration (OLAI) du ministère de la Famille et de l'Intégration.

Public cible

Instauré par la loi du 16 décembre 2008 concernant l'accueil et l'intégration des étrangers au Grand-



Manifestation en marge du sommet informel de la Grande Région: «Europas Regionen: Zusammenwachsen ohne Grenzen. Kohäsionspolitik im neuen Finanzrahmen» (© Marc Darchinger)

Duché de Luxembourg, le CAI s'adresse à tout étranger âgé de plus de 16 ans légalement installé au Luxembourg et désirant y demeurer durablement. La signature du contrat n'est pas obligatoire, il s'agit avant tout d'un acte symbolique par lequel le candidat signataire et l'État luxembourgeois attestent leur volonté réciproque en matière d'intégration.

Prestations offertes

Le CAI prévoit une formation linguistique, des cours d'instruction civique ainsi qu'une journée d'orientation. Il s'étale sur une durée de deux ans et est sanctionné par un certificat.

La formation linguistique permettra d'atteindre au moins le niveau A.1.1 du Cadre européen commun de référence pour les langues dans au moins une des trois langues administratives du Luxembourg (luxembourgeois, français ou allemand). Le signataire du CAI pourra choisir les cours conventionnés par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, organisés par les communes et les associations ou encore ceux organisés par les lycées ou les cours de l'Institut national des langues. Il pourra s'y inscrire au tarif réduit défini par le prestataire.

Les cours d'instruction civique portent sur l'histoire, l'organisation politique et les valeurs du Luxembourg. Ils sont organisés conjointement par l'OLAI et le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, en collaboration avec les communes et les lycées.

La Journée d'orientation, organisée deux fois par an en collaboration avec de nombreux partenaires, permettra au candidat signataire de se familiariser avec les instances officielles et les organisations du Luxembourg.

Les avantages pour le candidat signataire sont nombreux:

- cours de langues à tarif réduit;
- formation civique et journée d'orientation gratuites;
- dispense d'un des cours civiques facultatifs prévus pour l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise;
- prise en compte de l'accomplissement du CAI en tant que preuve de la bonne intégration pour l'obtention du statut de résident de longue durée.

Nicolas Schmit s'exprime au sujet de la fermeture du bureau d'accueil pour demandeurs d'asile

14 octobre 2011

Dans une réponse à une question parlementaire du 13 octobre 2011, le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration, Nicolas Schmit, a fourni des précisions sur la fermeture du bureau d'accueil pour demandeurs d'asile.

Dans sa réponse, Nicolas Schmit a d'abord invoqué les raisons qui ont conduit le gouvernement à fermer le bureau d'accueil. Il a souligné que le Luxembourg était actuellement confronté à une situation exceptionnelle en ce qui concerne le nombre de demandes de protection internationale suite

à l'abolition de l'obligation de visa pour les personnes originaires des pays des Balkans occidentaux (Serbie, Monténégro et Macédoine, Bosnie, Albanie). Dans son analyse, la situation ressemble à celle que le Luxembourg a connu au cours de la guerre du Kosovo, à la différence qu'il n'y a pas de guerre et que ces personnes sont autorisées à entrer en toute liberté dans l'espace Schengen, sans visa, à condition d'être titulaires d'un nouveau passeport biométrique et d'être en possession de moyens suffisants pour subvenir à leurs besoins.

Nicolas Schmit a rapporté que l'afflux de demandeurs de protection internationale en provenance des pays des Balkans de l'Ouest, qui a augmenté sans cesse depuis septembre 2010 et a explosé au cours des trois derniers mois, était actuellement impossible à gérer par le personnel mis en place. Il a précisé que le Service des réfugiés, qui a su gérer la première vague de demandes en 2010, n'avait pas pu assurer le suivi des demandes d'asile qui ont été déposées depuis le mois de janvier 2011 (1 550 demandes).

Pour illustrer l'ampleur du phénomène migratoire, Nicolas Schmit a précisé que 165 personnes s'étaient présentées au cours de la semaine du 26 septembre 2011 auprès du Service des réfugiés et que 42 nouveaux arrivants en provenance de la Serbie et de la Macédoine avaient été enregistrés le 10 octobre 2011.

Selon Nicolas Schmit, la décision de fermer de manière temporaire le bureau d'accueil a été prise le 30 septembre 2011 et elle a été

renforcée par les informations inquiétantes provenant du bureau de coopération à Pristina, qui a constaté «qu'une nouvelle vague d'émigrants pour le Luxembourg était en train de se préparer pour partir encore avant l'hiver». Nicolas Schmit a précisé que ces constatations avaient été corroborées par celles de la fondation Caritas Luxembourg, qui a déclaré: «Ils ont entendu parler du Luxembourg comme d'un pays en bonne santé économique et calme, et cela les aurait poussés à venir au Luxembourg. Pourtant, leur souhait n'était absolument pas de demander l'asile, mais à leur arrivée, il n'y avait pas d'autre alternative pour assurer la prise en charge du quotidien.»

Nicolas Schmit a ensuite évoqué les mesures qui ont été prises par le gouvernement pour faire face à l'augmentation des demandes de protection internationale.

Il a souligné que le gouvernement luxembourgeois se concerterait avec les autorités belges qui sont confrontées à un problème similaire, en vue d'en saisir la Commission européenne. Nicolas Schmit a expliqué en outre que la fermeture du bureau d'accueil avait permis de procéder à l'enregistrement de tous les dossiers des personnes arrivées avant le 30 septembre 2011 et que le bureau pourrait de nouveau être ouvert. «Pour renforcer l'occupation du bureau d'accueil», a expliqué Nicolas Schmit, «le gouvernement a procédé à une réaffectation d'agents [...] qui laisseront évidemment de nouvelles lacunes dans la chaîne du traitement des demandes de protection internationales.» D'où la possibilité

«que certaines auditions ne pourront pas avoir lieu aux dates prévues et que certaines décisions seront retardées».

Nicolas Schmit a également attiré l'attention sur l'introduction d'un système de canalisation des demandes. Celui-ci prévoit qu'un nouvel arrivant recevra dès son arrivée un numéro d'ordre avec indication de la date à laquelle il est invité à se présenter avec les membres de sa famille qui l'accompagnent, ceci pour ouvrir définitivement son dossier. «En attendant, il sera prié de compléter un formulaire qui lui est remis, ce qui permettra d'accélérer la procédure d'ouverture du dossier», a-t-il dit.

«La procédure du dépôt de la demande de protection sera ainsi fractionnée», a déclaré Nicolas Schmit, en ajoutant qu'elle ne s'opposait pas aux «obligations découlant des traités et obligations souscrites par le Grand-Duché». Il a précisé enfin qu'il y aurait d'abord la présentation de la demande par le demandeur d'asile, qui sera acceptée immédiatement, et que le demandeur se présenterait par la suite au bureau d'accueil pour le traitement de la demande.

Statistiques sur les demandes de protection internationale au Luxembourg jusqu'au mois de septembre 2011

14 octobre 2011

Le Service des réfugiés de la Direction de l'immigration du ministère des Affaires étrangères a

publié le 14 octobre 2011 les statistiques concernant les demandes de protection internationale au Luxembourg.

Entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2011, 1 586 personnes ont demandé une protection internationale au Luxembourg. 44% des demandeurs sont originaires de la Serbie, 19,36% de la Macédoine et 6,68% du Kosovo.

Ces chiffres ont fortement augmenté par rapport aux années précédentes: pendant toute l'année 2010, le nombre de demandes s'est élevé à 786, en 2009 à 505, en 2008 à 463 et en 2007 à 426.

Rien qu'en septembre 2011, le nombre de demandes s'est élevé à 312. La grande majorité des demandeurs est originaire de Serbie (155). 90 personnes viennent de Macédoine.

En 2011, le Service des réfugiés a pris 889 décisions et a prononcé 457 refus de protection internationale. Dans 31 cas, le statut de réfugié a été reconnu. 26 demandes ont été déclarées irrecevables.

En application du règlement Dublin II, 89 demandeurs ont été transférés en 2011 vers d'autres États membres de l'Union européenne. De même, 32 personnes ont été transférées vers le Luxembourg.

Au total, le Luxembourg a procédé à 267 rapatriements en 2011, dont 248 retours volontaires et 19 retours forcés. La plupart des retours ont été organisés vers la Serbie (152) et le Kosovo (66).

Marie-Josée Jacobs fournit des précisions sur la répartition actuelle des demandeurs d'asile par communes

25 novembre 2011

Dans une réponse à une question parlementaire du député Claude Hagen, la ministre de la Famille et de l'Intégration, Marie-Josée Jacobs, a fourni le 24 novembre 2011 des précisions sur la répartition actuelle des demandeurs d'asile par communes, le type de logement mis à leur disposition et les moyens mis en œuvre pour informer les communes concernées.

Répartition actuelle des demandeurs d'asile par communes

Dans le canton de Luxembourg, la commune de Luxembourg, avec 416 personnes, arrive en tête des communes qui ont accueilli la plus grande proportion de demandeurs de protection internationale, suivie de la commune de Hesperange avec 115 personnes.

Dans le canton d'Esch-sur-Alzette, les communes ayant hébergé le plus grand nombre de demandeurs de protection internationale sont Differdange (91 personnes), Esch-sur-Alzette (55), Mondorcange (45), Pétange (90), Rumelange (19), Sanem (26) et Schifflange (29).

Dans le canton de Capellen, la commune de Steinfort a hébergé 64 demandeurs.

Dans le canton de Mersch, Tuntange a accueilli 117 demandeurs et Heffingen 18.

Quant au canton de Clervaux, la répartition est la suivante: Clervaux (42 demandeurs), Heinerscheid (8), Hosingen (39), Munshausen (22) et Wintrange (47).

D'autres communes ayant accueilli et logé des demandeurs d'asile sont le canton de Diekirch: Bourscheid (85), Diekirch (61); le canton de Redange: Ell (77), Rambrouch (18), Redange-sur-Attert (72), Useldange (70), Wahl (42); le canton de Vianden: Vianden (23); le canton de Wiltz: Esch-sur-Sûre (20), Heiderscheid (52), Lac de la Haute-Sûre (50), Neunhausen (33), Wiltz (42); le canton d'Echternach: Beaufort (25), Berdorf (285), Echternach (11); le canton de Grevenmacher: Betzdorf (33), Biver (68), Grevenmacher (14).

Types de logement mis à la disposition des demandeurs d'asile

Quant aux types de logement mis à la disposition des demandeurs d'asile, Marie-Josée Jacobs a précisé qu'il s'agissait soit de foyers gérés par l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration (OLAI) qui appartiennent ou sont pris en bail par l'État, soit de foyers d'hébergement gérés par des organisations non gouvernementales et soutenus financièrement par l'OLAI.

Information des communes

Pour ce qui est de l'information des responsables communaux sur l'hébergement ou le logement de demandeurs d'asile, Marie-Josée Jacobs a expliqué qu'un premier contact avec les autorités communales était établi lorsqu'une nouvelle structure adaptée était

trouvée par le service en charge du logement ou était proposée par une personne privée, voire la commune elle-même.

Elle a souligné que des contacts téléphoniques et des réunions étaient organisés dans les communes, avant que le Service logement de l'OLAI remette en mains propres aux demandeurs de protection internationale un formulaire confirmant l'entrée du demandeur d'asile au foyer d'hébergement en vue de son inscription auprès de l'administration communale. Marie-Josée Jacobs a expliqué que les administrations communales étaient également informées via fax par l'OLAI ou le gestionnaire du foyer d'hébergement de la sortie des demandeurs d'asile du foyer.

La ministre de la Famille et de l'Intégration a enfin rappelé qu'elle avait l'intention d'introduire un quota d'hébergement pour les demandeurs de protection internationale.

Nicolas Schmit à la conférence interministérielle du HCR et à la 100^e session du Conseil de l'OIM à Genève

7 décembre 2011

Le 7 décembre 2011, le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration, Nicolas Schmit, a assisté à la conférence interministérielle du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ainsi qu'à la 100^e session du Conseil de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Genève.

L'évènement interministériel du HCR a eu lieu à l'occasion du 60^e anniversaire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et du 50^e anniversaire de la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie.

Lors de son intervention en plénière, Nicolas Schmit a souligné que «nous traversons une période de grandes turbulences. Une période certes lourde de difficultés, mais aussi riche de possibilités pour le progrès de l'humanité. Il nous faut répondre aux attentes de tous ceux qui, à travers le monde, sont en quête de paix, de sécurité et de dignité. Ceci est encore plus vrai en ce qui concerne les mineurs non accompagnés. Ces enfants, se trouvant en dehors de leur pays d'origine, séparés de leurs proches, méritent toute notre attention. Mon pays a depuis toujours veillé à l'intérêt supérieur de l'enfant. Le Luxembourg préconise le non-refoulement des enfants vers leur pays d'origine, respectivement prend garde à ce que ces enfants ne soient pas placés dans une structure fermée, mais confiés à un tuteur légal ou à des institutions *ad hoc*, afin de trouver une solution adaptée à leur âge et à leur situation. Je le dis clairement, aucun mineur, aucun enfant n'a sa place en rétention, c'est un principe que nos sociétés attachées aux droits de l'enfant devraient respecter».

En outre, Nicolas Schmit a assisté à la 100^e session du Conseil de l'OIM qui s'est tenu du 5 au 7 décembre 2011.

Dans son intervention, il a rendu «hommage à ces peuples du monde arabe qui ont écrit une nou-

velle page d'histoire en ouvrant une perspective nouvelle à la démocratie. Ce sont surtout les jeunes qui ont courageusement mené ce combat. Nous – pays européens –, nous partageons aujourd'hui une responsabilité à l'égard de la consolidation des nouvelles démocraties: notre réponse doit être un soutien au développement économique et social permettant la création d'emplois et non pas la fermeture des frontières et le repli. À cet effet, nous devons poursuivre activement un dialogue sur les questions migratoires».

JUSTICE/DROITS DE L'HOMME

François Biltgen présente sa grande réforme pénitentiaire en présence du médiateur Marc Fischbach

22 décembre 2011

Le ministre de la Justice, François Biltgen, a présenté le 22 décembre 2011 dans le cadre d'une conférence de presse les grandes lignes de sa réforme pénitentiaire comprenant le projet de loi portant réforme de l'administration pénitentiaire et le projet de loi portant réforme de l'exécution des peines qui vise notamment la création d'une chambre de l'application des peines. Ces deux projets de loi ont été approuvés par le gouvernement en conseil le 16 décembre 2011.

La conférence de presse a eu lieu en présence de Marc Fischbach, médiateur du Grand-Duché de Luxembourg, qui a remis en sa qua-



Marc Fischbach, médiateur du Grand-Duché de Luxembourg, et François Biltgen, ministre de la Justice, lors de la présentation de la réforme pénitentiaire (© Ministère de la Justice)

lité de contrôleur externe des lieux privatifs de liberté son premier rapport annuel au ministre de la Justice, François Biltgen.

Le ministre de la Justice a remercié Marc Fischbach en sa double qualité de contrôleur externe des lieux privatifs de liberté et de médiateur pour ses nombreuses réflexions et recommandations fournies par le passé et notamment dans son premier rapport annuel. François Biltgen a souligné la collaboration exemplaire avec les services de l'ombudsman pour l'accompagnement actif lors de l'élaboration des textes présentés.

En effet, bon nombre des réflexions du médiateur ont été intégrées dans les projets de loi sur la réforme pénitentiaire et de l'exécution des peines. Elles seront aussi considérées lors de l'élaboration des règlements grand-ducaux d'exécution.

JUSTICE SOCIALE/ PROTECTION ET SÉCURITÉ SOCIALES

Étude sur la satisfaction des bénéficiaires de l'assurance dépendance

16 novembre 2011

Le 16 novembre 2011, le ministre de la Sécurité sociale, Mars Di Bartolomeo, et la ministre de la Famille et de l'Intégration, Marie-Josée Jacobs, ont présenté les résultats d'une étude réalisée entre août 2009 et avril 2010 sur la satisfaction des bénéficiaires de l'assurance dépendance résidant en établissement d'aide et de soin à séjour continu.

Au cours de la conférence, le Centre de recherche public Santé et la Cellule d'évaluation et d'orientation de l'assurance dépendance ont passé en revue les résultats de l'étude de satisfaction. Celle-ci succède à celle réalisée en 2007 auprès des bénéficiaires de l'assurance dépendance à domicile.

L'objectif de l'étude était de déterminer le niveau de satisfaction globale des personnes qui bénéficient des prestations assurance dépendance et de le comparer, lorsque cela était possible, avec les niveaux obtenus lors de l'enquête de 2007. L'enquête a été réalisée sur un échantillon aléatoire représentatif de la population bénéficiant de l'assurance dépendance en établissement de long séjour. Le taux de participation était de 51%. Parmi les 3500 personnes résidant dans 50 établissements d'aide et

de soins à séjour continu (dont 17 centres intégrés pour personnes âgées et 33 maisons de soins), 361 personnes ont été interrogées, 68% vivant dans un centre intégré pour personnes âgées et 32% vivant dans une maison de soins. L'âge médian se situait à 84 ans.

Chaque personne y résidait depuis au moins trois mois, maîtrisait une des trois langues usuelles du pays et avait donné son accord à la participation à l'étude par la signature d'un consentement éclairé. Seules les personnes ne présentant ni de troubles cognitifs ni de troubles psychiatriques et dont l'état de santé permettait un entretien face à face d'une durée d'une heure ont participé à l'étude.

Tous les intervenants concernés ont été informés par écrit de la réalisation de l'étude. L'étude a été accueillie positivement chez les bénéficiaires de l'assurance dépendance et chez les prestataires. L'étude a montré que les prestataires étaient impliqués et qu'ils ont pris beaucoup d'initiatives.

L'étude a cependant présenté certaines limites méthodologiques.

Vu qu'il n'existe aucun questionnaire de satisfaction validé pour les personnes ayant des troubles cognitifs, les personnes les plus dépendantes étaient exclues de l'enquête.

Les résultats de l'étude ne reflètent ainsi pas l'avis de l'ensemble des bénéficiaires de l'assurance dépendance en établissement d'aides et de soins, mais seulement le degré de satisfaction de ceux sans troubles cognitifs ou psychiatriques

avec un certain état de santé conservé. Certaines personnes interrogées ont également fait part de leur réticence à s'exprimer en toute liberté parce qu'elles craignaient des répercussions sur leur future prise en charge. Nombre de résidents ont confié la gestion de leurs affaires à leurs proches et ne pouvaient ainsi pas répondre à certaines questions.

L'enquête auprès des résidents a été complétée par une enquête par courrier auprès des institutions, dont 41 y ont participé. Il s'agit de données autodéclarées. Les domaines étudiés étaient les systèmes de communication des critères et procédures d'admission, l'accessibilité à diverses prestations, la présence de comités (résidents, familles, comités d'éthique) au sein de l'institution, la discussion du plan de prise en charge des résidents, l'organisation des repas et des déplacements, la pratique spirituelle, la possibilité de proposer des idées nouvelles, la gestion des plaintes, les types de rapports réalisés (chutes, contentions, douleur, etc.).

Le questionnaire auprès des bénéficiaires de l'assurance dépendance résidant dans un établissement de long séjour comportait 151 questions destinées à mesurer la satisfaction dans plusieurs domaines: l'admission, le prix pension, l'évaluation CEO, le logement et les locaux, le repas, la gestion du linge, le sentiment de sécurité dans l'établissement, les activités de loisir, la communication du personnel avec les résidents, la gestion des plaintes, le réseau sociofamilial des résidents, les soins reçus, le sentiment d'autonomie des

résidents, les aides techniques, le bien-être, la qualité de vie, l'anxiété et la dépression, les aptitudes linguistiques des soignants, l'avis général.

L'étude montre dans l'ensemble un degré de satisfaction élevé, voire très élevé de la part des bénéficiaires:

- En ce qui concerne l'ambiance générale, 29% des personnes se disent très satisfaites et 56% satisfaites.
- 35% se sentent tout à fait chez soi en institution et 31% ont le sentiment d'être presque chez soi.
- 78% estiment que leur qualité de vie en institution est bonne, voire très bonne.

En revanche, seulement 63% des personnes interrogées recommanderaient leur institution à autrui: les résidents sont donc en attente d'améliorations.

La satisfaction des résidents est très importante dans de nombreux domaines, surtout pour ce qui est des aspects matériels de l'institution tels que le logement, les locaux, les repas, la sécurité, les activités de loisir, l'aménagement des espaces.

Pour certains domaines, le bilan est toutefois plus nuancé et mérite la mise en œuvre d'efforts d'amélioration:

- Le besoin de communication des résidents n'est pas suffisamment pris en compte: les temps de communication entre soignants et bénéficiaires sont jugés insuffisants.
- Le respect des droits de la personne dépendante et les efforts



Mars Di Bartolomeo, ministre de la Sécurité sociale, et Marie-Josée Jacobs, ministre de la Famille et de l'Intégration, présentent des résultats de l'étude sur la satisfaction des bénéficiaires de l'assurance dépendance (© Ministère de la Sécurité sociale)

pour maintenir son autonomie sont à renforcer.

- La réponse au besoin de transparence et d'information doit être travaillée pour donner aux résidents la possibilité d'effectuer des choix.
- L'organisation des soins est à développer, surtout en ce qui concerne l'information du bénéficiaire sur ses soins.
- Le système de rapports mérite d'être amélioré.
- Les compétences linguistiques des équipes sont à développer afin de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires.
- La gestion de la douleur, de l'anxiété et de la dépression mérite d'être améliorée.
- Les efforts pour la création de certains vecteurs de communication tels que des comités de résidents, de familles, de système de gestion de plaintes doivent être consolidés.

La grande satisfaction des bénéficiaires montre que les importants investissements qui ont été faits par le gouvernement et les prestataires dans le secteur des soins de longue durée au cours des 20 dernières années ont porté leurs fruits.

Il n'en reste pas moins que cette enquête aidera à guider les différents acteurs dans leur démarche d'amélioration des services aux résidents. Même si l'étude porte uniquement sur les bénéficiaires de l'assurance dépendance, les résultats et les propositions concernent tous les acteurs des soins de longue durée. Les auteurs de l'étude relèvent que «l'avenir se joue davantage sur des approches, des concepts, des visions et des valeurs». Le nouveau défi est à voir dans «la mutualisation des efforts» et dans la façon dont les moyens mis à disposition seront utilisés.

LOGEMENT

Marco Schank présente le monitoring du «pacte logement»

5 décembre 2011

Le 5 décembre 2011, le ministre du Logement, Marco Schank, a présenté le monitoring du «pacte logement», dont l'objectif est d'analyser le respect des obligations des communes dans le cadre des conventions du «pacte logement» ainsi que l'impact des dispositions et instruments du «pacte logement» en matière de logements et d'infrastructures publiques.

Marco Schank a précisé que 103 communes avaient adhéré au «pacte logement» depuis son entrée en vigueur en 2008, dont:

- 38 communes avec l'option rétroactive;
- 27 communes avec l'option standard;
- 22 communes IVL (concept intégré des transports et du développement spatial);
- 16 communes CDA (centres de développement et d'attraction).

En signant la convention «pacte logement», ces communes se sont engagées à augmenter la population d'au moins 15% sur une période de dix ans, à participer activement aux efforts et mesures de l'État tendant à réduire le coût du foncier, à assurer une mixité sociale de la population et à viser une utilisation plus rationnelle du foncier par une densité de bâti appropriée.

Par le biais des conventions, les communes se sont engagées à faire créer quelque 51 800 logements d'ici dix ans pour une population estimée à 119 165 habitants. Selon les chiffres du ministère du Logement, 30 516 logements ont déjà été créés ou sont en train d'être construits, 21 295 nouveaux logements sont planifiés. Le gouvernement et les communes ont souligné leur volonté de promouvoir «les logements compacts» et de favoriser la construction d'appartements au détriment de maisons individuelles.

La contribution financière de l'État dans le cadre du «pacte logement» s'élève à 77,2 millions d'euros, dont 43,1 millions ont déjà été sollicités par les communes. D'après les autorités communales, les sommes ont surtout été engagées pour construire des extensions d'écoles, des structures d'accueil, des stations d'épuration (ou de pompage) et des centres culturels.

Même si Marco Schank a tiré un bilan globalement positif, il s'est montré préoccupé par la flambée continue des prix du foncier. Il

a mis en exergue la bonne collaboration entre les communes et l'État. Il a également tenu à préciser que le «pacte logement» avait contribué «à sensibiliser davantage les communes à mener une politique active en faveur du logement et à endiguer les lieux communs sur les logements sociaux».

Marco Schank a regretté que les communes n'utilisent pas encore pleinement les instruments mis à leur disposition dans le cadre de la loi sur le «pacte logement», comme par exemple la taxe communale annuelle spécifique sur certains immeubles. Cette taxe peut grever des immeubles ou parties d'immeubles bâtis destinés au logement, mais inoccupés pendant une période de 18 mois consécutifs, ou porter sur des terrains à bâtir susceptibles de faire l'objet d'une autorisation à construire depuis trois ans et sur lesquels le début des travaux de construction n'a pas encore eu lieu.



© SIP/Jessica Theis

MÉDIAS/ COMMUNICATION

François Biltgen à la Foire de l'étudiant 2011

10 novembre 2011

Le 10 novembre 2011, le ministre des Communications et des Médias, François Biltgen, s'est rendu sur le stand promouvant les métiers relatifs à Internet et aux technologies de l'information (IT) à la Foire de l'étudiant 2011, stand mis en place suite à son initiative.

Sensibiliser les jeunes aux métiers du secteur IT et développer les compétences-clés spécifiquement requises dans ce secteur fait en effet partie des axes du gouvernement en faveur de l'économie numérique au Luxembourg.

L'objectif du stand, organisé par le Service des médias et des com-

munications en collaboration avec FEDIL-ICT, ICTLuxembourg et de nombreux autres partenaires du secteur privé, était d'informer, de façon ludique et interactive, sur la large diversité des métiers IT, le rôle-clé de l'expert IT au sein d'une entreprise et les nombreuses possibilités en matière de carrière au Luxembourg.

Des professionnels du secteur IT étaient en permanence à disposition pour répondre aux questions des jeunes, qui ont également pu visionner des témoignages vidéo et participer à un quiz. Des dépliants et autres informations relatives aux métiers et formations ont également été proposés.

Par ailleurs, deux conférences ont été organisées. Dans la matinée du 10 novembre, la société de jeux en ligne établie au Luxembourg, Kabam, a présenté les métiers existants dans le domaine du *online video gaming*, alors que l'entrepre-

neur IT Marco Houwen (*chief executive officer* de LuxCloud et de Datacenter Luxembourg) a évoqué le 11 novembre les défis liés à un métier dans un secteur en constante évolution. Les diverses informations se trouvent sur le site Internet www.nextlevel.lu lancé à cette occasion.

François Biltgen s'est entretenu avec des jeunes qui s'intéressent aux métiers IT et leur a confirmé que le gouvernement poursuivait activement ses efforts de diversification du secteur des médias et des technologies de l'information pour développer le Luxembourg comme centre d'excellence dans ce domaine, engendrant ainsi beaucoup de nouveaux débouchés.

MODERNISATION DE L'ÉTAT/RÉFORME ADMINISTRATIVE

Vers une dématérialisation des supports papier au sein de l'État grâce à la gestion électronique des documents

1^{er} août 2011

La ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative, Octavie Modert, a assisté le 1^{er} août 2011 à une conférence de presse portant sur la mise en place de la gestion électronique de documents.

Dans le contexte global de la modernisation de ses services, l'État procède à la mise en place progressive de la gestion électronique de



François Biltgen, ministre des Communications et des Médias, à la Foire de l'étudiant
(© Ministère de la Justice)

documents au sein de ses différents ministères et administrations. Il s'agit d'un système électronique intégré, accessible via Internet, qui vise à organiser et à gérer tous les aspects liés aux flux d'informations au sein d'une organisation et vers ses correspondants.

La gestion électronique de documents implique ainsi, dans une large mesure, le passage d'une documentation papier à l'administration électronique, permettant une rationalisation des méthodes de travail et une optimisation des processus de travail collaboratifs grâce à une plateforme commune pour l'ensemble de l'État.

Parmi les autres avantages de la gestion électronique de documents, on peut citer:

- la pérennité: pas de perte ou de détérioration de documents papier;
- l'optimisation de la collaboration entre les services;
- la traçabilité et l'intégrité: suivi des modifications successives d'un document avec possibilité de retour à la version originale;
- la sécurité: pas d'accès illicite à un document;
- l'accès rapide à l'information grâce à une indexation des documents;
- la mise en place de standards communs en ce qui concerne la classification, la gestion et l'archivage des objets;
- la réduction du volume papier et des espaces de stockage;
- l'aspect écologique grâce à une diminution de la consommation de papier;
- les gains en ressources humaines et financières à moyen et à long terme.

Valeur ajoutée pour le citoyen

La gestion électronique de documents s'inscrit dans le cadre plus vaste de la stratégie e-government de l'État luxembourgeois, dont la finalité est d'offrir un service public plus efficient, plus rapide et en phase avec l'évolution des technologies de l'information et de la communication.

Dans un futur proche, la mise en place de la gestion électronique de documents permettra de proposer de nouveaux services aux usagers, et notamment

- un suivi de l'évolution de son dossier via www.guichet.lu;
- une optimisation des flux, donc une accélération du traitement de dossier;
- des démarches plus simples;
- une meilleure qualité des recherches dans les archives.

La gestion électronique de documents vise à passer du papier à l'électronique

- dans quelque 100 ministères, administrations et organisations;
- totalisant entre 8 000 et 10 000 utilisateurs;
- produisant en moyenne plusieurs milliers de pages de documents par an/utilisateur.

Actuellement, la gestion électronique de documents est utilisée au ministère de la Fonction publique et à son Institut national d'administration publique (INAP) et est en place au ministère de l'Économie et du Commerce extérieur. Ils seront suivis par le Centre des technologies de l'information de l'État relevant du ministère de la Fonction publique et par le ministère des Affaires étrangères d'ici la fin 2011.

RECHERCHE/ SCIENCE/INNOVATION

François Biltgen présente l'évaluation réalisée auprès de certains départements de centres de recherche publics

4 juillet 2011

Le 4 juillet 2011, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen, a présenté au public les résultats d'une évaluation effectuée auprès de différents départements des Centres de recherche publics Gabriel Lippmann, Henri Tudor et Santé, auprès du Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques (CEPS), du Centre virtuel sur la connaissance de l'Europe (CVCE) et auprès du Fonds national de la recherche (FNR).

François Biltgen avait auparavant communiqué des résultats de cette évaluation, en présence des experts-évaluateurs et des membres de la commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Media, des Communications et de l'Espace à la Chambre des députés.

Il a annoncé sa volonté politique de présenter en automne 2011 des réformes législatives en relation avec la recherche publique et avec le FNR. Ces réformes porteront, d'une part, sur la gouvernance des CRP/CEPS et du FNR en vue d'une plus grande autonomie à l'image de celle mise en place au niveau de l'université. Elles viseront, d'autre



François Biltgen, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, lors de la présentation des résultats de l'évaluation dans le domaine de la recherche (© Ministère de la Justice)

part, le niveau organisationnel via une adaptation des missions générales pour tous les CRP/CEPS et du FNR, ainsi que les missions spécifiques propres à chaque entité.

Une autre pierre angulaire des réformes sera constituée par la mise en place d'une évaluation pluriannuelle des CRP/CEPS, du CVCE et du FNR, à l'image de celle mise en place à l'Université du Luxembourg. Le but recherché est celui d'une augmentation supplémentaire de la transparence de la recherche publique au Luxembourg.

Le même jour, François Biltgen et les experts évaluateurs ont également rencontré les responsables des différentes institutions évaluées.

RELIGION/CULTES

Prestation de serment de l'archevêque désigné, Monseigneur Jean-Claude Hollerich

21 septembre 2011

Le 21 septembre 2011 a eu lieu la cérémonie de prestation de serment du nouvel archevêque désigné de Luxembourg, Monseigneur Jean-Claude Hollerich, qui a prêté serment entre les mains du ministre des Cultes, François Biltgen.

Le 16 octobre, Jean-Claude Hollerich a été ordonné évêque en la cathédrale Notre-Dame de

Luxembourg, succédant à Monseigneur Fernand Franck qui conduisait l'archidiocèse du Grand-Duché depuis 1991.

La cérémonie à la cathédrale Notre-Dame de Luxembourg était présidée par Monseigneur Fernand Franck, le cardinal Joachim Meisner de Cologne et l'archevêque Peter Takeo Okada de Tokyo. Étaient présents LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse ainsi que de nombreuses personnalités des mondes politique et culturel luxembourgeois.

Monseigneur Jean-Claude Hollerich était depuis avril 2008 recteur de la résidence Kioicho de l'Université catholique Sophia à Tokyo, dont il était vice-recteur ainsi que professeur d'études allemandes et européennes. Né le 9 août 1958 à Differdange, il est entré au noviciat des jésuites à Wépion (Namur) en 1981. Il a été ordonné prêtre en 1990 et a prononcé ses vœux définitifs en 2002.



François Biltgen, ministre des Cultes, et Monseigneur Jean-Claude Hollerich (© SIP/Nicolas Bouvy)

Assermentation du grand rabbin Alain Nacache par François Biltgen

27 octobre 2011

Le ministre des Cultes, François Biltgen, a procédé le 27 octobre 2011 à l'assermentation du nouveau grand rabbin du Luxembourg, Alain Nacache. La cérémonie s'est déroulée au ministère d'État en présence des membres du Consistoire israélite de Luxembourg.

Le nouveau grand rabbin du Luxembourg prendra ses fonctions le 1^{er} novembre 2011. Il était auparavant rabbin de Bordeaux et de la Gironde.

SANTÉ

Mars Di Bartolomeo présente l'étude ALBA 2008 sur l'alimentation des bébés

4 octobre 2011

Le 4 octobre 2011, à l'occasion de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel, le ministre de la Santé, Mars Di Bartolomeo, a présenté l'étude ALBA 2008 qui porte sur l'alimentation des nouveau-nés. L'étude a été réalisée par le ministère de la Santé en collaboration avec le Comité national pour la promotion et le soutien de l'allaitement maternel.

Au cours de la conférence de presse, Mars Di Bartolomeo a retracé l'historique de l'évolution de l'allaitement maternel au

Luxembourg. Il a ensuite mis en évidence l'importance du lait maternel dans l'alimentation du bébé, en soulignant «que l'investissement précoce dans la santé d'un enfant n'a pas uniquement des répercussions à court terme, mais est un investissement à long terme qui porte ses fruits plus tard dans la vie de l'enfant».

Il a en outre expliqué que l'étude ALBA 2008 sur l'alimentation des bébés âgés de 4, 6 et 12 mois s'inscrivait dans le cadre de la politique nationale de l'alimentation saine et plus particulièrement du programme national pour la protection, la promotion et le soutien de l'allaitement maternel au Luxembourg. Ses objectifs sont les suivants:

- étudier la prévalence et la durée de l'allaitement maternel et les caractéristiques de l'alimentation des bébés âgés de 4 mois, 6 mois et 12 mois;
- connaître l'expérience de l'allaitement vécue par les mères;
- identifier les facteurs ayant des influences positives ou négatives sur l'initiation de l'allaitement, l'allaitement exclusif et la continuation de l'allaitement aux âges recommandés du bébé.

La méthodologie

Pour assurer la validité statistique de l'étude, une méthodologie a été élaborée, qui se base à la fois sur les résultats d'études précédentes et sur un effectif de 600 sujets par groupe d'âge de 4, 6 et 12 mois. L'enquête par voie postale a été effectuée en recourant à des questionnaires bilingues. 2 366 mères de 2 412 bébés ont répondu à l'appel. L'âge moyen des mères est de

31,4 ans, la grande majorité vit en couple (93,7%) et est de nationalité luxembourgeoise (40%). Cette forte proportion de bébés de nationalité luxembourgeoise permet de conclure qu'il y a une surreprésentation de mères âgées de 30 ans et plus titulaires d'un diplôme d'études secondaires.

Principaux résultats

La nationalité est un facteur socio-démographique qui semble avoir une influence sur le comportement des femmes enceintes. D'après l'étude, les mères portugaises et celles des pays de l'ex-Yougoslavie, qui sont les plus jeunes, dotées d'un niveau d'activité moins élevé, ont moins souvent recours au congé parental. Les mères habitant la Grande Région affichent les taux d'activité les plus élevés. La majorité d'entre elles travaillent au moment de l'enquête, alors que deux tiers et trois quarts de leurs consœurs de l'Europe de l'Est, des pays de l'ex-Yougoslavie et d'autres pays ont indiqué qu'elles n'exerçaient pas d'activité professionnelle.

Le principal enseignement de l'étude est que le taux d'initiation à l'allaitement (90,3%), qui est élevé à la naissance, connaît une dégringolade importante à 4 mois (45%) et se poursuit à 6 mois (41,2%).

Les principales raisons invoquées par les mères qui n'ont pas allaité du tout sont:

- la volonté personnelle (32,9%);
- une carence de lait (20,6%);
- une raison médicale (18,2%).

Le taux d'allaitement exclusif à la naissance est de 64,1%. Parmi les

facteurs ayant des répercussions négatives sur l'initiation à l'allaitement, les femmes interrogées ont cité le plus souvent le déclenchement médical de l'accouchement, l'accouchement épidural, l'accouchement par césarienne, les naissances prématurées ou multiples.

Le taux d'allaitement à 4 mois est respectivement de 45% et de 26% (taux d'allaitement exclusif). À ce stade de la maternité, les femmes ont indiqué que le principal obstacle à l'activité de l'allaitement constituait leur jeune âge (moins de 25 ans). Quant à l'allaitement exclusif, il semble que le jeune âge des mères (moins de 25 ans), le nombre d'enfants, l'accouchement par voie basse, l'accouchement épidural, l'administration de compléments à la maternité, le niveau d'étude plus faible des parents ou l'activité professionnelle des femmes soit un facteur dissuadant les mères d'allaiter.

La tendance à la baisse se poursuit au 6^e mois avec un taux d'allaitement qui atteint respectivement 41,2% et 6% (taux d'allaitement exclusif). Les facteurs ayant un impact négatif sur la continuation de l'allaitement de 4 à 6 mois sont l'accouchement par césarienne, le recours à l'épidurale pour l'accouchement par voie basse, la première mise au sein tardive, l'administration d'un complément et l'utilisation d'un biberon à la maternité, mais aussi l'activité professionnelle au moment de l'enquête et le travail à temps plein sans pauses-allaitement.

Mars Di Bartolomeo a finalement expliqué que l'étude ALBA, qui constitue un élément important pour cerner un certain nombre de problèmes en lien avec l'allaitement, avait servi de base pour élaborer le prochain plan d'action 2011-2015 en matière de promotion, de soutien et de protection de l'allaitement au Luxembourg.



Mars Di Bartolomeo, ministre de la Santé, et Sue Deroches, docteure, lors de la présentation de l'étude ALBA 2008 (© SIP)

SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION/TIC

François Biltgen, Jeannot Krecké et Jean-Marie Halsdorf s'expriment sur les mesures du gouvernement pour lutter contre la cybercriminalité

12 juillet 2011

Dans une réponse à une question parlementaire de la députée Nancy Kemp-Arendt datée du 8 juillet 2011, le ministre des Communications et des Médias, François Biltgen, le ministre de la Défense, Jean-Marie Halsdorf, et le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, ont détaillé les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la cybercriminalité.

Dans leur réponse commune, les trois ministres ont mis en exergue le «rôle vital et essentiel» des infrastructures et des réseaux de communications électroniques dans les domaines à la fois économique et sociétal. Ils ont également mis en garde contre une certaine dépendance des citoyens, des entreprises et des autorités publiques à l'égard de ces réseaux de communications électroniques, dépendance qui peut également être synonyme de vulnérabilité, vu qu'elle expose les utilisateurs à des risques non négligeables: attaques malveillantes ou défaillances accidentelles.

Les ministres ont souligné ensuite que le bon fonctionnement des infrastructures restait une priorité

gouvernementale et rappelé que le gouvernement avait mis en place des mécanismes de prévention et d'action ayant fait leurs preuves: CASES, CIRCL, section spécialisée au sein de la police pour combattre le cybercrime.

«L'objectif est aujourd'hui de renforcer les mécanismes de protection existants», ont-ils précisé, en soulignant le besoin de relayer les initiatives nationales par des mécanismes de prévention et d'action communautaires, voire internationaux.

À ce sujet, ils signalent:

- la signature d'une déclaration d'intention sur la coopération dans le domaine de la cybersécurité entre les trois pays du Benelux;
- le lancement par la Commission européenne d'un certain nombre de propositions qui portent sur la modernisation de l'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA), la protection des infrastructures critiques ainsi que l'adaptation des dispositions pénales complémentaires en matière de cybercriminalité;
- l'adoption par les experts du Groupe des régulateurs européens dans le domaine de la sûreté nucléaire (Ensreg) d'une déclaration de compromis sur l'étendue et les modalités des tests de résistance;
- l'adoption par l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord d'un nouveau concept stratégique mettant l'accent sur le développement de la capacité de l'Alliance à prévenir et à détecter les cyberattaques; cette politique proposant une approche coordonnée

de la cyberdéfense dans l'ensemble de l'Alliance;

- la préparation actuelle par les ministères et administrations, sous la coordination du ministre des Communications et des Médias, d'une stratégie de lutte contre les cyberattaques devant permettre une réaction encore plus efficace.

François Biltgen présente les mesures du gouvernement pour renforcer la lutte contre les cyberattaques

18 juillet 2011

Le 18 juillet 2011, François Biltgen, ministre des Communications et des Médias, a présenté avec des représentants de CASES, du Centre de communications du gouvernement (CCG), du Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE) et du Haut-Commissariat à la protection nationale (HCPN) les mesures du gouvernement pour renforcer la lutte contre les cyberattaques.

En introduction, François Biltgen a expliqué que les infrastructures et réseaux de communications électroniques étaient aujourd'hui le moteur principal de la croissance économique. Le Luxembourg étant un important centre financier international et un lieu attrayant pour les entreprises actives dans le domaine des nouvelles technologies, la qualité et la sécurité des infrastructures de communication sont vitales pour le pays, tout comme la protection des données privées des citoyens est essentielle dans une société numérique.

De plus, les réseaux de communication constituent également une infrastructure de base pour de nombreux autres secteurs et services et leur non-fonctionnement causerait d'importants dommages pour la population et l'économie.

«Parallèlement au développement de la qualité et de la vitesse des réseaux à ultrahaut débit, le gouvernement est déterminé à augmenter la sécurité des réseaux», a déclaré François Biltgen.

Il a ensuite insisté sur le fait que le Luxembourg disposait actuellement de mécanismes de prévention et d'action qui ont déjà fait leurs preuves. Il s'agira ainsi à l'avenir de les renforcer et de mieux coordonner l'action des différents intervenants.

Voilà pourquoi le gouvernement a décidé la mise en place, sous l'autorité du Premier ministre, des structures suivantes:

- un Cybersecurity Board luxembourgeois;
- un Computer Emergency Response Team (CERT) gouvernemental.

Le CERT est une structure publique capable de prendre en charge la prévention et la réponse à des incidents pour les systèmes d'information publics et les infrastructures critiques.

Le Cybersecurity Board luxembourgeois aura la mission d'élaborer le plan stratégique national de lutte contre les cyberattaques et de veiller à la bonne exécution de ce plan.

François Biltgen a également insisté sur le rôle important que

continuaient à jouer tous les acteurs ayant fait preuve d'une longue expérience et d'excellence dans ce domaine et qui uniront leurs forces au sein de ces nouvelles structures.

«J'estime que la prévention est la clé», a souligné François Biltgen. «Un système efficace d'anticipation et de prévention du phénomène de la cybercriminalité permet de réduire sensiblement le recours à des mesures répressives».

Il a enfin précisé que le Luxembourg était bien placé pour faire de la cybersécurité un autre avantage compétitif: «La faculté d'anticipation a été la clé de notre succès pour l'établissement de la place financière, de l'industrie satellitaire, du centre médiatique. De plus, un petit pays peut avoir des réactions rapides et c'est cette réactivité qui prime en cas d'attaque. Enfin, l'économie numérique se base sur la sécurité, et la société numérique se fonde sur la confiance. Le Luxembourg a toujours été digne de confiance et est déterminé à le rester dans l'ère numérique.»

François Biltgen à une conférence sur la cybersécurité

23 novembre 2011

Le ministre de la Justice, ministre des Communications et des Médias, François Biltgen, a invité le 23 novembre 2011 à une conférence sur la cybersécurité au Luxembourg.

Destinée principalement aux experts de la sécurité informatique,

elle a réuni plus de 120 professionnels du Luxembourg et de la Grande Région. François Biltgen y a réitéré la volonté politique de prévenir les cyberattaques. «Il s'agit de renforcer la sécurité des infrastructures pour protéger ainsi les citoyens, les entreprises et les acteurs de la vie publique», a-t-il déclaré.

Le gouvernement avait déjà décidé en juillet 2011 de mettre en place une stratégie globale en matière de cybersécurité ainsi qu'un Cybersecurity Board. Le 15 novembre 2011, ce Cybersecurity Board a adopté des lignes d'action concrètes et a défini cinq axes prioritaires, que le ministre a présentés, à savoir:

- assurer la protection opérationnelle des infrastructures et systèmes de communication et de traitement de l'information;
- moderniser le cadre légal;
- développer la coopération nationale et internationale;
- informer, éduquer et sensibiliser sur les risques encourus;
- mettre en place des normes et des standards contraignants.

François Biltgen a mis en valeur l'approche préventive de la stratégie: «Nous privilégions le volet offensif, en encourageant et en intensifiant les mesures pour prévenir les attaques et pour éviter que des crimes ne soient commis. Mais cela ne veut pas dire que nous ne possédons pas les outils nécessaires pour sanctionner les comportements et activités illicites.»

Lors d'une conférence de presse en amont de la conférence, François Biltgen a exposé les enjeux de la prévention des cyber-

attaques. Il a ainsi rappelé que le fonctionnement de notre société dépendait du bon fonctionnement des infrastructures et systèmes de communication. «Ceci est particulièrement vrai pour le secteur financier», a souligné François Biltgen. De plus, il a confirmé que l'économie numérique, nouveau pilier économique et priorité pour le gouvernement, avait besoin d'infrastructures performantes et sécurisées pour son expansion. Il a informé que ce secteur se développait actuellement de façon très satisfaisante. Les infrastructures technologiques sont à la pointe du progrès et il y a de plus en plus d'entreprises intéressées à s'implanter au Luxembourg. François Biltgen s'est tout particulièrement réjoui du fait que des entreprises venaient au Luxembourg principalement à cause de la qualité de sa connectivité et que des entreprises établies depuis plusieurs années avec leurs départements administratifs commençaient maintenant à y centraliser leurs infrastructures techniques et *data centres*, signe important pour leur présence à long terme.

François Biltgen a conclu en disant que les efforts pour ce nouveau secteur devaient rester constants. «Il faut rester à la pointe, investir constamment et anticiper les besoins.» La veille permanente de la législation, le développement de la connectivité, la stratégie pour l'ultrahaut débit et le développement des compétences sont d'autres objectifs que le gouvernement poursuit activement, en plus de ses efforts pour la cybersécurité.

Jeannot Krecké au LU-CIX Online Gaming Forum

13 décembre 2011

Plus de 250 représentants de la communauté nationale et internationale des technologies de l'information et de la communication (TIC) ont assisté au LU-CIX Online Gaming Forum dans le studio de RTL à Luxembourg le 13 décembre 2011.

Suite à l'essor du secteur du *gaming* au Luxembourg avec l'établissement récent de sociétés mondialement connues, cet événement était entièrement dédié au secteur du jeu en ligne, qui nécessite une infrastructure TIC très performante.

Une foire professionnelle a permis aux acteurs nationaux et internationaux du secteur d'échanger leurs expériences et de nouer des liens professionnels.

Dans son discours, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, a souligné que LU-CIX n'avait pas uniquement réussi à établir un nœud d'échange commercial performant, mais contribuait également beaucoup au développement général des TIC du Luxembourg. Il s'est réjoui de l'arrivée récente des entreprises du *gaming* au Luxembourg et leur a confirmé que des infrastructures techniques à la pointe du progrès et un cadre réglementaire efficace étaient des priorités pour le gouvernement.

Après des présentations de Microsoft et New Media RTL

Group, le plus grand réseau européen de divertissement, une table ronde a eu lieu avec Kabam (société de *gaming*), Level 3 (un des leaders mondiaux d'Internet), PwC, Eurotransit (fournisseur de low latency IP) et Nexway (leader européen de la distribution de contenu électronique). Les participants ont réfléchi aux tendances techniques actuelles et aux futurs défis réglementaires.

Dans son discours, le président du LU-CIX Executive Committee, Marco Houwen, a fait part de sa satisfaction quant au développement de LU-CIX. Il a expliqué que «seulement deux ans après son lancement, 44 membres ont rejoint LU-CIX et des collaborations avec des nœuds d'échange internationaux tels que France-IX et ECIX ont été établies, pour le bénéfice du pays en tant que plateforme européenne pour les entreprises TIC, et les entreprises du *gaming*, qui arrivent désormais de façon massive au Luxembourg».

Claude Demuth, *chief executive officer* du LU-CIX Management Board et organisateur de l'événement, a conclu que le succès du forum reflétait le développement positif de ce secteur au Luxembourg et a assuré que LU-CIX poursuivrait ses efforts pour la promotion et le développement technologique du pays.

SPORTS

Remise de la médaille du mérite sportif en argent à Kim Kirchen, Fränk et Andy Schleck

12 octobre 2011

Le ministre des Sports, Romain Schneider, a reçu le 12 octobre 2011 à l'Institut national des sports (INS) les cyclistes Kim Kirchen, Fränk Schleck et Andy Schleck pour leur remettre la médaille du mérite sportif en argent au vu de leurs nombreux exploits sportifs réalisés au cours des dernières années et à la lumière des mérites qui leur reviennent à ce titre.

En cette fin de saison 2011, Romain Schneider a tenu à féliciter tout particulièrement les frères Schleck pour leur double présence sur le podium du Tour de France 2011, tout en leur souhaitant plein de réussite pour l'édition à venir, dont le parcours sera officiellement dévoilé le 18 octobre 2011. «Vous avez fait rêver tout le pays pendant trois semaines durant le mois de juillet dernier, que le rêve continue dans l'espoir d'une victoire finale au Tour, qui sait, dès 2012», a lancé Romain Schneider à l'adresse d'Andy et de Fränk Schleck.

Toujours dans le contexte du Tour de France, Romain Schneider a confirmé la candidature du Grand-Duché de Luxembourg à l'arrivée d'une étape de la Grande Boucle lors d'une des prochaines éditions, candidature qui a été officialisée tout récemment dans un courrier signé par le ministre des Sports et la ministre du Tourisme à l'adresse



Fränk et Andy Schleck de l'équipe Leopard-Trek, Romain Schneider, ministre des Sports, et Kim Kirchen, cycliste luxembourgeois (© Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Département ministériel des sports)

d'Amaury Sport Organisation. Il faudra pourtant se montrer patient en la circonstance puisqu'un passage du Tour au Luxembourg ne pourra se faire probablement qu'en 2014, voire 2015.

En revanche, le Département ministériel des sports est sur le point de finaliser l'accord de principe obtenu de la part d'ASO pour intégrer dès 2012 un(e) jeune Luxembourgeois(e) dans l'équipe des «jeunes reporters» présente au Tour depuis plusieurs années. Pour la mise en œuvre de cette action, le Département ministériel des sports collaborera étroitement avec l'Association luxembourgeoise de la presse sportive (www.sportspress.lu) dans

le souci d'associer l'ensemble de la presse sportive du pays à ce projet.

Enfin, le ministre des Sports a saisi l'occasion pour annoncer l'arrivée depuis le 1^{er} août 2011 du champion cycliste Kim Kirchen parmi le personnel du Département ministériel des sports. Kim Kirchen est occupé plus précisément au sein du Service sport-loisir et patrimoine sportif, d'une part, et du Service équipement sportif, d'autre part.

TOURISME/LOISIRS

Remise du label touristique «bed and bike»

4 juillet 2011

Lors de la cérémonie de remise du label touristique «bed and bike» au ministère du Tourisme le 4 juillet 2011, la ministre des Classes moyennes et du Tourisme, Françoise Hetto-Gaasch, a remis le label «bed and bike» à 12 établissements d'hébergement luxembourgeois supplémentaires.

En 2011, le thème phare de la promotion touristique est le tourisme actif et particulièrement le tourisme vélo. Le Luxembourg est une nation de vélo et une destination touristique attrayante pour les cyclistes. Afin d'offrir la possibilité à cette clientèle, aux besoins très spécifiques, d'identifier facilement les établissements d'hébergement conformes à leurs attentes, le ministère du Tourisme, en collaboration avec la Lëtzebuerger Vëlos-Initiativ (LVI), a mis en place le nouveau label de qualité «bed and bike».

Ce label a été développé par l'Allgemeiner Deutscher Fahrrad-Club (ADFC) et ses critères de qualité certifient que les établissements labélisés réservent un bon accueil aux cyclotouristes. Le label a déjà fait ses preuves et grâce à plus de 5000 établissements certifiés en Allemagne et plus de 240 établissements en Flandres, il bénéficie d'ores et déjà d'une grande renommée au niveau européen. Au Grand-Duché de Luxembourg, le nombre d'établissements d'hébergement

labellisés passe de 44 à 56 avec l'attribution du label à 12 établissements supplémentaires.

Un local sécurisé pour les vélos, un petit-déjeuner équilibré, un séchoir pour les vêtements mouillés ou des outils pour les petites réparations; souvent, ce sont ces petites attentions qui distinguent les établissements d'hébergement pouvant répondre aux besoins des cyclistes.

24 hôtels, 15 campings, 9 auberges de jeunesse et 8 gîtes ont voulu porter ce label dès son entrée en vigueur. Ce grand succès du label souligne le potentiel du tourisme vélo et l'intérêt pour la clientèle cyclotouriste. Suite à un contrôle réalisé par la LVI, ces 56 établissements sont désormais détenteurs du label «bed and bike».

Les détenteurs du label «bed and bike» bénéficieront d'une promotion spécifique grâce aux différents moyens de communication du ministère du Tourisme, de l'Office national du tourisme et de la LVI ainsi que des partenaires allemands du ADFC. Afin de permettre aux cyclotouristes de trouver facilement les établissements «bed and bike» au Luxembourg, la LVI

a mis en place le site Internet www.bedandbike.lu.

Promotion du Grand-Duché de Luxembourg comme destination touristique au Japon

28 septembre-2 octobre 2011

Le nombre de voyageurs asiatiques à la découverte de l'Europe ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années et l'impact de ces marchés ne doit pas être négligé. Le ministère du Tourisme tient à positionner le Luxembourg en tant que destination attrayante sur les marchés asiatiques.

Après une première expérience convaincante en Asie dans le cadre de l'Exposition universelle à Shanghai en 2010, le ministère du Tourisme et ses partenaires, l'Office national du tourisme (ONT), Voyages Émile Weber et Lux 2 Japan, ont récemment effectué un voyage de promotion à Tokyo.

Le 28 septembre 2011, le ministère du Tourisme, avec le précieux soutien de l'ambassade du Luxembourg et du Trade and Investment Office à Tokyo, a organisé une rencontre entre les acteurs du secteur touristique japonais et leurs homologues luxembourgeois. L'objectif de ce *workshop* b2b était d'augmenter la notoriété du Grand-Duché comme destination touristique attrayante et de déboucher sur des partenariats et collaborations. Plus de 50 acteurs du secteur touristique japonais étaient présents, dont les plus importantes agences comme par exemple GTA, Miki Tourist, Kuoni Japan, PSG

Japan ou Nippon Travel Agency. Pierre Barthelmé du ministère du Tourisme s'est montré satisfait de l'événement: «Nous avons eu l'occasion d'accueillir beaucoup d'acteurs importants et de nombreux contacts intéressants ont été établis. D'ailleurs, quelques projets de collaborations prometteurs ont pu être développés.»

Suite à l'événement b2b, le Grand-Duché était également présent à la foire touristique JATA Tourism Forum & Travel Showcase, qui se déroule du 29 septembre au 2 octobre 2011. Au cours de ces trois jours, la foire a accueilli 37 705 visiteurs professionnels et 79 531 visiteurs grand public.

Le succès du stand luxembourgeois auprès du public japonais a dépassé les attentes. Les visiteurs ont montré un très grand intérêt pour notre pays qui, souvent, leur était encore plus ou moins inconnu. Liz Moris de l'ONT a souligné: «Ce qui a beaucoup fasciné les Japonais, c'est la petite taille du pays et la grande diversité proposée sur une telle surface. L'histoire du Luxembourg, le village de Schengen, les châteaux, la vieille ville et surtout l'héritage mondial Unesco ont passionné les Japonais. De nombreuses personnes rencontrées étaient des voyageurs expérimentés et avaient déjà visité les grandes capitales européennes. Ils étaient à la recherche de destinations alternatives, car ils souhaitent découvrir l'Europe plus en détail en optant pour un tourisme qualitatif. Le Grand-Duché de Luxembourg leur offre une destination alternative très attractive et multiculturelle, située au cœur de l'Europe.»



Remise de l'EcoLabel aux établissements d'hébergement et touristiques

6 octobre 2011

Le 6 octobre 2011, la ministre des Classes moyennes et du Tourisme, Françoise Hetto-Gaasch, a remis les certificats aux représentants des établissements lauréats de l'année 2011.

L'EcoLabel est une initiative commune du ministère des Classes moyennes et du Tourisme et de l'OekoZenter Lëtzebuerg ASBL, avec le soutien du ministère du Développement durable et des Infrastructures, visant à récompenser les hôtels, campings, gîtes ruraux et hébergements de groupe qui se caractérisent par une gestion particulièrement respectueuse de l'environnement. En effet, les lauréats de l'Ecolabel prennent de multiples mesures de prévention ou d'économie dans les domaines de l'énergie, de l'eau et des déchets, qui se traduisent par une réduction de la pollution environnementale.

Les établissements certifiés EcoLabel fournissent ainsi une contribution importante à la protection des ressources naturelles et à la protection du climat. En outre, ils répondent à une demande accrue de clients en quête d'un tourisme durable et responsable.

L'année 2011 confirme l'évolution positive du label, puisque sept établissements ont été audités avec succès, dont trois nouveaux. Le nombre total d'établissements certifiés EcoLabel est ainsi porté à 37.

Françoise Hetto-Gaasch a remercié les lauréats pour leur engagement exemplaire dans le domaine de la protection de l'environnement et a souligné «que le respect des critères du label constitue un gain aussi bien pour l'environnement que pour l'établissement lui-même». Les touristes, quant à eux, apprécient l'attitude écologique de leurs hôtes.

La ministre du Tourisme a remis aux nouveaux établissements leur certificat ainsi qu'une plaquette assurant une meilleure visibilité pour les touristes.

Les trois établissements suivants ont obtenu cette année pour la première fois le certificat EcoLabel:

- Auberge du relais postal d'Asselborn à Asselborn;
- Hôtel-restaurant Au Vieux Moulin de Lauterborn**** à Echternach;
- Légère Premium Hôtel Luxembourg**** à Munsbach.

Selon la ministre du Tourisme, les trois établissements nouvellement certifiés en 2011 démontrent que l'EcoLabel est bien adapté aux différents types d'hébergement et est capable de mettre en avant les spécificités caractéristiques de chaque type d'établissement, que ce soit un hôtel pour une clientèle d'affaires ou un hôtel-restaurant à l'ambiance plutôt familiale. Françoise Hetto-Gaasch a conclu en exprimant le souhait que d'autres établissements adhèrent à l'initiative.

Parmi les établissements déjà classés, quatre ont participé avec succès aux audits de contrôle. Françoise Hetto-Gaasch a particulièrement félicité ces établissements qui adhèrent depuis de

nombreuses années à l'initiative et ne cessent de mettre en avant leurs spécificités:

- Auberge de jeunesse de Hollenfels, certifiée depuis 2007;
- Camping officiel de Clervaux**** à Clervaux, certifié depuis 2005;
- Centre du Service national de la jeunesse à Hollenfels, certifié depuis 2005;
- Hôtel Belle-Vue à Vianden, certifié depuis 2008.

Finalement, Françoise Hetto-Gaasch a présenté la nouvelle brochure *Ecolabel* qui sera distribuée à grande échelle par l'Office national du tourisme aussi bien à l'étranger qu'au Grand-Duché.

Après une brève introduction de Théid Faber, président de l'Oeko-Zenter Lëtzebuerg, Monique Leffin, conseillère écologique de l'Oeko-Zenter Lëtzebuerg et coordinatrice du projet EcoLabel et les activités de conseil et d'accompagnement des établissements intéressés.

Un catalogue de critères répondant à des standards internationaux constitue la base du conseil aux entreprises. Ces critères comprennent tous les aspects environnementaux d'un établissement touristique, comme par exemple les économies d'énergie et d'eau, la gestion des déchets, le choix de produits de nettoyage écologiques, l'utilisation d'aliments bio ou provenant du commerce équitable et l'encouragement à l'utilisation des transports publics. Ces critères sont régulièrement adaptés aux évolutions les plus récentes dans le domaine de la gestion écologique.

La crédibilité de l'EcoLabel est donc assurée par des critères qui sont sans cesse adaptés et des audits réguliers effectués dans les établissements par des auditeurs indépendants luxembourgeois et étrangers. Les établissements portant le label sont invités tous les trois ans à participer aux audits de contrôle. Après examen, l'établissement est autorisé à détenir le certificat pendant une nouvelle période de trois ans.

TRANSPORTS/ MOBILITÉ

Deux nouvelles lignes routières transfrontalières entre le Luxembourg et la Lorraine

5 juillet 2011

Le 5 juillet 2011, à la sous-préfecture de Thionville, le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, la préfète de la Région lorraine, la Région lorraine, le Conseil général du département Moselle et le Syndicat mixte des transports urbains ont signé un protocole d'accord pour le développement de lignes routières transfrontalières entre le Luxembourg et la Lorraine.

Avant cette manifestation a eu lieu une réunion d'échange entre les signataires du protocole afin de faire le point sur la mobilité entre le Luxembourg et le nord mosellan.

Deux nouvelles lignes entreront en service à partir de septembre 2011, à savoir la ligne 302 de

Gasperich, via la Cloche d'Or, Howald et Frisange à destination d'Hettange-Grande, et la ligne 323 d'Esch-sur-Alzette via Ottange, Bure, Boulange, Fontoy et Knutange à destination de Hayange. Le coût annuel des lignes Luxembourg-France pris en charge par l'État luxembourgeois s'élève à 4 287 000 euros.

Claude Wiseler présente le projet de la gare ferroviaire pont Rouge

12 septembre 2011

En date du 12 septembre 2011, le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, a présenté le projet de la gare ferroviaire pont Rouge sur la ligne 1 (dite ligne du Nord), à hauteur du pont Grande-Duchesse Charlotte.

Le projet de la gare ferroviaire pont Rouge s'intègre parfaitement dans la stratégie pour une mobilité durable, appelée MODU, qui est actuellement mise en place par le gouvernement.

Cette stratégie permet de mieux adapter l'offre des transports publics aux besoins de mobilité afin d'atteindre en 2020 une part modale de 25% pour les transports en commun. Elle vise à assurer la complémentarité entre le réseau ferré, le tram et le bus, en prévoyant des nœuds d'échange à la périphérie de la capitale (plateformes multimodales et parkings P&R), et à promouvoir le développement des transports en commun et autres moyens de transport économiques sur le plan national.

Finalement, la stratégie assure le raccordement du pays aux réseaux ferroviaires européens et l'amélioration des transports publics



Projet gare ferroviaire pont Rouge (© Ministère du Développement durable et des Infrastructures)

régionaux transfrontaliers. Elle est en phase avec le plan sectoriel «Transports», qui apportera un cadre réglementaire et référentiel nécessaire à la mise en œuvre de la politique des transports, et avec les trois autres plans directeurs sectoriels.

Le projet de la gare ferroviaire pont Rouge créera un pôle d'échange-clé supplémentaire dans le péri-centre de la capitale. Il ne permet pas seulement de connecter directement le plateau de Kirchberg au rail, mais également d'accéder, grâce à un transbordement confortable et attrayant vers le tram, au centre-ville ainsi qu'au sud du Limpertsberg et à la place de l'Étoile.

Le projet est composé de la construction:

- de quais et d'une plateforme pour traverser les voies afin d'accéder soit au plateau de Kirchberg, soit au Pfaffenthal;
- du système *shuttle* pour relier la gare train à l'arrêt tram Fort Olizy situé au boulevard Kennedy;
- de la connexion du quartier du Pfaffenthal à la gare ferroviaire par un escalier fixe et un double ascenseur pour le transport des personnes à mobilité réduite.

Le concept d'exploitation développé par les CFL prévoit une desserte de la gare ferroviaire avec six trains par heure et par sens entre Luxembourg-Gare et le Kirchberg.

La desserte se fera, d'une part, par les trains en direction/provenance du nord et, d'autre part, par le prolongement jusqu'à la gare pont Rouge des trains en provenance de Thionville/Metz, d'Esch-

sur-Alzette, de Pétange/Longwy, de Kleinbettingen/Arlon et de Wasserbillig/Trèves. Le projet de la gare pont Rouge permettra ainsi à l'entière de la clientèle nationale et transfrontalière de bénéficier au moins d'une connexion directe vers le Kirchberg par heure sans devoir changer de train à la gare centrale.

Les premiers calculs d'exploitation laissent prévoir que les temps de parcours seront également considérablement réduits: les voyageurs venant du sud, de l'est ou de l'ouest du pays gagnent au moins six minutes s'ils descendent à la gare pont Rouge pour prendre le tram à l'arrêt Fort Olizy vers Luxexpo, au lieu de le prendre déjà à la gare centrale. Pour les voyageurs venant du nord du pays, le gain de temps est de près d'un quart d'heure, puisqu'ils n'auront plus besoin de passer par la gare centrale.

Précipitations hivernales: coordination entre le Luxembourg, la France et la Wallonie

30 septembre 2011

Tout le monde a encore en mémoire les difficiles conditions de circulation consécutives aux intempéries de l'hiver 2010/2011. Trafic autoroutier à l'arrêt, tronçons interdits aux poids lourds, frontières fermées. Ces situations ont parfois été à l'origine de conséquences inattendues:

- difficulté de concentrer les poids lourds dans une zone définie;
- délestage et encombrement sur les voiries secondaires;

- répercussions dans les pays voisins.

Grâce à un protocole d'accord passé entre le Grand-Duché de Luxembourg, la France et la Wallonie, le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, et le ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, Jean-Marie Halsdorf, entendent mettre tout en œuvre pour assurer la sécurité de l'ensemble des usagers de la route.

Des actions concertées

L'interdépendance des réseaux routiers et autoroutiers luxembourgeois, français et belges est une réalité. Empruntés quotidiennement par plusieurs milliers de conducteurs, frontaliers ou non, il est nécessaire de faire face à la gestion des crises de circulation routière par une politique concertée afin d'y apporter une réponse coordonnée.

C'est pourquoi un protocole d'accord transfrontalier a été signé par:

- le Grand-Duché de Luxembourg, représenté par le ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, Jean-Marie Halsdorf, et le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler;
- la République française – zone de défense et de sécurité Est, représentée par Philippe Vignes, préfet délégué pour la défense et la sécurité Est;
- la Wallonie, représentée par Benoît Lutgen, ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine.

Ce protocole définit les conditions et les modalités de concertation

entre les parties signataires. Le Grand-Duché de Luxembourg, la France et la Wallonie échangeront les plans relatifs aux procédures d'alertes routières sur leurs territoires respectifs. Le protocole prévoit également un échange des éléments techniques de connaissance des réseaux: cartes officielles, localisation et capacité des zones de concentration des poids-lourds et, plus généralement, tout élément permettant une meilleure anticipation des événements et une communication proactive.

En cas d'intempéries, le Grand-Duché de Luxembourg, la France et la Wallonie échangeront leurs avis de vigilance météorologique, leurs décisions de limitation de la circulation pour certaines catégories de véhicules et leurs communiqués de presse à destination des usagers.

En outre, la systématisation de conférences téléphoniques avec les pays voisins susceptibles d'être concernés par les événements et leurs répercussions entre en vigueur. Ainsi, coordination et cohérence permettront une meilleure gestion au niveau des frontières.

Présentation du service hivernal 2011/2012

12 octobre 2011

En date du 12 octobre 2011, le ministère du Développement durable et des Infrastructures, l'Administration des ponts et chaussées, la Sécurité routière ASBL et la police grand-ducale ont organisé

à Bertrange la première Journée blanche.

Le but était de sensibiliser, avant le début de la saison hivernale, les usagers de la route à plusieurs aspects de la conduite en hiver, dont en particulier l'utilisation de pneus d'hiver, et de les informer au préalable sur tous les dispositifs du service hivernal mis en place par le gouvernement, l'Administration des ponts et chaussées et la police grand-ducale.

Le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, et le directeur de la Sécurité routière, Paul Hammelmann, ont lancé à cette occasion la nouvelle campagne de sensibilisation routière «En hiver, pneus hiver!». Elle durera du 12 octobre au 2 novembre 2011 et sera véhiculée par les supports suivants: 45 panneaux du réseau routier, affichage *full back* sur les autobus du réseau RGTR, affichettes dans les autobus et trains CFL, annonces dans la presse écrite, spots radio, Internet et actions de *street marketing* (distribution de flyers et gadgets) dans les grandes villes.

En effet, par le respect de quelques consignes de comportement simples, l'utilisateur de la route peut adopter une conduite plus sûre:

- équiper le véhicule de pneus d'hiver;
- modérer la vitesse;
- garder les feux et les vitres propres;
- remplacer les essuie-glaces;
- privilégier les transports publics;
- laisser la priorité aux véhicules du service hivernal;
- être préparé à un blocage éventuel.

Thierry Weber de la police grand-ducale a ensuite expliqué le déclenchement du dispositif «plan intempéries». Un protocole d'accord a été signé le 30 septembre 2011 entre les autorités de la France, de la Belgique et du Luxembourg, reprenant le flux d'informations entre les différentes entités impliquées et illustrant le plan de «stockage camions».

Après un résumé sur les conclusions tirées de l'hiver 2010/2011, Georges Molitor, Paul Mangen et Laurent Wolter de l'Administration des ponts et chaussées ont présenté l'organisation de ce dernier, comprenant le réseau routier et l'aéroport de Luxembourg (effectif de personnel et de matériel roulant, stockage de sel...). À l'aéroport, le matériel roulant et les produits de dégivrage sont mis à disposition par l'Administration de la navigation aérienne, le dégivrage des avions étant assuré par LuxairGroup.

Après les discours, une visite de la centrale du Contrôle et information du trafic sur les autoroutes (CITA) et des halles de stockage de sel ainsi que différentes démonstrations relatives au matériel roulant «hiver» ont clôturé la première Journée blanche.

TRAVAIL/EMPLOI

Nicolas Schmit présente des pistes pour lutter contre le chômage des jeunes

20 juillet 2011

À l'issue d'une réunion avec des représentants d'organisations patronales, le ministre du Travail et de l'Emploi, Nicolas Schmit, a présenté le 20 juillet 2011 des pistes pour lutter contre le chômage des jeunes.

Lors de la conférence de presse, Nicolas Schmit a dit que le marché du travail luxembourgeois se caractérisait à l'heure actuelle par une pénurie de 500 postes d'apprentissage, qui s'explique par une double inadéquation entre, d'une part, l'offre et la demande et, d'autre part, l'offre de formation et la qualification requise pour exercer le métier. Le ministre du Travail et de l'Emploi a tenu à préciser que «le nombre des postes d'apprentissage n'a pas diminué par rapport aux années précédentes», mais que le manque résulte de l'évolution démographique, à savoir un plus grand nombre de jeunes qui rejoignent un marché de l'emploi luxembourgeois où l'offre des postes d'apprentissage n'a pas augmenté au même rythme que la demande.

Sur les 2 500 jeunes à la recherche d'un poste d'apprentissage pour l'automne 2011, 2 000 ont pu décrocher un poste. 500 jeunes, surtout les moins qualifiés, n'ont pas trouvé de poste. «Nous ne pouvons pas tourner le dos à ces jeunes», a estimé Nicolas



Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration (© SIP)

Schmit, avant de mettre en garde contre «les conséquences d'un abandon de ces jeunes qui seront plus tard confrontés à de grands problèmes».

Même si le chômage des jeunes au Luxembourg demeure avec 12,5% relativement faible en comparaison à d'autres pays de l'Union européenne, le gouvernement veut aller au-delà des mesures existantes en lançant des initiatives qui permettent de faire reculer le chômage des jeunes grâce à l'intégration du plus grand nombre possible de jeunes au marché de la formation et du travail.

Pour étoffer et diversifier l'offre d'apprentissage, le gouvernement va augmenter l'indemnité d'apprentissage de 27 à 40% pour les

patrons d'entreprises qui encadrent un apprenti rémunéré par l'employeur. La mesure, qui concerne uniquement la catégorie d'apprentis au niveau du Certificat de capacité professionnel (CCP), sera limitée à une année.

À côté d'une sensibilisation accrue, le gouvernement mettra également sur une collaboration accrue avec les communes et des mesures de réorientation professionnelle. Car force est de constater aussi que la situation de l'offre et de la demande varie très fortement en fonction des secteurs d'activité: tandis que le secteur des services est confronté à une insuffisance d'aspirants, d'autres secteurs (hygiène, santé) sont envahis par les demandes de formation des candidats.

Nicolas Schmit s'exprime sur l'audit concernant ProActif

30 septembre 2011

Le 30 septembre 2011, le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration, Nicolas Schmit, a informé la commission du Contrôle de l'exécution budgétaire et la commission du Travail et de l'Emploi de la Chambre des députés sur les grandes lignes de l'audit portant sur l'ASBL ProActif.

À l'issue de la réunion conjointe, Nicolas Schmit a évoqué les raisons qui l'ont poussé à commander un audit sur la gestion financière de ProActif.

Il a tout d'abord dit qu'il avait été informé, dès son accession au poste de ministre du Travail et de l'Emploi, de problèmes existant au sein de certaines initiatives sociales en faveur de l'emploi.

Nicolas Schmit a, en outre, attiré l'attention sur l'entrée en vigueur de la loi du 3 mars 2009 sur le rétablissement du plein emploi, qui avait entre autres comme objectif de renforcer la transparence financière des initiatives sociales en faveur de l'emploi et qui était à l'origine d'une collaboration plus étroite avec l'Inspection générale des finances. Cette dernière avait commandité un audit sur ProActif, qui estimait que l'initiative sociale devait entre 1,850 et 4,2 millions d'euros à l'État luxembourgeois.

«La fourchette très approximative avancée par KPMG nous a

convaincus de faire une analyse plus approfondie pour déterminer l'impact total des pratiques comptables de l'ASBL», a expliqué Nicolas Schmit, en ajoutant que des audits par le cabinet BTS avaient été réalisés pour éclaircir non seulement la situation financière de ProActif, mais également celle d'Objectif plein emploi et de Forum emploi.

«La commande de l'audit sur la gestion financière de l'ASBL ProActif ne signifie pas que nous nous sommes acharnés contre ProActif», a-t-il déclaré, avant d'énumérer deux audits effectués sous son prédécesseur François Biltgen et qui illustrent que les «problèmes financiers de l'ASBL existaient déjà par le passé». Le premier audit, mené par Ernst&Young, portait sur les années 2000 à 2003. Soumis en 2006 au ministère du Travail et de l'Emploi, il n'évalue pas directement les chiffres, mais analyse le fonctionnement et la comptabilité de Proactif. Il concluait qu'il y avait un risque réel d'un double financement. Le deuxième audit, réalisé par KPMG, s'est intéressé aux années 1998 à 2003 et a conclu que ProActif devait 1,5 million d'euros au ministère du Travail et de l'Emploi.

Finalement, Nicolas Schmit a également évoqué la relation que ProActif entretenait avec l'Association des musées et tourisme ferroviaires.

Nicolas Schmit a expliqué que les conclusions de l'audit faisaient état d'une dette cumulée de 2,3 millions d'euros envers l'État, à laquelle s'ajoutent d'autres dettes accumulées par le passé.

Dès à présent, il convient selon Nicolas Schmit de tirer les bonnes conclusions et de «permettre aux initiatives sociales de repartir sur une base plus saine». Il s'est exprimé en faveur d'une restructuration rapide de ProActif «afin de ne pas compromettre le futur des demandeurs d'emplois qui sont déjà confrontés à une situation précaire». Il a souligné le besoin pour les «associations de rendre compte de leurs activités et de montrer que l'argent public est bien investi».

Le ministre du Travail et de l'Emploi a finalement annoncé que la restructuration était déjà engagée et portait sur certains loyers excessifs, le transfert d'une partie des personnes dans d'autres services, la réduction du personnel, l'abandon de la pratique de la remise des créances, le montant des salaires et la résiliation des conventions sur l'échange de terrains agricoles.

Nicolas Schmit au sujet du marché de l'emploi: «On ne peut pas s'attendre à un recul drastique du chômage»

24 novembre 2011

À l'issue de la réunion du Comité de conjoncture du 24 novembre 2011, le ministre du Travail et de l'Emploi, Nicolas Schmit, a présenté les chiffres-clés du marché de l'emploi au Luxembourg.

Dans son analyse, Nicolas Schmit a constaté que l'emploi stagnait, voire renouait avec une tendance descendante qui se traduit non seulement sur le plan du nombre

de placements effectués, mais également sur celui des demandes introduites pour bénéficier du chômage partiel. Il a précisé que le nombre des personnes sans emploi résidant au Luxembourg, enregistrées auprès des services de l'Administration de l'emploi (ADEM) et non affectées à une mesure pour l'emploi, avait été évalué provisoirement le 31 octobre 2011 à 14852, ce qui correspond à un taux de chômage de 6%.

Le ministre du Travail et de l'Emploi a toutefois tenu à préciser que ces chiffres étaient sujets à une réévaluation à cause de certaines modifications intervenues au niveau des statistiques administratives relatives au nombre des demandeurs d'emploi et qu'ils pourraient être revus à la baisse.

D'après Nicolas Schmit, la situation sur le marché de l'emploi luxembourgeois reflète la situation spécifique qui se profile au niveau international et qui se caractérise par un recul de l'activité économique dû aux répercussions de la crise de la dette publique en Europe. «Les économistes n'excluent plus l'avènement d'une récession profonde», a-t-il déclaré, avant de poursuivre que la tendance «actuelle va se confirmer et s'aggraver».

La situation des jeunes chômeurs

En replaçant la situation du marché de l'emploi du Luxembourg dans un contexte international, le ministre du Travail et de l'Emploi a néanmoins estimé que «le chômage des jeunes, en comparaison avec d'autres pays de la zone euro, où le chômage des jeunes de moins de

25 ans atteint parfois 21,2%, n'est pas si dramatique».

Selon Nicolas Schmit, c'est surtout dans les pays confrontés à des difficultés financières couplées à un chômage global élevé que le chômage des jeunes atteint des proportions importantes: en Espagne, il se situe à 48% (septembre 2011), et en Grèce, à 43% (juillet 2011). Nicolas Schmit, qui s'est référé à une étude réalisée par le Statec, a expliqué que beaucoup de jeunes luxembourgeois n'intégraient pas directement le marché de l'emploi et décidaient – sous l'influence du nouveau système des bourses – de prolonger leurs études.

Le paradoxe du marché de l'emploi luxembourgeois

Les répercussions du ralentissement économique ne se reflètent pas sur le nombre des offres d'emploi déclarées auprès de l'ADEM, qui s'est établi à 2 446 en octobre 2011, soit une progression de 2,6% par rapport au mois d'octobre 2010. D'après Nicolas Schmit, l'explication de ce phénomène réside dans une spécificité du marché de l'emploi luxembourgeois, qu'il a qualifié de «paradoxal»: d'une part, la déclaration d'un nombre important de nouvelles offres d'emploi et, d'autre part, une hausse des personnes qui sont à la recherche d'un emploi.

«On ne peut pas s'attendre à un recul drastique du chômage», a également dit Nicolas Schmit, qui s'est référé aux dernières prévisions du Statec, qui tablent sur un taux de chômage de 6,5%. Pour amorcer un revirement de la tendance générale, Nicolas Schmit a

prôné le besoin de placer l'emploi au centre des discussions des travaux du Comité de coordination tripartite qui se dérouleront le 1^{er} décembre 2011 et de mener une politique active de l'emploi.

Le chômage partiel a continué à progresser

La décélération de l'activité économique est de plus en plus visible sur le plan des demandes pour bénéficier du chômage partiel.

Le Comité de conjoncture a analysé 32 demandes d'entreprises désirant bénéficier des dispositions en matière de chômage partiel, dont 26 demandes ont été avisées favorablement. Dans les entreprises concernées, sur un effectif total de 3 590 personnes, 2 494 salariés travailleront prévisiblement à horaire réduit.



Discours et déclarations

Seul le texte prononcé fait foi.

Discours de Jean Asselborn à l'occasion de la session de fond du Conseil économique et social des Nations unies à Genève

5 juillet 2011

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général adjoint,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Le Luxembourg s'associe pleinement à l'intervention faite au nom de l'Union européenne. Mon pays attache une importance particulière au Conseil économique et social des Nations unies et au rôle central que cet organe principal a à jouer notamment dans la promotion et la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

C'est ainsi un grand honneur pour moi de m'adresser à vous sur le thème de l'examen ministériel annuel 2011: «La mise en œuvre des objectifs convenus et les engagements pris au niveau international dans le domaine de l'éducation». En 1948 déjà, la Déclaration universelle des droits de l'homme stipulait dans son article 26 que «Toute personne a droit à l'éducation». En 1966, ce droit fondamental fut ancré dans le Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels, et réaffirmé en 1989 dans la Convention internationale des droits de l'enfant. Lors du Forum mondial sur l'éducation en avril 2000 à Dakar, six objectifs en vue de parvenir à l'éducation pour tous d'ici 2015 furent adoptés et repris quelques mois plus tard, lors du Sommet du millénaire, parmi les Objectifs du millénaire pour le développement, les OMD 2 et 3.

Permettez-moi d'aborder brièvement l'agenda de l'éducation sous ces deux angles, celui du développement et celui des droits de l'Homme.

Monsieur le Président,

Des progrès considérables ont été réalisés depuis que nous nous sommes engagés à assurer l'éducation universelle. En l'espace d'une décennie, le nombre d'enfants non scolarisés a baissé de plus de 38 millions et les disparités entre les sexes, observées au niveau de l'éducation formelle, se sont atténuées. Les taux d'alphabetisation ont également augmenté.

Malheureusement, et malgré ces évolutions positives, l'écart reste très important entre les objectifs de l'édu-

cation pour tous fixés en 2000 et les avancées qui ont été réalisées. Il importe de ce fait de redoubler d'efforts et ce, non seulement pour transformer le droit à l'éducation en réalité pour tous les individus, mais aussi en vue d'arriver à la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement.

Le rapport du secrétaire général relève très justement que l'éducation pour tous peut jouer un rôle catalyseur pour la mise en œuvre de tous les Objectifs du millénaire pour le développement. La directrice générale de l'Unesco, Mme Bokova, décrit la situation ainsi: «L'équation est simple: l'éducation est la meilleure assurance de base contre la pauvreté. L'éducation est synonyme d'opportunités. À tous les âges de la vie, elle autonomise les individus et les dote des connaissances et de la confiance dont ils ont besoin pour construire un avenir meilleur.»

La poursuite d'une approche intégrée, d'une approche holistique est de ce fait impérative, et ce, aussi bien au niveau national qu'international. Celle-ci doit être accompagnée d'un effort budgétaire conséquent. Si le budget national représente la principale source de financement de l'éducation, il faut que la communauté internationale confirme ses promesses politiques par des engagements financiers. Mon pays, le Luxembourg, assume ses responsabilités en matière d'aide publique au développement, tant sous ses aspects quantitatifs que qualitatifs. L'aide publique au développement luxembourgeoise a ainsi atteint en 2010 1,09% du revenu national brut. Elle est allouée à cent pour cent sous forme de dons et de manière non liée.

La déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide guide les efforts de la coopération luxembourgeoise et nous attachons une attention particulière au prochain forum sur l'efficacité de l'aide qui se tiendra fin de cette année à Busan. Les objectifs du Grand-Duché de Luxembourg en matière de coopération au développement sont notamment le développement économique et social durable des pays en développement, et plus particulièrement des plus défavorisés d'entre eux, ainsi que la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement. Les secteurs de l'éducation et de la formation professionnelle comptent parmi les secteurs prioritaires de la coopération bilatérale luxembourgeoise et nous y consacrons quelque 10% de notre aide publique au développement.

Monsieur le Président,

La protection contre la violence est une des conditions clés de l'exercice du droit à l'éducation. Or, les parties, étatiques et non étatiques, impliquées dans des conflits armés visent de plus en plus souvent les civils et les infrastructures civiles, les écoles et les écoliers, en violation flagrante du droit international et dans une impunité quasi totale. Le viol et autres violences sexuelles sont largement utilisés comme arme de guerre, de façon à ce que, et je cite le directeur du rapport mondial 2011 de l'Unesco, «les enfants et l'éducation ne se retrouvent pas seulement sur la ligne de front, ils sont de plus en plus souvent la cible des conflits armés».

Je me félicite de ce fait de l'initiative en cours au niveau du Conseil de sécurité des Nations unies de faire des attaques contre des écoles et des hôpitaux un critère d'inscription, au même titre que les quatre autres violations graves des droits des enfants, sur les «listes de la honte» annexées aux rapports du secrétaire général des Nations unies au Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés, et d'ouvrir la voie à l'imposition de sanctions à l'encontre des responsables.

Il s'agira là d'un nouveau pas important en vue de renforcer le système de protection; il devra s'accompagner de mesures additionnelles en vue de venir en aide aux 28 millions d'enfants qui sont privés d'éducation en raison des conflits armés qui les exposent aux viols, aux violences sexuelles, à des attaques ciblées sur leurs écoles et à d'autres atteintes aux droits de l'Homme. La crise cachée de l'éducation dans les pays touchés par un conflit est en effet un défi mondial qui exige une réponse internationale.

Je vous remercie de votre attention.

Discours de Jean Asselborn à l'occasion du 1^{er} forum Rhénanie-du-Nord-Westphalie/Israël: «Der Friedensprozess und der Arabische Frühling»

6 juillet 2011

Das Leid des tunesischen Straßenhändlers, dessen Ware beschlagnahmt wurde und der sich aus Verzweiflung das Leben nahm, hat ganz Tunesien revolutioniert. Im Sog des tunesischen Aufstandes hat sich nicht nur Nordafrika, sondern auch der Nahe und

Mittlere Osten verändert. So vollzog das ägyptische Volk, in nur wenigen Wochen, eine radikale Wandlung. Libysche Freiheitskämpfer warten auf den Tag, an dem sie ohne Furcht vor den rücksichtslosen Attacken der Gaddafi-treuen Truppen in Freiheit leben können – auch dank westlicher Unterstützung. In Syrien haben sich die seit Wochen andauernden Massenproteste in der Zwischenzeit in eine politische Widerstandskraft aufgebaut. Auch andere Länder der arabischen Welt sind, wie wir wissen, von der Demokratiebewegung aufgerüttelt worden.

Die Schnelligkeit mit der sich der so genannte Arabische Frühling verbreitet hat, mag überraschen. Auch wenn man nicht voreilig versuchen sollte zu vergleichen was nicht vergleichbar ist, haben uns die arabischen Demokratiebewegungen vor Augen geführt, dass die Bevölkerungen der betroffenen Länder, ähnlich wie in Mittel- und Osteuropa, den Weg einer freieren und gerechteren Gesellschaft gehen wollen. Die Ereignisse der ersten Hälfte dieses Jahres werden zu einer geopolitischen Neuausrichtung der arabischen Welt führen. Als Europäer müssen wir uns fragen, was wir aus den Ereignissen gelernt haben und wie wir die Demokratisierungsprozesse begleiten können und wollen. Darüber hinaus muss man die Chancen, die sich aus der neuen Sachlage ergeben, erkennen und analysieren, insbesondere in Bezug auf den Friedenprozess im Nahen Osten.

Uns Europäern haben der Sturz des Systems Ben Ali, und später der Sturz Mubaraks, sowie die andauernde Gewalt gegen Zivilisten in Libyen und in Syrien, drei Dinge vor Augen geführt:

Erstens, Demut – zu lange haben wir die dortigen Zustände ignoriert, zu wenig haben wir auf Reformen gedrängt. Wir waren dem Irrglauben verfallen, die Beständigkeit und Nähe unserer Beziehungen zu den jeweiligen Machthabern würde sich früher oder später positiv auf das innere Zusammenspiel dieser Gesellschaften übertragen.

Zweitens, Einsicht. Einsicht, dass die Bevölkerungen in den jeweiligen Ländern unsere Unterstützung brauchen und verdienen. Gerade Europa, mit seinen eigenen Erfahrungen im Übergang von totalitären zu demokratischen Gesellschaftsordnungen sowie deren Aufarbeitung, muss bereit sein, jetzt ähnliche Prozesse zu einer versöhnten und offenen Gesellschaft zu begleiten.

Drittens, Verantwortung. Verantwortung zu tragen heißt sich, der Konsequenzen seines Handelns bewusst zu sein. Nicht zu handeln, wenn handeln geboten ist, widerspricht diesem Grundsatz. Ich denke hier insbesondere an den internationalen Einsatz in Libyen, wo ich die Meinung vertrete, dass die internationale Gemeinschaft sich militärisch weiter engagieren muss, um die Zielsetzung der Resolutionen des Sicherheitsrates (1970 & 1973) zu unterstützen.

Will man jedoch die gesamte Bandbreite der Verflechtung europäischer Geschichte mit Geschehnissen im Nahen Osten verstehen, muss man über den nationalen Tellerrand hinausblicken. Die Geschichte des Nahen Ostens ist in weiten Teilen auch eine europäische Geschichte. Europäische Großmächte lieferten sich einen eifrigen Wettstreit um Macht und Einfluss im ölreichen Morgenland. Unser heutiges Demokratieverständnis wundert sich über die Art von Realpolitik, die mit Hilfe von Geheimverträgen und Waffengewalt das Schachbrett nahöstlicher Diplomatie nachträglich geprägt hat. Das Sykes-Picot-Abkommen von 1916 teilt die Hoheitsansprüche im Nahen Osten zwischen Frankreich und Großbritannien auf. Die Folgen dieser Politik, wo Schicksale ganzer Völker einseitig am Verhandlungstisch entschieden wurden, konnten wir zuletzt im Irak verfolgen. Multiethnische Staaten, wo zusammenwuchs, was nicht zusammen gehörte, sind heute noch Brandherde, die durch unbedachtes Handeln ganze Regionen entflammen können. Auch der Keim des heutigen Nahostkonflikts wurde damals gelegt. Durch die Balfour-Deklaration, 1917, erklärt Großbritannien erstmals seine Zustimmung zur Errichtung einer, wie es damals hieß, „nationalen Heimstätte für das jüdische Volk“ in Palästina, unter der Bedingung, dass die Rechte ansässiger nicht-jüdischer Bevölkerungsgruppen gewahrt bleiben sollen.

Nach den Schrecken, dem Völkermord und der Tyrannei der Jahre 1939-1945 stimmt die Staatengemeinschaft, ohne jeglichen Zweifel zu Recht, der Schaffung des Staates Israel zu. Durch die Resolution 181 stimmt die UNO-Vollversammlung 1947 für die Schaffung eines „jüdischen“, aber auch eines „arabischen“ Staates in Palästina. 1948 ruft Ben Gurion den Staat Israel aus. Der erste israelisch-arabische Krieg beginnt. Weitere Kriege folgen in 1967 (Sechs-Tage-Krieg) und 1973 (Yom-Kippur-Krieg). Für die ansässigen Palästinenser beginnt eine Zeit der Entbehrung und der Demütigung. „Nakba“, Katastrophe, nennen sie den Tag, an dem der

Staat Israel ausgerufen wurde. Die neue Perspektive auf Selbstbestimmung der einen ist die Zerstörung der Lebensumstände der anderen.

Die Heimstätte für Israelis und Palästinenser ist seit über einem halben Jahrhundert der Schauplatz von Gewalt und Gegengewalt. Diese Gewalt und Gegengewalt wurde und wird auch von Drittparteien benutzt, um deren Machtansprüchen und Machterhalt zu dienen. Somit ist der Nahostkonflikt ein Regionalkonflikt mit globalen Auswirkungen. Denn: Er ist Hauptargument und Projektionsfläche für Fundamentalisten, religiöse Eiferer und Integristen weltweit. Insofern liegt es im Interesse der internationalen Gemeinschaft, dass die Region befriedet wird.

Bisherige Friedensinitiativen gaben oft Anlass zur Hoffnung. Anlässlich der Konferenz von Madrid (1991) und den Osloer Abkommen (1993) haben sich Israelis und Palästinenser zum ersten Mal wesentlich angenähert. Die Arabische Friedensinitiative, erstmals 2002 formuliert, ließ die Erwartung aufkommen, dass sich die Beziehungen zwischen Israel und den arabischen Staaten eines Tages vollends normalisieren werden. In Annapolis (2007) haben beide Konfliktparteien, Israelis und Palästinenser, zum ersten Mal unter der Rahmenbedingung einer Zweistaatenlösung verhandelt.

In Washington, im vergangenen September, trafen sich Israelis und Palästinenser zu einem Neuanfang der direkten Verhandlungen, unter der Ägide der Vereinigten Staaten. Doch die Hoffnung der internationalen Staatengemeinschaft auf eine rasche Beilegung des Konflikts wurde jäh zerstört, vor allem durch den hartnäckigen Weiterbau israelischer Siedlungen im besetzten Gebiet, dies im Widerspruch zu dem international geltenden Recht in besetzten Gebieten. Seit September 2010 sind die Friedensgespräche, wie wir alle wissen, festgefahren.

Der rezente Auftritt des Premierministers Netanjahu in Washington stimmt nicht sonderlich optimistisch. Die wiederholte Aussage, dass Verhandlungen auf der Grundlage der Grenzen von 67 nicht möglich seien, Jerusalem unteilbar sei und dass es kein Rückkehrrecht für palästinensische Flüchtlinge geben werde, macht die Wiederaufnahme der Verhandlungen extrem schwierig, wenn nicht gar unmöglich. Mit solchen markigen Sprüchen bewirkt der israelische Premierminister lediglich, dass moderate palästinensische Politiker wie Palästinenserpräsident Mahmud Abbas und

Premierminister Salam Fayyad geschwächt werden. Weiter gestärkt werden extremistische Parteien, die ohnehin Zweifel am aufrichtigen Willen der israelischen Regierung hegen, eine friedliche Lösung finden zu wollen.

Dabei sind wir uns alle einig, dass der Status quo keine Lösung ist. Wenn dem Friedensprozess wieder eine Chance gegeben werden soll, muss Israel Bedingungen schaffen, dass dem Verhandlungstisch über Verhandlungsspielraum in den essenziellen Fragen eingeräumt wird. Wird der Dialog in den kommenden Wochen ausbleiben, werden die Palästinenser praktisch gezwungen sein, sich im September auf dem Schachbrett des internationalen Rechts der UNO zu positionieren.

Die EU hat in den vergangenen Wochen entschieden, sich auf UNO-Ebene zu bemühen, eine gemeinsame Position mit den USA und mit der Arabischen Liga auszukalibrieren. Schwierig, extrem schwierig, aber nicht unmöglich, wenn der politische Wille besteht und auch aus Israel positive Signale zu verspüren wären.

Wir wissen alle, dass Barack Obama im September 2010 einen prägenden Satz vor der UNO-Vollversammlung gesagt hat: er wolle im September 2011 einen palästinensischen Staat willkommen heißen.

Wissen müssen wir, sowohl in Israel als in der EU, oder in den USA, dass die Palästinenser im September 2011 aus New York nicht nach Palästina zurückkommen können, ohne Aufnahme von ernstern Verhandlungen, ohne Anerkennung eines Staates, oder ohne Mitgliedschaft in der UNO. Oder aber es müsste eine konkrete Roadmap festgehalten werden, mit präzisen Zeitplänen und Engagements, eines Dialoges mit dem Ziel „Zweistaatenlösung“.

Voraussetzung für eine neue Verhandlungsrunde ist eine repräsentative palästinensische Regierung. Das im April unterzeichnete Versöhnungsabkommen zwischen Fatah und Hamas hat den Weg für eine Übergangsregierung prinzipiell freigemacht, in der alle palästinischen Gruppierungen und sowohl der Gazastreifen wie auch das Westjordanland und Ost-Jerusalem vertreten sind. Für mich ist dies äußerst wichtig, weil die Hamas nur über diesen Weg in den demokratischen Prozess eingebunden werden kann. Dies ist in den 90er Jahren mit der Fatah gelungen und muss auch heute mit der Hamas gelingen. Nur so kann das Existenzrecht Israels und

seine Sicherheit garantiert werden. Ich bin überzeugt, dass die einzig wirkliche Sicherheitsgarantie für Israel ein Friedensvertrag mit den Palästinensern und der arabischen Welt ist.

Jedoch teile ich nicht den Pessimismus des Sonderbeauftragten des Nahost-Quartetts, Tony Blair, der die Umwälzungen in der arabischen Welt als Stolperstein für den Friedensprozess sieht. Es stimmt, dass die Stabilität und Berechenbarkeit der Nachbarn Israels durch eine relative Instabilität und Unberechenbarkeit ersetzt wurde. Den Ängsten Israels muss Rechnung getragen werden. Dennoch fände ich es äußerst zynisch, wenn wir als Europäische Union eine autoritäre Stabilität vermeintlich instabilen Demokratien vorziehen würden. Außerdem haben auch totalitäre und laizistische Regime versucht – man denke an Saddam Husseins Irak – aus dem Feinbild Israel politisches Kapital zu schöpfen, um sich als Verfechter des Panarabismus zu profilieren.

Als Europäische Union haben wir Mittel, die Entwicklungen in den arabischen Ländern positiv zu beeinflussen – unter anderem durch unsere Nachbarschaftspolitik. Ich erinnere daran, dass wir Ägypten im Rahmen der europäischen Nachbarschaftspolitik jedes Jahr ungefähr 200 Millionen Euro zur Verfügung gestellt haben. Davon geht die Hälfte an Programme in Erziehungspolitik, Umweltpolitik, Gesundheitspolitik. Weitere 40% fließen in die Wirtschaftshilfe und 10% in Menschenrechtsprogramme.

Der Friedensprozess und die neue Sachlage, die sich aus dem Arabischen Frühling ergeben wird, sind eng verbunden, auch wenn sie sich derzeit eher parallel entwickeln. Mittelfristig aber werden sie sich notgedrungen gegenseitig beeinflussen. Israel braucht Sicherheit an seinen Grenzen. Eine befriedete Region ist daher unabdingbar. Andererseits werden konkrete Resultate im Friedensprozess gefährlichen Gruppierungen den Wind aus den Segeln nehmen und ihren Einfluss in der arabischen Welt mindern. Armut und Repression sind Nährboden für Fundamentalisten; wirtschaftliche Prosperität und Demokratie dagegen sind Garant für Frieden. Als Europäer sind wir uns dessen bewusst.

Das freiheitliche, geeinte Europa kann sich ein Andauern des Konfliktes nicht länger leisten. Andere Aufgaben werden jeden Tag größer, schwieriger und zahlreicher. Die Ereignisse des Arabischen Frühlings haben Europa und dem Westen gezeigt, dass Nordafrika, der Nahe und Mittlere Osten sich in einer Zeit des Umschwungs

befinden. Wir müssen den Nahen Osten hier und jetzt sich zu befrieden helfen, wenn wir diese Zeit des Umschwungs gestalterisch unterstützen wollen.

Das Recht auf Sicherheit und das Recht auf Existenz des Staates Israel ist unbestreitbar. Die Würde eines jeden Palästinensers in Frieden zu leben genauso. Zu dieser Würde gehört das Recht auf Selbstbestimmung, auf die Freiheit in einem eigenen, souveränen und freien Staat leben zu dürfen. Dieser Staat soll und muss in das internationale Staatengefüge eingebunden werden. Dazu gehört die Anerkennung des Palästinenserstaates. Palästinenser und Israelis, auf Augenhöhe in einer aufgeklärten arabischen Welt, dies ist meine Vision eines befriedeten Nahen Ostens, der sich aus den Fängen der Geschichte befreit. Dies ist im fundamentalen Interesse Europas.

Discours de Jean-Marie Halsdorf à l'occasion du 25^e anniversaire du Syvicol

11 juillet 2011

Altesse Royale,
Léif Éieregäscht,
Dir Dammen an Dir Hären,

Et ass mir eng besonnesch Freed haut op dësem 25. Anniversaire vum Syvicol dobäi ze sinn, net nëmmen als Inneminister, mä och als een, dee mat dësem Syndikat eng laang Geschicht huet. D'Präsenz vu ville Personalitéiten aus Politik, Wirtschaft a Verwaltung op dëser Feier beweist, datt de Syvicol haut e wesentlechen Akteur am ëffentlechen Liewen ass.

Ganz besonnesch Är Präsenz, Monseigneur, ass den Temoignage vun Ärer Verbondenheet an Ärer Wäertschätzung fir eis Gemengen am Allgemengen a fir de Syvicol am Besonneschen. Eis Gemengen hunn en Optrag vu Proximitéit mam Bierger, eng Proximitéit, déi lech, Monseigneur, staark um Häerz läit an déi Dir duerch Är regelméisseg Besich bei de Gemengen, am Kontakt mat eise Biergerinnen a Bierger, ënnersträicht.

Och fir mech ass dës Feier e ganz besonneschen Ulass, an ech ka soen, datt ech am Ufank vun dësem Joerhonnert net geduecht hätt, an deemools war ech Generalsekretär vum Syvicol, datt ech un dësem 25. Anniversaire géing deelhuelen, a scho guer net an der Roll vum Inneminister.

Dat beweist, datt een de Laf vum Liewen net virplangen an och net virausgesi kann.

Dat gëllt fir Mënschen, grad esou wéi fir Organisatiounen.

Wien huet de Fall vun der Berliner Mauer a vum Eisene Rideau virausgesinn, d'Terrorattack op de World Trade Center oder déi grouss Finanz- a Wirtschaftskris? Lauter Evenementer, déi a kuerzer Zäit d'Welt substanzuell verännert hunn.

D'Politik, déi national, grad ewéi déi lokal, kann net alles antizipéieren, mä si muss capabel sinn, Äntwerten ze ginn op déi Froen, déi sech stellen. A grad haut – an ech wäert mech gläich méi no domat beschäftegen – musse mer Äntwerte ginn op Froen an Ufuerderungen, déi d'Entwécklung vun der Gesellschaft am 21. Joerhonnert un äis stellt.

Ech si gewëllt, dës strukturell Ëmwandlungen z'initiéieren, ze steieren an ze begleeden.

Mä ech brauch op dësem Wee staark a verlässlechen Partner, an zu deene wëll ech an éischter Linn de Syvicol zielen.

An datt de Syvicol eng staark Organisatioun ass, beweist dës 25. Gebuertsdag.

Dat hätten och seng Grënner, wéi den Henri Cravatte oder de Léon Bollendorf, déi leider net méi ënnert äis sinn, an och vill aner Leit vun der éischter Stonn, wuel kaum kënne virausgesinn.

Monseigneur,
Dir Dammen an Dir Hären,

Mäi perséinlechen Wee, iwwert d'Kommunalpolitik duerch d'Strukture vum Syvicol bis an d'Beaumontsgaass hu mir d'Méiglechkeet ginn, d'Gemengelandchaft ënnert ville Bléckwénkele kennenzelieren a mer eng Iddi ze maache vun deem, wat haut den Usproch un d'Gemenge muss sinn.

Wéi de Syvicol mech op dës Manifestatioun invitéiert huet an ech gefrot gouf, zu wat fir engem Thema ech wëilt schwätzen, hunn ech keng Sekonn gezéckt: „Wat fir eng Gemengelandchaft am 21. Joerhonnert?“ Eppes anescht konnt et net sinn.

Et ass dat Thema, wat mech zanter Jore vill beschäftegt, am Denke wéi am Handelen.

Zanter méi wéi zwee Joerhonnerte besteet eist Gemengewiese praktesch an d'ärselwechter Form, och wann et

tëschenduerch déi eng oder aner legislativ Ännerunge goufen – d’Funktionsweis an déi territorial Uerdnung hu sech kaum geännert.

De Grondsaz, op deem d’Aufgabestellung vun eise Gemenge berout, steet an zwee Dekreter vun 1789 a 1790, déi – Monseigneur – nach vum Kinnek Louis XVI promulguéiert goufen.

Net zulescht dowéinst gëtt et heiansdo Ricanerien an Uspillungen op d’„Postkutschenzäit“ – zu Onrecht, wéi ech fannen. Well dës Texter, déi haut ënnert liicht ofgeänneter Form an der franséischer Legislatioun weiderbestinn, beschreiwen a knappen a prägnante Sätz dat, wat d’Essenz vum Gemengewiesen ass.

Sou heescht et ënnert anerem, nieft Aufgabe vun der Gestiou vun ëffentleche Finanzen a Gebailechkeeten: «Les fonctions propres au pouvoir municipal, sous la surveillance et l’inspection des assemblées administratives, sont: [...] de faire jouir les habitants des avantages d’une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics.»

D’Gemeng, dat ass Proximitéit. Decisiounen, déi vu Gemengenautoritéite geholl ginn, beréieren direkt den Alldag vun de Bierger.

Allerdéngs, wann der mer dës Lapalissade verzeit: Déi Welt, an där eis Gemengen haut mussen hir Missiounen erfëllen, ass eng aner wéi déi zu där Zäit, wou se geschaf goufen. An hir Aufgabestellung ass méi komplex a méi breet ginn. Dofir si mer äis jo och all doriwwer eens, datt sech villes ännere muss – just de Wee dohinner gëtt weiderhi kontrovers diskutéiert.

Mä mir hunn awer, och wann de Wee laang a beschwéierlech ass, déi éischte Meilesteng gesat fir eist Gemengewiesen an eng nei Ära ze féieren.

Zanter gutt 10 Joer debattéiere mir iwwert de Sujet an eng Rëtsch vun Dokumenter weisen op déi noutwenneg Verännerungen an eiser Gemenglandschaft hin.

Ech erënneren hei un den Débat d’orientation vum 27. November 2003 iwwert d’Opdeelung vun de respektive Responsabilitéiten tëscht Staat a Gemengen.

Dësen Debat huet sech erëmfonnt an der Regierungserklärung vum 4. August 2004, wou d’Regierung ugekënnegt huet, datt si déi noutwenneg Schrëtt wäert ënnerhuelen, fir eist Land mat engem Service public

a mat territoriale Strukturen auszustatten, déi den Uspréck vum 21. Joerhonnert gerecht ginn.

An der Sëtzung vum 9. Dezember 2004 huet d’Chamber decidéiert, eng Spezialkommissioun ze schafe fir dës Prozess ze begleeden.

Konform mat deem, wat de Regierungsauftrag wor, hunn ech den 29. Abrëll 2005 e Konzept fir eng Territorial- a Verwaltungsreform als Diskussionsgrundlag fir d’Aarbechte vun der Spezialkommissioun virgeluecht (Concept intégratif pour une réforme territoriale et administrative du Grand-Duché de Luxembourg).

D’Resultat an d’Conclusiounen vun den Aarbechte vun dëser Kommissioun sinn dunn a Form vun engem Rapport festgehale ginn, deen am Kader vun engem Débat d’orientation den 8. Juli 2008 an der Chamber ugeholl gouf an déi sech och an der Regierungserklärung vum 29. Juli 2009 néiergeschloen hunn.

An dëser Legislatur wäerten elo déi konkret Mesuren op den Dësch kommen, déi eis Gemenglandschaft fest an d’Realitéit vum 21. Joerhonnert verankere sollen.

Op dräi Piliere soll laut Chambersrapport vum 2008 déi zukünfteg intern Struktur vun de Gemengeverwaltunge berouen: Administratioun, Finanzen an technesch Servicer.

Dräi Haaptpillere wäert och de Reform-Package hunn, deen ech elo wäert skizzéieren, dräi Themeberäicher, déi wesentlech sinn, fir datt mer eist Zil errechen:

- Éischtens, eng fundamental Reform vun der staatlecher Opsicht iwwert d’Gemengen, dat wat ee gemengerhand als „Tutelle“ bezeechent.
- Zweetens, eng nei Regelung vun de Gemengefinanzen, gekoppelt un eng nei Comptabilitéit.
- An drëttens – well ouni déi geet et net –, eng substanzuell territorial Neuordnung, well dës Reforme staark an efficace Gemenge viraussetzen.

Fänke mer an ëmgedréiter Reiefolleg un.

Wéi eng territorial Struktur brauche mer am 21. Joerhonnert?

Am Joer 2012 wäerten et an eisem Land nach 106 Gemenge ginn, nodeems mer an der lafender Legislaturperiod sechs Gemengefusiounen erfollegräich ofgeschloss hunn.

Mat sechs si mer nach e gutt Stéck ewech vun deem, wat mer als Zilsetzung op där Kaart hunn, déi ech beim Débat d'orientation vun 2008 virgeluecht hat, an déi den Appui vun der Chamber a vum Syvicol krut.

Ech muss op dëser Plaz nach eng Kéier ganz daitlech ënnersträichen, datt fir eng wäitreechend Kommunalreform, notamment wat de Contrôle de légalité an d'Finanzen ugeet, eng territorial Reorganisatioun am Sënn vu méi grousser Gemengen eng onverzichtbar Viraussetzung ass.

Firwat sinn ech där Meenung?

Vergiesse mer net: Am administrativen a politeschen Orchester Lëtzebuerg spillt d'Gemeng déi zweet Gei – net déi éischt, well déi spillt de Staat –, mä och net déi véiert oder fënneft wéi an eisen Nopeschlänner, wou tëscht dem Staat an de Gemengen eng Rëtsch aner institutionell Niveaue vill Missiounen erfëllen: Regiounen, Departementer, Kreise, Verbandsgemeinden asw. Bei äis gétt all Missioun, déi de Staat net ausféiert, vun de Gemengen assuméiert.

Et ass deemno evident, datt eng modern Gemeng – och am Hibleck op hire Stellewäert an eise institutionelle Kader – muss kënnen hire Biergerinnen a Bierger qualitativ héichwäerteg Déngschtleeschungen ubidden, an zwar iwwerall am Land.

Stark an efficace Gemengen, déi hir Autonomie richtig asetze kënnen an esou den Ufuerderunge vum 21. Joerhonnert gerecht ginn, sinn dofir eng Grondvoraussetzung.

D'Zilsetzung vun der Innepolitik muss et sinn, d'Konditiounen ze schafen, fir landeswäit, flächendeckend, qualitativ gläichwäerteg kommunal Servicer fir all Bierger am Land ze garantéieren.

Dofir geet à terme kee Wee laanscht d'Gemengefusiounen. An ech gesinn et als meng Pflicht un, als Inneminister de Kader ze schafen, fir datt all Bierger an de Genoss vu gudde kommunalen Déngschtleeschungen ka kommen.

An deem Kontext ass et net onwichtig ze bemierken, datt d'Uspréich vun eiser Gesellschaft haut wäit iwwert de Kader vun den obligatoreschen Missiounen vun de Gemengen erausginn.

A grad duerch méi eng effizient Gestiou an Organisatioun vun de kommunale Servicer schafe mer

Fräiraum fir dës Missiounen z'erfëllen. Dëst fir méi Liewensqualitéit.

An natierlech ass déi wesentlech Fro déi, wat d'Leit wëllen. Si ginn am Kontext vun de Fusionsprojete consultéiert a si stëmmen an engem Referendum iwwert d'Fusioun of.

Et kann ee keng Fusioun laanscht oder géint de Wëlle vu senger Biergerinnen a Bierger maachen.

Och haut schonns schaffe vill Gemenge bei enger grousser Zuel vu Projeten zesummen, meeschtens am Kontext vun engem Gemengesyndikat (Schoulen, Sport, Kultur, Maison relais, Waasser, Ofwaasser, Offallgestioun...).

Oft hëlt dës Zesummenaarbecht esou eng grouss Plaz an, datt déi eenzel Gemeng nëmmen nach e Brochdeel vun hiren Aufgabe selwer – sprich, an Eegeregierung – geréiert.

Mä de Grondprinzip vun eise Gemengewiesen ass dee vun der kommunaler Autonomie, dat heescht, datt d'Gemengen hiert Schicksal selwer am Grapp hunn.

Eis Verfassung ass do ganz kloer: «Les communes forment des collectivités autonomes, à base territoriale, possédant la personnalité juridique et gérant par leurs organes leur patrimoine et leurs intérêts propres.»

Ginn eis Gemengen deem Usproch nach gerecht, wann de Gros vun hire Moyenen a Syndikater fléisst?

Eis Verfassung seet desweideren: «Il y a dans chaque commune un conseil communal élu directement par les habitants de la commune; les conditions pour être électeur ou éligible sont réglées par la loi.»

D'kommunal Autonomie ass deemno kee Selbstzweck an et ass och net just eleng eng Garantie vun der Selbstbestëmmung vun de kommunale Gremien. Dat ass och a virun allem en demokrateschen Imperativ: Déi vun de Biergerinnen a Bierger direkt gewielte Kommunalpolitiker sollen am Numm vun eben deene Biergerinnen a Bierger d'Geschécker vun der Gemeng leeden an net den Decisionszentrum an aner, net direkt gewielte Gremie verlageren.

An dat am Interêt vun der Allgemengheet: «Le conseil communal règle tout ce qui est d'intérêt communal», seet eist Gemengegesetz.

D'Gemengefusiounen erlaben äis méi stark Gemengen ze schafen, déi dësen Opdrag kënnen erfëllen a méi

autonom sinn. Grad d'Fro vun der ongenügender Autonomie schéngt jo eng Suerg vum Secteur ze sinn, wann ech d'Declaratioune vum Syvicol-President haut an enger Dageszeitung liesen.

Schonns déi an de 70er Joren entaméiert Politik am Beräich vun de Gemeengefusiounen hat als Zil, Gemengen ze schafen, déi méi staark a méi autonom sollte ginn. Allerdéngs war dës Politik essentiellement op enger Logik vum „top-down“ ausgeriicht a gouf dofir och gréisstendeels rejetéiert. Wann een haut déi véier Fusioungemenge kuckt, déi deemools geschafte goufen, an zwar Wëntger, Rammerech, Stauséigemeng a Jonglënster, da muss een erkennen, datt dës Fusioune sënnvoll a richtungsweisend waren.

Wa mer vu Fusioune schwätzen, da viséiere mer un éischter Stell d'Gemengen aus dem ländleche Raum. Et geet drëms, dës Gemengen e méi breede Réck an enger ëmmer méi usprochsvoller Zäit ze ginn. Et sollt een awer net aus den Ae verléieren, datt och am urbanen a periurbane Raum Weeër musse fonnt ginn, fir raimlechen Equiliber ze schafen. E gutt Beispill ass de Kordall, wou sech déi fusionéiert Gemeng Käerjeng wäert elo anescht kënne positionéiere par rapport zu de groussen Nopeschgemengen. Ech denken do och un d'Instrument vun der Communauté urbaine, mat deem mer kënne Mobilitéit an Amenagement besser ajustéieren.

An dësem Kontext sollt een och mat engem Viruerteel opraumen, dat an den Diskussiounen oft gebraucht gëtt: duerch d'Fusion géing d'Proximitéit vum Bierger mat senger Gemeng verluer...

Ech soen au contraire: Duerch d'Stärke vun de Gemenge bréngt mer den Entscheidungsprozess an der Gemeng nees méi no bei de Bierger. Oder sollt ee gleewen, datt d'Gemengesyndikater no beim Bierger sinn?

Huele mer d'Beispill Kanton Réiden. Déi Aarbecht, déi do gemaach gëtt, ass sécher respektabel. Mä dat, wéi et gemaach gëtt, virun allem wéi entscheed gëtt, ass alles net no beim Bierger an och net méi den Ausdrock vun der Autonomie communale.

Ech stellen och ëmmer nees fest, datt wann d'Gemengen hiren Aufgaben net richtig nokommen, dëst oft net u schlechtem Wëllen hänkt, mä einfach dorunner, datt se iwwerfuerdert sinn. Ech hunn dës Erfahrung ënnert anerem beim Waasser gemaach, wou eng gréisser Unzuel vu Gemengen net à même woren, fir hir Tableure

korrekt auszufüllen an de Gestehungspräis z'ermëttelen. Méi rezent hunn ech festgestallt, datt e puer Gemengen nach ëmmer keen Dossier technique a Saachen Dréinkwaasserqualitéit zesummegehallt hunn an et sinn der esouguer zwou, déi mol nach net ugefaangen hunn – zwou Gemenge mat manner wéi 1 000 Awunner. An dat sechs Joer nom Akraaftriede vum Gesetz.

Och froen ech mech op een et normal soll fannen, datt eng Gemeng an där grad mol 64 Kanner aus aacht Joergäng d'Grondschoul besichen, eng fonkelnei Schoul baut, während zwou Nopeschgemengen e gemeinsame Campus opriichten an hir Zesummenaarbecht proposéiert hunn. Nieft deene pro Kapp extrem héijen Investitiounskäschte muss ee sech och froen, wéi een déi Tatsaach soll vermëttelen, datt a sou enger Gemeng een Enseignant wäert fir aacht Kanner zoustänneg sinn, während op anere Plazen am Land Klasse mat iwwer 20 Kanner musse funktionéieren. Mir hunn am Kontext vum Waasserpräis oft dat Wuert vun der Solidaritéit héieren; déi Fro stellt sech och op anere Gebidder, wéi Dir gesitt. Ech wäert beim Thema Gemeengefinanzen nach eng Kéier drop ze spräche kommen.

Et féiert näischt laanscht d'Fusiounen. Just: an deem Rhythmus, an deem mer fueren, si mer 2017 sécherlech net do, wou mer laut Chamber-Rapport a Regierungsprogramm hiwëllen.

Ech hu vun November 2010 bis Juni 2011 en zweeten Tour bei d'Gemenge gemaach an hat e sëllege Reunione queesch duerch d'Land. Et ass mer drëms gaangen, ze verstoen, wou d'Hindernisser an d'Retizenze leien. Ech wäert d'Conclusiounen op déi ech hei net Zäit hunn anzegoen, nach an der Rentrée den 8. September der Chamber an der Press presentéieren.

Just eppes wëll ech virausschécken: Mir kënnen op dës Manéier net méi esou weiderfueren.

Doriwwer eraus musse mer och weiderkommen, well zwou substanzuell – a vum Secteur jo och vehement gefuerdert – Reformen net onwiesentlech dovun ofhängen, wéi eis Gemengelandchaft an Zukunft ausgesäit – an déi doduerch blockéiert ginn – an op déi ech elo wëll agoen.

Do wier fir d'éischt déi a mengen Ae batter noutwenneg Reform vun de Gemeengefinanzen.

Dat ass keen einfacht Thema, dat kann een net iwwert de Knéi brieche, mä ech hunn decidéiert op dësem Punkt Gas ze ginn.

Fir ze decidéieren, wéi a wat ee mécht, muss ee wëssen, wouriwwer datt ee schwätzt. Fir e kloert Bild ze kréie vun der Situatioun vun eise Gemeengefinanzen, maache mer eng Bestandsopnam an Zesummenaarbecht mat der Banque centrale. Op der Basis vun deenen Erkenntnisser zéie mer d'Conclusioun fir déi zukünfteg Gestaltung vun de Finance vum Gemengewiesen hei zu Lëtzebuerg.

Dësen Exercice wäert äis soen, wat fir eng Typologie vu Gemengen a finanzielle Besoinen dat et gëtt. Et wäert äis och eng Iddi gi vum Käschtepunkt vum Verwaltungswopwand an deene verschiddene Gemengen.

Well jo awer haut vill Missiounen vun de Gemengen a Syndikater delegéiert ginn, ass dat eng Variabel, déi bei der Analyse och muss berücksichtegt ginn.

Zilsetzung ass et, e kohärenten an transparente System ze schafen, an deem et keng krass an objektiv net novollzéibar Ënnerscheeder méi solle ginn.

Donieft däre mer net aus den Ae verléieren, datt d'Gemeengefinanze keng isoléiert Insel sinn, mä e Bestanddeel vun eisen ëffentleche Finanzen. D'Verschëldung vun de Gemengen ass och Deel vun der ëffentlecher Schold vum Land. Dofir stinn d'Gemengen an der Verantwortung bei hirer Finanzgestioun an dem Staat fällt d'Roll zou, ze verhënnere, datt et um kommunale Plang zu griichesche Verhältnisser kënnt.

Dofir muss mer och d'Budgets- a Finanzkontroll bei de Gemengen iwwerdenken, andeems mer se dem Modell upassen, deen et fir de Staat elo gëtt an och no der Methodologie, déi vun der Cour des comptes praktizéiert gëtt, a besonnesch och wat d'bonne gestion financière ugeet.

Eng Kontroll vun der Legalitéit a vun der Regularitéit geet haut net méi duer: Mir brauchen Efficacitéit an Effizienz an der kommunaler Finanzgestioun.

Ënnert wéi enger Struktur dat soll geschéien, muss mer clarifiéieren. Di noleiendst Iddi wier, de Spektrum vun der Cour des comptes z'erweideren a si mat der Kontroll vun der kommunaler Finanzgestioun ze beoptragen, eventuell duerch d'Uglidderung vun enger „Chambre des comptes communaux“ un d'Cour des comptes.

Et stelle sech allerdéngs nach e puer Froen, déi méi organescher Natur sinn: D'Cour des comptes ass eng Institutioun, déi d'Finanzgestioun vum Staat a folglech

vun der Regierung mécht, an der Chamber, der politescher Kontrollinstanz, doriwwer rapportéiert.

Am Fall vun de Gemeengefinanzen ass d'Situatioun eng liicht aner: Hei kontrolléiert d'Regierung d'Finanze vun de Gemengen. Doduerch géif d'Cour des comptes e Januskapp kréien, andeems se engersäits der Legislativ géif Rapport maachen iwwert d'Finanzféierung vun der Exekutiv, an anersäits der Exekutiv géif berichten iwwert d'Gestioun vun de Gemengen. Dëst ass eng Fro, déi mer musse klären. Fest steet allerdéngs, datt et muss en onofhängegt Organ sinn, wat dës Missioun iwwerdroe kritt.

Nu geet et awer net duer, Typologien auszustellen, d'Dotatioun nei ze strukturéieren, de Contrôle ze reforméieren an dann ze soen, elo hu mer eppes geschafft.

Nee, mir mussen och dofir suergen, datt d'Gemengen déi néideg Moyenen hunn, fir hire villschichtegen Aufgaben nozekommen.

Dofir plädéieren ech fir e System vu „blocs de compétences“, deen doranner muss bestoen, datt all Kéier, wann d'Gemengen eng nei Missioun kréien, gläichzäitig och d'Finanzféierung dovunner muss geséichert sinn.

A fir d'Gemeenge virun enger „verstoppten“ Tutelle ze schützen, déi nei Aufgabe schafft ouni weider Mëttelen zur Verfügung ze stellen, wëll ech d'Gemengen duerch eng Legalitéitsregel schützen, déi an d'Gemeengegesetz an duerno an de spéidere Code vun de Gemenge soll ageschriwwen ginn.

Wat beseet déi Regel? Si beseet, datt nëmme Regeln, déi am Code vun de Gemenge stinn, de Gemengen och opposabel sinn. Dat bréngt hinne Rechts- a Planungssécherheet. Keng nei Missioun kann ausserhalb vum Gemeengecode geschafe ginn. Dëse Code soll nach an dëser Legislatur op den Instanzewee goen.

Mat all dëse Mesurë misste mer kënnen errechen, datt eis Gemeenge kënnen autonom an efficace schaffen an datt de Bierger a Steierzueler „value for money“ kritt.

Nun zum Filetsstéck vun der Kommunalreform: der staatlecher Opsicht vun de Gemengen – oder fir déi, déi et léiwer esou nennen, d'Tutelle.

Ech gehéieren zu deenen, déi der Meenung sinn, datt eise Modell iwwerlieft ass a muss reforméiert ginn.

Dofir brauche mer eng komplett nei Approche zur allgemenger Gemengenopsicht. Wat ech hei propo-

séieren, ass net méi an net manner wéi e komplette Paradigmewiessel.

Nom Prinzip: Haut ass d'Approbatioun d'Regel, muer ass d'Approbatioun d'Ausnahm.

Ech wëll eng Reform proposéieren, déi esou gestréckt ass, datt de Gros vun de kommunalen Entscheedungen an Autonomie geholl ginn an ouni Approbatioun kënnen a Kraaft trieden.

Natierlech muss de Staat senger Opsichtsflucht no-kommen, mä e wäert dat an enger ganz anerer Form an no anere Regele maache wéi haut.

Huele mer emol all déi Akten, déi laut Artikel 106 vum Gemeengegesetz „soumis à approbation“ sinn.

Ech proposéieren aus „actes soumis à approbation“ „actes obligatoirement transmissibles“ ze maachen.

Konkret heescht dat, datt dës Akte weiderhi mussen notifiéiert ginn, mä si brauche keng Approbatioun fir a Kraaft ze trieden. D'Autorité de contrôle kritt just en Delai fir den Akt ze kucken, a wa se innerhalb vun dësem Delai keng Observatioune gemaach huet, ass den Akt wierksam.

Heimat kréie Gemengen net nëmme méi Pouvoir, si ginn och méi responsabiliséiert.

Heimat féiere mer de Prinzip vun „le silence de l'administration vaut accord“ an.

Et wäert also an Zukunft kee méi mussen uruffen a froen „wéini kréie mer eng Äntwert?“; wann dir keng Äntwert kritt, dann ass et „jo“.

Sollt d'Autorité de contrôle Observatioune ze maachen hunn, da muss se der Gemeng dëst innerhalb vum Delai matdeelen.

D'Gemeng kritt d'Geleeënheet, sech mat deenen Observatioune konform ze setzen. Mécht se dat net, och net no engem kontradiktoreschen Dialog, da muss de Staat e Recours beim Verwaltungsgericht maachen – dat awer nëmme aus Legalitéitsgrënn.

Dir gesitt: mir dréien d'Logik komplett ëm.

Dat wäert gëlle fir déi grouss Majoritéit vun Akten, déi haut nach eng Approbatioun brauchen. Just eng kleng Zuel vun Decisioune wäerten nach mussen approuvéiert ginn, ech denken do notamment un d'kommunal Steieren an u PAG/PAP, well se iwwert de renge kommunalen Interêt erausginn.

Wat de Budget ugeet, sou eriwweert sech och do eng Approbatioun, wa mer op de Wee vun enger Budgets- a Finanzkontroll ginn, wéi se bei de Staatsfinanze besteet. De Budget gëtt en „acte obligatoirement transmissible“ a gëtt an enger éischer Etapp a priori op seng formal Richtigkeet gepréift. Duerch eng zweet, ex-post Kontroll ass eng korrekt Executioun vum Budget garantéiert.

Och hei gëllt de Prinzip: méi Pouvoir a méi Responsabilitéit fir Gemengen.

Monseigneur,
Dir Dammen an Dir Hären,

Erlaabt mer meng Ausféierungen ofzeschlësse mat e puer méi perséinleche Remarquen.

Ech hat ugangs vu menger Ried meng Verbonnenheet mat de Gemengen an och mam Syvicol ugeschnidden.

Mir leien d'Wiesen an d'Liewe vun de Lëtzeburger Gemengen och haut, als Inneminister, nach ëmmer esou um Häerz wéi a menger Zäit als Buergermeeschter a Generalsekretär vum Syvicol, an ech sinn der Iwwerzeugung, et ass ee schlecht fir dës Fonctioun gemaach, wann een net frou ass mat de Gemengen.

Mä natierlech evoluéiert engem seng Perspektiv gläichzäiteg mat der Funktioun a mat der Verantwortung.

Meng Iwwerzeugung, datt et héich Zäit gëtt, eis Gemengelandchaft fundamental ze restrukturéieren, fir si an en zäitgeméisse Kader ze setzen a si fir d'Zukunft z'outilléieren, ass duerch meng Erfahrungsge vum de leschte Jore bekräftegt ginn.

Wéi allgemeng bekannt, sinn ech vu Beruff Apdikter, wat eng naturwëssenschaftlech Formatioun voraussetzt.

Dat bedéngt, datt ee sech mam Zesummesetze vu Komponente beschäftegt, eng Tatsaach, déi bei enger Territorialreform net onnëtz ass.

Virun allem weess een awer dann och, datt bei der Fuerschung an Entwécklung vun neie Medikamenter keng Einzelkämpfer gefrot sinn, mä datt wëssenschaftlech Errungenschaften meeschtens d'Friichte vun der Aarbecht vun engem Team oder esouguer engem Reseau sinn.

Dofir erlaabt mer haut en Appel ze riichten un all Kräfte vun eiser Gesellschaft, an un all eis Politiker um lokale wéi um nationale Plang, konstruktiv un dësem fir eist Land wesentleche Prozess matzewierken a gegebene-falls och iwwert hire Schied ze sprangen.

Ech fuerdere si op, am Interêt vun eisem Land a vun eise Gemengen eng Hand mat unzepaken, fir datt mer an der Woch dat ëmgesat kréien, wouriwwer mer sonndes sou gäre rieden.

Ech soen iech Merci!

Discours de Jean Asselborn à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies dans le cadre de la réunion de haut niveau sur la jeunesse

26 juillet 2011

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Cette réunion de haut niveau sur la jeunesse vient à point nommé. Ces derniers mois, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, une jeunesse éduquée, souvent diplômée, mais confrontée au chômage, au népotisme et à l'impuissance de ses dirigeants à lui offrir un avenir s'est mise en mouvement pour réclamer des droits et des libertés, ainsi que des politiques assurant la justice sociale et le partage équitable des richesses. Sans vouloir comparer ce qui n'est pas comparable, ce qui se passe aujourd'hui au sud de la Méditerranée et au Moyen-Orient marque une étape tout aussi importante dans l'émancipation de la jeunesse en tant qu'acteur politique et social à part entière que les événements de Mai 68 ont représenté pour les jeunes d'Europe. La communauté internationale doit se montrer à la hauteur de ce tournant historique. Dans ce contexte, le Luxembourg se félicite du document final de notre réunion. Je remercie les représentants permanents de l'Autriche et du Bénin pour avoir facilité le consensus sur un texte qui nous encourage à faire plus, pour donner aux jeunes, y compris aux jeunes femmes, les moyens de bâtir un avenir meilleur.

Le Luxembourg salue le fait que notre déclaration finale réaffirme le Programme d'action mondial pour la jeunesse, qui garde toute sa pertinence. Il importe d'en poursuivre la mise en œuvre avec détermination, et ce, à tous les niveaux.

Parmi les priorités identifiées dans le document final, permettez-moi d'en relever trois: l'insertion profession-

nelle des jeunes, l'accès des jeunes aux services sociaux de base, dont l'éducation et la santé, et la promotion et la protection efficaces des droits et des libertés fondamentales des jeunes, y compris dans les situations de conflit.

Monsieur le Président,

Au Luxembourg, la politique de la jeunesse est fondée sur la loi-cadre de 2008. Notre politique se veut transversale, englobant tous les champs politiques qui ont un impact sur la vie des jeunes. Elle se veut aussi participative: le «Parlement des jeunes» permet à la jeunesse de faire entendre sa voix dans notre débat politique national.

Sur base d'une analyse détaillée de la situation de la jeunesse au Luxembourg, un plan d'action national est en voie d'être finalisé. Il se concentrera sur un nombre limité de priorités, les deux premières étant d'accompagner les jeunes dans les transitions entre le monde de l'éducation et le monde du travail, et de soutenir les jeunes familles. Je tiens également à souligner que notre politique de coopération au développement et d'action humanitaire accorde une grande importance à l'éducation et à la formation professionnelle et technique des jeunes. Avec ses partenaires, que ce soit au Cap-Vert, au Sénégal, au Nicaragua, au Vietnam ou dans les territoires palestiniens occupés, la coopération luxembourgeoise œuvre pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes. Nous appuyons aussi des programmes de microfinance facilitant l'accès des jeunes à l'entrepreneuriat. Enfin, au vu de son engagement pour la consolidation de la paix, en particulier en Afrique de l'Ouest et en Guinée, le Luxembourg est conscient de l'importance que revêt l'emploi des jeunes afin d'instaurer une paix et une cohésion sociale durables dans les pays qui émergent d'une période de conflit.

Je vous remercie de votre attention.

Discours de Luc Frieden à l'occasion de la session extraordinaire de la Chambre des députés sur le projet de loi modifiant la loi relative à l'octroi de la garantie de l'État dans le cadre du FESF

15 septembre 2011

Här President,
Dir Dammen an Dir Hären Deputéierten,

Dat lescht Gespréich, wat ech mam Kolleg Deputéierte Lucien Thiel gefouert hunn, war iwwert dëse Projet de loi. An dofir erlaabt mir him, deen och an dëser Legislaturperiod dee Rapporteur war vu Projeten, déi ech am Numm vun der Regierung abruecht hunn, deen am heefegste Rapporteur vu menge Projets de loi war, och him eng Kéier kollektiv heifir nach eng Kéier Merci ze soen.

Merci natierlech och dem President vun der Finanzkommissioun a Rapporteur, deen direkt agesprongen ass, fir déi Aufgab z'iwwerhuelen, dee sech awer souwisou mat där Aufgab beschäftegt hätt, de Michel Wolter, well hien, wéi gesot, déi Kommissioun leet, déi dëse Projet schnell am Summer gekuckt huet.

An dofir och Merci dem ganze Parlament an de Membere vun der Finanzkommissioun, déi och iwwert déi Summerméint sech ëm dës Matière bekëmmert hunn. An et schéngt mir och en Zeeche vu Responsabilitéit vun dësem Haus ze sinn, datt, obschonn d'parlamentaresch Rentrée vun der Plenarsitzung ëmmer eréischt am Oktober ass, datt mir esou wéi déi aner Parlamenter an Europa kucken, datt d'Beschlëss vum Conseil européen vum 21. Juli bis Enn September ëmgesat ginn. Well nëmme dann hu mir all déi Instrumenter en place fir kënnen dat Beschtméiglecht ze maachen, fir d'Wirtschafts- a Währungsunioun an dëse schwierigen Zäite virunzebréngen.

Dëst ass kee flott Gesetz. Dëst ass net e Gesetz, wat ee mat grousser Freed hei virbréngt, mä et ass e Gesetz, wat noutwenneg ass. Et ass e Gesetz, wat noutwenneg ass an engem méi breede Kontext, deen hei och de Mëtten, fannen ech, vu bal alle Fraktiounen op eng responsabel an zukunftsorientéiert Aart a Weis belicht ginn ass.

Et geet schlussendlech hei ëm eng Wirtschafts- a Währungsunioun, déi mir alleguerte wollten, déi mir wollten, well mir e Bannemaart hunn an déi – an dat ass och de Mëtten hei vu verschiddene Riedner rappe-

léiert ginn – eisem Land enorm vill bruecht huet. Et huet eisem Land vill bruecht an der Stolindustrie, där hiren 100. Anniversaire zu Lëtzebuerg mir haut gefeiert hunn. Et huet eisem Land vill bruecht bei der Finanzplaz, déi wéi keng aner vun internationalen, also grenziwwerschreidenden Aktivitéite leeft.

An et ass do, als fundamentaalt Element vun engem Bannemaart, wou mir der Meenung waren, iwwert déi lescht Joeren, datt mir och eng gemeinsam Währung bräichten. An och déi gemeinsam Währung, mat alle Suergen, déi mir an dësen Deeg doriwwer hunn, huet äis iwwert déi lescht 12 Joer – 10 Joer wou et se a Form vu Schäiner gëtt, 1999, wou se formell agefouert ginn ass – enorm Avantagë bruecht.

D'Devaluatiounen, déi enger Economie ëmmer konkurrenzuell Avantagë kënnen schafen, ginn et net méi. Et gi keng Transactiounskäschte méi. Et gi keng Ënnerscheeder méi vu Wiesselcoursen, déi vun haut op muer d'Präisser vu Produkter kënnen fundamental änneren. An och d'Inflatioun war déi lescht 10 Joer an Europa, an der Eurozone, historesch niddereg, wat en Avantage ass vun deem mir alleguerten, a virun allem déi Leit mat kleng Revenuen, enorm profitéiert hunn, well si net déi Suen, déi si ugespuert hunn, vun der Inflatioun opgeknabbert kritt hunn.

Mä et ass richtig, datt net alles geklappt huet. An dat huet engersäits domat ze doen, datt mir eng Währungsunioun gemaach hunn, mä keng politesch Unioun a keng Wirtschaftsunioun, op d'mannst net mat all hiren Attributer, wéi dat an engem Land mat enger Währung mat sengen Instrumenter um politeschen a wirtschaftleche Plang soss besteet.

An dat Zweet, dat ass, datt mir äis an enger Währungsunioun Regele ginn hunn, déi iwwer Jore vun enger ganzer Rei vu Membere vun där Währungsunioun net respektéiert gi sinn.

An et ass och net richtig ze soen, datt nëmme duerch d'Agrëffer vun de Staaten an der Finanz- a Wirtschaftskris, 2008 bis 2010, d'Defiziter an d'Defizitgrenzen an d'Scholdegrenzen iwwerschratt gi sinn. Neen, eng ganz Rei Länner hunn och scho virun 2008 sech net un d'Critère vun der Wirtschafts- a Währungsunioun gehalen. Mä duerch déi noutwenneg Agrëffer bei der Rettung vun de Finanzinstituter, virun allem hire Clienten, a bei de Konjunkturprogrammer ass natierlech dee Scholdestand méi héich ginn. A wa mir haut an

der Eurozone e Scholdestand hu vun eppes 88% vum Bruttoinlandprodukt, ass dat evident, datt dat enorm vill laangfristeg Problemer opwäerft, well en Defizit kann ee reduzéieren, wann en 1-2 Mol stattfënnt. Eng Schold, déi op esou engem héijen Niveau ass, kann een nëmmen iwwer Joren ofbauen, an et verlaangt, datt een zugläich Strukturreforme mécht, fir datt d'Wirtschaft an deene Länner ka wuessen.

An där Situatioun, wou mir sinn, gëtt et keng einfach an evident Léisung. An ech soen lech, soss wär si och scho laang do. Et gëtt net eng Léisung, wou ee seet, mir maachen dat do an dann ass et dat. An dofir fannen och déi sëlliche Sitzunge vun de Staats- a Regierungschefen engersäits, vun de Finanzministere anerersäits statt.

An do ginn et och logescherweis Contradictiounen. Well déi eng an déi aner, géing ech bal soen, Recht hunn. Jo, mir mussen den Defizit an d'Schold reduzéieren. Wa mir dat awer ze schnell oder an alle Länner d'nämmlecht maachen, kann dat och dozou féieren, datt mir deen noutwennige konjunkturellen Opschwung och bremsen. En Equiliber do ze fannen ass schwiereg.

Mä deene Länner ze soen, déi elo schonn eng ganz héich Schold a ganz héijen Defizit hunn, dir brauch net ze spueren, dir musst Suen ausginn, fir Är Economie unzekuerbelen, deene muss een dann awer och soen, wou si déi Sue sollen hierhuelen. Déi Sue sinn net do, also muss se vun iergendwou kommen. An dofir menge mir, datt mir mussen an deene Länner, déi fundamental Feeler an hirer Wirtschafts- a Finanzpolitik déi lescht Jore gemaach hunn, datt déi mussen wuel temporaire gehollef kréien, mä zugläich awer iwwert déi nächst puer Joer substantiell Reductiounen vun hirer Schold a vun hirem Defizit mussen maachen. Maache si dat net, da mussen mir alleguerter laang nach dofir bezuelen, ouni de fundamentale Problem vun deene Länner geléist ze hunn. Et kann een net iwwer laang Joren ewech méi Suen ausgi wéi een der erakritt.

De Wee dohinner ass schwiereg. An ech hu gesot, et gëtt keng einfach Léisung. An et gëtt och net nëmmen eng Léisung déi reng finanztechnesch ass, ouni wellen ofzestreden, datt mir iwwert eng ganz Rei connexe Sujeten och mussen diskutéieren.

Mä d'Aféierung vun enger Finanztransaktionssteuer oder eng Limitatioun vu verschiddene Finanzprodukter – iwwerens ass an deem Beräich an deene leschte Jore ganz vill geschitt, ouni datt dat grouss Medien-

attentioun kritt huet, d'Finanzmaartreguléierung ass e gutt Stéck weiderkomm, och op Grond vun der Aarbecht, déi d'Europäesch Kommissioun an de Conseil vun de Finanzministere gemaach hunn – léisen net déi fundamental Noutwennegkeet fir elo ze kucken an deene Länner, wou de Problem am gréissten ass, wéi mir kënnen agräifen a wéi mir kënnen e Message vu Vertrauen un d'Marchéen, un d'Investisseuren – wat ganz oft normal Bierger och sinn, déi Staate Sue geléint hunn, a ganz vill Bierger, och an deem Land, hu Staatsobligatiounen kaaft –, wéi mir kënnen kucken, datt déi am Vertraue kënnen investéieren, an déi, déi investéiert hunn, datt déi hir Suen zréckbezuelt kréien.

An deem Kontext ass engersäits dee Rettungsschiem ze gesinn, iwwert dee mir de Mëtten hei diskutéieren, wou mir d'Léin-Capacitéit vun deem Instrument vergréisseren, esou wéi de Rapportier Michel Wolter dat virdrun exposéiert huet an anerersäits d'Hëllef u Griicheland.

Ech wëll hei nach eng Kéier rappeléieren, och dem ADR, deen zum Schluss gesot huet "Mir gi Griicheland keng Suen, dofir stëmme mir géint dëst Gesetz", in etwa, dat hei ass näischt wat direkt mat Griicheland ze doen huet.

Mir stëmmen hei en fait en Instrument, wat d'Chamber schonn eng Kéier approuvéiert huet, wat mir méi Kraaft ginn, fir och ze weisen, datt d'Politik méi staark ass wéi d'Finanzmäert, an datt, wann eppes geschitt, mir eng Zort europäesche Währungsfong hunn, deen d'Suen huet fir kënnen ze léinen, ënner strikte Konditiounen.

Fir datt e ka mat där voller Kraaft déi 440 Milliarde léinen, datt en zugläich och de Statut vun engem Triple-A huet, dat heescht, datt e kreditwierdeg ass, datt en zu engem nidderegen Taux geléint kritt, dofir mussen mir déi Garantien, déi mir ginn, erhéijen.

An dofir wëll ech hei och nach eppes dobäifügen, wat an der Debatt net de Mëtteg gesot ginn ass. Lëtzebuerg gëtt hei eng Garantie vun 2 Milliarden Euro. Dat ass eng Garantie, déi fir de Moment absolut net vun deem Fong, vun där Gesellschaft gebraucht gëtt. Déi Gesellschaft huet fir de Moment eréischt 48 Milliarden Euro versprach un Irland an u Portugal.

D'Lëtzebuenger Garantie, déi sech beleeft op eppes 0,25% vum Deel, dee mir am Kapital vun der Europäescher Zentralbank hunn, beleeft sech also an deem do Kontext fir de Moment op theoretesch 125 Milliounen

Euro. A vu datt vun deenen 48 Milliarde fir Irland a Portugal der eréischt 9 ausbezuelt gi sinn, ass eisen Deel un der Garantie fir de Moment 25 Milliounen Euro.

Och déi Garantie ass nach net gezu ginn. Déi Garantie hu mir ginn. Dofir, wann d'Fro zu Recht de Mëtten opgeworf ginn ass, wat hu mir dann hei ze bezuelen? Fir de Moment hu mir fir den EFSF nach näischt bezuelt. Eis reell Garantie, déi fir de Moment engagéiert ass, ass 125 Milliounen. Dovunner, wéi gesot, op den ausbezueltene Sue 25 Milliounen Garantie. Mä de Gesamtvolumen, theoretisch, bis wou den EFSF ka goen, gétt op Grond vun deenen Arrangementen, déi haut hei zum Vote stinn, op 2 Milliarde fixéiert.

An deem Kontext och eng Präzisioun betreffend Griicheland, well déi Fro och heiansdo gestallt gétt. Bei Griicheland, well mir deemools nach net déi Struktur vun EFSF hei haten, hu mir gesot, do maachen all d'Länner bilateral Prêten. Bei de bilaterale Prêten am Kontext vun der Gesamtveloppe vum griicheschen Hëllefspak, dee sech op 80 Milliarden Euro an Europa an 30 Milliarden IWF beleeft, ass de Lëtzebuerger Deel 206 Milliounen Euro. Vun deem Prêt hu mir bis elo 124 Milliounen Euro ausbezuelt an déi nächst Tranche ass fir den Oktober virgesinn. An et ass un enger Decisioun vun de Finanzministeren, op Grond vun engem Rapport deen d'Europäesch Zentralbank, den IWF an d'Kommissioun maachen, fir ze kucken, ob d'Conditionen erfëllt sinn, ob déi nächst Tranche bezuelt gétt oder net.

Kee kann haut soen, ob d'Griichen et packen. Mä ech soen, wa mir net probéieren ze hëllef, datt si et packen, an dat ass firwat mir et maachen, ass de Risiko vum Chaos a vun der Ustiechung op aner Länner vill méi grouss.

An dofir, déi, déi hei behaupten, ech hätt gesot "Déi Sue gi mir, mir kréie se bezuelt a mir kréie se erëm", esou en naiven Discours hunn ech ni gefouert. Mir soen, jo, et si Problemer do, mir hänken all enorm zesummen an deem Europa, zu Recht, well mir jo och dovun profitéieren, datt mir e grouse Bannemaart hunn, also mussen mir och an dësem Moment Solidaritéit weisen, gebonnen u Conditionen, an dann alles maachen, fir datt et geet. Wa mir direkt soen, et fonctionnéiert net, da brécht oder riskéiert esou vill zesummenzebriechen, an dofir wär dat keng responsabel Haltung. Dee gréisste Risiko, wann an engem Land eppes Substantielles geschitt, ass dee vun der Contagioun, vun der Ustiechung op aner Länner, an

domat op Problemer, déi ganz schwierig an de Grëff ze kréie sinn.

Mir kënnen net all Problemer mateneen hei léisen. Mä de griichesche Problem mussen mir bilateral, an zum Deel iwwert d'EFSF léisen. Duerno mussen mir kucken dem EFSF, an no 2013 dem Europäesche Stabilitéitsmechanissem, mat deem mir an d'Chamber och an den nächste Wochen a Méint kommen; dee permanenten Europäesche Währungsfong muss d'Instrumenter hunn, fir heiansdo Sue kënnen ze léinen.

Natierlech mussen mir och weider un der Ëmsetzung vun de Beschlëss vum 21. Juli vun de Staats- a Regierungsscheffe schaffen. An dat maachen mir. Wéi zum Beispill d'Participatioun vum Privatsecteur, d'Participatioun vun de Banken. Do hunn eng ganz Rei Sitzungen och ënnert der Autoritéit vun dem Eurogruppechef, dem Lëtzebuerger Staatsminister, dem Här Juncker, stattfonnt. Dat geet ganz gutt virun, an déi wäerte sech dorunner bedeelegen, grad esou wéi déi Diskussiounen weiderginn iwwert méiglech Garantie-Arrangementen.

Mä dozou och just e Wuert. Et gétt absolut keng Divergence de vue tëscht dem Eurogruppechef a mir iwwert méiglech Garantien un Drëttstaaten. D'Conclusioun vum Conseil européen soen, do wou et appropriéiert ass, kënnen Garantiemechanismen agefouert ginn. Déi Diskussiounen, déi an der Press duergestallt gi sinn, wéi wa just Finnland do kéint Garantie kréien, droen net der Realitéit Rechnung.

Déi meescht Länner, wann net alleguerten, waren dogéint, datt ee Land géing eng Sonderbehandlung kréien. Mä wann am Kader vu verschiddenen Arrangementen, techneschen Arrangementen, ee Land wéi Finnland esou eppes kritt, da muss dat och aneren ugebuede ginn. Wéi dat genee ausgesäit, kann ech haut nach net soen, well mir muer, respektiv den Owend a Polen fueren, de Staatsminister an ech, well do ass eng Sitzung vun de Finanzminister vun der Eurozone, wou grad iwwert déi do Problematik diskutéiert gétt. Et ka ganz gutt sinn, datt Finnland en Element vun Deelgarantië kritt. Dat gétt dann och deenen aneren ugebueden. Et, en contrepartie, héchstwahrscheinlech kréie se da keng Remuneratioun oder aner Arrangementen net. Mä déi meescht Finanzministere sinn der Meenung, datt wann Arrangementen kommen, da mussen déi zur Dispositioun vun alle Länner stoen. Finnland huet dat gefrot, dofir stoung Finnland hei an der Fënster, mä et gi

keng Sonderbehandlungen, well soss kann dee ganze Mechanissem à la longue net fonctionnéieren.

Mir müssen also dee Rettungsschirm hei hunn. Et ass net d'Léisung zu alle Problemer, et gëtt net eng Léisung, mä ech mengen, wa mir dat heiten net maachen, da riskéiere mir ganz Villes dobäi.

Mir müssen esou Instrumenter wéi där Sociéitéit EFSF, wéi dem Europäesche Stabilitéitsmechanissem, d'Elementer gi fir kënnen schnell anzegräifen. An dofir müssen d'Staaten do dohannert stoen. An den Euro ass fir äis a bleift fir äis e wichtegt Instrument. Dofir awer och d'Noutwendegkeet, datt déi Diskussiounen tëscht dem Conseil, der Kommissioun am Europaparlament iwwert d'economesch Gouvernance vun Europa schnell virukommen, datt de Stabilitéitspakt renforcéiert gëtt, virun allem a sengem präventiven Deel, a Lëtzebuerg huet do eng ganz konstruktiv Roll gespillt.

Aus dem Euro eraustrieden, och dat wëll ech nach eng Kéier soen, ass absolut keng Léisung fir e Land, wat esou vill Handel mat anere Länner aus der Eurozone mécht. An ech wëll dobäi och soen, esouguer déi, déi ausserhalb vun der Eurozone sinn, gesinn haut wéi interdependant mir sinn. An d'Beispill vun der Schwäiz, déi mat engem enorme Problem kämpft fir der iwwerméisseger Stärkt vum Schwäizer Frang entgéintzewierken, well dat dem Export schuet, beweist, datt och e Land ausserhalb vun der Eurozone mat de Länner vun der Eurozone, ob et dran ass oder net, enorm vill ze doen huet.

Fir äis ass den Euro e Stéck Europa, a vill vun de Problemer déi mir hunn, vill vun den Erausforderungen, och deene positiven, déi mir hunn, déi kann een nëmme léisen, wann een zesumme Saache mécht. Nationalstaate si gutt a wichteg, mä si bréngen et net alleng fäerdeg, Problemer an d'Defie vun eiser Gesellschaft ze léisen. Net wann et ëm Krich a Fridde geet; net bei Energie- an Ëmweltfroen; net an der Kriminalitéitsbekämpfung; net an der Immigratioun an och net bei den Handels- a Wirtschaftsfroen. An dofir, mir als klengt Land, wat éiweg en Interêt hat un Europa, an all deene Sujeten do, an och deenen neien déi dobäi komm sinn, huet en Interêt do fir d'Zukunft vun deem Europa matzestalten.

An dofir sinn ech am Fong, bei aller Suerg ëm dat, wat an dësen Deeg geschitt – a mir sinn nach laang net aus de Schwieeregkeeten eraus, och net wa mir dat Gesetz

hei stëmmen – awer frou am Fong iwwert déi responsabel Haltung, déi mir de Mëtten hei gesinn hunn an den Interventiounen vun de Kollege vun der CSV, der LSAP, der DP a vun deene Gréngen.

Net well si de Mëtten de Projet vun der Regierung ënnerstëtzt hunn. Natierlech och dowéinst, mä well, wann et net ëm den Interêt vun eisem Land a vun Europa geet, datt mir da wëssen, wou eis Interête sinn a wéi mir müssen zesummestoen.

An dofir wollt ech am Numm vun der Regierung Merci soen.

Discours de Jean-Claude Juncker lors de la séance académique à l'occasion du centenaire de la sidérurgie au Luxembourg

15 septembre 2011

Altesses Royales,
Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

L'histoire a ceci de particulier qu'elle impose aux générations d'aujourd'hui les dates autour desquelles s'organisent, peuvent s'organiser, doivent s'organiser la mémoire collective et le souvenir individuel.

Nous célébrons en ce jour le 100^e anniversaire de la constitution, déjà par fusion, de l'ARBED; fusion qui eut lieu le 30 octobre 1911.

Qui dit fusion, rend attentif au fait, aujourd'hui largement oublié, que la création de l'ARBED ne fut en rien le début de la sidérurgie luxembourgeoise. Faut-il rappeler que le premier haut fourneau luxembourgeois fut construit en 1865 au Gréngewald à Dommeldange? Faut-il rappeler que les frères Metz, grand nom de la sidérurgie luxembourgeoise, ont fondé en 1846 les forges d'Eich et quelques années plus tard l'usine de Dommeldange?

Mais le véritable essor, le véritable envol de la sidérurgie luxembourgeoise commença avec la constitution de l'ARBED. Dès le premier jour, il y avait comme un contrat entre l'ARBED et la sidérurgie, entre l'ARBED et le pays. Un contrat qui fit que, pendant de très longs moments, l'ARBED et le Grand-Duché formèrent un ensemble aux éléments constitutifs, souvent indistincts et toujours inséparables.

Les deux, le pays et l'ARBED, ont vécu l'histoire aux mêmes moments et ensemble: deux guerres mondiales, l'une plus meurtrière que l'autre; deux reconstructions, la deuxième plus exigeante que la première; deux rêves qui risquaient l'exécution par les armes ennemies; de multiples et souvent douloureuses restructurations et mutations qui ne sont pas arrivées à leur terme.

Deux espoirs aussi, lorsque l'Europe sidérurgique s'est mise en place en 1952 avec la création de la CECA, la création du grand marché européen, le lancement de la monnaie unique qui, tous les deux, marché intérieur et monnaie unique, ont permis et ont facilité l'écoulement de nos produits sidérurgiques.

De grands espoirs aussi, lorsque, après les bouleversements intervenus à la fin des années 1980 dans la partie est de l'Europe, la géographie et l'histoire européenne se sont réconciliées, mettant ainsi un terme à ce funeste décret de l'après-guerre qui voulait que l'Europe, que son économie, que ses hommes et que ses nations devaient rester séparés à tout jamais.

Les Luxembourgeois ont toujours considéré leur sidérurgie comme un pont essentiel de leur pavillon, comme une quatrième couleur nationale en quelque sorte. Lorsque l'ARBED florissait, le pays avançait. Lorsque l'ARBED était en difficultés, le pays entier partageait les angoisses des sidérurgistes et prenait une part active dans le redressement de la société.

La sidérurgie luxembourgeoise n'existerait pas sans le concours d'une double volonté, dont l'une fut européenne et l'autre nationale. La volonté fut européenne, parce que l'Europe communautaire imposait aux pays et aux entreprises européennes les mêmes règles de restructuration et de financement. Exigences communautaires qui nous protégeaient, parce que nous étions dans le paysage économique et sidérurgique européen le maillon le plus faible.

Volonté nationale aussi, qui venait compléter la volonté européenne et qui trouva sa plus noble expression dans un énorme élan d'effort, et de volonté, et de solidarité nationale.

Le pays, oui, il doit beaucoup à l'ARBED et à la sidérurgie, parce que sa capacité de faire et de produire, sa force innovatrice, ses performances incessantes, ses succès ont fait que cet ensemble a alimenté plus que tout autre ensemble notre bien-être collectif et individuel. Mais l'ARBED et la sidérurgie – l'ARBED devenue

Arcelor, et Arcelor devenu ArcelorMittal – doivent beaucoup au pays et aux habitants de ce pays.

Lorsque l'ARBED allait moins bien, lorsque ses modes de financement furent asséchés, le pays tout entier, dans un élan de solidarité nationale, a contribué à la remise sur pied de l'ARBED. Que les dirigeants d'aujourd'hui s'en souviennent, qu'ils se souviennent du contrat qui fut et qu'ils se souviennent du contrat qui est et du contrat qui reste.

En produisant de l'acier, le Luxembourg a su échapper à l'ordinaire des petites nations. Nous voulons rester, grâce notamment à notre sidérurgie séculaire, une grande petite nation, une nation dont la voix reste audible dans l'immense océan des nations.

Je veux rendre aujourd'hui hommage aux dirigeants de l'entreprise, qu'ils aient été Luxembourgeois ou non-Luxembourgeois, qui au cours d'un siècle ont avec talent permis à notre sidérurgie d'aller de succès en succès. Je veux surtout rendre hommage à ceux qui avec courage et détermination ont présidé à la restructuration et au passage de notre sidérurgie aux temps modernes.

Et je voudrais, pour tant d'autres, rendre un hommage particulier à Jupp Kinsch, que je salue respectueusement parmi nous.

Je veux rendre surtout hommage aux salariés de l'entreprise, à ce long cortège d'ouvriers et d'employés qui ont fait don du meilleur d'eux-mêmes en investissant leur faculté, leur talent, leur énergie dans cette entreprise, et donc dans l'essor collectif de notre pays. Le pays est fier de ces centaines de milliers d'hommes et de femmes qui ont forgé le Luxembourg moderne. Sans eux, rien n'aurait été possible.

An esou ass dat hei zu Lëtzebuerg, datt mir ouni d'Siderurgie net dat hätte kënnen ginn, wat mir haut nach sinn. An nëmmen deen, dee weess, wéi et war a wat Méien a wat Péng waren, vun deenen déi am Ufank vun der Geschicht vun der ARBED hir Aarbechtskraaft heihinner bruecht hunn, nëmmen deen, dee weess wéi et haut ass, well och haut ass et net ëmmer einfach, deen erhält sech e Bléck fir déi Zäit déi kënnt.

An hei ass eng extra Plaz, op där mir haut stinn, well op Belval zesummeleeft wat war, un deem geschafft gëtt, wat ass, a vun deem gedreemt gëtt, wat ka kommen a wat komme muss. Hei ass esou laang esou schwéier geschafft ginn, an hei entsteet e wichtegt Stéck neit,

modernt, net nëmme frësch ugestrachent, mä nei geduechtent, frësch entworfent Lëtzebuerg.

D'Universitéit, muer geet de Lycée vu Belval op, vill aner Realisatioune sinn amgaang Form unzehuelen.

Hei ass eng Plaz, déi, fir een deen aus dem Minett kënnt, alles anescht wéi eng neutral Plaz ass. Hei ass eng Plaz, déi am Liewen eng Roll gespilt huet. Eis Schmelzen hunn eiser Landschaft, där éischter rudimentärer, Minetter Landschaft, en extrae Profil ginn. De Stempel opgedréckt. Hei si Leit grouss ginn, och wa si haut net méi am Minett liewen, déi ouni déi Musek vun der Schmelz, ouni dat Nolauschteren an déi Musek vun der Schmelz eran, ni hätte Mënschebiller fir sech selwer kënne formen an ni hätte kënnen Iddien a Gedanke fir d'Liewe kréien, déi si nëmme konnten hei kréien.

Ech sinn e puer Honnert Meter vun hei opgewuess. Et war eng schéin Zäit an ech hoffen och, datt se schéi bleift.

Vive eis Siderurgie a vive eist Land.

Discours de Jean Asselborn à l'occasion de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles

19 septembre 2011

Monsieur le Président,

Je m'associe pleinement à la déclaration que le commissaire Dalli a prononcée au nom de l'Union européenne.

Cette première réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée aux maladies non transmissibles remonte à une initiative prise par les pays de la Communauté des Caraïbes, que je tiens ici à saluer. Le Luxembourg est fier d'avoir pu contribuer activement, aux côtés de la Jamaïque, à l'élaboration de la déclaration politique que nous avons adoptée ce matin par consensus.

Aujourd'hui, j'en suis convaincu, les maladies non transmissibles (MNT) sortent définitivement de l'ombre. Par le passé, les MNT ont souvent été cachées et mal comprises et leur impact en termes de développement méconnu. Or, nous savons que ces maladies portent

un double coup au développement socioéconomique: elles provoquent d'importantes pertes au niveau du revenu national et elles entraînent des millions de personnes au-dessous du seuil de pauvreté. Sans parler des pertes énormes en vies humaines.

Parce que les MNT affectent tous nos pays, la réponse à ce défi ne peut être que globale et universelle. Elle requiert un engagement politique sans pareil. Il est donc crucial de mettre le sujet à l'ordre du jour de notre Assemblée générale, ici à New York. Il importe de même de mettre pleinement à profit, et de poursuivre, les travaux conduits à Genève sous la direction de l'Organisation mondiale de la santé. Je me réfère ici notamment à la convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et aux stratégies qui ont été développées pour lutter contre les quatre principales maladies non transmissibles et leurs facteurs de risque communs.

Notre approche doit d'abord mettre l'accent sur la prévention des MNT, car c'est le moyen le plus efficace et le plus efficient d'obtenir des résultats concrets. Elle doit aussi être multisectorielle, en promouvant la «santé dans toutes les politiques». La santé, l'agriculture, l'éducation, le sport, l'environnement, le commerce et l'industrie: les politiques suivies dans tous ces domaines et d'autres encore ont un impact direct sur l'efficacité de notre réponse à la crise des MNT.

Enfin, nous devons établir des systèmes de santé durables en assurant un financement soutenu, une bonne gouvernance, une formation adéquate du personnel de santé, la couverture universelle des plans de santé et l'accès aux médicaments essentiels. Ce sont là des exigences fortes, de surcroît en temps de crise économique, mais il s'agit d'une question de solidarité et d'équité. Établir des systèmes de santé durables, c'est contribuer à garantir le droit de chacun de posséder le meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre, un droit fondamental auquel nous avons tous souscrit.

Monsieur le Président,

Le Luxembourg répond d'ores et déjà à l'appel contenu dans notre déclaration politique: les maladies non transmissibles sont incluses dans la stratégie sectorielle «santé» de sa politique de coopération au développement. La santé est une priorité, puisque nous y consacrons plus de 11% de notre aide publique au développement, qui a représenté 1,09% de notre revenu national brut en 2010.

De longue date, le Luxembourg contribue ainsi au renforcement des systèmes de santé dans ses pays partenaires, par exemple au Laos et au Sénégal. En Mongolie, nous appuyons un important programme de développement des soins de santé cardiovasculaires, en utilisant l'approche innovante de la télémédecine. Nous faisons par ailleurs des contributions annuelles croissantes à l'OIM pour soutenir son objectif stratégique visant les affections chroniques non transmissibles dans les pays en développement.

Monsieur le Président,

Pour conclure, permettez-moi de saluer le fait qu'après ce premier pas que nous franchissons aujourd'hui à l'Assemblée générale, d'autres pas suivront. Grâce à la déclaration politique que nous venons d'adopter, un suivi adéquat sera assuré dans les années à venir. Je peux vous assurer que le Luxembourg continuera à participer à cet effort global pour prévenir et maîtriser les maladies non transmissibles.

Je vous remercie de votre attention.

Discours de Jean Asselborn à l'occasion du petit-déjeuner de l'Organisation internationale de la francophonie: «Accompagnement des transitions»

20 septembre 2011

Madame la Présidente,
Messieurs les Secrétaires généraux,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de l'initiative de notre réflexion d'aujourd'hui.

Nous l'avons une nouvelle fois entendu ce matin: la francophonie est de plus en plus active pour contribuer à la prévention et au règlement pacifique des conflits et des crises politiques, et je m'en félicite. Il est essentiel que nous mettions en œuvre les textes fondateurs de notre engagement en la matière, en particulier les déclarations de Bamako et de Saint Boniface, et bien sûr le suivi qui leur a été donné au sommet de Montreux.

La francophonie, au travers de la panoplie de ses instruments d'alerte précoce et de réaction rapide, met, et doit mettre, son expertise et son savoir-faire, qui sont

complémentaires aux activités menées par les autres organisations régionales et internationales, au service de la démocratie et de l'ordre constitutionnel dans ses États membres.

Nous devons tout particulièrement soutenir notre organisation dans ses efforts pour accompagner les processus électoraux. La tenue d'élections libres et transparentes constitue une étape décisive en vue du retour à l'ordre constitutionnel. La Guinée est un excellent exemple pour l'action de la francophonie dans ce domaine. L'OIF a mis à disposition des experts francophones pour renforcer les capacités des institutions électorales et les accompagner dans la planification et l'exécution des différentes tâches afférentes au processus électoral. L'OIF a également été un membre précieux du Groupe de contact sur la Guinée, et est désormais un membre de la Formation Guinée de la Commission de consolidation de la paix des Nations unies que mon pays a l'honneur de présider.

Il sera important que l'OIF continue, en coopération et en coordination étroite avec d'autres instances, à accompagner la Guinée sur la voie de la consolidation de la démocratie et de l'État de droit, notamment en vue des élections législatives qui devraient se tenir encore cette année, et dont les préparatifs doivent obligatoirement se faire dans le dialogue national avec toutes les parties concernées.

Nous pouvons, collectivement, améliorer encore notre dispositif, par exemple en développant davantage la réactivité de notre organisation face à des risques de crise, surtout quand un coup d'État, une rupture de l'ordre constitutionnel ou un dérèglement du processus de construction de l'État de droit sont à craindre. Nos mécanismes d'alerte fonctionnent, mais nous peinons parfois à traduire en actions concrètes nos analyses d'une situation donnée.

En 2000 déjà, par la déclaration de Bamako, nous nous sommes donné l'instrument de suspendre la participation aux instances de la francophonie, en cas de rupture de la démocratie ou de violations des droits de l'Homme. C'est très bien: le fait d'avoir recours à cette suspension pour avertir ceux de nous qui se croient intouchables et au-dessus du droit montre que nous savons faire preuve de courage, quand il le faut.

Mais, trop souvent encore, nous ne faisons que réagir à des évidences. Quand nous avons suspendu la Syrie

en juillet, les exactions avaient duré depuis quatre mois déjà.

Madame la Présidente,

L'accompagnement des transitions, c'est aussi un engagement de la francophonie pour le maintien et la consolidation de la paix. Dans ce domaine, beaucoup reste à faire. Malgré toute la bonne volonté de nos dirigeants, nous avons du mal à fournir, collectivement, suffisamment d'agents de maintien et de consolidation de la paix, et surtout de casques bleus pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU, pour répondre aux besoins. Or, nombre des opérations onusiennes ont lieu dans des pays francophones où la présence de casques bleus francophones revêtirait une grande importance. Le Luxembourg cherche autant qu'il peut d'apporter sa part en termes de troupes, mais ces ressources y sont, comme vous l'imaginez, limitées. Nous avons de ce fait récemment financé la traduction de manuels d'entraînement des casques bleus onusiens vers les langues officielles de l'ONU, et en particulier le français. C'est notre contribution modeste pour encourager le déploiement de davantage de contingents francophones, qui feront une différence sur le terrain puisqu'ils peuvent communiquer avec les populations locales qu'ils protègent.

Madame la Présidente,

Pour finir, un mot sur les transitions les plus récentes, si je puis dire ainsi, que l'OIF accompagne. En Tunisie et en Égypte, où les sociétés civiles courageuses, organisées et responsables ont donné l'exemple à tout le monde arabe, la francophonie est au rendez-vous. Je me félicite vivement que notre organisation s'engage en Tunisie pour le renforcement des capacités des structures électorales, pour la formation des forces qui doivent sécuriser les élections et pour le traitement du contentieux électoral. J'espère vivement que l'OIF continuera à appuyer de toutes ses forces les transitions démocratiques dans ces deux pays phares du Printemps arabe, et qu'elle n'hésitera pas non plus à s'engager davantage et de manière plus critique.

Je vous remercie.

Discours de Jean Asselborn à l'occasion de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté

20 septembre 2011

Monsieur le Président,
Chers collègues,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi à mon tour de vous souhaiter la bienvenue à toutes et à tous. Mon nom est Jean Asselborn. Depuis 2004, je suis Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Luxembourg. C'est un grand honneur pour moi de coprésider cette réunion-débat avec Son Excellence le président du Nigéria.

Nous nous sommes fixé comme objectif pour cette réunion de haut niveau de trouver des solutions aux problèmes de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté.

Aujourd'hui, au plan mondial, environ deux milliards de personnes sont touchées et 40% des terres sont concernées par des phénomènes de désertification. Cependant, la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse sont des problèmes qui nous affectent tous, directement ou bien indirectement, et dans l'esprit du partenariat mondial pour le développement, il nous faut trouver ensemble des solutions durables et cohérentes à ces problèmes d'envergure globale. Et il nous faut trouver ces solutions sous l'égide des Nations unies, plus précisément dans le cadre de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification de 1994, de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et de la Convention sur la diversité biologique. En 2002 déjà, le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable a reconnu la convention de 1994 comme l'un des moyens pour éradiquer la pauvreté. La Conférence des Nations unies sur le développement durable qui se tiendra en 2012 à Rio devrait aussi servir comme plateforme politique pour trouver des solutions durables et cohérentes à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse.

Toute l'ampleur des effets néfastes de la désertification extrême et de la dégradation des sols n'a pas encore été reconnue, mais il n'y a pas de doute que ces phénomènes accroissent encore davantage la vulnérabilité des plus pauvres et compromettent la sécurité alimentaire.

Le secrétariat de la Convention et le Programme des Nations unies pour le développement viennent de publier un rapport conjoint sur les terres arides, rapport qui montre qu'un milliard d'êtres humains jusqu'ici négligés vivent dans des zones arides et qu'il faudra déployer des efforts considérables pour qu'eux aussi puissent atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement.

Je peux vous assurer que mon pays, le Luxembourg, qui fait partie des premiers pays à avoir signé la Convention sur la lutte contre la désertification en 1994, tiendra ses engagements pris dans le cadre de la Convention et de son plan cadre stratégique décennal.

Dans sa stratégie d'orientation sur l'environnement et le changement climatique, la coopération luxembourgeoise au développement s'aligne sur les objectifs de la Convention, qu'elle essaie d'incorporer dans son approche opérationnelle à travers les axes de la préservation de l'environnement, de l'adaptation au changement climatique, ainsi que de l'atténuation des effets néfastes du changement climatique.

Dans sa stratégie d'orientation sur la sécurité alimentaire, la coopération luxembourgeoise reconnaît le droit à l'alimentation pour tous, tel que défini par les Nations unies. Elle en identifie les défis dans leurs aspects tant structurels que conjoncturels.

La famine actuelle dans la Corne de l'Afrique illustre, hélas, très bien comment de tels aspects structurels et conjoncturels peuvent se renforcer mutuellement. Elle montre en même temps les conséquences qu'engendre la désertification en zone sahélienne. Dans cette crise, la coopération luxembourgeoise a fait des contributions de plus de 4 millions d'euros au Haut-Commissariat pour les réfugiés, au Programme alimentaire mondial, au Comité international de la Croix-Rouge. Nous soutenons aussi des projets d'aide alimentaire et de services d'hygiène de plusieurs ONG.

Parmi nos pays partenaires figurent de nombreux pays de la zone sahélienne, à savoir le Cap-Vert, le Sénégal, le Mali, le Niger et le Burkina Faso, qui sont particulière-

ment exposés au risque de la désertification. Nous leur apportons notre soutien à travers une aide bilatérale, multilatérale, régionale et un appui aux ONG.

Notre soutien ne se limite cependant pas à nos principaux pays partenaires. Grâce à nos instruments de soutien aux ONG et aux organisations multilatérales, nous étendons nos efforts dans la lutte contre la désertification et contre ses effets néfastes à d'autres pays concernés.

En 2010, le Luxembourg a ainsi consacré plus de 17 millions d'euros aux pays à risque de désertification pour soutenir des mesures de développement agricole et d'aide alimentaire ainsi que d'autres secteurs propices à préserver, d'un côté, les ressources naturelles et, de l'autre, à aider les populations touchées à s'adapter à l'environnement changeant.

Mon pays a une tradition de solidarité qui s'étend au-delà de nos frontières, et en particulier en direction des pays en développement. Depuis l'an 2000, le Luxembourg figure ainsi parmi les pays, encore trop rares, hélas, qui respectent l'engagement pris au niveau des Nations unies de consacrer au moins 0,7% de leur revenu national brut à l'aide publique au développement (APD). L'année dernière, l'APD du Luxembourg s'est élevée à 1,09% de notre revenu national brut, ce qui nous place au second rang mondial.

Aujourd'hui comme demain, vous pouvez compter sur le soutien du Luxembourg dans la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse. Je vous remercie de votre attention et je m'empresse de redonner la parole à mon coprésident, le président du Nigéria, S.E. Monsieur Goodluck Jonathan. Permettez-moi de remercier vivement tous les orateurs d'avoir identifié dans leurs interventions très parlantes et pertinentes des solutions aux problèmes de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté. Cela nous permettra en conclusion, je l'espère, de dégager des pistes pour nous aider à résoudre à long terme ces problèmes d'envergure globale.

Je vous remercie de votre participation. Notre réunion-débat est ainsi close.

Discours de Jean Asselborn lors du Sommet sur les interventions humanitaires dans la Corne de l'Afrique

24 septembre 2011

Madame la Secrétaire générale adjointe,

Je vous remercie d'avoir organisé ce sommet sur la Corne de l'Afrique, qui attire à juste titre l'attention sur une situation humanitaire actuelle des plus graves.

Suite à deux saisons des pluies déficientes consécutives, la Corne de l'Afrique fait actuellement face à la pire sécheresse depuis soixante ans. Cette catastrophe est exacerbée par la hausse des prix des céréales, la forte mortalité du bétail, les conflits armés ainsi que l'accès à certaines zones, qui est rendu difficile aux organisations humanitaires.

En réponse à cette catastrophe, le Luxembourg a fait depuis le mois de mars de cette année des contributions d'un montant total de 3,5 millions d'euros, soit plus de 4,7 millions de dollars américains, à plusieurs de ses partenaires traditionnels, tels que le Haut-Commissariat aux réfugiés, le Comité international de la Croix-Rouge, le Programme alimentaire mondial ainsi que certaines ONG luxembourgeoises, afin qu'ils puissent apporter une aide d'urgence aux populations les plus vulnérables dans différents pays de la région.

Le Luxembourg reconnaît que même si la phase d'urgence est loin d'être terminée, il faut se préparer dès à présent à soutenir les populations de cette région à plus long terme, pour leur permettre de reconstituer leurs vies de manière durable. Il faut d'ores et déjà que la communauté internationale prépare la phase de reconstruction et de développement en se concentrant tout d'abord sur l'accès aux services de base (eau, assainissement, éducation, soins médicaux) et en adoptant une approche multisectorielle de lutte contre la malnutrition pour que l'impact de l'aide humanitaire soit durable.

J'ai l'honneur d'annoncer aujourd'hui que le Luxembourg a décidé de faire des contributions supplémentaires d'un montant global de 1,5 million d'euros, soit plus de 2 millions de dollars américains, pour la phase de transition, en vue de participer à cet effort collectif pour la mise en œuvre de programmes de réhabilitation dans le domaine de l'agriculture, des services de base et de la lutte contre la malnutrition. Ces contributions dans le domaine de la réhabilitation porteront l'effort global

du Luxembourg visant à répondre à la crise humanitaire dans la Corne de l'Afrique à 5 millions d'euros, soit 6,75 millions de dollars américains. Le Luxembourg restera aux côtés des pays de la région, en particulier la Somalie, Djibouti, le Kenya et l'Éthiopie.

Je vous remercie de votre attention.

Discours de Jean Asselborn à l'occasion du débat général de l'Assemblée générale des Nations unies

24 septembre 2011

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Le Luxembourg se réjouit de ce que le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, ait, pour la première fois, pu s'exprimer à cette tribune au nom de l'Union européenne. Je me rallie pleinement au discours qu'il a prononcé. Jamais les Nations unies n'ont été si indispensables, jamais les attentes n'ont été si grandes. Nous traversons une période de grandes turbulences. Une période, comme le dit notre secrétaire général, lourde de difficultés, mais aussi riche de possibilités pour le progrès de l'humanité. Il nous faut répondre aux attentes placées en nous par tous ceux qui, à travers le monde, sont en quête de paix, de sécurité et de dignité.

Monsieur le Président,

Le 9 juillet 2011, un nouvel État est né sous les regards du monde entier. En janvier, lors du référendum sur l'indépendance, le peuple sud-soudanais a parlé haut et fort: plus de 98% des votants se sont exprimés en faveur de l'indépendance à laquelle le sud du plus grand pays de l'Afrique aspirait depuis si longtemps. Le Luxembourg est fier d'avoir reconnu la république du Soudan du Sud dès le 9 juillet, avant même le moment historique de son admission aux Nations unies. L'indépendance du Soudan du Sud témoigne de la volonté des deux parties au long conflit civil soudanais de mettre en œuvre l'accord de paix global. Aux deux parties maintenant de témoigner de la même volonté pour mettre en œuvre les nouveaux accords pour régler les questions de bon voisinage entre le Soudan et le Soudan du Sud. Les deux

Soudan, et leurs peuples avant tout, seront les gagnants d'une relation enfin constructive, qui permettra le développement socioéconomique sur de nouvelles bases. La communauté internationale se tient prête à apporter toute son assistance aux deux Soudan. Le développement du Soudan et l'accompagnement du nouvel État du Soudan du Sud sur la voie de la viabilité, de la stabilité et de la prospérité sont des tâches que nous devons relever tous ensemble, de façon cohérente. L'Union européenne est activement engagée. Le Luxembourg soutient pleinement ces efforts et s'engage également au niveau bilatéral, en particulier dans les activités de déminage, pour contribuer à faire disparaître les vestiges d'une guerre si longue qu'elle a marqué plusieurs générations de Soudanais.

Monsieur le Président,

Voici quelques jours, en reconnaissant les pleins pouvoirs du Conseil national de transition, cette Assemblée a procédé en quelque sorte à la consécration officielle de la fin du régime dictatorial du colonel Kadhafi. Un régime qui avait empêché la société libyenne tout entière de respirer pendant 42 ans et qui n'avait pas hésité à utiliser l'arme lourde contre sa population, sans aucune discrimination, bafouant les aspirations de son peuple à la liberté. La communauté internationale se devait de réagir, de prendre ses responsabilités pour protéger les hommes, les femmes et les enfants libyens qui étaient sous le feu et qui malheureusement le restent à Syrte et à Bani Walid. Nous ne voulions pas une nouvelle fois devoir nous reprocher, après coup, d'avoir trop longtemps tergiversé, d'avoir négligé notre responsabilité de protéger ceux qui ne peuvent se défendre contre la cruauté de leurs propres autorités. Nous ne voulions pas une nouvelle fois être les témoins impuissants de violences à grande échelle. Notre organisation a su réagir et a démontré sa capacité à passer à l'action de façon décisive, rapide et juste. L'Assemblée générale a suspendu la Libye du Conseil des droits de l'homme. Agissant en vertu du chapitre VII de la Charte, le Conseil de sécurité a autorisé toutes les mesures nécessaires pour protéger les populations et zones civiles menacées d'attaques. Le Conseil a pu agir de manière aussi décisive, parce que la communauté internationale et la région en particulier ont soutenu son action. La Ligue arabe a joué un rôle de première importance à cet égard, et je m'en félicite vivement. Aujourd'hui, grâce à son courage et à l'appui résolu de la

communauté internationale, la population libyenne est libre de choisir son avenir.

Ensemble avec nos partenaires de l'Union européenne, nous nous tenons prêts à accompagner la Libye sur le chemin de la démocratisation et à assister le Conseil national de transition dans sa tâche gigantesque de mettre en place un nouvel État respectueux des droits de l'Homme, et au sein duquel toutes les composantes de la société trouveront leur place. Comme l'a si bien dit le président Ping à Paris le 1^{er} septembre, «l'Afrique bénéficiera énormément de l'émergence d'une Libye démocratique, en paix avec elle-même et avec ses voisins». Nous en bénéficierons tous.

En Tunisie et en Égypte, le peuple a aussi su prévaloir dans sa quête de liberté et de refondation du contrat social, contre les tenants de l'ancien régime. Dans d'autres pays de la région, les populations doivent hélas encore se battre pour le respect de leurs libertés fondamentales.

En Syrie, le régime continue de mener une campagne brutale contre sa propre population. Tous les appels, y compris de notre secrétaire général, à mettre un terme à la violence et à la répression sont jusqu'à présent restés sans suite. Si le Conseil des droits de l'homme a bien décidé le 23 août dernier de dépêcher d'urgence une commission d'enquête internationale indépendante en Syrie, et je m'en félicite, le Conseil de sécurité se doit également d'assumer ses responsabilités.

Il en va de la crédibilité des Nations unies en tant que force morale, en tant que force de protection des populations civiles et de leurs droits. Il en va aussi de leur capacité à être présentes dans les crises, les révoltes, les catastrophes qui portent atteinte à la dignité des populations et menacent leur existence même.

Monsieur le Président,

Paix, sécurité, dignité, voilà également les mots clés lorsqu'on parle du conflit israélo-palestinien. Le droit des deux parties à vivre en paix, en sécurité et en dignité. Une solution à ce conflit, qui n'a que trop duré et qui envenime toute la région, passe nécessairement par là, par une reconnaissance du droit des deux parties, et non pas d'une seule, à vivre dans un État souverain et viable. Ce n'est malheureusement pas encore le cas, et ce, malgré l'espoir suscité par les paroles courageuses du président Obama à cette même tribune, l'année dernière. Au contraire, on n'a vu ni arrêt

de l'implantation illégale des colonies de peuplement ni levée significative du bouclage de la bande de Gaza. La reprise des pourparlers directs n'a été que de courte durée. Nous avons tous entendu l'appel vibrant lancé hier par le président palestinien Mahmoud Abbas. Un appel pour qu'on reconnaisse le droit légitime de son peuple à un État, pour qu'on accepte les aspirations de la Palestine à siéger dans cette enceinte, et à prendre pleinement sa place parmi les nations du monde. Je ne puis qu'espérer que cet appel soit entendu. L'aspiration légitime d'Israël à vivre durablement en sécurité dépend de la concrétisation du droit des Palestiniens à vivre en dignité dans leur État souverain. Mais il ne suffit pas que nous répondions à cet appel.

Les négociations entre les parties doivent impérativement reprendre, et au plus vite. Seule la négociation permettra en effet de s'attaquer aux racines du conflit israélo-palestinien. Les paramètres d'un règlement sont connus depuis longtemps. Je souscris pleinement à la proposition du Quartette de hier de se donner un calendrier strict: un mois pour se mettre d'accord sur un agenda et les modalités de la négociation, et pas plus d'un an pour en arriver à un accord global. J'en appelle aux parties de faire preuve de la volonté politique et de la capacité de faire les compromis et les sacrifices nécessaires pour que fin 2012 la paix devienne enfin réalité au Proche-Orient. Et je voudrais, de cette tribune, répéter avec insistance que la reprise des négociations ne doit pas buter à nouveau sur du ciment et des pierres. J'ose croire que le gouvernement israélien en est conscient. Aujourd'hui comme demain, les parties sauront compter en ces efforts sur les pays de l'Union européenne, dont mon pays, le Luxembourg.

Monsieur le Président,

Les événements de l'année écoulée en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Afrique subsaharienne nous rappellent l'importance d'une Organisation des Nations unies dotée de moyens solides de prévention et de médiation, de maintien et de consolidation de la paix. La prévention des conflits est l'une des principales obligations énoncées dans la Charte des Nations unies. La responsabilité première en incombe aux États membres. Aucun État ne peut toutefois agir seul. Il doit pouvoir compter sur l'appui d'autrui. Lors du sommet mondial de 2005, nous nous sommes tous engagés à promouvoir une culture de la prévention. Nous avons mis d'importants nouveaux outils et mécanismes en place. En

rassemblant tous les acteurs concernés, en proposant des stratégies intégrées, la Commission de consolidation de la paix en constitue un élément essentiel.

Mon pays est intimement convaincu de la pertinence d'une approche large et pluridimensionnelle de la consolidation de la paix. Le Luxembourg est fier de pouvoir contribuer activement aux travaux de la Commission, notamment en présidant la Formation Guinée établie en février dernier. Notre priorité est d'accompagner les autorités de Conakry en matière de réconciliation nationale, de réforme du secteur de sécurité et d'emploi des jeunes et des femmes. En 2010 déjà, le Luxembourg avait à titre national soutenu la médiation engagée par la communauté de Sant'Egidio entre les principaux acteurs politiques et de la société civile de Guinée.

Tant à titre bilatéral qu'en tant qu'État membre de l'Union européenne, le Luxembourg met la prévention des conflits et l'accompagnement des situations post-conflit au centre de son action extérieure en ayant largement recours à des instruments multilatéraux, au premier rang desquels, bien sûr, les Nations unies.

Monsieur le Président,

Les défis qui se posent à nous ne se limitent pas aux conflits politiques, mais ont trait aussi aux transformations économiques, sociales et environnementales. Le Printemps arabe a d'ailleurs, souvenons-nous-en, été déclenché par un acte de protestation sociale. Nous partageons de ce fait entièrement la priorité que vous comptez donner durant votre mandat au développement durable, à l'éradication de la pauvreté et à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. Avec nos partenaires de l'Union européenne, nous ferons ce qui est en notre pouvoir pour contribuer à ce que le Sommet de Rio+20, qui se tiendra dans moins d'un an, en juin 2012 au Brésil, soit un véritable succès: Rio+20 doit fixer une série d'objectifs ambitieux qui nous permettent de maintenir le cap sur le développement durable et la préservation de la capacité des générations à venir à habiter notre planète. Le développement durable, compris dans ses trois composantes économique, sociale et environnementale, se trouve également de longue date au centre de la politique luxembourgeoise de coopération au développement. Je me réjouis de pouvoir dire que le Luxembourg a su maintenir et même accroître son effort en matière d'aide publique au développement, qui a atteint l'an dernier 1,09% de notre revenu national brut. Le lien étroit

existant entre sécurité et développement n'est plus à démontrer. Pour le Luxembourg, le lien entre sécurité et changement climatique s'impose de même. Comme le note notre secrétaire général, il importe d'envisager les changements climatiques comme des «multiplicateurs de menaces». Si le Luxembourg s'engage dans la lutte contre les changements climatiques, notamment au sein du Groupe des amis créé à cet effet ici à New York, c'est également dans une démarche visant à prévenir les conflits avant que l'évolution du climat ne les exacerbe. Dans ce contexte, mon pays offre son soutien et son assistance technique aux petits États insulaires en développement, en particulier dans le Pacifique, pour lesquels le changement climatique représente une menace existentielle. Depuis l'adoption du protocole de Kyoto en 1997, le Luxembourg a pris avec ses partenaires européens des engagements contraignants pour réduire ses émissions de gaz carbonique et atténuer les effets du changement climatique. Le Luxembourg contribue de même au financement accéléré en vue de faire face au changement climatique. Je tiens à souligner ici que ces ressources sont nouvelles et additionnelles à notre aide publique au développement.

Parmi les nombreux autres défis qui nécessitent des réponses coordonnées et collectives, permettez-moi d'en relever encore un en particulier: la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles. Les maladies non transmissibles coûtent non seulement 36 millions de vies humaines par an, mais provoquent aussi d'importantes pertes au niveau du revenu national, et entraînent des millions de personnes en dessous du seuil de pauvreté. Elles nous affectent tous, et de manière de plus en plus prépondérante les pays en développement. La réponse à ce défi aux proportions épidémiques doit être globale et universelle. Je salue de ce fait vivement l'initiative prise par les pays de la Caricom de porter le sujet à l'agenda de notre Assemblée générale, et de faire connaître au-delà de la communauté médicale l'envergure et l'impact, y compris en termes de développement, de la crise des maladies non transmissibles. Nul doute que les débats en plénière, lors des tables rondes et divers *side events* qui se sont déroulés ces derniers jours, ont permis d'atteindre ce but. Il importera désormais de mettre pleinement en œuvre les engagements pris dans le cadre de la déclaration politique. Je tiens à vous assurer que le Luxembourg poursuivra ses efforts à cet effet, et ce, aussi bien au niveau national, régional qu'international.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Les attaques terroristes du 11-Septembre, dont nous venons de commémorer le 10^e anniversaire, furent des attaques dirigées non seulement contre les États-Unis, le pays hôte de notre organisation, mais aussi contre nous tous, contre nos valeurs et nos principes, nos convictions et nos croyances. Notre organisation a elle-même été la cible de lâches attaques. Ces actes ignobles ne doivent toutefois pas nous amener à nous replier sur nous-mêmes. Au contraire, ils nous interpellent à redoubler d'efforts, à continuer à agir de concert pour faire progresser les idéaux et les valeurs de notre organisation et de sa charte, pour lutter ensemble contre le terrorisme et pour un avenir meilleur et plus sûr pour les générations futures, pour le développement, le respect des droits de l'Homme, la démocratie et l'État de droit.

C'est notre responsabilité commune: la responsabilité de prévenir, de préserver et de protéger. Le Luxembourg est prêt à assumer ses responsabilités et à poursuivre son engagement pour un multilatéralisme efficace, y compris, si l'opportunité lui en est donnée par cette Assemblée, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité en 2013-2014.

Je vous remercie de votre attention.

Journée de la commémoration nationale: proclamation du gouvernement

30 septembre 2011

Viru 65 Joer gouf fir d'éischte Kéier d'Journée de la commémoration nationale begaangen. Zënterhier erënnert d'Land sech all Joer op dësem Dag un d'Affer vun der Besetzung vum Land.

D'Zuel vun deenen, déi sech deemols fir eis Fräiheet an eis Onofhängegkeet agesat hunn, an déi äis dovunner kënnen zielen, gëtt ëmmer méi kleng, a mir gesinn deen Dag kommen, wou kee méi vun hinnen do ass. Dofir ass et fir all Lëtzebuerger an och fir all Nët-Lëtzebuerger, dee bei äis a Fräiheet a Fridde lieft a schafft, eng Pflicht fir un déi ze denken, deene mir dat ze verdanken hunn.

Siwwenzeg Joer sinn et elo hier, datt bei der sougenannter „Personenstandsaufnahme“ vum 10. Oktober 1941 eng grouss Majoritéit dem Gauleiter, jidderee fir sech a schrëftlech, gesot huet, datt hie Lëtzebuurger wär an datt Lëtzebuergesch seng Sprooch wär. Dat Bekenntnis zu Lëtzebuerg war gläichzäiteg een Nee géint Nazi-Däitschland a seng repressiv Occupationspolitik. D'Lëtzebuurger ware bereet, zesummenzestoen an dem Occupant d'Stier ze bidden. Wat dat u Courage an Engagement verlaangt huet, war um Ufank deene meeschten net bewosst, mä wéi et drop ukoum, hu si hir Fra an hire Mann gestanen. D'Resistenz vun de Lëtzebuurger huet ganz ënnerschiddlech Formen ugeholl a war och mat ënnerschiddleche Risike verbonnen. Mä eis Fräiheet an eis Onofhängegkeet waren deen Asaz wäert. Déi Solidaritéit, déi deemols gewise gouf, war eppes Neies an eiser Geschicht a mir sollten net vergiessen, datt Solidaritéit zwar eppes kascht, awer och eppes bréngt.

Dat huet leider net verhënnert, datt viru 70 Joer den Occupant ugefaangen huet, eis jiddesch Matbirger a Ghettoen a Lageren an Osteuropa ze verschleefen, wou si bal alleguer ermord goufen, well eng mënscheveruechtend Ideologie dat esou wollt.

Dat huet och net verhënnert, datt nach kee Joer nom 10. Oktober 1941 d'Wehrpflicht fir déi Jonk vun de Joergäng 1920 bis 1927 agefouert gouf, wat vill weider jonk Affer kascht huet. Dat huet och net verhënnert, datt am Dezember 1944 en Drëttel vun eisem Land an der Rundstedt-Offensiv bal komplett zerstéiert gouf an d'Zivilpopulatioun de Schrecke vum Krich kennegeléiert huet.

D'Resistenz, déi sech den 10. Oktober 1941 gewisen huet, war d'Resultat vun der Astellung vun enger grousser Majoritéit vum Vollek an esou gouf et och baussent Lëtzebuerg gesinn a verstanen.

Haut sollte mer un déi denken, déi a schwéierer Zäit e Beispill ginn hunn, an äis froen, wat mer vun hinne léiere kënnen, wa mer haut eis Problemer hunn an no Léisunge sichen, hei bei äis, awer och an Europa.

Lëtzebuerg, den 30. September 2011

D'Mëmbere vun der Regierung

Versio française de la proclamation

Depuis 65 ans, le gouvernement invite la population à se souvenir, le Jour de la commémoration nationale, des

victimes de l'occupation de notre pays par le régime nazi.

Ceux qui se sont engagés pour notre liberté et notre indépendance et qui sont les témoins de cette période de notre histoire disparaissent au fil des années. Nous sommes conscients que le jour viendra où le dernier de ces témoins nous aura quittés. C'est pourquoi les Luxembourgeois tout comme les non-Luxembourgeois, qui vivent et travaillent en paix et en liberté dans notre pays, ont le devoir de se souvenir de ceux qui ont jeté les bases de notre société fondée sur la paix et la liberté.

Le 10 octobre 1941, lors de la *Personenstandsaufnahme*, une grande majorité de la population luxembourgeoise a fait comprendre au gauleiter, chacun pour soi et par écrit, qu'il était Luxembourgeois et que le luxembourgeois était sa langue. Cette déclaration constituait en même temps un «non» envers l'Allemagne nazie et sa politique répressive d'occupation. Les Luxembourgeois étaient prêts à s'opposer à l'occupant. À ce moment, les conséquences pour chacun des actes ainsi posés n'apparaissaient pas clairement. Ils y ont fait face avec courage et détermination. La résistance des Luxembourgeois a pris différentes formes et leur faisait courir des risques de différente nature. Mais notre liberté et notre indépendance en valaient la peine. La solidarité qui se fit jour à ce moment était un fait nouveau dans notre histoire. Elle avait certes son prix, mais constituait en même temps un apport décisif pour notre société.

Malheureusement, la solidarité luxembourgeoise ne put empêcher que l'occupant commence, il y a 70 ans, à déporter nos concitoyens juifs vers les ghettos et les camps situés en Europe de l'Est, où la plupart d'entre eux furent assassinés parce qu'une idéologie inhumaine le voulait.

La solidarité ne put éviter l'enrôlement forcé à partir de septembre 1942 des jeunes Luxembourgeois des années 1920 à 1927 avec son lot d'épreuves et de victimes. La solidarité n'a pas pu éviter non plus qu'en décembre 1944, un tiers du pays fut détruit lors de la bataille des Ardennes et que la population civile connut, à ce moment, les horreurs de la guerre.

La résistance manifestée le 10 octobre 1941 était révélatrice d'une attitude profondément ancrée dans le cœur d'une grande majorité de Luxembourgeois. Cet acte de résistance fut interprété et compris comme tel à l'étranger.

Il importe aujourd'hui de penser à ceux qui ont su montrer l'exemple dans une période difficile et d'en tirer les leçons lorsqu'il s'agit, aujourd'hui, d'apporter des solutions à nos problèmes nationaux et européens.

Luxembourg, le 30 septembre 2011

Les membres du gouvernement

Discours de Luc Frieden à l'occasion du dépôt du projet de budget 2012

5 octobre 2011

Här President,
Dir Dammen an Dir Hären,

Dëst ass bekanntermoossen net d'Budgetsried, déi kënnt am Dezember. Mä ech géing gär haut de Moien am Kader vun dësem Dépôt iech, als Membere vun der Chamber, Kollegen aus der Regierung, der Press an de Representante vun de Chambres professionnelles e puer Eckdate vun deem Budget erklären, mat wéi enger Philosophie mir un dee Budget erugaange sinn.

An ech muss soen, datt mir an der Regierung dëse Budget an engem enorm schwierigen Ëmfeld opgestallt hunn. Et ginn eng ganz Rei grouss, negativ Risiken, déi op der europäescher- an der Welteconomie leien. Et konnt een ee Moment mengen, virum Summer, datt et erëm géing besser goen. Mir hunn dat och hei bannen an op anere Plaze gesot. Elo kommen awer eng Rei Nouvelen, déi sécherlech och wäerten, kuerz- oder laangfristeg, kleng oder grouss Repercussiounen op eist Land hunn.

E bëssche si mir jo an enger Zort vun engem Krees. Et ass ugaange mat enger Bankekris, aus Amerika hier provocéiert; doraus koum eng Wirtschaftskris, d'Staaten hunn intervenéiert; domat ass d'Staatsschold méi grouss ginn, et ass zu enger Staatsscholdekris komm, an déi riskéiert elo erëm nei Problemer fir d'Finanzwelt ze schafen.

An et ass an deem schwierige Cercle, wou mir an enger oppener Economie, wéi déi lëtzebuergesch eng ass, versicht hunn de Budget vum Joer 2012 opzestellen.

Mir mierken, an all déi international statistesch Ämter soen äis dat, datt dat 2. Semester 2011, do wou mir elo dra sinn, wäert méi lues goen; datt verschidde Previsiounen mussen zrëckgeholl ginn. An dat gëllt och fir d'Joer 2012.

Et ass esou, datt mir dëse Budget opgestallt hu mat enger Wirtschaftsprognos vum Wuesstem vun dem PIB fir d'nächst Joer vun 2%. Dëst Joer rechne mir mat engem Wirtschaftswuesstem vun 3%. Dat heescht, d'Wirtschaftswuesstem vum nächste Joer, d'Basis vum Budget, ass manner héich wéi de Wirtschaftswuesstem, dee mir fir dëst Joer virausgesot kréien.

Positiv ass bei deem negativen Element, datt de Wuesstem méi lues ass, wéi gesot, wéi d'lescht Joer, mä mir stelle fest, datt eise Wirtschaftswuesstem e bëssche méi héich ass wéi dee vun der gesamter Eurozon, wou d'Europäesch Statistesch Amt dovun ausheet, datt dee tëscht 1% an 1,5% läit. Lëtzebuerg léich also mat 2% liicht do driwwer. Mä nach eng Kéier, et ass manner wéi deen, dee mir dëst Joer, 2011, kannt hunn.

Mir stellen och fest, datt d'Inflatioun weider op engem relativ héijen Niveau läit. Wann ech an der kuerzer Vergaangenheet kucken, d'Inflatioun d'nächst Joer wäert dem STATEC no bei 2% bis 2,5% leien. Gutt wier et, wann een eng Inflatioun hätt, déi ënner 2% läit. Mä wéi gesot, do sinn eng Rei Facteuren, déi do matspillen.

An deem Ëmfeld, wat schwierig ass, wou een net 100%eg weess, wéi d'wirtschaftlech Entwécklung europawäit an international ass – denkt drun, datt mir net nëmmen eng Scholdekris an enger Rei Eurolänner hunn, mir hunn och eng Scholdekris an Amerika, mir hunn e Welthandel, dee méi lues ass, a wat mir elo feststellen, méi lues ass zënter dem Summer, wéi dat virun e puer Méint de Fall war – an deem Kontext hu mir versicht, als Regierung eng aktiv Sozial- a Wirtschaftspolitik ze maachen, déi kombinéiert ass mat enger responsabler Finanzpolitik.

Do ass en Equiliber ze sichen, deen net einfach ass, mä dee sech an de Chifferen, déi ech de Moien hei an der Chamber virun e puer Minutte konnt deposéieren, wéi folgt zrëckspigelt.

De Budget vum Joer 2012, no de Critèrë vun der Europäescher Wirtschafts- a Währungsunioun gerechent, schléisst of mat engem Defizit vun de gesamtfentleche Finanzen vun 0,7% vum Bruttoinlandsprodukt. A Suen ausgedréckt, ass dat en Defizit vun 330 Milliounen Euro.

Beim Zentralstaat, de Staat selwer, ass den Defizit 2,6% oder 1,14 Milliarden Euro.

Et ass den Iwwerschoss vun der Sécurité sociale, déi jo och aus dem Staatsbudget zu engem Drëttel finanziert gëtt, kombinéiert mat dem Zentralstaat, deen, wéi gesot, bei de gesamtëffentleche Finanzen zu engem Defizit vun 0,7% vum PIB féiert. Et sinn déi gesamtëffentleche Finanzen, déi, wëll ech hei nach eng Kéier rappeléieren, am europäesche Kontext matenee verglach ginn.

Par rapport zum Budget 2011, deen ech d'lescht Joer hei deposéiere konnt, hu mir äis verbessert. Par rapport zu de Previsiounen fir 2011 leie mir in etwa um nämmelechtem Niveau.

Eis Previsiounen fir 2011 fir de Moment, esou wéi mir se virun zwee Deeg op Bréissel notifiéiert hunn, leie bei engem Defizit vun -0,6% vum Bruttoinlandsprodukt.

Mir si mat dese Chifferen, déi ech elo grad hei gesot hunn, eent vun den dräi eenzege Länner an der Eurozon, déi d'Defizit- an d'Scholdecritère vun der Wirtschafts- a Währungsunioun respektéieren, zesumme mat Finnland an Estland.

D'Schold wäert och am nächste Joer ënner 20% bliwen. Mir wäerte bei eppes 17%, 18% leien. D'Regierung freet d'Chamber d'Autorisatioun ze kréien, fir 500 Milliounen Emprunt opzehuelen. Dat ass eng Autorisatioun, déi mir froen. Vun där d'lescht Joer opgehollener Schold ass nach eng gewëssen Zomm do, esou datt mir net wëssen, ob mir déi Autorisatioun brauchen. Mä an enger Zäit, wou een net genee weess, wéi d'wirtschaftlech Entwécklung ass, freet d'Regierung d'Chamber fir eng Autorisatioun fir 500 Milliounen. Mä mir bliwen en tout état de cause, och wa mir déi géingen ophuelen, ënner der Grenz vun 20% vum Bruttoinlandsprodukt, déi mir äis gesat haten.

Eis Schold fir de Moment ass iwwregens 7,7 Milliarden Euro. Dovun, wéi gesot, hu mir 1 Milliard ongeféier nach net ausginn. Déi Suen, déi mir opgeholl hunn, hu mir nach. Zwou Milliarden, wéi gesot, waren opgeholl gi fir d'Rekapitalisatioun vun enger Bank. Déi Suen, do hu mir also op där anerer Säit vum Bilan en Actif stoen, esou datt déi reell Schold fir de Moment am Fong 4,7 Milliarden Euro ass. Mä no europäesche Berechnungen, wéi gesot, all déi Suen déi mir opgeholl hunn, sinn et 7,7 Milliarden.

Et ass ganz kloer, datt de Budget net nëmmen abstrakt Chiffere sinn. De Budget, an dat war fir mech ëmmer ganz kloer, ass en Instrument, mat deem mir versich

chen eng Rei Ziler z'erreechen. An ech mengen, datt an deem Budget virun allem zwee grouss Ziler sollen erreecht ginn.

Dat eent, dat ass d'Zesummeliewen an eiser Gesellschaft nach besser z'organiséieren, Mënsche virunzebréngen an dëser Gesellschaft, sozial Problemer méi kleng ze maachen. An deen anere Volet, mir versiche mat all deene Kreditter, déi mir virgesinn hunn, fir d'wirtschaftlech Entwécklung am Land z'ënnerstëtzen, fir datt Aarbecht entsteet.

Wéi gesot, hannert deene Chifferen ass enorm vill Aktivitéit, sinn enorm vill politesch Zilsetzungen dran, an dofir hu mir versicht, dat och an engem schwierigen Ëmfeld fäerdegzebréngen.

Natierlech brauch een, wann een déi Ziler wëll erreechen, Einnahmen. Et kann een net méi ausginn, net vill méi ausginn, wéi dat, wat een erakritt. An do kënt dann d'Zesummepill vun deem, wat d'Wirtschaft op där enger Säit produzéiert, an dat, wat mir kënnen maachen.

Wann een net wëll Scholde maachen, an ech hunn an deene leschte Joren ëmmer erëm drop higewisen, datt Verscholdung keen Zukunftsrezept ass a ka sinn, an dofir muss d'Schold zu Lëtzebuerg, an engem klengen Wirtschaftsraum, eng ganz niddereg bliwen.

Mir hunn am Budget vum nächste Joer beim Zentralstaat 12,5 Milliarden Euro Recettë virgesinn. Déi Recettë klammen domat ëm ronn 5%, mat ënnerschiddleche Gewiichtunge fir déi eenzel Steierkategorien. Ech géing just hei der wëlle véier ervirhiewen, déi véier grouss Kategorie vun de Recetten.

Do ass emol fir d'éischt d'Kierperschaftssteier. Dir wësst, datt d'Kierperschaftssteier zu Lëtzebuerg zum ganz groussen Deel, zu dräi Véierel vum Finanzsecteur generéiert gëtt. Mir mengen, datt mir dëst Joer ronn 1,6 Milliarde kéinten do erakréien. Mir mengen, datt déi Recette d'nächst Joer manner héich wäert sinn, a mir hu se agesat mat 1,55 Milliarden, wëssend awer, datt déi Steier jo net direkt an deem Joer opgehuewe gëtt wou d'Recette, wou de Benefice an enger Entreprise gemaach gëtt, mä am Nachhinein, esou datt do ëmmer e gewëssenen Decalage mat der Réalité économique besteet.

D'Steieren op de Gehälter wäerten, no eiser Aschätzung, am Budget 2012 kënnen méi héich agesat ginn, wéint der Entwécklung vun den Aarbechtsplazen zu Lëtzebuerg. Mir ginn dovun aus, datt d'nächst Joer 2% zousätzlech

Aarbechtsplazen zu Lëtzebuerg geschafe ginn. D'Lounmass generell evoluéiert all Joer no uewen, esou datt mir mengen, datt een déi Steier kéint d'nächst Joer ëm 13% méi héich asetze wéi an de Previsiounen vum deemem Joer. D'Salairessteuer hu mir also op 2,6 Milliarden Euro am Budget festgeluecht.

A weider zu den indirekte Steieren, d'TVA. D'TVA menge mir, datt déi och géing weider wuessen. Mir proposéiere se d'nächst Joer ëm 6% méi héich anzesetze wéi dat, wat mir fir dëst Joer erwaarden, nämlech 2,4 Milliarden. D'TVA gëtt net nëmme vu Lëtzebuurger Aktivitéite generéiert, mä mir hu festgestallt, notamment an deemem Joer, datt zum Beispill den elektronischen Handel ganz aktiv war, an doduerch och vill Recetten an de Staatsbudget komm sinn. Et ass also net nëmme eng Transpositioun vum der Lëtzebuurger economescher Realitéit, mä och vu verschidde Facteuren aus dem Ausland.

Schliisslech, wat d'Taxe d'abonnement ubelaangt, déi opgehewe gëtt op den Investmentfongen, wat zu Lëtzebuerg, wéi Dir wësst, eng ganz grouss Aktivitéit vum eiser Finanzplaz ass, esou ass et enorm schwierig ze soen, wéi d'Boursegeschäft am Joer 2012 geet. Mir hunn dofir proposéiert, fir einfach dee Montant d'nämmlecht festzesetze wéi dat am Budget vum deemem Joer de Fall war, nämlech op 630 Milliounen. Ech mengen net onbedéngt, datt een d'Boursesituatioun vum dëse Woche kann automatesch extrapoléieren op d'Enn vum 2012, mä kee weess, wéi do d'Evolutioun ass.

Wann ech da versichen iech e bësschen ze soen, wat an deem Budget mat deene Sue gemaach gëtt, soen ech nach eng Kéier, fir äis ass et fir d'Zesummeliewen tëscht de Mënschen op där enger Säit, an d'wirtschaftlech Entwécklung op där anerer Säit e bëssche mateneen ze kombinéieren. An dofir mengen ech, datt mir dräi Haaptcharakteristiken an deemem Budget hunn.

Déi dräi Haaptcharakteristike sinn, datt mir wëllen éischtens déi sozial Entwécklung vum eiser Land stäerken. Dofir gëtt et och an deemem Budget eng zolidd Ënnerstëtzung fir d'Familljen – zum Beispill a Kannergeld, Crèchen, Maisons relais – eng zolidd Ënnerstëtzung fir d'Acquisitioun vu Wunnengen, mä och zolidd Ënnerstëtzung fir Leit, déi op d'Solidaritéit ugewise sinn – e Beispill do, an ech kommen herno drop zrëck, Fleegeversécherung, Altersheimer an ähnlech Strukturen, wou eis Gesellschaft selbstverständlech eng Pflicht huet, fir datt d'Leit kënne wierdeg, jee no hirer Liwenssituatioun kënne an eiser Gesellschaft liewen.

Eng zweet Charakteristik vum deemem Budget ass, datt mir wëllen d'Kafkraaft vum de Leit stäerken. Et kënnt an deemem Budget zu kenger Steiererhéijung, mä am Géigendeel zu enger Steiererlichterung. D'Budgetgesetz, wat ech elo grad deposéiert hunn, wäert d'Krisesteier, déi 2011 ageféiert gi war, wou am Budget d'lescht Joer stoung, datt se och fir 2012 virgesi wier, ofschaffen, esou datt d'Nettoakkomes vum de Leit duerch déi Steiererlichterung ëm 0,8% klëmmt.

An dann deen drëtten Volet, dat ass, datt mir wëllen d'Entreprises, d'Economie stäerken, andeem mir dräi Ënnerakzenter setzen. Engersäits d'Investissementer ganz héich halen, voire se nach e bëssche steige loosse. Zweetens, datt mir d'Accorde vum der Bipartite mam Patronat ëmsetzen, wou eng Kompensatioun fir, wéi dir wësst, Mindestloun an Ännerungen an der Assurance accidents a bei der Formation professionnelle virgesi waren. Dat huet natierlech eng Repercussioun an deemem Budget vum 80 Milliounen. An, drëtten Akzent an der Ënnerstëtzung vum der Economie sinn d'Fuerschungskreditter. D'Fuerschung, domat preparéiert een d'Zukunft vum der Lëtzebuurger Economie, vum der Gesellschaft am Fong. Well wann ee Saache fuerscht, dat huet een net muer. Et huet een haut d'Depensé fir iwwermuer e Resultat ze hunn, wat äis virubréngt.

Ech géing iech och gär soen, wéi dee Budget a senge grouse Kategorien ausgesäit, ier ech iech e puer Beispiller ginn.

Ronn 35% vum eise Gesamtausgabe si Sozialausgaben. Dat sinn Transferten un d'Krankekeess, un d'Pensiounskeess, u Leit, déi am Chômage sinn, u Kannergeld. Dat si ron 35%.

Mir hu ron 20% Gehälter un déi Leit, déi beim Staat schaffen, a mir hunn 13% Investissementskreditter an deemem Budget virgesinn. D'Consummatioun, déi pur Consummatioun beim Staat beleeft sech nëmme op 7% vum Gesamtvolumen vum den Ausgaben, déi mir maachen.

Ech hunn iech gesot, datt mir an deem Sozialbudget eng ganz Rei Akzenter hunn, eng ganz Rei Kreditter hunn, fir d'Zesummeliewe vum de Mënschen hei am Land ze verbesseren, fir hinnen och z'erlaben, hir perséinlech Ziler an hir Verpflichtungen innerhalb vum deem Ensemble, wou se wunnen, besser kënne ze realiséieren. De Staat hëlleft de Mënschen. An deem Budget, wéi gesot, sinn

net nëmme Chifferen, dee Budget, dat si ganz konkret Hëllef fir d'Liewe vun de Leit ze verbesseren.

Esou hu mir zum Beispill 1 Milliard Euro fir de Beräich vum Kannergeld, Gebuertenzoulag, Rentrée-scolaire-Zoulagen. Dat si ronn 1 Milliard am Budget.

Och d'Kreditter fir d'Betreiungsstrukture vun de Kanner gi weider erop – Crèchen, Maisons relais, Foyers du jour –, déi klammen am Budget vun 2012 ëm 60% op 223 Milliounen, esouwuel Fonctionnements- wéi Investissementskreditter. Dat ass also e ganz substantielle Wuesstem vun deenen Depensen.

A mir hunn och an deem Budget gekuckt, fir vill kleng Problemer, wat heiandsdo grouss Suerge sinn, ze versichen duerch eng Rei Kreditter ze stäerken. Esou hu mir zum Beispill am Budget 2012, mä mir hate schon domat an deem Joer ugefaangen, ronn 75 zousätzlech Leit virgesi beim Staat oder bei konventionéierten Organisatiounen am Beräich vun der Begleedung vu Kanner, déi sozial Schwieregkeeten hunn, déi ganz Thematik, déi de Staatsminister bei der Erklärung vun der Lag vun der Natioun virbruecht hat.

Mir hunn och versicht, Problemer hëllef ze léisen – an ech mengen, jiddweree vun äis, dee Papp oder Mamm ass, weess wéi esou Situatiounen sinn –, mir hunn zum Beispill e Kredit fir eng Organisatioun fir krank Kanner doheem gehéicht, fir besser z'erlaben, Famill mat Beruff ze kombinéieren. Dofir hu mir zum Beispill esou e Kredit op 370000 Euro gehéicht, fir sécherzestellen, datt d'Suergen, déi een huet, wann ee moies opsteet an d'Kanner krank sinn, besser an de Grëff kënnen ze kréien.

An ähnlech Kreditter hu mir och bei deenen eelere Leit gemaach. Mir hunn zum Beispill am Budget e Kredit virgesi vun 300000 Euro fir eng Nuetswaach z'assuréieren bei Leit, déi fleegebedierfteg sinn. De Staat iwwehëlt déi Depensen, well soss keen do ass, deen dat ka maachen. An dat sinn also duerch de Budget mat abstrakte Chifferen, Mënschesituatiounen, déi mir versichen ze hëllef méi einfach ze maachen.

Souwiso ass de Beräich vun de Leit, déi am Alter sinn, een dee wichteg an deem Budget ass. Och do klammen d'Kreditter ëm 10% fir de Fonctionnement an d'Investissement vun Alters- a Fleegeheemer op 44 Milliounen.

A mir hunn äis och ofgi mat der Problematik vun der Finanzéierung vun der Fleegeversécherung, wat eng

ganz wichteg Saach ass an enger Gesellschaft, wou d'Leit méi al ginn, a méi op d'Solidaritéit ugewise sinn. Dir kënnt iech erënneren, datt mir 2006 beschloss haten aus finanzielle Grënn, datt mir d'Contributioun vum Staat un d'Fleegeversécherung géinge während e puer Joer plafonnéieren op 140 Milliounen. Well awer der Fleegeversécherung hir Ausgabe weider klammen a well mir net wëllen an deem Moment, aus deene Grënn, déi ech gesot hunn, weder d'Steieren erhéien nach d'Sozialaaschten erhéien, huet d'Regierung decidéiert, a proposéiert der Chamber am Budgetgesetz, fir d'Contributioun vum Staat un der Fleegeversécherung, un den Ausgabe vun der Fleegeversécherung, an zwou Etappen erëm op 40% vun de Gesamtausgabe vun der Fleegeversécherung ze héijen.

Dat heescht, mir ginn am Joer 2012 op 35%. Dat spigelt sech am Budget nidder mat enger Mehrausgab vu 35 Milliounen, esou datt d'Part vum Staat am Financement vun der Fleegeversécherung am Budget 2012 bei 175 Milliounen Euro läit.

Solidaritéit heescht natierlech och an enger wirtschaftlech méi schwiereger Zäit Solidaritéit mat deene Mënschen, déi keng Aarbecht hunn. Dofir klammen och d'Ausgabe vum Fonds pour l'emploi. Mir wäerten d'nächst Joer alleng fir Chômage complet a Chômage partiel ronn 200 Milliounen Euro ausginn. Woubäi ech wëll hei soen, datt natierlech d'Ausgabe vun deem Fonds pour l'emploi schon eng gréisser Erausforderung ass, well d'Solidaritéssteuer, déi d'lescht Joer gehéicht gi war, déi fir de Financement vum Fonds pour l'emploi geduecht ass, grad esou wéi eng Contributioun, déi mir um Bënsin ophiewen, datt déi bei wäitem net duerginn, fir d'Ausgabe vum Fonds pour l'emploi ze decken. Esou datt och e ganz décken Zouschoss aus dem Budget nach zousätzlech huet misse gemaach ginn un de Fonds pour l'emploi, fir datt dee sengen Ausgabe kann nokommen.

Zum Zesummeliewe gehéiert och, datt mir versiche mat ville Mëttelen d'Integratioun vun den Auslänner an eiser Gesellschaft nach ze verbesseren. An dofir hu mir och zum Beispill e Kredit virgesinn, e vill méi staarke Kredit, fir Associatiounen a Gemengen z'ënnerstëtzen, déi Lëtzebuurger Sproochecoursen organiséieren. Dee Kredit wisst, dee gëtt méi wéi verduebelt. D'lescht Joer hate mir do 117000 Euro virgesinn, d'nächst Joer gesi mir do 300000 Euro vir. Well mir mengen, och gesinn, datt déi Sproochecourse vill Succès fannen, an datt

dat wichteg ass, fir datt mir hei am Zesummeliewen op eng gutt Aart a Weis mateneen äis weider kënnen entwéckelen.

Ech mengen och, datt zum Zesummeliewe gehéiert, datt mir de Respekt vun de Regelen, déi d'Zesummeliewen organiséieren, assuréieren. An dofir hu mir och proposéiert, datt d'Kreditter vu Police a Justiz weider klammen. Si klammen ëm 5% op ronn 320 Milliounen Euro. Dat ass wichteg, fir datt de Staat och do kann, wou e muss sinn, agräifen; datt d'Zesummeliewen am Respekt vun den demokratesch ofgemaachene Regele funktionéiert. D'Police kritt dofir duerch de Budget vun 2012 40 zousätzlech Leit accordéiert.

An enger Gesellschaft déi wisst, an d'Lëtzebuenger Gesellschaft wisst, a wisst ganz schnell, ass Mobilitéit natierlech och e ganz wichtegt Thema. Et muss ee kucken, datt een d'Leit vun doheem op d'Schaff, an d'Schoul bréngt. Dat ass eng Erausforderung, dat geet net alleng duerch den Individualverkéier, dat geet iwwerhaupt net bei wuessender Zuel mam Individualverkéier, dofir muss den ëffentlechen Transport weider ausgebaut ginn. An d'Kreditter vum ëffentlechen Transport, esouwuel Fonctionnement wéi Investissement, wuessen am Budget vum nächste Joer op eng Gesamtzomm vu ronn 700 Milliounen Euro, dat si 4% méi wéi am Budget vum lafende Joer.

Alles dat Soziaalt, dat Zesummeliewen, dat kann een natierlech nëmme fäerdebréngen, wann een och e Staat huet, dee gutt organiséiert ass, deen och eng Rei Mëttelen dofir huet. Dofir hu mir och virgesinn, datt de Lëtzebuenger Staat mat sengen ueggliddereten Etablissementer am nächste Joer an déi eenzel Verwaltungen 200 zousätzlech Leit wëll astellen. Dat gëtt och Perspektive fir vill Jonker, déi aus der Schoul kommen, mat intressante Plazen. Mir wëllen niewent deenen 200 zousätzleche Leit an de Verwaltungen, och 180 zousätzlech Leit am Enseignement astellen: dat ass Grondschoul, wat fréier bei de Gemenge war, an an de Lycéeën.

Bei de Verwaltunge menge mir och, datt en extra Effort um Personalplang muss gemaach ginn an de Finanzverwaltungen, wëssend, datt d'Zuel vun den Dossiere bei de Steierverwaltungen enorm eropgaangen ass, notamment vun de Gesellschaften. A wa mir wëlle kucken, datt d'Einnahmen och kommen, muss mir och kucken, datt déi Efforten d'nächst an déi Joren duerno viruginn.

Mä wéi gesot, et kann een net méi Suen ausginn, wéi een der erakritt, an dofir brauche mir eng Wirtschaft déi funktionéiert a wou de Staat wëll an engem schwierigen Ëmfeld säi Bäitrag leeschten.

An do muss mir e schwierigen Equiliber sichen, tëscht enger Budgetdisziplin engersäits, an enger Ënnerstützung vun der Economie anersäits. Ech gi gären zou, datt dat en Dilemma ass, well den Defizit, dee mir hu beim Zentralstaat, ronn 1 Milliard, deen ech iech virdu gesot hunn, ass en fait fir mech en Defizit, dee mëttelfristeg gekuckt ze héich ass. Mä ech mengen awer och, datt mir kuerzfristeg muss kucken, datt mir all Efforte maache fir d'wirtschaftlech Entwécklung am Land virunzebréngen, an dofir wollte mir net bei den Investitiounen spueren, am Géigendeel, mir hu gesot, datt mir d'Investitiounen op engem héijen Niveau halen.

Mir haten ee Moment gesot, virun een, zwee Joer, datt mir géinge versichen op engem Niveau vun 2009 ze bleiwen. Mir hunn dat liicht revidéiert, well mir mengen, datt an dësem Moment et gutt wier, wa mir d'Infrastrukture géife weider ausbauen, domat dem Handwierk an den Entreprises aus dem Bausecteur géingen hëllefen. An dofir hu mir fir d'nächst Joer Gesamtinvestitiionsausgabe vun 1,8 Milliarden Euro virgesinn. Am Verglach, 2009 ware mir op 1,4 Milliarden Euro. Also, 1,8 Milliarden Euro, dat si ronn 4% vum Bruttoinlandprodukt. Dat ass enorm héich och am europäesche Verglach. An et ass wéi gesot nach e Wuesstem par rapport zu deem, wat mir dëst an d'lescht Joer haten.

Domat kënne mir ganz vill maachen. Domat baue mir Schoulen, dat ass fir mech eng absolut Prioritéit. Dofir hunn ech och dem Bauteminister gesot, datt mir déi Schoulbauprojeten, déi mir ee Moment liicht reportéiert haten, datt mir déi erëm an de pluriannuelle Programm ophuelen, fir se esou schnell wéi méiglech, an esou schnell mir kënnen ukommen, ze bauen. Dat gëllt virun allem fir d'Lycéeë vu Clief a vun Déifferdeng.

Mir hunn och an deem Gesamtvolumen enorm héich Kreditter, net nëmme fir Schoulbaute virgesinn – wat mir um Häerz läit, well ech mengen, dat huet wierklech eppes ze doe mat der Entwécklung vun eisem Land. D'Schoul ass d'Basis vun der Entwécklung vun engem Land – mä och Spideler –, fir datt dee Programm ka weider ausgebaut ginn, d'Stroossennetz, d'Schinnennetz. D'Kläranlagen, jo, 80 Milliounen fir Kläranlagen, och dat

huet domat ze doen, wéi mir kënnen dës Gesellschaft weider op engem héijen Niveau entwéckelen.

Ech soen dat och dobäi, well de Staat och weider am Beräich vum Waasser ganz substanzuell intervenéiert. Et ass also net esou, datt de Waasserpräis de ganze Käschtepunkt géing decken, deen d'Leit bezuelen. De Staat gëtt d'nächst Joer 80 Milliounen aus fir den éischten Investissement an de Kläranlagen, déi do gebaut ginn, meeschtens vu Gemengesyndikater, datt mir och do weiderkommen.

Wéi gesot, Investissementer op engem ganz héijen Niveau, wat eng enorm Stäip ass fir d'Lëtzebuerger Economie an dësen Zäiten.

Ech hunn iech geschwat vum Accord Bipartite, deen och eng zolidd finanziell Stäip ass fir d'Betribler – 80 Milliounen –, deen awer och en Deel erkläert, fir wat d'Depensen am Budget méi staark klammen.

Mä ech hätt och gär, datt mir géinge kucken, datt eis Economie sech nach besser am Ausland ka promovéieren. Mir kënnen déi Economie hei net weider entwéckelen, reng um nationale Plang, an dofir müssen déi Efforten, déi eng Rei vu Ministere maache fir am Ausland de Betribler ze hëllefen, weider geziilt gemaach ginn. Ech ginn iech e puer Beispiller, wéi mir dat maachen am Budget vum nächste Joer, mat enger Gesamtmass vu ronn 6 Milliounen Euro. Dat hu mir also gehéicht.

An ech ginn iech do nëmmen dräi, véier Beispiller.

D'Entwécklung vun der Finanzplaz, wou mir wëllen déi Efforts de promotion am Ausland nach verstärken.

D'Entwécklung vum Commerce extérieur, wou de Wirtschaftsminister vill Efforten am Ausland mécht, fir dem Net-Finanzsektor ze hëllefen.

D'Promotioun vum Lëtzebuerger Handel an der Groussregioun, wou d'Ministerin vun de Classes moyennes ganz aktiv ass.

All déi Kreditter zesummen, wéi gesot, si 6 Milliounen.

Mä och am Kulturberäich, et gi Kënschtler, déi professionell schaffen. Mir wëllen hinnen erlaben, och am Ausland Fouss ze faassen, an dofir hu mir och do zum Beispill e Kredit vu 450 000 Euro an där Mass vu Kreditter virgesinn, fir ze hëllefen, datt mir eng wirtschaftlech Entwécklung hunn, wou mir wëssen, datt an enger oppener Economie mir musse kucken, Investisseuren, Clientë vu baussen an eist Land eranzekréien, fir datt

mir weider kënnen eis Aarbechtsplazen ofsécheren an neier dobäi kommen.

An dann hunn ech gesot, an deem Volet Ënnerstëtzung vun der Economie ass natierlech d'Fuerschung wichteg, ech hunn et virdu scho mentionnéiert. D'Fuerschkreditter klammen ëm 11% op 280 Milliounen. Nach eng Kéier, bei Fuerschung gesäit een näischt direkt, dat ass eng Dépense à court terme, dat ass eng Entwécklung an eng Recette à long terme.

Zesummeliewen, sozial Akzenter fir ze kucken, Problemer ze léisen, mä awer och déi Leit weider z'entwéckelen an eiser Gesellschaft, dat ass deen ee Volet. An d'Zesummeliewen ass wichteg an engem Land. An hannert deene Chifferen, wéi gesot, sti Mënschen, an op där anerer Säit d'wirtschaftlech Entwécklung. A wa mir keng Aarbecht kënne schafen, kréie mir keng Recetten an hu mir keng Chance, fir am Budgetsequiliber weiderzekommen. Et ass en enormen Defi, jo, heiansdo esouguer en Dilemma.

Mir mengen, datt mir en an engem raisonnablen Equilibre fäerdegruecht hunn. Mä mir dierfen ni vergiessen, datt mir net alleng op der Welt liewen. Äis geet et den Ëmstänn entspriechend gutt. Ech woen esouguer ze soen, trotz schwierigem Ëmfeld, ganz gutt. Ville Mënschen op der Welt geet et net gutt.

An dofir huet d'Regierung och decidéiert, datt mir d'Entwécklungshëllef op dem Niveau vun 1% vum Revenu national brut halen. Wat heescht, datt mir d'nächst Joer 314 Milliounen fir Entwécklungshëllef, där bilateraler an där multilateraler, ausginn. Dat ass eng Croissance vu ronn 5%.

Fir e klengt Land ass et wichteg, datt ee Budgetdisziplin huet. Villes géing ee vläicht nach méi wëlle maachen. Deen een oder deen anere géing och vläicht en Akzent anescht setzen.

Mir hu versicht, e responsabele Budget op d'Been ze setzen, deen d'Budgetdisziplin hält. Well et ass och wichteg, datt mir an der Welt sérieux geholl ginn, datt och Investisseuren bei äis kommen. An dofir sinn ech frou, datt op Grond vun där kontinuéierlecher Finanzpolitik, déi mir gemaach hunn, virun e puer Deeg och vun der Ratingagentur Fitch den AAA-Status confirméiert ginn ass. Dat ass net iergend eng abstrakt Notatioun. Wann een dat net kritt, dann huet een an Zukunft vill méi Schwieregkeete fir kënne Sue léinen ze goen, respektiv heescht dat, datt ee misst d'Steiere massiv héijen,

fir den Equiliber ze halen. Dofir musse mir un enger Budgetsdisziplin festhalen.

Zugläich awer hu mir en Equiliber gesicht tëscht sozialer Responsabilitéit an economescher Entwécklung. Et ass also e Budget mat enger aktiver Sozial- a Wirtschaftspolitik an enger responsabler Budgets-politik, déi net perfekt ass, déi och net allen Zilsetzunge vun der europäescher Finanzpolitik gerecht gëtt, well mir am Fong musse wéinst eise laangfristegen Eraus-fuerderungen, notamment an der Finanzéierung vun de Sozialversécherungen, zousätzlech Efforten iwwert déi nächst Jore maachen.

Mä mir mengen, datt et e Budget ass, deen der aktu-eller Situatioun gerecht gëtt an dee versicht, dëst Land op eng aktiv, konstruktiv, positiv Aart a Weis no vir ze bréngen.

Mir wäerten an deenen nächste Wochen, a schonn de Mëtteg an der Finanz- a Budgetskommissioun, kënnen am Detail dat mat de Membere vun der Kommissioun, mat den Deputéierten diskutéieren. Ech géing mir e breeden Debat am Land wënschen, och iwwert d'Staatsfinanzen. Et ass d'Grundlag vun esou villem vun deem, wat hei am Land geschitt. An ech freeë mech op e konstruktiven Debat mat de Fraktiounen a mat alle Forces vives hei am Land.

An ech freeë mech, an ech hoffen, datt dëse Budget kann am Dezember fir d'Joer 2012 vun der Chamber ugeholl ginn.

Merci.

Discours de Jean Asselborn à l'occasion de la cérémonie de commémoration dédiée à Walther Rathenau

10 octobre 2011

Meine Damen und Herren,

Ich glaube, der Herr Botschafter hat jeden begrüßt, der begrüßenswert ist, und das sind alle. Darum würde ich mich direkt auf das konzentrieren, die paar Minuten, die ich mit Ihnen reden will.

Zuerst – damit will ich anfangen – am 14. Dezember letzten Jahres in Berlin hat der deutsche Außenminister Guido Westerwelle einem kleinen Luxemburger Außen-

minister das Großkreuz des Verdienstordens der Bundesrepublik Deutschland überreicht. Ich trage das hier, und ich trage es mit sehr viel Stolz. Es war für mich, lieber Guido, eine große Ehre, diesen Orden zu erhalten.

Guido Westerwelle hat uns dann, wie das üblich ist bei Ordensverleihungen, in ein schönes Restaurant eingeladen. Wir saßen zusammen, auch der frühere deutsche Außenminister Steinmeier, und natürlich der deutsche Botschafter in Luxemburg, sowie die Luxemburger Botschafterin in Berlin. Wir haben uns sehr schnell, bei so viel Außenministerei, über die Vorfahren von uns Außenministern unterhalten, und sehr schnell kamen wir auf einen sehr großen deutschen Außenminister, Walther Rathenau.

Ein liberaler Politiker, ein Industrieller, der ja, wie wir wissen, 1922 einem Attentat zum Opfer wurde. Aber darüber werden ja Herr Sturm und auch Madame Goetzinger uns berichten und erzählen.

Beim Gespräch, daran kann ich mich gut erinnern, habe ich dann die Verbindung sehr schnell hergestellt: Walther Rathenau, Luxemburg, und natürlich mein Heimatdorf Steinfurt. Und dazu muss ich euch erklären, warum ich das gemacht habe.

Also, wir hatten eine Schmelz in Steinfurt. Es stehen heute noch sehr schöne Gebäude aus dieser Zeit in unserem Dorf – die Schmelz, welche wir restauriert haben. In den Jahren 1912 gehörte diese Schmelz der Familie Collard, eine sehr bekannte Industriefamilie hier aus Luxemburg. 1912 ging dann diese Schmelz über in Felten & Guillaume, und Felten & Guillaume war Bestandteil der AEG. Der Vorsitzende der AEG war der Vater von Walther Rathenau, Emil Rathenau, der dann im Ersten Weltkrieg starb. 1917, glaube ich, wenn ich richtig informiert worden bin, ist dann Walther Rathenau der Nachfolger geworden von Emil Rathenau, und wurde dann auch Präsident der Steinfurter Hütte. Ob er jemals in Steinfurt war, wissen wir nicht; dass er aber hier war, in Luxemburg, das wissen wir.

Nun, ich glaube, die Idee, eine Feier hier in Luxemburg zu organisieren für diesen großen Staatsmann, kam sehr schnell und spontan von Guido Westerwelle hervor. Übrigens: Sebastian Haffner hat gesagt, er sei einer der fünf, sechs größten Staatsmänner Deutschlands des 20. Jahrhunderts!

In Luxemburg wurde vor einigen Tagen, Wochen, „100 Jahre Sidérurgie“, also Hüttenindustrie, Eisenindus-

trie, Stahlindustrie, gefeiert. Wir sind hier im Siège, also im Headquarter des größten Stahlfabrikanten der Welt.

Emile Mayrisch ist eigentlich unser Gründer der luxemburgischen Stahlindustrie und einer der Pioniere, wenn nicht gar der wichtigste Pionier, den wir in Luxemburg hatten. Er kannte Walther Rathenau. Er sprach natürlich, wie das in Luxemburg üblich ist, Deutsch und Französisch. Und diese Beziehung, die aufgebaut wurde nach dem Ersten Weltkrieg, ging auch in die Richtung, dass beide zur Entspannung des deutsch-französischen Verhältnisses beitragen wollten.

In Colpach, im Schloss von Emile Mayrisch, traf Walther Rathenau auch auf André Gide. Ich will jetzt nicht zu schnell sein und zu weit vorgreifen, denn ich weiß, dass das im Programm, habe ich eben gehört, noch kommen soll, aber ich will ihnen nur einen Satz lesen, den Walther Rathenau an André Gide geschrieben hat. Ein Satz, glaube ich, mit dem er vollkommen Recht hatte ... allerdings bedurfte es eines Zweiten Weltkrieges, damit er auch Gehör fand.

Walther Rathenau schrieb an André Gide: „Es ist mir überaus schwer geworden aus der zurückgezogenen Lage meiner wirtschaftlichen und literarischen Arbeit hervorzutreten, und mich auf das Gebiet der Politik und Staatsverhandlungen zu begeben. Niemals hätte ich den Entschluss gefasst, wenn ich nicht den Glauben teilte, dass heute mehr denn je die Welt des guten Willens und des objektiven Verständnisses bedarf um zu gesunden. In diesem Sinne waren unsere Unterhaltungen vom letzten Jahr ein guter Anfang. Mögen sie ihre Fortsetzung finden als Symbol und Vorbedeutung der Annäherung der Geistlichkeiten zweier Länder, deren Berührung gestört, aber niemals auf die Dauer behindert werden kann.“ Wie gesagt, das war 1921.

Nun, ich will auch einen Satz vorlesen aus einem Buch, das ein Steinforter Freund mir geschenkt hat, von Walther Rathenau. Titel ist: „Von kommenden Dingen“. Der erste Satz dieses Buches lautet: „Dieses Buch handelt von materiellen Dingen, jedoch um des Geistes Willen. Es handelt von Arbeit, Not und Erwerb, von Gütern, Rechten und Macht, von technischem, wirtschaftlichem und politischem Bau. Doch es setzt und schätzt diese Begriffe nicht als Endwerte.“

Lieber Guido, das Zitat dieses hochgeschätzten Liberalen scheint mir geeignet zu sein, um sozialdemokratische und liberale Werte zu verbinden. Und vielleicht

gelingt es uns sogar heute abend, ein wenig Politik und Kultur auch ein Stückchen zu verbinden.

Guido Westerwelle und meine Wenigkeit wissen, dass die Europäische Union heute in der Eurozone, aber auch außerhalb der Eurozone, überzeugte Verfechter der Gemeinschaftsidee braucht. Ich will hier jetzt nicht – und kann hier auch nicht – in die Tiefe der Europäischen Union hineingehen. Aber wenn man hier spricht, und nach diesen Worten, von Walther Rathenau 1921 geschrieben, muss man sich doch die Frage stellen können, ganz kurz, was zeichnet heute die Europäische Union aus? Und ich sehe drei Dinge.

Das erste ist der Euro. Wir brauchen den Euro auch in Zukunft aus wirtschaftlichen Gründen, aber vor allem auch aus sozialen Gründen. Ich habe vor einer Stunde den Außenminister aus England kurz in einem bilateralen Gespräch gesehen. Man kann sogar spüren, dass auch die Engländer eigentlich nicht wollen, dass die Stabilität des Euros in Frage gestellt wird. Auch sie brauchen einen stabilen, starken Euro um ihrer Wirtschaft wirklich die Elemente zu geben, die sie brauchen um auch aus ihrem Loch, in dem sie stecken, herauszukommen.

Ich hoffe, und ich glaube auch Guido Westerwelle ist meiner Meinung, dass wir – vor allem in den nächsten Wochen – die richtigen Beschlüsse fassen müssen, und dass wir es auch fertigbringen müssen, diese umzusetzen, damit wir keine Zeitspannen dazwischen lassen, in denen Spekulanten und ähnliche wieder ganz viel Durcheinander anrichten können. Hier sind wir als Europäische Union gefordert das Richtige zu tun, das Richtige zu entscheiden, und das Richtige dann auch zu tun.

Das zweite, was heute, glaube ich, die Europäische Union auszeichnet, ist Schengen. Ich möchte meinem Kollegen da speziell danken, lieber Guido, dass du dich eingesetzt hast, dass diese Behinderungen – auch wenn die dänische Botschafterin hier unter uns ist, sage ich es –, Behinderungen, die in einem gewissen Moment entstanden sind, dass die ausgeräumt sind. Da sieht man, dass für Sozialdemokraten wählen auch manchmal ein Vorteil sein kann.

Ich will drittens sagen, dass die Europäische Union sich auszeichnet durch die Verteidigung der Menschenrechte, der Rechtsstaatlichkeit, kurz, der Menschlichkeit, überall auf allen nahen und fernen Kontinenten. Rathenau musste ja sterben, weil er die Logik der frühen

Nazis als Schande für die Menschlichkeit empfand, und ihr die Stirn geboten hat. Ich glaube, wir gedenken heute eines sehr großen Deutschen.

Danke vielmals!

Déclaration de Marie-Josée Jacobs sur la politique de coopération et d'action humanitaire 2011

12 octobre 2011

Här President,
Dir Dammen an Dir Hären,

«Chassez le naturel, il revient au galop.» Als Coopérationsmintesch, mä natierlech och als fréier Ministesch fir Chancegläichheet, erlaben ech mer meng Declaratioun haut mat engem Hommage u véier Fridensnobelpräisträgerinnen unzefänken. Un éischter Stell d'Laureatin vun 2004, d'Madame Wangari Maathai, mat där d'Ëmwelt Enn September eng vun hire prominentesten Aktivistinnen verluer huet. 2011 goufen elo zwou weider afrikanesch Fraen an eng jemenitesch Fra fir hir Aarbecht an hiren Asaz fir eng méi staark Roll vun der Fra geéiert. Ech hat virun zwee Joer d'Éier, d'Presidentin vu Liberia, Ellen Johnson Sirleaf, perséinlech kennenzeléieren a mech mat hir iwwert d'Situatioun an hirem Land z'ënnerhalen. Dëst Gespréich huet mech deemols a menger Iwwerzeugung bestärkt, datt Froe vu Sécherheet an Entwécklung enk matenee verkneppt sinn an datt een esou fragile Situatiounen am Beschte mat enger regionaler Approche begéint. An eiser Strategie sectorielle „Genre“ ënnersträiche mir déi eminent wichteg Roll, déi de Fraen an esou Situatiounen, an am Développement am grouse Ganzen, zoukënnt. Den Zivilcourage, deen déi dräi Laureatë vun dësem Joer auszeechent, ass natierlech zentral, wann een als Fra an deene leschte Jore mat de Problemer vu Liberia a vum Yemen ze kämpfen hat. De Fridensnobelpräiscomité huet dëst Joer mat senger Decisioun Wäisheet a Wäitsicht bewisen.

Här President,

D'nächst Joer, 2012, ass zu Rio de Janeiro a Brasilien e wichtige Rendez-vous fir all déi, deenen d'nohalteg Entwécklung um Häerz läit. Da sinn et nämlech 20 Joer hier, datt 1992 – och zu Rio – de Weltsommet iwwert den Développement durable ofgehalte gouf, mat Versprie-

chen an Orientatiounen, déi bis haut Entwécklungspolitike ronderëm d'Welt matprägen. Zu Rio wäert d'nächst Joer versicht ginn, pertinent Äntwerten op déi global Erausforderunge vum 21. Joerhonnert ze fanen. Mir, déi bekannterweis nohalteg Entwécklung als eng gemeinsam, global Erausforderung gesinn, wäerten äis mat beschtem Wëllen, mat deenen eis disponible Moyenen an op Grond vun eisen Erfahrungen an déi Diskussioun abréngen. Fir d'Lëtzebuurger Coöperatioun war d'Joer 1992 ëmmer duebel wichteg: zéng Joer nodeems 1982, mat engem éischte Gesetz, déi staatelech Entwécklungspolitik verankert gouf, huet 1992, zu Rio, den deemolege Lëtzebuurger Premierminister Jacques Santer ugekënnegt, datt eis öffentlech Entwécklungshëllef bis d'Joer 2000 soll op 0,7% vum RNB klammen. En Objektiv, dat da jo och zilstrebeg vun deenen nofolgende Regierungen, ënnert dem Premierminister Jean-Claude Juncker, a mat grousem Asaz vu menge Virgänger, Staatssekretären a Ministere vun der Coöperatioun, ëmgesat an esouguer eropgesat gouf. Mä 1992 war fir d'Lëtzebuurger Entwécklungszesummenaarbecht net nëmme wéinst dem quantitativen Zil wichteg, dat deemols gestach gouf. 1992 war och dat Joer, an deem mir Member vum Comité d'aide au développement, dem CAD vun der OCDE, gi sinn; eng Memberschaft, déi zemools duerch déi regelméisseg Exame vun der Qualitéit vun der Lëtzebuurger Coöperatioun, de Peer Reviews, rhythméiert gouf. Zënter 20 Joer steet d'Lëtzebuurger Entwécklungszesummenaarbecht deemno op deenen zwee onzertrenneleche Piliere vun, engersäits, zouverlässeger Quantitéit an, anerersäits, ambitiëser Qualitéit, am Déngscht vun der Aarmutsbekämpfung. Dat ass eng zolidd Basis, op där mer eng etlech konkret Resultater konnte realiséieren, an op där eisen éierlechen an effiacen, internationalen Effort rout, dee mer och vun dobausse gebührend unerkannt kréien.

Apropos konkret Resultater, erlaabt mer e puer Beispiller opzezielen, op déi mer an deene leschte Jore besonnesch houfreg konnte sinn. (Där Beispiller ginn et natierlech och aus deene Jore virdrun, mä et steet mer net zou, mech mat aner Leit hir Fiederen ze rëschten!) Ech wéilt duerno dat eminent wichtegt Thema vun der Politikkohärenz uschneiden, dann drop agoen, wéi eis Aarbecht aus internationaler Perspektiv gekuckt, gepréift an ageschat gëtt, ier ech d'Situatioun a verschidde Partnerlänner kommentéieren a mat der humanitärer Hëllef géif ofschléissen.

Här President,

Zu de Resultater:

- Um Cap-Vert kruten 2011 573 Jonker op Grond vun hirer Beruffsausbildung e Stage an enger Entreprise. 2008 waren dat der just 57.
- Am Senegal goufe 642 Dierfer, mat ronn 250 000 Awunner, un Drénkwaasserversuergung an Ofwaasserbesäitegung ugeschloss.
- Zu Rundu an zu Katima Mullilo, an Namibien, profitieren haut 86 000 Leit vun enger geregelter Planung vun hire Wunnquartieren. Dat bedeit Zougang zu Drénkwaasser an Ofwaasserservicer, mä och Zougang zu Mikrokrediter.
- An der Hotelschoul zu Hué, am Vietnam, ginn all Joer 1 000 Schüler ausgebild.
- Weider am Vietnam erlaabt e Bewässerungssystem eng drëtt Räisrecolte. Pro Hektar ass d'Akommes vun 300 op 1 000 Dollar d'Joer eropgaangen.
- Am Bezirk Dosso, am Niger, ass de Scolarisatiounstaux vun de Kanner am Schoulalter vu 67% op 75% eropgaangen, a wat nach méi wichteg ass: Den Taux vun deene Kanner, déi hir éischt 6 Schouljoer och ofschléissen, ass vun 32% op 53 % geklommen.
- An 13 Gemengen am El Salvador ginn haut 90% vun de Gebuerten duerch Hiewammen assistéiert. (D'nächst Woch wäerte mer Sujete wéi dese mam Direkter vum UNO-Populationsfong kënnen diskutieren, wann en op Lëtzebuerg kënn.)
- Am Nicaragua an am Burkina Faso ginn et haut keng improviséiert Bluttransfusiounen tëscht Familljemembere méi. Virun e puer Joer huet dës geféierlech Behandlungsmanéier nach 50% vun den Transfusiounen uitgemaach. Zënterhier ass d'Kollekt vu Blutreserven am Burkina ëm bal 100% eropgaangen, am Nicaragua ëm iwwer 50%.
- Wéinst de Kantinsprogrammer an de Schoule vum Burkina Faso schécken d'Pappen och elo hir Meedercher verstärkt an d'Schoul. Mä d'Josette Sheeran, d'Direktesch vum Weiterbildungsprogramm, huet äis viru kuerzem nach eng aner iwweraus begrëssenswäert Konsequenz vun eiser Hëllef op deem Gebitt beschriwwen: Wéinst enger Extraportion lesswueren, déi d'Meedercher eemol d'Woch ausgedeelt kréien, halen hir Pappen ëmmer méi staark drop, datt se méi

laang an d'Schoul ginn. Dowéinst gi se dann och méi spéit bestued a kréie méi spéit Kanner; zum Beispill amplaz mat 14 Joer eréischt mat 16 oder 17, wann hiren eegene Kierper scho méi staark ass a si esou och méi gesond Kanner kënnen op d'Welt bréngen.

- Am Kampf géint den Aids hunn haut 6 Milliounen Patienten Accès zu antiretroviraler Behandlung, an d'Zuel vun der Iwwerdroung vun der Mamm op d'Kand ass staark zrëckgaangen. (Net méi spéit wéi muer ass de Michel Sidibé, den Direkter vum UNAIDS, hei zu Lëtzebuerg, fir iwwer d'Aidsproblematik an der Welt ze schwätzen. Et ass och eng Entrevue mat den zoustännege Chamberkommissiounen virgesinn.)
- Zënter datt mer am Burkina Faso hëllef d'Biodiversitéit ze schützen, konnt an engem vun deene rare Bëscher vum Land d'Arteivifalt vun 49 nees op 65 Espéren eropgesat ginn, an amplaz vu 96 Beem ginn der haut 490 pro Hektar gezielt.
- Global Partnerschafte fir d'Ëmsetzung vun de Milleniumsziler huet Lëtzebuerg virun allem doduerch ënnerstëtzt, datt mer déi éischt waren, déi am Juni dëst Joer eis véier Haaptpartner am Multilateralen – den UNO-Developpementsfong (PNUD), den UNO-Populationsfong (UNFPA), d'UNICEF an den UNO-Fong fir lokal Entwécklung a Mikrofinanz – dozou bruecht hunn, een an deeselwechten Accord-cadre mat äis z'ënnerschreiw, am Sënn vun der Harmoniséierung vun de Prozeduren a fir et eise Partnerlänner am Süden méi einfach ze maachen, mat deene sëllichen Entwécklungsacteuren eens ze ginn. Vill vun eise Partnerlänner sinn elo grad genannt ginn. Natierlech sinn d'Resultater, déi ech opgezielt hunn, nëmme an Zesummenaarbecht mat den nationalen Autoritéite méiglech ginn. An deem Kontext géif ech och gären d'Ambassadeuren aus eise Partnerlänner begrëssen, déi de Wee haut op Lëtzebuerg fonnt hunn, fir duerch hir Präsenz de Mëtteg an der Chamber de Geesch vum Partenariat ze bezeien, an deem mer zënter Jore matenee schaffen.

Déi meescht vun de Resultater koumen opgrond vu Projeten zoustanen, déi mer mat eiser Agence Lux-Development ëmsetzen. Vun dëser Plaz aus e grouse Merci un de Generaldirekter Gaston Schwartz an u seng Equipe, mä och un d'Membere vum Verwaltungsrat fir hiren Asaz an hire Professionalismus. D'Aktivitéite vu Lux-Development ginn iwwregens am Moment engem Audit vun der Cour des comptes ënnerzunn. De

Ministère steet der Agence an de Contrôleuren natierlech voll zur Säit. Et ass deem engen oder anere vun lech och sécher net entgaangen, datt d'Lëscht vun deene konkrete Resultater net zoufälleg esou opgestallt gouf. All dës Resultater entsprechen nämlech op d'mannst engem vun den aacht Millenniumsentwécklungsziler, wéi se am Joer 2000 vun de Staats- a Regierungsscheffe bei der UNO, zu New York, ugeholl goufen. Mir wëssen haut, datt mer dës Ziler leider net alleguerten iwwerall bis 2015 wäerte kënnen ëmsetzen. Dräi Joer virum Stëchdatum schéngt et mer duerfir ëmsou méi wichteg, preuve à l'appui, net nëmme kënnen nozeweisen, datt eppes geschitt, mä och wat geschitt a wat fonctionnéiert. Op Grond vu positive Resultater wéi dës muss et méiglech sinn, an deenen nächste Méint a Joren, d'Ëmsetzung vun de Millenniumsziler z'acceleréieren an och deenen Honnerttausenden, déi haut nach ausgeschloss sinn, esou séier wéi méiglech ze hëllefen.

Här President,

Et war mer wichteg, dësen Echantillon vu konkrete Resultater kënnen virzedroen. Ech ginn nämlech dovun aus, datt d'Chamber – an d'Lëtzebuurger am grouse Ganzen – e Recht drop hunn, net nëmme ze wëssen, wat mat de Lëtzebuurger Entwécklungsgelder geschitt – dofir maache mir eise Rapport annuel –, mä si hunn och e Recht drop ze gesinn, wat effektiv duerch eis Aktioun bewierkt gëtt a wat dobäi als nohalteg Entwécklung erauskënnt. Et ass och esou wéi ech d'Distinction verstinn, déi haut an der internationaler Discussioun tëscht Efficacité de l'aide an Efficacité du développement gemaach gëtt. Duerfir wäerte mir och an Zukunft, am Kader vun eiser Kommunikationsstrategie, méi dacks a méi detailléiert Resultater vun der Lëtzebuurger Cooperatioun virstellen.

Och d'Resultater vun den Evaluatiounen, déi mer regelméisseg vun den Aktivitéite mat eise Partner – der Lux-Development, den ONGën an den internationalen Organisatiounen – an Optrag ginn, wäerten an Zukunft verstärkt ausgetosch ginn. D'Entwécklungszesummenaarbecht ass keng exakt Wëssenschaft, an och dee beschte Projet kann nach verbessert oder ausgebaut ginn. D'Recommandatiounen vun den Evaluatiounen weisen äis, engersäits, wou et néideg ass, nozebesseren an, anerersäits, wat sech als gutt Praxis erweisen huet an derwäert ass, repliquéiert ze ginn. Am Kontext vun enger Evaluatiounsstrategie sollen dës Erfahrungswärter kënnen erfaasst ginn an als

Orientatioun an d'Gestaltung vun eiser Cooperatiounspolitik afléissen.

Mir wëssen, datt am Developpement d'Suen eleng net duer ginn. D'Qualitéit an d'Éierlechkeet am gemeinsamen Effort sinn onëmgängelech, fir nohalteg déi Changementer an enger Gesellschaft ervirzebréngen, déi der grousser Zuel vun deene vernoléissegte Fraen, Männer a Kanner, déi wéinst der Aarmut um Bord vun der Gesellschaft liewen, Zougang zu deenen elementarste Rechter a soziale Servicer ze ginn. Den Invest an déi mënschlech an an déi institutionnel Kapazität vum eise Partnerlänner ass op d'mannst esou wichteg wéi den Invest an Infrastrukturen an an technesch Equipementer. Dës Suerg ëm de Renforcement des capacités hu mir kierzlech, no engem Echange mat Lux-Development a mam Cercle de coopération des ONG, och a Form vun enger Stratégie sectorielle zu Pabeier bruecht. D'Beispiller, déi ech opgezielt hunn, illustréieren, datt nohalteg Resultater méiglech sinn, wann de politesche Wëllen, dat finanziell a mënschlecht Kapital an déi néideg technesch Mëttel gebündelt dozou agesat ginn, fir positiv Changementer erbäizeféieren. Dat verlaangt e laangwieregen Asaz an eng permanent Bereetschaft, d'Äerm net hänken ze loossen, och wann d'Resultater sech net ëmmer esou prompt astellen, wéi ee sech dat kéint wënschen, a wann e Réckschlag wéinst engem Coup d'État oder enger Weltwirtschaftskris oder aus vill méi banale Grënn muss agestach ginn.

D'Lëtzebuurger Entwécklungs-ONGën, déi Dag fir Dag mat hire lokale Partnerorganisatiounen um Terrain schaffen, wësse vu wat ech schwätzen. Erlaabt mer op dëser Plaz, hiren Asaz, deen zum Deel jo scho méi laang Joren undauert, wéi dee vun der öffentlecher Säit, ze wierdegen an hinnen e grouse Merci ze soe fir déi konstruktiv Zesummenaarbecht mam Ministère, am Intressi vun deenen ärmste Populatiounen ronderëm d'Welt. Mir wëssen hir Begeescherung fir d'Saach ze schätzen, grad ewéi hir Roll als proaktiven Deel vun enger engagéierter Zivilgesellschaft, déi legitimerweis hiren Suergen, Iwwerleeungen, Propositionen a Forderungen Ausdrock muss kënnen ginn. Den Dialog mam Ministère leeft zënter Joren iwwer flexibel strukturéiert Weeër, sief et am regelméissegem Aarbechtsgrupp mam Cercle des ONG, am direkte Gespréich mat de Mitarbeiteren aus dem Ministère oder, wéi kierzlech nees, während den Assisé vun der Cooperatioun.

Mir deelen d'Suerg vun den ONGën ëm d'Nohaltegkeet vum internationalen an och vun eisem nationalen Effort an der Entwécklungszesummenaarbecht, ouni déi d'Progrès bis haut an d'Perspektive fir muer riskéieren ze verdämpfen. Mir deelen och d'Suerg vun den ONGën ëm d'Efficaciteit vun der Hëllef an ëm d'Kohärenz vun de Politiken, déi d'Efficaciteit vum Developpement soll mat maximiséieren. Als Regierung kënne mer äis et natierlech net erlaben, mat ëffentleche Gelder kontraproduktiv Politiken ze fueren. D'Gréisst an d'Organisatioun vum Regierungsverwaltungsapparat, grad wéi vun eisem ëffentleche Liewen am grouse Ganzen, erlaabt äis et wuel, datt déi lénks Hand weess, wat déi riets Hand mécht. Kohärenz vu Politiken kann een deemno zu Lëtzebuerg gutt organiséieren; et kann ee se allerdéngs net decretéieren. Fir d'Diskussioun ëm d'Kohärenz vun de Politike fir den Developpement ze féieren, hu mer en héichrangege Comité interministériel, deen – wéi d'Gesetz et virgesäit – vun der Regierung agesat gouf an deen den Opdrag huet, zu alle Froe ronderëm d'Cooperatioun – also och zur Kohärenz vun de Politiken fir d'Entwécklung – Stellung ze huelen an Avisen un d'Regierung ofzeginn. Zënter engem gudder Joer huet dëse Comité och regelméisseg en Austausch mat den ONGën, an den Direkter vun der Cooperatioun, als President vum Comité interministériel, suergt fir de korrekte Suivi vun all Fall vu Politikinkohärenz, deen der Entwécklung am Süden kéint schueden. De Comité hëlt awer keng Decisiounen. Seng Compte rendue ginn u mech a sinn iwwregens och um Internet nozeliesen. Wann néideg – dat heescht, wa méi wéi ee Minister betraff ass –, gesinn ech et als meng Pflicht, de Sujet um adäquaten Niveau opzeweifen; wann et muss sinn, am Regierungsrout.

Hei e Beispill fir z'illustréieren, wéi dat an der Praxis ka goen: Viru genee véier Méint, den 12. Juli, hunn d'ONGën, am Gespréich mam Comité interministériel, bedauert, datt Indien an de Verhandlungen mat der EU-Kommissioun ëm en Accord de libre-échange bis elo refuséiert huet, eng Klausel iwwer „Développement durable“ mat anzubauen. E Fall vu Politikinkohärenz, deen effektiv d'Suerg ëm d'nohalteg Entwécklung an Indien kéint verwässeren. Deemno d'Fro vun den ONGën un d'Regierung, zu Bréissel z'intervenéieren, fir hirer Revendicatioun, déi och äis absolut legitim schéngt, Nodrock ze ginn. Net méi spéit wéi de 26. September, beim nächste Ministeschconseil iwwert den Aussenhandel, huet de Lëtzebuerger Verrieder,

zesumme mat Dänemark an Holland, dëse Punkt gemaach, wourop den zoustännege Commissaire Karel De Gucht sech engagéiert huet, dës Fro nees mat den indischen Autoritéiten opzeweifen an drop z'insistéieren, wéi wichteg e Verweis op nohalteg Entwécklung der EU an engem internationalem Vertrag iwwer Aussenhandel ass.

Deemno ass haut net nëmme scho virgesinn, datt hei zu Lëtzebuerg d'Ministèren an d'Verwaltungen, grad ewéi d'Zivilgesellschaft, Froe vu vermeintlecher Politikinkohärenz am Kontext Developpement kënnen an engem zoustännege Gremium opwerfen; mä et besteet och – wéi d'Beispill et weist – eng efficace Prozedur, fir Fäll vu konkreter Inkohärenz ze behandelen an ze tranchéieren. Dëst ass mir als Cooperatiounsministesch ëmsou méi wichteg behaupten ze kënnen, well de Comité d'aide au développement vun der OCDE äis 2008 ugeroden hat, äis ëm eng efficace Manéier ze beméien, fir d'Kohärenz vun de Politike fir den Developpement ze garantéieren.

En anert Beispill, bei deem d'Kohärenz vu Lëtzebuerger Politiken a Fro gestallt gëtt, well negativ Auswierkungen op den Developpement vun den Entwécklungslänner ze fäerte wieren, ass de Kampf géint de Klimawandel. Ech kréien do verschiddelech ënnerstallt, näischt verstanen ze hunn, an d'Cooperatiounspolitik no de Prioritéiten vun anere Politikberäicher ze gestalten. Abee, dat stëmmt net. De Minister fir nohalteg Entwécklung geréiert de Kyoto-Fong an net de Cooperatiounsminister; grad wéi den Aussenhandelsminister d'Lëtzebuerger Wirtschaft am Ausland promovéiert an net de Cooperatiounsminister. Den Immigratiounsminister an de Familljeminister këmmere sech zu Lëtzebuerg ëm d'Flüchtlingen an net de Cooperatiounsminister. De Cooperatiounsminister par konter definéiert déi grouss Stoussrichtung vum der Entwécklungshëllefpolitik. Mir bedeelegen äis an deem Kontext ganz aktiv un den internationalen Diskussiounen, wéi se an der EU, an der OCDE, bei der UNO an anerwärts gefouert ginn, a mir huelen international Engagement, wéi zum Beispill dat ëm Politikinkohärenz, net lichterfankeg. Eemol d'Joer stinn ech dem Chamberplenum och zu dësen Engagement, an net nëmme zu Froe vum Budget an der Zuel vun Zillänner, Ried an Äntwert. D'Membere vun der Chamberkommissioun gesi mech nach méi dacks; nämlech op d'mannst all Kéiers ier en neie PIC mat engem Partnerland soll ënnerschriwwen ginn oder wa soss wichteg Dossier, wéi d'Konferenz vu Busan,

op déi ech nach zrëckkommen, um Dësch leien. Et ass och mëttlerweil eng etabléiert Praxis, datt héichrangege Gäscht aus Partnerlänner oder Partnerorganisatiounen sech bei d'Chamberkommissioun virstelle ginn an déi zentral Froe vun hire Politiken a Mandater presentéieren. D'Cooperatiounspolitik gëtt och vum Public en général vu ganz no suivéiert. Dofir suergen d'ONGën; an dat ass hiert gutt Recht. Mir si frou iwwert dee groussen Intressi un der Saach.

Nohalteg Entwécklung huet nun ebe mol Aspekter aus dem Economeschen, dem Sozialen an dem Ëmweltpoliteschen; dofir och déi heefeg Iwwerschneidungsmomenter tëscht Cooperatiounspolitik an anere politesche Felder. An natierlech gëtt et och eng kollektiv Responsabilitéit vun der Regierung, fir de Regierungsprogramm ëmzesetzen.

Mä eis Aarbechtsopdeelung an d'Aktivitéiten, déi drunhänken, berouen op kloren a gesunde politesche Choixen, zu deene mer stinn. Et kann an et soll net jiddereen alles maachen. Mä Regierungsverantwortung heescht fir mech selbstverständlech och, net a streng getrennte Sillonen ze denken an ze schaffen. Querverbindungen müssen net nëmme méiglech sinn, mä si solle proaktiv identifizéiert an zum gréissere Gudden agesat ginn; wéi zum Beispill an der Mikrofinanz, wou d'Zesummenaarbecht tëscht ONGën, Ministèren an dem Finanzsecteur eng alternativ Quell fir de Finanzement vun Entwécklungsaktivitéiten am Süden opgedinn huet. Et geet dach drëm, datt sectoriell Kompetenzen a Politike vun enger Regierung, a vun aneren Acteuren, sech géigesäiteg stäerken an net schwächen, och a virun allem am Sënn vun der Entwécklung.

Dann ass et nämlech op eemol méiglech, datt d'Lëtzebuurger Cooperatioun – no bestehende CAD-Regelen – mat de Partnerlänner Projete fir Clean Development Mechanisms identifizéiert, formuléiert, an duerno dem Kyoto-Fong fir de Finanzement vun der Ëmsetzung ënnerbreet. Am Senegal hu mer zum Beispill vu Cooperatiounssäit e Projet positiv aviséiert, fir eng Zockerfabrik esou ze sanéieren, datt se manner Zäregasen ofstéisst. Wa bei där Aktioun um Enn och nach Emissiounszertifikater fir Lëtzebuerg erausfallen, dann hu mer menger Meenung no dräifach gutt geschafft, well doriwwer eraus och d'nohalteg Entwécklung vum Partnerland ënnerstëtzt an net verwässert gëtt, a well d'Integritéit vun eisem Entwécklungshëllefesort do duerch net ugekraazt gëtt.

Här President,

D'nächst Joer am Mäerz leeft de fënneften Examen par les pairs un, deem sech d'Lëtzebuurger Cooperatioun ënnerzitt zënter mer 1992 dem CAD bäigetruede sinn. Och da wäert Rieds vu Politikkohärenz sinn. Mir kucken deem Exercice mat där Zort vu konstruktiver Spannung entgéint, déi et äis och schonn an der Vergaangenheet erlaabt huet, net nëmme retrospektiv eng gutt Zensur ausgestallt ze kréien, mä äis och d'Méiglechkeet gëtt, d'Lëtzebuurger Entwécklungspolitik, mat all hire Facetten, Instrumenter, Aktiounsgebidder a Partnerrelatiounen, am Sënn vun enger ëmmer méi grousser Efficaciteit an der Aarmutsbekämpfung auszubauen. An eiser Interventiounsstrategie stelle mer äis an den Déngscht vun enger Welt ouni Aarmut an Honger, ouni Gewalt an Angscht an ouni Ongerechtegkeet an Diskriminatioun.

D'Recommandatiounen aus der Peer Review vum CAD wäerten dozou bäidroen, äis esou opstellen, datt mer deem extrem ambitiësen Zil Stéck fir Stéck méi no kommen. Eis intern Organisatioun, eis Manéier fir ze schaffen an eis Interactioun mat eise Partner aus dem Norden an dem Süden gi während esou engem Examen op Häerz a Niere gepréift. De quantitativen an de qualitativen Effort vun der Lëtzebuurger Cooperatioun gëtt genee ënnert d'Lupp geholl; éischters fir ze gesinn, ob mer eis Politik an eis Aktiounen no deenen international gültege Regeln a Referenze gestalten an, zweetens, fir ze préiwen, ob mer se dann och deementsprechend an der deeglecher Praxis ëmsetzen. Dofir wäerten d'Examineuren an d'Sekretariat vum CAD sech an enger éischer Phase op Lëtzebuerg deplacéieren, fir sech mat äis an allen aneren Acteuren vun der Cooperatioun – also och mat der zoustänneger Chamberkommissioun – auszetauschen. Duerno ass eng Missioun, ouni eis direkt Bedeelegung, an engem vun eise Partnerlänner geplangt, fir sech virun allem e Bild doriwwer kënnen ze maachen, a wéi engem Mooss d'Lëtzebuurger Cooperatioun op der Plaz no de politeschen a sectoriellen Entwécklungsprioritéiten vum Partnerland handelt. Duerno maachen d'Examineuren dann hire Rapport, zu deem ech am November d'nächst Joer an der Plénière vum CAD wäert Stellung huelen.

Dir gesitt, deen Exercice ass duerchaus eescht ze huelen, wann ee wëll, wéi d'Lëtzebuurger Regierung, bei deene sinn, déi d'Entwécklungszesummenaarbecht héich halen an no héchsten international unerkannte Standarden praktizéieren. Dozou gehéiert natierlech och eng adäquat gesetzlech Grondlag. Déi legislativ

Prozedur, fir eist Gesetz vum 6. Januar 1996 iwwert d'Entwécklungszesummenaarbecht z'iwwerschaffen, leeft, a mir hoffen, datt mer virun der Peer Review en neit Gesetz hunn, dat op der Erfahrung aus deene leschte 15 Joer fousst, déi néideg Upassungen beinhalten an d'Flexibilitéit huet, fir adäquat op en Ëmfeld an der Entwécklungswelt kënnen ze reagéieren, dat kaum méi wiesselhaft kéint sinn. Och de globale Kontext, an deem mer äis dagdeeglech mat eiser Aarbecht beweegen, ännert sech um Rhythmus vun den internationale Bezéiungen am grouse Ganzen a vun de Verhandlungen iwwert Entwécklungsprioritéiten a -modalitéiten am Speziellen. De CAD huet an der Zäit d'Gesetz vun 1996 als eent vun deene modernste Gesetzer iwwer Cooperatioun gelueft. Ech wënsche mer datselwecht Qualitéitsurteil fir deen neie Gesetzestext. De Ministère steet der Chamber fir deen néidegen Austausch an deem Dossier zu all Zäit zur Verfügung.

Här President,

Ier de CAD mat sengem Examen vun der Lëtzebuerger Cooperatioun ufänkt an äis eng frësch Zensur ausstellt, wollt ech d'Geleeënheet awer och net verpassen, fir drop hinzuweisen, wéi mer och nach vun anerersäits begutacht an agestuft ginn. D'lescht Woch huet déi international bekannten hollännesch ONG ActionAid hiren drëtten Rapport erausginn, an deem d'Donateurlänner op de reelle Wäert vun hirer Entwécklungshëllef ënnersicht ginn. ActionAid definéiert reell Hëllef als eng Hëllef, déi net u Conditione gebonnen ass, weder kommerzieller nach anerer Natur; eng Hëllef, déi et dem Partnerland erlaabt, um Chauffeurssätz vu senger Entwécklungspolitik ze sëtzen; eng Hëllef, déi dem Partnerland och keng onerwünschten Assistance technique opzwéngt. An deem Rapport ass ze liesen, datt Lëtzebuerg sech och no dese Critèren am Spätzegrupp vun den Donateurs erëmfënnt, sief et nom Prozentsaz vu reeller Hëllef par rapport zur Gesamthëllef oder zum nationale Rächtum, sief et mat engem niddregen Undeel vun Assistance technique oder mat enger Hëllef, déi net u kommerziell Intressie gebonnen ass. Et schéngt mer wichteg ze gesinn, datt positiv Appreciationen iwwert d'Qualitéit vun eiser Entwécklungszesummenaarbecht aus verschidde Ecken kommen an net nëmme vun eise Partner oder vun Organisatiounen, an deene mer Member sinn.

Dat dréit zur Credibilitéit vun eisem Effort bäi. Ëm Glawierdegkeet wäert et och Enn November, um 4. Inter-

nationale Forum iwwert d'Efficacitéit vun der Hëllef, zu Busan a Korea goen. No deene wichtege Rendez-vousë vu Paräis am Joer 2005 an zu Accra 2008, op deenen d'Donateurs an d'Beneficiaire vun der Hëllef sech dozou engagéiert haten, fir d'Wierksamkeet vun der Hëllef ze verstärken, gëtt zu Busan elo Bilan gezunn. D'Lëtzebuerger Cooperatioun huet an deene leschte Jore grouss Efforte gemaach, fir eisen Engagement aus der Déclaration de Paris gerecht ze ginn, dat heescht, fir äis besser op d'Prioritéit vun de Partnerlänner z'alignéieren, fir de Partner z'erleben, sech d'Hëllef unzëeegnen, fir d'Prozedur mat aneren Donateurs z'harmoniséieren, op Resultater hinzuschaffen an eisen Deel vun der Responsabilitéit fir d'Entwécklung an de Partnerlänner ze droen. Mir hunn dofir zum Beispill an der drëtter Generatioun vun eise Programmes indicatifs de coopération, de PICën, méi wéi jee de politeschen a sectorielle Prioritéit vun eise Partnerlänner Rechnung gedroen. Mir hunn eis Agence Lux-Development gefrot, hir intern Prozeduren, do wou et méiglech ass, op déi national Finanzmechanismen a Prozedur vum Partnerland ofzestëmmen. Mir si mat aneren Donateurs op de Wee vu Coopérationen déléguées gaangen, fir esou wäit wéi méiglech eis respektiv Virdeeler zum Droen ze bréngen.

Konkreet heescht dat zum Beispill, datt mer am Norden vum Mali, zu Kidal, trotz der aktueller Sécherheetssituatioun, op Demande vun der Regierung, als ee vun deene leschte Partner am Beräich vum Développement local tätég bleiwen. Dat heescht och, datt mer äis um Cap-Vert virsiichteg un den Appui budgétaire sectoriel am Beräich vun der Berufsausbildung eruntaaschten. Dat heescht weider, datt mer zum Beispill am Laos eise Programm am Gesondheitsberäich konnten ausbauen, well déi belsch Cooperatioun sech aus deem Land zrëckzitt an äis hire Reschtbudget uvertraut huet.

Här President,

Iwwert dem internationalen Developpementsagenda dierfen natierlech eis bilateral Relatiounen mat eise Partnerlänner net ze kuerz kommen. Ouni hei e kompletten Tour d'horizon maachen ze wëllen, schéngt et mer trotzdem wichteg, op dräi Fäll méi spezifesch anzugehen, ier ech nach e puer Wuert zu der humanitärer Situatioun wollt soen. Wéi mei Virgänger Jean-Louis Schiltz et schonn 2009 op dëser Tribune ugekënnegt hat, leeft eise bilaterale Cooperatiounsprogramm

an Namibien dëst Joer aus. Dat geschitt natierlech an Ofsprooch mat der namibescher Regierung. Namibien ass zënter Joren net méi op der Lëscht vun deenen ärmste Länner, wat fir eis keen absolute Grond ass, fir d'Cooperatioun auskléngen ze loossen, mä trotzdem mat an d'Decisoun eragespillt huet.

Fir d'Clôture vun eisem Programm an Namibien ofzeronnen, schléissen ech et net aus, nach een oder deen anere multilaterale Programm dohannen z'ënnerstetzen. Aus Grënn vu Kohärenz géif ech dat awer éischer an engem sous-regionale Kontext gesinn. Sécher ass, datt d'Lëtzebuurger Cooperatioun – an a mat Namibien – vun deene leschten 18 Joer enger ex-post Evaluatioun ënnerzu wäert ginn, fir mat deem richtege Recul e kritesche Bléck op verschidde strategesch an operationnel Decisiounen ze werfen.

D'lescht Joer am März hat ech a menger Ried virun der Chamber d'Hoffnung ausgedréckt, „datt de Niger esou séier wéi méiglech zréckfënnt op d'Schinn vun der demokratescher Legitimitéit“. Ech sinn zefridden, haut feststellen ze kënnen, datt dat mëttlerweil geschitt ass. No engem Joer Militärjunta, déi géint den Ex-Präsident Tandja geputscht hat, nodeems dësen 2009 d'Verfassung violéiert hat, ass am Januar no faire Wahlen de Mahamadou Issoufou als neie President ervirgaangen an zënter Ufanks Abrëll am Amt. D'Verfassungskris, déi d'Land während 18 Méint politesch gelähmt huet, war domat eriwwer an déi international Donateuren hunn hir Aktivitéiten nees opgeholl. Och d'Lëtzebuurger Cooperatioun, déi während där Zait all nei Projeten op Äis geluecht hat, kann elo nees mat der Identificatioun an der Formulatioun vun neien Aktivitéiten uknëppen. Dat mécht mer ëmsou méi Freed, well et mer schéngt, datt d'Populatioun laang genuch duebel gelidden huet: eemol ënnert schlechter politescher Leedung, an zweetens wéinst der Aarmut an der Liewensmëttelonsécherheet, deenen dëst Land aus dem Sahel bal chronesch ausgesat ass, an déi säin Developpement ëmmer nees bremsen. Enn dës Mounts fiert eng Lëtzebuurger Delegatioun, un där sech och de Finanzminister bedeelegt, an de Niger, fir sech a Gespréicher mat den neie politesche Responsablen iwwert d'Manier z'ënnerhalen, op déi Lëtzebuerg am nätzlechsten Hëllef kann.

D'Suerge vum Niger si laang net eriwwer an de Réckfloss vun nigereschen Immigranten, déi a Libyen hir Aarbecht verluer hunn, grad wéi eng Flut vu Waffen, déi och vun

do ongehënnert an illegal no Süden fléisst, si just déi rezentst vun enger ganzer Rëtsch Erausforderungen, déi sech dem Land stellen.

Am Norden vun der Sahara, an Tunesien, wierken d'Konsequenzen vum Arabesche Fréijor sech glécklecherweis méi positiv aus. Nom Depart vum ale Regime, waarde mer gespaant op d'Wahle fir eng Assemblée constituante, déi elo fir den 23. Oktober ugesat sinn. Am Verglach mam Niger kann Tunesien natierlech vun engem aneren Ausgangspunkt duerchstarten. Trotzdem sinn d'Problemer net z'ënnerschätzen, déi sech zemoos bei der Entwécklung vun de Géigende bannen am Land weise wäerten, déi an der Vergaangenheet staark vis-à-vis vun de Küstegebiddern vernoléisseg goufen. D'Gespréicher vun enger Lëtzebuurger Delegatioun mat den tuneseschen Autoritéiten hu gewisen, datt ganz staark op Hëllef vu bausse gezielt gëtt. Op Ufro vun der Europäescher Investitiounsbank si mer amgaangen ze kucken, a wéi engem Mooss mer der BEI hir Hëllef fir de Mikrofinanzsektor an Tunesien kënnen ënnerstetzen. Eng konkret Demande ass och un äis erugedroe ginn, fir d'bonne Gouvernance ze festegen. Vu Säite vun der Zivilgesellschaft gëtt eng tunesesch Kulturwoch fir den éischten Anniversaire vun der Jasminrevolitioun geplangt. Mir hunn och hei eisen Appui zougesot. Parallel driewe mer awer och d'Iddi vun enger trilateraler Cooperatioun tëscht Lëtzebuerg, Tunesien a Partnerlänner aus der Sahelzone am Beräich Berufsausbildung weider.

An aner Regione vun der Welt ass eis Hëllef éischer a Form vun Aide humanitaire gefuerdert. D'Situatioun am Har vun Afrika bleift dramatesch – iwwer 12 Milliounen Mënsche leiden hei un Honger, akuter Ënnerernierung a Krich. Als Chance am Ongléck muss een héchstwahrscheinlech wäerten, datt d'Zuel vun den Doudesaffer an de Länner ronderëm Somalien net esou héich ass, wéi dat a virechte Krisen de Fall war. Präventiv Mesuren, ënner anerem vum Programme alimentaire mondial an den ONGën op der Plaz, schéngen hei gehollef ze hunn, dat Schrootst ze vermeiden. D'Lëtzebuurger Hëllef fir d'Affer vun der Hongersnout beleeft sech haut schonn op 3,5 Milliounen Euro; 1,5 Milliounen si virgesi fir Rehabilitatioun no der Kris. Ech war frou während den Assisè vun der Directrice exécutive vum PAM, Josette Sheeran, ze héieren, datt och an dëser Situatioun d'Hëllef vu Lëtzebuerg bei deene rapidste war.

Här President,

Méi rapid Hëllef verspriche mer äis natierlech och duerch de Projet emergency.lu. Ech wollt lech haut kuerz iwwert d'Fortschrëtt vum dëser origineller a vilversprechender Initiative informéieren. A kuerze Wieder geet et hebei drëms, mat Know-how vu Lëtzebuerg, en neie Bausteen zum Dispositif vum der internationaler humanitärer Hëllef bäizedroen; nämlech d'Telekommunikatioun am Fall vum enger humanitärer Katastroph nees esou séier wéi méiglech hierzestellen. Ouni modern Telekommunikatioun gëtt et nämlech keng efficace Koordinatioun an engem Krisengebitt, an domat versträchen ze vill dacks déi 72 éischt nätzlech Stonnen no enger Katastroph, an deenen een nach Mënscheliwee rette kann.

De Lëtzebuurger Know-how besteet an dësem Fall aus dem Wëssen, der Erfahrung an de Kapazitéite vum dräi Operateuren aus dem Privatsecteur – engersäits, de Firmaen HITEC an SES Astra TechCom, am Beräich Telekommunikatioun a Satellit, an, anerersäits, der Luxembourg Air Rescue. No der Erdbiewekatastroph op Haiti huet de Ministère d'Initiative geholl, fir dëst Fachkënnen a -wësse beieneenzezéien an eng Äntwert op e Besoin ze fannen, deen och schonns vum internationaler Säit erkannt gi war, op deen et awer bis elo keng zefriddestellend integréiert Äntwert gouf. Zënter datt ech lech an der Chamber fir d'éischt am Mäerz 2010 heivu geschwat hat, goufen an Dosende vu Reuniounen heiheem an dobausse mat internationale Partner déi Negociatioune gefouert, déi äis et erlaabt hunn, dëst Joer am Abrëll e Kontrakt mat de Partner aus dem Privatsecteur z'ënnerschreiwen, fir de Projet weider z'entwëckelen a bis Enn dës Joers operationnel ze hunn.

Et ass eis Intentioun, der internationaler humanitärer Communautéit emergency.lu während deenen nächsten dräi Joer als global public good zur Verfügung ze stellen, fir en um Terrain ze testen, ze préiwen an ze verfeinere. Den héije Käschtepunkt vu 17 Milliounen Euro iwwert véier Joer aus dem Cooperatiounsbudget gëtt doduerch ofgefiedert, well emergency.lu vu vir eran als public private partnership geduecht war.

Dat heescht:

- Um Ufank steet déi öffentlech Missioun vum der humanitärer Hëllef, mat öffentleche Fongen.
- Privat Kapazitéiten erlaben et, dës Missioun méi efficace ze maachen an engem objektive Besoin entgéintzewierken.

- Déi technesch Infrastrukturen a Kapazitéiten, déi vun der öffentlecher Hand finanziert goufen, kënnen tëschent Urgencesituatiounen un aner öffentlech oder privat Acteuren mat Developpementsmandat oder humanitärem Mandat verlount ginn an déi droen iwwert e Loyer zum nohaltege Finanzement vum der initialer öffentlecher Missioun bäi.
- Vum PAM, dee bei der UNO federführend fir Telekommunikatioun an der Urgence ass, krute mer gesot, datt d'Natur vum hiner Aarbecht net wäert changéieren, mä datt se wéinst emergency.lu hir Aarbecht elo wäerte besser a méi séier maache kënnen. Op den Assisë vun der Cooperatioun virun engem Mount war d'Direktesch vum PAM formell: "This will save lives!" D'nächst Woch stelle mer der EU-Kommissärin Georgieva emergency.lu vir, duerno am Europaparlament an am Dezember beim UN-Coordinatiounsbureau fir humanitär Hëllef zu New York.

Här President,

D'Entwëcklungszesummenaarbecht ass an däerf kee Selbstzweck ginn. Esou wichteg et och ass, datt mer zesummen als international Gemeinschaft an och heiheem um nationale Plang déi richteg Regeln a Referenzen, déi néideg Moyenen a Kontrollen definéieren, duerch déi mer no méi Efficaciteit a besser Effizienz vun der Cooperatioun striewen, dierfe mer ni iwwert de Prozesser vergiessen, fir wee mer schaffen. Ob mer an Afrika, Asien oder Latäinamerika mat de Partnerlänner iwwert hir Entwëcklungsprioritéiten schwätzen; ob mer äis zu New York, Genève oder Paräis fir méi a besser Hëllef asetzen oder ob mer deemnächst eist neit Gesetz schreiwen a stëmmen: et mussen zu all Ablack d'Kanner, d'Fraen an d'Männer, déi Dag fir Dag ënnert den terrible Konsequenzen vum der Aarmut ze leiden hunn, am Mëttelpunkt vun eisen Iwwerleeungen, Decisiounen an Aktiounen stoen.

Ech soen lech Merci.

Discours de Jean-Claude Juncker prononcé à l'institution universitaire Management Center Innsbruck

17 octobre 2011

Herr Präsident des Landtages, lieber Freund,
Herr Präsident,
Lieber Herr Stock,
Meine sehr verehrten Damen und Herren,

Ich muss zuerst mit einem fulguranten Dementi beginnen. Dem Euro geht es überhaupt nicht schlecht. Und ich bitte das zur Kenntnis zu nehmen.

Aber ich komme darauf im Detail zurück.

Ich bin, meine sehr verehrten Damen und Herren, sehr gerne heute Morgen nach Innsbruck gekommen, weil ich Tirol erst gegen Ende August verlassen habe und länger als die Zeitspanne zwischen Ende August und Anfang Oktober lässt sich eine derartige Sehnsucht nicht widerstandslos mit sich herumtragen.

Und wenn ich mich mit der Frage zu beschäftigen habe, „Europa, Euro, wohin geht die Reise?“, dann bin ich fast versucht, auch aus Anbiederungsgründen, an den Saal zu sagen, der Weg geht über Tirol. Weil ich an Tirol die besondere Art der Bodenständigkeit mag, diese „no nonsense policy approach“, wie das im Neudeutschen heißt. Diese Heimatnähe, die vieles über die Menschen aussagt, und auch zeigt, dass man Europäer, gute Europäer sein kann, ohne die Heimlichkeit der direkten Nähe aufgeben zu müssen. Das zeigt die Tiroler Art und Weise Europa zu leben, dass man pragmatischer Europäer sein kann, ohne von der Verstaatlichung Europas in Richtung die Vereinigten Staaten von Europa sich zu verrennen.

Ich mag die Offenheit der Tiroler. Fremdenverkehr ist zuerst die Annahme des Fremden, die Annahme dessen, der anders ist, und das schaffen die Tiroler zur Perfektion. Und das ist eigentlich eine Art und Weise wie Europa auch zu denken ist, zu erleben ist, zu gestalten ist, ja, zu träumen ist.

Ich soll hier über den Weg Europas und des Euros in die Zukunft referieren. Da gibt es zwei Möglichkeiten, mehrere, dies zu tun. Man kann dies sehr ernsthaft tun, indem man sich zu akademischem Diskurs emporschwingt. Das mag ich nicht so sehr, obwohl ich das kann. Wenn es erwünscht wird, kann ich einige Kostproben dessen

vorlegen. Oder man macht eine ernste Plauderei über europäische Dinge. Ich möchte mit Menschen ins Gespräch kommen.

Wir haben keine Krise des Euros. Dies ist eine journalistische Vereinfachung eines ernstesten Vorganges. Der Euro ist nicht in Krise, die interne Stabilität des Euros ist gesichert. Die externe Stabilität des Euros steht nicht zur Disposition. Der Euro ist trotz aller Krise und Krisen anormal stabil geblieben, gehört zu den stabilsten Währungen der Welt. Insofern haben wir es nun wirklich nicht mit einer Eurokrise zu tun, sondern mit einer Schuldenkrise in einigen Ländern der Eurozone.

Im Übrigen sollte man nicht denken, dass Europa sich jetzt resubstantivieren würde auf den Euro. Die Europäische Union, das europäische Integrationswerk, das miteinander in die Zukunft gehen wollen der Europäer geht weit über die Bedeutung der Europäischen Wirtschafts- und Währungsunion, und weit über die eigentliche Bedeutung des Euros hinaus.

Dass wir jetzt denken, Euro und Europa wären gleichzusetzen, nach dem Motto der deutschen Bundeskanzlerin, „wenn der Euro verschwindet wird auch die Europäische Union ins Wanken kommen“, hat damit zu tun, dass wir uns mit dem, was wir in Europa erreicht haben, kaum noch auseinandersetzen. Wir Europäer sind nicht stolz auf das, was wir als Europäer erreicht haben. Die ganze Welt bewundert uns für das, was wir als Europäer nach dem Zweiten Weltkrieg auf die Beine gestellt haben. Nur wir Europäer haben keinen richtigen Gefallen daran.

Wissen Sie, wieso ich gerne reise, weite Reisen mache, weit über Tirol hinaus? Obwohl ich immer gern in Tirol zwischenlanden würde. Das ist der Tatsache zu verdanken, dass man sich so richtig als Europäer fühlt, wenn man in Asien, in Afrika, sonst wo aus dem Flugzeug steigt und man wird nicht nur als derjenige, der man ist, als luxemburgischer Premierminister, begrüßt, sondern auch als Europäer. Die ganze Welt schaut mit bewundernden Augen auf das, was die Europäer nach dem Zweiten Weltkrieg zustande gebracht haben. Nur wir Europäer, sind wir wieder in Europa zurück, werden sofort in das abgrundtiefe Gefühl versenkt, dass wir alles falsch gemacht haben und alles weiterhin falsch machen.

Dabei – weil wir auf das Erreichte nicht mehr stolz sind – vergessen wir sehr schnell, dass das, was wir in

Europa zustande gebracht haben, so nicht zu erwarten war. Nach diesem furchtbaren Zweiten Weltkrieg, und der war noch furchtbarer als der Erste Weltkrieg, standen die Zeichen in Europa nicht auf Versöhnung, nicht auf Miteinander, sondern auf das Fortführen des Gegeneinanders. Die Zeichen waren auf das *perpetuum mobile* des Konfliktes ausgerichtet.

Die Menschen, die Frauen und Männer, die von den Frontabschnitten und aus den Konzentrationslagern in ihre zerstörten Städte und Dörfer zurückgekehrt sind, die hätten jeden Grund gehabt, die Hände in den Schoß zu legen und Gottes Wasser über Gottes Land laufen zu lassen.

Diese Generation jedoch, die Kriegsgeneration, die Generation meiner Eltern, die Generation der Großeltern vieler hier im Saale Versammelten, haben aus diesem ewigen Nachkriegssatz „Nie wieder Krieg!“ nicht nur ein Gebet gemacht, sondern ein politisches Programm heranwachsen lassen, das bis heute wirkt.

Und nun weiß ich sehr wohl, dass diejenigen, die mit der Gnade der späten Geburt versehen sind, die also in den 1960er, 1970er Jahren und 1980er Jahren geboren worden sind, mit diesem Thema Krieg und Frieden, mit dieser dramatischen europäischen Frage, ob wir unsere Konflikte friedlich beilegen, in einem geordneten Politiksystem, oder mit Waffengewalt, dass jüngere Menschen damit nicht sehr viel anfangen können. Trotzdem gilt auch für Jüngere, dass dieses Thema ein europäisches Thema bleibt.

Wir haben weder Langzeit- noch Kurzzeitgedächtnis. Und die wenigsten von uns erinnern sich noch daran, dass vor 14, 15 Jahren in Kosovo, mitten in Europa, gemordet, gefoltert, vergewaltigt wurde. Die alten Dämone, die schlafen nur. Und man muss wissen, in Europa sind die Dinge so, dass die alten Konflikte sehr schnell wieder aufbrechen können. Und deshalb bleibt das Thema Krieg und Frieden ein ewiges europäisches Thema.

Meine große Sorge ist, dass das Thema Krieg und Frieden zur Begründung der europäischen Integration nicht mehr ausreicht. Das war eine Begründung, eine existenzielle Begründung für die Generation meines Vaters, die Soldaten im Kriege waren. Meine Generation ist eine Zwischengeneration. Eine Generation zwischen der Generation derer, die direkte Kriegserfahrung gehabt haben, und der Generation derer, die nicht mal mehr Großväter haben, die über ihre Kriegserlebnisse

erzählen können. Und deshalb entschwindet und verschwindet diese dramatische Frage Europas aus dem Bewusstsein der Nachgeborenen. Und deshalb muss man immer wieder sagen, es geht in Europa darum sicherzustellen, dass vom europäischen Boden nie mehr Krieg ausgeht.

Und deshalb bin ich eigentlich stolz auf das Werk derer, die nach dem Krieg die europäischen Geschicke resolut in die Hand genommen haben und uns ein Erbe hinterlassen haben, das wir, wie ich finde, nicht angemessen pflegen.

Krieg und Frieden, das Thema ist nicht erledigt, aber wir wussten uns tugendhaft mit dem Thema zu beschäftigen. Wir haben, darauf sind wir auch nicht stolz, trotz aller Widersprüche und aller Widersprüchlichkeit, unserer respektiven, sich differenzierenden nationalen Befindlichkeiten, auch den größten Binnenmarkt der Welt zustande gebracht, Grenzen abgeschafft, Handelshemmnisse planiert. Wir leben heute so als ob es keine Binnenwirtschaft mehr gäbe, sondern nur noch eine europäische Wirtschaft.

Dass man Grenzen abschafft, war nicht zu erwarten, nach dem Krieg in Europa. Und bis weit in die 1980er Jahre auch noch eine Wunschvorstellung einiger, wie es schien, verrückt gewordener Menschen. Dabei sind Grenzen eigentlich die schlechteste Erfindung, die Politiker je gemacht haben. Politiker sind ja zu manchen schlimmen Erfindungen fähig, aber die Erfindung der Grenze war der eigentliche Sündenfall vor dem Gebot des notwendigen Zusammenrückens der Menschheit. Es gibt keine Grenze mehr in Europa.

Manchmal denke ich mir, wenn die Menschen so verdrießlich und fast verbittert über Europa reden, man müsste so in einem globalen kontinentalen Testversuch wieder die Grenzen für sechs Monate einführen. Ich habe das erlebt, als 13-, 14-jähriger Tirol-Tourist. Wie lange es brauchte, um über den Brenner nach, ich sage nicht gern nach Italien, nach Südtirol zu kommen. Versuchen Sie das mal. Setzen Sie sich mal wieder ins Auto und wappnen Sie sich mit Geduld und versuchen Sie, eine innereuropäische Grenze zu überwinden.

Den Tirolern sagt das wahrscheinlich etwas, wenn man davor warnt, den Luxemburgern auch. Wissen Sie, in Luxemburg ist man immer schnell an irgendeiner Grenze. Man ist relativ schnell in Frankreich, relativ schnell in Deutschland, relativ schnell in Belgien. Luxemburg ist ja von kleinen Republiken und von einem

kleinen Königreich umgeben, und deshalb ist man relativ schnell an der Landesgrenze. Und ich möchte dies nicht mehr erleben.

Das Trennende der Landesgrenzen wurde in Europa überwunden. Wenn wir jetzt auch noch das Trennende in den Köpfen überwinden könnten, dann wäre es um unser aller Wohl besser bestellt.

Wir erfreuen uns auch nicht daran, dass wir zum ersten Mal in der Weltgeschichte, und ich darf sagen, ich war dabei, eine richtige Währungsunion auf die Beine gestellt haben. Wir haben heute 17, am Anfang 11, nationale europäische Währungen zu einer internationalen, zu einer europäischen einheitlichen Währung fusioniert und sind damit den Zwängen nationaler Währungs- und strikt nationaler Wirtschaftspolitik eigentlich entflohen.

Ich war 20 Jahre Finanzminister, von 1989 bis 2009, und bin alle zwei Monate nach Brüssel gefahren, übers Wochenende, zu geheimen und deshalb auch demontierten Sitzungen der europäischen Finanzminister, wo wir versuchten, weil sich das Wettbewerbsgefälle zwischen den Mitgliedstaaten des europäischen Währungssystems zu Ungunsten eines Landes verändert hatte, Auf- und Abwertungen so vorzunehmen, dass wieder auf Dauer europäische Gleichgewichtsbildung entstehen könnte. Dann wurde über Nacht die Deutsche Mark aufgewertet, der französische Franc abgewertet, die Lire abgewertet, Peseta und Pesos abgewertet. Und Montag morgens erwachten die bayrischen Bauern und konnten ihr Produkte nicht mehr nach Italien ausführen, weil das Währungsgefälle sich inzwischen so verschoben hatte, dass die bayrischen Agrarprodukte irrsinnig teuer wurden als die von den italienischen Freunden produzierten. Gleiches galt ab dem Beitritt Österreichs zur Europäischen Union auch für Ihre Republik.

Das war das zweimonatige Treffen verfeindeter Vertreter nationaler Wirtschaftsinteressen. Einer hat sich auf Kosten des anderen gesundet, hat auf- und abgewertet, je nachdem wie die nationale Gefühls- und Wirtschaftslage es eigentlich erforderte. Es war auf Dauer nicht so miteinander gemeinsam in einem Wirtschaftsraum – damals hatten wir den Binnenmarkt schon – zu leben. Insofern war die Schaffung einer einheitlichen Währung ein Gebot der Stunde und ein Gebot der Zukunft.

Stellen Sie sich eine Sekunde vor, wir hätten angesichts der Finanz- und Wirtschaftskrise, die seit 2007 überall ihr Unwesen treibt, noch das europäische Währungssystem, und weil wir 17 Mitgliedstaaten in der Eurozone haben, 17 nationale Währungen zu verwalten gehabt. Es wäre der Kampf aller gegen alle gewesen und wir wären alle eigentlich unglücklicher geworden, weil logischerweise wäre das passiert, was auch in den Vorjahren passiert ist: Die etwas orthodoxer geführten Volkswirtschaften des Nordens – Österreich, Benelux-Raum, Deutschland, Teile Skandinaviens – hätten permanent aufgewertet und die etwas schwächeren Volkswirtschaften Südeuropas hätten ihre Währung nach unten gleiten lassen. Wir hätten mehr Arbeitslosigkeit heute, wir hätten weniger Währungsstabilität, wir hätten totale Unsicherheit, null Voraussicht dessen, was in den nächsten Jahren kommt, erhöhte Transaktionskosten zwischen unseren Unterwirtschaftsräumen. Das heißt, in der Summe hätten wir mehr Arbeitslose, hätten wir mehr Inflation, hätten wir mehr Haushaltsdefizit und Haushaltslücken zu schließen, als dies heute der Fall ist.

Dadurch, dass wir uns ab 1991, startend im Jahr 1988, konsequent auf den Weg der Einführung des Euro gemacht haben, und danach versucht haben, dieses Eurogebilde, das imperfekt ist – die Währungsunion ist kein optimales Währungsgebiet –, unsere Geschäfte anständig zu führen, haben wir einige Erfolge eingefahren, von denen heute niemand mehr spricht. Von denen aber alle sprächen, hätten wir den Euro nicht eingeführt.

Die Inflation – man redet ja auch jetzt wieder von Inflationsgefahr, die ich nicht sehe – hat sich in den Jahren der Vorbereitung zum Euro-Eintritt und in den Jahren der Euro-Existenz wesentlich abgesenkt. Seit der Euroeinführung 1999, und bis 2010, hatten wir eine durchschnittliche Inflation in der Währungszone von 1,97%, also unter dem von der Europäischen Zentralbank festgelegten, akzeptablen Inflationskorridor von nahezu, aber nicht über 2% Jahresinflation. Weniger Inflation als zur Zeiten der Deutschen Mark, und auch weniger Inflation im historischen Rückschritt als zu Zeiten des österreichischen Schillings.

Wer denkt denn noch heute daran, dass wir in den 80er Jahren des letzten Jahrhunderts – diese Periode ist in meine aktive Zeit gefallen – einen durchschnittlichen Inflationsatz von 10% hatten? Und in den 1990er Jahren noch eine durchschnittliche Inflation von nahezu

4%. Wer denkt denn heute noch daran, jetzt da wir 1,50% Zins zahlen müssen, mit, wie ich denke abnehmender Tendenz, angesichts der sich anbahnenden schwächeren Konjunktur? Wer denkt noch daran, dass wir in den 1980er Jahren, da war ich schon ein richtiger Minister, dass wir dann 12% Zinssätze zahlen mussten?

Als ich mein Haus kaufte, das war 1983 der Fall, musste ich 12% Zinsen zahlen. In den 1990er Jahren mussten die europäische Wirtschaft, die Handelstreibenden, die Tiroler Handwerker, die Tiroler Geschäftsleute, der Tiroler Tourismus, die Tiroler Industrie, die ja nicht unwesentlich zur Gestaltung dieses Landes beiträgt, 9% Zinsen zahlen. Jetzt, 1,50% mit, wie ich denke, ohne mich ins Geschäft der Europäischen Zentralbank einmischen zu wollen, abnehmender Tendenz.

Haushaltsdefizite, die man heute beklagt, und sehr zu recht beklagt, die betragen 0,7% im Jahre 2007, im Durchschnitt der Eurozone, als die Finanzkrise mit der Subprime-Krise in den Vereinigten Staaten von Amerika losgetreten wurde. In den 1980er und 1990er Jahren waren das über 10%, bis sich das Haushaltsdefizit in der Summe auf etwas über 3% in der gesamten Europäischen Union Ende der 1990er Jahre abgesenkt hatte. Heute haben wir 6% Haushaltsdefizit. Viel zu hoch.

Und die Schuldenstände haben sich auch auf Grund der Konjunkturprogramme, die zur Schließung der durch die Schwäche der privaten Nachfrage entstandenen Lücke durch Staatshaushalte aufgelegt werden mussten, nach oben bewegt, aber trotzdem sind die Schuldenstände in der Europäischen Union, vornehmlich in der Eurozone, in keinerlei Weise vergleichbar mit den Haushaltsdefiziten in den Vereinigten Staaten von Amerika oder in Japan. Und unsere Schuldenstände sind auch wesentlich niedriger als das, was Herr Bush und Herr Obama in geistigem Schulterschluss in den letzten 10 Jahren zustande gebracht haben.

Deshalb wehre ich mich auch mit einiger Inbrunst gegen Zurechtweisungen aus Washington. Es weiß zwar niemand es, aber wir sind wesentlich besser als die Amerikaner. Die Einzigen, die es wissen, sind die Amerikaner und deshalb tun sie so, als wüssten sie es nicht. Und deshalb glauben wir, weil die Amerikaner nicht zugeben, dass sie schlechter sind als wir, wir wären schlechter als die Amerikaner. Genau das Gegenteil ist der Fall.

Wir haben es jetzt mit einer schwierigen, nicht Eurokrise, sondern Schuldenkrise im Euroraum zu tun. Stichwort Griechenland. Und wenn ich sage, Stichwort Griechenland, möchte ich darauf hinweisen, dass ja drei Staaten der Eurozone sich in Anpassungsprogrammen der Eurozone befinden: das sind Irland, Portugal und Griechenland.

Man spricht aber nur über Griechenland. Wieso spricht man nur über Griechenland? Weil die Dinge in Irland und in Portugal täglich besser gehen. Irland ist auf einem guten Wege, seine durch die Immobilien- und Bankenkrise verursachte Absenkung seiner Wettbewerbsfähigkeit wieder wettzumachen. Irland hat ein Drittel seines Wettbewerbsfähigkeitsverlustes innerhalb von acht, neun Monaten wieder aufgearbeitet.

Portugal befindet sich auf einem schwierigen, aber erfolgversprechenden Weg, was wiederum zeigt, dass, wenn nationale Solidität, also Bringleistung, in Kombination mit europäischer Solidarität, also Zurverfügungstellung von überbrückenden Krücken, damit Länder wieder auf die Beine kommen, richtig zusammengefügt werden, dass dann der Erfolg auch am Ende des Tunnels sichtbar wird.

In Griechenland sind wir weit davon entfernt, am Ende des Tunnels Licht zu sehen. Nicht, weil kein griechischer Tunnel wieder ins Freie führen würde, sondern weil der Weg durch den Tunnel noch nicht mit dem Tempo und mit der inhaltlichen Verve zurückgelegt wurde, wie dies eigentlich hätte wünschenswert erscheinen müssen.

Griechenland hat in den Jahren seiner Zugehörigkeit zum Euroraum 25% bis 50% seiner Wettbewerbsfähigkeit eingebüßt, je nach Sektor. Das griechische Problem ist nicht nur ein Haushaltsproblem. Es ist ein selbstgemachtes, hausgemachtes wettbewerbsfähigkeitsherabsenkendes Gesamtkonstrukt, das Griechenland in diese ausweglos erscheinende Lage geführt hat. Deshalb geht es bei der Bekämpfung der griechischen Krise, die zur Verschuldungskrise des Euros, aber nicht zu einer Eurokrise geführt hat, auch darum, die Wettbewerbsfähigkeit Griechenlands wesentlich zu stützen. Und in der Beziehung müssen alle möglichen europäischen Wege beschritten werden, die beschritten werden können, damit Griechenland wieder auf den Wachstumspfad zurückkommt.

So wahr es ist, dass man Schulden nicht durch pausenlos erneuerte Schulden bekämpfen kann; so wahr

es ist, dass man Haushaltsdefizite nicht durch sich auf-türmende neue Haushaltsdefizite vertreibt; so wahr ist es auch, dass eine Volkswirtschaft, die nicht wächst, auf Dauer nicht dazu beitragen können, dass die Haushaltslücken und die Schuldenberge abgetragen werden können.

Deshalb braucht Griechenland nicht nur Haushaltskonsolidierung, die ist unverzichtbar, absolut alternativlos, sondern Griechenland braucht auch, mit europäischer Hilfe, das Zustandekommen zukunftsorientierter Wachstumsprogramme, die die griechische Wirtschaft wieder in Fahrt bringen.

Und dazu müssen wir unseren Beitrag leisten. Den werden wir auch dadurch leisten, dass wir im Vorfeld zu diesem Gesamtunterfangen dafür Sorge tragen werden müssen, dass die nächste Hilfstranche für Griechenland Ende Oktober, Anfang November wird ausbezahlt werden können, auf Grund eines Berichtes der sogenannten Troika – EZB, Kommission, Internationaler Währungsfonds –, der uns wird beweisen müssen, dass zwischen der 5. im Mai ausbezahlten Tranche, und der 6. Ende Oktober, Anfang November auszubezahlenden Tranche, Griechenland wirklich das getan hat, was es versprochen hatte.

Hat es aber nicht in vollem Umfang, deshalb debattieren und diskutieren wir ja zur Zeit mit Griechenland, damit hier Vollzug gemeldet werden kann. Eingedenk der Tatsache, dass die Rezession in Griechenland wesentlich ausgeprägter war im Jahr 2011, nämlich 5,5%, statt der im Juni noch angedachten, von uns auch angedachten 3,8%. Und wir brauchen den Beweis dafür, dass die Tragfähigkeit der griechischen Schulden garantiert ist.

Wenn wir nicht davon ausgehen können, durch ein Mixtum compositum von allen möglichen Hilfestellungen und Eigenanstrengung, dass die Griechen auf Dauer ihre Schulden werden zurückbezahlen können, werden wir nicht einfach weitermachen können mit ständigen neuen Kredit- und Bürgschaftsprogrammen für Griechenland.

Es stehen uns also diesbezüglich einige spannende Tage bevor. Wobei ich hier sehr dafür plädieren möchte, dass man nicht weitermacht, vor allem in deutschsprachigen Ländern, die Griechen pausenlos schlecht zu reden. Das ist kein Hilfsprogramm für Griechenland, den Griechen dauernd zu erklären, sie wären faul,

sie würden weniger arbeiten als alle anderen. Die Arbeitszeit in Griechenland ist länger als die Arbeitszeit in Deutschland. Die Staatsverschuldung in Spanien ist übrigens niedriger als die in Deutschland.

Man sollte also ein bisschen aufpassen, wenn man sich zu komparativen Exzessen emporschwingt, die der Analyse der tatsächlich herrschenden Tatsache nicht integral gerecht werden.

Die Griechen haben unsere Unterstützung verdient, aber die Griechen müssen auch wissen, dass es so nicht weiter geht. Ich sage dies nicht despektierlich, sondern mit warmem Gefühl im Herzen. Griechenland muss ein richtiger Staat werden. Wir müssen Griechenland helfen, so zu funktionieren wie ein Staat. Und Griechenland funktioniert nicht so, wie die Staaten von denen wir denken, dass sie die Staaten wären, die adäquat funktionieren würden.

Griechenland hat kein Grundbuch. Grundbuch braucht man, wenn man wissen möchte, was wem gehört. Weil sonst gehört allen alles, und niemandem nichts. Griechenland hat eine fast kommunistische Volkswirtschaft, in dem Sinne, dass vieles, was sich in unseren Volkswirtschaften – sofern es noch solche nationalen Versionen der Volkswirtschaften gibt – in Privatbesitz befindet, immer noch in Staatsbesitz ist. Und vieles, was in Staatsbesitz liegt, funktioniert schlecht und wirft keine Gewinne ab.

Ich bin nun ein energischer Gegner dieser Privatisierungseuphorie, die über die letzten 20 Jahre in Europa allenthalben feststellbar war. Ich bin ein ausgesprochener Gegner dieser primitiven Deregulierung, wo man dachte, dass alles, was es an Regeln gibt, eigentlich von Überfluss wäre. Die Krise, in der wir sind und in der wir stecken, ist sonst nichts als dieser neoliberale Wahn, der darin bestand zu denken, Menschen die für Arbeit und Gehalt arbeiten, bräuchten keine Rechte, um sich sicher zu fühlen im Leben. Ich bin ein ausgesprochener Gegner dieser wilden Deregulierung des Arbeitsrechtes. Menschen brauchen die Sicherheit des Arbeitsrechtes, um zurechtzukommen im Leben.

Wenn mein Vater, der Stahlarbeiter war, alle sechs Monate hätte bangen müssen, ob sein Arbeitsvertrag noch verlängert wird oder nicht, dann hätte ich nicht zur Universität nach Straßburg gehen und dort Rechtsanwalt werden können. Man sollte ein bisschen mehr auf die kleinen Leute aufpassen, weil die kleinen Leute nicht blöder als die anderen sind.

Und deshalb, angesichts dieses Deregulierungswahnes, dem viele aufgesessen sind, konnte es auch zu dieser Finanz- und Wirtschaftskrise kommen. Weil wir haben eigentlich die Kardinaltugenden der sozialen Marktwirtschaft schleichend verlassen. Marktwirtschaft ist die Effizienz des Marktes, und nicht Markt pur. Der Markt produziert keine Solidarität. Solidarität entsteht nur durch die Effizienz des Marktes, und durch den normativen Zugriff der Politik, und der durch Wahlen legitimierten Politik, und der Tarifparteien. So entsteht Solidarität. Der Markt selbst, der Markt alleine hat kein Geschäftsziel, das sich soziale Solidarität nennen würde.

Und weil wir diese Regeln alle über Bord geworfen haben, und weil es uns eigentlich auch gut ging mit dieser Abschaffung der Regeln, weil diese Deregulierung nicht jeden in seinem Alltag erreichte, haben wir dem einfach *volens volens*, eigentlich mehr *volens* als *volens*, zugesehen. Und das hat uns in die Katastrophe geführt, weil wir die Kardinaltugenden der sozialen Marktwirtschaft nicht beachtet. Und die Kardinaltugenden sind Markteffizienz, gerechte Umverteilung und das Haftungsprinzip.

Das Haftungsprinzip besagt, dass derjenige, der etwas Negatives verursacht, auch für die Folgen der Behebung des durch sein Fehlverhalten eingetretenen Negativums haften muss. Haften denn jetzt diejenigen, die die Krise verursacht haben? Nein, sie haften nicht dafür. Und deshalb sind wir mit diesem Finanzregulierungsunternehmen in Europa und weltweit noch überhaupt nicht am Ende angelangt.

Es braucht mehr Regulierung, mehr Einschränkung der freien Marktwirtschaft, und mehr Umdenken in Richtung sozial verfasste Marktwirtschaft, sonst wird diese Krise, die wir zurzeit durchschreiten, nicht nur eine Finanz- und Wirtschaftskrise bleiben, sie wird sich in eine soziale Krise verwandeln. Und aus dieser sozialen Krise wird eine Systemkrise erwachsen, in der Gestalt, dass sich die Menschen sich in der Art und Weise, wie wir Wirtschaft in Europa, und in der sogenannten freien Welt betreiben, nicht mehr zurechtfinden. Die Menschen finden, dass es nicht gerecht zugeht, und Aufgabe der Politik ist es dafür zu sorgen, dass diese Gerechtigkeitslücke geschlossen wird.

Und deshalb bin ich auch sehr dafür, dass wir in Europa, wenn der Rest der Welt das nicht will, diese Finanztransaktionssteuer einführen. Es ist nicht normal, dass

wenn ich ein Pfund Butter kaufe, ich Mehrwertsteuer bezahlen muss. Wenn ich aber massive Transaktionen im Finanzbereich vornehme, dass dort kein Cent Steuer entfällt. Das ist keine normale Welt. Auch Finanztransaktionen gehören besteuert.

Wenn wir dies in Europa einigermaßen auf die Bahn kriegen, dann wird es uns auch gelingen, die Menschen wieder näher an das europäische Projekt, an das für alle identitätsstiftende Gesamtunternehmen heranzuführen.

Und deshalb brauchen wir, um diese Systemkrise zu verhindern, um das Dahinplätschern der Wirtschafts- und Finanzkrise zu vermeiden, innerhalb weniger Wochen eine globale Antwort auf die Wirtschafts- und Finanzkrise, die den Euroraum erfasst hat. Der Euroraum steht im Epizentrum einer globalen Herausforderung und er muss sich dieser globalen Herausforderung, die wir nicht verdient haben, die Tatsache, dass wir Epizentrum der Krise geworden sind, mit klarem Kurs beantworten.

Und deshalb wird auch ein Europäischer Rat, der die Staats- und Regierungschefs der Eurozone zusammenführt, in den nächsten Tagen stattfinden. Er wird wahrscheinlich nicht wie geplant nächste Woche stattfinden, sondern einige Tage später, damit man alle Teile, die es braucht, um diese *comprehensive answer*, diese globale Antwort auf die Epizentrums-Herausforderung zu formulieren, zusammentragen kann.

Und dies beinhaltet eine Überprüfung der Governance-Regeln in der Eurozone. Dort braucht es mehr Ernsthaftigkeit bei der Bekämpfung der Haushaltsdefizite. Die Rekonsolidierung der öffentlichen Finanzen ist unausweichlich notwendig, sie wird nicht einfach sein. Aber die Vorstellung, dass man weiterhin Schulden macht, ich habe das schon gesagt, um Schulden zu bekämpfen, ist ein Irrweg auf den wir die Europäer nicht geleiten sollten.

Deshalb müssen die überprüften Regeln des Stabilitätspakts mit der letzten Konsequenz auch jetzt angewandt werden. Und es darf nicht so sein, dass größere Staaten sich alle Freiheiten der Welt im Umgang mit den europäischen Stabilitätsregeln nehmen. Der Stabilitätspakt gilt nicht nur für Kleine und Mittlere, er gilt auch und vornehmlich für die Großen.

Zu dieser Antwort gehört ein Nachdenken über Schritte, die nach dem Ausbezahlen der nächsten Tranche an

Griechenland – die 8 Milliarden, die Ende Oktober, Anfang November ausbezahlt werden – werden folgen müssen. Es wird nicht reichen, dass man, nur weil das gut klingt, und weil das den Menschen einleuchtet, sagt, jetzt muss ein Schuldenschnitt passieren. Wer jetzt über Nacht einen unvorbereiteten Schuldenschnitt machen würde, der würde andere Länder auf die ähnlich verlaufende schiefe Bahn schicken, wie die, auf der die Griechen sich befinden. Wir müssen dafür Sorge tragen, dass eine Einhegung auf andere Staaten überspringender Gesamtkonsequenzen vorausgeplant wird, und dann können wir uns über derartige, massivere Schritte unterhalten.

Wer jetzt einfach mit dem Schlachtruf „Griechenland muss umschulden“ durch die Lande zieht, der verbreitet giftiges Gas. Wer sagt, Griechenland muss aus dem Euro austreten, tut Ähnliches, weil ein Austritt aus dem Euroraum hätte verheerende Folgen für die Verbleibenden zur Folge, und im Übrigen auch für große Teile der internationalen Finanz- und sonstigen Wirtschaft. Und deshalb bin ich ein Gegner einfacher Methoden, weil ich ein Gegner einfacher Parolen bin.

Ich bin dafür, dass man in kleinem Kreise, dort wo es dunkel ist, über Auswege nachdenkt, und dann diese Wege beschreitet, wenn diese Wege beschreitbar erscheinen, und nicht mehr verschneit und verregnet sind.

Haushaltskonsolidierung ist notwendig, weil wir in den letzten drei Jahren die Konsolidierungsgewinne der letzten 20 Jahren Rückeroberung budgetärer Orthodoxie zu beklagen haben. Wir müssen schnell wieder in gangbare Bahnen zurückfinden, damit die nächsten Generationen nicht die Schulden derer bezahlen müssen, die aus Unvernunft und Unverstand heute diese Schulden angehäuft haben.

Wir brauchen eine Roadmap, einen Fahrplan für Bankenrekapitalisierung in Europa. Wobei es schon mein Wunsch wäre, aber dies ist Sache jeder einzelnen, nationalen Regierung, dass man nicht einfach nur Banken Geld gibt, sondern dass man diejenigen, die für das Geldgeben geradestehen müssen, auch an Gewinnen der Banken und an den Entscheidungsgremien der Banken beteiligt.

Wir haben in Luxemburg im Jahre 2008 zwei Banken retten müssen. In einer Bank sind wir der wichtigste Aktionär geworden, und in der anderen Bank lassen wir uns die Garantien fleißig verzinsen.

Einfach Geld so über die Theke schieben ist, denke ich, der falsche Weg, und ist auch ein Weg, der von den Menschen nicht ein weiteres Mal mitbesprochen werden wird. Deshalb muss die Politik wissen, dass sie hier unter intensiver Beobachtung derer steht, die sie in Regierungssämler entsandt haben.

Wirtschaftspolitik muss enger verzahnt werden, enger koordiniert werden. Dies gilt für alle Teile der Wirtschaftspolitik, dies gilt auch für große Teile der Sozialpolitik, wenn auch nicht für den Teil der Sozialpolitik, den ich im Bereich der sozialen Ordnung ansiedeln möchte. Gemeinsame Rentensysteme wird es in Europa nicht geben, aber gemeinsame Grundregeln für die Ausgestaltung der Rentensysteme muss es geben.

So bin ich auch der Meinung, dass wir in Europa, weil das Soziale unterentwickelt ist, auch einen Mindestsockel an Arbeitnehmerrechten brauchen, in der Gestalt, dass es Mindestregelung gibt für große Teile des Arbeitsrechtes, und auch für große Teile der Lohnpolitik, ohne dass die Tarifpolitik in ihrer Autonomie berührt wird.

Ich bin sehr dezidiert der Meinung, dass, wenn wir in Europa fast alles regeln, wir dann auch in Europa gesetzliche Mindestlöhne in allen Ländern der Währungszone brauchen, anstatt dass einige, die sich diesem absoluten sozialen Must nicht anschließen, sich eigentlich wettbewerbsmäßig dissoziieren können von dem tugendhafteren Teil der Euroländer.

Und zu einer besseren Governance gehört auch, nach außen hin, dass wir Schluss machen, aber das ist wirklich Zukunftsmusik, mit dieser unmöglichen Gemengelage, die darin besteht, dass wir in Washington, dort wo die internationalen Finanzinstitutionen sitzen und wo wir als Länder vertreten sind, uns so präsentieren, als ob es den Euro nicht gäbe. Wir müssen beim Internationalen Währungsfonds einen einheitlichen Sitz für die Eurogruppe, für die Eurozone haben. Wenn wir mit einer Stimme reden sollen, dann sollten wir uns auch einheitlich vor der Weltöffentlichkeit präsentieren.

Das versteht ja niemand, dass die Franzosen, die Deutschen, die Italiener, wer auch immer, ihren eigenen Sitz im Internationalen Währungsfonds haben, im Vorstand, wo entschieden wird, gemeinsam mit der Eurozone, über die Hilfeprogramme an Griechenland und andere. Es ist ja lustig, wenn wir den Amerikanern sagen, ihr müsst uns so betrachten, als ob es nur einen Europäer gäbe, und dann sitzen acht Europäer im Board des Internationalen Währungsfonds, und erzählen jeder

seine eigene Geschichte, je nach Laune und Befindlichkeit derer, die wir national nach Washington entsandt haben.

Im Prinzip ist auch immer jeder dafür. Und zwar immer dann, wenn er nichts zu sagen hat. Ich habe Finanzminister zuhauf erlebt, die waren immer für den einheitlichen Sitz, bevor sie Finanzminister wurden. Und waren auch wieder für den einheitlichen Sitz, wenn sie es nicht mehr waren. Aber in der Zwischenzeit, wo sie es hätten tun können, da leuchtete ihnen das weniger ein als vorher und nachher. Es gibt sogar welche, die sitzen im Elysée-Palast in Paris, die haben anlässlich ihres Wahlkampfes auch dafür plädiert. Man wird überprüfen können, ob sie bald wieder der Meinung sind.

Ich hätte gerne, dass wir uns international etwas ernsthafter, seriöser aufstellen. Und schließe auch im Übrigen nicht aus, dass wir über den Weg, siehe Umweg, von Vertragsänderung zu einer stärkeren Koordinierung der Wirtschaftspolitik in der europäischen Währungszone kämen. Ich bin nicht a priori dagegen, dass wir die Vertragsänderungen versuchen auf den Weg zu bringen, die wir brauchen, um die Wirtschaftspolitik der Mitgliedstaaten der Eurozone enger zu verzahnen, wobei ich dann schon dafür wäre, dass man nicht weitermachen würde mit dieser pausenlosen Anwendung sogenannter intergouvernementaler Methode in der Europäischen Union oder in der Eurozone.

Ich bin ein großer Anhänger der sogenannten „communautaires“ Methode: Die Kommission schlägt vor, der Rat und das Europäische Parlament, in Mitentscheidungsverfahren, treffen die Entscheidung.

Ich bin etwas allergisch gegen intergouvernementale Methoden, die wir jetzt bei allen Rettungsprogrammen, bei allen Rettungsschirmen uns zu Hand gelegt haben, weil dies das Gleichgewicht der Entscheidungsfindung und der Entscheidungswege sehr penibel und nachhaltig stört. Weil wir sehr schnell, man kann das auch beobachten, wieder zu dieser unglückseligen Aufteilung der Einflussphären zwischen großen und kleinen Ländern kommen. Da bin ich allergisch dagegen.

Obwohl Luxemburg ein Großherzogtum ist, weiß ich, dass Luxemburg kleiner als Großbritannien ist. Insofern bin ich dafür, dass wir wieder zu dem Prinzip der gleichberechtigten Würde und der gleichen Rechte aller Beteiligten in der Europäischen Union, und dies gilt auch und explizit für die Eurozone, zurückfinden.

Politik ist eigentlich das Miteinander von Geographie, Geschichte und Demographie. Und wer nur Demographie überbetont, um daraus bestimmte Vorherrschaftsrechte für sich abzuleiten, weil er größer ist, der befindet sich auf einem, wie ich finde, falschen Weg. Demographie ist sehr relativ. Es gibt in der Europäischen Union keine großen Länder mehr, auch wenn einige denken, sie wären es. Wer jetzt denkt, die Rückkehr zum Nationalstaat wäre der Ausweg aus der Krise, der irrt sich fundamental.

Und Demographie ist hart. Wenn ich den chinesischen Premierminister treffe – Wen heißt der Mann, ich bin mit dem befreundet, und den treffe ich zweimal im Jahr –, dann nehme ich den immer an der Schulter, und sage, wenn ich bedenke, dass du und ich, dass wir beide hier ein Drittel der Menschheit repräsentieren, dann wird die Relativität des demographischen Arguments für jedermann ersichtlich. Und auch wenn die Bundeskanzlerin Herr Wen an der Schulter fasst und sagt, wir beide repräsentieren einen Drittel der Menschheit, dann sagt der nicht eher „ja“, und nicht eher „nein“, als wenn ich ihm das sage. Und das hat damit zu tun, dass es mehr Chinesen als Deutsche und Luxemburger gibt.

Und dessen sollten wir eingedenk sein, bei all dem was wir tun, weil wir ein kleiner Kontinent sind. Die Einzigen, die es nicht wissen, das sind wir Europäer. Es hat 20% Europäer am Anfang des 20. Jahrhunderts gegeben. Anfang dieses Jahrhunderts hat es noch 11% gegeben, an Erdbewohnern die Europäer waren, Mitte des Jahrhunderts, 2050, werden wir noch 7% sein, und Ende des Jahrhunderts werden es noch genau 4% Europäer geben.

Wer jetzt denkt, jetzt wäre der Moment gekommen, um eine Politik der bewussten Renationalisierung zu betreiben, wer jetzt denkt, jetzt müsse der Schlachtruf „weniger Europa“ sein, der irrt sich. Der Schlachtruf muss sein, die Überzeugung muss sein, die gewachsene und auch durch Taten zu beweisende Überzeugung muss sein, dass wir mehr Europa brauchen.

Und wir brauchen mehr Europa nicht nur für uns selbst, wir brauchen auch mehr Europa für die Welt. Weil unserer Aufgabe in der Welt werden wir nicht gerecht. Wir werden schon unseren internen Aufgaben nicht genügend gerecht, aber das, was draußen auf uns lauert an Gefahren, an Herausforderung, an zerbrochenen Biographien, an gebrochenen Träumen, das ist eine Herausforderung, die sich wesentlich intensiver entwickeln wird, als das, was wir zurzeit intern erleben.

Solange jeden Tag 30 000 Kinder den brutalsten aller Tode, nämlich den Hungertod sterben, können die Europäer nicht von sich behaupten, sie hätten ihre Aufgaben in der Welt erledigt.

Wir sind der Kontinent der Selbstverständlichkeiten geworden. Wir haben Wasser, wir haben ein Dach über dem Kopf, wir haben was wir brauchen. Nicht alle haben es, weil es auch das Phänomen der Armut in Europa selbst zu betrachten gilt, das mich sehr stark besorgt, aber wir haben vieles, was andere nicht haben.

Und wir werden erst dann mit unserer Aufgabe fertig sein, wenn es anderen so gut geht wie uns, und wenn wir dafür gesorgt haben, dass das was bis heute erreicht wurde, verfestigt wird. Und dazu gehört, dass wir uns mit allem Ernst der vor uns liegenden Aufgaben stellen.

Ich bin nicht jemand, der Euro- und Europa-Fanatiker wäre. Ich bin kein Euro-Romantiker. Ich bin ein strikter bodenständiger Zukunftsrealist.

Ich danke für das aufmerksame Zuhören.

Discours de Marie-Josée Jacobs à l'occasion du symposium de haut niveau sur la coopération au développement

18 octobre 2011

Madame la Vice-Secrétaire générale,
Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur et le grand plaisir de vous saluer ce matin au nom du gouvernement luxembourgeois et de vous souhaiter une chaleureuse bienvenue au Grand-Duché de Luxembourg. J'espère que toutes celles et tous ceux qui ont entrepris de longs voyages pour se joindre à nous, auront eu le temps de se reposer afin de pouvoir participer activement aux discussions que nous mènerons dans les deux prochains jours sur des sujets chers au Luxembourg et hautement pertinents pour notre entreprise commune, à savoir l'efficacité et l'impact de l'aide au développement internationale.

L'endroit où nous nous trouvons aujourd'hui, le Centre culturel de rencontre Neumünster, participe en quelque sorte du rationnel qui, au fil des décennies, a fait du Luxembourg un acteur engagé dans la coopération au développement, un partenaire fidèle et un donateur

fiable. Les murs qui nous entourent ont abrité successivement une abbaye, une prison et aujourd'hui – fort heureusement –, un centre culturel de rencontres nationales et internationales. Au fil du temps, l'espace s'est donc ouvert, physiquement, et par sa destination et son esprit. Par analogie, il en va de même des anciennes fortifications militaires que vous avez peut-être aperçues ce matin en arrivant. À l'indépendance du Luxembourg en 1839, ces fortifications constituaient encore un atout militaire stratégique, au point que l'ancien château fort a dû être démantelé à la demande des grandes puissances européennes. Depuis, seules les périodes noires des deux guerres mondiales ont temporairement ralenti l'ouverture progressive du pays et des mentalités sur le reste du monde.

Vers la moitié du XIX^e siècle, le Luxembourg était encore un pays avec une faible production agricole et – faute de perspectives économiques meilleures – l'émigration était la seule issue pour un tiers d'une population principalement paysanne et appauvrie. L'essor de l'industrie sidérurgique au début du XX^e siècle, puis du secteur financier à partir des années 1980, a permis au Grand-Duché de vivre un siècle de développement économique et social constant et rapide. Le labeur infatigable de la population locale, le sens politique aigu des classes dirigeantes pour les besoins réels et les chances à saisir, la solidarité internationale après les guerres et l'investissement en capital et en ressources humaines venu de l'étranger ont contribué à façonner le niveau de vie du Luxembourg. Des vagues d'immigration successives ont rythmé la réalité démographique du pays.

Aujourd'hui, 45% de la population résidente ne sont pas d'origine luxembourgeoise, mais ils contribuent substantiellement au quotidien à la richesse nationale et participent de plus en plus activement à la vie publique, comme nous avons pu le constater dimanche dernier lors des élections communales. Quelque 150 nationalités sont aujourd'hui représentées au Grand-Duché, ce qui est d'autant plus remarquable si l'on considère l'exiguïté du territoire, quelque 2 500 kilomètres carrés – la taille de Rhodes Island, pour ceux qui vivent aux États-Unis.

Ce bref exposé historique et démographique m'a semblé utile pour illustrer pourquoi le Luxembourg, fervent partisan du multilatéralisme, a été membre fondateur de toutes les organisations internationales importantes depuis les années 1950, au premier chef bien sûr

des Nations unies et des Communautés européennes. Ces explications permettent également de comprendre notre motivation et l'engagement sans faille qui en découle sur le front de la coopération au développement et de l'action humanitaire. Pas plus tard que mercredi passé, j'ai eu l'occasion de rappeler, lors de ma déclaration politique annuelle au Parlement, que notre aide publique au développement repose sur les deux piliers indissociables d'un effort quantitatif soutenu (1,05% du RNB en 2010) et d'un effort qualitatif ambitieux. Le sujet de notre symposium traduit parfaitement, d'une part, la prise de conscience de l'urgence à agir et des enjeux du développement et, d'autre part, le souci de maximiser l'impact de nos activités face à la réalité impressionnante des besoins. Les trois sessions de travail qui sont prévues permettront – je l'espère – de trouver des éléments de réponses multiples à une même question: comment rendre notre aide publique au développement plus intelligente? Cette notion de *smart aid* me tient tout particulièrement à cœur, parce qu'en tant que représentante d'un pays donateur relativement petit, je suis sans doute encore plus sensible au constat que, face aux défis globaux de la pauvreté, de la crise économique, du changement climatique, des pandémies et des flux migratoires, un pays seul – aussi puissant soit-il – ne saurait faire la différence. C'est pourquoi je me réjouis du caractère pluridisciplinaire de notre symposium. Seules les forces combinées de différents acteurs du développement, venant d'horizons très divers et apportant une multitude d'approches et d'expériences, tiennent en elles la promesse d'une action coordonnée, cohérente et efficace. Je suis donc confiante que notre travail aboutira à des recommandations utiles en vue de maximiser l'impact de notre aide, en vue d'identifier de nouveaux effets de leviers quantitatifs et qualitatifs et en vue de mieux organiser nos efforts conjoints dans les pays en développement.

Ces recommandations alimenteront bien sûr le processus de travail du Forum des Nations unies sur la coopération au développement qui se tiendra en juin 2012 à New York – et je me réjouis d'avance de venir les présenter à cette occasion; mais les fruits de nos discussions pourront servir bien plus tôt, à savoir lors du 4^e Forum sur l'efficacité de l'aide auquel nous nous rendrons fin novembre à Busan. Si le Development Cooperation Forum doit, à la suite de Busan, éventuellement jouer un rôle accru dans le suivi de l'agenda de l'efficacité de l'aide, le travail de notre symposium ici

à Luxembourg est d'autant plus utile. En effet, seul un forum institutionnellement fort et politiquement ambitieux pourra durablement promouvoir et assurer la qualité de l'aide sans laquelle le débat sur la quantité de l'aide risque de devenir inopportun. Pour prévenir un tel scénario, il nous appartient de faire preuve de réalisme, certes, mais aussi et surtout d'imagination pour identifier et explorer des moyens et des partenariats innovants pour augmenter l'impact de notre aide.

Madame la Vice-Secrétaire générale,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Jean-Jacques Rousseau a dit: «Il n'y a pas de véritable action sans volonté.» C'est dans cet esprit d'un engagement soutenu et d'une volonté renouvelée de faire la différence face au désarroi de toutes celles et tous ceux qui souffrent au quotidien des conséquences de la pauvreté que je vous encourage à mener au cours des deux jours à venir des débats ouverts et inspirés en vue d'en tirer des conclusions riches en enseignements pour notre action de demain.

Je vous remercie de votre attention.

Discours d'Octavie Modert à l'occasion de la conférence: «La BnF et les défis du numérique»

27 octobre 2011

Nous savons que notre Bibliothèque nationale avec sa directrice Madame Kieffer est un institut culturel et scientifique très actif et à la pointe des nouvelles évolutions.

Aujourd'hui, nous pouvons nous féliciter de la présence au Luxembourg du président de la Bibliothèque nationale de France, Bruno Racine, fruit d'un partenariat entre notre Bibliothèque nationale et l'Institut français et l'ambassade de France. C'est un grand plaisir pour moi de pouvoir vous accueillir au Luxembourg, Monsieur Racine, puisque la Bibliothèque nationale de France a souvent joué un rôle d'avant-garde, par exemple par le lancement de Gallica, le site Internet de la BnF très apprécié par les Luxembourgeois.

À l'instar de l'apparition de l'imprimé à l'époque, le livre numérique déclenche une série de bouleversements qui

contraignent entre autres les bibliothèques à se positionner. Car nous ne pouvons pas ne pas tenir compte des succès de tous les instruments, programmes, appareils et applications mis en place par des prestataires commerciaux (généralement d'outre-Atlantique).

En ma double qualité de ministre de la Culture, mais aussi de ministre à la Fonction publique et à la Réforme administrative, où je suis également en charge du e-government avec mon administration qu'est le Centre des technologies de l'information de l'État, je suis non seulement bien placée

- pour saisir l'ampleur des changements qui sont en train de transformer nos sociétés dans le sillage de la révolution numérique, mais encore,
- pour saisir l'envergure des moyens et de la capacité d'innovation qu'il faut mettre en œuvre, pour que notre pays, et les pays de l'Union européenne en général, ne ratent pas ce tournant clé de notre époque.

Il convient de positionner nos pays face à cette nouvelle donne. La numérisation garantit la visibilité future, à l'échelle mondiale, de notre patrimoine européen. Elle assure un plus large accès, donc l'accès démocratique, à la production intellectuelle de l'Europe.

Le rôle des bibliothèques prend dès lors une toute autre envergure. Une bibliothèque est le trésor intellectuel et culturel d'un peuple. Les nouvelles technologies nous aideront à la conservation de notre patrimoine écrit et à la transmission du savoir, et l'Europe doit prendre ses responsabilités à ce niveau.

Je me suis toujours fait fort au niveau du Conseil des ministres de la Culture de l'UE pour que, ensemble, nous poussions le développement de la numérisation en Europe. Je profite de l'occasion pour féliciter les gouvernements français successifs et l'actuel ministre français de la Culture, Frédéric Mitterrand, pour leurs nombreuses et fructueuses initiatives à cet égard et sur le champ européen. Je me permets aussi de rappeler le rôle décisif joué à l'époque par le président Chirac pour créer la grande bibliothèque numérique européenne, dont le nom Europeana a d'ailleurs été proposé par la France. La France a en effet été le fer de lance des initiatives européennes en la matière.

Europeana a su donner une visibilité accrue aux programmes de numérisation et fédérer les initiatives qui sont en cours dans les bibliothèques nationales à tra-

vers l'Europe, renforçant par là même l'image de modernité et de publicité des bibliothèques.

Au Luxembourg, nous sommes conscients de l'envergure du défi numérique, qui n'est pas seulement culturel, mais qui a aussi un côté économique. Un défi qui me semble plus considérable encore pour un petit pays. Un défi que j'ai voulu relever dès mon entrée en fonction:

- Le programme gouvernemental de juin 2009, dans sa partie consacrée à la culture, a retenu la numérisation de masse et l'archivage numérique parmi ses priorités: je puis annoncer que nous sommes en train de mettre en place une plate-forme d'archivage numérique performante en coopération étroite avec le CTIE.
- La loi de juin 2010 sur les bibliothèques de lecture publique a pour objectif non seulement de renforcer le soutien financier à ces bibliothèques décentralisées, mais encore de les préparer, avec le soutien de la Bibliothèque nationale, au monde des e-books qui, s'ils ne le font pas encore, du moins feront bientôt partie de notre réalité quotidienne.
- Les activités de la Bibliothèque nationale en sa qualité de plate-forme documentaire nationale, en particulier dans le domaine de la numérisation, font partie intégrante du Programme d'action national pour la mise en œuvre de la stratégie européenne Europe 2020.
- Enfin, la construction d'un nouveau bâtiment pour la BnL au Kirchberg, dont les travaux de planification sont définitivement sur les rails, contribuera aussi à rendre notre Bibliothèque nationale plus attrayante et plus performante. La nouvelle Bibliothèque nationale sera une bibliothèque dans les murs et hors les murs. Elle saura combiner la qualité de l'accueil, de l'offre et de l'échange en un lieu physique, à la qualité et la multiplicité des services en ligne.

Pour aller de l'avant, il faudra sans doute à l'avenir, à l'échelle européenne et dans chacun de nos pays, encore de nombreuses actions courageuses et innovantes. Il faudra certainement aller bien au-delà de ce qui a déjà été réalisé, que ce soit sur le plan national ou international.

Mes félicitations donc à la directrice de notre Bibliothèque nationale, Monique Kieffer, et au président de la Bibliothèque nationale de France, Bruno Racine, pour leurs bonnes relations de coopération. J'assure aux deux institutions mon plein soutien afin que ces bonnes rela-

tions non seulement perdurent, mais puissent s'intensifier au bénéfice de nos deux pays et sociétés.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais répéter ici ce que j'ai déjà eu l'occasion de dire: si nous voulons mobiliser la jeunesse, la génération Internet, pour la lecture, le savoir, la littérature et notre patrimoine; et si, par ailleurs, nous voulons rester visible à l'échelle internationale, promouvoir notre patrimoine et donner l'image d'un pays moderne: alors, il faut être présent et performant sur le créneau du numérique!

Il ne faut pas avoir peur du numérique! C'est, au contraire, une chance: à condition de ne pas rater le coche – et cela partout (notamment) en Europe!

Allocution de S.A.R. le Grand-Duc lors du banquet offert en son honneur par S.E.M. Truong Tan Sang, président de la République socialiste du Vietnam

7 novembre 2011

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord vous remercier, et à travers vous tout le peuple vietnamien, pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux qui m'ont été réservés.

Je suis ravi de commencer ma première visite au Vietnam à Hanoi. L'ancienne cité impériale de Thang Long, au passé prestigieux, vient de fêter son millénaire. Votre fabuleuse capitale est un mélange parfait entre l'ancienne Asie exotique et le visage dynamique du nouveau pays.

Les premières rencontres avec les responsables politiques de votre pays m'ont permis d'avoir des échanges fructueux qui reflètent l'amitié qui unit nos deux nations.

Le Luxembourg a toujours admiré la détermination du peuple vietnamien. Votre sentiment d'identité nationale très fort vous a permis de surmonter d'énormes difficultés. La paix revenue sur votre sol, vous avez opté pour l'ouverture et le renouveau. Chacun peut en mesurer les résultats.

Vous avez choisi l'intégration économique en intensifiant vos relations avec les pays voisins, d'une part, et avec les grands ensembles du monde, notamment l'Union européenne, d'autre part.

Cette intégration à l'économie mondiale, particulièrement l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce il y a cinq ans jour pour jour, ont beaucoup contribué à la croissance économique de votre pays. Elles vous ont aidé à élargir vos marchés et à augmenter vos exportations, à attirer davantage d'investissements étrangers, à créer des emplois et à repousser la pauvreté. La croissance dynamique et durable que connaît le Vietnam vous a par ailleurs permis d'atteindre bon nombre d'Objectifs du millénaire pour le développement.

Le partenariat étroit entre le Vietnam et le Luxembourg remonte au milieu des années 1990 lorsque votre pays est devenu un des principaux pays cibles de notre coopération. Notre 3^e programme indicatif de coopération 2011-2015 prévoit une enveloppe budgétaire de 42 millions d'euros auxquels s'ajoutent les projets encore en cours.

Les secteurs prioritaires de notre partenariat avec le Vietnam sont:

- la santé;
- l'éducation et la formation professionnelle;
- le développement rural intégré et la gouvernance locale.

Ce nouveau programme tend à fonder nos relations sur une approche d'échanges et d'intérêts mutuels. Notre coopération continuera à contribuer à votre succès économique remarquable tout en concentrant une partie du soutien sur les régions qui n'ont pas encore bénéficié pleinement des fruits de la croissance.

Monsieur le Président,

Vous nous avez convié ce soir non seulement pour nous féliciter réciproquement de nos bonnes relations, passées et actuelles, mais également pour joindre nos efforts pour affronter un futur qui, aujourd'hui, peut paraître incertain.

Une crise économique et financière sans précédent vient de frapper le monde entier et en particulier l'Europe. Nos deux pays ne sont pas épargnés. Ceci ne doit cependant pas nous empêcher de continuer notre coopération et de préparer l'avenir.

Nos relations sont en voie d'évoluer vers un partenariat plus large, plus équilibré et davantage basé sur la coopération économique. Les entreprises luxembourgeoises sont prêtes à intensifier leurs investissements

au Vietnam pour contribuer à travers le transfert de technologies à l'objectif vietnamien de consolider sa position dans le monde. Notre ambition est de devenir une des plaques tournantes pour la distribution en Europe des produits vietnamiens de haute qualité.

En 2010, le Luxembourg a partagé votre joie pour célébrer le 1000^e anniversaire de votre capitale. Mais nos relations culturelles sont encore appelées à s'approfondir. J'espère que de nombreux compatriotes visiteront votre très beau pays et qu'ainsi, nos peuples apprendront à encore mieux se connaître, à mieux se comprendre et à mieux s'apprécier.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est dans cet esprit que j'aimerais vous demander de lever votre verre à la santé de Monsieur le Président, à la prospérité du peuple vietnamien et à l'amitié entre nos deux pays.

Discours de Jean Asselborn à l'occasion de la visite officielle de S.A.R. le Grand-Duc à l'Académie diplomatique du Vietnam

8 novembre 2011

Madame la Vice-Présidente,
Chers membres du corps enseignant,
Chers étudiants,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous dire la grande joie qui est la mienne, de me retrouver ici à Hanoi dans le cadre de la visite officielle de notre Grand-Duc. C'est un moment extrêmement important pour les relations entre nos deux pays et j'espère que la visite de notre souverain contribuera à approfondir encore davantage les relations amicales entre le Vietnam et le Luxembourg.

Permettez-moi d'abord de vous remercier d'être venus si nombreux aujourd'hui. C'est un grand honneur pour moi de m'exprimer devant vous, ici, dans cette académie prestigieuse. Je tiens à remercier Mme le Professeur Nguyen et les membres du corps enseignant pour leur accueil extrêmement chaleureux ici à l'Académie diplomatique.

Je me permets de m'adresser à vous ce matin pour vous parler brièvement des relations entre l'Europe et l'Asie en général, et en particulier entre l'Union européenne et l'ASEAN.

Je souhaite toutefois commencer mon intervention par quelques remarques et réflexions sur l'engagement de l'UE – et plus particulièrement du Luxembourg – dans la région et avec l'ASEAN.

Le Luxembourg est accrédité auprès de sept des dix pays de l'ASEAN. Personnellement, je me suis rendu dans huit pays de l'ASEAN durant ces trois dernières années.

Notre accréditation auprès du Secrétariat de l'ASEAN montre l'importance et la confiance que nous lui attribuons.

En dehors de cette présence diplomatique et politique, le Luxembourg est présent sur le terrain depuis 1993 par le biais de son aide à la coopération. Le Vietnam, de même que le Laos, sont des pays partenaires prioritaires de la coopération au développement luxembourgeoise.

Chaque année, nous finançons des projets au Vietnam à hauteur de 9 millions d'euros. En mars 2011, le Luxembourg et le Vietnam ont conclu un troisième programme indicatif de coopération (PIC) pour la période 2011-2015 doté d'une enveloppe indicative de 42 millions d'euros. De par sa politique économique, le Vietnam a su sortir de la pauvreté une grande partie de sa population. L'objectif aujourd'hui est de soutenir ceux des plus défavorisés qui n'ont pas encore entièrement pu profiter du développement économique remarquable et de la croissance continue du Vietnam. Nous nous concentrons notamment sur les secteurs essentiels comme la santé, l'éducation, la formation professionnelle et le renforcement des ressources humaines ainsi que le développement rural intégré et la gouvernance locale.

Par ailleurs, le Luxembourg est actif aussi dans des domaines innovants de l'aide bilatérale. Nous fournissons un appui au secteur du tourisme et le programme de création d'entreprises du Bureau international du travail (Start Your Business/Improve Your Business) afin de soutenir l'entrepreneuriat.

D'autre part, nous offrons des formations de cadres et d'inspecteurs dans le domaine de la sécurité aérienne.

Notre agence de transfert de technologie financière a donné des séminaires à quelque 2500 participants vietnamiens ces six dernières années.

Je me réjouis de pouvoir dire que le Luxembourg est l'un des rares pays à respecter le pourcentage d'une

aide publique au développement de 0,7% du RNB tel que fixé par l'ONU, et cela depuis l'an 2000, et qu'un important pourcentage de cette aide est dédié aux pays les moins développés. En 2010 et 2011, notre pays a su maintenir et même accroître son effort en matière d'aide publique au développement, qui a atteint l'an dernier 1,09% de notre revenu national brut.

Au-delà de la coopération au développement, plus précisément dans le domaine économique, de nombreuses entreprises luxembourgeoises sont présentes au Vietnam ainsi que dans l'ASEAN, notamment dans les secteurs de la télécommunication, de la logistique et des services financiers.

Savez-vous par exemple

- que la République socialiste vietnamienne a émis des valeurs à la Bourse de Luxembourg?
- qu'une grande partie des investissements au Vietnam proviennent du Luxembourg?
- que Cargolux, le transporteur de fret luxembourgeois, dessert deux fois par semaine l'aéroport de Hô Chi Minh-Ville et deux fois celui de Hanoi pour ramener des produits vietnamiens sur le marché européen?

Ayant illustré les relations bilatérales de nos deux pays, je souhaite maintenant jeter un regard sur les relations de l'Europe et de l'Asie du Sud-Est.

Les relations entre l'Europe et l'Asie du Sud-Est se sont développées énormément au cours des dernières années. Cela se reflète principalement dans l'essor de nos relations commerciales. Les chiffres parlent d'eux-mêmes:

- l'UE est le deuxième marché d'exportation pour les pays de l'ASEAN et
- l'Union européenne est le troisième partenaire commercial des pays de l'ASEAN, après la Chine et le Japon.

Mais les relations entre l'Union européenne et l'ASEAN vont bien au-delà de la simple dimension économique. C'est en 1977 que l'UE et l'ASEAN ont établi les premières relations formelles de dialogue. Depuis lors, nous avons continuellement approfondi le cadre général de nos relations.

Il faut souligner que la relation UE-ASEAN est une relation spéciale, presque unique, vu la nature des organisations. L'UE, à la différence des autres partenaires importants comme le Japon, la Chine et les États-Unis,

est aussi une organisation régionale. Qui d'autre, à part l'ASEAN et l'UE, a des Conseils ministériels réguliers? Des présidences rotatives? Un comité des représentants permanents? Un secrétariat permanent?

L'UE et l'ASEAN sont des partenaires naturels. C'est pour cette raison que l'UE a, dès le début, apporté son soutien à la mise en œuvre des trois communautés que l'ASEAN veut instaurer d'ici 2015, à savoir les communautés

- 1) politique et sécuritaire
- 2) économique et
- 3) socioculturelle.

Les pays de l'ASEAN en coopération avec l'UE ont élaboré divers programmes pour faire avancer l'intégration régionale en Asie du Sud-Est et exploiter ainsi son plein potentiel. Pour établir et faire respecter des règles communes, il faut des capacités appropriées. C'est dans ce domaine aussi que l'UE peut et veut partager son expérience et prêter main forte au secrétariat de l'ASEAN. Les projets de formation dans le domaine des statistiques, ou encore autour des droits de propriété intellectuelle, sont d'une grande importance pour pouvoir gérer les complexités d'un marché intérieur commun.

Ce soutien a un impact concret sur la vie quotidienne de centaines de millions de citoyens de l'ASEAN. Et c'est là le but ultime: assurer que la coopération soit au bénéfice de tous les citoyens.

Mais l'UE peut aussi s'inspirer de l'ASEAN. C'est en effet avec un sentiment d'humilité au vu de la crise de la dette souveraine en Europe que je voudrais saluer les efforts communs des pays asiatiques qui, forts de l'expérience de la gestion de la crise financière asiatique en 1997/1998, ont tiré les leçons en lançant l'initiative de Chiang Mai dès l'année 2000 afin d'assurer la stabilité financière. Ce cadre a même pu être adapté assez rapidement en 2008-2009 afin de résister aux nouveaux dangers associés à la grande contraction de la finance internationale qui a commencé aux États-Unis pour se répandre au reste du monde.

Comme vous le savez, l'euro traverse actuellement une crise de confiance très grave. Nous sommes toutefois confiants que les mesures que nous venons d'adopter lors du sommet des membres de la zone euro le 27 octobre aideront à améliorer la coordination entre les différents acteurs concernés. La mise en œuvre

des mesures décidées se fera avant la fin de l'année et devrait contribuer par là à stabiliser la situation de crise que connaît la Grèce.

L'Europe s'est donné des instruments préventifs à la fois pour mieux surveiller l'endettement et aussi pour harmoniser l'orientation économique des 17 membres de la zone euro. Si on veut une monnaie commune, il est indispensable d'harmoniser à terme les politiques économique et sociale. Il est non seulement dans l'intérêt de l'UE de trouver une issue stabilisante à cette crise, mais il y va aussi de l'engagement de l'UE comme plus important donateur mondial d'APD (aide publique au développement). L'UE et ses États membres contribuent en effet plus de la moitié de l'APD mondiale qui est essentielle pour la mise en œuvre des objectifs du Millénaire. Inutile de dire que cet effort doit se réaliser en étroite coordination avec nos partenaires à l'extérieur de l'Europe.

C'est aussi avec du respect, voire de l'admiration, que nous avons constaté que les économies de l'Asie du Sud-Est ont relativement bien pu résister aux séquelles de la crise économique et financière récente. Ceci dit, je salue aussi que pour parer aux impacts sociaux de la crise, les gouvernements des États membres de l'ASEAN ont su introduire des politiques et programmes de protection sociale.

Plus que jamais, il me semble essentiel aujourd'hui de développer encore davantage nos relations, de les rendre encore plus concrètes et durables et de coopérer sur des thèmes d'intérêt commun. Je pense par exemple à une coopération renforcée dans le domaine de la recherche et du développement, où il importe de rapprocher nos universités et instituts de recherche. Le plan de l'ASEAN pour la connectivité touche beaucoup de domaines, comme les infrastructures, le transport, l'énergie ou encore les télécommunications, domaines dans lesquels l'Union européenne a une expérience à faire valoir.

Mais comme dans toutes les relations entre amis, nous avons aussi nos différences de vue. Les membres de l'ASEAN n'apprécient pas toujours que du côté de l'UE, nous nous exprimions sur la situation interne de certains pays. Aussi est-il vrai qu'il y a parfois un héritage bilatéral qui ne facilite pas le dialogue. Or, nous estimons qu'il y a des droits et des valeurs qui permettent aussi la critique de l'extérieur. Ce qui ne veut pas dire que nous ne respectons pas l'ASEAN way. Nous avons confiance

en nos partenaires que les sujets qui nous préoccupent chez vous sont aussi discutés entre vous.

La mise en place en 2009 d'une Commission inter-gouvernementale des droits de l'homme de l'ASEAN est un grand pas en avant. J'espère que la création du tout premier mécanisme de protection des droits de l'Homme en Asie inspirera d'autres pays asiatiques à faire de même, ou, pourquoi pas, à aborder la question des droits de l'Homme avec les pays de l'ASEAN. Dans ce contexte je voudrais souligner que le respect de l'État de droit et des droits de l'Homme sont des vecteurs essentiels favorisant le développement économique et social d'un pays.

À ce sujet, je me félicite des développements encourageants qui ont eu lieu au Myanmar récemment. La libération de prisonniers politiques est un pas dans la bonne direction et j'ose croire que les autorités du Myanmar continuent sur cette voie. Je suis confiant qu'en coopérant avec ses partenaires de l'ASEAN, le Myanmar va continuer sur la bonne voie et sera prêt à assumer la présidence du groupe dans un avenir proche.

Toutefois, il importe de garder à l'esprit que toute coopération dans les domaines économiques et politiques peut se dégrader rapidement si la stabilité et la sécurité dans la région ne sont pas assurées.

Les initiatives de l'ASEAN dans ce domaine, comme notamment le Forum régional de l'ASEAN (ASEAN Regional Forum – ARF) et le Sommet de l'Asie de l'Est (East Asia Summit – EAS), ont permis de poser les fondations d'une architecture sécuritaire en Asie du Sud-Est et au-delà. L'existence de tels forums est essentielle pour créer un climat de confiance entre les pays dans la région, peu importe leur taille. En Europe, des enceintes comme l'OSCE, mais aussi et surtout l'UE, ont permis de cultiver une culture du dialogue qui a contribué à mettre fin à des siècles de guerres dévastatrices.

Aujourd'hui, ces enceintes nous permettent d'améliorer la confiance entre tous les membres et en conséquence de résoudre leurs différends de manière pacifique. C'est dans ce contexte que je me félicite du rôle de médiateur que l'ASEAN a joué lors du conflit frontalier entre deux de ces membres, la Thaïlande et le Cambodge. J'espère que les gouvernements thaï et cambodgien trouveront une solution à ce conflit frontalier, sans recourir à la force, et donneront l'autorisation aux observateurs de l'ASEAN d'accéder à la zone contestée.

Le Forum régional de l'ASEAN constitue déjà aujourd'hui la plateforme pour les pays d'Asie pour aborder les problèmes dans le domaine sécuritaire. Dans ce contexte, les discussions sur la mer de Chine méridionale sont de premier ordre. L'adoption récente de lignes directrices sur la mise en œuvre de la Déclaration sur le code de conduite en mer de Chine méridionale (Guidelines for the Implementation of the Declaration on the Code of Conduct of Parties in the SCS) avec la Chine est un pas important. La liberté de navigation et les principes de droit international doivent être respectés et renforcés par des mesures de confiance en vue de la mise sur pied d'un code de conduite, tel que prévu par la Déclaration.

Le Forum régional est aujourd'hui le seul forum où l'Union européenne est présente aujourd'hui en tant que telle. Nous participons activement aux travaux du Forum régional et je pense que l'UE pourrait offrir une valeur ajoutée, notamment en proposant des mesures concrètes de confiance moyennant des séminaires sur l'application du droit de la mer ou encore la gestion en commun de ressources.

C'est aussi parce que l'Union européenne porte un grand intérêt à l'Asie que nous œuvrons depuis un moment pour rejoindre l'East Asia Summit. Nous espérons pouvoir rejoindre le Treaty on Amity and Cooperation (TAC) de l'ASEAN bientôt, éventuellement déjà lors de la réunion ministérielle UE-ASEAN qui se tiendra en avril 2012 au Brunei.

J'admets toutefois que, lors de mes nombreuses visites dans la région ainsi que dans les réunions UE-ASEAN, j'ai souvent entendu les mêmes critiques de la part de nos amis asiatiques: l'UE n'aurait pas de projet pour l'Asie du Sud-Est et y souffrirait d'un fort déficit de visibilité. Alors que les hommes d'affaires européens seraient présents, l'UE serait absente sur le plan politique. Est-ce que ces critiques sont-elles justifiées?

Je regrette de devoir avouer que oui, en partie au moins.

Ainsi, je regrette de devoir constater que souvent, du côté de l'UE, nous ne sommes pas représentés au niveau politique approprié lors des réunions UE-ASEAN ou encore du Forum régional. Personnellement, je trouve cela regrettable, car il s'agit bel et bien des deux organisations politiques régionales les plus intégrées au monde.

Pour ce qui est de l'absence de visibilité de l'UE dans la région, je ne peux pas entièrement y souscrire. Nous avons continuellement développé et amélioré nos relations avec nos partenaires dans le monde entier, notamment en négociant toute une série d'accords-cadres globaux de partenariat et de coopération avec la majeure partie des pays de l'ASEAN.

Croyez-moi, l'Europe et bien consciente de l'importance de sa relation avec l'ASEAN et ses membres, et nous sommes fiers d'avoir des contacts aussi anciens, intenses et réguliers avec eux.

Je suis plus que jamais confiant que l'UE et l'ASEAN, comme les deux entités régionales les plus profondément intégrées au monde, continueront à être à l'origine de contributions fertiles et inspirantes à un monde multilatéral, tant dans les domaines politique, économique que sécuritaire.

Je vous remercie et j'attends vos questions.

Discours de Jean-Claude Juncker à l'occasion de la manifestation de la Deutsche Gewerkschaftsbund à Bruxelles: «Europäisches Gespräch – Mitbestimmung für ein demokratisches und soziales Europa»

8 novembre 2011

Sehr verehrte Frau Buntenbach,
Frau Bundesministerin, liebe Ursula,
Meine Damen und Herren,
Liebe Kolleginnen und Kollegen,

Eigentlich war ich, der ich jetzt aus einer Sitzung der europäischen Finanzminister komme, in Festtagslaune, und hatte verstanden – so hatte man mir das jedenfalls mitgeteilt und aufgetragen –, ich hätte hier eine Festrede zu 60 Jahren deutsche Montan-Mitbestimmung abzuliefern.

Aber beim intensiven Zuhören und weil ich eh nicht vorbereitet bin, bin ich gerne bereit auch einige Debattenelemente aufzunehmen, die vorhin, wie es mir schien, unter voller Zustimmung des Saales, mitgeteilt wurden.

Aber trotzdem möchte ich, weil ich Festtagsredner bin und mich in der Laune befinde, gerne zum Ausdruck

bringen, dass 60 Jahre Montan-Mitbestimmung in Deutschland nicht nur ein Ereignis ist, das die Deutschen betrifft, sondern das die Europäer insgesamt mit auf den richtigen Weg nehmen sollte.

Wir denken zwar immer, die Weltgeschichte, auch der soziale Teil der Weltgeschichte, der ist ja übersichtlich, hätte erst mit unserem Eintritt in dieselbe stattgefunden. Trotzdem ist es so – ich sage das für diejenigen, die sich 1951 schon im postpubertären Erwachsenenalter befanden –, trotzdem ist es so, dass die Mitbestimmung in Deutschland eine wesentlich längere, ältere Geschichte hat, als die, die erst mit der Montan-Mitbestimmung 1951 begonnen hätte, weil sie reicht bis in die erste Hälfte des 19. Jahrhunderts zurück, weil schon bei der verfassungsgebenden Nationalversammlung in der Frankfurter Paulskirche über Arbeitnehmerrechte geredet wurde, über Fabrikarsschüsse, über Sozialschutz. Das war kein zu einem Ergebnis führender Denkanstoß. Aber schon Ende des 19. Jahrhunderts hat es auch bei der Novellierung der deutschen Gewerbeordnung den Einzug von sogenannten freiwilligen Arbeiterausschüssen zu vermelden gehabt. Und die bayrische und die preußische Berggesetzgebung Anfang des 20. Jahrhunderts waren wegweisend, wie auch die Weimarer Gesetzgebung aus dem Jahre 1920 über die Betriebsräte. Insofern ist der Mitbestimmungsgedanke ein älterer als man annehmen würde.

Aber die eigentliche Geburtsstunde der deutschen Mitbestimmung, und auch der sich darauf aufsetzenden europäischen Nachahmungsversuche, geht auf das Jahr 1951 zurück.

Und mich hat das immer, als jemanden der europapolitisch aktiv ist und der 17 Jahre Arbeitsminister in seinem Lande war – es war meine schönste Zeit, nicht unbedingt für die luxemburgischen Arbeitnehmer, und ich sage auch nicht, dass ich meine beste Zeit schon hinter mir habe, aber es war trotzdem eine spannende Lebensperiode. Weil Arbeitsminister sind – deshalb bin ich auch während fünf Jahren in denen ich Premierminister war auch noch parallel Arbeitsminister geblieben – mit die wichtigsten Minister, die es in einem Kabinett gibt, weil sie haben es mit den tagtäglichen Sorgen und Problemen der Arbeitnehmerschaft und, über die Arbeitnehmerschaft hinaus, mit den nobelsten Anliegen der Menschen unserer Länder zu tun. Aber, autobiographische Klammer zu, und den Luxemburger

hier im Saal drohe ich auch nicht damit, dass ich wieder einmal Arbeitsminister werden möchte.

Mich hat immer sehr bewegt, europapolitisch und sozialpolitisch, dass es eine Parallelität von zwei Prozessen gibt, die gleich wichtig sind.

1951 ist das Jahr, in dem Robert Schuman seine Rede gehalten hat, die am Ursprung der Europäischen Gemeinschaft für Kohle und Stahl steht. Und 1951 ist der Startschuss der deutschen Montan-Mitbestimmung. Das heißt, in der deutschen Auffassung zukünftig zu richtender Dinge stand Anfang der 1950er Jahre ein Doppelgedanke, europäische Integration, Europäische Gemeinschaft für Kohle und Stahl, die nicht die kleinste der europäischen Errungenschaften war. Und dann parallel dazu, Mitbestimmung in dem Bereich, in dem die Europäische Gemeinschaft für Kohle und Stahl stattfand.

Die Menschen, die nach dem Zweiten Weltkrieg aus den Konzentrationslagern zurückkamen, von den Frontabschnitten in ihre zerstörten Städte und Dörfer zurückkehrten und die aus diesem ewigen Nachkriegsgebet „Nie wieder Krieg“ ein politisches Programm entwarfen, das bis heute seine Wirkung zeigt, die haben spontan begriffen, aus diesem ewigen Kriegsmaterial Kohle und Stahl, das so viel Unglück in seiner verheerenden Kombination über den europäischen Kontinent gebracht hat, eigentlich ein Aufbaumaterial in den 1950er Jahren und in den Jahrzehnten danach zu machen.

Und dass dieser Aufbruch, dieses Nie-wieder-so-sein-wollen, mit Kohle und Stahl in Verbindung gebracht wurde, und gleichzeitig in Deutschland der Mitbestimmungsgedanke zu einer, wie ich finde, doch einigermaßen vollendeten Form emporwachsen konnte, ist doch ein Beispiel dafür, dass es ein Fehler des Denkens, des Ambientes, der Einschätzung ist zu denken, europäische Integration und Interessenvertretung der Arbeitnehmerinteressen wären ein Widerspruch.

Nein, ich bin der Auffassung, seit vielen Jahren schon, und ich werde das auch noch, wie ich hoffe während vielen Jahrzehnten bleiben, europäische Integration, soziale Dimension Europas, fairer Interessenausgleich zwischen Kapital und Arbeit, konsequente Vertretung der Arbeitnehmer, Interessen, die man in Verbindung bringen muss mit dem, was im allgemeinen Interesse liegt, sind Dinge, die zusammengehen.

Wer denkt, er könnte die europäische Integration weiterhin auf Fahrt belassen, wobei ich die Fahrtgeschwindigkeit

keit zur Zeit vermisste, wer denkt, Europa könne gegen die Arbeiten der Menschen gemacht werden, der irrt sich fundamental. Genau das Gegenteil ist der Fall.

Es handelt sich bei der Montan-Mitbestimmung, und bei deren vielen Kindern, eigentlich um sonst nichts als um die praktische Anwendung der Kardinaltugenden der sozialen Marktwirtschaft.

Ich weiß auch, ich weiß das aus dem, was ich darüber gelesen habe, weil ich kein Zeitgenosse von Adenauer und Konsorten bin, dass Ludwig Erhard und Müller-Armack, dem eigentlichen Vater, dem Denkvater der sozialen Marktwirtschaft, dass die Herrschaften mit dem Mitbestimmungsgedanken auf betrieblicher Ebene eigentlich nicht sehr viel am Hut hatten. Es schien ihnen konträr zu den eigentlichen Merkmalen der Marktwirtschaft, die sie dann sozial verbrämt als soziale Marktwirtschaft in dem Sinne ausgaben. Wobei das, was Erhard und Müller-Armack zusammengetragen haben, an Gedanken und auch an Leistungen, sehr wohl den Merkmalen der sozialen Marktwirtschaft entspricht. Aber die konnten damit nicht sehr viel anfangen, es ist Anderen zu verdanken.

Adenauer, ein klassischer Konservativer, Böckler, einer der sich nicht im Klaren darüber war, dass er eigentlich ein Zukunftsbewahrer sein wollte, den beiden ist es zu verdanken, dass es zum historischen Montan-Kompromiss kam.

Und dies zeigt wiederum, dass, bevor es uns gab, es schon andere gab, die auch einige Dinge richtig gesehen haben. Wobei ich größte Zweifel daran habe, ob die heutige Politikergeneration – ich gehöre dazu – denselben Durch- und Weitblick hat, wie die, die damals Wegweisendes auf die Strecke brachten.

Ich sage, Mitbestimmung ist die praktische Anwendung der Kardinaltugenden der sozialen Marktwirtschaft. Und als jemand, der fest auf dem Boden katholischer und christlicher Soziallehre steht, war ich eigentlich immer ein Mitbestimmungsanhänger, in dem Sinne, dass Mitbestimmung die Partnerschaft von Kapital und Arbeit in ihrer vollkommensten Form organisiert, Abschied nimmt vom Klassenkampf, von dem wir wissen, dass er nicht in allen Fällen, in den wenigsten Fällen, eigentlich in keinem Fall zu dem gewünschten Gesamtergebnis führt.

Mitbestimmung heißt, dass die Gesellschaft sich wehrt – nicht nur ihr arbeitender Teil, sondern die Gesamtgesellschaft – gegen den Anspruch der Betriebs-

eigentümer des Kapitals, des Großkapitals, auf exklusive Verfügungsgewalt stellt.

Soziale Marktwirtschaft in ihrer Mitbestimmungsanwendung heißt, dass man es den Arbeitnehmern zutraut, langfristiges Interesse ihres Betriebes im Blick haben zu können.

Soziale Marktwirtschaft richtig gedacht, ist die betriebliche oder die sektorielle Anwendung des Gedankens, dass derjenige, der mitbestimmen möchte, nicht nur mitbestimmt, sondern auch bestimmt, wie in der Gesellschaft die Dinge funktionieren sollen, indem sie ineinandergreifen.

Soziale Marktwirtschaft in ihrem Mitbestimmungsteil ist das Bekenntnis zur Allgemeinwohl-Orientiertheit des wirtschaftlichen Lebens, ist eigentlich die Verinnerlichung dieses Elementargedankens, dass Wirtschaft nicht ein Selbstzweck ist, sondern dass Wirtschaft den Menschen zu dienen hat, und wenn Wirtschaft den Menschen dienen soll, dann braucht es das konsequente Anpacken, Zupacken, Mitmachen der Arbeitnehmerschaft, weil nur so fairer Interessenausgleich zwischen Kapital und Arbeit entstehen kann.

Und wenn wir jetzt über die Genese, die Entstehungsgeschichte der aktuellen Finanz- und Wirtschaftskrise nachdenken, dann sind viele Eilfertige sehr schnell mit der Schlussfolgerung zur Stelle, die darin besteht, zu sagen, dass das Konzept der sozialen Marktwirtschaft gescheitert wäre.

Nein, nicht die soziale Marktwirtschaft ist gescheitert, sondern das, was wir aus ihr gemacht haben, ist gescheitert, weil wir die Kardinaltugenden der sozialen Marktwirtschaft durch das widerstandslose Einziehen lassen der Verrohung der sozialen Sitten zugelassen haben, in Europa und weltweit. Und deshalb muss man zu den Ursprüngen der Kardinaltugenden der sozialen Marktwirtschaft zurückkommen! Das tun wir aber nur in sehr begrenztem Maße.

Ich bin sehr intensiv dabei, zusammen mit anderen, an der Finanzmarktregulierung zu arbeiten. Finanzmärkte müssen reguliert sein. Es war ein Fehler – ich bin dem im Übrigen weniger aufgesessen als andere, deshalb werde ich nicht rot, wenn ich jetzt hier kritisch bin, weil ich bin eigentlich nicht autokritisch, sondern genieße es, Recht behalten zu haben, jedenfalls in Teilen.

Ich bin groß geworden als Minister, als Premierminister in einer Gesamtatmosphäre, wo man uns Regierenden

dauernd bedeutet hat, wir sollten uns aus den wichtigen Dingen des Lebens heraushalten.

Nur als plötzlich die Karre an die Wand gefahren wurde, da machte es plötzlich wieder Spaß Premierminister und Minister zu sein, weil auch die Großen dieser Welt, alle versammelten Gurus, an unsere Tür, das Haupt leicht beugend, angeklopft haben, und gesagt haben, tut was für uns.

Es ging nicht darum etwas für die zu tun, die es immer schon besser wussten, es ging darum, unser Gesellschaftsmodell zu retten. Es ging nicht darum, die Banken zu retten, es ging darum, den Kapitalfluss, den Kreditfluss in der Realwirtschaft zu erhalten. Es ging darum, elementare Interessen, auch der Arbeitnehmerschaft, der Bürger insgesamt, zu verteidigen. Und deshalb muss Finanzmarktregulierung weiter betrieben werden.

Es darf nicht zur Wiedergeburt undurchsichtiger, absolut nicht transparenter, komplizierter Finanzprodukte kommen, die niemand versteht, die niemand überblickt, die in ihrem Gesamtzusammenwirken das fast-Unheil der gesamten Weltwirtschaft zur Folge hatte.

Ich bin – und Luxemburg ist ein Finanzzentrum – sehr dezidiert der Auffassung, dass wir eine Kapitaltransaktionssteuer brauchen. Das hat nichts mit primitivem Anti-Finanzkapitalismus zu tun. Ich werde sehr beredt, wenn es darum geht, den Finanzkapitalismus zu kritisieren, weil er ist zu kritisieren. Es geht einfach um die Schließung dieser Gerechtigkeitslücke, die man in ihrer Breite, und in ihrer Bedeutung, in ihrer atmosphärischen Bedeutung, nicht unterschätzen sollte. Die Menschen fangen an – mich wundert das im Übrigen nicht – sich zu wehren, weil die Menschen der Auffassung sind, dass die Dinge, so wie sie sind, eben nicht mehr gerecht sind.

Ich weiß im Übrigen nicht, was soziale Gerechtigkeit im Detail ist. Ich weiß immer nur, und spüre immer nur, was nicht gerecht ist. Und die Dinge sind eben nicht gerecht, und deshalb müssen die Verhältnisse geändert werden, damit die Dinge wieder gerecht werden, und die Menschen sich wieder versöhnen können mit unserer Art und Weise, Wirtschafts- und Sozialpolitik praktisch zu gestalten.

Und deshalb muss Schluss sein mit dieser Verrücktheit, die darin besteht, immer nur das Kurzfristige im Auge zu haben. Von Quartal zu Quartal sich bewerten zu

lassen. Und das geht munter weiter. Jeden Tag werden in Deutschland, in Europa, weltweit Quartalergebnisse veröffentlicht. Ja, was sind denn Quartalergebnisse? Das ist ein Drittelergebnis eines Jahres. Wieso werden Menschen ins Unglück gestürzt, ganze Betriebe ins Aus getrieben, Aktienstürze veranlasst, nur weil im zweiten Quartal weniger Geld verdient wurde als im ersten Quartal? Wenn aber im dritten Quartal mehr verdient wird, und man gleichzeitig Massenentlassungen vornimmt, dann steigen die Aktien. Das ist eine ungerechte Welt, und gegen die muss man sich wehren.

Ich habe nie Verständnis dafür gehabt, dass auch deutsche Banken – ich glaube, sie hieß sogar so – Inserate in den überregionalen deutschen Zeitungen geschaltet haben, die da hießen, „Lassen Sie Ihr Geld über Nacht arbeiten“. Geld arbeitet nicht über Nacht! Und wenn es über Nacht arbeitet, dann gegen andere. Das Geld für sich arbeiten lassen, ist das Geld auf Kosten anderer arbeiten lassen. Und wer zu Wohlstand kommen möchte, und wer Zufriedenheit auch als ein anzustrebendes, kollektives Gut begreift, der muss selbst arbeiten.

So, und dann bin ich bei Griechenland. Es hat lange gedauert, aber ich musste mir zuerst die Lufthoheit über den Raum sichern.

Ich bin, so steht es in den Zeitungen, Chef der Eurogruppe. Das ist kein vergnügungssteuerpflichtiger Job, weil ich muss mich mit Dingen und mit Menschen und mit Zuständen auseinandersetzen, die nicht in Ordnung sind. Und bei aller vorsichtigen Beurteilung dessen, was Herr Papandreou – den ich sehr mag und den ich für einen sehr ernstzunehmenden und als ernst einzustufenden griechischen und europäischen Patrioten halte –, ich muss feststellen, dass Griechenland mehr Geld ausgegeben hat in langen Jahrzehnten Irrungen und Wirrungen, als Griechenland Geld verdient hat. Ich muss feststellen, dass Griechenland, und ich beschäftige mich jetzt nicht mit der Frage, wer sich wo hineingemogelt hat, da war ich dabei. So, und ich hatte auch nicht den Eindruck, da wird gemogelt, aber es wurde gemogelt, nicht weil es zu viel Europa gibt, sondern weil es nicht genug Europa gibt, weil ich Idiot und andere Idioten der Kommission verboten hatten, unsere statistischen, nationalen Daten zu überprüfen. Ich habe dann auch gesagt, weil das damals die Mode war, so, es reicht jetzt, dass die Kommission überall ihre Nase hineinsteckt, wir wissen doch selbst wie wir unsere statistischen Daten zu führen haben. Ja, wir wussten es,

aber die Griechen wussten es auch, die wussten es nur besser, und die haben es falsch gemacht. Und wenn wir mehr Europa gehabt hätten, dann hätte das auch rechtzeitig entdeckt werden können.

Das ist ein Beispiel dafür, dass dieser Schlachtruf, „Wir haben zu viel Europa“, eine falsche Aussage ist. Wir haben nicht genug Europa. Weil wenn wir mehr Europa gehabt hätten, hätten wir kontrollieren und überprüfen können, und dann wäre uns vieles, und den Griechen auch, erspart geblieben.

Ich bin nicht zuständig für die inhaltlichen Maßnahmen, die die griechische Regierung getroffen hat. Ich weiß nur, Griechenland hat seit Eintritt in die Währungsunion 50% seiner Wettbewerbsfähigkeit eingebüßt. Und ich halte dieses *Benchmarking* – ich darf das auch in Gegenwart einer einflussreichen Bundesministerin sagen –, ich halte es nicht für in allen Fällen zulässig, dass die Leistungen aller anderen immer mit der gesamt-bundesdeutschen wirtschaftlichen Leistung verglichen werden.

Verstehen Sie, ich war ja, wie gesagt, 17 Jahre Arbeitsminister, aber eine Agenda 2010 in der Form hätte ich Christdemokrat, und nicht Sozialist, und nicht Sozialdemokrat, so nie gemacht. Ich muss aber zugeben, und damit haben die Tarifparteien ja auch etwas zu tun, dass die deutsche Lohnzurückhaltung, ja, die reale Lohnzurückentwicklung, die es über 10 Jahre zu beobachten gab, wesentlich zur Besserung der deutschen Wettbewerbsfähigkeits-Komparativstellung beigetragen haben. Ob das im Einzelfall im maximalen Interesse des einzelnen deutschen Arbeitnehmers war, das wage ich zu bezweifeln. Aber ich muss damit leben, dass jeder sagt, Deutschland ist gut, und ihr sollt euch bemühen. Aber ich finde das nicht korrekt, weil man kann nicht alles mit allem vergleichen.

Aber dass die Griechen genau das Gegenteil dessen gemacht haben, was in der Bundesrepublik auch unter verantwortlicher Partizipation der Tarifparteien bewerkstelligt wurde, kann auch nicht einfach so hingenommen werden. Ich habe Georgios Papandreou nie kritisiert, dass er ein Referendum abhalten wollte. Ich bin seit acht, neun Monaten mit ihm in Gesprächen über ein Referendum. Ich hätte nur gerne gehabt, er hätte es rechtzeitig gemacht, und nicht zu einem Moment, wo wir uns, mühseligst genug, auf einen Gesamtkompromiss geeinigt hatten. Insofern habe ich das als illoyal empfunden, und ihm das auch gesagt. Und ich bin wirklich engstens mit ihm befreundet. Den Griechen gilt meine

ganze Sympathie, das ist jetzt nicht schweißtriefende Arbeiterromantik, die blutarmen, 1 Meter 50 großen Durchschnittsgriechen, die zahlen die Zeche. Und ich hätte gerne, dass die 2000 Familien in Griechenland, denen 80% des Volksvermögens gehört, dass die ihre Zeche zahlen.

Meine Sorge war, wenn die Griechen ein Referendum veranstalten, und die Antwort wird „nein“ sein, wegen der sozialen Schieflage, die auch einzelne Maßnahmen, ohne jeden Zweifel, zur Folge gehabt haben, dann wird der Ruf in anderen Ländern der Europäischen Union laut werden zu genau dem gleichen Thema, auch eine Volksbefragung abzuhalten. Und ich brauche Ihnen nicht zu sagen, und sonst niemandem, es gibt ja noch Gewerkschaftler, die wirklich selbst noch im Betrieb arbeiten, ja, die gibt es, jeder von ihnen der im Betrieb selbst noch arbeitet, und nicht nur jemand kennt, der in einem Betrieb arbeitet, der weiß, dass auch die deutsche Arbeitnehmerschaft in ihrer großen Mehrheit gegen jedwede Hilfe an Griechenland votieren würde. Das müssen wir einfach zur Kenntnis nehmen. Das ist so. Man mag es bedauern, aber es ist so. Auch ist es so, weil in Deutschland sehr oft – nicht nur in Deutschland im Übrigen – ein Griechenlandbild entworfen wurde, das mit der eigentlichen Befindlichkeit der Griechen überhaupt nichts zu tun hat. Anstatt das griechische Volk dauernd zu beleidigen und die Würde der griechischen Nation mit Füßen zu treten – wer sind wir eigentlich, dass wir denken, dass wir dies tun dürften? –, sollten wir uns bemühen, sowohl Konsolidierung, die alternativlos ist, mit Maßnahmen in Einklang zu bringen, damit wieder Wachstum in Griechenland entsteht. Wenn Griechenland nicht wächst, wenn die griechische Wirtschaft nicht wieder auf die Sprünge kommt, dann wird alles Sparen der Welt nichts helfen. Wir brauchen Konsolidierung und Wachstum, und Wachstum so, dass Arbeitsplätze konsolidiert werden. Es geht nicht nur um die Konsolidierung der Staatsfinanzen, es geht auch um die Konsolidierung der Arbeitsplätze in Griechenland.

So, und wenn es jetzt im Euroland so wäre, dass viele am deutschen Mitbestimmungswesen genesen wären, dann wäre es auch nicht zu diesen Verirrungen gekommen. Wenn wir mehr Mitbestimmung in Europa hätten, wäre vieles nicht einfach so durchgewunken worden.

Ich bin auch für Flexibilität des Arbeitsrechtes, ich bin aber gegen die Zerstörung des Arbeitsrechtes.

Kündigungsschutz ist kein Luxus, Kündigungsschutz ist eine volkswirtschaftliche, notwendige Einrichtung, ein Rettungsschirm, der um die Arbeitsmärkte herumgelegt wird, damit auf den Arbeitsmärkten nicht Willkür herrscht. Arbeitnehmer haben Rechte, und Arbeitnehmer haben auch das Recht beschäftigt zu sein.

Ich bin in langen Jahren stiller, aber verärgerter Beobachtung zur Schlussfolgerung gekommen, dass diese Rede, dass der typische Arbeitsvertrag ausgedient hätte und durch den atypischen ersetzt werden müsste, so, dass heute der Atypische typisch geworden ist, und befristete Arbeitsverhältnisse zahlreicher sind bei Neueinstellungen als unbefristete Arbeitsverhältnisse, das ist eine Welt, die ich so nicht mag. Wissen Sie, mein Vater war Stahlarbeiter. Wenn mein Vater alle sechs Monate hätte bangen müssen, ob er in Beschäftigung bleibt, dann hätte ich nie eine Universität von innen gesehen.

Arbeitnehmer, „kleine Leute“ im noblen Sinne des Wortes, die sind ja nicht blöder als nicht kleine, die brauchen Gewissheit, die brauchen Planungssicherheit, die müssen wissen, wo es langgeht.

Ich weiß auch, dass es die lebenslängliche Anstellung in der Form der ersten 50 Jahre des 20. Jahrhunderts nicht mehr gibt, aber dass man hin und her geschoben wird, dass man nie weiß, wenn man morgens aufsteht, wo man die Mittagschicht verbringt, dass man nie weiß, ob man in acht Monaten noch in Beschäftigung ist, dass Arbeitnehmer plötzlich eigentlich wieder zu Freiwillig werden, wir also in eine Zeit zurückkehren, die wir schon einmal hatten, und gegen die wir uns gewehrt haben und gekämpft haben als Gewerkschaftler, der ich auch bin, ja, das ist doch etwas, was man noch sagen darf, ohne dass man sofort als altmodisch, als archaisch und als ewig gestrig abgestempelt wird. Mit dieser totalen Flexibilisierung, mit dieser übereiligen Deregulierung, mit dieser Auflösung der Normierung gehen wir Zeiten entgegen, die total unübersichtlich werden.

Und wir erleben an den Finanzmärkten und in dieser Wirtschaftskrise genau das Ergebnis dieser unvernünftigen Art Politik zu machen, und Gesellschaftspolitik eigentlich zu verstümmeln, weil die Menschen finden sich in so einem System nicht mehr zurecht.

Ich bin dafür, dass wir nicht nur über das europäische Sozialmodell reden, sondern auch aktiv etwas dafür tun, damit es auch erhalten bleiben kann.

Das heißt jetzt nicht, dass ich mit allem einverstanden wäre, was DGB und EGB, und die luxemburgischen GBs zu Protokoll bringen. So ist das nicht. Ich bin ein streitbarer Mensch, wenn es um männliche Debatten mit Gewerkschaftssekretären und Betriebsräten geht.

Aber ich bin nicht bereit, alles das, was aufgebaut wurde in 100 Jahren europäischer Sozialgeschichte, und in 60 Jahren deutscher Mitbestimmungsgeschichte, jetzt einfach an der Garderobe zu dieser globalisierten, neoliberalisierten Welt abzugeben. Ich bin für Eigenverantwortlichkeit. Ich bin allergisch dagegen, dass der Staat alles tun soll, aber ich bin total dagegen, dass man denkt, dass für jeden gesorgt wäre, wenn jeder für sich selbst sorgt. Das ist ein Ambiente, das im Endeffekt dazu führt, dass die Arbeitnehmerschaft sich von ihrem Betrieb entfernt und entfremdet, und sie sich auch, wenn dies das europäische Feldgeschrei weiterhin beherrschen wird, auch von der Idee der europäischen Integration letztendlich entfremden und entfernen wird.

Und deshalb bin ich auch der Meinung, dass wir alle Mitbestimmungsinstrumente, die es in Europa gibt – die sind ja übersichtlich an der Zahl und auch an der Qualität –, dass wir jetzt angesichts der Krise all diese Instrumente wieder auf den Prüfstand stellen. Alles wird zurzeit überprüft. Wirtschaftskrise, Finanzkrise, Globalisierung, alles wird überprüft. Alles wird integriert, oder auch nicht, harmonisiert oder auch nicht, koordiniert oder auch nicht, nur über die soziale Dimension des Binnenmarktes, und über die soziale Dimension der europäischen Wirtschafts- und Währungsunion wird ja fast überhaupt nicht geredet. Es wird ja das Wort „sozial“ von vielen als ein obszöner Worteinschub empfunden, wenn man über die Gesamtverhältnisse in Europa redet. Und dagegen müssen wir aufstehen. Nicht um primitive Rezepte in den Handel zu bringen, davon wird niemand gesund werden. Nicht wirtschaftspolitische Homöopathie ist angesagt, wenn es um soziale Medizin geht.

Aber ich hätte gerne, dass die Menschen, die arbeiten, die für Lohn und Gehalt arbeiten, dass die auch dort, wo sie selbst betroffen sind, mitbestimmen. Und dort, wo ihre Entscheidungen, ihre betriebsinternen Entscheidungen andere betreffen, andere in Europa, andere in Deutschland, andere in Luxemburg, andere in der Welt, dass sie versuchen, ihrer globalen Aufgabe gerecht zu werden.

Es reicht ja nicht nur bissige Kapitalismuskritik zu machen, und wenn der eigene Betrieb sich auf Kosten

anderer, und zum Unglück anderer bereichert, oder wirtschaftet, dann beide Augen zuzudrücken. Nein, nein, nein, Gewerkschaftler sind ja Internationalisten, so haben wir es früher in den Studienzirkeln gelernt. Wenn man Internationalist ist, dann muss man auch auf die Anliegen Anderer, in einem anderen Betrieb, in einem anderen Bundesland, in einem anderen europäischen Land, in einer anderen Region der Welt, achten.

Man ist global zuständig, wenn man die Globalisierung kritisiert. Dann muss man auch die eigene, höchst individuelle Aufgabe in dieser globalisierten Welt wahrnehmen.

Und deshalb bin ich dafür, dass die Mitbestimmung, dort wo sie funktioniert, auch begriffen wird als Chance, die Zustände in Europa und die Zustände in der Welt in eine Richtung zu drücken, dass aus der Welt ein besserer Platz zum Leben wird.

Und dieser Platz wird auch dann besser, wenn wir dem gesunden Menschenverstand eine größere Chance einräumen würden. Ich weiß, der gesunde Menschenverstand ist höchst unterschiedlich verteilt.

Aber wenn man sich einen Binnenmarkt an die Hand gibt, wo wir alles aplanieren, wo wir Handelshemmnisse abtragen, wenn wir diesen Binnenmarkt durch eine Währungsunion vervollständigen, wo niemand mehr auf- und abwerten kann, wo wir alle in einem Boot sitzen, dann verstehe ich bis heute nicht, und verstehe es seit 1985 nicht, seit die Binnenmarktphilosophie um sich griff, wieso wir denn nicht über soziale Harmonisierung in Europa reden dürfen.

Nun bin ich nicht der Auffassung, dass wir uns im Bereich der Sozialordnung, der Versicherungssysteme, der Alterssicherungssysteme auf den Weg einer forcierten Harmonisierung machen sollten. Das werden wir nicht schaffen, und das würde unsere Kräfte übersteigen.

Aber ich hätte gerne, und ich sage das seit vielen Jahren, aber ich ein kleiner luxemburgischer Heiliger in einer großen europäischen Kirche, ich hätte gerne, dass wir einen Mindestsockel an Arbeitnehmerrechten haben. Es gibt überall Maxima und Minima. Wieso gibt es keine Minimalbestimmungen bei Arbeitnehmerschutz und bei Kündigungsschutz?

Und deshalb hätte ich gerne, dass wir jüngere Menschen, die ja deutlich nach dem Inkrafttreten der Montan-Mitbestimmung politisch aktiv wurden, wenn nicht sogar erst geboren wurden – das war jedenfalls mein

Fall, ich bin schon in eine fertige Montan-Landschaft hineingeboren worden –, hätte ich gerne, dass wir uns eigentlich nicht schämen, wenn wir manchmal so altmodisch klingen.

Ich bin dafür, dass man sich auf das Wesentliche besinnt, dass Wirtschaft kein Selbstzweck ist, dass Wirtschaft den Menschen zu dienen hat, dass die Finanzwirtschaft der Realwirtschaft zu dienen hat. Und ich hätte gerne, dass Europa ein Platz bleibt, wo es viele Menschen gibt, die sich für dieses europäische Sozialmodell einsetzen, weil wenn wir dieses Sozialmodell nicht verteidigen, wer soll es dann tun?

Wissen Sie, wir sind ja, wir denken ja immer noch, wir wären die Herren der Welt. Wahrscheinlich waren wir es nie, und als wir es waren, war die Welt nicht viel besser als heute. Es gab am Anfang des 20. Jahrhunderts 20% Europäer weltweit. Am Anfang dieses Jahrhunderts gab es noch 11% Europäer. Mitte des Jahrhunderts werden wir noch 7% sein und am Ende des Jahrhunderts, am 1. Januar 2100, gibt es noch 4% Europäer. Es kann nicht sein, dass wir auf einem kleinen Kontinent immer weniger zahlreich werden und uns jetzt plötzlich wieder der Kraft des allein selig machenden Nationalstaates besinnen.

Nein, wir müssen zusammen arbeiten in Europa, wegen der Menschen in Europa, wegen dessen, was es an gutem europäischem Gedankengut zu erhalten bleibt, und damit andere in der Welt – nicht an uns lernen sollen, die Anderen sind zahlreicher, obwohl Demographie ein relativer Begriff ist. Wer Luxemburger ist, der drückt sich in Sachen Geographie und Demographie immer höchst bescheiden aus. Obwohl, wenn ich mit dem chinesischen Premierminister zusammen bin, mit dem ich so als typischer Christlich-Sozialer gut befreundet bin, dann nehme ich den immer an der Schulter, und sage: Wenn ich bedenke, dass du und ich, dass wir beide ein Drittel der Menschheit darstellen. Insofern ist Demographie ein relativer Begriff.

Wir müssen lernen, wir Europäer nehmen zahlenmäßig ab. Ich hätte aber gerne, dass wir geistig, sozial und politisch und gesellschaftspolitisch führend in dieser Welt bleiben, und deshalb hätte ich gerne, dass das, was an Tugendhaftem auf dem Boden des deutschen Mitbestimmungsgedankens gewachsen ist, dass das weiter in Europa gilt, und in die Welt hinausgetragen wird.

Ich bedanke mich.

Discours de Jean-Claude Juncker à la Fondation Calouste Gulbenkian à l'occasion de la visite officielle au Portugal

9 novembre 2011

Messieurs les Présidents, et de la République,
et des institutions qui m'ont invité,

Monsieur le Premier ministre,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Vous me trouvez ce soir ému d'être de retour à Lisbonne, parce que la capitale du Portugal fait partie des villes que j'aime le plus en Europe.

En fait, si j'étais au Luxembourg et non pas à Lisbonne, je dirais que c'est en dehors de Luxembourg la ville que j'aime le plus. Mais faire des compliments de ce type à une salle me paraît être un exercice trop facile, ce qui fait que je renonce à de telles paroles introductives.

J'aime cette ville pour différentes raisons. La première, autobiographique: lorsque je fus nommé jeune secrétaire d'État à l'âge de 28 ans au Travail et à la Sécurité sociale, mon premier voyage hors frontières me conduisit à Lisbonne. Parce que j'étais chargé par mon Premier ministre d'alors, Pierre Werner, de négocier la partie liberté de circulation des travailleurs au moment des négociations d'adhésion avec le Portugal.

J'en garde une énorme gêne, parce que j'ai tout fait pour avoir une période transitoire en matière de liberté de mouvement entre le Portugal et le Luxembourg. L'Union européenne, qui ne s'appelait pas encore ainsi, avait négocié une période transitoire de sept années. Moi, devant l'angoisse de l'invasion portugaise qui nous menaçait, j'avais tout fait pour obtenir une période transitoire de dix années. Finalement, je l'ai obtenue. Mais le Luxembourg a mis un terme à la période transitoire après trois années. J'étais devenu ministre du Travail *in between*. Et tous les autres pays ont gardé sept années, tous ceux qui nous avaient critiqués pour avoir été trop exigeants à l'égard du Portugal, ne nous ont pas suivis dans le retour du sens commun, qui nous submergea à partir du moment où nos amis portugais furent membres des Communautés européennes de l'époque.

Lisbonne et le Portugal, parce que je me sens spontanément, naturellement, atmosphériquement chez moi,

puisque – certains d'entre vous ne le savent sans doute pas, sauf les anciens ambassadeurs au Luxembourg, que je salue cordialement dans cette salle – certains d'entre vous ne savent sans doute pas que 20% de la population du Luxembourg est constituée de ressortissants portugais. Ce qui fait que tous mes voisins sans exception sont portugais, et m'ont dit ce matin, lorsque je suis monté dans ma voiture, «Reviens vite de l'étranger», parce qu'ils se sentent à la fois Portugais et Luxembourgeois.

J'ai eu la chance énorme d'être parmi ceux qui ont négocié, qui ont pu négocier, l'adhésion du Portugal à l'Union européenne. Lorsque j'ai commencé ma vie européenne, nous avions dix États membres. C'était en 1982, 1983.

Puis, avec l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, nous sommes devenus 12 et j'ai dû négocier, comme jeune ministre du Budget, parce qu'à l'époque j'étais toujours jeune, le premier budget de l'Union européenne – ou des Communautés européennes, comme nous nous appelions à l'époque – qui devait intégrer dans son chiffrage l'adhésion de deux nouveaux États membres. Et donc, les premiers programmes structurels pour le Portugal, les programmes intégrés, méditerranéens, et d'autres extravagances que nous cultivions à l'époque portent ma cosignature.

Ce qui fait que je nourris à l'égard du Portugal des sentiments d'amitié et de respect.

Et je suis très honoré, non seulement de la présence du Premier ministre, de José Peneda et d'autres amis, du gouverneur, mais aussi des deux anciens présidents de la République, qui tous les deux ont effectué une visite d'État au Luxembourg. Le président Soares – je l'ai connu avant qu'il ne me connaisse, puisque je l'ai admiré de loin, jeune étudiant à Strasbourg –, il était pour moi une des grandes figures de la Résistance interne portugaise. Et j'ai suivi avec beaucoup de compassion, de sympathie, oui, presque de fanatisme, comment dire, la libération du Portugal, la révolution des œillets. La première manifestation à laquelle j'ai participé, jeune homme de 16, 17 ans, était devant le consulat du Portugal au Luxembourg, pendant la dictature. On n'avait pas encore d'ambassade.

Le Premier ministre m'a d'ailleurs promis qu'il ne fermera pas l'ambassade portugaise au Luxembourg. Je voudrais vous faire les témoins directs de cette promesse.

Moi, qui l'encourage toujours à économiser là où il peut, je lui ai expliqué que sur cette dimension-là, de la riche vie diplomatique portugaise, il n'avait pas le droit de faire ce que certains pensent qu'il devrait faire.

La police luxembourgeoise, jusqu'à ce jour, cherche celui qui, par un jet de pierre, a détruit la fenêtre principale des bureaux du consul portugais à Luxembourg. Je peux vous dire aujourd'hui, puisque prescription il y a, c'était moi. Et donc, j'ai participé à la révolution portugaise.

Et je suis très content que mon ami Sampaio soit là. Parce qu'avec lui, nous avons vécu de belles heures d'amitié entre le Portugal et le Luxembourg, quand il était chez nous, et quand j'ai pu lui rendre visite. Et je pourrais continuer sur cette veine amicale, voire noblement sentimentale, en voyant tous ceux ici et en salle que j'ai eu l'honneur de côtoyer au cours de très longues années passées en commun.

Mais je ne suis pas là pour parler de ma vie sentimentale, mais de la gouvernance de la zone euro.

Il est vrai que, contrairement à une conception œcuménique qui traverse le continent européen, il est vrai que l'euro n'est pas en crise. Je rougis de rage à chaque fois que j'entends dire que l'euro est en crise. Tel n'est pas le cas.

Nous connaissons une crise de la dette publique dans certains États membres de la zone euro, dont vous connaissez un en particulier. Mais l'euro, la monnaie unique, n'est pas en crise. La valeur externe de l'euro n'est pas menacée, en dépit du fait que l'euro se soit corrigé vers le bas aujourd'hui pour atteindre un niveau de 1,36 par rapport au dollar.

Je me rappelle qu'en tant que président de l'Eurogroupe, lorsque l'euro – qui était à 1,28; 1,29; 1,32; 1,33 – soudainement est passé au-delà du niveau de 1,36, on m'interrogea partout en Europe, tous les journalistes européens, sur la question de savoir si cette valeur externe de l'euro à 1,36 n'était pas surélevée. Aujourd'hui, on nous présente cette correction comme une catastrophe, alors que nous frôlions la catastrophe lorsque l'euro, pour la première fois, a dépassé le niveau de 1,36. C'était, il y a trois années, ce n'était pas il y a des décennies. C'était il y a trois années.

En dépit du fait que la valeur externe de l'euro soit restée stable, en dépit du fait que l'euro ait gardé son pouvoir d'achat interne, ce qui n'est pas la moindre

des choses qu'en termes de performance une monnaie peut réaliser, nous donnons l'impression d'avoir échoué sur toute la ligne, d'avoir perdu le bon sens, de ne plus savoir vers où nous allons.

La raison de cette amertume, que beaucoup d'Européens nourrissent à l'égard de l'euro, réside dans le fait que nous autres Européens, nous n'arrivons plus à être fiers de ce que nous avons réalisé. Déjà, nous pensons que la paix sur notre continent relève de l'évidence, de la normalité absolue, oubliant tout à fait les biographies martyrisées de la génération de nos pères et de nos grands-pères qui ont connu la guerre et qui n'ont pas grandi en plein soleil comme ma génération. Mais nous oublions toutes les performances qui sont européennes, y compris celles qui consistent en la capacité que nous avons eu de fusionner entre-temps 17 monnaies nationales en une monnaie unique. Performance jamais réalisée auparavant, et dont personne ne nous croyait capable, y compris un grand nombre d'Européens.

Je me rappelle des premières visites que j'ai effectuées à Washington, jeune Premier ministre, parce qu'à l'époque j'étais encore jeune en 1995, chez le président Clinton, qui me demanda, expliquez-moi un peu l'Europe. Et j'ai commencé à chanter mon opéra sur la monnaie unique. Il m'a interrompu tout de suite en disant non, non, parlez-moi de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne et pas de ces choses qui n'arriveront jamais. Donc, les Américains n'y croyaient pas, beaucoup d'Européens n'y croyaient pas, mais nous avons tout de même été capables de réaliser cette œuvre d'époque.

Je disais déjà que le taux de change de l'euro est stable, que son pouvoir d'achat interne est stable.

Ce qui est important aux yeux des citoyens, me semble-t-il, est un ensemble d'éléments qui ne trouvent pas l'attention de ceux qui croient ne pas faire partie du groupe des citoyens ordinaires. Ce qui est important pour un citoyen moyen, c'est le taux d'inflation. C'est la perte du pouvoir d'achat.

Or, je constate depuis l'avènement de la monnaie unique au 1^{er} janvier 1999 jusqu'à ce jour, l'inflation sur les 11, 12 années d'existence de la monnaie unique s'élève à 1,97%. Sur les 12 premières années de l'existence de l'euro, l'inflation, y compris en Allemagne, était moins élevée que pendant les 12 dernières années du Deutsche Mark. Je le dis pour que les Allemands

comprennent bien, enfin, ils sont peu nombreux ici, que l'euro est aussi stable et aussi peu fertile, en termes de production inflationniste, que ne le fut le mark. Au contraire, la performance inflationniste de l'euro dépasse en qualité celle du Deutsche Mark.

Personne aujourd'hui ne se rappelle que l'inflation pendant les années 1990 était supérieure à 3%. Et rares sont ceux qui se rappellent que, pendant les années 1990, l'inflation en moyenne en Europe s'élevait à 12%. Depuis l'avènement de la monnaie unique, le taux est de 1,97%, respectant en cela le corridor tel qu'il fut défini par la Banque centrale, qui cantonne l'ampleur de l'inflation dans un corridor en dessous, mais près de 2%.

Moi, je me rappelle que le taux d'inflation était de 12% pendant les années 1980 et 1990. Parce que je me rappelle que les taux d'intérêt s'élevaient à 9% pendant les années 1990 et à 12% pendant les années 1980, alors que le taux d'intérêt aujourd'hui est de 1,25%.

Je m'en souviens, parce que j'ai acheté ma maison pendant les années 1980. Et je me souviens des intérêts que je devais payer. Mais aujourd'hui, on trouve normal que nous vivions dans un environnement à taux d'intérêt très peu élevé. Et récemment encore, il y a quelques jours, notre Banque centrale a encore revu vers le bas le taux d'intérêt qui était le sien depuis quelques mois.

L'emploi – grave problème, parce que nous avons un chômage surélevé pour des pays socialement civilisés. Mais, en termes d'emploi, depuis l'avènement de la monnaie unique, depuis la création de la monnaie unique, nous avons ajouté aux forces de travail en Europe 14 millions d'emplois nouvellement créés. On nous compare toujours, nous nous comparons toujours nous-mêmes aux États-Unis. Mais les États-Unis ont su créer sur la même période neuf millions d'emplois. Nous avons donc créé en net cinq millions d'emplois de plus que les États-Unis. Ce qui prouve à l'évidence que nous sommes plus performants dans notre zone monétaire que ne le sont d'autres zones monétaires.

La même remarque s'applique au déficit budgétaire, au déficit public. Pendant les années 1980, le déficit public sur l'ensemble de la zone, qui n'était pas encore une zone, s'élevait à 5%. On nous dit aujourd'hui que nos déficits sont trop élevés. Ils le sont, mais il faut savoir qu'avant la crise, en 2007, le taux moyen de déficit sur l'ensemble de la zone euro était de 0,7%. Que dix pays sur les 15 d'alors étaient des pays en excé-

dent. Qu'aucun pays en 2007 ne dépassait la limite maastrichtienne de déficit de 3%.

Ce n'est que sous l'effet de la crise financière et économique que les déficits se sont envolés et que les niveaux de dette publique se sont accrus de 20% en moyenne, de 70%, 80%, 90% dans certains de nos pays.

Mais toujours est-il que le niveau de la dette publique est de 87% dans la zone euro, alors qu'aux États-Unis, nous flirtons avec les 100% et que le Japon accuse un niveau de dette publique de 200%, étant entendu que les déficits budgétaires japonais et américain sont autrement plus élevés que ceux qui caractérisent en moyenne la zone monétaire de l'euro.

J'ajoute que même le Royaume-Uni connaît des taux d'inflation plus élevés que la zone monétaire et un déficit public plus élevé que la zone monétaire. Sous l'effet combiné d'une inflation plus élevée et d'une dévaluation de sa monnaie, le Royaume-Uni, pour ne prendre que cet exemple – moi qui suis strictement incapable de réflexes inamicaux à l'égard du Royaume-Uni –, mais le Royaume-Uni a perdu en richesse relative par rapport à quel pays? Par rapport à l'Italie. En 2007, les citoyens britanniques disposaient d'une richesse de 30% plus élevée que les citoyens italiens aujourd'hui. Cet écart s'est réduit à 5%.

Juste pour vous dire que, lorsqu'il s'agit de donner des leçons, il faut s'attendre à obtenir un certain nombre de réponses.

La même remarque d'ailleurs s'appliquant à une comparaison directe dans un domaine où les comparaisons importent, à savoir l'augmentation du PIB par tête d'habitant, qui, depuis la création de la monnaie unique, par tête d'habitant – donc, en prenant en compte les phénomènes démographiques – sur l'ensemble de la zone s'est accrue de 1%. Et aux États-Unis, de 1,1%. Donc, pratiquement la même dimension d'enrichissement supplémentaire peut être observée des deux côtés de l'Atlantique.

Ce qui prouve encore une fois que c'est à tort que la zone euro se trouve à l'épicentre d'un défi global, dont je dis, qu'à la vue des chiffres, nous ne le méritons pas vraiment, puisque nos performances, et en termes d'inflation, et en termes d'évolution de la richesse individuelle, et en termes de déficits et d'endettements publics, nous avons du côté positif de notre bilan une colonne tout à fait impressionnante, que les marchés

malheureusement ne prennent qu'insuffisamment en considération.

À m'écouter, vous vous direz peut-être que je suis en train de vous dire que tout va bien. Non, tout ne va pas très bien, tout va mal. Mais je voulais tout de même vous rappeler pourquoi nous pouvons être fiers de la monnaie unique, qui a produit des résultats en somme tout à fait considérables.

Tout va mal, ou beaucoup de choses vont mal, parce que la zone monétaire de l'euro n'est pas une zone monétaire optimale. La zone euro n'est pas une zone monétaire optimale, parce que les divergences qui existent entre les différentes sous-économies de notre marché intérieur et de notre marché monétaire, si j'ose dire, sont en train de se creuser davantage.

Il ne faut pas croire qu'un tel phénomène serait étranger à une zone monétaire optimale. Si nous considérons que les États-Unis d'Amérique constituent une zone monétaire optimale, je dois vous dire que les divergences entre les 50 États qui composent la fédération américaine sont plus profondes que les divergences qui caractérisent le *mix* macroéconomique entre les 17 États membres de la zone monétaire. Donc, les divergences sont plus larges aux États-Unis qu'en Europe, mais on considère les États-Unis comme constituant une zone monétaire optimale, alors qu'on nous explique, si on croit qu'on a raison, que nous sommes loin de constituer une zone monétaire optimale.

Pourquoi est-ce que, à part les divergences que nous observons, pourquoi est-ce que la zone euro peine à trouver grâce aux yeux de ceux qui la jugent? Et indépendamment du fait que la dette publique n'a pas été contrôlée pendant de longues années, et dans certains cas quelques décennies, quelques décennies d'affaiblissement de toute ambition politique dirigée vers l'avenir, le fait que nous sommes pénalisés, sanctionnés par les marchés financiers tient d'abord à la propre incapacité des marchés financiers de regarder la réalité de près.

Pendant dix années, les marchés financiers n'ont jamais sanctionné un dérapage d'un ou de plusieurs États membres de la zone euro en matière de contrôle et de perte du contrôle des finances publiques.

Et nous sommes perçus comme une zone sous-optimale, parce que la zone euro ne forme pas un État, contrairement aux États-Unis. Nous avons à peu près la même population. Nous avons un poids économique

légèrement divergent, les États-Unis représentant 20% du PIB mondial, la zone euro 15% du PIB mondial. Mais nous avons ce signe distinctif que les États-Unis forment un État central, et que l'Union européenne, et la zone euro en particulier, ne forme pas un État.

Et moi, je ne voudrais d'ailleurs pas que l'Union européenne se transforme un jour en État. Je ne voudrais pas que nous nous lancions vers un processus d'étatisation mal réfléchi. Je crois que les Portugais veulent rester Portugais, tout en étant Européens, et que les Bavarois, et que les Allemands veulent rester Bavarois et Allemands, et que les Bretons veulent rester Bretons, et Français et Européens. Et donc, il ne faut pas croire que le bonheur européen serait continental, si nous annulions nos signes distinctifs qui caractérisent depuis tant de siècles les plus nobles vertus de nos différents pays.

Donc, je ne plaide pas pour les États-Unis d'Europe. Je n'y crois pas, je n'y ai jamais cru. Je plaide pour la reconnaissance du fait que lorsque vous n'êtes pas État et lorsque vous n'avez pas de gouvernement, vous devez suppléer à ces lacunes objectives par la mise en place d'un cortège de règles, que tous ceux qui participent à la monnaie unique, et donc font partie de cette zone monétaire, doivent scrupuleusement respecter.

C'est la raison pour laquelle dans le traité de Maastricht, nous avons inventé, en les introduisant dans les textes fondamentaux, les critères de convergence que tout un chacun qui veut adhérer à la zone monétaire doit respecter, pour faire en sorte que ces critères soient respectés sur le moyen et sur le long terme. Nous avons enrichi le traité de Maastricht par l'adjonction du pacte de croissance et de stabilité, qui renferme des règles encore plus strictes que celles qui caractérisent le traité de Maastricht.

Qui n'a pas d'État et qui n'a pas de gouvernement doit avoir un corps de règles qui doivent être respectées. Les règles remplacent les gouvernements lorsqu'il s'agit de la zone monétaire. Et si elles étaient respectées, en fait feraient, contribueraient plutôt, à faire de la zone euro une zone monétaire plus optimale.

Tel était le grand débat en 1991 et 1992, lorsque nous avons négocié le traité de Maastricht, et lorsque nous avons signé le 7 février à Maastricht un traité qui porte le nom de cette ville du Limbourg néerlandais.

Le grand débat, et moi, j'ai conduit la Conférence inter-gouvernementale qui a conduit au traité de Maastricht, ce qui fait parfois, comme je suis le seul signataire du traité de Maastricht qui soit encore en fonction, que je dise que l'euro et moi-même, nous sommes les seuls survivants du traité de Maastricht, l'euro d'ailleurs ayant une bonne perspective de prendre un plus grand âge que moi.

Le grand débat à l'époque était: nous voulons avoir une Banque centrale indépendante. Les Allemands n'auraient jamais été d'accord, à raison je trouve, avec la création d'une monnaie unique et l'abandon du Deutsche Mark, qui ne fut pas abandonné parce qu'il fallait, au moment de la réunification allemande, donner un gage à la France, qui est une des plus grandes légendes de l'histoire récente de l'Europe.

Nous avons commencé à discuter de la monnaie unique pendant les années 1970. C'était mon prédécesseur Pierre Werner qui a fomenté le premier plan sur l'union monétaire. Le groupe Delors s'est réuni en 1988, avant la réunification allemande, avant la chute du Mur. Parce qu'en septembre 1988, personne ne pouvait s'imaginer que 13 mois plus tard, le mur de Berlin n'existerait plus. Donc, on a commencé cette marche vers l'union monétaire bien avant les nécessités qu'entraînait, ou que pouvait entraîner, la réunification allemande.

Mais le grand départ était, mettons en place une Banque centrale forte, indépendante, centralisée, et n'exigeons pas que nos divergences économiques soient aplanies au point de nous permettre de nous comporter comme si nous étions une économie nationale, où il n'y aurait pas de divergences trop prononcées, de divergences régionales trop prononcées.

Il y avait ce que les Allemands appelaient à l'époque la *Krönungstheorie*, la théorie du couronnement, qui voulait que d'abord harmonisation économique et intégration politique poussaient union politique, et puis, en troisième phase, l'union monétaire seulement.

Nous avons fait le choix à l'époque de commencer par l'union monétaire, parce que nous estimions – c'était probablement un peu naïf – que le reste suivrait. Que l'intégration politique trouverait de nouvelles inspirations, une nouvelle source d'alimentation. Cela ne s'est pas fait en dépit des traités qui ont suivi le traité de Maastricht. L'union politique reste, je ne dirais pas embryonnaire, mais tout de même loin des ambitions qu'elle pourrait avoir.

Et comme nous n'avions pas préalablement harmonisé nos systèmes économiques, nous avons pensé que, face à la Banque centrale forte et indépendante, nous devrions muscler le bras économique de l'union monétaire.

L'UEM, ça veut dire Union économique et monétaire, nous parlons toujours de l'Union monétaire, mais il y a un «E» dans la désignation de l'objet social de cette entreprise. Et nous nous étions dits, voilà, il faudra coordonner les politiques économiques, dont nous disions dans le traité qu'elles restent de compétence nationale. Les politiques économiques restent nationales. La politique monétaire devient européenne. Et nous devons coordonner entre nous nos démarches en matière de politiques économiques, ce qui entraîne évidemment une certaine coordination en matière de politiques sociales, ce qui évidemment ne s'est pas fait jusqu'à ce jour.

L'Allemagne était très réticente quant à l'harmonisation des politiques économiques. Je dis harmonisation, je pourrais dire coordination ou rapprochement de politiques économiques, parce qu'elle ne voulait pas être entraînée dans toutes sortes de glissements, de dérapages qu'elle croyait avoir pu observer, et en France, et dans un certain nombre de pays du Sud.

Moi, je suis vraiment impressionné par deux choses.

Un, le président de la Banque centrale, Jean-Claude Trichet, qui vient de quitter son poste et qui a mérité de l'Europe, était directeur du Trésor français lorsque nous négocions le traité de Maastricht. Vous ne pouvez pas savoir la peine que j'avais à lui expliquer que la Banque centrale européenne voudrait être indépendante. Mais je dois dire qu'il a bien appris sa leçon depuis le jour où il a déménagé à Francfort, et heureusement.

Et deux, lorsque j'entends – je l'accompagne avec beaucoup de sympathie – la chancelière allemande regretter aujourd'hui que les autres pays n'ont pas suffisamment contribué à la coordination des politiques économiques, je reste tout de même bouche bée devant le refus dramatiquement prononcé de l'Allemagne de s'engager dans cette voie. Et pas seulement pendant les années 1990, mais également au début de ce siècle.

Je vois mon ami Fernando, ancien ministre des Finances, qui est le témoin physique de l'involonté allemande de s'engager davantage en direction de la coordination des politiques économiques. Je dis *welcome*

to the club, nous sommes là où nous aurions dû être en 1991. Et c'est bien, mais cette non-résistance au bon sens vient avec plusieurs décennies de retard. Parce que si nous nous étions engagés avec plus d'allant dans la coordination des politiques économiques, nous aurions pu produire des résultats qui auraient été autrement meilleurs que les résultats parfois médiocres qu'il nous est donné d'observer aujourd'hui.

La coordination des politiques économiques – puisque je dois parler de la gouvernance de la zone euro, et je ne fais que ça –, la coordination des politiques économiques englobe plusieurs dimensions. Le pacte de stabilité, dans sa mouture de 1997, mettait l'accent sur la consolidation des finances publiques, sur l'équilibre budgétaire. Nous l'avons réformé sous de violentes protestations allemandes de l'époque, de l'opposition d'alors, du gouvernement d'aujourd'hui. Nous l'avons réformé, amendé en 2005, en lui donnant une grille de lecture plus économique; en faisant en sorte que le pacte de stabilité puisse respirer au rythme des renversements conjoncturels que nous ne présumions pas encore à l'époque, mais qui, en théorie, nous apparaissent comme pouvant être possibles.

Si nous ne l'avions pas amendé en lui donnant une grille de lecture plus économique, à part le Luxembourg, tous les États membres de la zone euro auraient dû payer des sanctions pénales après l'avènement de la crise économique, y compris l'Allemagne.

Il n'est pas vrai de dire que le pacte de stabilité a été violé 68 fois. Non. Il n'a jamais été violé, sauf une fois où nous avons refusé d'envoyer une lettre d'avertissement à la France et à l'Allemagne.

Et pour le reste, les dépassements des canaux dressés par le pacte de stabilité revisité en 2005 furent toujours observés par les États membres, puisque crise et récession il y avait, on ne va tout de même pas obliger un pays à payer des sanctions pénales lorsqu'il est en pleine récession et qu'il ne peut pas respecter les objectifs et les critères budgétaires sur lesquels nous nous étions mis d'accord en période de bonne et de haute conjoncture.

Nous avons tort de privilégier les aspects budgétaires de la coordination. Ils sont ultra-importants. Nous sommes tous dans la zone aujourd'hui les victimes d'une observation insuffisante des contraintes budgétaires que nous aurions dû mettre en application. Mais

nous avons sous-estimé d'autres aspects. Le problème de la Grèce, le problème du Portugal en partie, le problème de l'Irlande résident aussi dans le fait que ces pays, et ils ne sont pas les seuls, ont perdu en termes de compétitivité énormément d'avantages qu'ils ont pu accumuler lors de l'entrée en vigueur de la monnaie unique.

On pouvait très souvent faire comme si de rien n'était, puisqu'on disposait à peu près des mêmes taux d'intérêt que l'Allemagne, et on pensait que cette situation perdurerait à tout jamais.

C'est là où les marchés financiers d'ailleurs n'ont pas fait leur travail, parce qu'à l'époque de Maastricht, nous pensions que si un État dérape, il sera immédiatement sanctionné par les marchés financiers. Les gourus de la planète entière, les marchés financiers qui s'érigent en puissance intellectuelle dominatrice, n'ont rien vu venir. Ils n'ont pas vu venir la crise des *subprimes* aux États-Unis, ils n'ont pas vu que certains États membres de la zone euro étaient en train de diverger par rapport à la moyenne vertueuse de la zone euro.

Si nous nous étions mieux concentrés sur l'observation des écarts grandissants en termes de compétitivité, nous aurions peut-être pu, avant la catastrophe, contribuer à infléchir les politiques économiques d'un certain nombre de nos pays membres.

C'est la raison pour laquelle je fais partie de ceux qui ont contribué à tout faire pour que l'Union européenne, et la zone euro en particulier, adopte des règles budgétaires et des règles de surveillance macroéconomique plus exigeantes, plus sévères, plus automatiques que celles que nous avons jusqu'à présent. Nous avons adopté, ce qu'il est convenu, pour que les citoyens nous comprennent bien, d'appeler le *sixpack*, c'est-à-dire des règles budgétaires et de surveillance macroéconomiques qui nous permettent d'intervenir prématurément, d'intervenir plus en avant dans les politiques nationales.

Je voudrais que les sanctions en matière budgétaire deviennent quasi automatiques, pour ne pas laisser aux gouvernements le soin, dans des salles assombries d'une stricte non-transparence, de régler les problèmes lorsqu'un gouvernement est en difficulté, parce qu'il est sous la menace d'une sanction que la Commission européenne prononce.

Il ne faut pas laisser aux magouilles entre gouvernements le soin de faire en sorte que le pacte de stabilité

soit respecté. Donc, les sanctions doivent devenir plus automatiques sans faire de la Commission, pour ne pas donner lieu à des rêveries qui n'auraient pas lieu d'être, le sentiment d'être le véritable gouvernement de l'Europe. Parce que l'Europe n'a pas de véritable gouvernement, en dépit du fait que certains s'autoproclament toujours être le gouvernement de l'Europe.

Évidemment, la coordination des politiques économiques doit englober un certain nombre de considérations sociales. C'est quel monde dans lequel nous vivons, où, en créant un marché intérieur, nous avons aplani toutes les barrières commerciales et autres entre les différentes sous-économies du marché intérieur? C'est quel monde dans lequel nous vivons, où l'union monétaire, la politique monétaire unique, nous oblige à suivre les règles que la Banque centrale européenne nous dicte, et à raison, puisque c'est son devoir? Le devoir de la Banque centrale est de veiller à la stabilité des prix, donc, il faut suivre les politiques qu'elle fixe et qui entraînent des réflexes politiques que nous devons avoir.

C'est quel monde où nous discutons d'harmoniser toutes sortes de domaines de la vie communautaire et où on ne touche pas aux questions sociales? L'Union européenne ne peut pas se faire sans l'apport des travailleurs. C'est une erreur grave, une erreur historique que de considérer que les classes travailleuses, que les classes moyennes, que les petites et moyennes entreprises ne devraient pas être du côté des constructeurs de l'Europe. Cette idée que nous pourrions faire l'Europe sans prendre en considération les attentes des travailleurs est une idée fautive. Si nous n'avons plus l'appui du plus grand nombre d'entre nous, nous perdrons l'appui des peuples d'Europe. Et donc, il faut davantage réfléchir à la mise en place d'une véritable politique sociale européenne.

Moi, je n'irais jamais jusqu'au point de revendiquer une quelconque nécessité d'harmoniser nos régimes de Sécurité sociale au-delà du strict minimum. Parce que là, nous surchargerions la barque européenne. Nos systèmes de protection sociale sont à ce point divergents qu'il n'est pas imaginable, sur le moyen terme, d'harmoniser ces régimes. Cela, d'ailleurs, n'est pas nécessaire.

Mais nous devrions mettre en place un socle de droits sociaux minima qui protégeront, en mettant un cordon sanitaire autour de nos marchés de travail, les sala-

riés, et qui d'ailleurs auraient pour résultat, puisque ce ne serait pas une norme identique que nous fixerions pour tous les pays, qu'une saine concurrence s'établisse notamment dans les régions frontalières entre les différentes entreprises qui sont actives sur les différents sous-marchés du marché intérieur et du marché monétaire.

Je dis donc: qui dit gouvernement économique doit aussi penser gouvernement social. Je ne dirais jamais qu'il faut un gouvernement social, parce qu'il faut respecter l'autonomie des partenaires sociaux. L'État ne peut pas tout faire en matière sociale, surtout pas en Europe. Mais je voudrais que la notion de gouvernement économique ne soit pas réduite au seul examen des situations budgétaires. Il y a d'autres questions qui méritent examen dans le cadre de ce concept de gouvernement économique.

Si nous disons donc gouvernance de la zone, nous devons avoir à l'esprit la consolidation des finances publiques, si nécessaire, la coordination en matière de rétablissement des mêmes chances en matière de compétitivité, et l'incursion dans un domaine sous-exploré que constitue le domaine social, sans se faire trop d'illusions harmonisatrices à ce sujet.

Il ne faudrait pas croire que lorsque je développe devant vous la nécessité qu'il y a de mieux coordonner les politiques économiques, de traduire en réalité les exigences que nous impose la conclusion de l'eupacte plus, qui traite de la compétitivité des critères qui permettent de mesurer les écarts de compétitivité entre les pays, et donc le rapprochement après analyse et action corrective, ne pensez pas que je suis en train de vous expliquer que la consolidation budgétaire aurait perdu en importance. Elle reste essentielle, elle reste vitale. Mais il ne faut pas lui donner un caractère exclusif.

Tout cela pour vous dire que je pense que, évidemment, le Portugal doit faire des efforts. Je suis très impressionné par l'action des différents gouvernements portugais, et notamment par l'action du gouvernement actuel qui consiste à reconsolider les finances publiques portugaises.

Je pense, et je suis conforté dans cette conviction par les entrevues que j'ai pu avoir avec votre Premier ministre et votre ministre des Finances, que le Portugal doit tout faire pour arriver au résultat budgétaire sur lequel nous nous sommes mis d'accord pour l'exercice

2011, c'est-à-dire 5,9%. Tout doit être fait pour tenir cet objectif.

Si le Portugal, faute d'efforts suffisants, s'éloignait de cet objectif, nous nous retrouverions au beau milieu d'un paysage qui n'est pas beau, parce qu'à partir de ce moment-là, les observateurs des marchés financiers, qui n'observent pas de près, mais toujours de loin, mais qui en parlent avec beaucoup d'autorité de tout ce qu'ils ne voient pas d'une façon suffisamment précise, considéreraient que les pays qui sont sous le programme relèvent de la même rubrique.

Or, il y a d'énormes différences entre la Grèce, par exemple, et le Portugal. Il n'y a aucune comparaison possible entre la Grèce et le Portugal, entre les caractéristiques du désastre grec et de la difficulté momentanée du Portugal. Et, par conséquent, tout doit être fait en 2011 et 2012 pour atteindre les objectifs budgétaires qui ont été fixés.

Je voudrais rendre hommage aux autorités portugaises, mais également au peuple portugais.

Je suis, oui, attristé en fait par le fait que de très nombreux Portugais, modestes, à faibles revenus, doivent payer un lourd tribut pour que les finances publiques portugaises reviennent dans les clous du pacte de stabilité. La vie de ces gens-là, de ces très nombreuses gens simples, mais nobles, les gens à petit revenu, qui ne sont pas moins intelligents que les autres, ont une vie difficile.

Ce qui m'amène à dire que nous avons évidemment tort d'insister avec éloquence sur les nécessités d'assainissement, qui sont incontestablement importantes, sans montrer en perspective les possibilités que renferment ces politiques de consolidation en matière de croissance.

Je persiste à croire qu'un pays qui s'endette, qu'un pays qui ajoute les déficits aux déficits et qui augmente année après année le niveau de sa dette publique est un pays qui ne va plus jamais connaître la croissance économique.

Mais un pays qui est en train de consolider doit aussi développer, ensemble avec les autres pays de la zone euro et de l'Union européenne, des politiques qui visent le retour de la croissance. Il n'y a pas de consolidation durable sans un retour de la croissance. Et donc, il faut ces deux dimensions: consolider pour pouvoir croître, mais mettre en place des politiques qui vont tirer les

économies vers le haut, qui vont être fertiles en emplois, faire en sorte que naissent, je dirais en exagérant, sur les cendres de la crise du capitalisme d'après-guerre, des politiques de croissance fertiles en emplois, et des politiques de croissance non inflationnistes.

Pour faire cela, nous devons mieux organiser la gouvernance interne de la zone euro.

Je ne vous cacherai pas que divers arrangements, qui ont pu être imaginés, ne m'ont pas paru être de la meilleure qualité possible. On ajoute des présidents à des présidents, et des groupes à des groupes, de sorte que les présidents eux-mêmes, et les groupes, ne savent plus très bien où commencent les devoirs des groupes qui ont été adjoints les uns aux côtés de l'autre. Mais, avec Monsieur Van Rompuy et Monsieur Barroso, j'arriverai à trouver une voie qui nous permettra à chacun de faire le travail qui doit être le sien.

Et si nous voulons impressionner le monde, nous ne l'impressionnerons pas en expliquant au monde que le domaine d'action de Monsieur Van Rompuy va de A jusqu'à J, et de Juncker de J jusqu'à K, parce qu'il est plus réduit, et les domaines d'action des autres remplissant les restes de ce qui reste comme alphabet.

Le monde est impressionné si nous arrivons à consolider nos finances publiques. Si nous arrivons à faire en sorte que ceux qui sont les victimes des ajustements nécessaires ne perdent pas confiance, parce qu'ils voient se dresser devant eux, et en perspective, des politiques de croissance qui serviront au mieux les attentes justifiées du plus grand nombre d'entre nous.

Et le monde sera impressionné si nous commençons à mettre un terme à ces divisions européennes, qui n'ont pas lieu d'être. Nous expliquons à la planète entière que nous sommes une zone monétaire unique, mais nous sommes représentés dans les instances des institutions monétaires et financières internationales, non pas par une représentation de la zone euro, mais par des représentations nationales.

Dans le *board* du Fonds monétaire international, il y a neuf sièges européens sur 24. Alors que nous expliquons à la planète entière que nous sommes unis. Et les autres disent, pourquoi est-ce que vous êtes si nombreux? Pourquoi, lorsqu'il y a un représentant allemand qui a pris la parole, un représentant italien ou français doit prendre la parole pour dire, espérons-le, la même

chose – ce qui n'est pas toujours le cas lorsqu'ils s'expriment au sujet du même enjeu.

Je représente l'Eurogroupe au G7. Mais je n'ai pas le droit de siéger au G20. Monsieur Van Rompuy représente l'Eurozone au niveau des chefs d'État ou de gouvernement au niveau du G20, mais ne représente pas au niveau du G7 les ministres des Finances.

Je suis convoqué amicalement à Cannes pour négocier avec notre ami Papandréou, alors que je ne suis pas supposé être à Cannes. Mais comme ils ont besoin du président de l'Eurogroupe pour leur expliquer que l'euro existe, je suis invité – et vu les performances de l'aviation militaire luxembourgeoise, ça se fait très rapidement – à Cannes pour expliquer notre truc, si j'ose dire.

Donc, nous sommes désorganisés, nous sommes un peu la risée de la planète entière.

Mais tout cela trouvera une solution naturelle. Parce qu'en Europe, nous ne le savons pas encore, nous constituons une espèce en voie de quasi-disparition. Déjà, nous sommes le continent le plus exigu, alors que nous pensons être les maîtres de la planète.

Au début du XX^e siècle, sur la population mondiale prise dans son ensemble, il y avait un cinquième, 20% d'Européens. Au début de ce siècle, nous étions 11% d'Européens, des exemplaires remarquables, mais tout de même 11% seulement. Au milieu du siècle, en 2050, il y aura encore 7% d'Européens, et à la fin du siècle, au 1^{er} janvier 2100, il y aura encore exactement 4% d'Européens.

Alors, est-ce que vous pensez vraiment que le moment maintenant sera venu de nous remettre en pièces? De découvrir la gloire de nos exclusivités nationales? De nous opposer sur l'essentiel? De nous faire la guerre économique entre nous?

Ou est-ce que vous ne pensez pas que le moment est venu, une fois pour toutes, et définitivement, de rassembler les énergies, les talents et les savoir-faire nombreux et multiples de l'Europe, pour faire de notre continent une place qui puisse parler – parce que le monde l'écouterait d'ici 50 années – au nom d'une certaine conception, et d'une certaine idée du vivre ensemble et de l'humanité?

Je crois que l'Europe, en dépit de ses faiblesses, a des choses à dire au monde. Et nous ne devrions pas

devenir ou rester nombrilistes, nous observer nous-mêmes, et ne pas regarder les autres.

Est-ce que l'Europe aura fait ce dont elle est capable, lorsqu'elle acceptera, jusqu'à la fin des jours, que meurent chaque jour 25 000 enfants de faim? Ou est-ce que vous ne pensez pas que le devoir de l'Europe est aussi d'apporter une réponse aux nombreuses injustices qui traversent la planète qui est la nôtre?

Donc, je dis qu'il ne faut pas baisser les bras, qu'il y a des choses à faire en Europe, dans la zone euro, et que nous ne devons pas perdre patience.

Nous avons besoin, pour faire cela, de la détermination et de la patience dont ont besoin les longues distances et les grandes ambitions.

Merci.

Déclaration de politique européenne et étrangère 2011 par Jean Asselborn

15 novembre 2011

Här President,
Dir Dammen an Dir Hären Deputéiert,

Beim éischte Bléck kann een iwwerrascht sinn, wann een de Kontrast zwëschen den zwee Ufere vum Mëttelmier géintwuerstellt: Am Norden ass en Europa, wat an der Kris an am Zweiwel stécht; op där anerer Säit, am Süden, erwächt Nordafrika a verlaangert no Fräiheet an Hoffnung.

Op där enger Säit sinn alehrwürdeg Natiounen, déi gelähmt schéngen an net am Stand sinn, sech aus engem Däiwelskrees ze befreien, dee se net verstinn an dee sech allen nach esou hoffnungsvollen Heelmëttelen z'entzée schéngt.

Op där anerer Säit hu couragéiert Populatioune géint Regierungssystemer rebelléiert, vun deenen ee gemengt huet, datt se fir all Éiwegkeet géinge bestoe bleiwen. Vëlker, deenen ee fälschlecherweis ënnerstallt huet, datt se net emol d'Aspiratioun op Fräiheet haten, sinn op Initiativ vun hirer Jugend opgestanen an hunn hiert eegent Schicksal an d'Hand geholl.

Dës Duerstellung ass ze relativéieren, well ech iwwerzeegt sinn, datt Europa, trotz den aktuelle Problemer mat sech selwer, eng entscheidend Inspiratiounsquell

war fir dat, wat mir gemengerhand „d'Arabescht Fréijoer“ nennen.

Natierlech sollt een net higoen an d'Evidenz ofstreiden: Europa stécht an enger schwéierer Kris, déi vill Facetten huet, an déi wäit iwwer d'budgetär Schwierigkeete vun deenen engen an deenen aneren erausgeet.

Dës Feststellung soll äis awer net discouragéieren. D'Länner vun der Europäescher Unioun hu scho vill aner Krise säit de 70er Joren duerchlief, politescher, wirtschaftlecher a sozialer Natur. An d'Äntwert war ëmmer déiselwech: Mir mussen no vir goen, an déi europäesch Integratioun weiderdriewen, mat Courage an Oppenheet. Et war net ëmmer einfach. Et ass net ëmmer sou séier gaangen, wéi mer dat erhofft hunn. Mä et gouf am Endeffekt ëmmer fäerdeg bruecht.

Ech weess och, datt verschidde Leit äis haut iwwerzeege wëllen, datt dat Schnéi vu gëschter ass an datt d'Situatioun haut eng ganz aner wier. D'Léisunge vu fréier géifen net méi gräifen, heescht et, a sollten deemno verworf ginn. Jo, et läit am Trend ze behaupten, datt mer um Enn vun engem historieschen Zyklus ukomm sinn, an datt d'europäesch Integratioun – nodeems si hiren Héichpunkt erreicht huet – elo dozou verdaamt wier, ofzehluelen.

Ech kann nëmme viru sou Theorië warnen. Si déngen nëmme deenen, déi méi oder wéineger oppen d'national Egoïsme verdeedegen a sech deenen anere wëlle verschléissen a sech ofkapselen. Eng Form vu salonfäegem Nationalismus an Egoismus schläicht bekanntlech duerch vill EU-Länner.

Wann déi nationalistesch Tendenze sech géifen duerchsetzen, da wier dat eng schlecht Entwécklung fir all d'Memberstaaten, y compris fir déi, déi aus Nostalgie oder Selbstverblendung mengen, si kéinte sech eleng op der Weltbühn duerchsetzen. Fir eist Land wier sou eng Haltung déidlech, well eis Sécherheet an eis Prosperitéit op dem Erfolleg vun der Europäescher Unioun berouen.

Ech wiere mech géint déi, déi mengen, eis Aussepolitik géif sech ze vill mat der Europäescher Unioun beschäftegen, an net genuch mat eisen eegenen Intressien. Den Erfolleg vun der Europäescher Unioun ass den éischte vun eisen Intressien! Sech verantwortungsvoll a solidaresch asetze fir d'Verstäerkerung vun der Unioun, dat ass och sech asetze fir eist Land. Dozou gëtt et keng Alternativ.

Dësen Engagement ass och eng konkret Ëmsetzung vun eise Wäerter, wéi d'Demokratie, d'Mënscherechter an d'Solidaritéit. Et kann een also net zwou Aussepolitiken entgéintsetzen: eng, déi eis Intressie géif verdeedegen, an eng, déi eis Wäerter géif verkierperen. Et ass an der Moud, iwwerall wëllen e Konflikt zwësche Realismus an Idealismus ze gesinn: Mä dës Virstellung ass falsch! An eisem Engagement fir d'europäesch Integratioun fléissen eis Intressien an eis Idealer zesummen, ob dat am Beräich vun de Mënscherechter, der Rechtsstaatlechkeet oder dem Multilateralismus ass.

Ech wëllt lech versichen ze weisen, dass eis Aussepolitik – iwwregens an de grouse Linnen ni a Kontradiktioun mat der Chamber – eng Politik ass, déi responsabel a solidaresch eis Intressien a gläichzäiteg eis Wäerter verdeedegt.

Europäesch Unioun

D'Europäesch Unioun bestëmmt maassgeblech d'politescht, d'economescht an dat soziaalt Liewen zu Lëtzebuerg. Et ass ëmsou méi bedauerlech ze gesinn, datt wesentlech Acquisse vun der europäescher Konstruktions an der Lescht widderhuel a Fro gestallt goufen.

D'Scholdekris huet d'Fundamenter vun der Wirtschafts- a Währungsunioun erschüttert an d'Stabilitéit vun der Eurozon a Gefor bruecht. Dës Kris ass sonnergläichen. Mir sti viru groussen Ëmwälzungen, wat d'Gestioun an der Eurozon betrëfft. Muncheree wäerft der Unioun vir, d'Scholdekris net an de Grëff ze kréien. Ech verstinn, datt d'Gestioun vun der Kris als ze lues an onduerchiichteg empfongt gëtt, an datt ouni Zweifel am leschten annerhallwe Joer ze vill gezéckt a gedribbelt ginn ass, anstatt ze handelen. Mä et dierf ee weder déi techesch nach déi politesch Komplexitéit, nach d'Schwierigkeet vun dëser Aufgab ënnerschätzen. Déi politesch Responsabel vun haut mussen haut verschidde Versäumnisse behiewen, déi bei der Schafung vun eiser gemeinsamer Währung an den 90er Joren entstanen sinn. D'Scholdekris huet verschidde wesentlech Manktem an der Europäescher Konstruktions ennerstrach.

Fir d'Politiker, déi haut am Virdergrond stinn, ass d'Kris e stännege Balance-Akt. Et steet vill um Spill. D'Faillite vun engem Staat ass eng reell Gefor, déi wéi en Damoklesschwäert iwwer de Käpp vu Milliounen Bierger an Europa an hirer wirtschaftlecher Situatioun hängt. D'Zuel vun den implizierten Acteuren ass duerchaus beandroekend: d'Regierungen aus der Eurozon,

d'europäesch Institutiounen, d'national Parlamenter, d'Banken, d'Investisseuren an d'Finanzmäert, mä awer och d'Memberstaaten, déi net an der Eurozon sinn, oder extern Acteurs wéi den Internationale Währungsfonds.

Ënnert deenen Ëmstänn geet et net duer, sech eng Kéier ze treffen, fir d'Froen ze regelen, vun deene souvill fir esou vill Leit ofhänkt. Et muss ee sech ofschwätzen, sech beroden, verhandelen, sech nach emol ofschwätzen. Genau dat ass et, wat am Moment gemaach gëtt. Et gëtt non-stop dru geschafft, fir déi beschtméiglech Léiung ze fannen.

Et stëmmt, datt verschidde Moosnamen, déi am Kader vun der Kris hu misse getraff ginn, Ad-hoc-Moosname sinn, ewéi zum Beispill d'Schafe vum Europäesche Fong fir Finanzstabilitéit. Et ass verständlech, datt a Krisenzäite muss kënne séier gehandelt ginn. De gemeinschaftleche Geescht, den „esprit communautaire“, muss awer de Basisprinzip vum Fonctionnement vun der Unioun bleiwen, an dat an alle Beräicher.

Déi nei Uniounsmethod, wéi se vu Verschiddene genannt gëtt, muss d'Ausnam bleiwen. Et brauch een net z'ännersträichen, datt Lëtzebuerg – zesumme mat anere Memberstaaten – ëmmer erëm de Respekt vun der Gemeinschaftsmethod fuerdert, an där d'Europäesch Kommissioun eng zentral Roll spillt.

Staatsschuldekrise

Am Kader vun den Efforten, déi ënnerholl goufen, fir d'Schuldekrise z'iwwerwannen, huet sech eist Land vun zwee grouse Prinzipie leede gelooss: Solidaritéit a Soliditéit. Op där enger Säit muss d'Eurozon solidaresch si mat de Länner, déi Schwierigkeeten hunn. Op där anerer Säit ass et evident, dass déi Länner sech hirsäits musse solidaresch mam Rescht vun der Eurozon erweisen, andeems si Moosname mussen ergräifen, fir hir eege Situatioun ze verbesseren an domat d'Soliditéit vun der Eurozon ze stäerken. An deem Zesammenhang goufen an de leschte Méint bedeitend Decisiounen geholl.

Verschidde Länner hunn e schwache Wuesstem, héije Chômage, héich Scholden a grouss budgetär Defiziter. Dëst zwéngt si, hir sozial Budgeten drastesch ze kierzten an d'Steieren z'erhéijen – Moosnamen, déi zu politeschen a soziale Spannunge gefouert hunn. D'Kombinatioun vun héijen Defiziter a Scholden an engem schwache Wuesstem huet dozou gefouert, dass d'Finanzmäert d'Eurozon ganz kritesch betuechten a

Griicheland, Irland a Portugal sech de Moment net méi um Finanzmaart refinanzéiere kënnen.

D'Memberstaate si sech voll a ganz bewusst, dass si ënnerenee musse solidaresch sinn: D'Defiziter an d'Schulde vun engem Land belaaschten och déi aner. Eng kollektiv Äntwert ass déi eenzeg méiglech Léiung, am Respekt vun de gemeinsame Regeln.

Eng global Äntwert op d'Schuldekrise setzt sech aus verschiddenen Elementer zesummen: d'europäescht Semester, de reforméierte Stabilitéits- a Wuesstemspakt, den Europäesche Fong fir Finanzstabilitéit (EFSF) an den zukünftigen Europäesche Stabilitéitsmechanismus, grad wéi d'Hëllefprogrammer, déi schonn ageriicht gi sinn, an d'national Reformpläng, déi ageleet goufen.

Dernieft ass am exceptionnelle Fall vu Griicheland d'Bedelegung vum Privatsektor a Form vun engem Scholdeschneitt an eng Rekapitalisatioun vu betraffene Banken virgeholl ginn.

Gläichzäiteg muss d'Eurozon hire Fonctionnement verbesseren. Déi gemeinsam Währung setzt viraus, dass all Land d'Regelen anhält. Am anere Fall fällt d'Gerüst an de Koup. Kee Land soll ausgeschloss ginn, an d'Länner a Schwierigkeete profitéiere vu Bäistandsmechanismen. Mä d'Eurozon ka just als Ganz funktionéieren.

Europäescht Semester

D'„europäescht Semester“ huet zwee Ziler. Dat éischt Zil ass, dass d'Politiken, déi fir budgetär Disziplin (d'Stabilitéits- a Konvergenzprogrammer) respektiv fir méi e grousst Wuesstem a manner Chômage (d'national Reformprogrammer) suerge sollen, besser openeen ofzestëmmen. Dat zweet Zil ass eng Verstärkung vun der wirtschaftlecher Gouvernance, andeems d'budgetär Politiken an der EU besser iwwerwaacht an ofgestëmmt ginn.

Dank dësem neie Kader ginn d'Politiken an Zukunft an den éischte sechs Méint vum Joer, also virun de Budgetsdecisiounen vun de Memberstaate fir dat Joer drop, openeen ofgestëmmt. Säit Juli leeft „d'nationaal Semester“. Heibäi ginn d'Recommandatiounen fir d'Ausschaffe vum nationale Budget fir 2012, deen den nächste Mount hei an der Chamber wäert diskutéiert ginn, berücksichtegt. Esou wäert de Vote vum Budget, eng vun de wichtegste Kompetenzen vun der Chamber, vill méi kloer wéi bis elo an engem europäesche Kader stattfannen. Dës Moosnam soll an den nächste

Joren zu enger verstärkter Integratioun vun nationale Budgetspolitike féieren.

Just heizou wéilt ech mat Nodrock betounen, dass en „Hair cut“ vun de Sozialleeschtingen oder en Zerschloe vun eiser Kultur vum sozialen Dialog net kann an d'äerf d'Zil sinn.

D'Reform vum Stabilitéits- a Wuesstemspakt gouf am September adoptéiert. Si soll zu enger méi strenger Iwwerwaachung féieren, andeems si wäitgehendst automatesch Sanktiounen virgesäit, wann d'Regelen net respektéiert ginn. Eng gemeinsam Währung bedeit och eng gemeinsam Solidaritéit.

Well awer d'Scholdekris net nëmmen an alle Fäll duerch gréisser Budgetsdefiziter verursaacht gouf, wéi d'Beispiller Irland a Spuenien weisen, gëtt dee reforméierte Stabilitéits- a Wuesstemspakt kompletéiert duerch déi sougenannte „Prozedur vun den exzessive makroekonomeschen Ongläichgewiichter“. Dës Prozedur gesäit vir, dass d'Memberstaate musse Moosnamen ergräifen, déi zu enger gréisserer realer Konvergenz vun den Economië féieren.

Decisioune vum 21.10.2011

De 26. Oktober huet d'Eurozon sech kënnen eens ginn iwwert aner wichteg Punkten ewéi d'Ëmstrukturéierung vun der griichescher Schold, d'Rekapitaliséierung vun de Banken an d'Verstärkung vum Europäesche Fong fir Finanzstabilitéit. No 11 Sommerten an de leschten 20 Méint, hunn déi 17 Eurolänner et fäerdeg bruecht, déifgräifend Moosnamen ze huelen, fir aus der Kris erauszekommen. Si hu sech awer och engagéiert, d'Wirtschafts- a Währungsunioun ze kompletéieren an d'Léieren aus der heiteger Kris ze zéien.

De President vum Europäesche Rot krut d'Mandat, Messuren ze definéieren, fir d'wirtschaftlech Union ze stäerken a se op den Niveau vun der Währungsunioun ze bréngen. Ännerunge vum Traité sinn net auszeschléissen, obwuel ee sech muss bewusst sinn, op wat fir e Risiko ee sech hei aléisst. Bis Enn dës Joers soll e Pabeier virleien, wou eise Premier als President vum Eurogrupp mat implizéiert ass, deen d'Marschrouten dozou soll festleeën: natierlech am totale Respekt vun de Prerogativ vum de jeeweilegen Institutiounen. An der Zwëschenzäit ass de Sommet vun der Eurozon jo schonns institutionaliséiert ginn: mindestens zweemol am Joer soll en zesummekommen. D'Kommissioun an den Eurogrupp mussen an Zukunft iwwert all wichteg Ännerung an der

Budgetspolitik vun engem Land informéiert ginn, an dat nach ier dës Ännerung adoptéiert gëtt.

Wat d'Ëmsetze vun den Decisiounen vum 26.10. ugeet, sollte mer dru gleewen, dass déi nei griichesche Iwwergangsregierung esou séier wéi méiglech de Rettungspak mat de betreffende Moosnamen adoptéiert an dem griichesche Vollek de Wee aus dem Tunnel preparéiert.

An de leschten Deeg sinn och d'Suergen ëm Italien, ëmmerhin déi drëttgréisst Economie (17% vum PIB) vun der Eurozon, gewuess. Italien huet eng héich Staatsschold an en niddrege Wuesstem. Dat ass scho méi laang gewosst, grad esou wéi et gewosst ass, dass déi politesch Situatioun an Italien net einfach ass. An „normalen“ Zäite war déi Situatioun zwar ni zefriddestellend, mä d'Soutenabilitéit vun den italienesche Staatsfinanze war awer ni bedrot. Mir sinn awer elo net méi an „normalen“ Zäiten, an deemno muss Italien elo schnellstens déi Moosnamen ëmsetzen, zu deenen et sech verpflichtet huet, an déi dozou bäidroen sollen, dass seng aussergewöhnlech héich Staatsschold erfogheet. De Récktrëtt vum Premier Berlusconi soll dozou bäidroen, dass d'Vertrauen an d'italienesch Politik erëmkënnt an en Ausufere vun der Kris ka verhënneren. Dem Här Mario Monti gëtt zougetraut, datt hien an Italien den Iwwerbléck fënnt, fir géigenzesteieren.

Rating-Agencen

Et schéngt mir och wichteg, nach eng Kéier un déi negativ Roll vun de Rating-Agencen z'erënnere, dëst besonnesch nodeems wat d'lescht Woch mat Frankräich geschitt ass. Si nieren net nëmmen d'Spekulatioun op de Finanzmäert, mä droen och dozou bäi, dass d'Scholdekris nach ëmmer méi schlëmm gëtt. D'Rating-Agencen hunn d'Bonitéit vu Griicheland, Spuenien a Portugal an anere Länner erfogesat, obwuel dës Länner couragéis Reformen ënnerholl hu fir hir öffentlech Finanzen ze sanéieren. Länner ze bewäerten, déi an engem Strukturupassungsprogramm sinn, ass ganz einfach onsënneg. Et fiert ee jo och net an de Contrôle technique, wann den Auto an der Garage ass, fir gefléckt ze ginn!

De Rating-Agencen hir Legitimitéit gëtt duerch hir Oligopol-Roll geschwächt, duerch hir Onfähegkeet, fir Feeler, déi si an der Vergaangenheet gemaach hunn, riichtzestoen, duerch hire Manktem un Transparenz an den Timing vun hire Beuerteelungen. An et ass och

inakzeptabel, dass Rating-Agencen d'Qualitéit vun engem demokratesche Prozess bewäerten. D'Bonitéit vun den USA gouf wéinst der Politik erfogesat, wéinst de Republikaner an den Demokraten, déi sech géigesäitig am Kongress blockéiert hunn, an net wéinst der wirtschaftlecher a finanzieller Situatioun u sech. Eng Rating-Agence huet kee politescht Uerteel iwwert e Land ofzeginn!

Dofir schéngt et mir héich Zäit, dass den aktuelle System, deen de Rating-Agencen eng iwwergrouss Muecht gëtt a si an de Mëttelpunkt vum Finanzsystem setzt, reforméiert gëtt. D'Propositionen, déi d'Kommissioun haut op den Dësch geluecht huet, ginn an déi richteg Richtung a kënnen op eis Ënnerstëtzung zielen.

Conclusioun

Mir brauchen elo eng staark a gemeinsam Politik, déi vun enger klorer Zukunftsvisioun inspiréiert ass. D'Rekapitaliséierung vun den Eurozon-Banken an dem Ariichte vun enger Schutzmauer, déi zolidd genuch ass, fir déi aner Länner virun der Ustiechungsgefor ze schützen, ass primordial. D'Gläichgewicht tëschent der Budgetsconsolidatioun an dem wirtschaftlechen Opschwung muss fonnt ginn, fir sozial Onrouen ze verhënneren. D'Scholdekris huet Regierungen un d'Fale kritt: an Irland, a Portugal, an Italien, a Griicheland an an der Slowakei. Regierunge sinn z'ersetzen, wa se abriechen. Den Euro dierf net abriechen, well en net z'ersetzen ass!

Den Euro ass e Produkt vun der Coopération renforcée an der EU. D'EU huet als „Image de marque“ d'Solidaritéit, also d'Inclusioun. De Géigendeel ass d'Exclusioun, d'Ofstoussen. Et dierf net d'Zil sinn drop hinzeschaffen, fir Länner aus der Eurozon auszestoussen. Ënnert der Bedingung, dass e Land sech hëllef léisst a sech och esou verhält, muss déi Charakteristik sech erëm spiegelen, déi un der Wéi vun der EU stoung: politesch Solidaritéit, haaptsächlech a méi schwéieren Zäiten.

Erlaabt mer och hei d'Wierder vum Jean-Claude Juncker a Saachen „Kär-Eurozon“, un där Däitschland, Frankräich, Finnland, Éisträich an de Benelux dru bedeelegt wieren, ze gebrauchen: „Dëst ass eng domm Iddi.“ Domm an deem Sënn, dass hei mam Euro, also mam Schicksal an der sozialer Ofsécherung vun Honnerte Milliounen Leit gespillt gëtt.

Finanziell Perspektiven

Net nëmmen d'finanziell Situatioun vun de Memberstaaten, mä och de finanzielle Kader vun der Unioun no 2013 ass e wichtegt Thema, wou mir weider musse solidaresch handelen. D'EU bereet d'Ëmsetzung vun hirer Politik fir d'Period vun 2014 bis 2020 vir, fir weider zum Wuelstand vun hire Bierger bäizedroen an donieft d'Ziler vun der Strategie EU 2020 z'ënnerstëtzen.

Enn Juni huet d'Kommissioun eng ganz zolidd Basis fir de kommende Verhandlungsprozess virgeluecht, an déi éischt politesch Diskussiounen hu schonns stattfonnt. Lëtzebuerg wënscht sech, dass d'Verhandlungen iwwert de finanzielle Kader vun enger enker Zesummenaarbecht tëschent dem Conseil, dem Parlament an der Kommissioun geprägt ginn.

D'EU muss sech déi néideg Mëttel ginn, fir hir Ambitiounen ëmzesetzen. Dës Mëttel musse sech op déi wichtegst Prioritéite konzentréieren, d'Wäertsteigerung, d'Resultat an d'Qualitéit vun den europäeschen Ausgaben. Mä et muss een an enger Zäit vu Spuermoossnamen a budgetärer Disziplin och ënnerscheeden tëschent deem, wat méiglech ass, an deem, wat wëschenswäert ass.

D'Diskussiounen iwwert den neie finanzielle Kader hunn ënnert polnescher Presidence ugefaangen a wäerten ënnert dänescher Presidence weidergefuert ginn, mam Zil fir Enn nächst Joer ënner zyprotescher Presidence ofgeschloss ze ginn. Mir wäerten also nach Geleeënheet hunn, fir op dëst Thema zrëckzekommen, am Kader vun dësem Discours d'nächst Joer.

Schengen

Am Juni 2010 hu mir nach feierlech de 25. Anniversaire vum Schengen-Accord gefeiert. E puer Méint méi spéit koumen déi éischt Versich, fir dësen Accord a Fro ze stellen. Eng Afrostellung, déi mat de Migratiounen als Konsequenz vum Arabesche Fréijoer direkt a Verbindung bruecht ginn ass.

De Schengen-Raum ass ee vun de wichtegsten Acquisen vun der europäescher Konstruktioun: e Raum, an deem sech iwwer 400 Milliounen Mënschen fräi beweegen kënnen; e Symbol fir Rechter a Fräiheet, deen och zum Opschwung vun eisem Land bäigedroen huet; e Symbol carrément vun den Avantagë vun der EU, ëm dat déi ganz Welt äis beneit!

Dës Konstruktioun gouf a leschter Zäit e puer Mol op d'Prouf gestallt. Op där enger Säit ginn et Meenungs-

verschiddenheeten iwwert d'Partizipatioun vu Bulgarien a Rumänien um Schengen-Raum. Op där anerer Säit unilateral Initiativen, wéi vun der fréierer Regierung aus Dänemark, déi d'Prinzipie vum Schengen-Raum a Fro stellen.

Dowéinst bedauern ech populistesch Tendenzen déi d'Zil hunn, d'Grondprinzipien a Fro ze stellen op deenen de Schengen-Raum opgebaut ass. Mir brauche gemeinsam Politiken, déi d'Mënschen zesummeffieren an d'europäesch Iddi no vir bréngen, virun allem an dese schwieregen Zäiten. Dowéinst freet et mech besonnesch, dass déi nei Regierung an Dänemark hirem Virgänger seng Decisioun, d'Grenzkontrolle mat Däitschland a Schweden erëm anzeféieren, réckgängeg gemaach huet. Stellt lech just kuerz mol d'Konsequenze vir, wann d'Awunner vu Lëtzebuerg grad ewéi d'Frontalieren aus der Groussregioun net méi vun hire Rechter a Fräiheete profitéiere kéinten, déi hinnen de Schengen-Raum garantéiert.

Mä och wa Lëtzebuerg zënter laangem d'Kontrollen op senge Grenzen ofgeschaf huet, heescht dat net, dass mir net solidaresch si mat deene Memberstaaten, déi schwéier Problemer hunn, d'Baussegrenze vun der Unioun ze kontrolléieren. Wéi mir wëssen, gëtt dese Schutz am aktuelle Kontext ëmmer méi schwiereg. Aus deem Grond huet Lëtzebuerg 2011 u verschiddene Missiounen vun der europäescher Agence Frontex deelgeholl.

Traité vu Lissabon

Nach ëmmer vum Traité vu Lissabon ze schwätzen, schéngt vläicht onpassend oder esouguer anachronistes, vu datt schonns vu senger Iwwerschaffung Rieds geet. Et huet sech effektiv erausgestallt, dass den Traité, deen hätt sollen e stabilen institutionelle Kader aféieren, deelweis net komplett ass, fir d'Defie vun der Scholdekris an de Grëff ze kréien. Dëst ass erkannt ginn, wéi d'Decisioun geholl ginn ass, den zukünftigen Europäesche Stabilitéitsmechanismus (ESM) an d'Liewen ze ruffen – den Nofolger vum Europäesche Fong fir Finanzstabilitéit (EFSF). Dës Instrumenter befanne sech ausserhalb vum institutionellen europäesche Kader vum Traité. An deem Sënn huet d'Regierung e Gesetzesprojet deposéiert, deen d'Decisioun vum Conseil européen ratifizéiert, mat där den Artikel 136 vum Traité geännert gëtt. Dësen erméiglecht d'Arichte vum permanenten Europäesche Stabilitéitsmechanismus.

Dernieft geet d'Ëmsetzung vum Traité vu Lissabon weider an d'EU-Institutionen gi Schratt fir Schratt verstärkt.

Et gouf beschloss, den Europäeschen Auswärtigen Déngscht anzerichten an d'Europäesch Biergerinitiativ an d'Weeër ze leeden. Dank de Perspektiven, déi d'Traitéen erméiglechen, ginn d'europäesch Politiken a wesentleche Beräicher erneiert a verstärkt, virun allem bei der Sécherheet, der Fräiheet an der Justiz.

Wann den Europäeschen Auswärtigen Déngscht komplett asazbereet ass, wäert hien d'Visibilitéit an d'Effizienz vun der Unioun op internationalem Plang verbessern. Net nëmme wäerte seng Messagen a säin Afloss verbessert ginn, mä och d'Memberstaate wäerten op eng aner Manéier vun deser Evolutioun profitéieren. Dat ass virun allem de Fall fir Memberstaate mat engem éischter bescheidenen diplomatesche Reseau. Mir mussen deemno speziell dofir suergen, dass eng wirklech Kultur vu Kooperatioun an Informatiounsaustosch tëschent de Memberstaaten an dem Aussendéngscht entsteet.

Europäesch Biergerinitiativ

D'Europäesch Biergerinitiativ ass eng nei Form, fir d'Bierger un der Elaboratioun vun den EU-Politiken deelhuefen ze loossen. Si ass en éischt Element vun direkter Demokratie an der EU.

D'Reglement fir d'Europäesch Biergerinitiativ gouf de 16. Februar 2011 adoptéiert a wäert den 1. Abrëll 2012 a Kraaft treden. Ab deem Datum kënnen déi éischt Initiativen no enger genee definierter Prozedur bei der Europäescher Kommissioun eragereecht ginn. De Gesetzesprojet fir d'Ëmsetzung vum europäesche Règlement gouf am August 2011 an der Chamber deposéiert an ech sinn iwwerzeegt, dass d'Chamber dat Gesetz geschwë kann adoptéieren. Bei där Geleeënheet kënnen mir, wann Dir wënscht, méi am Detail op dës Initiativ agoen.

Politique du siège

Eist Engagement vis-à-vis vun der Europäescher Unioun manifestéiert sech natierlech och an eiser Politik als „Etat hôte“ vu villen europäeschen Institutionen. D'Regierung wäert och weider alles drusetzen, fir den europäeschen Institutionen hei zu Lëtzebuerg eng grouss Liewensqualitéit an optimal Aarbechtskonditiounen ze bidden, fir dass si op eng efficace a kohärent Manéier funktionéiere kënnen.

Projete wéi den Ausbau an d'Renovatioun vum Konferenzzentrum um Kierchbierg, dee bis d'Sessioun vum Conseil am Abrëll 2012 misst ofgeschloss sinn,

den zweeten Ausbau vun der Cour des comptes, d'Renovatioun an den Ausbau vum Europäesche Parlament oder d'nei Gebaier fir d'Kommissioun sinn eng Chance, fir ze weisen, dass Lëtzebuerg trotz enger ëmmer méi grousser Konkurrenz als Stad an als Sëtz vun den europäeschen Institutiounen à même ass, dës ënnert de beschte Bedéngungen opzehuelen.

Niewent den Immobilieprojete probéiert den Ausseministère natierlech och, d'Liewe vun den europäesche Beamten, déi an eisem Land liewen a schaffen, ze vereinfachen. Aus dësem Grond wëlle mir nei Legitimatiounskaarte fir si aféieren an e Projet de loi gouf am Ufank vun dësem Joer an der Chamber deposéiert.

Wéi de Virstouss vum Parlament, d'Agenda vu senger Sessiounen ëmzeänneren, weist, ass d'Fro vum Sëtz ni endgültig geléist. An dësem Kontext huet Lëtzebuerg e Memoire als Ënnerstëtzung vu Frankräich agereecht an och soss wäert Lëtzebuerg sech dofir asetzen, dass d'Traitéen an dësem Zesummenhang agehale ginn.

Déi verschidde Schwierigkeeten an Erausforderungen an der Europäescher Unioun, déi ech lech beschriwwen hunn, kéinte pessimistesche stëmmen. Fir munch ee Pessimist sinn d'ës Zeeche vun engem Declin vun Europa vis-à-vis vun aneren dynamesche Regiounen an der Welt. Deem kann a wëll ech net zoustëmmen.

Et muss ee just iwwert d'Grenze vun der Europäescher Unioun erauskucken, fir feststellen, dass Europa nach ëmmer en Ideal verkierpert.

Dank dem traditionellen europäeschen Engagement an de grousser multilateraler Instanz fanne mir lues awer sécher déi richteg Usätz fir global Äntwerten op déi dréngendst Problemer vun der Weltgemeinschaft. E staarkt europäescht Engagement ass esou néideg wéi nach ni, wéi d'Beispiller vun der Welthandelsorganisatioun oder dem Kampf géint de Klimawandel et weisen.

OMC

Mir setzen och weiderhin op de Multilateralismus beim internationalen Handel zu Genf bei der OMC. Scho säit zéng Joer engagéiert sech Lëtzebuerg indirekt iwwert d'Europäesch Unioun fir eng Conclusioun vun der Doha-Ronn. Leider ass et fir eng Rei wichteg Akteuren an der jëtzege Situatioun net méiglech fir engem Kompromëss zoustëmmen. „Firwat dat Ganzt also?“, fro Dir mech. Firwat verhandele mir weider, wann anerer d'Doha-Ronn blockéieren?

Aus dem einfache Grond, well mir iwwerzeegt sinn, dass an dëse Krisenzäiten, an Zäite vu protektionisteschen Tendenzen a wou d'Solidaritéit a Fro gestallt gëtt, mir mam gudden Beispill virgoe mussen. Mir sollten eis Idealer verdeedegen an den am mannsten entwéckelte Länner hëllef, fir dass och si kënne vun der Globaliséierung profitéieren. Genee dowéinst engagéiert sech Lëtzebuerg am Kader vun der Doha-Ronn fir d'Integratioun vun den Entwécklungslänner an den internationalen Handelssystem.

Säitdem d'Doha-Ronn blockéiert ass, féiert d'EU parallel bilateral Verhandlung mat Drëttstaaten. Esou ass d'Fräihandelsvertrage tëschent der EU a Südkorea den 1. Juli a Kraaft getrueden. De Gesetzesprojet ass Enn August an der Chamber deposéiert. E Fräihandelsvertrage ass och viru kuerzem mat Kolumbien a Peru ofgeschloss ginn. Et betrëfft net just Handelsfroen, mä och d'Rechter vun den Aarbechter an nohaltege Entwécklung. Ähnlech Verhandlung lafen och mat der Ukraine, Indien, Kanada, Singapur an anere Länner. Si sinn en Zeechen dofir, dass sech d'EU fir oppen an ausgeglachen Handelsbeziungen asetzt. Op där enger Säit kréien d'Lëtzebuergesch Betriber op dës Manéier Zougang zu neie Märkten, op där anerer Säit verlaangt Lëtzebuerg awer och, dass Ëmweltnorme strikt agehale ginn an dass, falls néideg, dës Accordes Klauselen iwwert eng nohaltege Entwécklung enthalen.

Russland trëtt geschwënn der OMC bäi. Alles deit drop hin, wéi wann dat bis Enn dës Joers géif geschéien. Dat wier eng positiv Entwécklung. D'OMC baséiert op Rechtsprinzipien, fir dass Handelsbeziung méi sécher a méi previsibel ginn. Si assureiert, dass Divergenzen onparteiesch geregelt ginn.

D'EU verhandelt och asymmetresch Accordes iwwert eng wirtschaftlech Partnerschaft mat regionale Gruppierungen aus Afrika, der Karibik an dem Pazifik. D'ës soll de betraffene Staaten erlaben, un hirem privilegierten Accès zu eise Mäert festzehalen a gläichzäiteg d'Solidaritéit ze féerden. Vu hir historesch Roll an dëse Regiounen ass d'EU dës Länner dat schëlleg. Am Kader vun de Verhandlung mat anere Partner wäert sech Lëtzebuerg och weider fir d'speziiell Situatioun vun den AKP-Länner asetzen, d'ës am Sënn vun enger méi kohärenter EU-Politik an de Beräicher Entwécklung an Handel.

Et geet net drëm, dës Länner e Liberaliséierungsprogramm opzedrängen. Si sollen no hirem Rhythmus

an op eng verantwortlech a solidaresch Manéier an de Welthandelssystem agebonne ginn. Hir Entwécklung soll hir eegen Ziler a Spezifizitéite berücksichtegen.

Klimawandel

Wat de Kampf géint de Klimawandel ugeet, sinn d'EU-Memberstaaten zwéngend Engagementer agaangen, fir d'CO₂-Emissiounen ze reduzéieren. D'EU setzt alles drun, fir dass op der Konferenz zu Durban zum Schluss vum Joer decidéiert gëtt, d'multilateral Regelunge méi streng ze maachen. Doriwwer eraus droen d'EU a Lëtzebuerg am Kampf géint de Klimawandel hiren Deel zu engem séiere Finanzéierungsmechanismus bäi. Loosst mech ënnersträchen, dass dës Mëttel am Fall vu Lëtzebuerg nei sinn an eis Entwécklungshëllef ergänzen.

An dëse schwierigen Zäiten däerf sech Europa a selbstverständlech och eist Land net ängschtlech an egoistesch zréckzéien. Esou eng Astellung géif aus äis en Deel vum Problem maachen, wou mir dach d'legitim Ambitioun hunn, en Deel vun der Léisung ze sinn.

Erweiterungspolitik

Fir sech vun de groussen Erwaardungen un Europa z'iwwerzeegen, muss ee just e Bléck op eis direkt Noperschaft werfen. Dozou gehéiert de westleche Balkan, eng Regioun, an där d'EU a Lëtzebuerg sech scho säit ville Jore staark engagéiert hunn.

A mir wäerten och weider déi europäesch Vociation vun dëser Regioun voll a ganz ënnerstëtzen. Op där enger Säit kënnen d'strukturell Problemer vum westleche Balkan just an der Europäescher Unioun laangfristeg geléist ginn. Op där anerer Säit si Fridden a Stabilitéit an dëser Regioun entscheidend fir d'Europäesch Unioun an hir Memberstaaten. Ech brauch hei net weider z'ënnersträchen, wéi d'Entwécklungen an dëser Regioun äis direkt betreffen.

Lëtzebuerg huet dëst Joer fir d'éischte Kéier a Bosnien, an de Montenegro an a Serbien Ambassadeuren, mat Residenz zu Lëtzebuerg, nominéiert. Domadder setze mir e staarkt Zeeche vun eisem Intressi an eisem Engagement an der Regioun vum Balkan.

Mir brauchen äis keng Illusiounen ze maachen: Och wann et scho Fortschrëtter ginn, bleift nach vill ze maachen. D'EU-Memberstaaten, dorënner selbstverständlech och Lëtzebuerg, mussen sech weider engagéieren a solidaresch weisen. Mä den Unnährungsprozess

setzt och eng engagéiert a verantwortungsbewusst Astellung an de Balkanlänner viraus. Dofir sinn och d'Autoritéiten an de concernéierte Länner gefuerdert, konkret Fortschrëtter ëmzesetzen. Hei kéint de Bilan besser sinn.

Déi lescht Méint waren effektiv schwiereg fir dës Regioun.

Kroatien

Positiv ass, dass Kroatien de leschte Juni seng EU-Bäitrittsverhandlungen ofgeschloss huet an um Enn vun dësem Joer de Bäitrittsvertrag ënnerschreiwe wäert. Wann d'kroatesch Vollek zoustëmmt, wäert Kroatien den 1. Juli 2013 als 28. Memberstaat der EU bäitrieden. Den EU-Bäitritt vu Kroatien ass e Beweis dofir, dass d'EU-Erweiterung en dynamesche Prozess bleift.

Ech hoffen, dass Kroatien eng Inspiratioun ass fir déi aner Länner an der Regioun, déi nach vill Efforte musse maachen, fir kënnen der EU bäizetrieden. Trotzdem ënnersträchen ech, dass all d'Länner vum westleche Balkan zënter 2003 eng europäesch Vociation hunn, an dass Lëtzebuerg si voll dobäi ënnerstëtzt, fir d'Reformen ëmzesetzen, déi néideg sinn, fir Member vun der EU ze ginn.

Trotz den erfollegräiche Verhandlung mat Kroatien an der Wichtigkeet vun dësem Erfolleg fir de westleche Balkan däerfe mir net vergiessen, dass d'Erweiterungspolitik net just dës Regioun betrëfft.

Tierkei

Sou sinn d'Entwécklung fir e Bäitritt vun der Tierkei manner spektakulär wéi bei Kroatien, mä trotzdem gräifbar. D'Parlamentswahle viru kuerzem sinn no de Regele vun enger moderner Demokratie ofgelaf. Esou dierft et och méiglech sinn, dass d'Tierkei an d'EU eng Léisung fir déi Dossiere fannen, déi bis elo d'Verhandlung weinst enger ganzer Rei vu Punkte blockéiert hunn. D'Tierkei huet an de leschte Jore grouss Fortschrëtter gemaach an d'tierkesch Gesellschaft ass net méi déi selwecht wéi virun 20 Joer, an och net méi wéi viru siwe Joer, wou an der EU eestëmmege de Grondstee fir d'Memberschaftsverhandlung geluecht gouf, um Conseil européen zu Bréissel. Et ass natierlech nach e wäide Wee an d'EU muss och weider Reformen encouragéieren an hir tierkesch Frënn drun erënneren, hir Verpflichtungen aus dem Ankara-Protokoll a gewëss Aspekter bei de Mënscherechter anzehalen.

D'Thema EU-Tierkei ass scho bal op enger politesch-philosophescher Stuf unzesidelen. Et gëtt den EU-interne Prozess, mat den zréckhalende Positiounen vum jëtzege franséische President, dann déi gespléckten Zréckhalung vun der däitscher Regierungskoalitioun, genee wéi d'Bedenke vu Griicheland an Zypern. Dann, déi genee ëmgedréinte Positioun vu Groussbritannien. Hei gëtt eleng déi strategesch Wierklechkeet vun der Tierkei gekuckt.

Lëtzebuerg positionéiert sech ganz kloer an der ganz grousser Majoritéit vun de 27, déi:

- 1) soen, dass d'Verhandlungen net dierfen ausgesat ginn, mä bis zu Enn mussen gefouert ginn;
- 2) soen, dass d'EU e formidable Motor war a bleift fir d'Reformprozesser an der Tierkei am Interêt vum tierkesche Vollek a sengen Grundfräiheeten virunzudreiwen;
- 3) soen, dass d'Tierkei net eleng e risegt Maartpotenzial bedeit, dat weider wuesse wäert, mä och déi heiteg EU mat där Regioun verbënnt, déi sou kruzial fir de Weltfrieden an dësem Joerhonnert ass.

Entweder wëll d'EU Afloss hunn, oder se wëll nokucken an erdroen. Fir eis Kanner, deenen hiert Liewen duerch dëst ganz 21. Joerhonnert féiere wäert, sollte mir hei déi richteg Optioun net verbauen!

Island

Mat Island konnte mir äis scho bei zwee Verhandlungskapiteln eenegen. Island huet duerch säi Bäitritt zum Europäesche Wirtschaftsraum an de leschte 15 Joer natierlech scho grouss Deeler vum Acquis communautaire ëmgesat. Et muss ee sech deemno virun allem op déi méi schwierig Sujete wéi d'Fëschelei, d'Landwirtschaft an d'Finanzdéngschtleschtunge konzentréieren. Ech sinn och frou iwwert de Start vun enger Informatiounscampagne an Island, fir d'isländesch Bierger objektiv iwwert en EU-Bäitritt vun hirem Land z'informéieren. Et ass wichteg, hinnen d'Virdeeler, mä awer och méiglech Nodeeler vun engem EU-Bäitritt ze weisen.

Montenegro

Bei den anere Kandidaten huet Montenegro an de leschte Méint grouss Fortschreitter gemaach a kënnent engem EU-Bäitritt méi no. Dem alljäreleche Rapport vun der Europäescher Kommissioun no ass Montenegro prett fir Bäitrittverhandlungen. Lëtzebuerg deelt der

Kommissioun hir Analys a mir wäerten äis dofir auschwätzen, dass d'Bäitrittverhandlungen mat Montenegro 2012 ufänken.

Mazedonien

Och d'Fréier jugoslawesch Republik Mazedonien ass gutt am Rennen. Mä fir dass d'Verhandlungen kënnen ufänken an d'Land bei senger euroatlantescher Integratioun ka weiderkommen, mussen se onbedéngt mat Griicheland eng Léisung wéinst dem Sträit vum Numm fannen.

Belgrad a Pristina

Lëtzebuerg ass net deen eenzege Memberstaat vun der EU, dee kloer gesäit, dass Serbien um Balkan de Schlëssel fir d'Stabilitéit a fir de Wee op Bréssel ass. Dofir ass Lëtzebuerg bereet fir Serbien ze hëllefen, de Kandidatstatus ze kréien. Dass d'schrëttweis Normaliséiere vun de Relatiounen mat Pristina dann allerdéngs Realitéit muss ginn, sou sinn ech iwwerzeegt, ass och fir Belgrad eng logesch Konsequenz. Anerefalls riskéiert een um Kandidatstatus setzenzebleiwen.

Belgrad a Pristina mussen un de Verhandlungsdësch zréckkommen an op all Zort vu Provokatioun verzichten. Just e konstruktiven Dialog mat konkrete Resultater erlaabt hinnen, eng gutt Noperschaft opzebauen. Eng gutt Noperschaft ass eng formell Bedéngung fir eng Unnäherung un d'EU. Gewalttäteg Zwëschefäll wéi viru kuerzem am Nordkosovo um Grenziwwergang zu Serbien kënnen mir net akzeptéieren. Si destabiliséieren d'Sécherheet vun der ganzer Regioun. An dësem Kontext wëll ech d'lëtzebuergesch Zaldoten a Polizisten extra ervirsträichen fir hir Aarbecht, déi si am Kader vun de KFOR- an EULEX-Missiounen vun der NATO an der Europäescher Unioun am Kosovo maachen. Si engagéieren sech all Dag fir d'Sécherheet vum Land a fir d'Aféierung vun engem Rechtsstaat.

Zënter Abrëll 2000 huet Lëtzebuerg mat 795 Zaldoten, opgedeelt op 35 Kontingenter, un de Frieddensmissiounen deelgeholl.

Ech wëll och nach drop hiweisen, dass d'EULEX-Missioun am Kosovo mat hire bal 3000 Vertrieeder déi gréissten zivil EU-Missioun ass. Hir Aufgabe wäerte sech änneren an d'Beräicher Justiz an Douane wäerten ëmmer méi wichteg ginn. Fir dës vill Disziplinen ze berücksichtegen a fir sech niewent der Police anere Fonctionnaireskategorien z'erschléissen, gouf d'groussherzoglecht Reglement iwwert d'lëtzebuerg-

gesch Bedeelegung un dëser Missioun geännert. Mir wäerten och weiderhin eisen Deel bäidroen, dass dës Regioun, déi vill Leed erlieft huet, hir Plaz an der euro-atlantescher Famill ka fannen.

Mir bleiwen esou laang am Kosovo, wéi et muss sinn. Eis Präsenz ass eng wichteg Basis fir d'europäesch Diplomatie, fir tëschent Belgrad a Pristina Bezéiungen opzebauen. Dës Bezéiunge géifen dëser Regioun, déi vill Leed erlieft huet an net wäit ewech ass, erlaben, hir Plaz an der euro-atlantescher Famill ze fannen.

Albanien a Bosnien-Herzegowina

Wat déi aner Länner an dëser Regioun ugeet, ass och hei de Bilan gedeelt. An Albanien mussen d'Regierung an d'Oppositioun onbedéngt konstruktiv matenee schwätzen a weisen, dass d'Land politesch räif genuch ass, fir der EU méi no ze kommen. A Bosnien-Herzegowina gouf säit de Wahlen am Oktober 2010 ze vill Zäit verluer. Fir Reformen anzeleeden, déi néideg si fir d'Stabilitéit an de Fortschritt am Land, ass et wesentlech, dass esou séier wéi méiglech eng nei Zentralregierung gebilt gëtt.

E konkret Element, wou d'Länner aus der Regioun vum Anhale vun all de Critère profitéiert hunn, ass d'Liberaliséierung vun de Visaen. Direkt Kontakter tëschent de Bierger aus den EU-Memberstaaten an de Westbalkan-Länner sinn essentiell.

Ech insistéieren natierlech och op d'Vepflichtunge vun deenen, déi vun dësen neie Privilegien profitéieren. Et gëtt vill Mëssbrauch a Länner wou viru kuerzem d'Visae fir d'Westbalkan-Länner ofgeschaaft goufen. Dëse Mëssbrauch an de massiven Undrang vu „falschen Demandeurs d'asile“ mussen ophalen, fir dass d'Liberaliséierung vun de Visaen weider ka bestoe bleiwen.

Ëstlech Partnerschaft

De Westbalkan ass net déi eenzeg Regioun, déi hir Hoffnungen op Europa setzt. Dat ass och de Fall fir déi sechs Länner, déi duerch déi ëstlech Partnerschaft un d'Europäesch Unioun gebonne sinn, nämlech Armenien, Aserbaidjan, Wäissrussland, Georgien, Moldawien an d'Ukraine.

Dës Partnerschaft ass esouwuel fir si wéi och fir d'EU wichteg, well eng wierklech Zesummenaarbecht opgebaut ginn ass, fir Erfahrungen a fir eng gutt Praxis a verschiddene Beräicher auszetauschen. D'Bierger vun de sechs Länner wëllen net onbedéngt der EU bäitrieden,

mä si wëllen Europa méi no kommen, fir vu méi Wuelstand, mä och vun déif europäeschen Acquis wéi Demokratie, Meenungsfräiheet, Rechtsstaatlechkeet a Sécherheet ze profitéieren.

D'ëstlech Partnerschaft ass fir Lëtzebuerg vu grousser Wichtigkeet an hiert bedeitend Potenzial muss genotzt ginn. Mir wëlle voll a ganz zu der Realiséierung vun den ambitiësen Ziler bäidroen, déi am Ufank vun dëser Initiativ 2009 festgeluecht goufen.

Mä d'Critèren, déi mir zesumme mat eise Partner entwéckelt hunn, mussen agehale ginn. Eis Noperen am Osten kënnen net méi vun der EU verlaangen, wa si selwer net bereet sinn, hir Gesellschaften ze reforméieren, virun allem a Beräicher wéi Demokratie oder Rechtsstaatlechkeet. Et wier esouwuel illusoresch wéi och net legitim, drop ze hoffen, dass si der EU just opgrond vu materieller Hëllef oder well den europäesche Maart fir si opgemaach gouf, kënne méi no kommen. Och si musse prett sinn, sech fir d'Wärter, déi fir de Bau vun Europa wesentlech sinn, opzemaachen.

Südlech Noperschaftspolitik

Och am Süden kucken d'Noperen op d'Europäesch Unioun.

Wien hätt viru manner wéi engem Joer geduecht, dass de Verzweilungsakt vun engem eenzege jonke Mann an Tunesien, wéinst engem Mangel u Perspektive, esou eng politesch a sozial Lawin mat sech bréngt kéint? Den onwahrscheinleche Changement an Nordafrika, dee säitdem geschitt ass, huet revolutionäre Charakter.

Ënnerdréckte Völker sinn erwächt, deenen hir anscheinend Passivitéit verschidde Leit gleewe gedoen hat, dass si net, wéi aner Völker och, wéilte fräi sinn. Si hu bewisen, dass si keng Ausnam sinn. Mir mussen dës Demonstratioun vu Courage, Dynamismus an Ausdauer begréissen, déi schlussendlech d'Regimer Ben Ali, Mubarak a Gaddafi gestierzt huet.

Als Europäer si mir natierlech bei esou Evenementer gefrot, déi sech virun eisen Aen ofspillen, a Länner, déi duerch d'Geschicht an d'Geografie un Europa gebonne sinn. Ech si voll dovun iwwerzeegt, dass dës ganz ënnerschiddlech Mënschmasse vu Fraen a Männer, Moslemen a Chrëschten duerch e Verlaangen no Wäerter ugedriwwen goufen. Wäerter, déi och d'Wäerter vun Europa sinn: de Wëllen, d'Rechter an d'Dignitéit vun all de Leit respektéiert ginn, dass Ënnerdréckung a

Korruptioun ophalen an de Stolz endlech fir säin eegent Schicksal verantwortlech kënnen ze sinn.

D'Erwaardunge sinn elo enorm. An et wäert och d'Aufgab vun den Europäer sinn, fir eng Äntwert heerop hëllefen ze fannen. Den Europäer hir Erfahrungs beim Opbau vun engem Rechtsstaat, beim Iwwergang zu Demokratie a Mënscherechter ass an dësem Fall e grouss Virdeel, vun deem ee profitéieresoll. Réckschléi, déi géifen dës Hoffnung zerstéieren, mussen partout evitéiert ginn. Mä eist Handele ka just eng Hëllef si fir d'concernéiert Vëlker. Et ass virun allem un hinnen, déi nächst Schrëtt op deem Wee ze maachen, dee si goe wollten.

Et kann hiert Zil net sinn, eng Diktatur duerch eng aner z'ersetzen. Si hunn d'Fräiheet gespuert a wäerten elo och net méi drop verzichte wëllen.

D'Hëllef vun der EU wäert a muss och wirtschaftlecher Natur sinn.

Op där enger Säit muss d'EU dës Länner finanziell Hëllef ubidden, well hir schwierig wirtschaftlech a sozial Situatioun kann all Zort vun antidemokrateschem Populismus ervirbréngen.

Op där anerer Säit wäert sech d'Europäesch Unioun am Kader vu hirer neier Noperschaftspolitik am Süden an de bilateralen Accordsverhandlung fir fräien Handel dofir asetzen, och mat hire Mëttelmier-Partner ambitiéis Accorde fir e liberaliséierten Handel ofzeschléissen. Dëst erlaabt hinnen, eng méi efficace an transparent Wirtschaftspolitik ze maachen, fir den Handel an d'Investitiounen erëm unzekerbelen. Och wäert d'Europäesch Unioun hiren Zougang an d'Perspektiv op eng progressiv Integratioun an den europäesche Maart, eng Verbesserung vun hirer wirtschaftlecher Performance an eng politesch Stabiliséierung ënnerstëtzen.

Trotz dëse gemeinsame Punkten ënnerscheede sech hir jeeweileg Situatiounen awer vuneneen.

Tunesien

An Tunesien goufen d'Wahle vun der internationaler Communautéit unerkannt a sinn dat éischt konkret Resultat vun der Transitioun. Op dëser Basis muss eng Assemblée constituante geschafe ginn, déi déi grouss Verantwortung wäert hunn, d'Institutiounen fir en neit Tunesien opzebauen, an d'Fundamente vun der Demokratie an de Mënscherechter ze leeën. Esouwuel

op bilateralem Niveau wéi och am Aktiounsgrupp, dee vun der EU zesumme mat den tuneseschen Autoritéiten an d'Liewe geruff ginn ass, huet Lëtzebuerg säi Wëlle bewisen, bei dëser Transitioun ze hëllefen.

Ägypten

An Ägypten bleift d'Situatioun weider onsécher. D'rezent Evenementer weisen leider, dass et nach e laange Wee ass, bis datt d'Rechter vun de Minoritéite respektéiert ginn, a bis dass d'Gewalt an der Politik keng Roll méi spillt. Et sollt een allerdéngs optimisteschen sinn, dass d'Parlamentswahlen, déi den 28. November virgesi sinn, e Schrëtt no vir bedeuten.

Den Haaptproblem an Ägypten ass déi grouss Aarmut fir vill Milliounen vun den iwwer 80 Milliounen Awunner. Am Géigendeel zu Libyen huet Ägypten kee Pétrol a kee Gas. Hei ass d'EU wuel am meeschte gefuerdert fir de wirtschaftlechen Opbau z'ënnerstëtzen an esou ville Leit eng sozial Perspektiv ze bidden.

Libyen

A Libyen war e bluddege Konflikt néideg, fir dass d'libesch Populatioun d'Tyrannie stierze konnt, déi si iwwer 40 Joer ënnerdréckt huet. Dëst war just mat der aktiver Ënnerstëtzung vun der internationaler Communautéit méiglech a mir ware bei den Éischten, déi fir eng Interventioun vun der internationaler Communautéit, am Kader vun de Regele vun der UNO-Charta waren, fir d'Massakeren ze stoppen.

Den UNO-Sécherheetsrot huet Verantwortung bewisen an eng militäresch Interventioun zum Schutz vun de bedroete Bierger erlaabt. D'NATO huet op dësen Appel reagéiert. Et ass wichteg z'ënnersträichen, dass hir Missioun vun der Arabescher Liga ënnerstëtzt ginn ass an dass verschidden arabesch Länner aktiv dru bedeelegt waren.

D'Europäesch Unioun an hir Memberstaaten hunn och eng aktiv Roll gespillt: Si hu wirtschaftlech Sanktiounen iwwert den ale Regime verhaangen an der Populatioun humanitär Hëllef zoukomme gelooss. Lëtzebuerg huet 1,8 Milliounen Euro bägedroen.

Mir hu mat den anere Benelux-Länner un de Versammlung vun der internationaler Kontaktgrupp deelgeholl, déi fir Libyen agesat ginn ass, an och un direkte Kontakter mam libeschen Iwwergangsrot (CNT). Dës direkt Kontakter hu schliisslech dozou gefouert, dass déi dräi Benelux-Länner d'Legitimitéit vum CNT unerkannt hunn.

Mir hoffen, dass den CNT mat der Hëllef vun der internationaler Gemeinschaft d'Erwaardunge vum libesche Vollek a sengen internationale Partner erfëlle kann. Hie muss eng demokratesch Gouvernance opbauen, wéi et an der Geschicht vum Land nach keng ginn ass. D'Ausmooss vun dëser Aufgab däerf net ënnerschat ginn. Et muss kloer sinn, dass den Iwwergangsstadium eng absolut Null-Toleranz a Saache Verletze vun de Mënscherechter garantéiere muss. Et muss grad esou kloer sinn, no dem groussen Asaz vun der internationaler Gemeinschaft fir en neit Libyen, dass a Saache Mënscherechter de Respekt vun der Charta vun de Vereenten Natiounen d'Basis muss sinn.

An anere Länner widderstëtzt sech den alen, mä wackelige Regime weider dem Striewe vun der Populatioun no Fräiheet. Et kann ee just hoffen, dass am Jemen de President Salih wäert endlech d'Bedéngunge fir en Accord, dee vun de Länner aus der Regioun ausgehandelt ginn ass, acceptéieren an esou de Wee fräimachen, fir dass d'Gewalt ophält an d'Land méi stabil gëtt. Och d'humanitär Situatioun mécht äis grouss Suergen. Lëtzebuerg huet bis elo 700000 Euro un humanitärer Hëllef opbruecht.

Syrien

A Syrien huet de Regime net gezéckt, fir d'Arméi a Panzeren anzesetzen, fir d'Protester niddereschloen. Bis haut sinn iwwer 3500 Leit ëmkomm, 35000 sëtzen der ënnert schwierigste Conditiounen am Prisong. D'EU huet direkt un en Enn vun der Gewalt appelléiert an huet Sanktiounen verhaange fir Persounen an Institutiounen, déi eppes mam Assad-Regime ze dinn hunn. Lëtzebuerg ënnerstëtzt voll a ganz d'Efforten op internationalem Plang fir eng adäquat Äntwert op d'Situatioun a Syrien ze fannen: un éischter Stell fir dem Leide vun der Populatioun en Enn ze setzen. Gläichzäiteg weess een, dass den Drock vun der Arabescher Liga ausgoe muss – wat jo och geschitt a wou gëschter am Ausseministerrot zu Bréissel eng unanime Unerkennung fir dës couragéiert Positioun festzestellen war.

Iran

Eng vun de schwéiersten Aufgaben, déi d'international Communautéit ze meeschten huet, ass den Ëmgang mam Iran. Eng zéng Joer al Erausforderung, déi sech zouspëtzelt. Kloer gëtt et ëmmer méi, dass de Regime zu Teheran sech ausserhalb vum internationale Recht begëtt an aus sengem Recht, fir zivil Nuklearprogrammer

z'entwëckelen, sech d'Recht hält fir nuklear Waffen ze bauen.

De Board of Governors vun der AIEA zu Wien wäert dës Woch nom Rapport vum Directeur général Amano déi aktuell Lag duerleeën. Als Konsequenz ass méttelfristeg gesinn eng nei Ronn vu Sanktiounsdebatten am Sécherheetsrot z'erwaarden an an der EU kuerzfristeg méi staark Sanktiounen, speziell um economesche Plang. Moossnamen, déi sonner Zweifel de Regime schwächen, allerdéngs och op d'Käschte vun der iranischer Populatioun ginn. Et gëtt allerdéngs kaum eng Alternativ dozou, wann den Iran net gewëllt ass mat der AIEA zu Wien a mat den EU3+3 (USA, Russland, China, Groussbritannien, Frankräich an Däitschland) ze verhandelen. Et ass am Fong schwéier virstellbar, dass Russland a China um Enn vum Dag hinhuelen, dass den Iran Atomwaffen zur Verfügung huet. Vu Saudi-Arabien an aner Länner an der Regioun net ze schwätzen!

Et muss een d'Angscht an d'Suerg vun Israel verstoen, well si sech viséiert fillen. Och d'Golfstaaten, wéi déi meescht arabesch Staaten, sinn nervös.

Mam US-Verdeedegungsminister Panetta sollt een awer soen däerfen, dass e Militärschlag keng Optioun ass. D'Konsequenze wieren onkontrolléierbar an d'Zil géif net kënnen erreicht ginn, bien au contraire.

Bleift eng Politik vun den diplomateschen a wirtschaftlechen Drockmëttel fir d'EU an d'Hoffnung, dass am Iran vu bannen en Ëmbroch kënnt.

Noen Osten

D'Historiker wäerten enges Daags kënnen beuerteelen, awéiwäit d'Tragedie vum No-Ost-Konflikt zum Arabesche Fréijoer bäigedroen huet. Wat awer elo scho feststeet, an der ëmgekehrter Richtung, ass datt déi Evenementer en direkten Impakt op d'Situatioun am Noen Osten hunn.

D'Arabescht Fréijoer huet mat Sécherheet d'Astellung vun enger Rei Staaten aus der Regioun Israel géigeniwwer geännert. Israel kann net méi op vergaange Gewëssheeten zielen. Eng nei strategesch Lag wäert sech ofzeechnen.

Ënnert dësem Ëmstänn hätt ee kënnen hoffen, datt déi israelesch Regierung d'Noutwenegkeet vun engem Stopp vun hirer Siidlungspolitik géif agesinn an un de Verhandlungsdësch zrëckkomme géif fir, op der Basis vun de Grenze vun 1967, iwwert eng Zwou-Staate-

Léisung ze verhandelen; eng Léisung, déi et deenen zwee Vëlker géif erlaben, a Sécherheet an Dignitéit niewenteneen ze liewen.

Dovun ass awer näischt ze gesinn: D'Mauer an de pickegen Drot dränge weider an de palästinenseschen Territoire eran a maachen, datt et all Dag méi schwéier gëtt, fir dass en zukünftege palästinensesche Staat iwwerhaupt ka bestoen. All Dag wisst d'Demütegung, all Dag ginn d'Frustratioune méi grouss, all Dag niert sech den Haass, deen onweigerlech zu neie Gewaltdote wäert féieren.

Déi Politik, déi haut vun der israellescher Regierung verfollegt gëtt, wäert als fatal Konsequenz hunn, datt d'Sécherheet vum israellesche Vollek wäert ofhuelen – genau déi Sécherheet, déi d'Regierung jo behaupt, wëllen ze verdeedegen. Dës Politik ass e Steen am Wee fir eng Zwee-Staate-Léisung, déi eenzeg, déi d'laangfristeg Sécherheet vun Israel kéint garantéieren. Wann een dat seet, dann ass een net israelfeindlech. Am Géigendeel: Et ass d'Flicht vun all deenen, déi, wéi mir, wëllen, datt och d'Sécherheet vum israellesche Staat garantéiert soll sinn, virun där Gefor ze warnen.

Meng Entrevuë mam President Abbas, mam Premierminister Fayad a mam Ausseminister Maliki am September zu New York hu mech iwwerzeegt, datt d'palästinensesch Autoritéit éierlech gewëllt ass, fir de Wee vun oppene Verhandlungen ze goen. D'Progrèsen, déi d'palästinensesch Autoritéit vollbruecht huet, fir staatlech Strukturen anzeféieren, si remarkabel. Mä virun der Realitéit vun de Liewensbedingunge vu ville Palästinenser zu Ramallah, an nach méi an der Gazasträif, wou ech selwer Zeie vum Leed vun der Populatioun war, virun dëser Realitéit kann ech nëmmen ënnersträichen, datt et dréngend a wichteg ass, de Friddensprozess weiderzedreiwien.

Virun dësem Hannergrond ass d'palästinensesch Demarche, fir an der UNO opgeholl ze ginn, net erstaunlech. Et kann een dat net – wéi allze vill Leit dat maachen – als Ausdrock vun engem unilaterale Schrëtt duerstellen. Am Géigendeel: Et handelt sech ëm e legitimen Akt par excellence, wëll e jo dat Organ befaasst, dat am multilaterale System de Garant vum Fridden a vun der Sécherheet ass, nämlech de Sécherheitsrot.

Ech wënsche mir, datt d'Europäesch Union eng gemeinsam Positioun an där wichtiger Fro fënnt. Mä déi Geschlossenheet kann awer net eng Passivitéit géigen-

iwwer de legitimen Aspiratioune vum palästinensesche Vollek bedeuten. Sollt am Sécherheitsrot de Moment de Prozess fir d'UNO-Memberschaft gestoppt ginn – an esou gesäit et aus – da setzt Lëtzebuerg sech an der EU dofir an, dass an enger Resolutioun vun de 27 virun der UNO-Vollversammlung de Palästinenser de Statut vun engem Beobachter-Staat zougestane gëtt.

D'Zukunft vu Palästina ass et, seng Plaz an der multilateraler Institutioun, déi d'UNO jo ass, anzehuelen. Lëtzebuerg ënnerstëtz Palästina weiderhin a sengem Bestriewen, fir seng Rechter a seng Würd gëllen ze loossen. Lëtzebuerg ënnerstëtz natierlech och d'Efforte vum Quartett, fir direkt Verhandlungen zwëschen den zwou Parteien ze relancéieren.

Eisen Engagement an der Géigend beschränkt sech net nëmmen op den eminent politeschen Dossier vum No-Ost-Konflikt. Et muss ee feststellen, datt eis Relatioune mat de Länner aus der Géigend sech ëmmer méi diversifiéieren an och am wirtschaftleche Beräich ëmmer méi wichteg ginn. Genau aus dësem Grond wäerte mir an e puer Deeg eng nei Ambassade an de Vereenten Arabeschen Emiraten opmaachen, déi vun engem Ambassadeur mat Residenz zu Lëtzebuerg wäert geleet ginn. Et geschitt dëst am Kader vun der stänneger Upassung vun eisem diplomatesche Réseau, deen ech d'Éier hat, d'lescht Joer op dëser Tribün virzestellen.

Afrika

D'Lëtzebuurger Diplomatie an Afrika ass en Engagement, wat sech verdéift an ëmmer méi breet gefächert ass.

Afrika ass e Kontinent, deen an der voller Entwécklung stécht, deen e grousst Potenzial huet an deem seng Realitéit wäit ewech ass vum Afro-Pessimismus vun nach virun e puer Joer. Et geet net drëms, d'Schwierigkeiten an d'Erausforderungen, déi de Kontinent muss ugoen, ze vertuschen, mä et gëtt och Grënn, fir sech iwwert seng Evolutioun ze freeën, wéi zum Beispill d'Progressioun vun de Wærter, déi äis wichteg sinn a fir déi mir äis engagéieren, virun allem d'Demokratie an de Rechtsstaat. Et muss ee just d'beispilllos demokratesch Transitioun am Niger ernimmen, mä och de méi rezente politesche Muechtwiessel a Sambia. Natierlech erënnert äis d'Beispill vun der Kris no de Wahlen op der Côte d'Ivoire, dass d'Demokratie fragile ass, mä dës Kris konnt schlussendlech mam Triumph vun den

Urnen iwwerwonne ginn. Och erënnert dës Kris drun, dass d'Demokratie net just doraus besteet, Wahlen z'organisieren, mä dass déi verschidde politesch Acteuren och mussen d'Wahlresultater unerkennen.

Als engagéierten, verantwortungsvollen a solidaresche Partner vun Afrika gëtt sech Lëtzebuerg net domat zefridden, vun Demokratie ze schwätzen. Mir engagéieren äis aktiv, fir d'Demokratie laangfristeg op dësem Kontinent ze verankeren. Esou si mir, säit hirem Bestoen, an der Commission de consolidation de la paix vun der UNO aktiv a schaffen notamment konkret un der demokratescher Transitoun an der Guinée-Bissau an och an der Guinée mat. Op Demande vun den Autoritéiten aus der Guinée hu mir och d'Presidence vun der „Formation Guinée“ vun der Kommissioun, déi am Februar gegrennt gouf, iwwerholl.

Eng aner positiv Evolutioun op politeschem Plang an Afrika ass d'Gebuert vun engem neie Staat, d'Republik vum Südsudan, déi Lëtzebuerg nach de selwechten Dag vun hirer Onofhängegkeet, den 9. Juli, unerkannt huet. Et kann ee sech freeën iwwert d'Onofhängegkeet vun dësem neie Staat, deen an engem Onofhängegkeetsreferendum decidéiert ginn ass, souguer wann ee sech den Erausforderungen, deene sech dësen neie Staat stelle muss, bewusst soll sinn.

Afrika spillt a wäert eng ëmmer méi wichteg Roll op internationalem Niveau spille mussen, ob am wirtschaftleche Beräich oder op diplomateschem Plang. Et ass un der Zäit, sech un dës nei Realitéit unzepassen an d'Konsequenzen doraus ze zéien, an awer gläichzäiteg kohärent ze bleiwen an eiser Ambitioun, fir Afrika en engagéierten, verantwortungsvollen a solidaresche Partner ze sinn.

Lëtzebuerg ass scho säit ville Joren ëm eng méi diversifiéiert a méi engagéiert Partnerschaft mat der Subsahara beméit. Mir hunn decidéiert, eis Bezéiunge mat Afrika ze renforcéieren an den traditionelle Volet vun der Kooperatioun mat engem

- a) politesch-diplomateschen Deel, mä och mat engem
- b) wirtschaftlechen a
- c) kulturelle Beräich ze verbannen.

Sou si mir der europäescher Linn trei, déi eng ëmmer méi strategesch Partnerschaft mat Afrika opbaue wëll.

Vum politesch-diplomatesche Standpunkt ass d'offensichtlechste Zeeche vun eisem Engagement vis-à-vis vun

Afrika sécherlech déi nei diplomatesch Verriedung zu Addis Abeba an Äthiopien, déi net nëmme Lëtzebuerg permanent bei der Afrikanescher Unioun representéiert, mä och als bilateral Ambassade an Äthiopien funktionéiere wäert.

Addis Abeba huet sech an de leschte Joren als Haut lieu vun der internationaler Diplomatie erweisen. Eng modern Diplomatie, déi sech den neie geopolitische Realitéite bewusst ass, muss sur place representéiert sinn. Eis Ambassade zu Addis Abeba wäert äis erlaben, eis Bezéiunge mat der Kommissioun vun der Afrikanescher Unioun zu verstärken, mat där mir schonn eng Kooperatioun ageleet hunn, virun allem fir de Sécherheessektor ze reforméieren. Sou wäerte mir och eis Bezéiunge mat aneren afrikanesche Länner, déi op der Plaz vertruede sinn, verstärke kënnen, vu dass et net méiglech ass, an all afrikaneschem Land vertrueden ze sinn.

Eng engagéiert, verantwortungsvoll a solidaresch Diplomatie muss proaktiv sinn an de Kontakt mat eisen afrikanesche Partner sichen. Dofir ass et wichteg, dass sech eis Diplomatie deplacéiert an d'Initiativ ergräift, eis Partner an hire Länner ze treffen. An dësem Kader sinn ech a vill afrikanesch Länner gereest a wäert dat och d'nächst Joer maachen, fir d'géigesäitegt Verständnis ze féerden.

Och wat d'Wirtschaft ugeet, hu mir eist Engagement an Afrika verstärkt. E Beweis heifir ass déi éischt Wirtschaftsmissioun d'lescht Joer an Angola an eng weider an Algerien, mä och de Fait, dass eis Entrepreneuren ëmmer méi Intressen fir den afrikanesche Kontinent weisen. Et ass evident, dass verstärkte Bezéiunge mat Afrika net eleng iwwert d'Politik opgebaut kënnen, mä och duerch en Engagement vum Privatsektor.

Och d'äerf een de kulturellen Aspekt an eiser Bezéiung mat Afrika net vergiessen. Gëtt Äthiopien, wou mir wëllen eng physisch Präsenz assuréieren, net als Wéi vun der Mënschheet bezeecht? D'afrikanesch Kultur gëtt ëmmer méi bekannt a beléift. Et gëtt sécher vill Potenzial, dat et auszeschöpfe gëllt. E Beispill ass eisen Accord fir eng kulturell Kooperatioun mam Cap-Vert.

Eng Diversificatioun vun eiser Bezéiung mat Afrika berout op der Iwwerzeegung, dass d'Beräicher Entwécklung, Diplomatie an Defense vun eiser Auswärtiger Aktioun sech géigesäiteg completéieren a verstärken.

An dësem Kontext ass d'Horn vun Afrika dat beschte Beispill. Dës Regioun brauch wéinst der immens grousser Dréchent ganz dréngend humanitär Hëllef. Et muss een och begréissen, wéi séier d'lëtzebuergesch Kooperatioun reagéiert huet, fir der Populatioun an der Nout ze hëllefen. En engagierten, verantwortungsvollen a solidaresche Partner däerf sech allerdéngs net op enger Äntwert am Fall vun humanitärer Nout ausrouen. Fir de Problem laangfristeg ze léisen, mussen och der Situatioun hir politesch Ursaache ugepaakt ginn. Et muss een agesinn, dass déi schrecklech Konsequenze vun der Dréchent net just op d'Klima zréckginn, mä och mat der schlechter Sécherheetslag a Somalia ze dinn hunn, ob am Land oder virun der somalescher Küst. Dës Feststellung mécht eist Engagement am Kader vun der EU-Militärmissioun als Bäitrag fir d'Ausbildung vu somalesche Sécherheetskräften (EUTM Somalia) nach méi pertinent, mä och eis Bedeelegung un der Missioun ënnert der Leedung vun der EU, fir d'Piraterie am Indeschen Ozean ze bekämpfen (EU Navfor Atalanta).

Grouss Partner

D'Aktioun vun der Europäescher Unioun am Ausland beschränkt sech net nëmmen op hir Verantwortung, déi souwisou scho grouss ass, fir op d'Erwaardunge vun de verschiddeenen Nopeschlänner a -regiounen z'äntweren. D'Unioun féiert och e strategeschen Dialog mat hire grouss Partner an der Welt, bei deene si d'Wärter an d'Intressie vun der Unioun verdeedegt. Eppes, vun deem natierlech och Lëtzebuerg a senge Bezéiunge mat dese Länner profitéiert.

D'transatlantesch Bezéiung bleift esouwuel fir d'EU wéi och fir Lëtzebuerg zentral an onersetzbar. Et handelt sech net just ëm Relatiounen, déi duerch d'Geschicht an d'Kultur entstan sinn. Et handelt sech och ëm gemeinsam Wärter, déi d'Europäer an d'Amerikaner zesumme verdeedegen. D'aktuell wirtschaftlech a finanziell Problemer op béide Säite vum Atlantik sinn e Beweis, wéi enk déi zwee Deeler vun der Welt vuneneen ofhänken. Nëmme eng enk Kooperatioun wäert äis erlaben, eng Léisung fir d'Problemer, déi an der Zwëschenzäit d'ganz Welt betreffen, ze fannen.

D'Bezéiunge mat Russland maache konkret Fortschrétt – op europäeschem Plang, wou demnächst d'Verhandlung fir en neie globalen EU-Russland-Accord ofgeschloss wäerte ginn, mä och op lëtzebuergeschem Niveau. Ech konnt bei menger leschter Visite zu Moskau virun zwou Wochen eng ganz Rei wichteg

Fortschrétt feststellen, virun allem, wat d'bilateral Wirtschaftsbeziungen ugeet, déi sech ganz zefriddestellend entwécklen.

D'séier wirtschaftlech Entwécklung vu China grad wéi seng Verflechtung mat der europäescher an der amerikanescher Wirtschaft geet weider. Säin ëmmer méi grouss wirtschaftlech, politesch a militärescht Gewiicht bréngt natierlech och eng ëmmer méi grouss Verantwortung mat sech. Ech hu keen Zweifel drun, dass d'Autoritéiten zu Peking sech dëser Tatsaach bewusst sinn.

Ech wëll hei och kuerz en anert Land ernimmen, dat och ee vun eise grouss Partner ass, an zwar Japan. Bei der Naturkatastrof, déi dëst Land getraff huet an där hir Konsequenz den Drama vu Fukushima war, huet Lëtzebuerg an och d'Lëtzebuurger et net verpasst, sech solidaresch ze weisen. Séier kouw a Bewonnerung fir de Courage vun der japanescher Populatioun a fir d'stoesch Onerschütterlechkeet, mat där si op dës Katastrof reagéiert huet. Mir wëssen, dass d'Japaner dem Opbau vun hirem Land op jidder Fall gewuess sinn.

Ech wëll och dës Geleeënheet notzen, fir dem Personal vun eiser Ambassade zu Tokio Merci ze soen, dat de lëtzebuergesch Bierger a Japan während dëser Kris gehollef huet.

Dës Katastrof huet äis d'Risiko vun der Atomenergie erëm eng kéier bewusst gemaach a mir mussen d'Konsequenzen aus dëser Kris zéien, och an eiser Regioun. Esouwuel op europäeschem wéi och bilateralem Plang ënnerstëtze mir aktiv d'aktuell Efforte fir eng méi grouss Sécherheet an den europäeschen Atomzentralen.

NATO

Här President,

Déi engagéiert a solidaresch Approche, déi d'Aussenpolitik vun eisem Land auszeechent, ass natierlech och an der atlantescher Allianz – Häerzstéck vun eiser Sécherheet – erëmzefannen. Eis Bedeelegung u verschidde Missiounen a Programmer vun der Allianz sinn déi konkret Verwierklechung dovunner.

Ech si schonn op d'KFOR-Missioun am Kosovo ze schwätze komm. Ech wëll op dëser Plaz also de Schwéierpunkt op eiser Präsenz am Afghanistan am Kader vun der ISAF, der International Security Assistance Force, leeën.

Mat dem Accord vun der Chamber an ënnert UNO-Mandat, huet d'Regierung sech bereet erkläert, der ISAF am Afghanistan bis 2014 zur Säit ze stoen. Zu deem Zäitpunkt sollen d'Afghanen selwer hir Sécherheet an d'Hand huelen. D'Transitiounsphase, fir dat Zil z'erreechen, ass schonn dëst Joer ugelaf an déi éischt Provënze goufen den afghanesche Kräften iwwerrecht. Virun e puer Wochen huet äis den zéngte Joresdag vun den Attentater vum 11. September un déi grujeleg Origine vun eisem Afghanistan-Engagement erënnert. Mat dësem Engagement, am Aklang mat der UNO-Charta, gouf den Artikel V vum Traité vun der atlantischer Allianz an d'Praxis ëmgesat: sécherstellen, datt dëst Land ni méi e sécheren Hafe fir d'Terroriste gëtt.

Dëst Zil kann natierlech nëmmen erreecht ginn, wa mer et fäerdeg bréngen, e laangfristegt Partenariat mam Afghanistan opzebauen. D'Europäesch Unioun, d'NATO an d'USA bereede sech drop vir. Et ass sécher falsch ze behaupten, datt 2014 de Schluss vun der internationaler Präsenz am Afghanistan géif alauden an datt d'Land sengem eegene Schicksal géif iwwerlooss ginn. D'Präsenz an den Engagement vun der internationaler Gemeinschaft am Afghanistan wäerten aner Formen unhuelen, mä si wäerte weiderhin hir Pertinenz behalen.

Am Dezember wäert d'Bonner Konferenz – déi gemeinsam vun der afghanescher an däitscher Regierung organiséiert gëtt – op en Neits ënnersträchen, datt d'Efforte vun der internationaler Gemeinschaft dorops aus sinn, d'Land ze stabiliséieren an e laangfristegt Partenariat an alle Beräicher mam Afghanistan opzebauen.

Ech wéilt och ënnersträchen, datt d'Aktioun vu Lëtzebuerg am Afghanistan säit laangem zukunftsorientéiert ass, op dat am Kader vun eise Projeten am Beräich vun der Entwécklungshëllef ass oder wat eise Beitrag fir d'Finanzement vun den afghanesche Sécherheetskkräfte betrëfft, op deenen d'Sécherheet vum Land a sengen Awunner an Zukunft berout.

Och hei wéilt ech der Chamber, grad ewéi fir de Kosovo, meng Unerkennung fir d'Präsenz an den Asaz vun de Lëtzebuerger Zaldoten um Kabuler Fluchhafen zënter 2003 aussprieche. Keng einfach Missioun, keng ongeféierlech, mä eng noutwenneg! Zënter 2003 hunn 239 Zaldoten, opgedeelt op 36 Kontingenter zu Kabul Déngscht gelescht an eisem Land all Eier gemaach.

Méi generell huet den NATO-Sommet vu Lissabon d'Ziler an d'Erausforderunge vun der Allianz fir déi nächst Jore skizzéiert. Ech sinn zefridden, datt d'NATO bei dëser Geleeënheet d'Wichtigkeet vum Partenariat mat Russland bestätegt huet. Dëst berout op enger Vertrauensbasis, déi eng aktiv Concertatioun erlaabt bei deene Punkten, bei deene mer äis eens sinn, awer och en éierlechen Dialog erméiglecht bei deene Punkten, bei deene mir äis nach net eens sinn, wéi z. B. bei der Rakéitenofwier. Dëse Projet, deen elo, am Géigesaz zu virdrun, e Projet vun der ganzer NATO ass, muss vun der Allianz am Geescht vun enger richteger Kooperatioun mat Russland gefouert ginn.

D'NATO ass a verschiddeenen Operatiounen implizéiert. Dëse militäreschen Effort bleibt nach ëmmer eng Noutwennegkeet. Leider, muss ee soen. Lëtzebuerg bleibt fest dovun iwwerzeegt, datt mer mussen äis eege Sécherheet, déi vun eisen Alliierten a vun der internationaler Gemeinschaft, mat der klengstméiglecher Quantitéit vu Waffe garantéieren, op dës konventionell oder nuklear sinn.

Mir ënnerstëtzen also weiderhin all Initiativ, déi d'Ofrëschtung an d'Limitatioun vun de Waffen erreeche wëll. Eist dynamescht Engagement ass vun eisem Bestriewen no enger sécherer, also enger manner bewaffneter Welt gekennzeechent. Dës besser Welt musse mir zesumme mat eise Partner opbauen, mä awer och, a virun allem, mat deenen, déi eis Wäerter net onbedéngt deelen. Dës Realitéit mécht, datt mir musse Kompromësser agoen, Konzessioune maachen a Gedold hunn. Mä si wäert eis Regierung net dovun ofbréngen, hir Ambitioun, déi si mat der Chamber an eiser Populatioun deelt, vun enger Welt ouni atomar Waffen unzestriewen.

Mir loossen äis net vu Blockagen discouragéieren, wéi bei der Ofrëschtungskonferenz oder vun der Net-Ratifizéierung vum Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Mir wäerten äis weider dofir asetzen, fir datt dëst Schlësselement vun der Ofrëschtung a vun der Net-Proliferatioun vun atomare Waffen a Kraft triede kann.

Eist Engagement géint Streebommen a Landminne bleibt selbstverständlech intakt. Mir hunn eng exemplaresch Gesetzgebung an deem Beräich adoptéiert a finanzéiere konsequent Deminage- an Entsuerungprojeten an deene Géigende vun der Welt, déi am meeschte betraff sinn.

All dës Efforte wieren ëmsoss, wa mir et net fäerdeg bréngen, duerch eng besser Verdeelung vun der wirtschaftlecher Entwécklung, strukturell Konditiounen ze schafen, déi Fridden a Sécherheet fir all d'Mënsche garantéiere kënnen. Eis Entwécklungspolitik ass deemno gläichzäiteg eng moralesch Flicht an e gutt verstanen Investissement an eis eegen Zukunft. Ech sinn houfreg, ënnersträichen ze kënnen, dass Lëtzebuerg eent vun de wéinege Länner ass, déi hir Efforte trotz der Kris bäibehalen, an ech erënneren och meng Gespréichspartner an der Welt dorun. D'Konferenz vu Rio, déi 2012 den 20. Anniversaire vum Sommet vu Rio iwwert eng nohalteg Entwécklung feiere wäert, ass eng weider Geleeënheet fir eist Land, an engem internationale Kontext a virun der ganzer internationaler Gemeinschaft säi Wëllen a seng Kapazitéit ënner Beweis ze stellen, säi Bäitrag fir dës fundamental Cause ze leeschten.

Här President,
Dir Dammen an Dir Hären Deputéiert,

Et gëtt sécher nach vill ze soen, mä ech wollt virun allem betounen, wéi eis Aussepolitik, duerch d'Kohärenz vun hire verschiddenen Dimensiounen an duerch e responsabelt a solidarescht Engagement, sech gläichzäiteg fir eis Wäerter a fir eis Intressen asetzt.

Eis Kandidatur fir en net permanente Sëtz am Sécherheitsrot vun de Vereenten Natiounen schléisst ganz un d'Traditioun vun dëser Approche un. An e bëssche manner wéi engem Joer gëtt zu New York ofgestëmmt, an ech kann lech versécheren, dass all d'Efforte weiderginn, fir eis Partner an der internationaler Gemeinschaft, net nëmme vun eiser Kapazitéit z'iwwerzeegen, dës Verantwortung am Déngscht vun der internationaler Communautéit z'iwwerhuelen, mä och vun der Solidaritéit a vum déifgräifenden Engagement, dee Lëtzebuerg a seng Bierger charakteriséiert.

Ech soen lech Merci fir Är Opmierksamkeet.

Discours de Jean-Claude Juncker à l'occasion d'un débat prioritaire au sujet de la gouvernance économique en séance plénière au Parlement européen à Strasbourg

16 novembre 2011

Monsieur le Président,
Monsieur le Président du Conseil européen,
Monsieur le Président de la Commission,
Mes chers collègues,

J'avais compris que le débat qui nous réunit aujourd'hui devait porter sur la gouvernance de la zone euro, ne devrait donc pas concerner en premier lieu le fond, mais devrait concerner en tout premier lieu notre méthode de travail, et l'interarticulation entre nos différentes méthodes de travail.

À vrai dire, je ne fais guère de différence entre la forme et le fond, parce qu'en Europe, j'ai souvent constaté que la forme, c'est le fond qui remonte à la surface. Si vos méthodes de travail sont intergouvernementales, c'est que votre volonté n'est pas entièrement communautaire, ce qui évidemment explique bien des méthodes de travail.

Je voudrais passer, mais très brièvement, en revue quelques éléments du cortège de nos méthodes de travail. La surveillance macroéconomique et le semestre européen d'abord.

Je ne crois pas, honnêtement, que d'ores et déjà, de cette première expérience du premier semestre européen, nous puissions tirer des conclusions définitives.

Je ne suis pas déçu par le résultat qu'a fourni le premier semestre européen, mais je crois que les résultats sont néanmoins absolument améliorables. Et je crois qu'il est assez normal que, lors d'une première expérience hâtive, un peu superficielle, on ne puisse pas tirer toutes les conséquences possibles.

Je crois qu'au moment où les gouvernements présenteront leurs projets de budget pour 2012, cet exercice de consultation *ex ante* et *a priori* nous permettra de vérifier si, oui ou non, les gouvernements ont suivi entièrement ou partiellement les recommandations qui leur ont été adressées lors du premier semestre européen.

D'une façon générale, je voudrais que cet exercice devienne plus politique, plus inclusif et moins technique.

Si nous voulons être le gouvernement économique de l'Europe, nous devons avoir l'ambition d'un gouvernement. Il est évident que toutes les différentes formations du Conseil doivent être mieux impliquées dans l'exercice gravitant autour du semestre européen, et que toutes les sensibilités qui s'expriment à travers les différentes formations du Conseil doivent être mieux entendues.

Je ne crois pas que le gouvernement économique, puisqu'il ne se résume pas à la seule gestion budgétaire des choses, ne peut pas être entre les mains exclusives de l'Ecofin et des ministres des Finances.

Je voulais dire par là: comme la dimension – les deux présidents y ont rendu attentif – de la croissance est d'une égale importance, il faudra bien sûr impliquer dans les préparations des Conseils européens, qu'il s'agisse des Conseils européens au niveau de la zone euro ou du Conseil européen comme nous le connaissons, je voudrais que le Conseil «Affaires sociales», que le Conseil «Compétitivité», que le Conseil «Recherche», que les ministres qui s'occupent de l'Énergie, des Transports et de l'Innovation, de la lutte pour l'emploi, de la lutte contre la pauvreté puissent intervenir avec la même vigueur dans le débat que ne le font les ministres des Finances.

Et je voudrais que, dans toutes nos démarches, nos méthodes de travail deviennent plus politiques.

À vrai dire, et après une assez longue expérience des choses communautaires, je constate que très souvent, au niveau des ministres des Finances, parfois au niveau des Premiers ministres, nous avalisons des textes que nous n'avons pas nous-mêmes préparés et que nous n'avons pas discutés entre nous.

Je voudrais que nos travaux deviennent plus politiques. Je voudrais qu'au niveau de l'Ecofin, tout comme des autres formations du Conseil, comme au niveau du Conseil européen sous la présidence de Monsieur Van Rompuy, nous discussions plus en détail des situations spécifiques des différents États membres.

Je voudrais que, lorsque des recommandations sont faites à un gouvernement, que ce gouvernement puisse dire si, oui ou non, il est d'accord, et que les autres puissent entrer dans un dialogue vertueux avec le gouvernement du pays concerné.

Nous ne sommes pas un gouvernement si nous n'arrivons pas à entretenir entre nous-mêmes une riche

controverse sur l'essentiel des choix politiques auxquels ensemble nous serons amenés, mais qu'individuellement nous devons appliquer dans nos différents pays.

Je voudrais, pour ce qui est de la surveillance budgétaire et de la surveillance macroéconomique, que le Parlement européen soit le plus étroitement possible associé à notre démarche. Je sais la difficulté qu'avaient le Conseil et le Parlement européen pour se mettre d'accord sur le contenu exact de ce qu'il est convenu d'appeler le dialogue économique.

Mais moi, je voudrais que les différents présidents des différents Conseils puissent être invités par le Parlement européen pour discuter des grands choix qui auront été opérés par les États membres et par le Conseil des ministres.

En tant que président de l'Eurogroupe, vous le savez, je me tiendrai toujours à votre disposition pour venir dialoguer et discuter des différentes recommandations, et des décisions que nous aurons prises.

Et moi, je suis de ceux qui pensent qu'un État membre connaissant des difficultés particulières, un État membre en déficit excessif, un État membre sous pression particulière devrait avoir la possibilité de venir au Parlement européen pour s'expliquer.

Il est prévu que le Parlement puisse inviter un État membre; l'État membre n'est pas obligé de venir. Mais si nous voulons faire de l'Europe davantage un ensemble de solidarité, il me semble évident que ceux qui demandent la solidarité, et qui doivent faire preuve de solidité, doivent également s'expliquer au Parlement européen, ne fût-ce que pour avoir une meilleure perception de l'image de marque et du degré de difficulté que les autres États membres, que les membres du Parlement comprendront mieux si un gouvernement s'explique en direct, *live and in colours*, au Parlement européen.

Sur la gouvernance proprement dite, le président Van Rompuy vous a expliqué l'interarticulation qui est celle qui caractérise les relations entre le Conseil de l'euro, que préside Monsieur Van Rompuy, et l'Eurogroupe, que j'ai l'honneur de présider.

Il n'y a pas de concurrence. Il n'y a pas de compétition entre les deux. L'Eurogroupe reste la machine essentielle lorsqu'il s'agit d'organiser en détail la gestion quotidienne, c'est-à-dire mensuelle, de la coordination des

politiques économiques. L'Eurogroupe doit préparer les réunions du Conseil de l'euro. Et nous verrons, lorsque mon mandat sera venu à échéance, c'est-à-dire au 1^{er} juin 2012, si nous n'allons pas transformer la présidence de l'Eurogroupe en une présidence permanente, en prenant appui sur le protocole 14 du traité, qui ne dit pas qu'un membre de l'Eurogroupe doit présider l'Eurogroupe, mais qu'un autre président de l'Eurogroupe peut être choisi, même en dehors des membres de l'Eurogroupe. Nous verrons cela le moment venu.

Je voudrais que de toute façon, nous fassions du président de l'Euro Working Group, donc de ce sous-groupe du Comité économique et financier, un *full-time job*.

Il est essentiel, ne fût-ce que pour organiser le quotidien des relations entre la Commission et les directions générales et l'Eurogroupe, qu'un président de l'Euro Working Group soit installé définitivement et de façon permanente à Bruxelles. Cela facilitera de beaucoup le travail de préparation et la recherche des solutions.

Sur le très court terme, je voulais vous dire que nous sommes en train, au niveau de l'Eurogroupe, de finaliser les amendements que nous devons apporter à l'accord-cadre qui concerne l'ESFF. Monsieur Klaus Regling, qui est le grand chef de l'ESFF, est en train de regarder en détail les différentes options – notamment en ce qui concerne le *leverage* – qui doivent être prises sous examen.

J'ai bon espoir que nous puissions finaliser ce travail avant la fin du mois de novembre.

De toute façon, nous n'avons pas d'autre choix que d'accélérer les procédures. Je renvoie aux propos sages que le président de la Commission a consacré à cet aspect de la gouvernance.

Nous allons discuter avant la fin du mois, pour prendre une décision définitive, la question du versement de la 6^e tranche qui porte sur 8 milliards – deux tiers, nous; un tiers, le Fonds monétaire international –, au bénéfice de la Grèce. L'Eurogroupe, lors de sa séance d'il y a une semaine, a décidé que cette tranche pourrait être versée si la soutenabilité est prouvée, si nous sommes d'accord sur un nouveau programme grec, sur lequel Monsieur Van Rompuy nous avait mis d'accord d'ailleurs le 26 et le 27 octobre.

Nous soumettons le versement de cette 6^e tranche à l'accomplissement de tous les éléments, de toutes les décisions qui ont été prises les 26 et 27 octobre à

Bruxelles. Et nous nous attendons à être saisis d'une lettre par le Premier ministre grec, nous renseignant sur les intentions exactes, maintenant et dans la durée, des autorités grecques lorsqu'il s'agit de répondre présent aux recommandations et aux décisions qui ont été faites le 26 et le 27 octobre.

Nous allons nous dépêcher pour finaliser les amendements que nous devons apporter au traité, qui concernent le Mécanisme européen de stabilité. Nous aurons à examiner la difficile question de l'implication du secteur privé, de la participation du secteur privé dans de futures opérations d'appui. C'est une question qui n'est simple qu'en apparence et qui est très difficile lorsqu'on l'examine de plus près.

Monsieur le Président, en quelques brefs propos l'essentiel des réflexions auxquelles je suis capable pour l'instant.

Merci.

Discours de Jean Asselborn à l'occasion de la rencontre 2011 du Conseil de l'Europe à l'Abbaye de Neumünster

28 novembre 2011

Monsieur le Secrétaire général, cher ami Torbjon,

Monsieur le Président du Congrès,

Messieurs les invités d'honneur,

Monseigneur,

Messieurs les représentants des communautés religieuses,

Messieurs les Coprésidents,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les participants à la rencontre,

Le plus dur est fait, j'espère que le protocole a été respecté.

Au nom du gouvernement luxembourgeois, je vous souhaite une cordiale bienvenue à l'occasion de la rencontre 2011 du Conseil de l'Europe sur la dimension religieuse du dialogue interculturel.

C'est à la fois un honneur et un plaisir de pouvoir vous recevoir à Luxembourg, dans les murs historiques de

cette ancienne Abbaye de Neumünster, reconverte en centre vivant et de rencontres.

Qui dit rencontre, dit se retrouver pour être ensemble. Au Luxembourg, nous croyons profondément aux vertus du dialogue interculturel et à l'action du Conseil de l'Europe, organisateur conjointement avec notre ministère des Affaires étrangères de cette réunion.

Mesdames et Messieurs,

J'ai eu l'occasion de participer personnellement à la première réunion de l'Alliance des civilisations, qui a été, comme vous le savez sans doute, fondée par les Nations unies. J'admire vraiment le travail de Georges Sampaio, l'ancien président portugais, qui s'investit beaucoup dans ce travail.

Personnellement, j'ai participé aux réunions de Madrid, d'Istanbul, de Rio et dans quelques jours je vais aussi participer à la réunion qui aura lieu à Doha. Donc je pense, quant à la substance, que la coexistence des cultures, la coexistence des religions, la coexistence des civilisations est une pierre angulaire de ce que sera ou ne sera pas le XXI^e siècle.

Le XXI^e siècle risque d'éclater comme le XX^e siècle a éclaté, si nous n'arrivons pas à avoir une meilleure compréhension entre les différentes cultures, et surtout, si je puis dire ainsi, entre la culture européenne – je dois faire attention à ce que je dis – et la culture du monde musulman.

J'espère que, et nous en sommes conscients, en tout cas en tant que ministres des Affaires étrangères européens, que là, nous devons faire un effort tous les jours, pour que cette compréhension, ce vivre ensemble, comme vous le dites ici très bien, soient respectés.

Le dialogue interculturel et plus particulièrement sa dimension religieuse, mais aussi philosophique et laïque, peut être un outil puissant pour tous ceux qui ont la volonté de faire progresser notre Europe, la grande Europe sur le chemin semé d'embûches d'un véritable «vivre ensemble». Nous vivons dans un monde globalisé, interdépendant, où les frontières physiques sont devenues poreuses, là, où elles n'ont pas entièrement disparu. C'est une réalité voulue ou subie, ou alors les deux. L'intolérance, voire l'extrémisme, sont en marche tantôt de manière insidieuse, tantôt de façon violente comme en témoignent les tragiques événements en Norvège cet été et les récentes révélations de crimes de xénophobie chez nos voisins allemands. La cohésion

de nos sociétés est en péril. Il faut réagir et la réaction ne peut pas être simplement répressive, mais doit aussi être préventive. Contrecarrer les forces centrifuges dans nos sociétés serait grandement facilité s'il y avait accord et consensus sur certaines valeurs fondamentales communes à nous tous. Le Conseil de l'Europe est le gardien et le garant de ces valeurs.

Nos sociétés sont aujourd'hui multiculturelles: encore faudrait-il pleinement tirer profit de cette richesse. Le livre blanc du Conseil de l'Europe de 2008 sur le dialogue interculturel sur le thème «Vivre ensemble dans l'égalité de dignité», constitue une référence européenne en même temps qu'une boîte à outils dont il faudrait davantage se servir. Votre rencontre et celles qui, depuis 2008, l'ont précédée s'inscrivent dans ce processus, car elles offrent un cadre de rencontre dédié au dialogue, à la réflexion et à l'analyse de fond. Cette approche est plus prometteuse de solutions dans la durée. Le moment me semble d'ailleurs opportun de réfléchir à créer sous l'égide du Conseil de l'Europe une plateforme dynamique animant un réseau d'échanges et d'interactions réguliers.

Nous sommes au Luxembourg d'autant plus sensibles au défi de maintenir la cohésion de nos sociétés que vous vous retrouvez aujourd'hui dans un pays où la coexistence paisible entre nationalités, cultures et races différentes est entrée depuis longtemps dans les mœurs. Un pays où le pluriculturalisme se vit au jour le jour. Sachez que plus de 170 nationalités se côtoient ici. Le jour, vous croiserez plus d'étrangers que d'autochtones. La culture du «vivre ensemble» revêt ici tout son sens.

Vos débats porteront notamment sur la contribution que peuvent apporter les médias, les religions et les convictions laïques. Ce sont là des vecteurs de toute première importance qui peuvent agir pour le meilleur et pour le pire. La liberté d'expression dont fait partie la liberté des médias est une liberté fondamentale. Sans elle, comme l'a dit l'ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme, Jean-Paul Costa, toutes les autres libertés restent fragiles. Liberté des médias et diversité culturelle, religieuse et non religieuse, peuvent parfaitement cohabiter à condition que les deux s'inscrivent dans un cadre légal démocratiquement établi et qu'il y ait respect mutuel de l'opinion des uns et de la sensibilité des autres. En fait, l'acceptation de l'autre et du bon sens mutuel. L'éducation et l'enseignement y tiennent

un rôle fondamental. Vos rencontres antérieures se sont penchées sur cet aspect et je constate avec satisfaction que, cette fois-ci également, l'éducation sous l'angle de vue spécifique des médias, religions et convictions laïques, aura sa place dans vos discussions, de même que la place des femmes religieuses dans les médias.

Que vos travaux se déroulent dans un esprit de sérénité et que vos débats soient porteurs d'un message d'unité dans le respect du pluralisme. Que chacun d'entre vous puisse s'inspirer de vos débats et des orientations qui s'en dégageront et les relayer, dans sa propre sphère, pour devenir ainsi un multiplicateur d'impact. Voilà mon vœu et mon attente!

Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

Discours d'Octavie Modert à l'occasion du Conseil des ministres de la Culture à Bruxelles

29 novembre 2011

Un outil pour convaincre, voilà ce que représentent les statistiques culturelles à mes yeux.

Un outil pour convaincre de l'importance de la contribution de la culture au projet européen et de son impact sur la société, mantra que nous répétons inlassablement depuis plusieurs années et où une prise de conscience certaine à ce sujet s'est frayée son chemin entretemps.

Certes, cela nous ramène à la question de savoir pourquoi il est alors parfois difficile de faire apprécier cette contribution par d'autres.

Donc: oui, j'en déduis qu'il est nécessaire de disposer d'un arsenal de données suffisant, de données comparables et de qualité, pour rendre cette réalité palpable dans un environnement où ce sont si souvent les *hard facts* qui remportent la mise. Force est en effet de constater qu'au niveau européen et par rapport à d'autres domaines politiques, la culture accuse aujourd'hui toujours un retard important en termes de développement de statistiques. Les réponses sont restées trop partielles quand il s'agit notamment de démontrer noir sur blanc le poids, économique et autre, de la culture dans son ensemble ainsi que son évolution fulgurante, ou encore son impact potentiel dans le

cadre de la stratégie Europe 2020, ou encore les parts de marchés qui reviennent aux industries culturelles et créatives.

C'est pourquoi je me réjouis particulièrement qu'avec les travaux réalisés par le réseau ESS-Net, un pas décisif a été franchi et que nous disposons désormais d'un cadre méthodologique commun sur lequel nous pouvons et devons construire nos argumentaires. Et je remercie Madame la Commissaire de la reconnaissance qu'elle vient d'exprimer vis-à-vis du travail et de l'*input* du Luxembourg.

Mesdames, Messieurs,

Le but de l'exercice n'est pas de faire de la collecte supplémentaire des données statistiques – je sais que nombre d'entre vous redouteraient cela. Il s'agit plutôt de mettre en évidence tout d'abord, afin de pouvoir ensuite utilement compléter, pour contribuer à favoriser une meilleure compréhension des facteurs culturels de développement dynamique. Il nous faut en effet favoriser le développement d'une vision proprement culturelle du rapport entre économie, commerce et culture.

En même temps, mesurer présuppose l'existence d'une réalité tangible. Et c'est en cela que le travail réalisé par ESS-Net contribuera de manière déterminante aux efforts en cours par rapport au rôle de la culture: non seulement dans la stratégie EU 2020, mais aussi dans le processus de construction européenne, puisqu'il nous appartiendra alors de décrire la diversité culturelle en Europe et de contribuer ainsi à la définition et à l'évaluation de toute politique culturelle européenne.

Cet outil pour convaincre est aussi un instrument pour faire ressortir avec plus de clarté encore les besoins de notre secteur et, donc, de nos propres politiques. J'aimerais donc réitérer que les statistiques sont un instrument de politique, de soutien et d'orientation de la politique, et non pas une fin en soi – son importance va au-delà «des chiffres et des lettres». Mais il faut pour cela:

- un engagement sans faille de la Commission européenne (un soutien politique très fort des statistiques culturelles et la prise en considération auprès d'Eurostat);
- une implication accrue des États membres dans la production d'un système de statistiques nationales représentatif et efficace.

Le Luxembourg, quant à lui, est prêt à continuer son implication, tel qu'il l'a fait au sein d'ESS-Net durant ces deux dernières années (et auparavant).

Mesdames, Messieurs,

Démonstrons *in fine* que l'impact de la culture sur la société va au-delà de son seul impact économique!

Discours de Jean Asselborn à l'occasion de l'inauguration de l'ambassade du Luxembourg en Turquie

29 novembre 2011

Mister Minister, dear colleague,
Your Excellencies,
Members of the diplomatic community,
Ladies and Gentlemen,
Dear guests,

I am delighted to be in Ankara today to open the embassy of Luxembourg together with my colleague Minister Ahmet Davutoglu, in the presence of so many distinguished guests. When asked why Luxembourg opens an embassy in Turkey and why now, I can only say that we need to be here and that this presence is long overdue. Since Luxembourg only has 36 embassies in the world, the decision to open a new one is not taken lightly: we are in Turkey because it makes political and economic sense.

As a founding member of the European Union, Luxembourg has always been committed to the furthering of European integration. Turkey has a place in the European Union and we support Turkey's aspiration to become a member. With its young population, its thriving economy and its central position in this region, Turkey will be an asset for the European Union. For the EU, Turkey doesn't only represent a growing market. It is also an important political actor and a beacon of stability in a troubled region. Turkey has made a decisive choice in favor of Europe. By bringing Turkey and the EU closer together, the accession process has already achieved a lot: it has created the incentive for the adoption of democratic reforms which I believe are in the interest of the Turkish people and of their fundamental rights. We look forward to the changes that will be implemented through the newly to-be-drafted constitution and that should bring new benefits to all Turkish citizens. As the

interdependence between our countries and our societies keeps growing, it will certainly be a great advantage for the EU if Turkey remains committed to its objective of joining our common European project. I am convinced that it is also in the interest of Turkey to move forward as part of Europe, as a full member of the EU.

I remember with great pride that it was in Luxembourg where the negotiations were opened on 3 October 2005. It was a long night as we tried, in the EU, to overcome the last hurdles. I am glad that the then Foreign Minister Abdullah Gul finally took the plane that brought him to Luxembourg in time for the formal opening of negotiations. It was a difficult beginning and the way since then has remained quite a tortuous one. Having witnessed the opening of the negotiations, Luxembourg is particularly attached to the process. We are committed to see the negotiations progress further and I know that we are not the only ones. The negotiations are long, difficult and even frustrating, but I would like to encourage our Turkish friends to remain patient and to stay the course. For the benefit of future generations, we have to keep the process alive.

Turkey is a valuable partner for Luxembourg both politically and economically and I believe our new embassy in Ankara will be crucial for strengthening the ties between our two countries. Economically, we can certainly do better. Our trade relations are growing, but they are starting from a relatively low level. The dynamic economy of Turkey will undoubtedly attract Luxembourg companies. Several economic and trade missions have already shown us that the interest is certainly there. In the financial field, there is solid ground for increased cooperation between Luxembourg and Istanbul who plans to establish itself an international financial center.

I hope that Luxembourg companies will take advantage of the growing market of Turkey and use it as a platform for the surrounding region. Likewise, Turkish companies should use Luxembourg as a gateway to Western Europe. Politically, there could be no better moment for the opening of an embassy in Ankara. With much of the Arab region in turmoil, we all look up to Turkey who has been able to find its own way as a democratic country with a longstanding Muslim heritage, a bridge between Europe and the Middle East and Asia. The Arab spring can be an opportunity for Turkey and the European Union to work together on the process of reforms of the countries of the Middle East and North Africa. Turkey knows

the countries of the region and has a good access to most of them. It has, itself, gone through a remarkable process of change over the years. Europe and Turkey have a common interest in the stability and prosperity of all the countries in their surroundings, including the South-East of Europe. The contribution of the Turkish foreign policy in dealing with the recent events in the Middle East has been a decisive one. Among the many elements that need to be underlined, I would like to mention three that have been particularly significant:

First, it was very courageous of President Gul to visit Iran this year, as this country was experiencing popular revolts, and to denounce the violence that the government used against the civilian population, mostly young people.

Second, I admire Prime Minister Erdogan for encouraging the leaders of Egypt to adopt a secular constitution.

And third, it was brave of Turkey to call upon Syria to end the violence against the citizens who are fighting for their freedom.

Turkey has a key position in the region and the EU should take advantage of it. If we, Europeans, want to remain relevant on the world stage, if we want to be a global player, we need Turkey. I much admire the initiative that Turkey took, together with Spain, on the Alliance of Civilisations. The issues that we discuss in that framework, the challenges that we face in trying to solve them are among the most important of our time.

Dear guests,

Over the last years, there has been an intensive flow of bilateral visits between cabinet members of our two countries. This has allowed us to develop friendly relations at the level of governments. At the level of peoples, there is certainly scope for increasing knowledge about each other's country through intensified contacts, cultural projects, student exchanges and tourism. This is a priority for the work of this new embassy in Turkey: it is through common knowledge and common projects that we will be able to overcome misunderstandings and misperceptions. I would like to thank all those, both in Luxembourg and Turkey, who have contributed to the establishment of this embassy.

Dear guests, it gives me great pleasure to officially open the embassy of Luxembourg in Ankara.

Discours de Jean Asselborn à Vilnius à l'occasion du 18^e Conseil ministériel de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

6 décembre 2011

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

L'année dernière à Astana, nos chefs d'État et de gouvernement ont lancé la formidable ambition d'une communauté de sécurité euro-atlantique et eurasiennne, libre, démocratique, unie et indivisible, fondée sur des engagements partagés, des objectifs communs ainsi que le respect de la dignité intrinsèque de chaque individu. Aujourd'hui, nous sommes réunis à Vilnius pour donner substance à cette vision d'avenir, en adoptant des décisions concrètes et ambitieuses, qui nous permettent d'affronter les défis du XXI^e siècle, alors que nous sommes confrontés à une crise économique et financière sans précédent qui risque de créer de nouvelles tensions et de nouvelles lignes de division dans nos sociétés.

Monsieur le Président,

Les nouveaux médias électroniques permettent aujourd'hui à un nombre sans précédent d'individus dans l'histoire de l'humanité de bénéficier d'une information plus objective et plus diversifiée, et d'exprimer librement leur opinion. Des développements récents considérables au sud de la région de l'OSCE ont d'ailleurs montré à quel point cette nouvelle liberté d'expression se situe au cœur même des processus démocratiques. Nous n'avons pas le droit de laisser faiblir ou relativiser ces libertés fondamentales. Chaque individu a le droit d'obtenir des informations de sources différentes et d'exprimer librement son opinion, et sans entraves. La liberté de l'information ne souffre pas de filtrage.

Voilà pourquoi nous devons approfondir nos engagements dans la dimension humaine pour répondre aux défis posés par ces progrès technologiques considérables et assurer que chacun puisse tirer les bénéfices d'une véritable diversification des sites et plateformes d'information. J'attache donc la plus grande importance à l'adoption d'un projet de décision substantiel sur l'application des principes de la liberté de presse et d'expression aux nouveaux médias.

Monsieur le Président,

Il est tout à fait déplorable de constater que, dans la région de l'OSCE, des journalistes continuent, jour après jour, à être persécutés, poursuivis, menacés, maltraités et même assassinés à cause de l'exercice de leur profession. Comme le rapporte régulièrement notre représentante pour la liberté des médias, Madame Dunja Mijatovic, que j'aimerais féliciter pour son courage et son engagement sans faille, la situation des journalistes ne s'améliore pas, bien au contraire – hélas! C'est pourquoi l'adoption, ici à Vilnius, d'une décision ambitieuse qui rappelle et complète les engagements existants, visant à protéger la personne et l'intégrité des journalistes et des professionnels des médias, me paraît d'autant plus impérieuse.

J'aimerais encore plaider en faveur du renforcement de notre coopération, et de notre appui politique et financier, aux trois institutions qui font la force de l'OSCE: la représentante pour la liberté des médias – que je viens de mentionner –, le haut-commissaire aux minorités nationales et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme. L'autonomie d'action de ces institutions et leur impartialité sont gages de leur crédibilité et de leur autorité. Cette autonomie ne doit pas être remise en cause, elle doit être confortée et ce faisant, nous satisfaisons aux engagements auxquels nous avons souscrits et qui se situent au cœur de cette organisation. Toute remise en cause de ces engagements se heurtera à notre opposition ferme.

Monsieur le Président,

Les crises et conflits en Géorgie et au Kirghizstan ont montré que nos mécanismes de prévention et de réponse rapide aux conflits méritent d'être complétés et actualisés. L'OSCE mène en son sein depuis trois ans un dialogue de sécurité européenne qui a permis de faire émerger bon nombre de propositions utiles – mais pas encore de décision concrète – pour y remédier. Il est donc temps maintenant d'adopter une décision vigoureuse, en mobilisant la volonté politique nécessaire, afin de permettre à cette organisation de faire son travail en lui donnant les moyens nécessaires pour réagir rapidement et de manière efficace à une crise ou à une situation de conflit. Pour ce faire, il est indispensable de rendre les procédures de gestion de crise plus flexibles, en donnant la possibilité à la présidence en exercice de dépêcher sans retard une mission d'experts ou de médiation dans un foyer de crise. J'aimerais insister sur

ce point qui me paraît tout à fait crucial. Il convient également de renforcer les capacités d'analyse et d'alerte précoce du secrétariat.

Nous devons aussi redoubler notre détermination et nos efforts pour donner un nouvel élan au règlement pacifique des conflits gelés, surtout en Géorgie et au Haut-Karabagh, où la situation reste figée. Concernant la Transnistrie, je me félicite que, après une suspension de plus de cinq ans, les négociations formelles en format «5+2» ont repris et que le processus de règlement du conflit transnistrien a ainsi été remis sur les rails. J'aimerais saluer l'engagement de la présidence en exercice, des médiateurs, des observateurs et des parties, qui a permis d'atteindre ce résultat important, tout en espérant que la reprise des négociations formelles parviendra rapidement à des résultats concrets.

Monsieur le Président,

Cette année, nous avons vécu des transformations démocratiques véritablement révolutionnaires en Afrique du Nord, dans certains pays de nos partenaires méditerranéens de la coopération. Il appartient désormais aux peuples de ces pays de prendre leur destin en main et de faire les prochains pas. L'OSCE doit se tenir prête à les soutenir en tenant à leur disposition ses outils et sa vaste expérience en matière de démocratisation acquise au cours des dernières décennies. J'appuie sans réserve un renforcement concret de la coopération avec nos partenaires méditerranéens et asiatiques, et l'adoption d'une décision d'envergure à ce sujet. De même, je soutiens l'adoption d'une décision et d'un paquet de projets permettant de renforcer davantage l'engagement de l'OSCE avec l'Afghanistan.

J'aimerais encore chaleureusement appuyer la demande de notre partenaire et ami, la Mongolie, de devenir membre de l'OSCE. Le Luxembourg tient à répondre positivement à cette demande d'un pays dont la situation nous est déjà familière. Cette candidature est certes aussi une reconnaissance de l'attractivité et de la pertinence de notre organisation, mais elle doit être considérée pour ses mérites propres. Enfin, j'espère voir un élargissement de notre partenariat méditerranéen à la Lybie, lorsque ce pays sera prêt à poser sa candidature. À Astana, nos chefs d'État et de gouvernement avaient appelé les États participants de l'OSCE à moderniser et revitaliser les régimes de maîtrise des armes conventionnelles. Je regrette que les négociations d'un document-cadre, destiné à sortir le Traité sur

les forces conventionnelles en Europe (FCE) de la crise dans laquelle il se trouve depuis le moratoire russe en 2007, aient échoué. L'absence de résultat ne doit pas nous décourager ou nous amener à baisser les bras – bien au contraire! Nous devons relancer sans tarder nos efforts pour réduire les armements conventionnels au niveau le plus bas possible, en augmentant en même temps la transparence dans le domaine militaire.

En ce qui concerne le renforcement des mesures de confiance décidé à Astana, nous saluons les progrès qui ont permis de mettre à jour le document de Vienne datant de 1999. Les modifications réalisées ne constituent toutefois qu'un premier pas et j'encourage vivement les États participants de l'OSCE à convenir des améliorations plus substantielles. Le Luxembourg coparraine d'ailleurs plusieurs initiatives visant à accroître la prévisibilité et la transparence dans le domaine militaire, notamment en abaissant les seuils de notification des activités militaires et en améliorant l'échange annuel des données militaires. Afin de contribuer à l'amélioration des capacités de prévention des conflits de l'OSCE, nous coparrainons également une initiative sur l'envoi d'une inspection multinationale ayant pour objet d'éviter qu'un conflit ne soit déclenché sur base d'informations ou de perceptions erronées de la situation.

Je me félicite que nous sommes sur la bonne voie en ce qui concerne la détermination de la présidence de notre organisation en 2014. Je salue aussi les perspectives de voir la décision pour 2015 être prise également lors de cette réunion, même si je sais que cela sera difficile. Voilà qui permettra à l'OSCE d'envisager son avenir de manière plus sereine et de mieux planifier ses activités à long terme.

Monsieur le Président,

Cette année, nous avons élu Monsieur Lamberto Zannier, secrétaire général de l'OSCE, et j'aimerais le féliciter en cette occasion pour ses responsabilités nouvelles qu'il exerce depuis un semestre environ. Face aux défis auxquels notre organisation est confrontée, votre tâche ne sera pas facile. Je me réjouis de poursuivre avec vous l'excellente coopération que j'ai eue avec votre prédécesseur, Monsieur Marc Perrin de Brichambaut. Je saisis l'occasion pour vous exprimer, Monsieur le Président, ainsi qu'à l'équipe très engagée de la présidence lituanienne, mes félicitations pour l'excellent travail accompli tout au long de cette année, ainsi

que mes remerciements pour l'hospitalité généreuse qui nous est offerte dans cette belle ville de Vilnius.

Enfin, j'aimerais adresser mes meilleurs vœux à la future présidence irlandaise et l'assurer de tout notre appui dans l'importante et lourde tâche qu'elle assumera au cours de l'année à venir. Je suis sûr qu'en 2012, nous serons à même de poser de nouveaux jalons décisifs sur la voie de la réalisation de notre ambition d'une véritable communauté de sécurité, afin de rendre notre région plus sûre, plus stable et plus prospère.

Je vous remercie de votre attention.

Discours de Luc Frieden à l'occasion des débats parlementaires sur le budget 2012

7 décembre 2011

Här President,

Erlaabt mir fir d'éischt am Numm vun der Regierung, a mengem perséinlechen Numm, dem Budgetsrapporter vun dësem Joer, dem Här Gilles Roth, Merci ze soe fir eng remarquabel Aarbecht.

Eng Aarbecht, déi net nëmmen an der Form an an der Intensitéit intressant war, mä wou en och gëschter hei a senger mëndlecher Ried eng ganz Rei intressant Messagë matginn huet, wou ech kann direkt soen, datt se deckungsgläich si mat enger ganzer Rei vun lwwerleungen, déi ech als Finanzminister maachen. An ech géing mir fir hien, a fir äis all, wënschen, datt eng Rei vun deenen Iddien, déi gëschter hei gemaach gi sinn, soit am Numm vun der Finanzkommissioun, soit a sengem perséinlechen Numm, datt déi net nëmme bei der Budgetsdebatte vun dësen Deeg, mä och an deenen nächste Méint géingen eng Grondlag si fir intressant Debatte ronderëm d'ëffentlech Finanzen.

An dee Merci géing ech och gären all Kollege vun der Finanz- a Budgetskommissioun, ënnert hirem President Michel Wolter, aschléissen, déi an deene leschte Woche vill Stonne mam Staatsbudget, deen d'Regierung abruecht huet, verbruecht hunn. An ech muss soen, et ware fir d'Regierung intressant Gespréicher an der Finanzkommissioun.

Dës Budgetsdebatten, Här President, Dir Dammen an Dir Hären Deputéierten, féiere mir an enger Zäit, wou

grouss Fragezeiche stinn hannert der economescher Zukunft vun eisem Land, Europa an der Welt.

Et ginn op d'mannst fënnef wirtschaftlech Fakten, déi hei beienee kommen:

- D'Weltwirtschaft dréint méi lues.
- Mir hunn et ze di mat enger aussergewéinlecher Beonrouegung vun den internationale Finanzmäert.
- Mir hunn eng enorm Vertrauens- a Scholdekrise an Europa.
- Mir stelle fest eng Verlagerung vun dem economesche Wuesstem an der Muecht ewech vun Europa.
- A mir gesinn eng nei Interdependenz tëscht de Länner an Europa, an tëscht de Kontinenten.

Kee kann dës Fragezeichen, dës Problemer, dës Erausforderungen einfach ewechblösen. Kee weess all d'Äntwerten op dës Froen. Mä sécher ass, mir liewen an turbulenten Zäiten, wou grouss Changementer kommen, déi en Impakt op eist Land, op eis Economie an op eis Staatsfinanze wäerten hunn.

Même wann déi Defie kommen, gëllt et net de Kapp hänken ze loossen, de Kapp an de Sand ze stichen, mä da muss ee gemeinsam mat all deem, wat mir schonn erreecht hunn, mat all deem, wat mir sinn, musse mir äis opmaachen an eise Beitrag leeschten, fir déi Changementer erbäizebréngen.

Ech mengen, datt mir net nëmmen an Europa äis fundamental Froe musse stellen, mä och hei zu Lëtzebuerg. Mir brauchen en fait en anert, en neit Lëtzebuerg, an engem Europa wat sech nei definéiert, an engem globaler Economie, déi nei Akteuren no vir bréngt.

D'Lëtzebuenger Sozial-, Wirtschafts- a Finanzpolitik muss hei mat Äntwerte bäidroen. Mir hunn net alleguer d'Äntwerten, mä mir hunn e Stéck vun deem grouse Kuch, dee mir musse bäidroen. An duerfir sollen och dës Budgetsdebatten, hoffen ech, dozou e Beitrag liwweren.

Europa, hunn ech gesot, steet an enger ganz déiwer Vertrauens- a Stabilitéitskrise. D'Staatsobligatiounen, dat, wat d'Leit kaaft hunn, wa se wollten niewent dem Spuerbuch e séchert Investissement hunn, werft haut aner Froen op wéi virun e puer Joer.

Verschiede Länner kréien net méi Sue geléint. An d'Stabilitéit vun de Banken a Fongen, déi de Staate

Sue geléint hunn, gëtt erëm op verschiddene Plazen ugezweiwelt.

D'Interdependenz, d'Interrelatioun tëscht privat an öffentliche Finanzen, tëscht Finanzindustrie a Staat, war nach ni esou grouss wéi elo.

An, en fait, mengen ech, hu mir mat enger Banken- an enger Staatskrise ze doen. Mir haten dat 2008, mir hunn dat och erëm op d'mannst an embryonaler Form 2011.

Fir mech ass et awer kloer, datt Lëtzebuerg Europa brauch. Mir brauchen et politesch, mir brauchen et economesch. Sécherheet, Stabilitéit a Wuelstand sinn onzertrennbar fir Lëtzebuerg mat Europa verbonden.

Economesch brauche mir de Bannemaart. An engem Land, wou bal all Gidder a Servicer, déi mir produzieren, exportéiert ginn, ass et evident, datt mir en Interêt drun hunn, e grouse Bannemaart ze hunn, an deem mir kënnen operéieren.

An datselwecht gëllt natierlech fir den Import, wann ee weess, datt bal alles, wat mir heibanne gebrauchen, konsumméieren, aus dem Ausland, aus der Eurozon, aus Europa kënnt.

An duerfir ass och fir äis den Euro, trotz alle Suergen, déi ee kann hunn, e wichtegt Instrument fir d'Lëtzebuenger Land. Et huet äis erlaabt, iwwert déi lescht 10 Joer, 12 Joer, keng Wiesselcoursschwankungen ze hunn, keng Devaluatiounen musse matzemaachen, déi eiser Economie extrem geschuet hätten. Den Euro huet äis erlaabt, d'Präisstabilitéit ze hunn, manner wéi 2% iwwert déi éischt 10 Joer vun dem Liewe vun eiser gemeinsamer Währung.

Mä et kann ee keng gemeinsam Währung hunn, et kann ee keng gemeinsam Währung wëllen, an alles an den Hänn vun den nationale Staate loossen. Dat eent an dat anert geet zesummen. An duerfir brauche mir Responsabilitéit vu jiddwengem, a Solidaritéit. Wat deen ee mécht, huet ganz einfach en Effet op déi aner.

An duerfir, mengen ech, musse mir eng Rei vu Moosnamen huelen, kuerzfristeg, mëttel- a laangfristeg.

Mir brauche kuerzfristeg eng Solidaritéit an Europa, déi sécherstellt, datt déi Länner, déi déi gréisste Schwierigkeiten hunn, Griicheland, Portugal, Irland, datt déi Hëllef kréien, mä Hëlfe, déi gebonne sinn u ganz strikt Konditiounen, fir datt séchergestallt gëtt, datt déi Hëlfe och en Zil hunn, nämlech, datt déi Länner

duerno erëm kënnen autonom funktionéieren, andeem se och vun de Finanzmäert erëm Sue geléint kréien.

Déi Hëllef, déi mir deene Länner ginn, sinn och Hëllef, déi an eisem Interêt sinn, well et geet drëm, d'Stabilitéit vun der gesamter Eurozon ofzesécheren. Mir brauchen natierlech och credibel Instrumenter, fir déi Hëllef kënnen z'assuréieren.

Duerfir brauche mir en zolitten an efficacen ESFS an ESM, dat sinn déi europäesch Rettungsschiermer. Deen, dee mir elo hunn, an dee mir amgaange sinn opzebauen. A mir brauchen eventuell och d'Hëllef vun dem Internationale Währungsfong, woubäi Europa jo souwisou zesummegeholl de gréissten Aktionär vum IWF ass.

De Renforcement vun dësen Hëlfeinstrumenter, där europäescher an där internationaler, kann och eventuell mat sech zéien, datt mir müssen an deenen nächste Méint hei zousätzlech finanziell Mëttelen zur Verfügung stellen.

Mëttel- a laangfristeg gëtt et awer nëmmen e Rezept, dat ass, mir brauche gesond Staatsfinanzen. Ouni gesond Staatsfinanze fënnt Europa kee Vertrauen a keng Stabilitéit zréck.

Mir brauchen eng méi efficace, eng europäesch Manéier, fir eis Budgets- a Wirtschaftspolitik ze gestalten. Mir müssen zu 27 eis Politikgestaltung méi openeen ofstëmmen. Dat verlaangt déi Interdependenz, vun där ech virdu geschwat hunn, et kann net jiddweree maache wat hie wëllt. Dat verlaangt och vläicht an engem gewëssene Moment institutionell Ännerungen.

Mä virun allem kënnt et äis drop un, datt mir elo emol dat ëmsetzen, wat mir schon decidéiert hunn. Mir hunn an deene leschte Wochen, esouwuel am Europäesche Ministerrot wéi am Europaparlament eng ganz Rei vu Gesetzgebungen ugeholl, déi sollen eng besser Koordinatioun, virun allem vun der Wirtschaftspolitik, zum Deel och vun der, virun allem vun der Budgetspolitik, zum Deel och vun der Wirtschaftspolitik, erbäibréngen.

Lëtzebuerg war a bleift fir e Maximum vu Kontroll- a Sanktionsmechanisme vis-à-vis vun deene Länner, déi a Problemer sinn, a riskéieren déi aner Länner mat a Problemer ze zéien.

Am Euroland liewen, verlaangt ganz einfach, datt ee Souveränitéit gemeinsam ausübt. An dat ass dat, wat mir gewollt hunn. Dat ass dat, wat mir ëmgesat hunn,

dat mussen mir och nach verstärkt an deenen nächste Méint ëmsetzen, well déi Decisiounen, déi geholl gi sinn, müssen elo emol an deenen nächste Méint an all de Länner, och hei zu Lëtzebuerg, hiren Nidderschlag fannen.

De Retour un national Währungen ass fir Lëtzebuerg economiesch a politesch net denkbar, och net wëschenswäert.

Mä dee groussen Test fir d'Eurozon, dee kënnt am nächste Joer, wa ganz vill Länner, déi, déi méi gesond sinn, déi, déi manner gesond sinn, op d'Finanzmäert wäerte Milliarde mussen léine goen, an da kënnt den Test, ob dat, wat mir bis elo gemaach hunn, credibel war oder net.

Loosse mir awer alles maachen, och als Lëtzeburger, fir eise Beitrag ze leeschten, datt Europa, d'Eurozon de Garant vu Stabilitéit bleift, esou wéi dat an deene leschten 10 Joer eisem Land ganz vill bruecht huet.

Mä dëst ass e Prozess, Dir Dammen an Dir Hären, mat ganz villen Etappen. Net e Sommet, och net dee vum 8. an 9. Dezember kann duerch eng Decisioun all Problemer ewechblosen. Et ass e Prozess mat villen Etappen. An ech hunn iech se gesot, déi kuerz-, mëttel- a laangfristeg, déi mir elo müssen ëmsetzen. A wa mir dat alles zesumme maachen, och hei zu Lëtzebuerg, an och eise Bäitrag leeschten, dann hu mir eng Chance fir erëm a méi stabel Environnementer ze kommen.

Dës Interdependenz, Här President, dës Schicksalsgemeinschaft, an där mir an Europa sinn, gëllt net nëmme fir den europäesche Kontinent, gëllt och generell fir d'Welt a fir d'Relatiounen tëscht Europa an dem Rescht vun der Welt.

Mir gesinn et um wirtschaftleche Plang, et entstinn nei Akteuren, Wirtschaftswesstem entsteet op anere Plaze vun der Welt an d'Roll vun Europa gëtt méi kleng.

Politesch, well mir ze oft net gëeent oprieden, economiesch, well aner Akteure méi schnell wuessen an hir Plaz an der Welteconomie méi breet maachen.

Fir Lëtzebuerg heescht dat, datt mir äis müssen opmaachen op déi nei Realitéit. Mir mussen kucken, eng Bréck mat deenen neien Economien opzebauen, versichen äis un deem Wuesstem ze bedeelegen, akzeptéieren, datt d'Economie vum 21. Joerhonnert net déiselwecht ass wéi déi vum 19. an 20. Joerhonnert.

Ech weess, datt dat fir Vill, och hei am Land, eng grouss Ëmstellung mat sech bréngt. Dat ass en Opmaachen op aner Länner, op aner Kulturen, op aner Mënschen.

Wa Russen, Inder, Chineesen, Araber zu Lëtzebuerg investéieren an a verschiddene Secteure vun der Economie, da kënnst ëmmer erëm d'Fro op, och heibannen heiansdo: Gëtt et dann do keng Lëtzebuenger Léisung, ass dat dann do net den Ausverkauf vu Lëtzebuerg?

Neen, et gëtt seelen eng Lëtzebuenger Léisung, well zu Lëtzebuerg net genuch Privatkapital, Privatsue sinn, fir ganz grouss Zommen z'investéieren. Et ass och keng durable Léisung a finanziell net denkbar, datt de Staat alles keeft a géiert.

Lëtzebuerg huet am Fong ëmmer vum auslännesche Kapital gelieft a profitéiert. Däitsch, belsch, franséisch Investisseuren hunn eis Stolindustrie an eis Finanzplaz grouss gemaach, an d'Amerikaner hu Groussindustriebetriber an den 1960er an 1970er Joren op Lëtzebuerg bruecht.

Loosse mir duerfir déi nei Investisseuren aus de sougenannten Emerging markets wëllkomm heeschen. Si sinn iwwregens guer net esou anescht wéi mir heiansdo mengen. Mir brauche si a mir profitéieren dovun, och op hire Mäert. An duerfir brauche mir och weider eng aktiv Promotiounspolitik a Länner, déi méi wäit ewech vun äis sinn, niewent der weiderer Kommunikatioun an eis Nopeschlänner.

Latäinamerika, Asien, China, Russland, Tierkei, d'Golfstaaten si Plazen, wou et wichteg ass, datt d'Regierung, a virun allem de Wirtschaftsminister an ech selwer, ëmmer erëm de Fändel vun eisem Land opriichten an erklären, wat fir eng Méiglechkeete mir hei ze bidden hunn, respektiv wat eis Entrepreneuren op deene Mäert kënnen entdecken.

Duerfir ass et och wichteg, an de Budget 2012 leet duerfir d'Grundlag, datt mir nei Ambassaden, och aus ekonomesche Grënn, zu Abu Dhabi an zu Ankara opgemaach hunn.

Datt déi gréisste chinesesch Bank hiren europäeschen Hub, hiren europäeschen Zentrum, hei zu Lëtzebuerg opgemaach huet, an datt Lëtzebuenger Fongen, déi meescht verkaafte Fongen, op enger Plaz wéi Hong Kong sinn, beweist, datt dës Relatioun mat neie Mäert, mat neie staarken Economien an der Welt, datt dat Marchéë sinn, déi an deenen zwou Richtungen am

Interêt vun der Weiderentwécklung vun der Lëtzebuenger Economie sinn. Déi Aarbecht muss virgoen.

Et ass an deemdo Kontext, wou ech och hei gäre géing e Wuert soen iwwert d'BIL, déi eelste Lëtzebuenger Privatbank. Déi hei e gutt Beispill vun dësem Changement ass, an iwwert déi an dësem Budgetsgesetz, iwwert dat dir muer ofstëmmt, jo och Garantiebestëmmungen drastinn.

Wéi de Groupe Dexia Enn September grouss an urgent Schwierigkeeten hat, hu sech fir mech folgend zwou Froen gestallt. Soll de Staat sech iwwerhaupt dorëms bekëmmere? An zweetens, wa jo, soll de Staat déi Bank kafen?

Wann eng Bank esou vill Clienten huet, déi hei am Land wunnen, a wann e Finanzinstitut, wéi déi Bank, e systemesche Charakter huet, dann ass et am ekonomeschen an am sozialen Interêt, am Intérêt général, géing ech soen, fir datt de Staat eng aktiv Roll bei der Léisung vum Problem spillt, fir doduerch grouse Schued vum Land ewechzehalen. Dat hu mir 2008 bei der BGL gemaach, dat hu mir 2011 elo bei der BIL gemaach.

Mir mengen net, datt et à moyen et à long terme déi beschte Léisung ass, datt de Staat all Guichetsbanken zu Lëtzebuerg keeft, a sengem Besëtz zum Deel oder ganz huet.

D'Acquisitioun duerch de Staat kann ëmmer nëmme eng Noutléisung sinn. Si bleift eng Noutléisung. Mir brauchen och bei de Guichetsbanken, mir brauchen och am Retailgeschäft zu Lëtzebuerg eng Konkurrenz tëscht privaten Entrepreneuren.

Doduerch, datt mir konnten e finanzkräftegen Investisseur fannen, fir der BIL eng stabel Zukunft ze ginn, huet de Lëtzebuenger Staat net missen op déi Noutléisung, also den Opkauf zu 100%, zréckgräifen. D'Verhandlungen tëscht dem kataresche Keefer an dem Groupe Dexia komme gutt virun a si sinn no beim Ofschluss.

De Lëtzebuenger Staat huet d'Intentioun, eng Participatioun vu ronn 10% fir e Präis vun ëm déi 100 Milliounen Euro an där Bank ze kafen. Déi genee Modalitéit bleiwen ze definéieren.

Dës Participatiounen hänken och of vun de Gespréicher, déi mir amgaange sinn ze féiere mat der Europäescher Kommissioun, déi hei muss hiren Accord gi wéinst de Konkurrenzrechtregelen an de Staatsbäihëllefregelen, déi an Europa festgeluecht sinn.

Als Konditioun fir d'Rettungsaktioun vun der BIL huet missen eng Decisioun fir d'éischt geholl ginn iwwert d'Opléisung vun dem Groupe Dexia. A fir déi Opléisung kënnen ze maachen, huet missen eng Léisung fonnt gi fir de Refinanzement vun der Dexia, dat heescht, vun deem wat bleift an der Mammegesellschaft.

D'Fro un d'Lëtzebuurger Regierung, och vun de Kollegen am Frankräich an an der Belsch, wëssend, dass Frankräich an d'Belsch eng direkt, respektiv indirekt Participatioun un där Gesellschaft hunn, wat net de Fall ass fir Lëtzebuerg, d'Fro u Lëtzebuerg war also, wëllt dir d'BIL aus dem Grupp erauskréien, da musst dir matmaache bei de Garantië vu maximal 90 Milliarden, déi dann tëscht deenen dräi Länner géingen opgedeelt ginn.

A vu datt den Intérêt national economesch a sozial ass hei zu Lëtzebuerg d'BIL ze retten, ware mir d'accord, fir bei dëse Garantië matzemaachen, net well mir dorunner Pleséier fonnt hunn, mä well dat deen eenzege Wee war fir zu deem Zil ze kommen, der BIL zu Lëtzebuerg eng stabil, autonom, onofhängeg Zukunft ze ginn, am Intérêt vun deene ville Clienten an am Intérêt vun der Finanzsituatioun, vun der Finanzplaz en général.

Ech rappeléieren och, dass mir 2008 e Schlëssel ofge-maach haten tëschent deenen dräi Länner, jee no Importenz vun deene Banken an deene Länner, an dee Schlëssel gesäit vir, dass bei deene Garantien, deemools wéi haut, d'Belsch 60,5% dréit, Frankräich 36,5% a Lëtzebuerg 3%.

Déi Garantien, déi mir 2008 ginn hunn, grad esou wéi déi Garantien, déi mir elo ginn, déi gi remuneréiert, de Lëtzebuurger Staat huet vun deene Garantië bis haut 30 Milliounen Zënse kritt. Déi Garantië vun 2011 mussen selbstverständlech och remuneréiert ginn, nom nämmelechte Schlëssel an zu Tariffer, déi amgaange si mat der Europäescher Kommissioun och do diskutéiert ze ginn. Duerfir hu mir och déi Garantien nach net ënnerschriwwen, well si ginn eréischt dann ënnerschriwwen, wann d'Europäesch Kommissioun hire Feu vert ginn huet.

Ech zielen op den Accord vun der Chamber zu dëse Garantien, fir domat der BIL eng Zukunft ze ginn. Den Enjeu fir vill Mënschen hei am Land, déi do hir Erspuerner hunn, fir vill Mënschen, déi do schaffen, ass enorm grouss. An ech wäert och, wéi bis elo, ech mengen, ech war schonn zwee Mol an der Finanzkommissioun mat deem Dossier, ech wäert och an der

Zukunft d'Chamber- a Finanzkommissioun enk informéiert halen iwwert d'Evolutionen an dësem Dossier.

2012, Här President, gëtt keen einfach Joer fir d'Banken, fir Europa. An d'Ligne de conduite am Fall BIL ass och, wéi 2008, der Regierung hir Linn heiheem, an an Europa, wa weider Bankerettungsoperatiounen noutwenneg wieren.

Wa sech e Problem stellt, si mir der Meenung, dass folgend Etappe mussen spillen. Éischtens muss ëmmer fir d'éischt eng Léisung mat Privatkapital gesicht ginn. Wann déi net méiglech ass, kënnen zweetens eng Solutioun, déi nationalstaatlech Interventiounen virgesäit. Dat wëlle mir zu Lëtzebuerg maache fir systemesch Banken, a wéi 2008 fir all Guichetsbanken, mat deenen d'Residente vu Lëtzebuerg hir deeglech Bankoperatiounen maachen.

Mir hätte gären, dréitens, dass eng europäesch Koordinatioun, wat d'Konditiounen vun esou Interventiounen ubelaangt, stattfënnt. Mir hunn déi Positioun och am Finanzministerrot an Europa vertrueden, dass mir méi Koordinatioun, notamment iwwer déi Konditiounen, brauche wéi 2008.

Fir datt och an dëser schwiereger Zäit d'Lëtzebuurger Zentralbank hir aktuell an zukünfteg Aufgaben am Intérêt vun der Stabilitéit vun der Finanzplaz, vun Europa, an hir zousätzlech Roll an de Relatiounen mam Internationale Währungsfong ka spillen, ass d'Regierung der Meenung, dass mir d'Kapital vun der Lëtzebuurger Zentralbank an deenen nächste Méint mussen erhéien.

D'Schwierigkeete vun der Finanzwelt, d'Staats-schuldenkris, déi Turbulenzen op de Finanzmäären hu selbstverständlech Effeten op d'Lëtzebuurger Economie a si wäerten d'Staatsfinanzen 2012, 2013, 2014 selbstverständlech affektéieren.

An dee Budget 2012 muss een ëmmer duerfir an enger méi laangfristeger Perspektiv gesinn. E kënnen op engem Moment, deen, wéi gesot, mat ville Fragezeiche behaft ass, mä duerfir versicht dëse Budget 2012 Stabilitéit, Wuesstem a Kafkraaft z'erreechen.

An ech géing soen, en huet virun allem véier Charakteristiken:

- Éischtens versicht dëse Budget héich Investitiounsausgaben als Stäip fir d'Economie ze halen.
- Zweetens huet en eng breet Sozial- a Solidaritéitspolitik. Kanner, Studenten, Kranker, Pensionéierter, Chômeure beneficiéieren vun dëser Politik.

- Drëttens versicht dëse Budget eng besser Zukunft virzebereeden, duerch zum Beispill méi Depense fir Fuerschung, fir Energiedefien, fir öffentlechen Transport.
- A véiertens stäerkt dëse Budget och d'Kafkraaft vun de Leit, ënnert anerem doduerch, datt d'Ofschafung an dësem Budget vun der Krisesteier virgesinn ass.

An dat Gantz, wann ech dat alles zesammenhuelen, ouni eng abenteuerlech Finanzpolitik ze maachen, mä ech soe jo, mä mir hunn en Defizit.

Mir behalen en Defizit no europäesche Critèrè vun ongeféier 0,7%, vläicht méi, wann d'Recette manner schnell erakommen, vun 1% bis 1,5%, wat eng 300 bis 500 Milliounen bei de gesamtöffentleche Finanzen ass. Dat ass wäit aus besser wéi déi meescht Länner an der Eurozon, mä et ass en Defizit, un dee mir historesch zu Lëtzebuerg net gewinnt sinn.

A méi schlëmm, mir hunn en Defizit vu ronn 1,1 Milliarde beim Zentralstaat, dat si ronn 2,5% vum Bruttoinlandprodukt.

Dësen Defizit muss ee selbstverständlech och kucke par rapport zu deem, wat mir notamment am Investitionsberäich maachen, fir déi Chiffere kënnen am Detail z'analyséieren.

Mir hunn d'nächst Joer Investitiounen vun, an de Budgets-rapporter huet dat gëschter rappeléiert, vun 1,8 Milliarden Euro. Mir froen an dësem Budget, fir och deen Defizit kënnen ofzedecken, eng Autorisatioun fir eventuell kënnen 500 Milliounen léinen ze goen, bei enger Staatschuld, déi fir de Moment bei 7,5 Milliarden Euro läit.

Wann ech also déi Chifferen do all zesammenhuelen, da gesäit een, datt mir net méi léine wéi dat, wat mir fir Investitiounen ausginn, datt mir en fait nëmme léinen, fir Investitiounen ze tätegen. Dat sinn, mengen ech, Elementer, déi een och muss hei mat berücksichtegen, wann een dëse Budget vun 2012 kuckt.

An dann ass do selbstverständlech déi berechtigt Fro, déi an deene leschte Wochen an deenen Debatte vill gestallt ginn ass: Ass dëse Budget ze optimistesches? Ech kann déi Fro net präzis beäntweren, well dat hänt dovun of, wéi d'economesch Evolutioun d'nächst Joer ass.

De Budget ass ze optimistesches, wann d'Eurozon weider a Schwieeregkeete bleift a wann d'Weltwirtschaft weider no ënnen tendéiert.

En ass realistesch, wa mir et fäerdegréngen, déi Kris kuerzfristeg an de Grëff ze kréien.

Mir hu méi wéi jee virdru mat enorme Schwankungen ze dinn, wat d'Previsiounen ubelaangt. Ech wëll dat hei nach eng Kéier rappeléieren, an och nach eng Kéier drop hiweisen, datt en fait kee weess, wéi d'Joer 2012 millimetergenee economesch ausgesäit.

Wéi ech am Juli ugefaangen hunn, mat menge Beamten de Budget ze preparéieren, si mir dovun ausgaangen, datt mir d'nächst Joer zu Lëtzebuerg eng Croissance vun 3% hätten, Chifferen, déi mir geliwwert kritt hu vun eise statisteschen Amt. Schonn am Oktober, wéi mir de Budget op politeschem Niveau zesammen diskutéiert hunn, ware mir bei 2%, an elo am November ginn d'Previsiounen nach eng Kéier zrëckgeholl, a leien elo, jee no statisteschem Amt, heiheem oder an Europa, tëscht 0,5% an 1,5%. Iwwert, wéi gesot, eng Zäitspann vu sechs Méint sinn déi Previsiounen permanent no ënnen revidéiert ginn.

Duerfir, wann dir mech haut frot, haut um Dag genee, an ech misst d'Fro beäntweren, ob de Budget ze optimistesches opgestallt ass, kann ech soen, jo, mä ech stellen awer och d'Fro, soll een de Budget dann änneren, a wéi ännert een en?

Ech soen, neen, et soll een elo net änneren, well et kann een natierlech um Dag vun haut soen, da setze mir 200 Milliounen manner Recetten an. Ass dat onbedéngt richtig? Net onbedéngt, well d'Recetten, an notamment de Gros vun de Recettë gëtt mat engem Retard jo akasséiert, dat heescht, mir kasséieren net dat an, elo am Januar, wat am Dezember erwirtschaft ginn ass, mä d'Steiere gi mat engem gewëssenen Decalage akasséiert. Duerfir huet déi wirtschaftlech schwierig Situatioun, menger Meenung no, virun allem eng Inzidenz op d'Recette vun 2013, 2014.

Zweetens: Ännert een d'Depensen? Mir mengen, datt an dësem Moment vu wirtschaftlecher Onsicherheit et wichteg wier, datt mir d'Economie notamment duerch héich Investitiounen géingen ënnerstëtzen.

Mir mengen och, datt et net gutt wier, en Zick-Zack-Kurs ze fueren. All Mount en anere Budget, all Mount deen een oder anere Kredit z'änneren.

An da stellt sech natierlech d'Fro, ass dee Budget do an dësen Zäiten, wat d'Depensen ubelaangt, wat d'Recetten ubelaangt, dann onofhängeg vun där Volatilitéit,

een, deen ee kann an dëser Situatioun verstoen an ënnerstëtzen?

Wann ech kucke wat mir gemaach hu bei de Recetten, rappeléieren ech iech, datt mir d'Recetten ëm 5% méi héich agesat hu wéi dat, wat mir fir 2011 erwaarden. Mir hunn awer och do scho verschidde Steierkategorie manner héich agesat wéi am Budget vum Joer vir-drun, notamment bei der Kierperschaftssteier, déi ëm ronn 100 Milliounen méi héich agesat ginn ass. Dat heescht, mir hu schonn eng Brems ageluecht, och bei der Aschätzung vun de Recetten?

A bei den Depensen, déi ëm ronn 6% wuessen, kann ee sech natierlech d'Fro stellen, wéi ass dat dann, datt déi Depensen zu Lëtzebuerg am Staatsbudget esou schnell wuessen? An duerfir géing ech einfach emol hei gären e puer Beispiller gi vu staarke Croissancen am Budget vum nächste Joer, fir z'erklären, firwat Joer fir Joer zu Lëtzebuerg mat enger relativ staarker, duerch Automatismen oder wirtschaftlech Entwécklung geprägter Rapiditéit an d'Luucht wuessen.

Siwe Beispiller:

- De Finanzement vum Staat an d'Pensiounskeese klëmmt ëm 87 Milliounen.
- D'Participatioun vum Staat an der Fleegeversécherung klëmmt ëm 35 Milliounen.
- Dem Staat seng Bedeelegung un de Kannerbetrieuungsstrukture klëmmt ëm 60 Milliounen.
- D'Participatioun vum Staat un de Krankekeese klëmmt ëm 40 Milliounen.
- Eis Bedeelegung un der ëffentlecher Fuerschung klëmmt ëm 30 Milliounen.
- Eis Bedeelegung an der Entwécklung vun der Formation professionnelle, der Berufsausbildung, klëmmt ëm 36 Milliounen.
- D'Gehälter duerch Automatismen vun de Leit, déi beim Staat schaffen, klammen ëm 150 Milliounen.

Dat sinn, mat Ausnam vun der Kannerbetrieuung, der Formation professionnelle an der Recherche, Saachen, déi duerch Automatismen entstinn.

An déi dräi, déi ech elo zum Schluss nach eng Kéier genannt hunn, entstinn aus politeschen Engagementer, déi mir geholl hunn, fir der wirtschaftlecher Entwécklung, der Berufsausbildung, der Zukunftspolitik vun eisem Land gerecht ze ginn.

De klasseschen Train de vie vum Staat iwwregens, de klassesche Fonctionnement vum Staat wiisst manner wéi d'Gesamtaugmentatioun vun den Depensen. Ech hunn iech gesot, d'Gesamtaugmentatioun läit bei 6%, den Train de vie vum Staat klëmmt ëm 4,5%.

D'Investissementer, rappeléieren ech nach eng Kéier, klammen op 1,8 Milliarden. Ech deelen d'Iwwerleeung, déi de Budgetsrapporter hei gëschter gemaach huet, à moyen terme, kuerzfristeg sinn déi domat 400 Milliounen méi héich wéi 2009, respektiv och wéi 2008, 2009, do ware se ëmmer op ongeféier 1,4 Milliarden. Dat heescht, mir hunn iwwert eng Period vu véier Joer eng Augmentatioun vun 30%. Dat ass kuerzfristeg gutt a richteg fir d'Economie z'ënnerstëtzen, laangfristeg werft dat natierlech eng Rei Froen op, op déi ech herno zréckkommen.

Mä mat deene Suen, duerch de Budget vun 2012, maache mir wiesentlech Strukturreformen, Infrastrukturen hei am Land, wéi zum Beispill, datt mir fir ronn 90 Milliarde Schoule bauen, datt mir fir ronn 60 Milliarde Spideeler bauen, fir ronn 180 Milliarden, Milliounen, Pardon, Pardon, 80 Milliounen Schoulbauten, 60 Milliounen Spideeler, 180 Milliounen d'Schinnennetz hei zu Lëtzebuerg ausbauen oder moderniséieren.

Dat heescht, do aus deene Suen an aus deenen zousätzlechen Ausgaben entsti Projeten, déi net nëmmen am Joer 2012 hiren Effet hunn, mä dem Land zegutt kommen och an deene Joren duerno.

Ech weisen och drop hin, datt an deem Budget 2012 mir weder Steiere fir d'Betriber nach fir d'Privatleit eropgesat hunn. Am Géigendeel, d'Privatleit hir Steuerlaascht geet duerch d'Ofschafe vun der Krisesteier 2012 erof.

Generell sinn ech der Meenung, datt mir an der Steierpolitik och bei enger Defizitsituatioun ëmmer müssen d'Aen ophalen, fir eng attraktiv, dat heescht eng konkurrenzfäheg Steiergesetzgebung ze behalen.

Mir liewen an enger oppener Economie, dat gëllt virun allem fir d'Betriber. Also kann een net d'Steiere reng theoretesch fixéieren, mä et muss een ëmmer kucken, wéi ass d'Steierbelaaschtung fir déi Entreprises, déi international operéieren, zu Lëtzebuerg?

Ech deelen duerfir d'Opfaassung vum Budgetsrapporter, déi hie gëschter hei gemaach huet, datt mir müssen nach eng Kéier driwwer diskutéieren, ob ee fir d'Kierperschaftssteier eng méi breet Assiette mécht, mat engem méi nidderegen Taux, oder awer op een

deen aktuelle System bäibehält. Dëst huet natierlech ënnerschiddlech Effeten op d'Betribler.

Déi Betribler, déi schonn hei sinn, si gewinnt un dëse System, nei Betribler, déi op Lëtzebuerg kommen, kritt een natierlech éischter mat engem méi nidderegen Taux, well déi nach net un eng gewëssen Assiette sech adaptéiert hunn.

Et géing äis awer erlaben, méi no bei der OECD-Moyenne vun den Tauxë bei der Kierperschaftsbesteuerung och an Zukunft ze bleiwen.

D'Besteuerung, natierlech, muss an engem internationale Kontext och der technologescher Evoluitioun Rechnung droen, mat hir otmen.

D'Fro stellt sech zu Lëtzebuerg zum Beispill bei der TVA-Behandlung vun de Bicher. D'Regierung deelt d'Opfaassung vun der Europäescher Kommissioun, déi gëschter an hirer TVA-Kommunikatioun der Meenung war, datt déiselwecht Gidder deemselwechten TVA-Taux sollen ënnerworf ginn, egal wat fir enger Technologie se ënnerworf sinn.

Dat ass iwwregens och d'Meenung vu Frankräich, wat en neit Gesetz den 1. Januar a Kraaft setzt, dat Pabeier an elektronesch Bicher matenee gläichstellt.

Well mir zu Lëtzebuerg e wichtege Secteur vum elektro-nischen Handel hunn, well mir wëllen, datt Lëtzebuerg konkurrenzfähig am europäesche Bannemaart bleift, a well e Buch e Buch ass, wëllt d'Regierung deeselwechten Taux vun 3% vum 1. Januar un op alle Forme vu Bicher applizéieren, an domat en fait déi Kommunikatioun vun der Europäescher Kommissioun direkt uwennen.

Ech mengen, Här President, datt de Budget vun 2012 e Budget ass, dee Budgetsdisziplin, sozial Responsabilitéit an economesch Entwécklung matenee verbënnt.

E probéiert iergendwéi en Equiliber ze fannen tëschent der Begrenzung vun der Steigerung vun den Depensen, an ech kann iech soen, viles vun deem, wat d'Kollegen an der Regierung wollten, viles vun deem och, wat eng Rei Kollegen hei an der Chamber wollten, ass net méiglech gewiescht, hu mir missen an de Budgetsdebatte refuséieren.

Mä mir hunn awer och e Kompromëss gesicht, deen an dëser Situatioun eng zolidd Ënnerstëtzung vun enger Rei vu Projeten, déi ugefaange sinn, weiderhin erlaabt.

Duerfir mécht dëse Budget vill fir d'Familljen. E mécht vill fir d'Grondausgaben, d'Grondaufgabe vum Staat, Beispill Sécherheet. E mécht vill fir d'Betribler, Subsidien, Investissementer, ech hunn dovu geschwat. E mécht vill fir déi Schwaach an der Gesellschaft heiheem, an an der Welt.

Mä esou, relativ gesinn, positiv wéi eis Staatsfinanzen am internationale Verglach do stinn, esou enorm ass a bleift awer den Defi fir d'Staatsfinanzen, ech géing soen, fir eist Land, fir dëst Joer, fir déi Joren, déi elo kommen, besonnesch an engem Moment, an dat ass jo och d'Schwieregkeet, déi ech virdu beschriwwen hunn, fir de Budget 2012, ganz genee an deem onsécheren Environnement, millimetergenee, notamment op der Recettësäit, ze fixéieren.

Mir mussen also äis virun allem vun den Defie vun der Zukunft, och beim Budget 2012, bewosst sinn.

Den Defizit, dee mir hu bei de gesamtëffentleche Finanzen, also Staat, Sécurité sociale, Gemengen, ass op d'Dauer en Defizit, dee mir net kënne bäibehalen.

No den europäesche Regeln, déi mir mat akzeptéiert hunn, an ech muss iech och soen, Regeln, déi mir voll a ganz Sënn maachen, mir hu se net akzeptéiert, well Europa se gären esou hätt, mir mengen, datt dat Regele vu bon Sens wieren, muss ee sech e mëttelfristeg Budgetszil ginn. An dat mëttelfristeg Budgetszil, de „medium term objective“, huet am Fong dräi Elementer, déi ee muss berücksichtegen. Wuesstemperspektiven, d'Staatsschold an de Käschtepunkt vun de Pensiounen, déi spéider musse bezuelt ginn.

An dëse „medium term objective“, dëst mëttelfristeg Budgetszil fir Lëtzebuerg verlaangt am Fong, well mir en Iwwerschoss bei de gesamtëffentleche Finanzen hunn, wéinst eiser verstopptener Schold, wéinst eisen „implicit liabilities“, dat heescht, déi Depensen, déi mat der zounehmender Veralterung vun der Populatioun hei zu Lëtzebuerg zesummenhänken.

An duerfir wëll ech hei ganz kloer am Numm vun der Regierung soen, wat fir d'Regierung d'Zil bleift 2014, d'gesamtëffentlech Finanzen am Equiliber ze hunn.

Ech fügen awer dobäi als Finanzminister, datt et absolut noutwennege ass, datt mir schnellstens, a spéitstens 2015, oder 2016, op eisem mëttelfristege Budgetszil, also engem lichten Iwwerschoss bei de gesamtëffentleche Finanzen musse sinn.

An ech géing soen, datt mir en drëtt Zil mussen hunn, nämlech datt mir den Defizit bei dem Zentralstaat iwwert déi nächst fënnef, sechs Joer mussen op e Minimum reduzéieren.

Dësen Defizit nämlech vum Zentralstaat, vu ronn 1 Milliard, ass net e Problem fir ee Joer, ass net e Problem fir zwee Joer, et ass e Problem, wann en iwwert eng Dauer vun e puer Joer bleift, besonnesch wann d'wirtschaftlech Entwécklung wéi elo ganz lues ass, ganz schwierig ass, wëssend, datt mir gewinnt waren hei zu Lëtzebuerg e Wirtschaftswuesstem vu ronn 4%, an elo confrontéiert si mat ronn 1% Wirtschaftswuesstem.

Firwat ass dat esou wichteg, deen Defizit ze reduzéieren? Wa mir nämlech méi e klengen Defizit hu bei de gesamtëffentleche Finanze wéi bei dem Zentralstaat, dann huet dat jo ganz alleng domat ze doen, datt mir duerch e staarkt Wirtschaftswuesstem en Iwwerschoss bei der Sécurité sociale realiséiert hunn. Or deen Iwwerschoss, déi Suen, déi am Dëppe vun der Sécurité sociale sinn, déi kann een natierlech net gebrauche fir de Fonctionnement an d'Investitiionsausgabe vum Staat. Also muss de Staat mat dem Rescht vun den Einnahmen och seng normal Depensen, déi vum Zentralstaat, tätegen.

An duerfir mussen mir eng fundamental Diskussioun féieren, wéi mir deen Defizit iwwert déi nächst Joren op eng economesch sënnvoll a sozialgerecht Aart a Weis kënnen realiséieren.

Eise Budget huet e puer grouss Bléck. An et ass an all deene Bléck, wou mir dës Diskussioun mussen féieren. Mir hu 35% ronn Sozialausgaben, d'Krankekees, d'Pensiounen, Kannergeld, Chômage. Mir hunn 20% Paien, mir hu 14% Investitiounen a ronn 7% Konsumausgabe vum Staat, fir nëmmen déi grouss Bléck ze nennen.

Eng zilführend Diskussioun brauch menger Meenung no e puer Elementer. An ech wier frou heiansdo, wa mir och vläicht géinge bei dëse Budgetsdebatten déi eenzel Fraktiounen dozou héieren.

Hu mir e breeden Accord iwwert d'Noutwennegkeet, dësen Defizit ze reduzéieren? A wa jo, iwwert wat fir eng Zäitspann?

Akzeptéiere mir, datt net alles ka bleiwen ewéi et ass?

Si mir oppe fir eng Rei Changementer? Droe mir mat, datt jiddwereen, mat Ausnam vun deenen, déi ganz weíneg hunn, eng Responsabilitéit huet, datt net alles

ka bleiwen ewéi et ass, an datt jiddweree säi Bäitrag muss leeschten, wann et drëms geet ze spueren, an net nëmme Potenzial bei deem anere gesinn?

Kucke mir zesummen, wéi mir kënnen eng Rei Automatismen, déi d'Depensen all Joer, all Joer an d'Luucht driewen, ob mir déi ofgebremst kréien, oder net? Domat huele mir jo kengem eppes ewech, mä mir evitéieren, datt all Kéiers eppes bäikënnt, wat natierlech flott ze hunn ass, mä net onbedéngt an all Situatioun noutwenneg ass.

Ech wënsche mir doniewent am Fong eng Zort Moosnamekatalog, wéi mir zu Lëtzebuerg an enger oppener Economie méi Aarbechtsplaze kënnen schafen. Datt d'Betribler kënnen och schnell sech ausbauen, ausbreeden, wa se dat wëllen a kënnen.

An duerfir mussen mir och vläicht iwwert verschidde Regeln a Prozeduren, déi mir gemeinsam heibanne beschloss hunn, oder iwwert ënnerschiddlech, kontradiktoresch Ziler vläicht en neien Equiliber heiansdo sichen. Ech weess, datt dat net einfach ass. Ech weess, datt et net do eng Léisung gëtt, mä den Debat ass noutwenneg an engem Moment, wou eis Economie schwaach ass a wou mir mussen alles maachen, fir zousätzlech Aktivitéiten op Lëtzebuerg ze kréien.

Well nëmme wann d'Betribler profitabel sinn, nëmme wann d'Betribler e Sënn gesinn, fir zu Lëtzebuerg weider z'investéieren, da schafe se Aarbechtsplazen, an da bezuele si – an dat ass net onwiesentlech – Steieren.

An duerfir brauche mir eng aktiv Finanz-, Wirtschafts- an Aarbechtsmaartpolitik, déi muss deenen neie Gegebenheeten, de Gegebenheete vum 21. Joerhonnert vun engem Land, wat sech breet gemaach huet a verschidde Secteuren, nei iwwerdenken.

Dës Diskussioun, mengen ech awer och, verlaangt, datt mir aus de Clichéën, aus den Ideologien, aus de Partisanekëschten, aus de virgefaasstene Meenunge vun deenen engen an deenen aneren erauskommen. Dat gëllt fir d'Sozialpartner, dat gëllt fir äis an der Politik. Ech mengen, dat gëllt fir all d'Bierger hei am Land.

Mir mussen d'Gesamtproblematik an net nëmmen d'Deelaspekter kucken. Mir mussen den Intérêt général an net den Interêt vun deem engen oder anere Grupp hunn, fir wa mir wëllen hei virukommen.

An duerfir, mengen ech, datt mir brauchen heibannen, mä och am nächste Joer, e groussen nationalen Dialog

iwwert déi enorm Defie vun eisem Land. Ech hänken dat u bei de Staatsfinanzen, mä et beschränkt sech net nëmmen dorop, mä d'Staatsfinanze sinn d'Grundlag vu ganz ville Politikberäicher.

Ech sichen duerfir 2012 informell Gespréicher mat alle Fraktiounen am Parlament, mat de Sozialpartner, mat aneren organiséierte Gruppen, virun allem och mat de Jugendmouvementer hei am Land, fir iwwert d'Zukunft, virun allem déi finanzpolitesch, déi a mäi Beräich fällt, ze diskutéieren. Well et geet hei net ëm de Budget vun engem Joer. Jo, et geet och dodrëm, mä et geet ëm d'finanziell Spillraim, et geet ëm d'Gestaltung vun eisem Land iwwert déi nächst 5 bis 10 Joer. Gutt éischt Schrëtt si geholl ginn.

Déi Debatte vun 2009 hunn eng Rei Elementer bruecht, mä an enger Welt déi sech ännert, kann een, muss een, eng nei Stroossekaart zesummen definéieren, mam Zil e Lëtzebuerg, wat eng sécher Plaz huet, eng ausbaufähig Plaz huet mat Aarbechtsplazen, déi och deenen, déi aus der Schoul kommen, eng Chance ginn, an op deem neie Lëtzebuerg gehéieren natierlech gesond Staatsfinanzen dozou.

Gesond Staatsfinanzen en fait sinn d'Grundlag vun der Stabilitéit, an der wirtschaftlecher Entwécklung hei am Land. Et ass déi Grundlag, an ouni gesond Staatsfinanzen huet dat Land hei keng Chance an der Zukunft.

Duerfir brauch et, an ech hunn dat virun ugeschnitten, eng raisonnabel, dat heescht, fir d'Leit akzeptabel Besteuerung.

Den Defizit ass net ewechzeblöse mat engem ganz héije Steiersaz, mä et brauch een eng Besteuerung, déi Solidaritéit a Responsabilitéit matenee verbënnt, mä déi och de Leit hir Kafkraaft erhält.

Mir brauche bei de Betriber en internationalen, konkurrenzfähige Steiersaz.

A mir brauchen natierlech och eng Sozialpolitik, déi zwee Critère gerecht gëtt. Si muss finanzierbar sinn a si muss sech konzentréieren op déi, déi et am meeschte brauchen. Net jiddweree muss datselwecht hunn. Ech deelen do d'Aschätzung, déi gëschter de Budgetsrapporter hei gemaach huet.

Duerfir kënnen mir och an deenen nächste Joren net alles bauen, wat wëschenswäert ass. Mä mir müssen, nach eng Kéier, Prioritéiten definéieren, Prioritéiten, déi

der wirtschaftlecher an der sozialer Entwécklung musse gerecht ginn.

Duerfir brauche mir och, Här President, eng nei Budgetsprozedur a Budgetsregelen, déi zum Zil hunn, Budgetsdisziplin, Efficaciteit an eng besser Evaluatioun vun den Depensé z'erreechen.

Dës Budgetsnorm, dës Budgetsdisziplin erreeche mir am Kader vun enger grousser Budgetsreform, déi ech ugefaangen hunn. An dës Budgetsnorm, déi mir fréier schonn zu Lëtzebuerg, an engem net-europäesche Kontext haten, där hu mir och zougestëmmt virun e puer Wochen am Kader vun deenen neien europäesche Reglementer iwwert economesch Gouvernance an Europa.

Ech wäert am Laf vun 2012 intensiv mat der Chamber zesummeschaffen, fir dës Budgetsprozedur, eng nei Budgetsprozedur, eng besser Budgetsprozedur, déi zur Transparenz a besserer Qualitéit vun de Budgetsdepense féiert, mat iech doriwwer diskutéieren a Propositione maachen.

Här President, eisem Land geet et, am internationale Verglach, gutt, gäre géing een och alles halen, wat een huet, oder géing ee méi maachen. An ech soen nach eng Kéier, vill vun iech hu vill Iddien, déi ee gäre géing ëmsetzen. Mä dat ass net méiglech.

Schwarz Wolleken hänken um Himmel vun eisem Land, schwarz Wolleken hänken um Himmel iwwert Europa, a mir müssen déi Defien, déi sech äis stellen, elo am Liicht vun där neier Evolutioun, ugoen.

Ech hunn haut wéineg Zifferen, wéineg Zuelen an dëser Ried genannt. Bewosst, well ech mengen, datt d'Defien, déi sech de Staatsfinanzen an dem Land stellen, net nëmmen op Chiffere sech beschränken.

Et geet ëm d'Economie am Allgemengen, et geet ëm den Aarbechtsmaart, an domat zesummenhängend ëm d'Lëtzeburger Staatsfinanzen.

Nëmme wa mir zesummeschaffen a wa mir oppe si fir Changementer, bleift Lëtzebuerg eng Plaz, wou Sécherheet a Wuelstand, wou Zesummeliewen, Vertrauen a Solidaritéit och an der Zukunft wichteg Wäerter wäerte bleiwen.

Net Popularitéit, mä Responsabilitéit an Zukunftsbléck müssen eis Guidelines an der Finanzpolitik sinn. Merci!

Discours de Jean Asselborn à Doha à l'occasion du 4^e forum global de l'Alliance des civilisations des Nations unies

12 décembre 2011

Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Je tiens à remercier très chaleureusement le Qatar d'avoir organisé le 4^e Forum de l'Alliance des civilisations qui doit aborder des sujets de grande importance.

Depuis notre dernière rencontre, notre perception du monde a changé. Je pense en particulier à ce que l'on nomme «le printemps arabe» ou, comme l'appelle le secrétaire général des Nations unies, le «réveil arabe», car le printemps est passé, mais le mouvement, qui est toujours en marche continue et influe profondément sur les relations internationales. Il montre que quelle que soit leur origine culturelle, tous les peuples partagent les mêmes aspirations élémentaires de liberté et de justice. Il démasque ceux qui dans le passé ont toujours argumenté que la liberté était une invention et une aspiration d'une seule culture et non pas de toutes. Les droits de l'Homme sont universels et indivisibles – qu'ils soient de nature politique, économique, sociale ou culturelle. Les soulèvements populaires nous ont montré que face aux légitimes aspirations des peuples, des promesses tièdes de réformes ou des solutions à la hâte et visant seulement les symptômes du problème ne suffisent pas. Nous nous devons de soutenir ces aspirations et notre Alliance a sans nul doute un rôle majeur à jouer pour accompagner ces développements, grâce notamment à sa stratégie régionale pour la Méditerranée et son plan d'action.

En ce qui concerne le sujet de notre débat, à savoir le lien entre diversité culturelle et développement, ce lien est très important, mais il n'est pas nécessairement manquant quand on prend comme approche le partenariat entre pays en développement et pays développés pour réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Face aux défis mondiaux et interdépendants que sont la pauvreté, le changement climatique, les conflits, l'insécurité, les pandémies, les crises économiques et les migrations, le Luxembourg œuvre en effet pour le développement durable comme une cause globale commune.

Même si je suis convaincu que le travail et les objectifs de notre Alliance peuvent contribuer à réaliser les OMD, il ne me semble pas forcément opportun de nous engager dans l'élaboration d'instruments tels que des «indicateurs culturels», par définition difficilement mesurables.

L'effort d'aide publique au développement du Luxembourg est inspiré par une histoire nationale marquée tant par la pauvreté ayant mené à l'émigration que par un essor économique rapide suscitant l'immigration. L'accueil et les opportunités trouvés par les émigrants luxembourgeois sur des terres lointaines au milieu du XIX^e siècle, la contribution des immigrants étrangers à la richesse nationale au XX^e siècle, de même que l'aide étrangère reçue à la suite des deux guerres mondiales font partie de la mémoire collective et de la réflexion qui sert de soubassement aux politiques de coopération au développement et d'action humanitaire du Luxembourg.

La Déclaration du millénaire est la plus importante promesse collective jamais faite aux populations les plus vulnérables de la planète. Cette promesse, qui ne relève en rien de la pitié ou de la charité, repose sur la solidarité, la justice et la reconnaissance que nous sommes de plus en plus dépendants les uns des autres pour notre prospérité et notre sécurité collectives.

Les OMD définissent des orientations et un dispositif de responsabilisation qui marquent un tournant historique; ce dispositif devra toutefois être renforcé si l'on veut respecter l'échéance de 2015. Il est d'autant plus important de le faire que ces objectifs constituent des étapes cruciales pour l'instauration d'un développement équitable et durable pour tous.

De grandes avancées ont pu être réalisées depuis l'adoption des OMD en 2000 dans de nombreux domaines tels que le recul de la misère et de la faim, l'amélioration du taux de scolarisation et de la santé infantile, l'élargissement de l'accès à l'eau salubre, l'accès des personnes séropositives à un traitement et la lutte contre le paludisme, la tuberculose et les maladies tropicales négligées.

Au cours de la même période, la population et les pouvoirs publics ont toutefois aussi dû faire face à la multiplicité de nouveaux problèmes imprévus et à l'imbrication des crises, notamment la crise financière et économique, la volatilité des prix des produits énergétiques et des denrées alimentaires, les incertitudes per-

sistantes pesant sur la sécurité alimentaire ainsi que les problèmes de plus en plus graves que posent les changements climatiques et le recul de la biodiversité. Ces crises mondiales ont accru encore davantage les vulnérabilités, creusé les inégalités et compromis les progrès de développement.

Les difficultés sont particulièrement grandes dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement, les pays émergeant d'un conflit, les pays fragiles et ceux qui sont le plus touchés par les changements climatiques.

Environ 1,4 milliard d'individus subsistent encore avec moins de 1,25 dollar par jour. Environ un milliard de personnes souffrent de la faim. Chaque année, près de neuf millions d'enfants décèdent avant d'atteindre leur cinquième anniversaire et des centaines de milliers de femmes meurent de complications de la grossesse ou de l'accouchement. La révolte devant cette injustice terrible et indicible est commune à toutes les cultures. De même, c'est à travers l'expression par la culture que nous pouvons donner une voix à cette révolte et lancer un appel à la lutte contre l'injustice. Ainsi, il est indispensable d'investir dans l'éducation pour un développement durable pour inculquer, dès le plus jeune âge, les valeurs de solidarité, de responsabilité, d'inclusion, de tolérance et de respect pour la diversité culturelle aux enfants; cette éducation doit se poursuivre tout au long de la vie et toucher également les jeunes et les adultes. Il s'agit de poser les fondements pour un monde plus juste en partageant l'indignation devant des situations injustes et tout à fait évitables –, il suffit de mobiliser la volonté et le courage politiques nécessaires pour une action cohérente.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a déclaré, dans son rapport d'avril 2010 intitulé «Tenir les engagements pris», qu'il était clair que la vie des pauvres ne s'était améliorée que très lentement et que certains progrès, difficiles à réaliser, avaient été affectés par les changements climatiques et les crises alimentaire et économique. S'ajoute que ce sont les populations les plus vulnérables qui ressentent le plus durement l'impact du changement climatique, alors qu'elles ont le moins contribué au problème. Les risques de mortalité, de handicap et de pertes économiques qu'entraînent les catastrophes naturelles s'accroissent dans le monde entier et, en particulier, dans les pays pauvres. Les conflits armés et autres situations de violences font toujours

peser de graves menaces sur la sécurité humaine, la stabilité des pays et régions et les avancées durement acquises dans le domaine des OMD.

Les actions de la coopération luxembourgeoise s'inscrivent prioritairement dans la mise en œuvre des OMD, tout en gardant à l'œil la période post-2015. Ainsi, les principaux secteurs d'intervention de la coopération relèvent du domaine social dont la santé, l'éducation, y compris la formation et l'insertion professionnelle et le développement local intégré, complétés par des considérations transversales que sont la bonne gouvernance, l'environnement et le genre, tout en mettant l'accent sur un nombre de PMA et en donnant une attention particulière aux situations de fragilité qui menacent la paix régionale.

Avec un pourcentage d'aide publique au développement (APD) de 1,05% du RNB en 2010, le Luxembourg compte parmi les rares pays au monde à respecter et à dépasser les objectifs fixés d'un commun accord. L'APD luxembourgeoise est allouée à 100% sous forme de dons et de manière non liée. Mon pays témoigne ainsi de notre engagement continu et sans faille pour une APD internationale indispensable pour la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement.

Les discussions en vue du Sommet de la terre Rio+20 de l'année prochaine devraient nous remplir d'espoir: la possibilité de voir émerger des objectifs du développement durable qui viendront compléter et élargir les OMD est en effet un signe prometteur. Or, si les crises successives des dernières années nous ont enseigné quelque chose, c'est que nous avons confondu standard de vie et qualité de vie: nous avons vécu aux dépens de la planète et notre modèle de développement industriel n'a pas respecté le critère essentiel du développement durable, tel qu'énoncé il y a 24 ans déjà dans le rapport Brundtland, à savoir «un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs».

Alors à nous, hommes et femmes politiques, de prendre nos responsabilités et de montrer, notamment en concrétisant la promesse à la base de l'Alliance des civilisations, mais aussi de la Constitution de l'Unesco, qu'il est possible de construire une paix et un développement durables, dès maintenant et pour les générations futures. La réalisation des OMD sera un premier pas.

Déclaration de Jean-Claude Juncker sur les conclusions du Conseil européen des 8 et 9 décembre 2011

14 décembre 2011

Här President,
Dir Dammen an Dir Hären,

Et gëtt verschidde Fassonge fir e Parlament ze beleiden. Ech beherrsche keng vun deenen. Mä eng dovun wier, fir z'expläieren, wourëms et bei enger Debatt geet, well ech wëll dovun ausgoen, an ech mengen dat och maachen ze kënnen, datt déi Decisiounen, déi d'Staats- an d'Regierungsscheffen den 8. an 9. Dezember zu Bréissel geholl hunn, dësem Haus am Detail bekannt sinn. Si si jo publizéiert ginn, si si beschriwwen ginn, si si kommentéiert ginn, si si kritesch bewäert ginn, an ech mengen duerfir wier et iwwerflësseg fir am Detail dee ganzen Tapis ofzerullen, wou déi Stécker drop ze fanne sinn, déi d'Decisionsmass vum 8. an 9. Dezember ausmaachen.

Duerfir wëll ech just e puer allgemeng Bemierkungen an eenzel spezifesch Commentairë maachen.

Ech wëll fir d'éischt soen, just fir den atmosphäresche Kontext vun dëser Debatt a vun all deem, wat déi lescht Woche geschitt ass, ze reetabléieren, datt mir et entgéint deem, wat an den Zeitungswerschrëften heiansdo steet, et net mat enger Eurokris ze dinn hunn.

Eis Währung ass net a Gefor, net an hirem Ensembl an net an hiren Detailimplikatiounen, fir déi Leit, déi déi Währung hir eegen nennen. Mir hunn et hei mat enger Verschëldungskris an eenzelne Länner vun dem Euro-Währungsgebitt ze dinn. An et geet drëm, fir erëm Vertrauen an déi Währungsunioun, an dat Währungsgebitt zréckzebréngen.

D'Vertraue vun de Finanzmäert fir d'éischt, jo, dat si wichteg Acteuren, e bëssche méi wéi d'Co-Acteuren vun der aktueller Situatiounsbegradegung. Mä ech hunn net ganz gären, wann d'Politiker an Europa soen, ech maachen dat och heiansdo, well ech muss mech jo dem Slang upassen, datt hei alles muss gemaach ginn, fir d'Vertraue vun de Finanzmäert erëmzekerien. D'Finanzmäert si wichteg, si hunn heiansdo gutt Argumenter, heiansdo hallef gerechtfäerdegt Reflexer, mä si sinn äis namentlech eigentlech net bekannt. Mir schwätze vun de Finanzmäert, wéi wann dat Leit wieren, déi mir géifen duzen. Ech begéine vill Finanz-

maartacteuren, vill Analysten, mä ech mengen net, datt ech d'Finanzmäert géif identifiziéieren kënnen.

Mir geet et bei all deem, wat mir maachen, hei an zu Bréissel, drëm, fir emol d'Vertraue vun de Mënschen an den europäesche Projet an an déi europäesch Währung zréckzegewannen. Ech setzen éischter op d'Vertrauenszréckgewënnung bei de Mënschen, bei de Bierger an der Eurozon, wéi op d'Zréckgewanne vum Vertraue vun de Finanzmäert. Wa mir dat kréien, tant mieux!

Wa mir dat Vertraue vun de Finanzmäert erëmkréien, unni parallel gläichzäiteg dozou d'Vertraue vun de Mënschen erëmzekerien, dann ass déi Aarbecht, déi mir amgaange sinn ze maachen, nëmmen hir Halschent wäert.

Dat wat mir déi lescht Woch zu Bréissel, den 8. an den 9. gemaach hunn, dat ass entgéint deem, wat méi Opgeregter als Message an d'Welt erausginn, keng endgültig Léisung vun der Fro, mat där mir et hei ze dinn hunn.

Et ass d'Schafung vun deenen noutwennige Grondvoraussetzungen, déi mir brauche fir Schrëtt fir Schrëtt, am Kader vun engem sech op eng laang Zäit hinzéierende Prozess, mat där Kris hei fäerdeg ze ginn. Duerfir ass dat, wat mir d'lescht Woch decidéiert hunn um Niveau vun de Staats- a Regierungsscheffen, unni all Zweifel obwuel keng endgültig Léisung, dach awer e Schratt an déi richteg Richtung, well mir déi zukünftige Grondarchitektur no Iwwerprüfung besser kënnen beschreiwen an duerstellen; well mir dem Wuessen an dem Ginn an der Währungszon méi Previsibilitéit bäibruecht hunn; well mir et fäerdegbruecht hunn, op eng, wéi ech fannen, partiell onkomplett Aart a Weis d'Intersektioun tëscht der Soliditéitsleeschtung vun deenen, déi an der Vergaangenheet net richtig gewirtschaft hunn, an der Solidaritéitsnoutwennegkeet vun deenen, déi sech besser stinn, z'ameubléieren.

Et ass kee Befreiungsschlag, dee mir en Donneschdeg an e Freideg gemaach hunn. An ech si ganz zréckhalend bei der Attributvergebung „historesch“, well ech hu schonn un esouvill historesche Sommerten deelgeholl, datt ech vun e lauter Geschicht ënnerginn. An net all Sommet ass e Sommet! Il y a parfois des sommets qui ne sont que des collines.

Dat, wat mir déi lescht Woch gemaach hunn, war éischter e Sommet. Mä et muss een awer wëssen, datt

mir do iwwert vill Hiwwelen hu misse goen, an datt och erëm vill Hiwwelen hannendru kommen. Hei sinn effektiv Biergsteigerqualitéite verlaangt, mä et sinn awer och Marathonleeferqualitéite verlaangt bei der Bewältegung vun där globaler Kris, an där hirem Epizentrum Europa total onverdégterweis steet, déi hei gefrot sinn.

Ech soen onverdégterweis si mir am Epizentrum vun enger globaler Kris, well eis Fundamentaldaten, op déi soss d'Finanzmäert an d'Ratingagenturen an aner Gurue vun dëser Welt ze vill Gewiicht leeën, jo, an Europa daitlech besser si wéi op anere Plazen an der Welt. An de Vereenegte Staate vun Amerika – ech si strikt onfähég fir systematesch antiamerikanesch Reflexer ze kultivéieren – sinn d'Budgetsdefiziter an d'Verschëldungsstänn méi héich wéi am Duerchschnëtt vun der Währungszone. Datselwecht trëfft zou fir Japan, déi beispillsweis 200% Staatsschuld hunn. Dat hunn d'Italiener ni fäerdegbruecht, 200% Staatsschuld z'accumuléieren. Dat ass och wouer fir dat Vereenegt Kinniksräich déi aner Säit vum Kanal.

An anere Wierder, dat hei ass keng Totalléisung, et ass kee Befreiungsschlag, mä et ass d'Setze vu richtege Schrëtt an déi richteg Richtung, déi äis et lues a lues erlaben, wa mir keng Feeler maachen, zu positiv conclusive Resultater ze kommen.

Mir hunn een zwëschestaatleche Vertrag an d'A gefaasst, äis op de Prinzip vun deemselwechte géeneeg d'lescht Woch zu Bréissel. Dat ass keng Ofännerung vum Vertrag iwwert d'Europäesch Unioun, duerfir brauche mir 27 Staaten. Dat ass en zwëschestaatlecht Arrangement tëscht op jiddwerfalls deene 17 Euro-Staaten, plus wahrscheinlech, mä net sécher, 26 EU-Staaten, well Groussbritannien jo fir sech selwer decidéiert huet, dee Vertrag, dee bis de März 2012 muss enner Dach a Fach sinn, net positiv matzegestalten, mä sech selwer aus deemselwechten ausschléissend matzëbegleeden.

Mir wier et léiwer gewiescht, an et war och d'Positioun vun der Lëtzebuerger Regierung, mir hätten dee Vertrag zu 27 gemaach.

Ech genéissen dat guer net, an huelen och net Deel un – mir hu kee richteg Lëtzebuergesch Wuert duerfir –, un där Häme, déi elo iwwert déi britesch Regierung do erabrécht, zu Recht, déi muss zu Recht kritiséiert ginn, mä et soll een net feieren, datt mir et net fäerdegbruecht hunn zu 27 en neien, net extensiven, mä limitéierte Vertrag ze maachen.

Divisioun ass net gutt fir Europa, Divisioun ass net gutt fir äis an Divisioun ass och net gutt fir England.

Mä déi Tatsaach, datt mir net zu 27 eens gi sinn, stellt äis virun ee gewaltege juristesche Problem, deen eischer an der aktueller Kommentéierung vun deem, wat d'lescht Woch zu Bréissel geschitt ass, ennerbelicht bleift.

Wéi mécht een dat, fir Artikelen aus engem Vertrag zu 27, ausserhalb, an engem Vertrag zu 26 esou ofzeänneren, datt se op déi 26 applizéiert, a vun deem 27. an der Applikatioun net ka verhënnert ginn? Dat ass méi wéi eng Knobelaarbecht, déi d'juristesche Servicer vun der Kommissioun a vum Conseil, och vum Parlament, wéi ech weess, de Moment z'erleedegen hunn.

An un där Léisung vun deene juristesche Problemer schaffe mir, woubäi een net de Feeler soll maachen, wéi dat lafend och an der europäescher Press geschitt, dee Virgang hei mat den Ufanksstonne vum Schengevertrag ze vergläichen. Schengen huet op der grénger Wiss ugefaangen. A mir ware fräi fir ze maachen, wat mir wollten. An hei fänke mir an engem Vertrag un, deen alles anescht wéi eng gréng Wiss ass. A mir mussen e bal total, wat d'Zuel vun den ennerschreiwende Memberstaaten ubelaangt, änneren. An duerfir si mir der Meenung, an der Lëtzebuerger Regierung, datt alles muss gemaach ginn an nächster Zäit, esou séier wéi méiglech, fir aus deem Vertrag, dee mir äis apprétéieren zu maximal 26 ofzeschléissen, e Vertrag zu 27 ze maachen, fir datt mir keng juristesche Grondlinnen duerch Europa zéien, déi sech, eng par rapport zu där anerer, ausernee bewegend an d'Zukunft eranorientéieren.

Ech wëll zu e puer Substanzdeeler vun der Decisioun vun deem leschten 8. an 9. Dezember eppes soen. Ech weess ni richteg, wéini datt déi Decisioun gefall sinn – well ech mäin Dag do um hallwer 1 den 8. ugefaangen hunn a mueres den 9., do hat ech scho Gebuertsdag, wat awer am allgemengen Evenement partiell ennergaangen ass –, anerer konnte sech schonn dorun erënneren, datt mir genee 20 Joer virdrun den 9. Dezember de Maastrichter Vertrag ofgeschloss hunn. Mä well ech deen Eenzege sinn, deen dee Vertrag iwwerlieft huet, war d'Zuel vun deenen, déi dat genee wossten, relativ kleng. Ech weess also net, ob déi Decisiounen op den 8. oder den 9. Dezember ze datéiere sinn, mä ech wëll zu Eenzelen eppes soen.

Fir d'éischt wëll ech an Erënnerung ruffen – dat ass nämlech ennergaange bei der als historiesch beschriwwener

Begeeschterung vun Einzelnen, ech géif dat net esou aklassifizéiert wëlle gesinn – datt mir äis schonn an de leschte Méint op dee berühmte Sixpack gëeenegt hunn. An all Politiker schwätze vum Sixpack a wonnere sech dann driwwer, datt kee Mënsch méi an Europa versteet, wat mir dann eigentlech do schwätzen.

Ech wëll iech just soen, de Sixpack, deen hu mir ugeholl, an do geet et am Wiesentlechen ëm en ongenügend – an duerfir ass dat elo verbessert ginn – Renforcement vun der Budgetdisziplin. Dobäi geet et am Wiesentlechen ëm d'Regelen, déi d'Koordinéierung vun der gemeinsamer Wirtschaftspolitik sollen encadréieren, bis hin zu der Behandlung vu makroekonomeschen Ongläichgewiichter, wat keng onwichtig Fro ass an enger Währungsunioun. Obschonn déi makroekonomesch Ongläichgewiichter an der Eurozon net méi grouss si wéi déi makroekonomesch Ongläichgewiichter an dem US-Dollarraum. Mä mat deene Froe beschäftege mir äis.

An ech denken och, datt de Finanzminister eng Sonderdebat an der Finanzkommissioun, an duerno hei am Plenum, iwwert déi Aspekter féiert, well dat muss jo alles an eis national Legislatioun, no Debatt, iwwergefouert ginn.

Jiddwerfalls ass et richtig, de Sixpack mécht d'Sanktiounen, d'Ausernanersetzungmechanisme mat sech net korrekt par rapport zu de Regele behuelende Memberstaate vun der Europäescher Unioun méi séier, ass méi präventiv, an ass, ergo, och méi effizient am Ëmgang mat Derapagen, déi et an der Haushaltspolitik vun deenen eenzelnen Euro-Memberstaate ka ginn.

Mir hunn äis zu Bréssel, e Joer ze spéit, op een total richtegen Ëmgang mat de Sanktiounen, déi géint déi Memberstaaten z'ergräife sinn, déi sech net un d'Regelen halen, gëeenegt.

Et ass äis gelongen – an ech gehéieren net zu deenen, déi ëmmer soen, ech hu mech duerchgesat, mir hu gewonnen, et gëtt kee Raum, wou et méi Gewënner gëtt, wéi de Raum an deem d'europäesch Staats- a Regierungsscheffe sech zesumme fannen, an ech héieren ni een, dee gesot huet, ech hu verluer. Duerfir ass dat eigentlech ondiplomatescht Gebruddels, fir ëmmer ze soen, ech hu gewonnen an déi aner hunn noginn. Wat ass dat fir eng Opfaassung vun europäesche Saachen, datt déi eng sech duerchsetzen an déi aner verléieren? Dat ass jo eng Aart a Weis fir mateneen ëmzegoen, a fir

d'Leit och spieren ze dinn, wéi Europa funktionéiert, déi total niewent dem Dill läit.

Mä et ass äis gelongen, äis alleguer, fir sécherstellen, datt d'Sanktiounen géint d'Memberstaaten, déi ze vill Defizit maachen, datt déi méi automatesch ginn doduerch, datt wann d'Kommissioun feststellt, datt e Memberstaat e vill ze héijen Defizit huet, déi Decisioun, fir déi an eng exzessiv Defizitprozedur anzeweisen, besser kann doduerch geholl ginn, datt mir an Zukunft doriwwe mat ëmgedréintener qualifizierter Majoritéit decidéieren. Wann d'Kommissioun fréier gesot huet – huele mir emol theoretesch Beispiller –, Däitschland oder Frankräich hätten ze vill Defizit, dann hu mir musse mat enger qualifizierter Majoritéit där Feststellung vun der Kommissioun zoustëmmen, fir datt déi Länner konnten an eng exzessiv Defizitprozedur agewise ginn. Elo, bei der ëmgedréintener qualifizierter Majoritéit, musse mir mat qualifizierter Majoritéit de Befund vun der Kommissioun oflehnen, datt – fir theoretesch Beispiller ze huelen, déi sech an der Vergaangenheet jo nach ni presentéiert hunn – Däitschland a Frankräich an defizitärer Positioun wieren.

Dat ass eng massiv Stärkung vun der Aflosszon vun deene klengen a mëttlere Staaten. Dat schléit déi Dier zou vun deem Raum, an deem déi grouss Länner sech ënnerenee verstännegt hunn, fir eng blockéierend Minoritéit géint en däraarteg lautende Beschluss vun der Europäescher Kommissioun erbäizeféieren. Dat ass mir duerfir wichtig, well et eng Protektioun ass vu klengen Länner géint budgetäert Feelverhale vu groussen Länner. Dat ass eng Protektioun vu klengen a mëttlere Länner, mä dat ass net meng Antriebsfeder an Europa, mä et ass awer en Element, wat mir hei scho wichtig war, duerfir ze suergen, datt mir net ofgestrooft ginn duerch d'Net-Bestrafung vu groussen Länner, déi Feeler maachen.

Dir wësst a wat fir engem Mooss, datt ech d'Ratingagenturen a mengem Häerz droen. Mä ofzestreden, datt d'Ratingagenturen richtig gesinn, esou wéi eise Finanzminister dat och gesot huet, datt mir Problemer an der gesamter Eurozon hunn, well eenzel Länner grouss Problemer hunn, déi mir net gemeinsam begradegt kréien, ass jo net eng wëssenschaftlech Ineptie, mä einfach e Constat, dee sech zwangsléifeg ergëtt.

Dat heescht, wa vill Länner, a vill grouss Länner Scholde maachen, an Defizitter maachen, ouni datt se gebremst ginn, da kënnst eis eege Bonitéit, eis eegen

Héchstqualifizierung duerch d'Finanzmäert, duerch d'Ratingagenturen an duerch d'Gefill vun de Mënschen a Gefor. Ergo hu mir Intressien dodrun, datt vun elo un mat ëmgedréintener qualifizierter Majoritéit a Saachen Etappebewältegung vum Stabilitéitspakt, an nottamment Antrëtt an d'exzessiv Defizitprozeduren an d'Sanktiounscortège geschitt.

Dat war d'konstant Positioun vun deenen dräi Benelux-Regierungen, déi onofhängeg vun hirer variabler Zesummesetzung dat ëmmer esou gesinn hunn. Dat ass d'Annulatioun, den Totaldementi vun engem Deel vun de Beschlëss, déi zu Deauville vun zwee Memberstaate vun der Europäescher Unioun getraff gi sinn, a géint déi d'Benelux-Staaten, a mir haaptsächlech och, an alle Prozedure vun dem Ministerrot plädéiert hunn.

An duerfir si mir doriwwer extrem frou, well mir jo net dierfe vergiessen, datt nieft der Finanz- a Wirtschaftskris, déi Verschëldungskris vun eenzelne Memberstaate vun der Europäescher Unioun, an domat d'Gefäerdung vun der Finanzstabilitéit vun der gesamter Eurozon haaptsächlech drop zrëckzeféieren ass, datt an eenzelne Staate vun der Währungsunioun iwwert Jorzéngten, an och an deene leschte Joren, trotz Warnungen an trotz intensivem Zourieden, ze vill Defizitter an ze vill Scholde gemaach gi sinn.

De Problem vun der aktueller Verschëldungskris ass net d'Wirtschaftskris an där mir sinn, mä ass den net korrekten Ëmgang mat den nationale staatleche Finanzen an eenzelne Memberstaate vun der Währungszone. An dat gëtt an Zukunft duerch d'Verstärkung vun deene Sanktiounsmechanismen, déi méi séier kommen, a méi automatesch kommen, a méi effizient wierken, déi mir elo aféieren.

Mir hunn et och hikritt, de leschten Donneschdeg a Freideg an der belscher Hauptstadt, fir a Saache Bedeelegung vum Privatsecteur un der Behiewung vun de Scholdekrisen an eenzelne Memberstaaten, endlech erëm zu engem allgemeng verständleche Kloertext zrëckzekommen, doduerch, datt mir deen Androck endgültig verwëschen, wéi wann ëmmer, wann e Staat mat senger Verschëldungskris a mat sengem Scholdestand net zurecht kënnt, de Privatsecteur, dat heescht, d'Banken, dat heescht, d'Fongen, dat heescht, d'Versécherungen, mussen an d'Täsch gräife fir déi Scholdekris ze behiewen.

Dat hu mir am Fall vu Griicheland gemaach, wou ech selwer och d'Verhandlungen ze féieren hat, andeem mir

de Banken an aneren erkläert hunn, dir musst 50% vun de Scholde noloossen. An ech sinn nodrécklech och do duerfir, well ech soen, d'Finanzindustrie, där mir jo nëmme Merci ze soen hu fir hiert d'Behuelen déi lescht Joeren, muss och bereet sinn, Bewältegungsresponsabilitéit z'iwwerhuelen. Ech sinn also, wann ech dat kann esou soen, ideologesch duerfir, datt d'Finanzindustrie sech ëmmer muss un de Käschte vun der Kriseneliminatioun bedeelegen.

Et ass wahrscheinlech eng Iwwerraschung fir dëst Haus, wann ech hei zu Protokoll ginn, datt ech awer och lernfäheg sinn. An ech hunn, schonn ier mir dat a Griicheland gemaach hunn, mä do ass et net anescht gaangen, well et ass esou en exzeptionelle Fall, datt et ouni Bedeelegung vum Privatsecteur net geet, séier geléiert, datt wa mir an Europa, an der Eurozon dat eenzegt Währungsgebitt an der Welt sinn, wou vu vir eran, a prinzipiell geet et ëm d'Behiewung vun enger Verschëldungskris, de Privatsecteur sech muss bedeelegen, mir dozou bäidroen, datt natierlech kee Mënsch, kee privaten Investisseur méi bereet ass, sech nach an iergendengem Land vun där Währungszone z'engagéieren, well e jo prinzipiell riskéiert, an ier et iwwerhaapt richtig lassgeet, op e groussen Deel vu senger Fuerderungen ze verzichten.

Déi Lëtzebuerger Banke behaupten, ech wier net hire Frënd, an do iere se sech, mä ech sinn am Prinzip kee Frënd vun der Finanzindustrie, wa se sech net responsabel behëlt. An dat betrëfft an engem ganz klengen Mooss nëmme d'Luxemburgensia an deem wäite Feld.

Mä wann ee gesäit, datt een eng Regelung mécht, déi déi Gerechtegkeetslück fëllt, déi doranner besteet, datt d'Leit soen, hei muss de Steierzueler bezuelen, an d'Banken droen näischt zur Bezuelung vun der Kris bäi, wann een déi doduerch fëllt, datt een awer d'Investisseuren aus Europa erausdreift, datt een déi dozou bréngt, e groussen Tour ronderëm Europa ze maachen, dann ass dat net de gudde Wee.

A mir stelle fest, e groussen Kapitaloffloss an Europa, mir stelle fest, datt d'Investisseuren sech no Asien an no aneren opstriedenden Economien dirigéieren, an net méi an Europa de Moment investéieren. Dat huet ee gären, oder et huet een et net gären, mä d'Ursach duerfir ass, datt déi Investisseuren net wëllen de Risiko lafen, datt se een Deel vun hirem Investissement verléieren, wann d'Politik sech falsch beweegt.

An duerfir ass et richtig, datt mir gesot hunn, datt et net méi prinzipiell an Zukunft esou ass, mä just exzeptionnell am griichesche Fall esou war, datt de Privatsektor sech muss finanziell duerch Verzicht un der Behiewung vun der Scholdekris bedeelegen. Zweet Annulatioun vun dem Beschluss, deen zu Deauville d'lescht Joer am Oktober getraff gi war an oni dee mir dat do schonn hätten in due time kënnen maachen, an äis vill Misère, wéi ech fannen, erspuert hätten.

Den EFSF, dee Rettungsschirm, deem säi Sëtz hei zu Lëtzebuerg ass, dee gëtt duerch Beschlëss vum Sommet vun der leschter Woch gestärkt, doduerch, datt déi Hiewelwierkungen, op déi d'Finanzministere sech schonn e Mount virdru gëeenegt haten, eng eclatant Bestätegung fannen. An dat dréit dozou bäi, datt mir e Schutzwall, eng Feiermauer géint weider Ausbreedung vun der Ustiechungsgefor opgeriicht hunn. An dat ass noutwenneg, well aus der griichescher verfuereener Situatioun, trotz alle Beméiunge vun der griichescher Politik an de Mënschen a Griicheland, net dierfen déi gëfteg Gasen iwwert de Rescht vum Kontinent sech hinzéien, déi mir, well se d'Leit an anere Länner och krank maachen, onbedéngt mussen un hirer Verbreedung hënnenen.

D'Europäesch Zentralbank gëtt Agent vun dem europäesche Rettungsschirm. Dat heescht, datt déi technesch Expertise vun der Zentralbank, der Equipe vum Klaus Regling, déi hei zu Lëtzebuerg sëtzen, an déi den EFSF do geréieren, un d'Säit spréngt, well mir net déi Expertise am Kader vun deem Beräich bis elo hunn, déi d'Europäesch Zentralbank huet. D'Finanzmäärt huelen dat méi opmierksam zur Kenntnis wéi anerer, déi sech dat erkläre musse loosse.

Deen definitiven, dee permanenten, deen dauerhaften Europäesche Stabilitéitsmechanismus, deem säi Start mir virgesinn hate fir de Juli 2013, dee gëtt virverluecht, de Start, op Juli 2012, jiddwerfalls op d'Joer 2012.

An zu deem Zweck, well deen dauerhafte Schirm, dee mat 500 Milliarden Euro dotéiert ass – am März vum nächste Joer iwwerpräiwe mir, ob do musse méi grouss Zommen alignéiert ginn –, deen Europäesche Stabilitéitsmechanismus, well en éischter ufänkt, bréngt fir äis dann och d'Obligatioun mat sech, datt mir schonn am Joer 2012 ufänken dat Kapital anzebezuelen. Dat sinn 80 Milliarden Euro fir all Memberstaaten, op fënnf Joer betruucht, opgedeelt op fënnf Etappen, zu jee-

weils 16 Milliarden. Dat sollt am Joer 2013 ufänken, mir mussen domat am Joer 2012 ufänken.

Ech perséinlech sinn der Meenung, et gëtt net vu jiddwerengem gedeelt, datt dat ganz Kapital soll am éischte Joer abezuel ginn, well mir dann einfach déi Feierkraaft zur Verfügung hunn, déi credibel ofschreckend op Spekulate wierkt. Mä dat ass eng Decisioun, déi ech net komme gesinn, mä vun där ech awer frou wier, wa se géif kommen, well et wier eng Decisioun vum gesonde Mënscheverstand, mä wéi esou dacks schonn, stellen ech fest, datt dee gesonde Mënscheverstand an der Europäescher Unioun relativ ongläichméisseg verdeelt ass, soudatt ech mir net allze vill Illusiounen doriwwer maachen.

Dat brauch, fir datt deen ESM, deen Europäesche Stabilitéitsmechanismus zum Fléie kënn, eng Vertrags-, net Ännerung, mä Neifassung. Mir brauchen e Vertrag iwwert den Europäesche Stabilitéitsmechanismus. Deen hunn d'Finanzministere esouwäit fäerdeg. Ech hu sechs Mol dëst Joer eng Sëtzung vu 27 Finanzministere geleet, fir déi Saachen do an d'Rei ze bréngen.

Elo, well mir elo eng aner Regelung getraff hunn, wat d'Privatgläubigerbeteiligung ubelaangt, well déi net méi *ex ante* an a priori systematesch a prinzipiell kënn, mä nëmme méi an der Linn vun de Praxisse vum Internationale Währungsfong ka geschéien, wat bedéngt, datt den Artikel 12 vun deem Vertrag eliminéiert gëtt a senger jëtzege Fassung, an an d'Consideranten auswandert, wou de Prinzip festgeluecht gëtt, datt de private sector involvement, also d'Bedeelegung vu privaten Investisseuren, net prinzipiell geschitt.

Dee Vertrag, esoubal wéi en ofgeschloss ass, wëlle mir, Här President, lech selwer, an de Kollegen heibannen, spéitstens dräi Wochen no senger definitiver Verabschiedung hei virleeën, well dat ass natierlech en Engagement vu Lëtzebuerg, finanziellen Zouschnëttes, wat oni parlamentaresch Zoustëmmung net ka gemaach ginn.

Mä deen ESM-Vertrag, dee permanente Stabilitéitsmechanismus gëtt méi flexibel doduerch gestallt, datt mir och an Ofännerung vun deem elo virleienden Avantprojet zu deem Vertrag déi Dispositioun erausbriechen, déi wëllt, datt all Decisioune vum Europäesche Stabilitéitsmechanismus mussen eestëmmeg getraff ginn. Mir soen elo, datt an Drénglechkeetsfäll mat qualifizierter Mehrheet vu 85% kann ofgestëmmt ginn. Dat

ass e weidert Ofrécke vun hirer Positioun vun deene grouse Memberstaaten, dorënner déi zwee gréissten ënnert hinnen.

Wichtig fir äis ass, aus nationaler Siicht, datt déi Gesamtrevisioun vum Pakt a vu senge Regeln, méi streng Regele virgesäit fir déi Staaten, déi an enger exzessiver Defizitprozedur sinn. Dat heescht, fir déi, déi entweder iwwert 60% Scholdestand, oder 3% Defizitstand leien, déi gesi sech mat enger méi staarker Conditionnalitéit confrontéiert, wéi déi Staate wéi mir, mä et gëtt der net vill wéi mir, déi wäit vun deenen Defizitgrenzen nach ewech sinn, wat d'Budgetsgrenz ubelaangt.

Mir mussen awer wëssen, datt relevant ass beim ganze Pakt, eng Notioun, déi mir heiheem net vill behandelen, dat ass de „medium term objective“, ob lëtzebuergesch genannt, dat mëttelfristegt Finanzzil, an dat seet fir Lëtzebuerg net nëmmen, wat jo dem gesonde Mënscheverstand entsprécht, datt ee muss en ausgeglachene Budget hunn, mä seet, fir Lëtzebuerg, wéinst deenen indirekte Verbindlechkeeten, déi mir am Pensiouns- an am Rentewiesen hunn, datt mir mussen eigentlech ëmmer all Joer en Excedent vun 0,5% vum Bruttoinlandprodukt hunn.

Nun hu mir gesot, als Regierung, mir wëllen e Gläichgewicht hunn am Joer 2014, wat d'gesamtstaatlech Finanzen ubelaangt. A mir sinn dobäi aneren, déi äis net esou gutt kenne wéi mir äis selwer net wëlle gesinn, z'erklären, datt mir deen 0,5% ge Budgetsexcedent, de „medium term objective“, an de Joren 2015-2016 wëllen errechen.

Déi Länner, déi an engem exzessiven Defizitverfahre sinn, dat heescht, déi vum Eurogrupp virgeschriwwen kréien, wat se musse maachen, fir erëm an d'Regele vum Stabilitéitspakt zrëckzekommen, déi musse mat der Kommissioun eng Reformpartnerschaft ofschléissen, déi vum Eurogrupp ze decidéieren ass.

Da gëtt et eng ganz Diskussioun iwwert eppes, wat vill Leit net verstinn, a wat eigentlech am Liicht gekuckt och schlecht ze verstoen ass, dat ass déi sougenannte „golden rule“, oder d'Scholdebremms. Dorëms sinn elo vill romantiséierend Gedichter geschriwwen ginn.

Déi golde Regel, wat iwwerhaupt historiesch guer net déi golde Regel ass, well déi golde Regel an der Finanzwëssenschaft ass, datt een net méi Scholden dierf hu wéi een Investitiionsausgaben huet, an hei gëtt

d'golde Regel elo als déi presentéiert, déi seet, datt ee muss en ausgeglachene Budget hunn. An duerfir ass de richtegen Ausdrock och Scholdebremms. Déi Regel stellt der Lëtzebuurger Regierung kee Problem.

Mir hunn elo en zwëschestaatleche Vertrag, deen amgaangen ass z'entstoen. Mir hu Regeln am Stabilitéitspakt, déi ëmgeännert gi sinn, déi dat, net nëmme virtuell, mä reell virschreiwen. Dat sinn Texter, déi an der Hierarchie vun den Norme souwisou aneren Texter iwwergeuerdnet sinn, och den nationale Verfassungen, wat eng laang Debatt ass, an och eng soll sinn. An duerfir bräicht een dat eigentlech net. An duerfir hunn ech mech och net verausgabt, weder rhetoresch nach inhaltlech, bei der Behandlung vun där Fro bis elo.

Mir hunn elo festgehalten, datt et déi Scholdebremms soll ginn, datt déi soll an d'nationale Verfassungen oder an equivalent juristesche verbindlech Texter agefouert ginn. Mir sollen dat maachen, well mir hu jo keen Interêt drun, als eent vun deenen Eurolänner, déi den nidderegsten Defizit hunn, an déi nidderegst Staatsschold hunn, äis ze distinguéieren op deem Plang. Déi Regel ass jo de bon sens a mir applizéiere se souwisou.

Ech sinn awer aus iwwergeuerdneten, staatspolitesche Grënn dogéint, fir dat an eng Verfassung ze schreiwen. Ech si mir mam Finanzminister a mam Ausseminister driwwer eens ginn, datt mir dat an e Gesetzestext solle schreiwen, deen nëmme mat enger besonnescher qualifizierter Majoritéit kann ofgeännert ginn.

Eis Verfassung ass keen Text, deen inhaltlech Politike beschreift, heiansdo orientéiert en, mä et ass en organeschen Text, en Text, deen de Staat a sengem Fonctionnement organiséiert, an net inhaltlech Virfestleeungen, mat Ausnam vun de grouse Prinzipien, Mënscherechter an esou virun, beinhalt.

An duerfir, well Dir hoffentlech dat alleguer gelies hutt, fillen ech mech Zeil fir Zeil mat engem Artikel an Iwwereneestëmmung, déi de Kolleg Alex Bodry där Deeg an där Zeitung, déi him fréier nostoung, geschriwwen huet iwwert déi Fro, déi mir hei amgaange sinn ze behandelen. Mir fannen doriwwer tëscht der Regierung an dem Parlament eng Regelung. Ech zweiwel kee Moment dorun.

Mä ech wollt just soen, mir schreiwen et net an d'lëtzebuergesch Verfassung.

Mir hätte gären, datt awer en einheitlechen Text äis emol zur Kenntnis bruecht gëtt iwwert déi inhaltlech

Elementer, déi inhaltlech Artikulatioun vun där gëllener Regel, fir datt déi a gläichen Termen an allen Texter kann ëmgesat ginn.

Well ee schnellt Liese vun der Scholdebremms an der polnescher Verfassung, an der däitscher Verfassung, an der spuenescher Verfassung, an der ugeduechter éisträichescher Verfassung, weist riseg Ënnerscheeder konzeptueller Natur a beschreibender Natur tëscht deenen eenzelne konstitutionellen Dispositiounen, déi d'ailleurs vun der Europäescher Cour de justice nëmmen dahingehend kënnen iwwerpréift ginn, ob dann all Memberstaat an engem Text konstitutionellen Zouschnëttes déi Scholdebremmsregelen an d'nationaalt Recht iwwergefouert huet. Déi och vun Däitschland penetrantst geäussert Meenung iwwert déi lescht Méint, wann den Europäesche Gerichtshaff Verstéiss géint d'Budgetsregele kënnt iwwerpräiwen a sanktionéieren, ass natierlech net vum Conseil zréckbehale ginn. Ech weess net méi richteg, wie sech do duerchgesat hat, et ass jiddwerfalls net zréckbehale gi vum Conseil européen.

Mir hunn äis drop verstännegt, dem Internationale Währungsfong supplementar finanziell Ressourcen zuzeféieren an der Héicht vun 200 Milliarden Euro fir all EU-Staaten, an der Hoffnung, déi och opgeet, datt aner Partner weltwäit sech un der Opstockung vun de Ressourcë vun dem Internationale Währungsfong bedeelegen, esou zwar, datt den Internationale Währungsfong méi Méttelen zur Verfügung huet, fir an der Eurozon ënnert strikte Conditionnalitéite weider sech no uewe korrigerend Interventiounen ze tätegen.

Ech ginn dovun aus, datt dat, dat ass awer esou net festgehale ginn, mä esou ass dat awer, datt d'Eurostaate fir 150 Milliarden Euro musse riicht stoen.

Ech wëll dovun ausgoen, datt d'Opbréngé vun deene bilaterale Prêten, déi d'Euro- an EU-Staaten, plus anerer, dem Internationale Währungsfong zoukomme loossen, sech mussen no dem Opdeelungsschlëssel, dee souwisou beim Internationale Währungsfong spillt, gemaach gëtt. Dat géif fir Lëtzebuerg heeschen, datt mir tëscht 1,5 an 2 Milliarden Euro mussen als lëtzebuergesche Bäitrag zu der Stärkung vun de Ressource vum Internationale Währungsfong bereetstellen.

Ech wollt dem Haus soen, datt mir nach keng festgezurrte Meenung hunn iwwert de Wee, wéi een dat ka maachen. Mir befannen äis, wéi déi aner europäesch Länner och, a Verhandlungen, a Gespréicher, loosse

mir emol esou soen – well mat enger onofhängeger Zentralbank kann ee jo net verhandelen, et dierf ee just mat hir schwätzen –, mat eiser Zentralbank driwwer, wéi déi Zomme kënnen zur Verfügung gestallt ginn, iwwert Prêten, déi de Staat direkt mécht, iwwert Prêten, déi d'Zentralbank mécht, an déi mir mat enger staatlecher Garantie mussen ënnerleeën.

Mir schwätzen och ufanks Januar mat der Chamber dodriwwer, an esoubal mir Arrangementer mat der Zentralbank fonnt hunn, déi och sech aklénken an d'Gesamtarrangement, wat d'Geldpolitik an d'Budgetpolitik an der gesamter Eurozon muss erbäiféieren, befaasse mir d'Parlament selbstverständlech mat där Fro. Well ech mengen, ob dat elo direkt Sue sinn, déi fléissen, wat ech net mengen, oder Prête sinn, déi garantéiert ginn, dat kann een net ouni parlamentaresch Aussprooch, wahrscheinlech och parlamentaresch Approbatioun maachen. Mir wëlle jiddwerfalls deen do Deel vum Pak vum 8. an 9. Dezember net ouni eist Parlament, ouni eis Chamber ëmsetzen.

Wichtig ass prinzipiell, datt mir elo eng Debatt als Debatt op een Enn gefouert hunn, déi sech ronderëm d'Koordinatioun vun der Wirtschaftspolitik dréint. Koordinatioun vun der Wirtschaftspolitik hu mir nach net.

Mir hunn elo gesot, autoprogramméierend, datt den Europäesche Conseil, op jiddwerfalls de Conseil vun der Regierungsscheffe vun dem Euroraum, d'europäesch Wirtschaftsregierung ass. An duerfir gëtt jo elo gesot, mir sollen äis um Niveau vun der Regierungsscheffen ee Mol de Mount treffen. Ech gesinn deem mat Spannung entgéint. Ob dat dann och esou geschitt, an ob dat dann och esou ergiebeg ass, wéi elo gemaach gëtt, datt dat kënnt sinn, do hunn ech recht Zweiwelen, déi ech och artikuléiert hunn.

Well wann da Lëtzebuerg virgeschriwwe géif kréien, seng Indexéierung ofzeschaffen, da brauche mir jo doriwwer eng Debatt vu véier Stonnen. A wann iwwert Slowenien geschwat gëtt, an iwwert d'Belsch, an iwwert d'Indexéierungsklauselen am spueneschen Tarifrecht, da brauche mir jo fënnf oder sechs Stonnen.

Dat heescht, wie wëllt Wirtschaftsregierung sinn, dee muss sech och mat dem Wësse bewaffnen, wat ee brauch, fir kënne sech an intim, wirtschaftspolitesch Prozesser vun deenen anere Memberstaaten anzemëschen, wat mir musse maachen, mä wou ech net weess, ob d'Regierungsscheffen déi sinn, déi am Beschte gestallt sinn, fir dat ze maachen.

Mä mir hunn äis prinzipiell dorop gëeenegt, an ech géif gären duerfir plädéieren, datt mir dat a) gutt verstinn, a b) och, net enthusiastesch, awer mat festem Wëlle begleeden.

Mir hunn e groussen Interêt drun, datt et zu enger méi staarker Verzahnung vun der Wirtschaftspolitik an deenen eenzelne Memberstaate vun der Eurozon kënnt. Well dat, wat deen ee mécht, huet Auswierkungen op deen aneren. An dat, wat deen een ënnerléisst, huet negativ oder positiv Auswierkungen op deen aneren. An duerfir gëtt et noutwenneg, datt mir eng *ex ante* Discussioun iwwert déi eenzel Budgetsprojeete féieren, a gëtt et noutwenneg, datt mir iwwert all gréisser Reformschrëtt, déi e Land wíelt, gemeinsam an der Eurogrupp doríwwer diskutéieren.

Ech ginn iech emol e Beispill aus der Vergaangenheet. Däitschland huet 2005 decidéiert, säin Normalsaz bei der TVA vu 16% op 19% unzehiewen. Och en historesche Kompromëss, well d'SPD hat gesot, d'TVA muss stoebleiwen, an d'CDU hat gesot, si gëtt 2% erhéicht, doraus gëtt dann an enger grousser Koalitioun eng Erhéijung vun 3%, dat ass normal, déi eegen Arithmetik, déi grouss Verbänn charakteriséiert. Mä déi Tatsaach, datt Däitschland seng Mehrwäertsteuer mam Regelsaz vu 16% op 19% ugehewen huet, hat während engem Joer, an der Moyenne vun der Eurozon, eng 0,3%eg Inflatounserhéijung zur Folleg. Wat déi aner hätte misse wëssen, wéi se hir Budgete gemaach hunn, datt se mat enger importéierter Inflatounsmaximéierung, bedéngt duerch eng unilateral getrafen däitsch Decisioun, konfrontéiert géife ginn. An déi Froen, an anerer, muss ee selbstverständlech zesumme besprechen.

Deen Terme „Wirtschaftsregierung“ ass nach virun annerhallwem Joer wéi eppes ëmfonnt ginn, wat aus der obszöner Zauberkëscht vun der Europapolitik géif iwwert eenzel Landstrécher, net wäit vun hei ewech ugesidelt, erabrieche, well vill Länner géint d'Wirtschaftsregierung sinn a géint eng Maximéierung vun der Koordinatioun vun der Wirtschaftspolitik.

Ech hu fir déi Wirtschaftsregierung, an deem mir d'Wuert gebraucht hunn, 1991 plädéiert, wéi mir de Vertrag vu Maastricht gemaach hunn. Et muss een dat heiansdo an Erënnerung ruffen – et war jo keen dobäi, vun deenen, déi elo do sinn –, datt den Här Delors dat wollt, den Här Maystadt, deemolege belsche Finanzminister a jëtzege President vun der Europäescher Investitiounsbank, de Pierre Bérégovoy, dee leider dout

ass, an ech selwer. Mir waren duerfir, datt ee wuel kéint soen, d'Wirtschaftspolitik ass national, mä datt mir äis misse Mechanismen an d'Hand ginn, fir d'Koordinéierung vun deenen nationale Wirtschaftspolitiken am europäesche Sënn ze maachen. Déi mussen, déi national Wirtschaftspolitiken, am allgemengen europäeschen, haaptsächlech Euroraum-Intressi sinn.

An dat gëtt haut beschriwwen, vun Einzelnen, als de Gebuertsfeeler vun der Währungsunioun, datt dee geldpoliteschen Aarm muskléiert ginn ass duerch déi onofhängeg, zentral agéierend Europäesch Zentralbank, an datt dee wirtschaftspoliteschen Aarm schwaach bleift, well deen eigentlech aus 17 Fangere besteet, a keng richtig Aarm- an Hiewelwierkung mangels effizienter Koordinéierung huet.

Net Lëtzebuerg an net Frankräich hunn 1991 d'Wirtschaftsregierung an d'Koordinatioun vun der Wirtschaftspolitik ofgelehnt, dat war Däitschland, dat war Éisträich, déi informell dobäi waren, well si ware jo nach net Memberstaat, an dat war och Holland. Wann ech also haut gesinn, mat wat fir enger Begeeschterung, datt Einzelner sech an d'Wirtschaftsregierung stierzen, da muss een en extrem héifleche Sänger sinn, fir kee Géigechouer unzestëmmen, wann een dat alles gesäit.

Eng aner Remarque, déi mir wichteg ass, léif Kollegen, dat ass déi hei. Ech halen d'Haushaltskonsolidéierung an allen Eurostaaten, och heiheem, a virun allem an deene Staaten, déi ënner ze héijen Defizitter an ze héijer Schold leiden, fir alternativlos. Ech gebrauchen dat Wuert net gären, well et ass, nodeem dat an déi däitsch Debatt agefouert ginn ass, e bësschen, am merkelsche Sënn, iwwerconnotéiert, soe mir emol, fir optionslos. Wann d'Staaten hir ëffentlech Schold net ofbauen, wa se hir Defizitter net ënner Kontroll kréien, da gi mir e schwéiere Wee, an da bleiwe mir net nëmmen ënner Beobachtung vun deene mat der Lupp agéierende Ratingagenturen, da bréinge mir et net fäerdeg, äis als eng credibel Währungszon an als credibel Einzelacteuren an der Währungszon no baussen hin duerzestellen. Wa mir eis Defizitter an eis Scholdestänn net ënner Kontroll kréien, da ginn ech vu Pessimismus, wann ech mir d'Saach perspektivesch ukucken, befall, well mir da keng richtig lwwerliwenschance hunn. An dee grousse Feeler ass, datt mir d'Instrumenter net haten, fir d'lwwerverschëldung an d'lwwerdefizitéierung vun de Staaten ze verhënneren.

Ech kritiséiere keen, mir hunn dat jo och hei gemaach, iwwregens mat der Zoustëmmung vum gesamten Haus, datt een an der Kris antizyklesch Politike muss maachen, a wann d'Privatnofro ausfällt, datt een da muss déi öffentlech Nofro stäerken, fir datt d'Wirtschaft net ofsackt. Datt een also eng classesch antizyklesch Politik gemaach huet, déi huet net zur Verschëldung gefouert, et waren déi Scholdestänn, déi virdrun do waren, déi an der Kombinatioun mat der Banken- a Finanzkris a mat der Scholdekris elo zu deem Elendszoustand gefouert hunn, an deem eenzel Länner sech befannen. An duerfir muss een d'Ursaache vun der Kris bekämpfen.

An d'Ursaache vun der Kris sinn onorthodox Budgetspolitiken. An déi, déi sech nach a relativ orthodoxem Gewässer befannen, solle sech déi negativ Geschicht vun deenen, déi de Moment bal un der Finanzlaascht, an un der Scholden- an Zënslaascht erstécken, ganz genee ukucken, fir net eng Politik an déiselwecht Richtung ze bedreiwen.

An duerfir och bei der golden rule, bei der Scholdebremms muss kloer sinn – jiddwerfalls fir mech ass dat kloer, fir d'Regierung och –, wann een eng Scholdebremms mécht, muss déi natierlech otme kënne mat dem wirtschaftlechen Zyklus. Dat muss iwwert e ganze Konjunkturzyklus goe vun dräi, véier Joer. A wa mir an eng rezessiv Phas erakommen, wouranner Holland elo schonn erëm ass, a vu wou mir net extrem wäit ewech sinn, da muss ee kënne Scholden ophuelen, fir datt een de wirtschaftleche Circuit normalerweis um Lafe behält.

D'Scholdebremms dierf keng Wuesstemsbremms ginn. An déi, déi mengen, d'Scholdebremms wier en Anti-Wuesstemsprogramm, déi hunn entweder Wuesstems- politik oder Scholdevermeidungspolitik net richtig verstanen. Mir müssen oppassen, jee nodeem wéi mir redigéieren, datt mir net an déi Fal do erantappen.

Firwat soen ech dat? Ganz einfach, fir menger Iwwerzeegung nach eng Kéier och heibannen emol eng Kéier Ausdrock ze ginn, datt et esou wichteg wéi d'Haushaltskonsolidéierung ass, an ech hale se, wéi gesot, fir optiounslos, esou wichteg ass et och, datt mir net nëmmen an deene Länner, déi de Moment schlecht dru sinn, mä am ganzen Euroraum, well deen ass wuesstemschwach fir de Moment, zu enger europäesch ofgestëmmter Wuesstems- politik kommen.

Déi, déi mengen, Griicheland, Spuenien, Italien, Portugal, Irland, d'Belsch géifen nëmmen doduerch erëm

op d'Bee kommen, datt massiv agespuert gëtt, déi iere sech. Wa se net massiv aspueren, komme se net op d'Been, mä wann nëmmen agespuert gëtt, ouni datt sech parallel dozou mat enger europäescher Wuesstemsstrategie beschäftegt gëtt, déi deene Länner erëm Elan ginn, fir an d'Zukunft ze kommen, an iwwregens och de Mënschen, déi an deene Länner wunnen, emol erëm eng Hoffnung gëtt, datt et enges Daags ka besser goen, déi iere sech fundamental.

An duerfir hunn ech zu Bréissel d'lescht Woch beantragt, datt wa mir äis elo ee Mol de Mount treffen, datt mir spéitstens beim zweeten Treffen äis mam Thema europäesch Wuesstemsstrategie auserneesetzen. Elo hu mir jo all déi budgetär Regele festgeluecht, da solle mir äis elo emol mam zweete Standbee vum Weiderkommen an d'Zukunft erabeschäftegen. An dat ass eng orientéiert, gutt cibléiert europäesch Wuesstems- politik.

An ech soen iech, datt d'Staaten, och déi, déi gutt dru sinn, net exzessiv vill Geldiwwerschoss de Moment hunn, datt et nëmmen ee Wee gëtt fir dat ze maachen, an dat ass d'Lancéieren – wann ee schonn net wëll, fir an der Scholden- an Zënsekris zur Léisung bäizetroen, datt een Eurobonds emettéiert an Europa – fir grouss öffentlech Investitioune kontinentalwäit ze finanzéieren, fir datt mir duerch d'Verstäerkung vun de Mobilitéitsweeër, duerch d'Vergréngung vun der europäescher Wuesstems- politik, déi Wuesstems- elementer an déi eenzel national Wirtschaftsraim eranzeimplizéieren, déi mir brauchen, fir datt mir hei vun der Plaz kommen.

An duerfir soen ech Konsolidéierung, jo, mä Konsolidéierung mécht perspektivesch nëmme Sënn, wa se mat adequate wuesstems- politeschen Impulser begleet gëtt. An dorunner soll d'Europäesch Unioun an d'Eurozon mindestens mat esou vill Energie schaffen, wéi mir elo dru geschafft hu fir d'Grondarchitektur am Disziplinarraum esou anzeriichten, datt se fir jiddweree verständiglech gëtt.

Ech bleiwen der Meenung, mä ech soen dat net méi haart, datt an der Kris, déi mir hunn, d'Aféierung vun Eurobonds och en Deel vun der Gesamtäntwert hätt kënnte ginn.

Ech hunn dat d'lescht Joer am Dezember mam italiene- sche Finanzminister lancéiert, déi Eurobondsgeschicht. Mir hunn en Artikel zu Tripolis geschriwwen, iert ech op Tunis geflu sinn – dir hutt jo gesinn, wat duerno an deenen zwee Länner geschitt ass –, mä fir mech bleift

dat an Erënnerung doduerch, datt mir deen Artikel, deen den Här Tremonti an ech – deen och schonn net méi do ass, d'ailleurs – iwwert déi Eurobonds geschriwwen hunn. Dat ass an Däitschland an an anere Länner einfach wéi eng Karikatur behandelt ginn – well gemengt gëtt, och eenzel Stëmmen zu Lëtzebuerg iwwregens haten dat och gemengt, jo, Merkel, Sarkozy, Kartheiser, ech si frou, dass se net allen dräi zu Lëtzebuerg sinn –, et ass net esou, datt déi Eurobonds, richteg gemaach, géifen zu enger Vereinheitlichung vun den Zënssätz féieren. Et misst ee jo vum Lämmes gebass sinn, fir iwwerall an Europa, ouni op d'Ursaache vun der Verschëldung, duerch d'Mutualiséierung vun de Scholdestänn, dozou ze kommen, datt all Länner deeselwechten Zënns géife bezuelen. Dat géif schonn eng Zënnsdifferenzéierung bleiwen tëscht héichverschëlte Staaten an niddereg verschëlte Staate wéi Däitschland a wéi Lëtzebuerg.

Mä et hätt dee groussen Avantage, datt mir e groussen europäeschen Obligatiounsmaart hätten, 80% vum amerikaneschen Obligatiounsmaart, deen äis onheemlech géif hëllef fir Kapital an Europa unzezéien, mat deem Kapital hei an Europa ze schaffen, statt datt mir mussen nokucken, wéi europäesch Investisseuren amerikanesch Staatspabeiere kafen, obschonn Amerika jo den Triple A vun enger Ratingagentur ewechgeholl kritt huet.

Mir bleiwen op deem Thema drun. Dat ass net explizit zrëckbehale ginn, mä wann dir de Paragraph 7 vun de Conclusiounen vun dem Europäesche Conseil liest, an déi Aufgabestellung, déi den Här Van Rompuy, den Här Barroso an ech kritt hunn, da mierkt dir, datt duerch déi kleng Hannerdier déi Eurobonds erëm monter ermarschéieren. Ech fäerten och, am Mäerz komme se awer net op dem europäeschen Tapis un, well nach iergendeen hinnen deen Tapis ënnert de Féiss wäert ewechzéien.

Mä deen Thema bleift en Thema, deen net zur kuerzfristeger Behiewung vun der Kris kënn bäidroen, mä deen ënnert der Viraussetzung, datt mir a Saache Fiskalunioun a Koordinéierung vun der Wirtschaftspolitik grouss Fortschrëtt maachen, duerchaus en Element vun der Gesamtäntwert ka sinn.

Grad wéi och d'Finanztransaktionssteuer a mengen Aen – ech weess, datt déi Positioun vu villen zu Lëtzebuerg net integral gedeelt gëtt – eng Gerechtegkeets-evidenz ass, déi ëmsou méi evident elo gëtt, wou mir dem gesonde Mënscheverstand folgend, d'Privat-

secteurbedeelegung bei der Krisbewälteung prinzipiell ausgeschloss hunn. Et muss elo esou sinn, datt duerch d'Finanztransaktionssteuer, oder eng aner Form vu Besteuerung vun der Finanzindustrie, dee Secteur méi mat an d'Kollektivfinanzéierungsresponsabilitéit vun de Bewälteungskäschte vun der Kris eragezu gëtt.

Ech hunn iech elo op e puer Punkte wëllen opmierksam maachen, ouni op alles anzegoen. Ech weess, datt dat vill méi en ëmfaassend Thema ass, wéi dat, wat ech hei behandelt hunn. D'Lëtzebuurger Regierung huet hei net ëmmer datselwecht gesot wéi de President vum Eurogrupp. Dat ergëtt sech aus dem verschidene Status vun deenen handelnde Persounen. Mä dat, wat mir gemaach hunn, vum nationale Standpunkt aus betruecht, hunn ech an enkster Zesummenaarbecht mam Finanzminister gemaach, och oft no Récksprooch mat dem Ausseminister.

An ech hunn hei och dem Lëtzebuurger Directeur du Trésor, dem Här Dr. Georges Heinrich, Merci ze soen, fir seng wäertvoll Beiträg, déi äis vill gehollef hunn, souwuel an Europa wéi och hei zu Lëtzebuerg, fir mat deenen Themen do, op een net endgültegt gutt Enn, mä op e provisoersch, an déi richteg Richtung weisend gutt Enn ze kommen.

Wësst dir, léif Kollegen, hei leeft een ëmmer d'Gefor, dat kann ee jo och net anescht maachen, fir esou an den technesche Feinheete vun deenen Dossieren ënnerzegoen, an ech hunn der haut net vill hei opgezielt, well et gëtt der onendlech méi, a si sinn och heiansdo net richteg gutt an definitiv ze verstoen. Et geet hei leschten Enns ëm eppes ganz Aneschtes. Et geet hei drëm, ob déi Währung do, déi mir hunn, ob déi gutt an d'Zukunft kënn, oder ob se beschiedegt an d'Zukunft kënn, oder ob se iwwerhaupt an d'Zukunft kënn. Ech gleewen drun, och well mir virun 20 Joer bal Dag fir Dag dee Maastrichter Vertrag definitiv ausgehandelt hunn, datt déi Währung et derwäert war, gemaach ze ginn, well nach ni an der Geschicht vun der Mënschheet ass et 17 Länner gelongen, hir national Währungen an eng einheitlech Währung ze fusionéieren.

Stellt iech eng Sekonn vir, an dëser Wirtschaftsa- a Finanzkris hätte mir misse mat 17 nationale Währungen, woubäi mir emol keng eege gehat hätten, untrieden, fir mat deenen, sech och ouni Währungsunioun globaliséiert presentéierten, net nëmme positiv schaffende Finanzkräften op der Welt eens ze ginn. Mir wieren haut net méi do.

An ech soen, ouni äis belsch Noperen – deene meng besonnesch Sympathie haut besonnesch ausgeprägt ass, wéinst deem Schrecklechen, wat gëschter geschitt ass –, stellt iech emol vir, déi lescht 565 Deeg, matten an der Wirtschafts- a Finanzkris, hätte mir de belsche Frang gehat, wat mengt dir, wat elo nach vum lëtzebuergesche Frang iwwreg wier, wann et net den Euro ginn hätt, deen d'Belsch geschützt huet an hirer Unvernunft fir sech z'eenegen, an deen äis geschützt huet do-duerch, datt mir méi staark sinn duerch eng gemeinsam Protektiounsmauer, déi mir aus eegener Kraaft, an och net mat der belscher Hëllef, jeemools hätte kënnen op-riichten?

A wann deen Euro fällt, an dee fällt net, well deen huet Bestand, dann ass dee ganzen europäeschen Integratiounsprojet a senger Substanz an a senger Essenz menacéiert. Ech hunn déi dramatesch Zukunftsbiller net gären. Mä ech si fundamental dovun iwwerzeegt, wa mir deen Euro do net an deenen nächste Joren zukunfts-fähig erhalen, datt dann déi gesamt-europäesch Integratioun erëm a Stécker zesummefällt.

Mir waren als Europäer am Ufank vum 20. Joerhonnert 20% vun der Weltbevölkerung, am Ufank vun dësem Joerhonnert ass et nach 11% Europäer op der Welt ginn. Mir sinn net d'Häre vun der Welt, mir waren et nach ni, an dee Moment wou mir gemengt hunn, mir wäeren et, du war et net zum Gudde vun der Welt. Dat war am 18. an 19. Joerhonnert, dat war net schrecklech gutt, wat mir do gelescht hunn. An der Mëtt vun dësem Joerhonnert gëtt et nach 7% Europäer, an um Enn vun dësem Joerhonnert gëtt et nach ganz genee 4% Europäer.

Wa mir elo mengen, et wier elo gescheit, sech an all deene Populismen ze wänzen, déi iwwerall sech Gehéier verschafen, wa mir elo mengen, elo wier de Moment komm, wou mir ëmmer manner ginn, fir äis erëm a Stécker ze zerleeën, fir äis erëm an déi national Eegearten esou ze verléiwen, datt mir nach just déi gesinn, an net méi dat Mateneen, déi Fflicht zum Mateneen op dësem gefolterte Kontinent nei z'entdecke fir déi nächste Generatiounen, dann hu mir Essentielles net verstanen.

Déi europäesch Integratioun, dat ass net nëmme d'Wierk vun Adenauer, Bech, De Gasperi, an alles wat mir do haten. Et ass virun allem d'Liewenswierk vun der Generatioun vun eisen Elteren, déi aus de KZer komm sinn, a vun de Fronten zrëckkomm sinn, an déi gesot hunn: Dat doten ni méi! Mir sollen dorun denken!

Réponse de Jean-Claude Juncker à une question parlementaire urgente du député Fernand Etgen au sujet de la Tripartite

14 décembre 2011

Mir sinn a Gespréicher mat de Patronatsorganisatiounen a mat de Gewerkschaften. Ech hat den Organisatiounen, deenen engen an deenen aneren, en Tableau mat-ginn, wéini dass ech bereet wier, déi Gespréicher ze féieren. Deen ass och amplemment benotzt gi vun de Sozialpartner, déi ech vill gesinn hunn. D'lescht Woch an och dës Woch nach, an déi Woch ass nach net al.

An deen huet mer erlaabt, souwuel de Patronatsorganisatiounen wéi och de Gewerkschaften ze soen, wou mer kënn mat hinnen averstane sinn a wou net.

Wann et elo zu enger Situatioun komm ass, déi mech net optimisteschem stëmmt fir de weidere Verlaf vun den Tripartitegespréicher, dann huet dat mat engem Konflikt ze dinn, deen tëscht de Gewerkschaftsorganisatiounen besteet an de Patronatsorganisatiounen.

D'Gewerkschaften hu gëschter däitlech gemaach, dass si an hire Gespréicher mat der Regierung, wat e bësschen eng pluriell Beschriewung vun engem singulière Virgang ass, relativ wäit komm sinn, an d'Patronat huet sech och bis elo nach net iwwert eng mangelhaft Diskussiouns- an Dialogbereitschaft vun der Regierung beklot, wouraus ee kënn ofliesen, dass et Punkte gëtt am Revendicatiounskalenner vun deenen engen a vun deenen aneren, mat deenen d'Regierung sech averstanen erkläert huet, mä awer net mat alle Punkten an de Revendicatiounskalennere vun deenen engen a vun deenen aneren.

Ech wëll hei net Punkt fir Punkt déi gestreckt do eng Kéier duerchlafen.

An de Revendicatiounselementer vun de Gewerkschaften kënne mir keng zrëckbehalen, déi d'nächst Joer mat supplementäre budgetären Ausgabe verbonne sinn. Et geet net an et gëtt och net gemaach.

An an de Patronatskalennere sti Saachen dran, déi ee sech kann iwwerleeën. Iwwerleeë mir äis och. Eng gewëssen Ëmorientéierung vu Stécker vun Aarbechtsrecht a Richtung vu méi Flexibiliséierung, awer nëmme do, wou dat Sënn mécht. Zum Beispill d'Contrats à durée déterminée ze flexibiliséieren, mécht Sënn an de ganz ieweschten international ze besetzende Gehaltssegmenter. Et mécht iwwerhaapt kee Sënn

an dem Lounsektor, deen iwwert den Niddregléin läit. D’Fuerderung, dass mer d’Mindestléin net méi géifen adaptéieren, ass eng Fuerderung, där d’Regierung sech net kann uschléissen. Elementer, wéi een zu méi Beschäftegung ka kommen a Kombinatioun vu Mindestloun a vu Lounzousazdeeler ass eng Diskussioun déi mer kënne féieren, mä wa mer d’Partner net un en Dësch kréien, kënne mer se net féieren.

Egal wéi, ob eng Tripartite ass oder net, d’Decisioune falen dës Woch, a wa keng Tripartite méi zesumme-kënnt, an no Gespréicher, déi ech nach esou féieren, d’Regierung hält e Freideg de Mueren, falls keng Tripartite stattfënnt, all Decisioune, déi am Interêt vum Land musse geholl ginn.

Discours de Jean Asselborn à l’occasion de la lecture de Noël à l’université de Bayreuth: «Die Zukunft Europas»

15 décembre 2011

„Mögen Sie in spannenden Zeiten leben“, lautet ein chinesischer Spruch, den Robert F. Kennedy vor 45 Jahren populär gemacht hat. Der Spruch – der auch noch als chinesischer Fluch bezeichnet wird – trifft den Kern unseres heutigen Themas. Es sind dies in der Tat spannende Zeiten für Europa. Wer spannend sagt, sagt auch schwierig, weil das Thema von einer großen Komplexität gekennzeichnet ist. Diese Komplexität wird durch die horrenden Masse von Fakten und Dokumenten, die uns fast täglich geliefert werden, weiter angetrieben.

Ich möchte dieses Thema daher angehen, indem ich 1) den wirtschaftlichen Kontext der letzten Monate erwähne und die Herausforderungen, vor denen die EU heute steht, anschneide, 2) auf die schon getroffenen Maßnahmen auf EU-Ebene eingehe – einschließlich der des Gipfeltreffens der Staats- und Regierungschefs von letzter Woche in Brüssel. Letztendlich möchte ich 3) einige Überlegungen zur Zukunft Europas und unseren Werten erörtern.

1. Rückblick auf die Wirtschaftskrise und Herausforderungen für die EU

Die Wirtschafts- und Finanzkrise, so wie die mit ihr einhergehende Staatsschuldenkrise, hat anfangs drei Mitgliedstaaten der Eurozone getroffen. Diese drei Mitgliedstaaten, die von einer Zahlungsunfähigkeit bedroht

waren, konnten nur durch eine internationale Hilfe gerettet werden. „International“ heißt hier: EU und IWF.

Zuerst Griechenland. Die Herausforderung hier heißt nicht nur sparen, sondern die Strukturreformen in der griechischen Gesellschaft konkret umsetzen. Die Opfer für die Sanierung der Finanzen dürfen nicht nur den Lohnabhängigen auferlegt werden, die schon dramatische Lasten zu tragen haben, um sich durchzuschlagen. Politiker wie Samaras von der Partei Nea Demokratia, welcher die Krise hauptsächlich verschuldet hat, sollten nicht die Gewinner in der Operation sein. Unflätiger Populismus darf nicht belohnt werden.

Nach Griechenland mussten zwei weitere Mitgliedstaaten gerettet werden. Irland, der keltische Tiger, dessen Wachstum eine Spekulationsblase im Wohnungsbau- und Finanzsektor bewirkt hatte, die anschließend implodiert ist. Aber Irland ist auf dem Weg nach vorne. Einer der wenigen Lichtblicke. Und dann Portugal, das auch drastische Maßnahmen zu ergreifen hat.

Seit dem Beginn der Krise sind in Griechenland, Irland, Portugal, der Slowakei, Italien und Spanien neue Regierungen am Werke.

Der Wachstumsrückgang hat der gesamten EU geschadet. Die vielen Jahre der Deregulierung der Finanzmärkte nach dem Bankrott mehrerer Banken haben zu massiven Hilfsplänen für den Finanzsektor geführt. Diese massiven Hilfen haben wesentlich dazu beigetragen, die Regierungen in die gegenwärtige Situation zu stürzen.

Darum ist der Ruf nach einer Finanztransaktionssteuer, um die Bankengeschäfte zu beteiligen, legitim und gerecht.

Alles andere als hilfreich ist in diesem Kontext die Rolle der Rating-Agenturen, die tagein tagaus mit ihren nicht immer nachvollziehbaren Urteilen über die Lage von Staaten, Regionen, Städte für Unruhe sorgen. Ärgerlich ist, dass dabei die wirtschaftliche und finanzielle Situation des Landes nicht einmal ausschlaggebend ist. Die Bewertungsfirmen nähren nicht nur die Spekulation an den Finanzmärkten, sondern tragen auch dazu bei, die Schuldenkrise zu vertiefen. Sie haben in der Vergangenheit die Bonität deren Länder abgestuft, die sich in einem Strukturanpassungsprogramm befinden.

Global gesehen, hat die Wirtschaftskrise als Konsequenz, dass die Wirtschaftsentwicklung auseinanderdriftet. Einerseits haben wir die fortgeschrittenen Volks-

wirtschaften, in denen das Wachstum durch mehrere Faktoren gebremst wird: (i) die erhebliche Staats- und/oder Privatverschuldung, (ii) die steigende Arbeitslosenrate (vor allem der jungen Generation), (iii) die Bevölkerungsalterung und (iv) die Lohnkostensenkungen. Ohne dauerhaftes Wachstum werden jedoch die öffentlichen Finanzen der fortgeschrittenen Volkswirtschaften bald in eine unhaltbare Situation geraten. Auf der anderen Seite haben wir die Schwellen- und Entwicklungsländer, deren Wirtschaften momentan noch wachsen. Ich komme gerade zurück aus Katar, wo das Wachstum 16% beträgt. Obwohl das Bruttoinlandsprodukt der EU noch das von China und den USA übertrifft, sind wir Zeugen einer Verlagerung des Gravitätszentrums mit einer Verteilung der Produktion und Kapitalerträge.

Trotz der Erkenntnis dieses Paradigmenwechsels müssen wir vermeiden, dass „unsere“ Krise sich auf den Rest der Welt überträgt. Das Risiko ist groß. Denn: Europa ist der Hauptkunde der Schwellenländer. Wir sind gegenseitig voneinander abhängig.

Im Kontext tiefgreifender Veränderungen spielen die Staaten und Regierungen eine wirklich entscheidende Rolle. Sollte die EU nicht weiterhin kohärente wirtschaftliche Strukturmaßnahmen erlassen, besteht das Risiko, dass die gesamte Weltwirtschaft in eine Rezession gerät.

2. Welche Maßnahmen hat die EU bereits genommen?

Seit dem Maastrichter Vertrag wurden Leute wie Jacques Delors nicht müde, die Notwendigkeit des Gleichgewichts zwischen dem währungspolitischen und dem wirtschaftlichen Aspekt der Wirtschaftsunion zu unterstreichen, also dem monetären und dem ökonomischen. Ich habe heute die große Ehre in ihrem Land reden zu dürfen, ein Land, das wie kein anderes in der Europäischen Union nichts, gar nichts von Wirtschaftsregierung hören wollte, bis ins Jahr 2009 hinein. Erst als die Krise tief eingeschlagen hatte, wurde umgedacht.

Nun, neben den eben erwähnten finanziellen Hilfen an verschiedene Mitgliedstaaten, hat die EU gehandelt und umfangreiche Maßnahmen getroffen, um der Eurozone eine stärkere wirtschaftliche Integration und Koordinierung der Wirtschafts- und Haushaltspolitik zu verleihen.

Der europäische Rettungsschirm: Der Europäische Stabilitätsmechanismus (ESM), auch noch definitiver Rettungsschirm genannt, soll die Stabilität der Eurozone auf Dauer sichern.

Er soll dazu dienen, Staatspleiten in der Eurozone abzuwenden und als permanenter Fonds die vorläufige Europäische Finanzstabilisierungsfazilität (EFSF) ablösen. Die Hilfen von sowohl Finanzstabilisierungsfazilität (EFSF) und Stabilitätsmechanismus (ESM) sind an strikte Bedingungen für den Empfängerstaat geknüpft.

Stärkere Aufsicht der Haushaltspolitiken: Die Haushaltspolitik der Euroländer wird von nun an stärker unter die Lupe genommen. Das Economic-Governance-Paket, auch als Sixpack bekannt, welches diese Woche in Kraft getreten ist, soll die Schuldenkrise an der Wurzel bekämpfen. Dieses Gesetzespaket besteht aus sechs Rechtsakten: Vier betreffen haushaltspolitische Aspekte und schließen eine weitreichende Reform und Verschärfung des Stabilitäts- und Wachstumspakts ein, während zwei neue Verordnungen sich mit „makroökonomischen Ungleichgewichten“ in der EU und im Euroraum befassen. Die Schwächen des bisherigen Stabilitätspaktes lagen nämlich bekanntlich darin, dass der Verstoß gegen die Stabilitätskriterien aus politischen Gründen nicht von Sanktionen und Geldbußen gegen die Sünderstaaten begleitet war.

Bei den Verhandlungen dieser Vorschläge haben die Benelux-Staaten sich von Anfang an zu maximal einer automatischen Sanktion bekannt, wenn die gemeinsam festgesetzten Regeln nicht eingehalten werden. Nicht erst wenn die Länder schon zu viel ausgegeben haben, darf die Kommission in Zukunft eingreifen. Sondern schon wenn die Neuverschuldung in den nationalen Haushaltsplänen noch auf dem Papier steht. Das ist der sogenannte präventive Arm des Stabilitäts- und Wachstumspakts. Euroländer, die sich nicht daran halten, müssen immerhin 0,2% ihrer Wirtschaftsleistung als Depot hinterlegen. Wenn das Land sich bessert, bekommt es die Zahlung unverzinst zurück, wenn nicht, wandelt sich das Geld in eine Strafe um, die an den Europäischen Rettungsfonds EFSF geht.

Es geht nicht nur darum, in Zukunft die Staatsschulden in den Griff zu bekommen. Mit dem Sixpack sollen auch wirtschaftliche Ungleichgewichte in der EU bekämpft werden. Und zwar deshalb, weil die Krise nicht nur durch zu hohe Staatsdefizite entstanden ist,

wie es Irland und Spanien verdeutlicht haben. Zu hohe Zahlungsüberschüsse sollen von nun an auch vermieden werden. Aus deutscher Sicht mag das ungerecht klingen. Man muss aber auch einsehen, dass der Produktionsgewinn Deutschlands einem Produktionsverlust in anderen europäischen Ländern gleichkommt. Wenn alle EU-Länder es Deutschland gleich tun würden und durch Lohnkostensenkung ihre Exportpolitik ankurbeln würden, würde dies einen allgemeinen Rückgang der Nachfrage bedeuten. Die Interessen der Mitgliedstaaten sind nicht identisch.

Andere Indikatoren, wie z. B. die Entwicklung der Immobilienpreise, will Brüssel in Zukunft auch strenger beobachten. Aus diesem Grund ist es wichtig, dass bei der Überwachung der wirtschafts- und haushaltspolitischen Koordinierung nicht nur der Rat, sondern auch die Kommission ihre Rolle wahrnimmt. Sie bleibt der beste Garant für das gemeinschaftliche Interesse.

Europäische Semester: Eine Maßnahme, die ich gerne hervorheben möchte, auch weil sie auf eine luxemburgische Initiative zurückgeht, ist das „Europäische Semester“. Es handelt sich um die jährliche Abschätzung der nationalen Haushalte für die Koordinierung der Wirtschaftspolitik. Erstmals gab es 2011 ein Europäisches Semester. Dieser Schritt ist nötig geworden, da die Volkswirtschaften der Mitgliedstaaten immer mehr zusammenwachsen. So hat die Aufstellung der einzelnen nationalen Haushalte auch Auswirkungen auf die gesamte Union. Dies zeigt sich gerade durch die hohe Verschuldung einzelner Staaten.

Durch das Europäische Semester werden die bisher getrennten Prozesse der haushaltspolitischen Koordinierung unter dem Stabilitäts- und Wachstumspakt und der Strukturreformen unter der EU-Wachstumsstrategie Europa 2020 zeitlich angeglichen und miteinander verzahnt.

Während bisher nur eine nachträgliche Stellungnahme der EU-Kommission zu den nationalen Haushaltsplannungen möglich war, wurde mit dem Europäischen Semester ein Instrument vorbeugender Überwachung geschaffen. Ziel ist es, die nationalen Regierungen stärker in die Verantwortung zu nehmen, um drohende Verstöße gegen den Stabilitäts- und Wachstumspakt sowie die Grundzüge der Wirtschaftspolitik von vornherein zu verhindern und den Zielen der EU-Wachstumsstrategie Europa 2020 näherzukommen.

Euro-Plus-Pakt: Eine weitere Maßnahme, die all diese Instrumente noch ergänzen soll, ist der Euro-Plus-Pakt, den 23 Mitgliedstaaten (d. h., die 17 Euroländer und 6 andere Staaten: Dänemark, Lettland, Litauen, Polen, Rumänien und Bulgarien) zur Erhöhung der Wettbewerbsfähigkeit in den betreffenden Ländern adoptiert haben. Der Pakt schlägt weitere Maßnahmen zur wirtschaftspolitischen Koordinierung vor, um eine größere Konvergenz in der Eurozone zu erreichen.

Rating-Agenturen: Wie bereits erwähnt, scheint es mir auch wichtig, die Rolle der Rating-Agenturen unter die Lupe zu nehmen, insbesondere nach dem Paukenschlag vor dem Gipfeltreffen letzte Woche, als Standard & Poor's den Ausblick auf die Kreditwürdigkeit von 15 Euro-Ländern herabgestuft hat. Die Legitimität der Rating-Agenturen wird durch ihre Oligopol-Rolle und durch ihre mangelnde Transparenz geschwächt.

Hier ist die EU willig zu handeln; die EU-Kommission hat im November 2011 eine neue Verordnung vorgelegt, welche nun im Rat und im Europaparlament diskutiert wird. Der Vorschlag geht in die richtige Richtung, obwohl der Schritt, Begutachtungen für angeschlagene Länder zu verbieten, die sich in einer intensiven Reformphase befinden, nicht zurückbehalten wurde. Das Europaparlament wird hier aber sicherlich positiv mitmischen. Es darf keine Zensur aufgebaut werden, sondern die elementare politische Hygiene muss respektiert werden.

Bankenregulierung: Nur noch ein paar Worte über die Reformen der Bankenregulierung. Die Reflexionsgruppe zur Zukunft Europas (Projekt Europa 2030 – Herausforderungen und Chancen) hat im Mai 2010 ganz klar empfohlen: „Wenn die EU verhindern will, dass sich die Krise wiederholt, dann muss sie dringend die Arbeitsweise und die Beaufsichtigung der Finanzinstitute reformieren.“ In diesem Bereich hat die EU auch schon wichtige Vorschläge gemacht. Neben der Rekapitalisierung und der regelmäßig durchgeführten Stresstests hat die EU neue Regeln über die Beaufsichtigung von Kreditinstituten und Wertpapierfirmen vorgeschlagen. Es muss aber mehr getan werden, damit die Reformen auch dazu beitragen, dass Geldinstitute ihrer primären Aufgabe, der Unterstützung der Wirtschaft, wieder mehr gerecht werden. Banken sind kein Selbstzweck, sie haben eine Aufgabe. Sie haben vorderrangig eine volkswirtschaftliche und somit auch eine soziale Ausrichtung zu erfüllen.

Sonst sind wir wieder bei Brechts Dreigroschenoper.

Das Gipfeltreffen der Staats- und Regierungschefs vom 9. Dezember 2011

Der Gipfel von letzter Woche wurde als „Gipfel der letzten Chance“ getauft. Wir dürfen jedoch nicht vergessen, dass die EU seit ihrer Entstehung durch viele schwierige Phasen gegangen ist. Es sei hier nur kurz daran erinnert, dass die Zeitspanne zwischen 1955 und 1985 von Zagen und Zögern geprägt war, sowie von Krisen und Erfolgen. Die europäische Integration wurde dann in den 90er Jahren beschleunigt, bevor sie in eine tiefe Identitätsphase gesunken ist. Diese Phase war durch die institutionelle Debatte gekennzeichnet. Danach folgte eine starke Vertrauenskrise, mit der Ablehnung des Verfassungsvertrages.

Die gegenwärtige Krise stellt eine besondere Herausforderung dar, weil sie vielschichtig ist: Banken- und Finanzkrise, Wirtschaftskrise, Staatsschuldenkrise, eine erneute Banken- und Finanzkrise, eine Krise der Strukturen und Institutionen, aber auch eine Glaubwürdigkeitskrise. Daher ging in den Wochen vor dem Gipfeltreffen ein Gespenst um in Europa – das Gespenst des Endes des Euros!

Vor dem Gipfeltreffen wurde auch viel über das Europa der unterschiedlichen Geschwindigkeiten spekuliert. Wenn wir ehrlich sind, müssen wir einsehen, dass es dieses Europa der unterschiedlichen Integrationstiefen schon zum Teil gibt: der Schengenraum; die verstärkten Zusammenarbeiten im Bereich des Scheidungsrechts und des EU-Patents sowie die Eurozone selbst belegen dies. Es wird tendenziell in Zukunft mehr Unterbündnisse in einer größeren und heterogeneren EU geben. Die Entscheidung in diese Richtung zu gehen, sollte jedoch nur der letzte Ausweg sein und somit nur wohl dosiert eingesetzt werden.

Wir haben es gespürt: Der Druck auf die Mitgliedstaaten vor dem Gipfeltreffen war extrem. Das Vertrauen musste wieder hergestellt werden: Hohe Erwartungen der Bürger und Wähler, der Unternehmen, der USA, der ganzen Welt ... und das alles unter dem wachsenden Blick der Finanzmärkte und Rating-Agenturen.

Was die Form und Vorbereitung des Gipfeltreffens betrifft, will ich die Initiativen der deutschen Kanzlerin und des französischen Präsidenten zum Teil in Frage stellen. Ich bestreite nicht, dass die Eurozone weiterhin einen treibenden Zweitaktmotor aus deutscher und französischer Qualität braucht. Jedoch, in einer Union mit 27 Mitgliedstaaten und einer Eurozone mit

17 Mitgliedern können nicht zwei Länder alleine die politischen und wirtschaftlichen Ausrichtungen bestimmen. Dabei hatten der Präsident des Europäischen Rats gemeinsam mit den Präsidenten der Eurogruppe und der Kommission ein Reflexionspapier über die Verstärkung der Wirtschaftsunion vor dem Gipfeltreffen verfasst, von dem aber sichtlich wenig zu hören und zu lesen war.

Europa teilt ein gemeinsames Schicksal in einer Union, in der die Entscheidungen nur gemeinsam getroffen werden können. In den europäischen Verträgen ist eine Methode festgeschrieben, die respektiert werden muss: die Gemeinschaftsmethode, d. h., Initiativrecht der Kommission, Entscheidung im Rat und im Europaparlament, Kontrolle durch die Kommission, die Hüterin der Verträge, und gegebenenfalls durch den Europäischen Gerichtshof. Um ihre demokratische Legitimität zu gewähren, darf die EU nicht zu einer zwischenstaatlichen Maschine werden, in der weder das institutionelle Gleichgewicht der EU noch das Prinzip der Gleichstellung aller Mitgliedstaaten respektiert werden.

Es ist aus meiner Sicht absolut falsch, gar gefährlich, zu behaupten, dass die Demokratie gewonnen hat wenn die Staats- und Regierungschefs sich nun endlich im Europäischen Rat der Europapolitik annehmen und dabei ziemlich oft Instrumente der Verträge indirekt ausgehebelt werden. Dann obsiegt das Inter-gouvernemental und das Gemeinschaftliche wird marginalisiert. Anstatt die Integration weiterzutreiben – so, wie der Lissaboner Vertrag es vorsieht –, ginge die EU zurück in das Zwischenstaatliche, so wie zum Beispiel die Afrikanische Union funktioniert. Hier ist nicht die Gemeinschaftsmethode der Regisseur, sondern das Gesetz des Stärkeren ist Trumpf.

Auch für Deutschland, als Föderalstaat, als Verfechter der europäischen Grundidee und als dynamischer Faktor des Gemeinschaftlichen, kann der Weg nicht in die falsche Richtung gehen. Auch in dieser schweren Krise nicht.

Die Beschlüsse des Gipfeltreffens vom letzten Freitag können zwar ein wichtiger Ansatz zur dauerhaften Stabilisierung der Eurozone sein. Aber der juristisch einwandfreie und politisch durchdachte Weg wäre eine vereinfachte Vertragsänderung gewesen. Wie so oft ist das Bessere des Guten Feinds. In der Substanz ist zwar viel gemeinsamer Wille zu erkennen, im Interesse der Festigung der Eurozone und zum Aufbau einer Stabilitätsunion.

In der Form wird es eine riesige Herausforderung sein, die Ausrichtungen eines zwischenstaatlichen Vertrages zu 17 und mehr neben dem Gebilde der EU-Verträge so auszurichten, dass sie eingebettet sind. Die Juristen sind hier extrem gefordert. Vielen wäre ein Vertrag mit 27 lieber gewesen. So sind wir nun in der absurden Situation des „27 minus 1“, wo ein einziger Mitgliedstaat nicht mitmachen wird, weil er in der Substanz die Karte der Solidarität nicht spielen wollte, und stattdessen sein nationales Interesse (das der City of London) priorität einstuft. Großbritannien ist ein Land, das zwar viele Ausnahmeregelungen (inklusive Euro Opt-out) in der EU hat, sonst aber volles Mitglied ist. Es wird überlegen müssen, welches seine Interessen auf Dauer sind.

Seit ihrer Entstehung hat die EU eine fantastische Anziehungskraft für Kandidatenländer und sich so von 6 auf bald 28 Mitgliedstaaten erweitert, wobei weitere an ihrer Tür klopfen. Nun, in die entgegengesetzte Richtung zu ziehen, wäre rationell nicht nachzuvollziehen. Ich hoffe, dass die Briten dies auch einsehen werden. Festzuhalten ist, dass ein weiteres Abdriften Großbritanniens die EU politisch wie wirtschaftlich schwächen würde.

Aber es ist davon auszugehen, dass die Grundphilosophie der Briten in Sachen EU sich nicht fundamental ändern wird. Diese lautet: Alles, was im Interesse Großbritanniens ist, ist auch gut für die EU; alles, was nicht im Interesse Großbritanniens angesiedelt werden kann, ist auch schlecht für die EU. Mehr als 60% der Briten befürworten laut Umfragen die Position Camerons. Kein Wunder, weil in der britischen politischen Öffentlichkeit die Europäische Union nur als notwendiges Übel für die wirtschaftlichen Interessen des Landes dargestellt wird.

Nun zu den getroffenen Entscheidungen des Gipfeltreffens: Auch wenn es zu einem zwischenstaatlichen Vertrag kommt, so hat das Gipfeltreffen versucht, eine Brücke zur gemeinschaftlichen Methode aufrechtzuerhalten, indem es die EU-Institutionen auffordert, zügig die am 23. November 2011 von der Kommission vorgestellten Vorschläge für Verordnungen anzunehmen: (i) zur Überwachung und Bewertung der Übersichten über die gesamtstaatliche Haushaltsplanung und zur Korrektur übermäßiger Defizite der Euroländer, und (ii) über den Ausbau der wirtschafts- und haushaltspolitischen Überwachung von Mitgliedstaaten, die von gravierenden Schwierigkeiten betroffen oder bedroht

sind. Nach diesem neuen Rechtsrahmen sollen die Euroländer ihre Etats künftig nach einem gemeinsamen Zeitplan und einheitlichen Regeln planen.

Die Kommission wird insbesondere die wichtigsten Parameter für den fiskalpolitischen Kurs der Haushaltsplanung prüfen und erforderlichenfalls eine Stellungnahme dazu abgeben. Stellt die Kommission besonders schwerwiegende Verstöße fest, so wird sie eine Nachbesserung des Etats fordern. Diese neuen Vorschläge werden im Rahmen des Vertragswerks angenommen, womit auch das Europaparlament eingebunden wird, und somit der ihm zustehenden Legitimität Rechnung getragen wird.

Durch die getroffenen Entscheidungen hinsichtlich des permanenten Europäischen Stabilitätsmechanismus (ESM), dem ein zwischenstaatlicher Vertrag der Euroländer zugrunde liegt, wird der eingespielte Schutzschirm zügiger, d. h., im Prinzip Mitte 2012 verfügbar sein, und eine (deutliche) Stärkung erfahren. Ich begrüße es auch, dass man für seine Beschlussfassungen (um Finanzhilfen zu gewähren) für die Fälle großer Dringlichkeit vom Einstimmigkeitsprinzip abgerückt ist. Dadurch allein erhält er schon eine indirekte Stärkung. Einer der wichtigsten Beschlüsse des Gipfeltreffens erscheint mir die Erklärung hinsichtlich der Beteiligung des Privatsektors (PSI), eine deutsche Idee, zu sein, welche eine Ausnahme, also nur für den einzigartigen Fall Griechenlands, bleiben soll. Wie Sie sich erinnern, hat der gemeinsame Spaziergang der deutschen Kanzlerin und dem französischen Präsidenten in Deauville im Oktober 2010 uns diese Idee beschert, und von Ansicht der Experten, den Absturz einiger Mitgliedstaaten nur beflügelt. Dies zeigt, dass wenn zwei noch so mächtige Länder versuchen der Union unausgegorene Ideen zu überstülpen, ohne jegliche Abstimmung mit den Partnern, katastrophale Auswirkungen nach sich ziehen können. Es hat leider ein Jahr gedauert, bevor man hier wieder zur Einsicht kam.

Ein weiterer sogenannter „Fortschritt“ von Deauville war das Abrücken von automatischen Sanktionen für Defizitsünder, eine Idee von Herrn Sarkozy, die die -3%-Schwelle des Bruttoinlandsprodukts überschreiten. Diese Idee hat den Vertrauensschwund der Märkte ebenfalls beflügelt. In dem jetzt auszuarbeitenden zwischenstaatlichen Vertrag wird man auf quasi-automatische Sanktionen einschwenken, d. h., die von der Kommission vorgeschlagenen Sanktionen können nur

verhindert werden, wenn eine qualifizierte Mehrheit dagegen im Rat besteht. Ein vertrauensbildender Beschluss für die Märkte. Dieses Deauville hat manches in der Eurozone zerschlagen. Es hat negativen Auftrieb gebracht und vieles verschlimmert. In der Geschichte der Europäischen Union ist es nicht das erste Mal, dass diejenigen, die Probleme geschaffen haben, sich später hinstellen als die einzigen, die diese Probleme fähig sind zu lösen.

Des Weiteren gehört auch noch zu diesem Haushaltspakt, dass die Mitgliedstaaten eine Schuldenbremse in ihren Verfassungen, oder in eine vergleichbare Verankerung im nationalen Recht, festschreiben sollen. Das jährliche strukturelle Defizit darf bei höchstens 0,5% des Bruttoinlandsprodukts liegen. Für den Fall, dass die Grenze überschritten wird, müssen die Mitgliedstaaten in ihrem nationalen Recht automatische Korrekturen vorsehen. Der Europäische Gerichtshof in Luxemburg soll überprüfen, ob diese Regelung umgesetzt wird. Schließlich wollen die Euroländer auch noch ein Verfahren einführen, das sicherstellt, dass ihre wichtigen wirtschaftspolitischen Reformpläne erörtert und abgestimmt werden, um Benchmarks für vorbildliche Vorgehensweisen festzulegen.

Nun, eine kapitale Frage wird sein, wie die EU-Institutionen – Kommission, Europaparlament, Europäischer Gerichtshof ... – in dem zwischenstaatlichen Vertrag, der im März 2012 vorliegen soll, eingreifen können. Dies geht nur mit juristischen Brücken, aber auch mit europapolitischer Flexibilität. Über den zwischenstaatlichen Vertrag werden selbstverständlich auch die nationalen Parlamente eingebunden, denen er zur Ratifikation vorgelegt werden muss. Damit auch der notwendigen Legitimität auf nationaler Ebene geachtet und gebührend Rechnung getragen wird. Darüber hinaus ist es das erklärte Ziel, den neuen Vertrag zu einem späteren Zeitpunkt ins Vertragswerk zu übertragen, wie dies mit den Verträgen von Schengen (Personenfreizügigkeit) und Prüm (polizeiliche Zusammenarbeit) der Fall war. Ich wünsche mir, dass man ihn in diesem Sinne ausarbeiten wird, und dass dies lieber früher als später geschehen wird.

Wie sieht es jetzt mit weiteren viel diskutierten Maßnahmen aus?

Europäische Anleihen (Stabilitätsbonds): Luxemburg hat sich schon seit einem Jahr für solch eine gemeinsame Schuldenhaftung ausgesprochen. Das Thema wird in

den nächsten Wochen und Monaten wieder aufkommen, da Stabilitätsbonds auch im Reflexionspapier über die Verstärkung der Wirtschaftsunion von Van Rompuy, Barroso und Juncker, in einer langfristigen Perspektive, vorgeschlagen worden sind, und die Kommission vor kurzem einen Vorschlag auf den Tisch gelegt hat. Auch hier gilt für alle der Respekt vor den EU-Institutionen. Das Europaparlament hat die Kommission gedrängt, von ihrem Initiativrecht Gebrauch zu machen in Sachen Stabilitätsbonds.

Stabilitätsbonds wären einmal eine Solidaritätsbekundung im Euroraum, selbstverständlich unter präzisen Auflagen, zweitens ein geeignetes Instrument, das die Anziehungskraft amerikanischer oder asiatischer Kapitale wesentlich zum Verbessern imstande wäre. Genau das, was Europa heute bräuchte.

Welche vorläufige Lehre können wir aus dieser noch nicht beendeten Krise ziehen?

Zum einen, dass in den eng verflochtenen Wirtschaften Europas eine Krise in einem Land Auswirkungen auf europäischer Ebene hat, und darüber hinaus. Die Krise hat die Notwendigkeit einer verstärkten Koordinierung und Integration auf wirtschaftlicher Ebene vor Augen geführt.

Die Stabilisierung des Euroraums ist auch die Stabilisierung einer kulturellen, wirtschaftlichen und politischen Einheit, welche die Basis vom europäischen Gedanken ist. Zum anderen wurde deutlich, dass der Ausweg aus der Krise nur gemeinschaftlich gelingen kann, d.h., dass die europäischen Institutionen und Staaten die Probleme zusammen angehen und lösen müssen. Mehr Integration geht einher mit dem Verständnis der EU als Solidargemeinschaft. Die brauchen wir! Die Antwort kann also nur kollektiv sein. Was auf dem Spiel steht, ist mehr als die Überwindung der Schuldenkrise. Es geht um die Daseinsberechtigung der EU schlechthin, einer EU, die sich und ihre Basisverträge nicht verneint.

3. Wohin geht die EU? Sind unsere Werte bedroht?

Die bestehende Krise ist auch eine Gelegenheit, die Wirtschaft und die EU institutionell zu stärken.

Sie ist eine Chance, unser Wachstumsmodell zu verbessern, in dem wir innovative sowie umweltfreundliche Aktivitäten fördern, welche auch neue Arbeitsplätze mit sich bringen, sowie den Abbau von Ungleichheiten fördern und die sozialen Errungenschaften beibehalten.

Wir sollten in die Richtung einer stärker regulierten Wirtschaft gehen. Die Sparpolitiken können uns aber nur helfen, wenn gleichzeitig Maßnahmen für ein Wirtschaftswachstum getroffen werden, welche auch in die Richtung von mehr Investitionen gehen müssen. Die EU wäre allerdings für die Bürger ein unverständliches Ungetüm, wenn es nur noch eine Sprache sprechen würde: die Sprache der Einsparungen, der Kontrolle, der Sanktionen, der Austerität. Auch der Euro ist kein Selbstzweck. Er ist ein formidables Instrument der EU-Friedenspolitik und muss auch das Aushängeschild der EU-Sozialkultur sein. Wirtschaft hat ein Ziel: allen Bürgern ein sozial abgesichertes Leben in Würde zu ermöglichen und den Staaten die Mittel zu ermöglichen, damit Gesundheitswesen, Erziehungswesen, öffentlicher Transport usw. eine solide Basis haben. Darum brauchen wir einen stabilen Euro. Diese Stabilität erfordert auch Flexibilität, um sozialpolitische Korrekturen anzubringen. Ich wage davor zu warnen, dass wir heute in der Eurozone Regeln in Beton gießen, die konjunktureller Natur sind und damit den sozialen Aspekten in unseren Ländern keinen Spielraum mehr gestatten.

Sind unsere Werte bedroht?

Seit den Ursprüngen der EU haben ihre Gründer die Werte der Union verteidigt. Das hohe Niveau an Wohlstand, Umweltschutz, Lebensqualität und sozialem Zusammenhalt hat sich Europa auf der Grundlage gemeinsamer Werte und Gerechtigkeit etabliert. Europa ist auch eine Kultur- und Wertegemeinschaft. Ihr Fortschritt zeichnet sich durch Menschenrechte und soziale Werte aus, die in der europäischen Rechtsgemeinschaft als Priorität eingestuft werden. Demokratie, Freiheit, Rechtsstaatlichkeit und Gleichheit sowie soziale Marktwirtschaft, das sind die europäischen Werte, wie sie in den europäischen Verträgen festgehalten sind. Mehr Europa kann auch nur Hand in Hand mit mehr Demokratie gehen. Wir haben die Demokratie schwer erkämpft und sie ist nicht unbedingt auf und für ewig gesichert.

Als Außenminister weiß ich, wie schwierig es manchmal sein kann, das Richtige zu tun in Sachen Verteidigung der Werte oder der Menschenrechte, in den Beziehungen, die wir als EU zu China, zu Russland, zu afrikanischen oder arabischen Ländern oder auch manchmal zu Amerika pflegen. Handelsbeziehungen, historische Wurzeln, kulturelle Nähe, Realpolitik kurzum können manchmal schwer überwindbare Hürden darstellen in unserer Beurteilung der fundamentalen Grundrechtsprinzipien.

Jeder EU-Staat kennt diese Probleme. Nicht selten kommt es vor, dass wir zwei Maßstäbe benutzen.

Sind wir EU-Staaten etwa im Reinen mit uns selbst, wenn wir im Israel-Palästina Konflikt das Recht auf einen souveränen, freien und unabhängigen Staat für das palästinensische Volk nicht mit letzter Konsequenz fördern? Wir weichen hier aus und zögern. Wir agieren unter unseren Werten, vielleicht weil wir geschichtliche Bürden glauben tragen zu müssen und uns zu sehr auf eine Seite stellen.

Sicherheit für Israel, aber auch Würde für Palästina muss unsere Wertegleichung heißen. Dabei kann die Würde der Palästinenser nicht weniger hoch eingestuft werden als die Sicherheit der Israelis. Verständigen müssten wir uns darauf, dass die Sicherheit Israels abhängig ist von der Existenz eines palästinensischen Staats. Folglich sollten wir alle, die 27 der EU, so agieren und uns einbringen für diesen nachhaltigen Grundwert im Interesse des palästinensischen sowie des israelischen Volkes.

Wie steht es im Inneren der EU mit den fundamentalen Werten der Demokratie? Nicht nur hier in Deutschland grassiert mancherorts die Einstellung, dass Griechenland eigentlich nichts mehr in der Eurozone verloren hätte, weil dieses Land im Grunde nicht mehr „salonfähig“ für die Eurozone wäre. Eine Position, die mir widerstrebt, da sie ein Europa skizziert, das abstößt statt aufzufangen. Griechenland aus dem Euro werfen, hieße Millionen Familien in Griechenland und auch außerhalb die Existenzgrundlage zu entziehen. Solidarität ist nicht nur ein Begriff, es ist auch ein Wert.

Mich stört zurzeit sehr, was in Ungarn vor sich geht in Sachen Werte, oder gar Demokratie im Allgemeinen. Wir predigen als Europäer den Nordafrikanern, den Arabern, den Afrikanern, dass Werte wie Medienfreiheit, Toleranz und kulturelle Vielfalt die Basis darstellen für jedwede Rechtsstaatlichkeit. Nun, was passiert zurzeit im EU-Land Ungarn:

- Es etabliert sich ein autoritäres Regime, das mit sogenannten Kardinalgesetzen, die mit zwei Drittel Mehrheit gestimmt werden und nur mit zwei Drittel Mehrheit zu ändern sind, die politischen Werte Europas mit Füßen tritt.
- Die Medien, die dem System Orban (Fidesz) nicht hörig sind, werden drangsaliert. So wie in einem totalitären Staat.

- Justizposten, Verwaltungsposten werden nur mit aus-erwählten, linientreuen Parteileuten besetzt.
- In der Kulturpolitik verdrängen antisemitische und nationalpopulistische Kräfte die liberalen, freischaf-fenden Künstler und Regisseure.

„Ist Ungarn noch demokratisch?“, titelte „Die Zeit“ letzte Woche. Nein, ist meine Antwort. Die EU verliert jedwede Glaubwürdigkeit in Sachen Verteidigung der Grundwerte, wenn sie den Mantel der Gleichgültigkeit hier nicht ablegt.

Der Euro ist wichtig, sehr wichtig. Aber die EU ist mehr. Sie ist ein Garant der Freiheit, der Toleranz, der Vielfalt, der Demokratie schlechthin – Werte, die in Ungarn zur-zeit riskieren zu versickern.

Das hat das ungarische Volk nicht verdient. Die EU ist gehalten zu reagieren.

Discours de Jean Asselborn à l'occasion de la conférence diplomatique de la république de Lettonie

20 décembre 2011

Ministers,
Excellencies,
Ladies and Gentlemen,

Let me first of all say how honoured and grateful I am to be able to address today the Annual Meeting of the ambassadors of the Republic of Latvia.

The theme of our discussion – how to stay united – could not have been more timely. It is often said that the last European Council has been a show of disunity. One no longer speaks of the 27, but of 27 minus, or 17 plus or anything in between... We need to retain a sense of proportion. Which is why I would like to start by dispelling a few myths, in the short time at our disposal.

Myth number 1: the principles and procedures on which the Union has been built over decades are outdated and in the process of being thrown overboard.

The community method remains for me the only truly sustainable and democratic decision-making method, even in troubled times. It implies that the Commission has the right of initiative, decisions are taken in the Council of Ministers of the European Union and in

Parliament, the Commission supervises the respect of the treaties, and the European Court of Justice adjudicates in case of alleged violation of the treaties. This method ensures that the rights and interests of everyone, member states or private parties, are protected in a rules-based democratic and fair system. Any drift away from these amounts to reintroducing 19th century Great Powers politics to Europe. The rule of the strongest has no legitimacy in the EU; it has never had, and will never have.

But I hear you say that, surely, recent events are proving me wrong. Surely it is the case that everything these days is decided by two large member states, to the exclusion of the others and the Commission. It cannot be disputed that, since the beginning of the economic and financial crisis in 2008, a creeping tendency towards inter-governmentalism has again spread in the European Union.

The European Commission itself has recently had difficulties to make itself heard, when one crisis summit chased the other, European leaders tending to personify the solutions to the Eurozone's problems. Even the most remarkable initiatives of the Commission, few as they unfortunately are, do not get the public attention they deserve. I believe, however, that there are signs that this trend, which is in any case unsustainable, is already showing signs of being reversed. All major economic governance reforms that are gradually being introduced will end up increasing the Commission's role and influence, and its powers. Be it the famous "six-pack", the European semester or the Commission's proposals of November 23, to which I shall return, they all point in the same direction: more responsibilities for the Commission in order to get the member states to do more together. Moreover, regarding the role of the Franco-German tandem, it is interesting to note that, among the proposals made by France and Germany during the last European Council on the 8 and 9 December, many are proposals which have been made before by other member states or by the Eurogroup during the last year.

Some of the decisions taken at the December summit are, by the way, the exact opposite of what had been decided at Deauville between France and Germany. This is, for example, the case regarding automaticity of sanctions, as well as on private sector haircuts. On both these issues, the Franco-German position had led to considerable adverse reactions on the markets.

Not only did the European Council not follow all Franco-German proposals, it even specifically endorsed the Commission's governance proposals of November 23, which aim to establish a new framework to guide national budgetary planning, and thus will strengthen the EU's role and powers in matters that had so far been synonymous with national sovereignty.

Myth number 2: the divide between small and big member states.

This one always resurfaces in times of great tension inside the EU. The argument is then made that in times of crisis, the big member states should somehow be allowed to take matters in their own hands. This approach is entirely mistaken. Let me say a few words about small countries in the European Union. Size matters actually a lot, less than big countries might suggest. Small countries form the majority of member states now. Legally seen, they have equal possibilities regarding the decision-making process and regarding new initiatives. Moreover, they have the potential to encourage other member states to join new projects. Luxembourg has been using this since the foundation of the European Union.

The Union's smallest member state until the accession of Malta, we always played a proactive role in initiating new integration projects. We have been at the beginning of initiatives other member states joined in the aftermath – Schengen and the euro are good examples which proved to be successful.

Let me even underline the “paradox of weakness”: the fact that small countries are not perceived as a threat, because they tend to adopt a low-profile approach even while leading new initiatives, can be a crucial advantage. Smaller countries tend to be a lot more efficient in discreet diplomacy than bigger countries. I have always very much appreciated, in that sense, the cooperation between Luxembourg and Latvia, between the Benelux countries and the Baltic States, which are good examples of member states efficiently coordinating positions, preparing summits and presenting new initiatives.

Myth number 3: the core Europe and the rest.

Again, this is nothing new. Such theories have been around for 40 years. But events at the last European summit have brought them back in fashion. Some say we are seeing the birth of a “new” Europe. There is no such thing. First, I would like to make clear that the new agreement among 17 member states is only the

second-best option. The best option, in political and in legal terms, would have been a limited modification of the treaty between the 27 member states. As it was not possible for one member state to participate, it has been decided it was better to get a solid legal basis at 17 than no solid outcome. But it has to be clear that the idea was not to put an “Euroclub” forward. The interests at stake go well beyond the interests of the Eurozone member states. At stake are the interests and the future of the European Union itself, with all of its members. It is deplorable that we could not go further at this point in time, and I wish to underline strongly that the new agreement stays open to other member states to join at any point. Actually, European Union member states have been travelling at different speeds since quite some time. A Europe “à géométrie variable” is already part of reality. Forms of reinforced cooperation have multiplied. Think of the 17 Eurozone members, of the 25 Schengen area members, but also of the 25 states seeking to create a common patent (including Britain, but excluding Italy and Spain). And now, the fiscal compact. We should be prepared for this tendency to go on in the future, opening the way to more sector-specific integration in a more heterogeneous Union, without undermining the Single Market.

It is very important to know that separate cooperation initiatives should always be the last possible way for member states who wish to integrate more, and that they have to be implemented in a legitimate and transparent manner, leaving the possibility open for the others to join at any time. Done that way, by keeping the cooperation open to countries that want to join, without punishing the countries that do not, the creation of a more flexible EU of variable geometry could even ease some of the existing tensions. The basic concept of such enhanced cooperation among some member states dates back to the 1997 Amsterdam Treaty and is thus nothing new.

The explicit idea is also, by the way, to integrate the new agreement into the European treaties at a later point, as has been done with the Schengen Treaty for example or the Prüm Treaty (police cooperation). I hope that this will be possible very soon.

Technically, this should not be very difficult, as long as the new international agreement remains firmly limited in its scope. The mandate given by the summit is clear: the new treaty will require member states to

incorporate into national law the golden rule limiting budgetary deficits and it will strengthen existing treaty procedures so that it will be easier to impose sanctions on member states who do not curb excessive deficits. Nothing else is foreseen. This affects only a very small number of existing treaty provisions. There will therefore be no technical difficulty in incorporating the new agreement into the existing treaty. I would even say that, technically speaking, the work involved in incorporating the Schengen Treaty was much more complex. Still, it was successfully done.

The main difficulty is of course of a political nature: once the new agreement is incorporated into the existing texts, the result has to be ratified in all member states, according to procedures which in some cases include a referendum. This could be difficult in various member states, not only the UK.

One should not exaggerate the problem: the treaties have to be amended from time to time anyway, for instance when a new member state joins. So limited change is not necessarily impossible to achieve. After all, the UK has a very strong interest in remaining inside the Single Market: part of the strength of the City of London derives precisely from its ability to operate in a large internal market. One should therefore not be surprised if a little bit of legal ingenuity combines with some political flexibility to find a way round the present difficulties, even if we can't see all the elements of a solution just yet. With all this focus on a planned new treaty, it would be easy to forget that we are still in the early implementation phase of the Lisbon Treaty. It is still the essential instrument holding us all together and will remain so for a while.

One of the main aims of Lisbon is to strengthen the EU's external action. This has profound implications for the foreign ministries of the member states, both large and small. The most significant challenge, in this context, is the setting up of the European External Action Service. Its primary mission is to assist the high representative of the Union for foreign affairs and security policy. In due course, it should enable Lady Ashton not only to represent the EU but also, and this is crucial, to develop policy, by taking initiatives and actively building consensus around them.

It is now exactly one year since the European External Action Service has been up and running: a perfect moment to assess its functioning, even if it may be

too early to make a judgment on whether it has been a success or not. Just as this new European diplomatic service began hiring its staff and defining its organisational procedures, great upheaval and political turmoil struck in the Middle East. The High Representative Catherine Ashton had to face an incredible challenge on the international scene whilst the External Action Service was being put in place. Although Europe did not succeed, in the case of Libya in particular, in joining forces, the situation the EU was faced with proved once again that Europe needs a strong and coherent foreign policy and effective instruments to elaborate and carry out such a foreign policy.

As the foreign minister of a small country in the EU, I am convinced that the External Action Service is not only good for Europe – it's good for my country. The means of influence of a small country like Luxembourg on the international stage are obviously limited, yet at the same time, there is a lot we can contribute to international peace and stability. Our diplomats can contribute their experience and know-how to make it a truly European diplomatic service, which can make a difference on a global scale.

This raises the question of whether the diplomats from smaller member states have a good chance of taking up positions of influence within the EEAS? Are candidates fairly assessed in the recruitment process? At this stage, one Luxembourg diplomat has succeeded in obtaining the post of head of an EU delegation. Our sense is that the EEAS is doing its best to make sure the best qualified candidates are those that get hired, whilst taking into account the necessity of guaranteeing a fair geographic and gender balance. But it's crucial that member states are directly involved in the recruitment process and that they fully participate in the juries that select the candidates. Only thus can we be sure that the traditional skills of member state diplomats are just as appreciated by the jury as EU administrative culture and know-how are. It's also important that candidates from the member states' diplomatic services are well prepared for the selection and interview process. Within the Luxembourg Foreign Ministry, we encourage applicants to gain experience from those who have already taken part in the recruitment process or have been members of a jury. I would strongly encourage the Latvian Foreign Ministry to make sure it is fully involved in the selection process and to encourage its diplomats to apply for posts in the EEAS. Your experience and know-how will

be an enrichment to the External Action Service. There is a lot more the European External Action Service can do in order to become the European diplomatic service the EU needs so badly. Alongside its Benelux partners, Luxembourg is convinced that the EEAS should take on consular functions. At a time of increased euroscepticism, it's crucial that the public sees in a concrete way what the EU has to offer EU citizens. When disaster hits in a foreign country and our citizens require help and information, the EU delegation on the ground should be able to offer support to our citizens. In many places in the world, the larger EU member states have embassies and consulates that are able to provide assistance to their nationals. In these places, there is also often an EU delegation on the ground, but it is not yet foreseen that the EU delegation can provide such assistance to EU citizens. Many of us have made consular arrangements with other countries. In the case of Luxembourg, our nationals are assisted by the Belgian embassies and consulates whenever there is a need. Why can the EU delegations not function according to similar arrangements and offer that kind of support to all EU citizens? I am pleased that we have started concrete thinking on this matter. The Benelux has joined forces with the Baltic States, Finland and Sweden to identify specific consular tasks that lend themselves to closer cooperation between member states and could, we believe, be taken on by the EEAS. I intend to push this endeavour with all possible means, because it's not only good for the smaller countries that are not present everywhere in the world, but because it's good for the EU and the perception the public has of the EU.

The European Action Service is not meant to replace our national diplomatic services. It's rather a European tool which allows the EU to make better use of the diplomatic resources in the hands of member states. It has to work hand in hand with the Foreign Ministries of the EU member states and their embassies. It is therefore crucial that coordination on the ground between the EU delegations and our embassies works efficiently. Information-sharing is of key importance. How else will we create a truly European policy towards a third country if only a few member states are kept in the loop? The secretary generals of the EU-27 and the EEAS have worked out guidelines for EU cooperation in third countries. This is an important step forward. We now need to make sure they are properly implemented on the ground and that the EU delegations involve us all, and not just a few member states, in EU foreign policy-making.

Thank you for your attention. I am looking forward to our debate.

Message de Noël de S.A.R. le Grand-Duc

24 décembre 2011

Léif Matbierger,

Et ass eng gutt Traditioun, sech op Hellegerowend Zäit ze huelen, fir op déi vergaangen zwielef Méint zréck-zekucken. Wat hu mir erlieft? Wat huet äis positiv beweegt? Wat wëlle mir am neie Joer vläicht anescht maachen?

Seele gouf et e Joer, dat esou marquiert war wéi dëst vun e puer aussergewéinlechen Evenementer, déi der Aktualitéit hire Stempel opgedréckt hunn. Ech denken do als éischt un déi beonrouegend Scholdekrise am Euroraum, déi och Repercussiounen op Lëtzebuerg huet. Ech sinn iwwerzeegt, datt eist Land alles mécht, fir d'Kris z'iwwerwannen – an dat wäert äis an engem gemeinsamen Effort och geléngen. Ech denken dann awer och un déi historesch, politesch Changementer an der arabescher Welt, un déi terribel Hongersnout an Ostafrika an un dat schrot Äerdbiewen a Japan.

Wéi den 11. Mäerz de japanesche Buedem geziddert an en Tsunami d'Küsteregionnen iwwerschwemmt huet, huet d'Welt den Otem ugehalen. Mä et sollt net bei enger tragescher Naturkatastroph bleiwen. D'Atomzentral vu Fukushima ass ausser Kontroll geroden an eng ganz Region gouf verstraalt. Honnerttausende Leit hunn hiert Doheem verluer. Och op Hellegerowend sinn eis Gedanke beim japanesche Vollek a bei allen aneren Affer vu Katastrophen a Kricher. Natierlech denke mir och un déi Familljen heiheem, déi an Nout waren oder et elo sinn.

Wéi gesot, vill Leit uechter d'Welt goufen duerch d'Reakterkatastroph a Japan sensibiliséiert. Froen zur Sécherheet vun Atomreakteren, zur Energieversuergung vu muer an zum Naturschutz ginn nees a ville Länner mat Nodrock gestallt. Den Appell no enger neier, méi grénger Energiepolitik ass net z'iwwerhéieren.

Wann et ëm Natur- an Ëmweltschutz engersäits, an ëm Energieversuergung a Konsumverhalten anerersäits geet, musse mir äis de Suité vun eisem eegenen Handele bewosst sinn. Responsabel consomméieren ass hei eng Grondvoraussetzung. Mir wëssen an Tëschenzäit,

datt statistesch gesinn eng Äerd net géif duergoen, wa 7 Milliarde Leit esou liewe géife wéi mir. Hei stellt sech e seriéis Ressourcen- an en Emissiounsproblem. Mir müssen äis iwwerleeën: Wéi a wéi wäit kënnen mir eise Wuelstand erhalen, ouni datt deen op Käschte vun anere geet? Wéi kënnen mir eisen Energiehonger bremsen? Kee ka sech aus der Verantwortung stielen a soen: Dat geet mech näischt un! Grad an engem Land, an deem et och a méi schwierigen Zäite glécklecherweis ville Leit nach gutt geet, hu mir eng besonnesch Responsabilitéit, déi wäit iwwert d'Grenze vun eisem Territoire erausgeet an och eis Entwécklungspolitik concernéiert. All dëst ënnersträicht, datt Ëmwelt- an Naturschutz déifgräifend Mesuren an e wierkleche Bewosstsënnswandel brauchen, ouni awer eng Ideologie däerfen ze ginn.

Un d'Gesellschaft an u jidder Einzelnen appelléieren ech dofir: Kommt, zécke mir net, äis éiergäizeg Ziler ze setzen, wann et ëm d'Erhale vun der Schöpfung geet! Beweegt eppes a beweegt anerer, zesummen un engem ökologesch responsablen a solidaresche Lëtzebuerg matzeschaffen. A vergiesse mir dobäi net déi Leit a Familljen, déi manner gutt situéiert sinn, fir datt och si sech Energie a Waasser muer nach leeschte kënnen.

Ausdrécklech wëll ech an dësem Kader all déi Mesurë begrëissen, déi an de leschte Jore vun ëffentlecher wéi vu privater Säit ergraff goufen, fir d'Ëmwelt ze schounen, d'Natur ze protegéieren an alternativ Energieformen ze promovéieren. Ech felicitéieren och all Einzelnen, dee säi Bäitrag leescht duerch e spuersamen Ëmgang mat der Energie an aneren, net erneierbare Ressourcen.

Bei Visiten a Naturschutzgebidder, bei Gespréicher mat Produzente vun Ökostroum an och bei Spadséiergäing ginn ech mir ëmmer nees bewosst, wéi fragil eis Natur ass a wéi e groust Potenzial an engems an hir stécht. D'Freed an der Natur ze sinn, krut ech vu mengen Elteren a Grousseltere vermëttelt an ech hunn dës mat der Grande-Duchesse och un eis Kanner viruginn, wéi vill Elteren dat och maachen. Et ass a mengen Aen immens wichteg, datt jonk Leit fréi verstinn, wat et bedeit, an engem gesonden Ëmfeld opzewuessen. Lues a lues begräife si dann och, datt Natur- an Ëmweltschutz mat nohalteger Entwécklung a Friden ze dinn huet, mat Aarmut a Rächtum a mat Mënscherechter an Aarbechtsconditionen an deene Länner, an deenen d'Ressource produzéiert ginn, déi mir verbrauchen.

Chers concitoyens,

Dans son ouvrage le plus récent, le diplomate et politologue français Stéphane Hessel, que par ailleurs j'ai eu l'occasion de rencontrer, plaide pour un «développement soutenable». Il prend l'exemple du bon jardinier qui exploite les fruits de la terre d'une manière intelligente, afin que les plantes puissent se développer et se renouveler. «Un des défis les plus importants, c'est la Terre», écrit Hessel. La protection de la nature et de la terre ne s'arrête pas à nos frontières, elle nous concerne tous, nous qui vivons ou travaillons au Luxembourg. Je vous encourage donc à vous investir dans ce domaine, ici au Grand-Duché tout comme dans vos pays d'origine.

Léif Matbirger,

Mir kënnen äis glécklech schätzen, an engem Land ze liewen, dat op ville Plazen och haut nach vu senge schéine Landschaften geprägt ass. Net fir näischt ware mir an eiser Geschicht fir eng kuerz Zäit en Deel vum Département des Forêts. Um Enn vum Internationale Joer vun de Bëscher sollte mir äis bewosst sinn, wat et heescht, an engem Land ze wunnen, dat räich u Bëscher a Baachen ass, wou et Naturparke gëtt, wou d'Klima moderat an d'Qualitéit vu Loft a Waasser gutt ass. Dësen immens wäertvolle Patrimoine gëllt et z'erhalen, fir äis selwer wéi fir d'Gesellschaft a fir all déi, déi no äis kommen. Loosse mir dofir de Natur- an Ëmweltschutz zu enger perséinlecher Prioritéit maachen.

Léif Matbirger,

Chers concitoyens,

Op Hellegerowend wënschen ech lech all, och am Numm vun der Grande-Duchesse, vu mengem Papp, dem Grand-Duc Jean, a vun eise Kanner, schéi Chrëschtdeeg an e gutt neit Joer.

Traduction française

Chers concitoyens,

C'est une bonne tradition qui veut que, la veille de Noël, on prenne le temps de jeter un regard rétrospectif sur les douze mois qui viennent de s'écouler. Quels sont les événements que nous avons vécus? Qu'en avons-nous retenu de positif? Que voulons-nous changer éventuellement l'année prochaine?

Rarement une année aura été autant caractérisée par quelques événements exceptionnels qui ont marqué l'actualité de leur empreinte. Je pense en premier lieu

à l'inquiétante crise de la dette au sein de la zone euro, qui a également des répercussions sur le Luxembourg. Je suis convaincu que notre pays fait tout pour surmonter la crise – et en conjuguant nos efforts, nous y arriverons certainement. Je pense également aux changements politiques historiques dans le monde arabe, à la terrible famine en Afrique de l'Est et au terrifiant tremblement de terre au Japon.

Lorsque, le 11 mars, la terre a tremblé au Japon et qu'un tsunami a inondé les régions côtières, le monde a retenu son souffle. Or, cet événement n'allait pas se limiter à une tragique catastrophe naturelle. En effet, la centrale nucléaire de Fukushima, devenue incontrôlable, a contaminé une région entière. Des centaines de milliers de personnes ont perdu leur foyer. En cette veille de Noël, nos pensées vont au peuple japonais ainsi qu'à toutes les autres victimes de catastrophes et de guerres. Bien sûr, nous pensons également aux familles qui, chez nous, étaient ou sont dans la détresse ou le besoin.

Comme je viens de le dire, la catastrophe nucléaire japonaise a sensibilisé beaucoup de gens dans le monde entier. Dans un grand nombre de pays, on s'interroge à nouveau avec insistance sur la sécurité des réacteurs nucléaires, l'approvisionnement en énergie de demain et la protection de la nature. Il est impossible de ne pas entendre les voix qui s'élèvent en faveur d'une politique énergétique nouvelle, plus écologique.

Tant dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement que dans celui de l'approvisionnement en énergie et du comportement des consommateurs, nous devons être conscients des conséquences de nos propres actes. Dans ce contexte, consommer de manière responsable est une condition impérative. Nous savons aujourd'hui que statistiquement, une seule terre ne suffirait pas si 7 milliards d'humains adoptaient notre mode de vie. Nous sommes là confrontés à un sérieux problème de ressources et d'émissions. Par conséquent, nous devons réfléchir à un certain nombre de questions: comment et dans quelle mesure pouvons-nous maintenir notre prospérité sans vivre aux dépens d'autrui? Comment pouvons-nous freiner notre faim énergétique? Personne ne peut se soustraire à sa responsabilité en disant: «Cela ne me regarde pas»! Et nous avons une responsabilité d'autant plus grande que nous vivons dans un pays, où, même en des temps plus difficiles, beaucoup de gens connaissent heureu-

sement une certaine aisance, responsabilité qui, dépassant de loin les frontières de notre territoire, concerne également notre politique de développement. Tout cela souligne la nécessité de mesures profondes et d'un réel changement de conscience pour garantir la protection de l'environnement et de la nature sans pour autant verser dans l'idéologie.

Pour cette raison, je lance un appel à la société et à tout un chacun: n'hésitons pas à nous fixer des objectifs ambitieux quand il s'agit de préserver la création! Faites bouger les choses et les gens pour qu'ils œuvrent ensemble pour la construction d'un Luxembourg écologiquement responsable et solidaire, en n'oubliant pas que les gens et les familles moins aisés devront eux aussi être en mesure de se payer l'eau et l'énergie dont ils auront besoin demain.

Dans ce contexte, je tiens à saluer expressément toutes les mesures publiques et privées prises ces dernières années pour préserver l'environnement, protéger la nature et promouvoir les énergies alternatives. En plus, je tiens à féliciter chacun qui apporte sa contribution en réduisant sa consommation d'énergie et d'autres ressources non renouvelables.

Mes visites de réserves naturelles, mes entretiens avec des producteurs d'électricité verte et mes promenades ne cessent de me rappeler tant la fragilité de la nature que l'important potentiel qu'elle renferme. Mes parents et grands-parents m'ont fait découvrir la joie que procure l'expérience de la nature, joie que la Grande-Duchesse et moi-même avons, à l'instar de nombreux parents, transmis également à nos enfants. À mon avis, il est extrêmement important que les jeunes générations comprennent dès leur plus jeune âge l'importance de pouvoir grandir dans un environnement sain. Peu à peu, elles comprendront également que la protection de la nature et de l'environnement est liée aux questions du développement durable et de la paix, de la pauvreté et de la richesse, des droits de l'Homme et des conditions de travail dans les pays producteurs des ressources que nous consommons.

Chers concitoyens,

Dans son ouvrage le plus récent, le diplomate et politologue français Stéphane Hessel, que par ailleurs j'ai eu l'occasion de rencontrer, plaide pour un «développement soutenable». Il prend l'exemple du bon jardinier qui exploite les fruits de la terre d'une manière intelligente,

afin que les plantes puissent se développer et se renouveler. «Un des défis les plus importants, c'est la Terre», écrit Hessel. La protection de la nature et de la terre ne s'arrête pas à nos frontières, elle nous concerne tous, nous qui vivons ou travaillons au Luxembourg. Je vous encourage donc à vous investir dans ce domaine, ici au Grand-Duché tout comme dans vos pays d'origine.

Chers concitoyens,

Nous pouvons nous estimer heureux de vivre dans un pays qui, en de nombreux endroits, reste marqué par la beauté de ses paysages. Ce n'est pas un hasard si, pendant une brève période de son histoire, notre pays faisait partie du département des Forêts. En cette fin de l'Année internationale des forêts, nous devrions être conscients de ce que c'est que de vivre dans un pays riche en forêts et en ruisseaux, disposant de parcs naturels, bénéficiant d'un climat modéré et offrant une bonne qualité de l'air et de l'eau. C'est là un patrimoine extrêmement précieux qu'il faut préserver, pour nous-mêmes comme pour la société et tous ceux qui viendront après nous. Pour cette raison, faisons de la protection de la nature et de l'environnement une priorité personnelle.

Chers concitoyens,

En cette veille de Noël, je vous souhaite à vous tous, avec la Grande-Duchesse, mon père, le Grand-Duc Jean, et nos enfants, une bonne fête de Noël et une heureuse année 2012.

Juillet

Romain Schneider à la Foire agricole à Ettelbruck 1 ^{er} -3 juillet 2011	187	Réunion du gouvernement avec l'Union des entreprises luxembourgeoises 6 juillet 2011	207
François Biltgen présente l'évaluation réalisée auprès de certains départements de centres de recherche publics 4 juillet 2011	253	Jean-Claude Juncker salue les propositions de la Commission européenne sur le futur cadre financier pluriannuel 7 juillet 2011	116
Remise du label touristique «bed and bike» 4 juillet 2011	260	Jean-Claude Juncker et Jean-Marie Halsdorf au sommet informel de la Grande Région à Berlin 7 juillet 2011	243
Mission de prospection économique au Canada et aux États-Unis 4-13 juillet 2011	213	Visite de travail du ministre des Affaires étrangères du Niger, Mohamed Bazoum 8 juillet 2011	83
Jean Asselborn à la session de fond du Conseil économique et social des Nations unies à Genève 5 juillet 2011	164	François Biltgen rencontre à Dublin le ministre de la Justice irlandais, Alan Shatter 8 juillet 2011	95
Discours de Jean Asselborn à l'occasion de la session de fond du Conseil économique et social des Nations unies à Genève 5 juillet 2011	273	Signature d'un accord de coproduction entre le Luxembourg et l'Irlande 9 juillet 2011	22
Marco Schank présente la campagne de sensibilisation relative au <i>littering</i> : «Keen Dreck op d'Strooss» 5 juillet 2011	227	Discours de Jean-Marie Halsdorf à l'occasion du 25 ^e anniversaire du Syvicol 11 juillet 2011	277
Une coopération ciblée et efficace de la BEI et du ministère des Finances dans la lutte contre la pauvreté dans les pays ACP 5 juillet 2011	231	Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Affaires économiques et financières» à Bruxelles 11-12 juillet 2011	117
Deux nouvelles lignes routières transfrontalières entre le Luxembourg et la Lorraine 5 juillet 2011	263	François Biltgen, Jeannot Krecké et Jean-Marie Halsdorf s'expriment sur les mesures du gouvernement pour lutter contre la cybercriminalité 12 juillet 2011	256
Jean Asselborn orateur au 1 ^{er} forum Rhénanie-du-Nord-Westphalie/Israël à Bochum 6 juillet 2011	164	Jean Asselborn à la réunion des ministres des Affaires étrangères du Benelux avec le représentant du Conseil national de transition de la Libye, Mahmoud Jibril 13 juillet 2011	165
Discours de Jean Asselborn à l'occasion du 1 ^{er} forum Rhénanie-du-Nord-Westphalie/Israël: «Der Friedensprozess und der Arabische Frühling» 6 juillet 2011	274	Entrevue bipartite du gouvernement avec les organisations syndicales 13 juillet 2011	208
		Les communes limitrophes de l'aéroport réaffirment leur collaboration 14 juillet 2011	189

Marie-Josée Jacobs au Conseil informel des ministres de la Coopération au développement à Sopot 14-15 juillet 2011	118	Visite de travail de Jean Asselborn en république de Cuba 20 juillet 2011	99
Mady Delvaux-Stehres sur le statut de l'art dans la réforme du cycle supérieur de l'enseignement secondaire et secondaire classique 15 juillet 2011	214	Nicolas Schmit présente des pistes pour lutter contre le chômage des jeunes 20 juillet 2011	266
Situation des finances publiques au 1 ^{er} semestre 2011 15 juillet 2011	232	Jean-Claude Juncker à la réunion extraordinaire de la zone euro 21 juillet 2011	123
Accord salarial 2011 et accord entre le gouvernement et la CGFP dans le cadre de la réforme de la fonction publique 15 juillet 2011	239	François Biltgen au Conseil «Compétitivité» à Sopot 21 juillet 2011	124
Jean Asselborn aux Conseils «Affaires étrangères» et «Affaires générales» à Bruxelles 18 juillet 2011	119	Jean Asselborn à l'Assemblée générale des Nations unies 25-26 juillet 2011	24
François Biltgen présente les mesures du gouvernement pour renforcer la lutte contre les cyberattaques 18 juillet 2011	257	Discours de Jean Asselborn à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies dans le cadre de la réunion de haut niveau sur la jeunesse 26 juillet 2011	283
Réunion de travail à Paris entre Françoise Hetto-Gaasch et la ministre française des Solidarités et de la Cohésion sociale, Roselyne Bachelot-Narquin 19 juillet 2011	95	Jean-Claude Juncker reçoit Andy et Fränk Schleck 28 juillet 2011	115
Romain Schneider au Conseil de l'Union européenne des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Bruxelles 19 juillet 2011	121	<h2>Août</h2> <hr/>	
François Biltgen au Conseil «Justice» à Sopot: pour un droit européen des contrats basé sur la confiance et la sécurité juridique 19 juillet 2011	122	Vers une dématérialisation des supports papier au sein de l'État grâce à la gestion électronique des documents 1 ^{er} août 2011	252
Visite de travail de Luc Frieden à Chypre 19-20 juillet 2011	97	Marie-Josée Jacobs au sujet des plaintes concernant l'accueil dans les crèches 2 août 2011	228
Visite de travail de Marie-Josée Jacobs au Cap-Vert 19-21 juillet 2011	97	Romain Schneider au traditionnel entretien sur la récolte de 2011 5 août 2011	188
		Achèvement des travaux de restauration et de réaménagement de quatre sites historiques liés au château de Clervaux 11 août 2011	199

Septembre

Jean Asselborn à la réunion informelle Gymnich des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne 2-3 septembre 2011	125	Réunion de travail de Françoise Hetto-Gaasch avec le ministre néerlandais de la Justice et de la Sécurité, Ivo Opstelten 12-13 septembre 2011	101
Jean Asselborn au 42 ^e Forum des îles du Pacifique à Auckland 6-8 septembre 2011	166	Rentrée scolaire 2011/2012: «Chancë ginn, Chancen notzen» 13 septembre 2011	216
Visite de travail de Jean-Claude Juncker en Bulgarie 7 septembre 2011	100	Luc Frieden et Marco Schank détaillent de nouvelles mesures relatives à la fiscalité énergétique 14 septembre 2011	233
Conférence de presse de François Biltgen sur la rentrée académique 7 septembre 2011	215	Visite de travail de la directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, Josette Sheeran 14-15 septembre 2011	84
État d'avancement de la réorganisation territoriale: présentation des conclusions du second tour de consultations avec les communes 8 septembre 2011	190	Édition 2011 des Assises de la coopération luxembourgeoise 14-16 septembre 2011	197
Visite officielle de Jean-Claude Juncker en Turquie 8-9 septembre 2011	28	Jean-Claude Juncker à la séance académique célébrant le 100 ^e anniversaire de la sidérurgie luxembourgeoise 15 septembre 2011	222
Jean Asselborn à la réunion ministérielle Benelux-Pays baltes 9-10 septembre 2011	167	Discours de Jean-Claude Juncker lors de la séance académique à l'occasion du centenaire de la sidérurgie au Luxembourg 15 septembre 2011	287
Inauguration du nouveau Centre de production et de création artistique Bananefabrik par Octavie Modert et Claude Wiseler 11 septembre 2011	200	La Chambre des députés approuve le projet de loi modifiant la loi relative à l'octroi de la garantie de l'État dans le cadre du FESF 15 septembre 2011	234
Romain Schneider à la réunion informelle des ministres européens de l'Agriculture et de la Pêche à Wroclaw 11-13 septembre 2011	126	Discours de Luc Frieden à l'occasion de la session extraordinaire de la Chambre des députés sur le projet de loi modifiant la loi relative à l'octroi de la garantie de l'État dans le cadre du FESF 15 septembre 2011	284
Jean Asselborn au Conseil «Affaires générales» à Bruxelles 12 septembre 2011	126	Oekofoire 2011: ouverture en présence de Claude Wiseler et Marco Schank 16 septembre 2011	30
Journées du patrimoine 2011 12 septembre 2011	201	Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» informel à Wroclaw 16-17 septembre 2011	127
Claude Wiseler présente le projet de la gare ferroviaire pont Rouge 12 septembre 2011	263		

Jean Asselborn à la 66 ^e session de l'Assemblée générale des Nations unies 19-24 septembre 2011	167	Bilan final de la campagne de sensibilisation «Je peux voter» 26 septembre 2011	220
Discours de Jean Asselborn à l'occasion de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles 19 septembre 2011	289	Présentation d'un projet dans le domaine des énergies renouvelables de la société Kronospan Luxembourg SA 26 septembre 2011	223
Discours de Jean Asselborn à l'occasion du petit-déjeuner de l'Organisation internationale de la francophonie: «Accompagnement des transitions» 20 septembre 2011	290	Signature de la prolongation de la convention Nordstad 28 septembre 2011	194
Discours de Jean Asselborn à l'occasion de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté 20 septembre 2011	291	Promotion du Grand-Duché de Luxembourg comme destination touristique au Japon 28 septembre-2 octobre 2011	267
Discours de Jean Asselborn lors du Sommet sur les interventions humanitaires dans la Corne de l'Afrique 24 septembre 2011	293	Réunion du Comité de coordination tripartite 29 septembre 2011	208
Discours de Jean Asselborn à l'occasion du débat général de l'Assemblée générale des Nations unies 24 septembre 2011	296	Lancement du contrat d'accueil et d'intégration 29 septembre 2011	244
Prestation de serment de l'archevêque désigné, Monseigneur Jean-Claude Hollerich 21 septembre 2011	254	Jean-Claude Juncker au Sommet du Partenariat oriental à Varsovie 29-30 septembre 2011	130
Jean-Marie Halsdorf à la réunion informelle des ministres de la Défense de l'Union européenne à Wrocław 22-23 septembre 2011	129	Précipitations hivernales: coordination entre le Luxembourg, la France et la Wallonie 30 septembre 2011	264
François Biltgen à la réunion du Conseil «Justice et affaires intérieures» à Bruxelles 23 septembre 2011	130	Nicolas Schmit s'exprime sur l'audit concernant ProActif 30 septembre 2011	267
Requalification et assainissement des friches industrielles de Wiltz 23 septembre 2011	192	Journée de la commémoration nationale: proclamation du gouvernement 30 septembre 2011	296
Jeannot Krecké au Monaco Yacht Show 23-24 septembre 2011	213	<h2>Octobre</h2> <hr/>	
		Journée de la commémoration nationale 2011 2 octobre 2011	230
		Nicolas Schmit au Conseil «Emploi, politique sociale, santé et consommateurs» à Luxembourg 3 octobre 2011	131

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Affaires économiques et financières» à Luxembourg 3-4 octobre 2011	132	Discours de Jean Asselborn à l'occasion de la cérémonie de commémoration dédiée à Walther Rathenau 10 octobre 2011	304
Un nouveau cadre légal pour l'aide aux enfants en détresse et pour les familles 4 octobre 2011	229	Luc Frieden annonce qu'un groupe financier du Qatar est prêt à reprendre Dexia BIL 10 octobre 2011	236
Mars Di Bartolomeo présente l'étude ALBA 2008 sur l'alimentation des bébés 4 octobre 2011	255	Jean Asselborn aux Conseils «Affaires étrangères» et «Affaires générales» à Luxembourg 10-11 octobre 2011	134
Luc Frieden présente le projet de budget 2012 5 octobre 2011	32	Mady Delvaux-Stehres à la réunion informelle des ministres de l'Enseignement obligatoire à Gdansk 11 octobre 2011	137
Discours de Luc Frieden à l'occasion du dépôt du projet de budget 2012 5 octobre 2011	298	Marie-Josée Jacobs au sujet de la politique de coopération et d'action humanitaire 2011 12 octobre 2011	34
Jean Asselborn au congrès des jeunes, «Europe: sans valeurs, pas de futur», à Aix-la-Chapelle 5 octobre 2011	173	Déclaration de Marie-Josée Jacobs sur la politique de coopération et d'action humanitaire 2011 12 octobre 2011	306
Jean-Claude Juncker à Berlin: entrevue avec Angela Merkel et réunion du Conseil des gouverneurs de la BCE 6 octobre 2011	134	Remise de la médaille du mérite sportif en argent à Kim Kirchen, Fränk et Andy Schleck 12 octobre 2011	259
Jean Asselborn participe à une table ronde consacrée à l'avenir du processus de paix au Proche-Orient 6 octobre 2011	173	Présentation du service hivernal 2011/2012 12 octobre 2011	265
Présentation du rapport annuel 2010 du Fonds national de soutien à la production audiovisuelle 6 octobre 2011	202	Visite du directeur exécutif d'Onusida, Michel Sidibé 13 octobre 2011	84
Jeannot Krecké à l'Expo Real à Munich 6 octobre 2011	214	Nicolas Schmit s'exprime au sujet de la fermeture du bureau d'accueil pour demandeurs d'asile 14 octobre 2011	245
Remise de l'EcoLabel aux établissements d'hébergement et touristiques 6 octobre 2011	262	Statistiques sur les demandes de protection internationale au Luxembourg jusqu'au mois de septembre 2011 14 octobre 2011	246
Luc Frieden à Bruxelles pour une réunion sur l'avenir de Dexia 9 octobre 2011	235	François Biltgen rencontre les étudiants luxembourgeois à la REEL à Bruxelles 15 octobre 2011	217
Jean Asselborn à la cérémonie de commémoration dédiée à Walther Rathenau 10 octobre 2011	174		

Visite de travail de la commissaire européenne à la Coopération internationale, l'Aide humanitaire et la Réaction aux crises, Kristalina Georgieva 17 octobre 2011	86	Françoise Hetto-Gaasch à Cracovie pour la réunion informelle des ministres de l'Union européenne en charge de l'Égalité entre hommes et femmes 21 octobre 2011	138
Éducation spécialisée: le Luxembourg et la Communauté germanophone de Belgique coopèrent 17 octobre 2011	217	Jean Asselborn au Conseil «Affaires générales» à Bruxelles 22 octobre 2011	139
Discours de Jean-Claude Juncker prononcé à l'institution universitaire Management Center Innsbruck 17 octobre 2011	314	Jean-Claude Juncker au Conseil européen et à la réunion des chefs d'État ou de gouvernement de la zone euro à Bruxelles 23 octobre 2011	139
Déplacement de Jean Asselborn en Afrique occidentale 17-20 octobre 2011	36	Visite de travail au Niger et au Sénégal 24-27 octobre 2011	46
Luc Frieden en Asie pour une mission de promotion de la place financière 17-20 octobre 2011	102	La Centrale des bilans du Luxembourg 25 octobre 2011	224
S.A.R. le Grand-Duc héritier et le ministre Jeannot Krecké en mission économique en Chine 17-21 octobre 2011	42	Déplacements de Jean Asselborn en Russie et en Finlande 25-27 octobre 2011	104
Symposium de haut niveau du Forum des Nations unies sur la coopération pour le développement 18-19 octobre 2011	198	Conseil européen informel et réunion des chefs d'État ou de gouvernement de la zone euro 26 octobre 2011	52
Discours de Marie-Josée Jacobs à l'occasion du symposium de haut niveau sur la coopération au développement 18 octobre 2011	322	Octavie Modert ouvre le 4 ^e dialogue culturel Europe-Chine 26-28 octobre 2011	141
Françoise Hetto-Gaasch lance la nouvelle campagne de sensibilisation intitulée «megafamily» 19 octobre 2011	218	Jean-Marie Halsdorf au Conseil «Justice et affaires intérieures» à Luxembourg 27 octobre 2011	142
Visite de travail du directeur exécutif du Fonds des Nations unies pour la population, Babatunde Osotimehin 20 octobre 2011	87	Assermentation du grand rabbin Alain Nacache par François Biltgen 27 octobre 2011	255
Romain Schneider au Conseil de l'Union européenne des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Luxembourg 20-21 octobre 2011	137	Discours d'Octavie Modert à l'occasion de la conférence: «La BnF et les défis du numérique» 27 octobre 2011	323
		Assermentation des collèges des bourgmestre et échevins 27 octobre-8 décembre 2011	54

Novembre

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Bruxelles 7-8 novembre 2011	143	Des araignées, des hommes et des images uniques – les lauréats du Festival d'art vidéo D'Konschtkëscht 2011 11 novembre 2011	204
Visite officielle de S.A.R. le Grand-Duc au Vietnam 7-10 novembre 2011	16	Jean Asselborn au Conseil «Affaires étrangères» à Bruxelles 14 novembre 2011	145
Allocution de S.A.R. le Grand-Duc lors du banquet offert en son honneur par S.E.M. Truong Tan Sang, président de la République socialiste du Vietnam 7 novembre 2011	325	Marie-Josée Jacobs au volet Développement du Conseil «Affaires étrangères» à Bruxelles 14 novembre 2011	147
Discours de Jean Asselborn à l'occasion de la visite officielle de S.A.R. le Grand-Duc à l'Académie diplomatique du Vietnam 8 novembre 2011	326	Romain Schneider au Conseil «Agriculture et pêche» à Bruxelles 14 novembre 2011	147
Discours de Jean-Claude Juncker à l'occasion de la manifestation de la Deutsche Gewerkschaftsbund à Bruxelles: «Europäisches Gespräch – Mitbestimmung für ein demokra- tisches und soziales Europa» 8 novembre 2011	329	Jeannot Krecké à la 8 ^e session de la commission mixte de coopération économique entre la fédération de Russie et l'UEBL 14-16 novembre 2011	107
Françoise Hetto-Gaasch présente l'étude «Bestandsaufnahme zur geschlechtsreflektierten Jungen- und Männerarbeit in Luxemburg» 9 novembre 2011	219	Jean Asselborn au sujet de la politique européenne et étrangère 2011 15 novembre 2011	56
Visite officielle de Jean-Claude Juncker au Portugal 9-10 novembre 2011	106	Déclaration de politique européenne et étrangère 2011 par Jean Asselborn 15 novembre 2011	344
Discours de Jean-Claude Juncker à la Fondation Calouste Gulbenkian à l'occasion de la visite officielle au Portugal 9 novembre 2011	336	Jean-Claude Juncker participe au Parlement européen à Strasbourg à un débat au sujet de la gouvernance économique 16 novembre 2011	148
François Biltgen à la Foire de l'étudiant 2011 10 novembre 2011	252	Discours de Jean-Claude Juncker à l'occasion d'un débat prioritaire au sujet de la gouvernance économique en séance plénière au Parlement européen à Strasbourg 16 novembre 2011	360
Travail d'information sur les métiers des arts et de la culture à la Foire de l'étudiant 2011 10-11 novembre 2011	203	Étude sur la satisfaction des bénéficiaires de l'assurance dépendance 16 novembre 2011	249
Jean-Claude Juncker au sujet du nouveau gouvernement grec 11 novembre 2011	144	Jean Asselborn orateur au Bonner Dialog de la Fondation Friedrich Ebert à Bonn 17 novembre 2011	149
		Réforme du lycée: à l'écoute des jeunes 17 novembre 2011	218
		Deuxième Sommet de l'agriculture 18 novembre 2011	60

Jean Asselborn au Forum Sir Bani Yas aux Émirats arabes unis 18-20 novembre 2011	175	Marie-Josée Jacobs fournit des précisions sur la répartition actuelle des demandeurs d'asile par communes 25 novembre 2011	247
Inauguration de la nouvelle ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Abu Dhabi 20 novembre 2011	175	Visite de travail de la Première ministre du Danemark, Helle Thorning-Schmidt 28 novembre 2011	87
Mission économique aux Émirats arabes unis et au Qatar 20-23 novembre 2011	62	Europeana Licensing Framework: nouveau cadre légal du partage des métadonnées par Europeana 28 novembre 2011	205
Visite de travail au Luxembourg de Malu Dreyer, ministre du Travail, des Affaires sociales, de la Santé et de la Démographie de Rhénanie-Palatinat 21 novembre 2011	66	Rencontres 2011 du Conseil de l'Europe sur la dimension religieuse du dialogue interculturel 28-29 novembre 2011	177
Luc Frieden à Moscou pour signer l'avenant à la convention de non-double imposition avec la Russie 21 novembre 2011	108	Discours de Jean Asselborn à l'occasion de la rencontre 2011 du Conseil de l'Europe à l'Abbaye de Neumünster 28 novembre 2011	362
Visite de travail de Jean Asselborn au Koweït 21 novembre 2011	108	Octavie Modert à Bruxelles au Conseil des ministres de la Culture de l'Union européenne 29 novembre 2011	70
Jean-Claude Juncker reçoit l'ordre du Mérite du land de Rhénanie-Palatinat 21 novembre 2011	115	Discours d'Octavie Modert à l'occasion du Conseil des ministres de la Culture à Bruxelles 29 novembre 2011	364
Entrevue de Jean-Claude Juncker avec le Premier ministre de la République hellénique, Lucas Papademos 22 novembre 2011	149	Romain Schneider au Conseil des ministres des Sports de l'Union européenne à Bruxelles 29 novembre 2011	151
Mars Di Bartolomeo présente le Panorama de la santé 2011 23 novembre 2011	68	Inauguration de la nouvelle ambassade luxembourgeoise en Turquie 29 novembre 2011	178
François Biltgen à une conférence sur la cybersécurité 23 novembre 2011	258	Discours de Jean Asselborn à l'occasion de l'inauguration de l'ambassade du Luxembourg en Turquie 29 novembre 2011	365
Mise en ligne du <i>Dictionnaire des auteurs luxembourgeois</i> 24 novembre 2011	205	Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Bruxelles 29-30 novembre 2011	151
Nicolas Schmit au sujet du marché de l'emploi: «On ne peut pas s'attendre à un recul drastique du chômage» 24 novembre 2011	267	Marie-Josée Jacobs au 4 ^e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide 29 novembre-1 ^{er} décembre 2011	199

Jean-Marie Haldorf au Conseil «Affaires étrangères» en formation des ministres de la Défense à Bruxelles
30 novembre 2011 **153**

Décembre

Visite de travail du président du Conseil régional de Lorraine, Jean-Pierre Masseret
1^{er} décembre 2011 **88**

Jean Asselborn au Conseil «Affaires étrangères» à Bruxelles
1^{er} décembre 2011 **154**

Octavie Modert lance un appel au mécénat pour le secteur de l'art contemporain au Luxembourg
1^{er} décembre 2011 **206**

Réunion du Comité de coordination tripartite
1^{er} décembre 2011 **210**

Le gouvernement soutient la mise en œuvre d'un important projet industriel: signature d'une convention avec Ampacet Luxembourg
1^{er} décembre 2011 **224**

Jean Asselborn à la Conférence internationale sur l'Afghanistan à Bonn
4-5 décembre 2011 **180**

La réforme de l'enseignement secondaire
5 décembre 2011 **72**

Bilan de la saison touristique 2011: le secteur renoue avec une tendance ascendante
5 décembre 2011 **74**

Jean Asselborn au Conseil «Affaires générales» à Bruxelles
5 décembre 2011 **155**

Jeannot Krecké au Conseil «Compétitivité» à Bruxelles
5 décembre 2011 **156**

Marco Schank présente le monitoring du «pacte logement»
5 décembre 2011 **251**

François Biltgen au Conseil «Compétitivité» et au Conseil «Espace» à Bruxelles
6 décembre 2011 **156**

Jean Asselborn au 18^e Conseil ministériel de l'OSCE à Vilnius
6 décembre 2011 **181**

Discours de Jean Asselborn à Vilnius à l'occasion du 18^e Conseil ministériel de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
6 décembre 2011 **366**

Innova, une entreprise du *gaming*, choisit le Luxembourg, qui se positionne dans ce secteur en pleine croissance
7 décembre 2011 **226**

Débats parlementaires sur le budget 2012: intervention de Luc Frieden
7 décembre 2011 **237**

Discours de Luc Frieden à l'occasion des débats parlementaires sur le budget 2012
7 décembre 2011 **368**

Nicolas Schmit à la conférence interministérielle du HCR et à la 100^e session du Conseil de l'Organisation internationale pour les migrations à Genève
7 décembre 2011 **247**

Visite de travail de Marie-Josée Jacobs à New York et lancement officiel de la plateforme emergency.lu
7-8 décembre 2011 **109**

Jean Asselborn à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à Bruxelles
7-8 décembre 2011 **182**

Jean Asselborn à la réunion du Comité des ministres du Benelux
8 décembre 2011 **183**

Jean-Claude Juncker au Conseil européen à Bruxelles
8-9 décembre 2011 **76**

Jean Asselborn au 4^e Forum de l'Alliance des civilisations à Doha
11-12 décembre 2011 **183**

Discours de Jean Asselborn à Doha à l'occasion du 4 ^e forum global de l'Alliance des civilisations des Nations unies 12 décembre 2011	378	Réponse de Jean-Claude Juncker à une question parlementaire urgente du député Fernand Etgen au sujet de la Tripartite 14 décembre 2011	390
Jean-Claude Juncker reçoit le Prix européen de la culture 2011 12 décembre 2011	115	Jean Asselborn, orateur à l'université de Bayreuth à l'occasion de la «lecture de Noël» 15 décembre 2011	185
Claude Wiseler au Conseil «Transports» à Bruxelles 12 décembre 2011	157	Discours de Jean Asselborn à l'occasion de la lecture de Noël à l'université de Bayreuth: «Die Zukunft Europas» 15 décembre 2011	391
Jean-Marie Halsdorf au Conseil «Justice et affaires intérieures» à Bruxelles 13 décembre 2011	158	Romain Schneider au Conseil «Agriculture et pêche» à Bruxelles 15-16 décembre 2011	162
François Biltgen défend la neutralité du Net au Conseil «Télécom» à Bruxelles 13 décembre 2011	159	Présentation des décisions du Conseil de gouvernement pour répondre aux problèmes auxquels le pays est actuellement confronté 16 décembre 2011	211
Jeannot Krecké au LU-CIX Online Gaming Forum 13 décembre 2011	259	Entrée de la principauté du Liechtenstein dans l'espace Schengen 20 décembre 2011	163
Jean-Claude Juncker à la Chambre des députés au sujet des conclusions du Conseil européen 14 décembre 2011	159	Jean Asselborn, orateur et participant à la conférence diplomatique de la république de Lettonie 20 décembre 2011	186
Déclaration de Jean-Claude Juncker sur les conclusions du Conseil européen des 8 et 9 décembre 2011 14 décembre 2011	380	Discours de Jean Asselborn à l'occasion de la conférence diplomatique de la république de Lettonie 20 décembre 2011	398
François Biltgen au Conseil «Justice et affaires intérieures»: «Une meilleure protection des victimes quelque soit le lieu de commission de l'infraction» 14 décembre 2011	161	Luc Frieden salue l'accord sur l'acquisition de Dexia BIL 20 décembre 2011	238
Cérémonie d'établissement des relations diplomatiques entre le Luxembourg et le Soudan du Sud 14 décembre 2011	185	Visite de travail du ministre des Affaires étrangères de la république de Serbie, Vuk Jeremić 22 décembre 2011	90
Réunion du Comité de coordination tripartite «sidérurgie» 14 décembre 2011	210	François Biltgen présente sa grande réforme pénitentiaire en présence du médiateur Marc Fischbach 22 décembre 2011	248
Intervention de Jean-Claude Juncker à la Chambre des députés: «Avec ou sans Tripartite, les décisions seront prises cette semaine» 14 décembre 2011	211	Message de Noël de S.A.R. le Grand-Duc 24 décembre 2011	401

Service information et presse du gouvernement luxembourgeois

33, bd Roosevelt
L-2450 Luxembourg
Tél.: (+352) 247-82181
Fax: (+352) 47 02 85
E-mail: edition@sip.etat.lu
www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Service information et presse